This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Arc 18.1 Bd. Apr. 1893.

Harvard College Library.

FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,

OF BOSTON,

(Class of 1830).

"For books relating to Politics and Fine Arts."

28 Oct. 1892 — 15 Feb. 1893.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET—DÉCEMBRE 1892

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

615-56

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XX

JUILLET-DÉCEMBRE 1892

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1892

Digitized by Google

10.100

1872, Oct. 28 – 1893, Feb. 15.
Summer fund.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
OCT 28 1892
LIBRARY.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XX
JUILLET-AOUT 1892

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1892
Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Etudes sur quelques anneaux et cachets de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 1
Simple conjecture au sujet d'un passage de saint Augustin, par M. Ed. Le Blant. 18
Comparaison entre le serment celtique et le serment grec dans l'*Iliade*, par M. H. d'Arbois de Jubainville 22
Les chapiteaux romans du Musée de Toulouse et l'école toulousaine du XIIIe siècle, par M. Émile Male. 28
La déesse des cylindres et des statues babyloniennes, par M. M. Mich.-Vas. Nicolsky 36
Le tombeau de la Crétoise, à Radessan (Gard), par M. G. Marvuéjol . . . 44
Les prétendues notations pythagoriennes. Sur l'origine des chiffres, par M. Paul Tannery. 54
Inventaire de la collection Visconti conservée à la Bibliothèque nationale (*suite et fin*), par M. H. Omont. 66
L'Église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch. Observations sur plusieurs mesures de l'antiquité (*suite*), par M. C. Mauss 80
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 131
Société nationale des Antiquaires de France. 135
Nouvelles archéologiques et Correspondance 136
Bibliographie. 138
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique, par M. R. Cagnat. 140

PLANCHES

XIV. Lampe achetée à Rome. — Lampe appartenant au Cabinet des médailles. — Bronze de Caracalla.
XV-XVI. Chapiteaux romans du Musée de Toulouse : Légende de sainte Marie l'Égyptienne.
XVII. *Id.* : Les Vierges sages et les Vierges folles.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
OCT 28 1892
LIBRARY.

ÉTUDES
SUR QUELQUES CACHETS
ET
ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE.

(*Suite*[1])

CLXXIX ET CLXXX

DEUX BAGUES, AVEC INSCRIPTIONS, TROUVÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Au cours d'une tournée archéologique dans les provinces du centre de la France, M. le baron de Mély, à qui nous étions déjà redevable d'intéressantes communications, a eu l'occasion de voir, à Moulins, les deux anneaux que nous allons décrire; il nous a fort obligeamment envoyé les dessins et les empreintes à l'aide desquels nous publions ces curieux bijoux, que nous croyons inédits.

1° (CLXXIX). *Bague sigillaire de Gaudiosus.*

Cette bague, qui est en cuivre, a été découverte à Beaulon[2], dans le parc de M. Boyer, avec des monnaies de toutes les

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série; année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341: t. II, p. 1, 40, 137 et 213; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289; t. II, p. 42 et 295; année 1888, t. I, p. 23 et 296; t. II, p. 175; année 1889, t. I, p. 38 et 309; t. II, p. 1 et 309; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321; t. II, p. 365; année 1891, t. I, p. 277 et t. II, p. 1 et 273; année 1892, t. I, p. 45 et 169.

2. Beaulon est un chef-lieu de commune, dépendant du canton de Chevagnes, arrondissement de Moulins (Allier).

Digitized by Google

époques, s'échelonnant depuis la période romaine jusqu'au XVIe siècle[1]. Elle appartient actuellement au Musée de Moulins.

Ce bijou a beaucoup servi, et la légère déformation qu'il a subie a rendu irrégulier son diamètre intérieur, qui, mesuré dans un sens opposé à celui du chaton, est, de 21 millimètres. La tige a 4 millimètres et demi de largeur et 2 d'épaisseur.

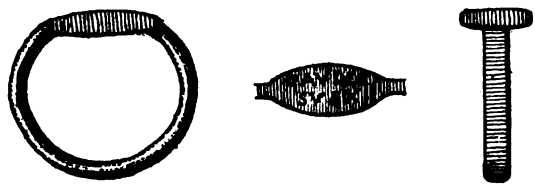

Le chaton, pris dans la masse et venu de fonte, a une forme elliptique très allongée, et mesure horizontalement, c'est-à-dire en largeur, 15 millimètres, et 7 au milieu.

Sur ce chaton, est gravé en deux lignes le nom de *Gaudiosus*, suivi d'une croisette :

GAVDIO
SVS +

L'Église honore quatre saints de ce nom; deux d'entre eux ont vécu au Ve siècle[2], un troisième est mort en 530[3], et le quatrième était évêque avant 646[4].

On trouve aussi, dans le testament de saint Yriez de 573, la mention d'une femme d'affranchi appelée *Gaudiosa*[5].

M. de Mély, en nous adressant son importante communication, a exprimé la pensée que notre anneau « paraît être du Ve ou du VIe siècle » ; sa forme et celles des caractères de la légende du

1. Lettre de M. de Mély, du 1er novembre 1891.
2. Saint Gaudiose, évêque de Brescia en 444 (Bolland., *Acta Sanct.*, mens. Mart., t. I, p. 648), et saint Gaudiose, évêque en Afrique, mort à Naples en 453 ou en 468 (*ibid.*, mens. Octob., t. XII, p. 582).
3. Évêque de Tarazona (*Biblioth. Hisp. vet.*, t. I, p. 427).
4. Évêque de Salerne (Bolland., *Acta Sanct.*, mens. Octob., t. XI, p. 901).
5. Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. I, p. 138.

Digitized by Google

chaton autorisent en effet cette attribution hypothétique. Les monnaies recueillies en même temps que ce petit monument sont d'âges très divers, et ne fournissent aucune lumière qui permette de conclure avec quelque sûreté sur cette question de date.

2° (CLXXX). *Bague sigillaire de Dulcis.*

Cette bague, en cuivre de même que la précédente, a été découcouverte à Néris (Allier), le *Neriomagus* ou *Aquis Neri* des anciens Itinéraires et des inscriptions romaines, station thermale, qui fut, on le sait, très fréquentée dans l'antiquité et au moyen âge, comme elle l'est de nos jours.

Ce bijou, qui fait partie de la collection de M. A. Bertrand, à Moulins, a été recueilli dans un puits, avec quelques autres objets dépourvus d'intérêt[1]. Il a 15 millimètres seulement d'ouverture, ce qui indique qu'il était fait pour la main d'un enfant. Sa tige est très faible (1 millimètre d'épaisseur). Le chaton est un parallélogramme de 11 millimètres de large avec 3 de hauteur, sur lequel a été tracé, au burin, un encadrement renfermant la légende suivante :

DALCIS (*Dulcis*)

avec un V renversé et un S rétrograde.

Les lettres de ce nom, au lieu d'être gravées, ont été poinçonnées une à une[2].

1. Un peigne en bois, un fragment de fuseau, des chaussures, etc. (Lettre de M. de Mély, du 1er novembre 1891.)

2. Une épitaphe trouvée dans la même région, à Vichy, et datée de la 19e année du règne de Thierry Ier (530), porte le nom de *Dulcetia* (E. Le Blant, *Nouv. rec. des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 226, p. 224).

Digitized by Google

Les éléments font absolument défaut pour déterminer ou même indiquer, d'une façon conjecturale, l'époque à laquelle notre anneau a été confectionné, et l'on peut l'attribuer à la période gallo-franque aussi bien qu'à la période romaine.

CLXXXI A CXC

DESCRIPTION DE ONZE BAGUES, PROVENANT DE LA PROVINCE DE NAMUR

Dans d'autres parties des présentes Études, nous avons décrit dix-huit bagues découvertes sur le territoire de la province de Namur et conservées dans le Musée archéologique de son chef-lieu, un des plus riches de l'Europe en antiquités de la période franque. Elles portent des inscriptions, des figures d'animaux ou des représentations symboliques[1].

Les onze bagues, dont nous allons nous occuper, proviennent également de sépultures franques de la même contrée.

Sauf une seule (n° CXC), qui est ornée d'une intaille antique avec inscription, elles sont dépourvues de légendes, de monogrammes, même d'initiales, et ne nous offrent aucune figuration symbolique ou autre. Néanmoins, par l'élégance remarquable des formes, la richesse de la décoration et la variété des procédés de fabrication, elles sont intéressantes au point de vue de l'histoire de l'art de l'orfèvrerie dans les premiers temps de la conquête de la Gaule septentrionale par les tribus germaniques.

Pour ces magnifiques bijoux, comme pour ceux de même provenance que nous avons précédemment publiés, c'est de M. Alfred Béquet, le savant conservateur du Musée de Namur, vice-président de la Société archéologique de cette ville, que nous tenons les dessins et les renseignements qui ont servi à la rédaction de notre travail. Nous lui adressons ici tous nos remercîments.

1. Voir ci-dessus les n°s LVI, LVII et XC à CVI.

Digitized by Google

1° (CLXXXI). *Bague en or, provenant du cimetière franc de Spontin, province de Namur*[1].

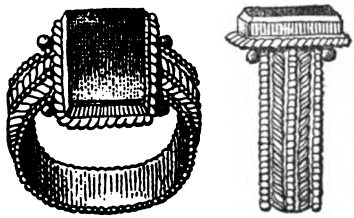

Cette bague a 21 millimètres d'ouverture; sa tige est une bande plate de métal, large de 8 millimètres, recouverte, à l'extérieur, de deux torsades, bordées et séparées, l'une de l'autre, par des cordons de grènetis.

Le chaton, soudé sur la tige, a 25 millimètres de saillie, y compris la torsade dont il est bordé sur ses quatre côtés; c'est un carré long de 12 millimètres de hauteur sur 10 millimètres de large, formé de plaques d'or battu, et sertissant une pâte de verre en table, imitant l'émeraude. Aux points de jonction avec la tige, il est accosté de deux globules ou petits cabochons en or.

Ce remarquable spécimen de l'orfèvrerie franque a été trouvé dans une sépulture féminine, avec l'anneau décrit dans la notice suivante[2].

2° (CLXXXI *bis*). *Autre anneau d'or recueilli dans la même sépulture que le précédent*[3].

Ce bijou, bien qu'il provienne de la tombe féminine où a été

1. Décrite dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VIII, p. 327 et suiv., article de M. Aug. Limelette.

2. Cette tombe renfermait en outre les objets suivants : un peigne en os; au cou, des grains de collier et sept jolis boutons en jais, cerclés d'or; les débris d'un coffret à bijoux en bois revêtu de plaques de bronze décorées d'une tête de Méduse de facture romaine et de divers ornements, une cruche et un plateau en terre rouge.

3. Ce bijou a été décrit et reproduit dans l'article précité des *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. VIII, p. 327 et suiv.

Digitized by Google

trouvé celui que nous avons précédemment décrit, diffère beaucoup de celui-ci. Il a en effet 14 millimètres seulement d'ouverture, ce qui ne convient guère qu'à une main d'enfant ou de jeune fille.

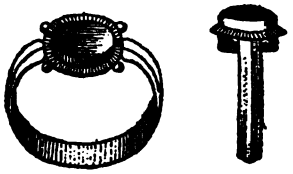

La largeur de la tige est de 3 millimètres. Le chaton de forme ronde qui y est soudé, et qui a 9 millimètres de diamètre, sertit un quartz hyalin, reposant sur une feuille d'or enduite d'une couleur violette, probablement afin de donner au quartz l'aspect de l'améthyste.

Aux deux points de jonction du chaton et de la tige, il y a deux globules ou cabochons en or.

3° (CLXXXII). *Autre bague en or provenant du cimetière de Spontin, province de Namur*[1].

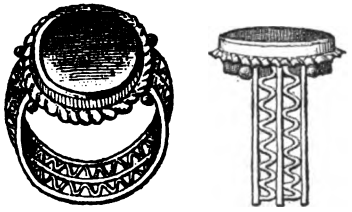

Cette bague a 18 millimètres d'ouverture ; la tige, plate et large de 6 millimètres, présente deux fortes bandes d'or en zigzags, encadrées entre trois filets saillants.

1. Ce bijou a été décrit et reproduit dans l'article précité des *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. VIII, p. 327 et suiv.

Digitized by Google

Le chaton, de forme ronde, a 15 millimètres de diamètre, est bordé d'un cordon de perles ou petits cabochons, et sertit une verroterie noire.

On remarque deux globules ou cabochons en or aux deux points de réunion du chaton et de la tige.

Ce bijou a été recueilli dans la tombe d'une femme, avec deux bagues très simples en argent et divers autres objets [1].

4° (CLXXXIII). *Bague en argent provenant du cimetière franc de Samson, province de Namur* [2].

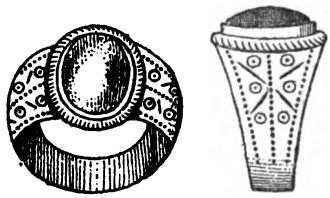

Cette bague, trouvée dans une sépulture de femme [3], a 19 millimètres d'ouverture; la tige, large de 9 millimètres près du chaton et de 4 à la partie opposée, présente divers ornements et en particulier, de chaque côté, six petits cercles avec un point ou globule au centre [4].

1. Savoir : trois bracelets dont un en bronze, un en verre noir et le troisième en verre d'un vert clair ; une boucle ronde en métal blanc, et 84 monnaies, petits bronzes postérieurs à Constantin. Il y avait, à la ceinture, un coutelas et des ciseaux, et, aux pieds, un vase à fossettes de poterie rouge et un grand bassin en bronze à bordure perlée.

2. Ce bijou a été décrit et reproduit dans les *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. VI, p. 345, article de M. Eug. del Marmol, intitulé : *Fouilles dans un cimetière de l'époque franque à Samson (Namur)*.

3. Cette tombe renfermait en outre deux bracelets de bronze, trois vases en verre et deux vases en terre.

4. Ce genre d'ornements, que nous avons déjà noté sur un autre anneau du Musée de Namur (voir ci-dessus, n° CVI), se voit aussi sur une bague de la Suisse romande (n° CVII), et sur beaucoup d'objets d'équipement et de toilette du pays habité par les Burgundions.

Digitized by Google

Le chaton, pris dans la masse et de forme ronde, a 12 millimètres de diamètre, et se compose d'une grosse perle cabochon en véritable améthyste, bordée d'un cordon perlé ou strié.

5° (CLXXXIV). *Bague en or provenant du cimetière de Samson, province de Namur*[1].

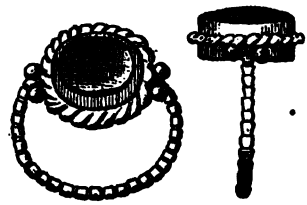

Ce bijou, trouvé, comme le précédent, dans une tombe féminine[2], a 20 millimètres d'ouverture ; la tige est ronde et formée d'un filet granulé.

Le chaton, qui est rond et soudé sur la tige, a 14 millimètres de diamètre, y compris une collerette en fil tordu ; il est formé de plaques d'or battu et soudé, sertissant un disque en pâte de verre bleu et noir, imitant une agate.

Aux deux points de réunion avec la tige, le chaton est accosté de deux globules ou petits cabochons.

6° (CLXXXV). *Autre bague en or provenant du cimetière de Samson, province de Namur*[3].

Cette bague, recueillie dans une sépulture de femme, a 20 mil-

1. Décrite et reproduite dans l'article précité des *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. VI, p 345 et suiv.

2. Avec une quantité de petites perles en verroterie, une épingle-style en argent, trois écuelles en terre rouge commune et un grand bassin en bronze à bordure perlée.

3. Décrite et reproduite dans l'article précité des *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. VI, p. 345 et suiv.

Digitized by Google

limètres d'ouverture ; la tige, qui est plate et a partout 4 millimètres de large, est ornée de trois filets ou cordons de grènetis.

Le chaton, de forme ronde et composé de plaques d'or battu, soudées, a 12 millimètres de diamètre, y compris une petite collerette plissée. Une perle en verre, imitant l'émeraude, est sertie dans la partie supérieure.

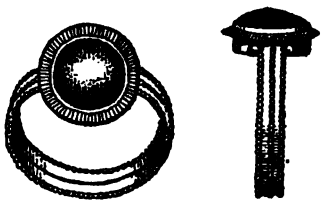

Aux deux points de jonction de la tige et du chaton, celui-ci est accosté de deux globules ou cabochons de métal.

Ce bijou était au fond d'un vase en bronze, à côté d'une petite bague en argent, de trois bracelets du même métal, d'un quatrième en verre noir, et de vingt gros grains de collier en ambre[1].

7° (CLXXXVI). *Bague en argent provenant du cimetière de Samson, province de Namur*[2].

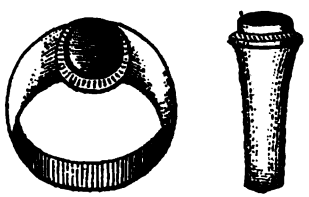

Cette bague, recueillie dans la tombe d'une femme[3], a 18 milli-

1. Près de la tête, il y avait une épingle à cheveux en argent, trois perles de collier en or, et une monnaie en argent de *Faustina sen.*

2. Décrite et reproduite dans l'article précité des *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. VI, p. 315 et suiv.

3. On a recueilli en même temps de nombreux grains de verroterie et d'am-

Digitized by Google

mètres d'ouverture. La tige, plate et unie, a 7 millimètres près du chaton, 4 seulement du côté opposé.

Le chaton, soudé sur la tige et de forme ronde, a 9 millimètres de diamètre et sertit un disque en verre rouge taillé en table.

8° (CLXXXVII). *Bague en argent doré provenant du cimetière de Samson, province de Namur*[1].

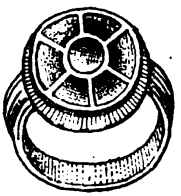

Cet anneau a été trouvé dans une sépulture féminine, à la main gauche du squelette, à côté d'une autre bague très simple[2]; il a 17 millimètres d'ouverture; la tige, qui est plate, et a partout 4 millimètres de largeur, est ornée de trois filets ou cordons.

Le chaton, de forme ronde, soudé sur cette tige et doré, a 15 millimètres de diamètre à sa base. Il présente sur la face six raies d'argent sertissant, sans rabattu, un nombre égal de verroteries rouges taillées en table et posées sur feuilles d'or hachées; le

bre, des boucles d'oreilles en argent, une grosse perle amulette en verre noir, les restes de la garniture en fer d'une grande bourse ou sacoche, un vase en verre et deux vases en poterie rouge.

1. Ce bijou a été décrit et reproduit dans l'article précité des *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. VI, p. 345.

2. Le même bras possédait deux bracelets en argent: il y avait, à la main droite, une bague en argent ordinaire, et, au bras, un bracelet en bronze; au cou, de nombreux grains de collier en ambre et en verre : plusieurs de ces derniers sont dorés; la tombe renfermait encore une épingle à cheveux en argent, dont la tête était un oiseau à gros bec, doré et orné de trois verroteries rouges; deux boucles d'oreilles en argent, formées d'un anneau traversant un cube à angles rabattus et sertissant des verres rouges enbattés; deux écuelles en poterie rouge, une coupe en verre et un petit couteau.

Digitized by Google

centre du chaton est occupé par une perle en pâte vitreuse d'un blanc laiteux [1].

9° (CLXXXVIII). *Bague en or inédite trouvée à Suarlée, province de Namur.*

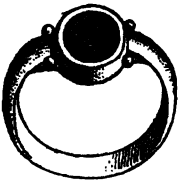

Ce bijou, qui a été recueilli dans une sépulture franque, à Suarlée, près de la ville de Namur [2], a 20 millimètres d'ouverture ; sa tige, légèrement bombée à l'extérieur et plate à l'intérieur, a 3 millimètres d'épaisseur [3].

1. Il convient de rapprocher de notre anneau une bague trouvée, en 1855, sur le territoire de la commune d'Artres, département du Nord, dans une tombe isolée. M. L. Dancoisne l'a décrite, en 1885, à la page 6 d'une brochure intitulée : *Objets mérovingiens découverts à Artres*, et accompagnée d'une planche gravée où ces objets sont figurés. Voici ce qu'il dit de cette bague, que nous reproduisons plus bas : « Bague en or à jonc simple ; elle est ornée d'un chaton de forme ronde, dont le centre creux portait une perle ou une pierre précieuse qui n'a pas été retrouvée. Cet ornement est entouré de deux cercles concentriques, le premier à raies légères, le second, celui du centre, relié au précédent par quatre branches en croix enchâssant des grenats. »

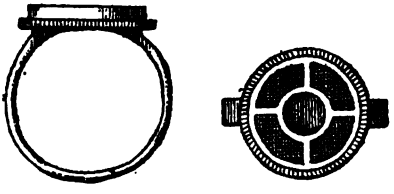

Ce bijou est évidemment le produit d'un procédé de fabrication semblable à celui de la bague du cimetière de Samson.

2. Lettre de M. Alfred Béquet, du 4 juillet 1890. Cet anneau et celui que nous publions sous les nos CLXXXIX et CXC, sont reproduits d'après des dessins exécutés par M. Niffle, avocat, à Namur.

3. On a trouvé dans la même sépulture : 1° les armes et objets divers formant

Digitized by Google

Le chaton est accosté, à ses deux points de réunion avec la tige, de deux globules ou cabochons en or, comme dans plusieurs des bagues ci-dessus décrites.

La capsule de métal de ce chaton, qui a 3 millimètres de saillie sur la tige, renferme un disque de verre rouge en table, imitant le grenat, qu'on a posé sur un paillon en métal doré et quadrillé afin d'en augmenter l'éclat[1].

10° (CLXXXIX). *Autre bague en or trouvée à Suarlée, province de Namur.*

Cette bague, recueillie dans la même tombe que la précédente[2], a 20 millimètres d'ouverture. La tige, qui a 6 millimètres de largeur y compris deux bordures perlées, est ornée entre les bordures de deux filets ou cordons de métal.

Le chaton, de forme irrégulière, presque ovale, et soudé sur la tige, a 10 millimètres de haut sur 14 de large, non compris une large collerette de 4 millimètres en fil tordu. Il est formé de plaques d'or battu, sertissant un disque en verre bleu et noir imitant une agate, et sur lequel on a imprimé ou tenté d'imprimer, avant le refroidissement de la pâte, un camée ou plus probable-

l'équipement ordinaire des guerriers francs; 2° l'anneau que nous décrivons plus bas; 3° de nombreuses monnaies en or de Gratien, Valentinien II, Théodose, Arcadius et Honorius. (Lettre précitée de M. A. Béquet.)

1. Lettre précitée de M. A. Béquet. Nous avons signalé l'emploi d'un procédé semblable sur un des anneaux précédemment décrits. (Voir ci-dessus le n° CLXXV.)

2. Voir ci-dessus, n° CLXXXVIII, la note contenant l'énumération des autres objets trouvés dans la même sépulture.

Digitized by Google

ment le surmoulage d'une intaille antique, car la figure est mal venue et se distingue à peine.

11° (CXC). *Anneau d'argent inédit, avec intaille antique, trouvé à Éprave, province de Namur.*

Cet anneau provient d'une des sépultures d'un cimetière franc, situé à Éprave. Sa tige, ornée, à l'extérieur, de trois moulures, a 6 millimètres de largeur.

Le chaton, soudé sur cette tige, est un ovale de 10 millimètres dans sa plus grande hauteur sur 15 millimètres de large; il est formé d'une capsule, striée sur ses bords et contenant une intaille antique sur cornaline, représentant un guerrier casqué, qui tient de la main droite le sommet d'un bouclier posé à terre, et de la gauche une lance dont la haste est également posée sur le sol. Derrière ce personnage, sont gravées les trois lettres IVL (*Julius*).

CXCI

DE L'AGE PROBABLE ET DES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES ONZE BAGUES CI-DESSUS DÉCRITES

Conformément au désir que nous lui avons exprimé, l'honorable conservateur du Musée de Namur a bien voulu nous communiquer ses observations et son avis personnel touchant la date que l'on peut assigner à la confection des bagues anépigraphes

Digitized by Google

que nous venons de décrire, et les procédés techniques employés alors par les orfèvres francs.

Nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte de cette intéressante communication d'un érudit aussi profondément versé dans la connaissance des antiquités franques de la province de Namur :

« *Age probable des anneaux.*

« Les Francs ensevelis dans les cimetières de Samson et de Spontin portaient la grande épée, la francisque, la framée, le bouclier et de belles boucles en bronze. Leurs compagnes portaient des colliers en or, en ambre ou en verroterie, des bracelets en argent et en verre, des pendants d'oreilles, des épingles à cheveux en or et en argent. Leurs coffrets à bijoux ont des ornements de style romain ; presque tous les vases sont en terre rouge, et imités des vases dits *samiens* ; les vases en verre sont nombreux.

« Bien que le mobilier de ces sépultures ait un cararactère germanique parfaitement prononcé, on constate, dans la plupart des objets d'équipement et de toilette, une influence romaine évidente.

« Ces hommes libres s'étaient assurément trouvés en contact avec la civilisation romaine, soit dans les grandes villes riveraines de l'Escault, de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, ou bien dans les armées impériales, où ils avaient servi comme auxiliaires.

« Bien différent est le mobilier sépulcral des nécropoles de date postérieure ; il a un caractère plus rude, plus franchement germanique ; on n'y voit aucune trace de contact avec une civilisation plus avancée. Les bijoux en métal sont rares et consistent principalement en bractéates analogues à celles qu'on trouve en Scandinavie. Les objets de parure sont de facture bien barbare; les signes du christianisme sont mêlés aux amulettes païennes ; les anneaux ont des signes et des monogrammes.

Digitized by Google

« Deux ou trois tombes seulement renfermaient la francisque, la framée et même la grande épée : ce sont les restes d'hommes libres, propriétaires du sol sur lequel ils se sont définitivement fixés après la conquête.

« Les sépultures qui les entourent appartiennent à leurs serfs. On n'y rencontre que des scramasaxes, des couteaux, des boucles de ceinturon en fer, des objets de toilette d'un style très barbare et de petites urnes noires couvertes d'ornements bizarres.

« Au mois de mai 1890, il a été découvert, à Suarlée près Namur, une sépulture précieuse au point de vue de l'époque à assigner à l'usage des anneaux qui nous occupent parmi les populations franques. A côté des objets formant l'équipement habituel du guerrier germain, se trouvaient deux bagues en or (voir ci-dessus les n^os CLXXXVII et CLXXXVIII).

« Ce qui donne à cette trouvaille un valeur particulière, c'est que la sépulture renfermait en outre sept monnaies impériales en or, savoir : 1 de Valens (364-378), 1 de Gratien (367-385), 2 de Valentinien II (375-392), 1 de Théodose (379-395), 1 d'Arcadius (383-408), et 1 d'Honorius (395-423). Une aussi remarquable série d'empereurs, dont tous les règnes se suivent, permet sans doute de considérer comme très probable que la date de l'enfouissement de ces médailles avec le corps du guerrier remonte à Honorius ou à un de ses successeurs immédiats.

« *Procédés de fabrication.*

« L'or employé par les orfèvres francs pour l'exécution de ces bijoux avait été laminé par le martelage.

« Toutes les soudures étaient faites à l'or avec beaucoup d'habileté.

« La tige de ces bagues consiste, soit en une corde unie, ou granulée ou striée, soit et plus souvent en un cercle d'or, sur lequel on gravait quelques dessins ou l'on appliquait par la soudure des ornements consistant en globules, grènetis, fils tordus, lamettes, etc., etc.

Digitized by Google

« Le chaton a généralement la forme d'une capsule carrée, ronde ou ovale, faite de lames d'or assez minces et soudées. Il enchâsse une améthyste, un cristal de roche, rarement une intaille ou un camée. Mais les orfèvres barbares, qui n'avaient pas toujours ni même fréquemment à leur disposition des pierres dures, les remplaçaient bien souvent par des imitations en verre.

« On ne trouve pas sur ces genres d'anneaux les trois globules ou cabochons en métal, disposés en feuille de trèfle, qui, ainsi que le dit très justement M. Deloche, sont un des ornements caractéristiques des anneaux mérovingiens[1].

« A côté des bagues en or, celles que l'on rencontre le plus communément chez les Francs des premiers temps de l'occupation, sont de simples anneaux d'argent ou de bronze, semblables aux alliances que portent encore aujourd'hui les gens mariés. Le seul cimetière franc de Samson en a donné une vingtaine.

« Un large anneau d'argent, trouvé tout récemment dans une sépulture franque, à Hans-sur-Lesse, province de Namur, est décoré d'un chaton dans lequel est sertie une intaille romaine sur cornaline, d'un excellent effet.

« Pour me résumer, je pense que les anneaux, chez les Francs du ve siècle et peut-être du commencement du vi^e, étaient encore dépourvus de signes et de monogrammes. Ces peuples avaient emprunté aux Romains l'usage des pierres précieuses pour orner leurs bagues, et, à défaut de gemmes, les ont imitées avec des verroteries. Je crois que l'usage du monogramme et des figures n'est venu que plus tard, lorsque le christianisme fut répandu parmi les Mérovingiens. »

Telles sont les remarques et les conclusions du savant conser-

1. Il convient toutefois de noter à cet endroit que, dans plusieurs des anneaux décrits ci-dessus, on voit deux petits globules ou cabochons de métal disposés à droite et à gauche des points de jonction de la tige et du chaton. (Voir les n^os CLXXIX, CLXXX, CLXXXI, CLXXXIII, CLXXXIV, CLXXXVII et CLXXXVIII.) M. D.

Digitized by Google

vateur du Musée de Namur. Tout en y adhérant d'une manière générale, nous estimons qu'à certains égards elles ne sauraient être adoptées que sous le bénéfice de réserves que nous aurons l'occasion de formuler plus tard.

Nous nous bornerons ici à remercier notre obligeant correspondant de la très intéressante communication qu'il nous a adressée et dont nous nous félicitons d'avoir pu faire profiter nos lecteurs.

M. Deloche.

Digitized by Google

SIMPLE CONJECTURE

AU SUJET D'UN

PASSAGE DE SAINT AUGUSTIN

(PLANCHE XIV)

Ce ne fut pas sans luttes ardentes que le paganisme, bien que frappé à mort, céda la place à la religion chrétienne. Avant qu'elle régnât sans partage, bien des assauts lui restaient à subir. Les redoutables attaques de Julien, celles des juifs [1] et des hérétiques déchaînés par lui [2], les violences des populations encore attachées à l'ancien culte, le danger que couraient les fidèles quand revenaient les jours des fêtes païennes [3], voilà ce que fut la guerre ouverte. Un incessant travail de réaction se poursuivait en même temps dans l'ombre, préparant l'heure de la renaissance promise à une religion prête à relever la tête, si le hasard, si quelque main puissante venaient à lui prêter appui [4].

A côté des périls que faisaient courir à la foi l'ardeur, la persistance des païens déclarés, il en était d'autres encore. En Afrique surtout, où tant de convertis associaient à leur foi chancelante le culte d'une ancienne idole [5], tous parmi les chrétiens n'étaient pas à l'abri d'une surprise. Plus d'un pouvait se laisser entraîner à l'erreur en croyant suivre la voie tracée par le Maître. Les égarer ainsi par de fausses apparences, telle était, dit saint Augustin, la visée des démons et des magiciens, leurs ministres. « Ceux qui séduisent les hommes par leurs amulettes, leurs

1. Socrat., *Hist. eccl.*, l. III, c. xx.
2. Amm. Marcell., XXII, v; S. Optat., II, 16.
3. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 340.
4. Voir mon mémoire intitulé : *De quelques statues cachées par les anciens* (*Mélanges de l'École française de Rome*, 1890, p. 389).
5. Salvian., *De gubernatione Dei*, l. VIII, c. II.

Digitized by Google

charmes, leurs opérations diaboliques ne négligent point, ajoute-t-il, d'y introduire le nom du Christ, car ils ne peuvent tromper les hommes qu'en mêlant le miel au poison. C'est ainsi que le prêtre de Pileatus, cette idole, avait coutume de répéter, comme il l'a fait devant moi : « Pileatus aussi est un chrétien. » Et pourquoi, mes frères? Parce qu'il n'est pas d'autre moyen d'égarer les fidèles[1]? »

Le dieu dont parle ainsi le grand évêque est l'un des deux héros coiffés du *pileus*, les Dioscures, que Catulle nomme les *fratres pileati*[2].

Et maintenant par quelle tromperie, par quelle équivoque espérait-on, suivant le mot de saint Augustin, envelopper le poison de miel et faire vénérer comme un précurseur de la foi le fils de Jupiter et de Léda? La question est assez singulière pour mériter qu'on s'y arrête; et, s'il est peu de chances d'en rencontrer la solution, du moins est-il permis d'y essayer en interrogeant les monuments.

Ce signe de la croix que les chrétiens avaient coutume de tracer sur leurs fronts était souvent, ainsi que le monogramme, représenté sur la tête du Christ, sur celle de l'agneau divin, des martyrs et des colombes, images des fidèles. Les fresques[3], les bas-reliefs des sarcophages, les épitaphes nous en fournissent la preuve[4]. Or les étoiles qui caractérisent les Dioscures et sont parfois posées sur leur tête même affectent souvent la forme

1. *In Joannis evangelium tractatus VII*, § 6 : « Usque adeo ut ego noverim aliquo tempore illius Pileati sacerdotem solere dicere : Et ipse Pileatus christianus est... »

2. XXXVII, 2. On a proposé de lire sur un marbre de Veies conservé au Musée de Latran les mots SACRVM PILIATIS et d'y voir un monument consacré à Castor et à Pollux. M. de Rossi, qui a bien voulu examiner, sur ma prière, l'inscription mutilée dont il s'agit, m'écrit que cette lecture n'est pas admissible. Le marbre est reproduit dans la planche XXXV du tome IV des *Monumenti* de l'Institut archéologique. Cf. *Annali*, t. XVIII p. 244 et suivantes.

3. S. Aster., *Enarratio in martyrium præclarissimæ martyris Euphemiæ* (Migne, *Patrol. gr.*, t. XL, p. 333) : Εὐχομένῃ δὲ ταύτῃ φαίνεται ὑπὲρ κεφαλῆς τὸ σημεῖον ὅ δὴ χριστιανοῖς προσκυνεῖσθαι τε πέφυκε καὶ ἐπιγράφεσθαι, σύμβολον, οἶμαι τοῦ πάθους ὅπερ αὐτὴν ἐξεδέχετο.

4. Voir ci-contre les figures 1 à 5.

Digitized by Google

d'une croix. Il en est ainsi dans le relief d'une lampe de terre cuite trouvée en Afrique, c'est-à-dire au pays où écrivait saint Augustin [1], pour deux autres que je reproduis ici, l'une achetée par moi à Rome, l'autre conservée au Cabinet de France [2]; puis au revers d'un moyen bronze de Caracalla frappé à Tripoli [3]. C'est sur des figurations de cette sorte qu'a pu se fonder le prêtre africain pour abuser les simples en présentant comme un serviteur de Dieu l'un des héros mythologiques dont le culte devait demeurer vivace longtemps après le triomphe de l'Église [4].

Il pourrait paraître tentant de rapprocher de ses paroles, de la tentative qu'elles nous révèlent, la présence de Castor et de Pollux sur deux de nos sarcophages chrétiens [5]. Je ne reconnais, pour ma part, aucune relation entre les deux faits. Comme je l'ai expliqué d'ailleurs, cette introduction inattendue des Dioscures dans les bas-reliefs funéraires des fidèles ne montre que la persistance des artistes à reproduire, même à une basse époque, des types depuis longtemps demeurés en usage [6].

Edmond Le Blant.

1. *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1862, pl. III, n° 709.
2. Planche XIV, nos 1 et 3.
3. Planche XIV, n° 2. Je dois à MM. Prou et Babelon la connaissance de cette pièce qui se trouve au Cabinet des médailles.
4. Gelasius papa, *Adversus Andromachum senatorem :* « Castores vestri certe a quorum cultu desistere noluistis. » Cf. Amm. Marcell., l. XIX, c. x.
5. *Étude sur les sarcophages chrétiens de la ville d'Arles*, pl. XXIII; *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. XXXVIII.
6. *Ibid.* Introduction, p. iv.

Digitized by Google

1

Étude sur les sarcophages chrétiens de la ville d'Arles, pl. XXVII.

2

Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, pl. 330, n° 5.

3

Garrucci, *ibid.*, pl. 334, n° 2.

4

Garrucci, *ibid.*, pl. 341, n° 2.

5

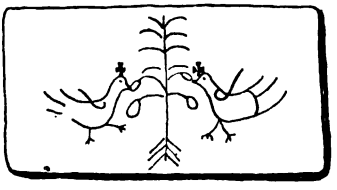

Inscriptions chrétiennes de la Gaule, t. I, pl. XII, n° 56.

Digitized by Google

COMPARAISON

ENTRE

LE SERMENT CELTIQUE[1]

ET

LE SERMENT GREC DANS L'*ILIADE*

Au point de vue juridique, on peut distinguer trois âges dans l'histoire de la civilisation. Nous allons parler d'abord du premier et du troisième entre lesquels le second forme une transition.

Dans le premier âge, l'État est conçu exclusivement comme une association de familles réunies pour lutter contre l'étranger. La vindicte publique, en conséquence, frappe le citoyen qui ne s'acquitte pas du service militaire, qui se rend coupable de haute trahison, qui provoque la guerre étrangère en violant un traité de paix; ces crimes sont châtiés par le magistrat, mais le magistrat ne punit pas les crimes commis par un citoyen contre son concitoyen, il ne contraint pas un citoyen à observer le contrat qu'il a conclu avec son concitoyen; les crimes commis par un citoyen contre son concitoyen, les contrats entre concitoyens sont affaire privée; c'est à celui qui a subi un dommage, c'est à sa famille qu'appartient l'exercice du droit de vengeance, et s'ils préfèrent un jugement, ce jugement devra être arbitral : il ne sera ni rendu, ni exécuté, sans le consentement du coupable ou du débiteur.

A cet âge primitif de la civilisation, l'homme croit à la persistance de la personnalité après la mort. Mais il ne conçoit pas dans l'autre vie une justice suprême dont il n'a pas l'idée dans

1. Voir plus haut t. XVIII (1891), p. 346.

Digitized by Google

la vie présente. Quand il se fait une notion nette de la vie future, il se la figure analogue à cette vie-ci, avec ses inégalités sociales, ses injustices et ses combats. Telle était, avant la conquête romaine, la doctrine gauloise sur la vie future. Les Gaulois concevaient la vie future comme semblable à ce qu'était la vie présente chez eux, où les crimes contre les particuliers n'étaient punis que par la vengeance privée. Nous retrouvons en Irlande au moyen âge cette doctrine et cet état social; on en aperçoit des traces en Grèce, à l'aube des temps historiques.

Au troisième âge de la civilisation, le magistrat a enlevé aux particuliers le droit de vengeance, le droit de se faire justice par la force, et l'on conçoit dans l'autre vie une justice divine analogue à la justice du magistrat; mais la justice divine est plus parfaite : elle répare les erreurs, elle comble les lacunes de la justice du magistrat. Le rituel funéraire égyptien nous montre la croyance à la justice divine dans l'autre vie à une date bien antérieure aux civilisations de la Grèce et de Rome[1]. On peut en conclure qu'à la même date en Égypte, le magistrat punissait les crimes commis par les citoyens contre leurs concitoyens et forçait les citoyens à exécuter les contrats conclus avec leurs concitoyens. Nous savons par Diodore de Sicile que cette conclusion est conforme à la réalité[2].

L'Égypte antique était donc parvenue au troisième âge de la civilisation.

A Rome, dès l'époque où la loi des Douze Tables entra en vigueur, il fut interdit au citoyen de recourir à la force pour se faire justice : il fallut s'adresser au magistrat, et sous l'Empire, l'empereur de qui venait l'autorité des magistrats, fut en quelque sorte la personnification de la justice en ce monde. On conçoit la facilité avec laquelle fut admise dans l'Empire romain la doctrine chrétienne de la justice divine dans l'autre vie; le Dieu des chrétiens, considéré à ce point de vue, se comprenait aisément

1. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4e édition, p. 37-40.
2. Diodore, l. I, c. LXXV; cf. Duncker, *Geschichte der Alterthums*, 5e édition, t. I, p. 187-188.

Digitized by Google

à Rome et chez les sujets de Rome, c'était un empereur invisible avec une perfection à laquelle l'empereur visible ne pouvait atteindre. L'Empire romain, à l'époque chrétienne, atteignit le troisième âge de la civilisation auquel l'Égypte antique était arrivée bien plus tôt.

Au deuxième âge de la civilisation, l'homme ne croit pas à la justice divine, il croit à la vengeance divine, et il est convaincu qu'à l'aide du serment il peut intéresser les dieux à l'exécution des contrats. Quand un contrat confirmé par un appel aux dieux n'est pas observé, les dieux sont insultés, ils se vengeront dans l'autre vie; cet appel aux dieux, c'est le serment tel que nous le concevons aujourd'hui, car le serment existe encore aujourd'hui chez nous, bien que chez nous la doctrine de la vengeance divine ait fait place à la justice divine; par conséquent chez nous le serment ne subsiste que par une sorte de routine remontant à un autre âge. Le duel peut donner lieu à la même observation.

Mais revenons au serment : c'est, disons-nous, un appel aux dieux et à la vengeance qu'ils exerceront dans l'autre vie contre les parjures; on trouve cet appel dans l'*Iliade*, le serment d'Agamemnon nous l'offre quand Agamemnon, dans ce serment, invoque Aïdoneus et Perséphona, ces deux divinités qui, aux enfers, punissent sous terre les hommes parjures :

οἳ ὑπένερθε καμόντας
ἀνθρώπους τίνυσθον ὅτις κ' ἐπίορκον ὀμόσσῃ [1].

Cette formule est caractéristique du second âge de l'histoire de la civilisation.

Il y a une formule sacramentelle plus ancienne que celle-là; elle remonte au premier âge de la civilisation, à l'époque où l'homme, ne croyant pas à des peines infligées par la divinité dans l'autre vie, ne pouvait faire appel à une vengeance divine dans cette seconde vie. Cette formule est celle du serment celtique : l'homme qui fait un contrat et qui le sanctionne par un

1. *Iliade*, III, 278, 279.

Digitized by Google

serment, invoque les forces de la nature qui, si le contractant est parjure, devront, dès cette vie, le châtier : le ciel tombant l'écrasera, la terre se fendant l'engloutira, l'océan débordant le noiera.

Le serment celtique, à quelques variantes près, a été usité chez les Grecs à un âge reculé. Nous venons de citer la clause finale du serment d'Agamemnon. Cette clause, avons-nous dit, fait appel aux dieux, qui, dans les enfers, punissent les parjures, elle appartient au second âge de la civilisation, mais le serment d'Agamemnon débute par d'autres formules où l'on peut reconnaître les trois clauses du serment celtique. Le Celte s'adresse au ciel. Voici de quelle manière commence le serment d'Agamemnon :

« Zeus, ô père qui règnes sur l'Ida, ô toi très auguste et très grand, et toi Soleil qui vois tout et entends tout. »

Ζεῦ πάτερ Ἴδηθεν μεδέων, κύδιστε, μέγιστε,
Ἠελιός θ' ὃς πάντ' ἐφορᾷς καὶ πάντ' ἐπακούεις[1].

C'est un développement de l'invocation au ciel. Ζεῦς en sanscrit *dyāus,* d'abord probablement *dyēus*, n'est pas autre chose qu'un ancien nom du ciel; *dyāus* a conservé ce sens en sanscrit; le nom du soleil, le premier des ornements du ciel, arrive ici pour compléter poétiquement l'idée du ciel; cette idée est complétée d'une façon analogue dans la formule irlandaise :

« Si le ciel ne tombe pas, jetant de ses hautes forteresses une pluie d'étoiles sur la face de la terre. » Les étoiles jouent en Irlande un rôle littéraire analogue à celui du soleil dans le serment d'Agamemnon.

Agamemnon continue :

« Et vous Fleuves, et toi Terre! »

Καὶ Ποταμοὶ καὶ Γαῖα[2].

Ce sont les deux clauses finales du serment celtique à cette différence près que l'océan du serment celtique est ici remplacé par

1. *Iliade*, III, 276, 277.
2. *Iliade*, III, 278.

Digitized by Google

les fleuves, ce qui pourrait nous faire remonter à l'époque primitive où la mer n'aurait pas été connue des Indo-Européens.

Aux clauses initiales précitées du serment d'Agamemnon, on peut comparer dans l'*Iliade* celles du serment d'Hêra.

« Que maintenant ceci soit connu de la terre, du ciel large qui la domine, de l'eau du Styx qui coule dessous, c'est le serment le plus grand et le plus terrible que puissent faire les dieux tout-puissants. »

Ἴστω νῦν τόδε Γαῖα καὶ Οὐρανὸς εὐρὺς ὕπερθεν,
καὶ τὸ κατειβόμενον Στυγὸς ὕδωρ, ὅστε μέγιστος
ὅρκος δεινότατός τε πέλει μακάρεσσι θεοῖσιν [1].

La terre et le ciel sont communs à ce serment et au serment celtique, mais ici l'eau du Styx remplace l'océan celtique dont les Grecs primitifs n'ont pas la notion. L'eau du Styx est celle que les morts doivent passer pour arriver à leur dernier séjour; on peut se noyer en traversant cette eau, c'est ce qui faillit arriver à Hêraclès. S'il n'eût eu l'aide d'Athêna,

« Il n'aurait pas échappé au courant de l'eau du Styx. »

Οὐκ ἂν ὑπεξέφυγε Στυγὸς ὕδατος αἰπὰ ῥέεθρα [2].

Dans la doctrine celtique, ce n'est pas l'eau du Styx, c'est l'Océan qu'il faut traverser pour arriver au séjour des morts. En ce sens, le Styx et l'Océan sont synonymes.

Ces clauses du serment d'Hêra remontent au premier âge de la civilisation, quoique le reste de la formule de ce serment appartienne au deuxième âge; Hêra jure par la tête sacrée de Zeus :

σή θ' ἱερὴ κεφαλή [3].

Au livre XXIII de l'*Iliade*, v. 43, Achille jure par « Zeus, le plus grand et le meilleur des dieux » :

Οὐ μὰ Ζῆν', ὅστις τε θεῶν ὕπατος καὶ ἄριστος.

1. *Iliade*, XV, 36-38.
2. *Iliade*, VIII, 369.
3. *Iliade*, XV, 39.

Digitized by Google

Il supprime les clauses archaïques conservées par Agamemnon et par Hêra.

Deux de ces clauses archaïques se retrouvent beaucoup plus tard dans un livre qui appartient au troisième âge de la civilisation, nous voulons parler de l'Évangile de saint Matthieu.

Jésus-Christ, après avoir dit qu'il ne faut pas prendre le nom de Dieu à témoin, ajoute qu'il ne faut pas non plus jurer par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu, ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds :

μήτε ἐν τῷ οὐρανῷ, ὅτι θρόνος ἐστὶ τοῦ Θεοῦ · μήτε ἐν τῇ γῇ, ὅτι ὑπόποδιόν ἐστὶ τῶν ποδῶν αὐτοῦ [1].

οὐρανός « le ciel » a déjà paru dans le serment d'Hêra; la terre γῇ sous la forme archaïque γαῖα se trouve dans le serment d'Hêra et dans celui d'Agamemnon : tous deux appartiennent à la formule du serment celtique Deux des clauses de l'antique serment par le ciel, la terre et la mer, étaient encore usitées à Jérusalem au temps de Jésus-Christ, et elles nous font remonter, comme le serment celtique, au premier âge de la civilisation. Dans les études juridiques, l'archéologie tient autant de place que dans l'étude des monuments figurés.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. *Matthieu*, V. 34, 35.

Digitized by Google

LES

CHAPITEAUX ROMANS DU MUSÉE DE TOULOUSE

ET

L'ÉCOLE TOULOUSAINE DU XIIe SIÈCLE

(Planches XV, XVI, XVII)

Le Musée de Toulouse renferme une quarantaine de chapiteaux du XIIe siècle, qui offrent un véritable intérêt pour l'histoire de l'art et de l'iconographie.

Ces chapiteaux proviennent de deux cloîtres qui furent démolis dans les premières années de ce siècle : le cloître Saint-Étienne, qui était adossé à la façade méridionale de la cathédrale, et le cloître de la Daurade, qui faisait partie de l'ancien prieuré des Bénédictins. Dumège, conservateur des antiquités, à Toulouse, fit transporter au musée tout ce qu'il put sauver, au moment de la démolition : mais, il s'en faut de beaucoup, comme on le verra, que nous ayons la série complète des chapiteaux : il en reste cinq[1] du cloître Saint-Étienne, et une trentaine du cloître de la Daurade.

Je voudrais passer ces chapiteaux en revue, en indiquer les sujets, relever les détails qui intéressent l'iconographie, et enfin essayer de déterminer les caractères de la sculpture toulousaine, telle que ces œuvres du XIIe siècle nous la font connaître[2].

I

Le cloître Saint-Étienne, d'où proviennent ceux des chapiteaux dont nous nous occuperons d'abord, datait, selon toute vraisem-

1. Nous ne parlerons que de quatre, car le cinquième est purement ornemental. *Catalogue*, 651 *e*.

2. Je dois à l'obligeance de M. Cartailhac, membre de la Société archéologique du Midi, de pouvoir reproduire quelques-uns de ces chapiteaux.

Digitized by Google

blance des premières années du XIIe siècle[1]. C'était le cimetière le plus vénérable de Toulouse : parmi les inscriptions funéraires qui en ont été tirées, il en est une qui remonte à l'année 1117[2]. Beaucoup de vieilles familles capitulaires de Toulouse, notamment les Villeneuve et les Catel, y avaient leurs tombeaux. De belles colonnettes de marbre, des chapiteaux historiés, d'innombrables tombeaux, des fresques du XVe siècle, de nobles souvenirs, faisaient de ce cloître un endroit unique. S'il eût été conservé, nous aurions en France un monument qu'on pourrait comparer, à quelques égards, au Campo Santo de Pise. Mais, en 1794, on commença à bouleverser le vieux cimetière pour y chercher du salpêtre. Un peu plus tard, le 27 thermidor, an VI, les habitants du quartier demandèrent dans une pétition l'ouverture d'une rue et la démolition du cloître. Ce fut vers 1813 que la rue fut ouverte et que Dumège réussit à sauver les belles statues du portrait de la salle capitulaire et les quelques chapiteaux que nous allons étudier.

Sur ces quatre chapiteaux, il en est deux, dont le sujet n'a pas été compris, et par lesquels nous commencerons.

I. — Le premier que le *Catalogue* (n° 651 *d*) décrit ainsi : « Apothéose d'une sainte... la bête de Satan dans les flammes... une ville splendide défendue par un ange avec deux enfants armés du glaive », représente en réalité six épisodes de la vie de sainte Marie l'Égyptienne. L'artiste commence son récit au moment où la célèbre courtisane d'Alexandrie, qui a eu la fantaisie d'aller à Jérusalem, arrive devant l'église de la Sainte-Croix. Elle voudrait entrer avec la foule, mais un ange la repousse (Pl. XV, 1)[3]. Elle s'agenouille alors devant une statue de la Vierge, qui se trouve sur la place, et fait vœu de se consacrer à Dieu

1. De Lahondès, *L'église Saint-Étienne*; voir aussi Dumège, *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, t. IV, 2e série.
2. *Catalogue du Musée*, n° 672.
3. Le texte publié par les Bollandistes, *Acta Sanct.*, 2 avril, dit simplement : « une force invisible la repoussa ».

Digitized by Google

(Pl. XVI, 2). L'artiste a donné à cette figure de la Vierge, qui tient l'Enfant sur ses genoux, une place d'honneur dans sa composition : il en a fait le centre de son œuvre. Il est visible que c'est la Vierge plus encore que Marie l'Égyptienne qu'il a voulu glorifier. Il nous raconte là un de ces « Miracles de Notre-Dame » qui deviendront si populaires au XIIIe siècle. — La scène suivante représente Marie l'Égyptienne recevant d'un inconnu trois deniers avec lesquels elle achètera les trois pains qui la nourriront dans le désert (Pl. XV, 3)[1]. Nous voyons ensuite la sainte lavant ses longs cheveux dans un torrent qui semble sortir des nuées (Pl. XV, 3). La *Légende dorée* se trouve ici en défaut, et ne contient rien qui permette d'expliquer cette scène : il faut avoir recours au texte plus complet publié par les Bollandistes. On y lit que Marie l'Égyptienne, avant de s'enfoncer dans le désert, où elle devait rester pendant quarante-sept ans, voulut purifier ses mains et son visage dans l'eau sacrée du Jourdain. C'est évidemment là la scène que le sculpteur a voulu représenter; mais, comme il était tout à fait ignorant des lois de la perspective, il a été très embarrassé pour figurer le fleuve, qui a l'air de tomber du ciel. Si on y fait attention, on verra que ces dentelures, qu'on pourrait prendre pour des nuages, sont en réalité des montagnes. C'est exactement de la même façon qu'elles sont représentées dans la *Cosmographie* de Saint-Sever qui date à peu près de la même époque[2]. Ce qui achève de démontrer que c'est bien le Jourdain que le sculpteur voulait figurer, c'est qu'il l'a fait sortir des montagnes par une double source, exactement comme sur la carte de Saint-Sever.

La rencontre de Marie l'Égyptienne avec l'ermite Zozime est figurée ensuite (Pl. XVI, 4). La sainte cache sa nudité avec le manteau que lui tend le moine. L'artiste, suivant le texte de très près, lui a donné des cheveux plus courts que dans les scènes précédentes. On lit en effet dans le texte des Bollan-

1. Ces trois pains qui furent toujours l'attribut caractéristique et vraiment populaire de la sainte sont sculptés dans un coin du chapiteau (Pl. XV, 3).

2. Cette fameuse carte du monde qui illustre un manuscrit de l'*Apocalypse*, provenant de l'abbaye de Saint-Sever en Gascogne, date du XIe siècle.

Digitized by Google

distes : « qu'elle apparut à Zozime avec des cheveux pareils à de la laine et descendant à peine plus bas que le cou »[1].

La dernière scène nous montre les étranges funérailles de Marie l'Égyptienne (Pl. XVI, 4). « Tandis que le vieillard Zozime, dit la *Légende dorée*, essayait de creuser la terre, mais qu'il ne pouvait y parvenir, il vit venir un lion très doux et lui dit : « Cette « sainte m'a commandé de l'ensevelir, et je ne puis creuser la « terre, car je suis vieux et je manque des instruments nécessaires. « Toi donc, creuse cette terre, et gratte tant que nous puissions « ensevelir le corps saint. » Et le lion commença aussitôt à creuser et fit une fosse suffisante ; et lorsque le corps y fut déposé, il s'en retourna aussi paisible qu'un agneau ; et le vieillard revint à son monastère en glorifiant Dieu. » C'est ce texte que l'artiste a essayé d'interpréter. Il suffira de remarquer que le moine porte à la main cette crosse en forme de *tau* qu'on donne d'ordinaire à saint Antoine.

Tel est le sujet de ce chapiteau. Il reste un mot à dire du costume que porte Marie l'Égyptienne dans les trois premières scènes. Il est décoré avec cette richesse qu'on qualifie volontiers de byzantine, faute d'y regarder d'assez près. Pour peu qu'on y fasse attention, on verra que ce costume est précisément celui qu'on portait en France au XIIe siècle. L'artiste a copié avec beaucoup d'exactitude ce qu'il avait tous les jours sous les yeux. On distingue parfaitement le pelisson qui descend jusqu'aux pieds, et, par dessus, le bliaut ajusté à la taille[2]. Il ne manque ni la longue ceinture, ni les belles manches pendantes, qui déplaisaient tant aux prédicateurs de ce temps-là[3]. Les cheveux sont séparés en deux longues tresses, comme c'était la mode alors. Tous ces détails sont si précis et si conformes à ce que nous savons du costume

1. Un vitrail d'Auxerre, publié par le P. Cahier dans les *Caractéristiques des Saints*, nous montre Marie l'Égyptienne dans le désert, vêtue tout entière de ses longs cheveux. L'artiste d'Auxerre a évidemment confondu Marie l'Égyptienne avec Marie-Madeleine. Ce petit détail n'est pas inutile à noter : il nous prouve que les artistes du XIIIe siècle n'étaient pas toujours aussi au courant qu'on veut bien le dire de l'histoire et de la légende du christianisme.

2. Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire du Mobilier*, t. III.

3. Voir Lecoy de la Marche, *La chaire française au XIIIe siècle*.

Digitized by Google

féminin au XIIe siècle, qu'ils permettraient à eux seuls d'assigner une date précise à l'œuvre.

II. — Le second chapiteau[1] représenterait d'après le *Catalogue* « la cour céleste ». Cette dénomination n'est pas exacte, puisque, comme on va le voir, c'est la parabole des Vierges sages et des Vierges folles qu'on a voulu y figurer. Il suffit pour s'en convaincre de comparer ce chapiteau à un autre de la même époque et du même style qui se trouve également au musée, mais qui ne figure pas au *Catalogue* et dont la provenance m'est inconnue. On y verra une scène identique, mais plus facile cependant à comprendre, grâce à quelques signes particuliers. C'est une double file de vierges se dirigeant vers l'endroit où l'Épouse est assise aux côtés de l'Époux. Les unes, ce sont les Vierges sages, sont reconnaissables à la lampe qu'elles portent toute droite, tandis que de l'autre côté les Vierges folles la portent négligemment penchée. — Une comparaison attentive entre ces deux chapiteaux ne laisse aucun doute sur les intentions de l'artiste qui a sculpté le chapiteau de Saint-Étienne. C'est exactement le même sujet. Cependant le chapiteau de Saint-Étienne présente quelques particularités intéressantes qu'il faut énumérer.

L'Époux assis sur son trône est figuré sous les traits de Jésus-Christ[2] (Pl. XVII, 1). Il tend une couronne aux Vierges sages. Quant à la femme, qui est assise à sa droite, le sceptre à la main, ce n'est pas la Vierge, comme on pourrait le croire au premier abord, mais c'est l'Église triomphante. Tous les docteurs qui ont commenté au moyen âge l'Évangile de saint Matthieu, où se trouve cette fameuse parabole, Raban Maur, Paschase Radbert, Brunon d'Asti, sont d'accord sur ce point : « Sponsa beata scilicet Ecclesia. » L'Épouse c'est l'Église triomphante[3]. Cette personnification abstraite de l'Église au XIIe siècle est intéressante à noter.

1. *Catalogue*, 651 c.
2. Jésus-Christ porte la barbe sur le chapiteau de Saint-Étienne ; sur l'autre, il est imberbe, sans doute pour indiquer son éternelle jeunesse.
3. Pascase Radbert, *In Matth.*, *Patrologie*, Migne, tome CXX, p. 839. — Bruno Ast., *Patrologie*, tome CLXV, p. 277 : « Sponsus et Sponsa, id est Christus et Ecclesia. »

Digitized by Google

Ce qui fait qu'on a quelque peine à reconnaître les Vierges sages, c'est que, sur ce chapiteau, elles ne portent pas leur lampe, mais un sceptre qui s'épanouit en fleur (Pl. XVII, 2). Elles sont nimbées et elles ont sur la tête le voile, qui est l'attribut ordinaire des vierges. L'artiste, bien qu'il eût peu de place à sa disposition, a tenu à ce qu'elles fussent au nombre de cinq, comme le veut l'Évangile. Les docteurs du moyen âge attachaient en effet à ce nombre un sens mystérieux. Pour eux les cinq Vierges folles symbolisent les joies charnelles des cinq sens, tandis que les Vierges sages signifient les cinq formes de la contemplation intérieure. Ils ajoutent que par la lampe d'argile il faut entendre notre corps mortel, et par l'huile qu'on y met l'amour de Dieu et la charité[1].

Près des Vierges sages, l'artiste a représenté un arbre. Je note ce détail, parce qu'on trouve aussi un arbre auprès des Vierges sages, au porche de la cathédrale d'Amiens. C'est sans doute l'olivier qui a fourni l'huile de la charité. Quoi qu'il en soit, on voit que c'est là une tradition continue dans l'art du moyen âge.

Les Vierges folles, qui sont de l'autre côté, ont été à peine ébauchées : car ce chapiteau offre cette particularité de n'être pas terminé. On voit cependant que l'artiste se proposait de leur mettre aux mains des lampes inclinées, et qu'il n'a pas indiqué leur nimbe. Rien ne prouve cependant que les Vierges folles elles aussi n'eussent pas été nimbées, car elles le sont sur l'autre chapiteau. Elles le furent encore plus tard à Laon et à Reims; ce qui semble prouver que c'est la virginité qu'on voulait honorer en leur personne.

On reconnaît encore, sur notre chapiteau, la porte à laquelle frappent les Vierges folles, et qui ne doit pas s'ouvrir pour elles.

Cette parabole des Vierges sages et des Vierges folles a toujours été en honneur dans l'art chrétien, puisqu'on la trouve

1 V. Pascase Radbert, etc.., *loc. cit.*

Digitized by Google

déjà représentée dans les Catacombes. Cependant il semblait que les hautes époques du moyen âge l'eussent un peu négligée [1]. Les deux chapiteaux de Toulouse, tous les deux du XIIe siècle, prouvent le contraire. Il faut reconnaître pourtant que c'est surtout au XIIIe et au XIVe siècle que ce sujet devient fréquent. Les Vierges sages et les Vierges folles figurent au portail de toutes nos grandes cathédrales, à côté du Jugement dernier, dont elles sont le symbole.

III. — Le chapiteau des Rois mages ne présente aucune difficulté d'interprétation, et le *Catalogue* le décrit très exactement (n° 621 *a*). Il donne lieu cependant à une remarque assez importante. Aucun des trois rois n'est agenouillé : ils se tiennent debout l'un derrière l'autre, comme aux plus hautes époques de l'art chrétien. De plus, ils ont voilé leurs mains pour offrir leurs présents, comme dans les plus anciennes mosaïques de Rome ou de Ravenne. Il y a là un souvenir des traditions antiques, qui se sont perpétuées plus longtemps qu'on ne croit d'ordinaire. L'artiste d'ailleurs n'a conservé ni le bonnet phrygien ni les anaxyrides que portent les Rois mages sur les sarcophages ; il leur a donné la couronne et la longue robe du XIIe siècle. Quant à la Vierge, qui tient l'Enfant sur ses genoux, elle est assise en majesté sous une arcade, et elle pose ses pieds sur un lion. Sur l'autre face du chapiteau, on voit les trois rois chevauchant parmi des feuillages et des rinceaux très décoratifs.

IV. — Le chapiteau de saint Jean-Baptiste est trop connu, pour qu'il soit nécessaire de le décrire longuement (*Catalogue*, n° 651 *b*). C'est presque le seul, de toute la collection du Musée de Toulouse, qui ait attiré l'attention des savants [2]. On voit d'un côté le roi Hérode qui prend le menton de Salomé très serrée dans sa robe et tenant à la main une clochette. De l'autre côté a lieu la

1. On ne pourrait guère citer, pour le XIIe siècle, que la mosaïque de Sainte-Marie du Transtévère à Rome.

2. Il a été publié par Viollet-Le-Duc, *Dict. de l'Architecture*, article SCULPTURE et par M. de Lahondès, *L'église Saint-Étienne*.

Digitized by Google

décollation de saint Jean-Baptiste dont un ange reçoit l'âme sous la figure d'un petit enfant. Au milieu Salomé, qui vient de prendre la tête de la main du bourreau, la présente à Hérodiade assise à table. Cette composition pittoresque nous fournit quelques renseignements précieux pour l'histoire du costume. Il faut noter, entre autres choses, le manteau qu'Hérode porte attaché sur l'épaule droite, et surtout les souliers à bouts pointus d'un des personnages assis auprès d'Hérodiade. Ce sont à peu de chose près des souliers à la poulaine. Or, nous savons justement par Orderic Vital que cette mode fit son apparition au commencement du XIIe siècle, au grand scandale des gens sérieux et du clergé. Nul doute que l'artiste ne les ait donnés à son personnage pour signifier la dépravation de la cour d'Hérode.

Le tailloir de ce chapiteau représente des jongleurs et des balladins en train de faire leurs tours, ainsi que des joueurs d'échecs et de trictrac.

Tels sont ces quatre chapiteaux du cloître Saint-Étienne, sur lesquels nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir.

Émile Male.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA DÉESSE DES CYLINDRES

ET DES STATUETTES BABYLONIENNES[1]

Dans son grand ouvrage intitulé *Recherches sur la glyptique orientale* (Paris, 1883), M. Menant insiste sur une image de déesse que présentent les cylindres babyloniens (t. I, pp. 159-186). Il l'appelle du nom vague de *Beltis*, vu l'impossibilité de lui attribuer un nom plus précis. La déesse se présente sous deux types, tantôt vêtue et armée, tantôt complètement nue. A ces deux types d'images correspondent, pense-t-il, deux séries de statuettes en terre cuite et en bronze qui se trouvent au Louvre.

M. Menant a publié sept figures de la femme nue telle qu'on la voit sur les cylindres (fig. 110-116); son attitude hiératique prouve assez que c'est une déesse et non une mortelle. Pour M. Menant, c'est *Istar*, qui se dépouille de ses vêtements dans la légende de la *Descente aux enfers*; le savant français n'indique d'ailleurs cette explication qu'avec réserves, et il suppose que la femme nue des cylindres peut être la copie d'une statue chaldéenne. Cette dernière hypothèse se trouve aujourd'hui confirmée.

Il y a dans la collection du Dr Blau cinq cylindres bien conservés portant l'image en question. Ils sont tous en hématite, deux

1. Lu au Congrès archéologique de Moscou, 1890 : *Les Antiquités orientales* (Drévnosti Vostotchnya), travaux de la Commission orientale de la Société impériale archéologique de Moscou, t. I, livre II, pages 166-175. Moscou, 1891.

Digitized by Google

sans inscription, trois avec inscription, de grandeur inégale, mais généralement petits.

Le cylindre n° 63 ($0^m,018$ de haut ; $0^m,008$ de diamètre) représente une scène composée de quatre personnes : la première place à droite est occupée par le prêtre, la main gauche ramenée sur sa poitrine, la main droite pendante ; à sa gauche, en haut, le croissant de la lune ; devant lui et le visage tourné vers lui une figure, fréquente sur les cylindres, mais d'une signification obscure.

Cylindre n° 63.

Nous noterons surtout cette figure, puisqu'elle est en rapport étroit avec la question que nous venons de poser. M. Menant prend cet homme pour l'exécuteur du sacrifice humain, comme qui dirait un bourreau sacrificateur. Vient ensuite la figure de la femme nue, dont le contour ressemble à la figure 116 de M. Menant, où il n'y a que la silhouette. Enfin, un homme, d'une taille relativement petite, qui paraît aussi nu, et au-dessus de lui un animal fantastique à tête humaine.

Cylindre n° 128 ($0^m,019$ de hauteur ; $0^m,008$ de diamètre), d'un meilleur travail que les précédents. Une scène analogue, mais

Cylindre n° 128.

composée de trois personnages : le prêtre vêtu de même et dans la même pose ; devant lui, l'homme à la robe courte, mais d'un autre type que sur le cylindre précédent et sur la plupart des cylindres. Derrière lui, la même figure de femme, complètement

Digitized by Google

analogue à celle que nous avons vue, et enfin un animal (une brebis ?), portant sur son dos un rameau à trois tiges.

Cylindre n° 60 (0m,017 de hauteur; 0m,007 de diamètre), d'un travail menu, mais très distinct et élégant. Il représente trois figures : un prêtre avec un rameau ou un trident dans sa main droite; devant lui deux figures du n° 63, c'est-à-dire l'homme à la robe courte et la femme nue. Deux lignes d'écriture indiquent que ce cylindre appartenait à une femme.

Cylindre n° 60.

L'inscription et la transcription ont la même valeur : « (de) Kistu-ummi, servante de la déesse Ninna. »

Ces trois cylindres ne présentent pas de données nouvelles ; ils ne font que confirmer les faits constatés par M. Menant. Mais les cylindres nos 70 et 127 offrent un type nouveau.

Le cylindre n° 70 (0m,025 de hauteur; 0m,011 de diamètre) représente deux figures debout : l'une, tournée vers l'inscription,

Cylindre n° 70.

les bras levés en prière, en bonnet pointu et en longue robe ondoyante; l'autre vêtue de même, mais les mains unies sur la

Digitized by Google

poitrine et regardant du côté opposé. Entre eux sont représentées deux petites figures humaines : en haut, la femme nue, les mains jointes sur la poitrine; au-dessous d'elle, l'homme en bonnet rond et robe courte, que M. Menant croit être l'exécuteur du sacrifice humain : c'est le même costume, la même pose fière; la différence est que ses deux mains sont ramenées à la ceinture, la droite tenant un glaive ou une massue. Les trois lignes d'inscription montrent que ce cylindre appartenait à un homme.

En outre, entre l'inscription et la première grande figure décrite, on voit trois objets l'un au-dessus de l'autre : en haut, le croissant ; au-dessous de lui, le vase[1]; tout en bas, un signe en forme de potence. Tous ces symboles, dont les deux derniers restent jusqu'à présent inexpliqués, sont fréquents sur les cylindres. Les petites figures humaines étant plutôt en rapport avec ces symboles, il est naturel de penser qu'elles ne font pas partie de la scène, mais n'y paraissent qu'à titre d'accessoires. Ainsi, l'idée de M. Menant que la figure de la femme nue est étrangère à l'action et représente plutôt la copie d'une statue, trouve ici une confirmation évidente. Ajoutons que, d'après ce dernier cylindre, l'original n'est pas une statue, mais une statuette, un objet de petite dimension, dans le genre du vase dont nous avons parlé.

Mais si la femme du cylindre représente une copie de statue, il faut en dire autant de la figure d'homme qui est au-dessous d'elle. Il est difficile de douter que ce soit la même figure que celle de l'ordinateur de M. Menant, malgré la différence de la position des mains. Notons que cette position n'est pas la même sur tous les cylindres; dans la plupart, il est vrai, la main gauche tient à la ceinture un glaive ou une massue, et la droite est pendante; mais il y en a d'autres. Ainsi sur le cylindre ci-dessus (n° 128 de la collection Blau) la main droite tenant le glaive est levée et la droite ramenée vers la poitrine; sur le cylindre n° 69

1. Un vase en marbre jaune, n° 186 de la même collection, rappelle beaucoup l'image de ce vase.

Digitized by Google

la figure regarde à gauche, la main droite tient le glaive à la ceinture et la main gauche est pendante; sur le cylindre n° 38 la main droite se repose sur la poitrine, la gauche tient un glaive levé. Que toutes les variantes répondent au même type, cela ressort de ce que cet homme sur les cylindres apparaît presque toujours avec la femme nue: ainsi, chez M. Menant, quatre cylindres sur sept (111-114); ainsi nos cylindres n°s 63, 128 et 60. M. Menant se trompe donc en voyant dans cette figure celle d'un sacrificateur : inséparable de celle de la femme nue, elle représente, comme elle, une divinité. Sur les cylindres où l'on voit des sacrifices d'animaux, comme par exemple sur le n° 52, le sacrifice est accompli par le prêtre, tandis que l'homme en question se tient debout, indifférent à la scène.

Toutes ces suppositions trouvent une confirmation décisive dans le cylindre 127 (0^{m},025 de haut.; 0^{m},015 de diam.). Au milieu, debout sur un quadrupède, paraît un personnage au bonnet pointu et en robe longue, qui tient dans sa main droite un rameau à deux tiges ou un bident. Devant cette femme (?) un personnage debout, le bras gauche relevé. De l'autre côté un monstre à corps d'homme et à tête de dragon; la main droite élève un glaive ou un massue. Derrière cette figure il y a deux lignes d'inscriptions. Ces inscriptions se distinguent par ce fait qu'au milieu des signes (verticaux, comme sur tous les cylindres), se trouvent des images qui ne font pas partie du texte : dans la

Cylindre n° 127.

première ligne un homme, le même, trait pour trait, que celui du cylindre n° 70; dans la seconde la femme nue. Ces figures sont représentées dans la position des signes des inscriptions, c'est-à-dire verticales.

Digitized by Google

L'inscription à droite, au milieu de laquelle se trouve l'image de l'homme, présente le nom du dieu *Ramanu*, et la seconde ligne, au milieu de laquelle est la femme nue, contient le nom de la déesse *Sala*, épouse de Ramanu.

Il est indubitable que les figures ainsi désignées sont l'une le portrait du dieu Ramanu, l'autre celui de la déesse Sala. Cette conclusion est corroborée par le fait que les images se trouvent entre les signes d'écriture, qu'elles sont analogues par la direction et la grandeur et que la figure d'homme est entre les signes représentant un dieu, Ramanu, celle de la femme entre ceux représentant la déesse Sala. C'est donc au dieu Ramanu aussi qu'il faut rapporter l'image du cylindre n° 70, où les petites figures, celle de l'homme et celle de la femme, sont parfaitement identiques à celles du présent cylindre.

Une inscription portant les noms des deux divinités, mais sans leurs images, se voit sur un autre cylindre, n° 47. C'est une scène de consécration : un prêtre en bonnet pointu et en robe

Cylindre n° 47.

longue, tenant à la main un glaive tourné vers la victime, qui est indistincte, mais qui, sans doute, devait se trouver entre les mains de la personne qui est en face du prêtre ; cette personne porte aussi une robe longue ; entre les deux il y a un rameau à trois tiges ou un trident. Derrière le second personnage se tient un prêtre, les mains levées en prière. A côté il y une inscription en tout pareille à celle du n° 172.

Maintenant, quelles sont ces divinités? Le nom de Ramanu est connu depuis longtemps et ne demande pas d'explication ; c'est un des principaux dieux chaldéo-assyriens, le dieu de l'atmosphère,

Digitized by Google

du tonnerre et de l'éclair (le רִמּוֹן de la Bible). La conception de son épouse, la déesse Sala, est moins définie. En énumérant les déesses de la Chaldée, pour leur trouver des traits qui correspondraient à la figure de femme en question, M. Menant nomme aussi *Sala*, qu'il croit être l'épouse du dieu Sin et qu'il appelle « une des plus anciennes divinités du panthéon primitif. » En réalité, la déesse Sala est l'épouse non de Sin, mais de Ramanu, puisque son nom suit toujours dans les inscriptions celui de Ramanu. La supposition que Sala serait l'épouse de Sin semble provenir de ce que, sur la liste bilingue des dieux, II, R. 57, elle est appelé, ligne 34, l'épouse du dieu, c'est-à-dire : « dieu + cœur + science » nom qui ressemble à l'idéogramme de Sin, c'est-à-dire « dieu + seigneur + science ». Mais il est évident que ce sont là deux noms tout à fait distincts, quoique voisins comme signification. La liste des dieux citée nous laisse entrevoir l'importance de la déesse Sala et la vénération dont elle était l'objet chez les Chaldéens et chez les Assyriens ; on y donne dix noms de cette déesse (*ibid.*, lignes 32-40), et on l'appelle entre autres « la maîtresse des pays. » Dans l'inscription de Bavian, de Sennacherib, il est écrit : « Ramanu et Sala, les dieux de la ville Ekallate, que Marduk-nadin-ahi, roi du pays Akkad, avait pris de l'Assyrie au temps de Tiglat-pileser, roi d'Assyrie, et transportés à Babylone, après quatre cent dix-huit années je les ai repris de Babylone et les ai remis à leur place à Ekallate » (l. 48). Comme l'événement en question eut lieu en 1107 avant J.-C., on peut en conclure qu'au XIIe siècle avant J.-C. la vénération de Ramanu et Sala était grande en Babylonie comme en Assyrie. Il est intéressant de voir que le vainqueur babylonien a enlevé des *statues* de ces mêmes dieux, qui sont restées intactes à Babylone pendant quatre cent dix-huit ans. On avait beaucoup de statues pareilles à Babylone, à l'époque de la prise de cette ville par Sennacherib en 689 avant J.-C. : c'est ce qu'indiquent les mots précédents de la même inscription : « les dieux qui y habitaient, mes dieux les ont pris et brisés » (ligne 47). Les statues de Ramanu et de Sala furent seules épargnées.

Digitized by Google

De tout cela l'on peut conclure que les images des cylindres sont les copies de statues analogues à celles dont parle l'inscription de Sennacherib. Il est vrai que jusqu'à présent on n'a pas trouvé une seule grande statue, mais les statuettes en terre cuite et en bronze que l'on possède ne seraient-elles pas précisément des images de la déesse Sala? La collection Blau en offre cinq spécimens; l'une semble parfaitement identique comme type à la figure des cylindres. L'autre statuette, qui lui ressemble, est évidemment une reproduction postérieure du même type, de l'époque persane, à ce qu'il paraît. On se demande quel rapport ce type présente avec celui de la déesse-mère, tenant un enfant à sa mamelle. Dans la collection du Dr Blau nous avons trois statuettes bien conservées de ce genre Il est facile de constater que ce second type est proche parent du premier; cependant on ne le rencontre pas du tout sur les cylindres. Cette déesse-mère est-elle Sala? C'est là un point que des découvertes ultérieures devront élucider.

Mich.-Vas. Nicolsky.

Digitized by Google

LE

TOMBEAU DE LA CRÉTOISE

A REDESSAN (GARD)

Une intéressante trouvaille archéologique a été faite par des vignerons, le 28 février 1891, dans la plaine de la commune de Redessan (canton de Marguerittes [Gard]), au quartier de Bournasse, section cadastrale A, dite de Brène, parcelle 316 appartenant à M. Eugène Reboul, de Nimes.

Le tout comprend :

Une stèle funéraire avec inscription en caractères grecs;

Le fond d'une urne cinéraire de terre cuite;

Un morceau de pierre taillé en forme de disque qui a évidemment servi de couvercle à l'urne;

Des débris de deux tuiles plates à rebords, destinées sans doute à isoler l'urne des terres environnantes.

La façon dont ces divers objets étaient amoncelés sous terre dénote clairement une sépulture antique jadis violée et bouleversée. Il est certain que, primitivement, la stèle se dressait à cet endroit même au-dessus du sol, et qu'à une époque ultérieure quelque chercheur de trésors l'a renversée pour creuser au pied. L'urne a été brisée, les tuiles aussi, et tous les débris ont été ensuite jetés pêle-mêle au fond du trou : c'est là qu'on vient de les retrouver, à 1m.20 de profondeur environ. La stèle, à son tour, avait été enfouie et, à cet effet, on l'avait fait glisser par bout le long du talus de l'excavation, jusqu'à ce que son extrémité supérieure fût à une quarantaine de centimètres au-dessous du sol : de là la position inclinée d'environ 45° qu'on a constatée au moment de la découverte.

Digitized by Google

Le parfait état de conservation de la stèle fait supposer qu'elle n'est pas restée longtemps exposée aux intempéries de l'air et que, par conséquent, les premières fouilles doivent remonter très haut dans le passé.

A une centaine de mètres au sud de cette sépulture, on remarque un petit espace de terrain où le soc de la charrue ramène très souvent à la surface des débris d'objets romains et, quelquefois aussi, des fragments de cette poterie gris noirâtre et quartzeuse dont la fabrication est généralement attribuée aux Gaulois. C'est là, au milieu d'une vaste plaine, loin de toute éminence de terrain et à proximité d'un petit ruisseau appelé le Buffalon, que devait s'élever l'antique *Brena*, dont le nom francisé, d'origine probablement gauloise, est resté au quartier cadastral[1] : *locus de Brena*, dans une charte de 1146.

La stèle, composée d'un bloc de calcaire néocomien très dur, à grains menus et compactes, présente la forme d'un parallélipipède droit à base carrée ou, plus simplement, d'un petit pilier, dont les quatre faces verticales ne portent ni moulures ni ornements.

J'en ai relevé les dimensions avec beaucoup de soin, et j'ai constaté qu'elles ont été déterminées par l'emploi des mesures gauloises dont nous devons la connaissance aux beaux travaux de M. Aurès. Je me servirai donc, pour les exprimer, du pied gaulois de $0^m,32484$, divisé en 12 pouces de $0^m,02707$ chacun.

La pierre a une longueur totale de 4 pieds 1/3, soit 52 pouces ($1^m,407$); mais, à l'un de ses bouts, destiné à être fiché en terre, elle n'est que grossièrement équarrie sur une longueur de 1 pied 1/3, soit 16 pouces ($0^m,433$), de sorte que la partie régulièrement taillée qui, seule, était visible au-dessus du sol, mesure exactement, en hauteur, 3 pieds, soit 36 pouces ($0^m,974$).

L'inscription, qui occupe une seule ligne sur la face principale, est placée de telle façon que son axe horizontal, passant à

1. E. Germer-Durand, *Diction. topogr. du Gard*, v° *Brennes*. L'orthographe Brène est préférable.

Digitized by Google

mi-hauteur des caractères, se trouve à 4 pouces ($0^m,108$) du sommet de la stèle.

Il est dès lors facile de reconstituer, par l'application des principes architectoniques si bien mis en lumière par M. Aurès, le mode de proportionnalité qui a présidé à la confection de notre édicule.

L'ouvrier a divisé la longueur totale de la pierre (52 pouces $= 1^m,407$) en treize fractions égales, de 4 pouces ($0^m,108$) chacune. Il a consacré une de ces fractions à l'espace compris entre le sommet de la stèle et l'axe de l'inscription, huit à l'espace compris entre cet axe et la limite inférieure de la partie taillée, quatre au soubassement destiné à être enfoui.

Il est curieux de noter que le nombre 13, base de ce système, régit les proportions de la plupart des monuments funéraires élevés par les anciens [1], et je me demande si ce n'est pas là l'origine, toute païenne, du préjugé bien connu qui attribue à ce nombre un caractère néfaste.

La hauteur des lettres [2] est de 2 pouces, d'où il suit que la bande occupée par l'inscription est égale aux deux tiers de la marge ménagée au-dessus.

Si l'on passe aux dimensions horizontales, on éprouve d'abord quelque surprise. La face principale a $0^m,278$ de largeur ; la face de gauche [3] $0^m,288$; celle de derrière et celle de droite $0^m,273$. Or, ces diverses valeurs sont toutes comprises entre 10 et 11 pouces gaulois ; aucune d'elles ne correspond à un nombre entier de pouces. Bien plus, si l'on consent à forcer un peu les chiffres et à se prononcer arbitrairement soit pour 10 pouces, soit pour 11, on s'aperçoit qu'il n'existe aucun rapport simple entre une telle

1. A. Aurès, *Étude des dimensions d'un petit autel votif du Musée de Nimes*, p. 4.

2. Pour avoir les dimensions vraies d'une lettre ou, en général, d'une figure creuse limitée par des bords en biseau, il faut mesurer, non à la superficie, mais à mi-hauteur environ du talus que le graveur faisait mordre presque toujours sur la réglure.

3. J'appelle face de gauche celle qui se trouverait à la gauche d'un observateur regardant la face principale où se lit l'inscription.

Digitized by Google

largeur et la hauteur de la stèle mesurée au-dessus du sol, ce qui est contraire aux règles les plus constamment suivies par les constructeurs antiques.

Mais je crois que, pour avoir l'explication de cette anomalie, il suffit de comparer à notre stèle d'autres monuments du même genre portant gravées en lettres grecques des inscriptions dites celtiques, notamment la stèle votive de Notre-Dame de Laval (commune de Colias [Gard]) et la stèle funéraire de Calignier (commune de Nimes).

Je suis frappé de trouver, comme caractères communs à ces trois petits monolithes : 1° une sorte de base plus ou moins bien équarrie, sensiblement plus large que le reste ; 2° une partie taillée et lisse dont la largeur est toujours égale à 1 pied gaulois 12 pouces) moins 2 ou 3 pouces. J'en conclus que, dans la région de Nimes, on extrayait, pour les sépultures et pour les ex-voto de la population gauloise, des pierres en forme de piliers qui, prises en carrière, simplement équarries, avaient une largeur censée suffisante pour qu'on pût en tirer, après la taille, une stèle de 1 pied de large. Aussi le tailleur de pierre fixait-il les dimensions verticales de son monument proportionnellement à cette largeur de 1 pied, en quelque sorte réglementaire; mais la pierre pouvait être mal équarrie et, dans ce cas, la taille la réduisait forcément à une épaisseur un peu moindre qu'il n'eût fallu. De là le léger défaut de proportion que nous retrouvons aujourd'hui.

Restituez par la pensée aux stèles en question les 2 ou 3 pouces indûment rognés. Toutes les trois auront 1 pied de large, ou 12 pouces, et le rapport de cette dimension à la hauteur au-dessus du sol apparaîtra aussitôt, simple et précis. Ce sera trois quarts pour la stèle de Calignier, haute de 16 pouces; ce sera un tiers pour celle de Notre-Dame de Laval et pour celle de Redessan, hautes l'une et l'autre de 36 pouces.

Une des particularités les plus intéressantes de notre petit monument est celle qui se remarque au sommet, sur le plan horizontal supérieur, où on a creusé une sorte de cuvette à fond

Digitized by Google

plat et de figure carrée dont les rebords, longeant les quatre arêtes terminales de la stèle, ont une largeur[1] de 1 pouce (0m,027). La profondeur de la cavité est de un quart à un tiers de pouce (de 6 à 9 millimètres à peu près), avec une pente générale, minime mais sensible, allant de l'angle antérieur de droite à l'angle postérieur de gauche. Vers ce dernier point, le plus profond, on a creusé, à travers le rebord de derrière, un petit canal dont le seuil est un peu plus élevé que le fond de la cuvette. Le tout est évidemment disposé en vue de recevoir des libations.

Il existe certes, dans nos musées, bon nombre de monuments funéraires qui affectent la forme générale d'un autel; mais l'absence de certaines parties essentielles prouve qu'ils n'en ont jamais rempli l'office. Je remarque cependant qu'une stèle funéraire trouvée à Fourques (Gard) est décorée du nom d'autel — *ara* — dans l'inscription qui l'accompagne[2], et que certaines épitaphes dites celtiques portent, si je ne me trompe, la mention formelle de libations répandues sur la pierre du tombeau.

Quoi qu'il en soit, la stèle funéraire de Redessan était bien un autel au vrai sens du mot, et son genre de construction, malgré sa simplicité un peu primitive, ne laisse pas d'être ingénieux et instructif. Ainsi, lorsqu'on versait des libations sur cette tombe-autel, on pouvait les renouveler ou les prolonger à volonté : il restait toujours la même quantité de liquide au fond de la cuvette, tandis que le trop-plein s'écoulait par le petit canal et se répandait sur le sol derrière le monument. Celui-ci est si bien conservé, dans ses moindres détails, que s'il se rencontrait aujourd'hui quelque dévot attardé du paganisme gaulois, il lui serait facile d'y accomplir encore les cérémonies de son culte.

L'inscription, comme je l'ai déjà dit, occupe une seule ligne

1. Y compris la moitié du talus. Voir l'observation consignée dans l'avant-dernière note.

2. *Corp. inscr. lat.*, t. XII, 839; cf. 1205, 1911, 2003, 5294.

Digitized by Google

sur l'une des faces de la stèle. Elle est en caractères grecs, et ne contient que ce simple mot :

Elle a été gravée avec soin; mais un manque général de fermeté et de précision dans le trait, la gaucherie de certains contours, la dissymétrie des barres du T, dénotent une main inexpérimentée.

Une remarque plus importante, c'est que la forme lunaire des Є, le prolongement de la boucle du P jusqu'à la haste, le grand développement des barres obliques du K qui atteignent, en haut et en bas, le niveau des autres lettres, ne peuvent appartenir qu'à une basse époque.

Il est assurément délicat de spéculer sur de tels indices ; mais je suis sûr de ne pas me tromper de beaucoup en affirmant que l'inscription n'est pas antérieure à la dernière moitié du IIe siècle de notre ère. Je n'en concluerai pas moins tout à l'heure qu'elle appartient à la catégorie de celles qu'on est convenu d'appeler celtiques; et, s'il reste encore quelques savants persuadés qu'il convient d'attribuer aux inscriptions ainsi dénommées une très haute antiquité, antérieure même à la conquête, je me permettai de signaler à leur attention un fait significatif qui pourra gêner leur théorie : l'urne cinéraire et les tuiles trouvées au pied de la stèle de Redessan n'ont rien de commun avec la céramique des anciens Gaulois qui se reconnaît, sans méprise possible, à des caractères si nettement accentués; elles sont de fabrication gallo-romaine.

Comme la plupart des inscriptions funéraires « celtiques », celle de Redessan atteint les dernières limites de la concision. On n'y trouve ni formule religieuse ou autre, ni aucune espèce de renseignement accessoire : un nom propre au nominatif —

Digitized by Google

celui de la personne défunte — voilà tout. Et si ce nom est à terminaison insolite, il n'y a pas lieu de s'en étonner, car toutes les épitaphes « celtiques » jusqu'ici connues ne nous fournissent que des noms d'hommes. Or Κρειτε est un nom de femme.

Il rappelle, par sa consonance, toute une catégorie de noms propres féminins terminés en *-e*, génitif *-es*, qu'on rencontre un peu partout dans les inscriptions latines, mais nulle part peut-être en aussi grand nombre que dans la région de Nimes. Tels *Lade*, *Tyche*, *Philete*, et une foule d'autres.

Tous ces noms des inscriptions latines sont empruntés du grec, et il en est de même de Κρειτε, mis ici pour Κρήτη, qui n'est pas autre chose que le nom de l'île de Crète. La substitution de la diphtongue ει à l'η médial et l'abrègement de l'η final en ε tiennent à de simples particularités d'un dialecte populaire que je crois apparenté à l'ionien.

Qu'on ait pris un nom de lieu, Κρήτη, ou Κρεῖτε, pour en faire un nom de femme, rien de plus naturel et de plus commun. C'est ainsi que je trouve, dans les inscriptions latines de la Narbonnaise[1], des femmes qui s'appellent : *Asia* (5038, 5170), *Italia* (4161), *Nape* (5138), *Sige* (480), etc. Deux inscriptions de Nimes me fournissent le nom d'*Acte* (3853, 3371); une inscription de Beaucaire, dans le Gard, celui de *Calliopolis* (2832). Veut-on, pour se rapprocher davantage de notre Κρειτε, des noms d'îles voisines de la Grèce? Voici, à Beaucaire, une *Chio* (2826); à Nimes, une *Rhode* (3460), et trois ou quatre *Lade* (3700-3, 3832).

Signalons enfin, dans une inscription tracée à la pointe sur le mur d'une maison borgne de Pompéi, le nom d'une *Crete*[2] courtisane de bas étage qui est évidemment l'homonyme et la compatriote de la Κρειτε de Redessan.

On professe d'ordinaire qu'un nom grec, dans les inscriptions

1. Je place entre parenthèses, après chaque nom, le n° d'ordre du *Corpus*, t. XII.

2. *Corp. insc. lat.*, t. IV, n° 2178 *a*. Par suite d'une légère inexactitude de transcription, le mot *Crete* et le suivant se confondent et semblent n'en former qu'un, tandis qu'en réalité ils sont séparés par un point très nettement marqué dans le fac-similé, pl. XXXVI, 20.

Digitized by Google

des pays latins, n'implique pas, pour la personne qui le porte, une origine étrangère. C'est une théorie probablement juste dans certains cas; mais je ne pense pas qu'on puisse l'appliquer ici. La femme qui a été ensevelie à Redessan s'appelait Κρειτε — nous dirions aujourd'hui la Crétoise — parce qu'elle était née dans l'île de Crète.

Quelles que soient, en effet, les préventions contraires, il faut se pénétrer de cette idée que la population à laquelle nous devons les inscriptions « celtiques » comptait un certain nombre d'étrangers, notamment des gens venus des îles grecques; et c'est ce que je voudrais prouver par un exemple topique destiné à jeter un nouveau jour sur l'inscription de Redessan.

Il s'agit d'une autre inscription « celtique » trouvée à Cadenet (Vaucluse), et ainsi conçue[1] :

ΜΕΤΕΛ
ΑΙΟCΛΑ
Δ O C

Soit : Μετελαιος Λαδος.

On commettrait une grave erreur si l'on prenait ces deux mots pour de véritables noms propres personnels. Lorsque, en effet, dans les inscriptions de ce genre, un homme est désigné par deux noms dont l'un se termine en -ιος, celui-ci occupe toujours le second rang, jamais le premier. C'est une règle sans exception connue.

Aussi bien μετελαιος n'est-il qu'une forme, à peine corrompue, du grec μέτηλυς qui signifie « émigrant ou émigré ». L'échange des suffixes adjectivaux -αιος, -υς existe même en bonne grécité, et on trouve dans les poètes γλυκαῖος pour γλυκύς. Le second ε de μετελαιος, correspondant à l'η de la forme classique, provient, sans altération, du radical composé μετ-ελυθ qui a donné μετελεύσομαι, futur de μετέρχομαι, « passer d'un lieu ou d'un pays dans un autre ».

Quant à Λαδος, c'est un génitif dont il est facile de se rendre compte.

1. *Corpus*, t. XII, p. 137.

Digitized by Google

Il y avait dans la mer Égée, tout près de la côte asiatique, en face de Milet, une petite île que les Grecs appelaient Λάδη, génitif Λάδης. C'est ce même nom que je signalais tantôt comme nom de femme sous la forme *Lade*, génitif *Lades*.

Contrairement aux Gallo-Romains des inscriptions latines, qui se montraient si respectueux de la déclinaison grecque, les hommes des inscriptions « celtiques » ont modifié les désinences de leurs mots empruntés. Puisqu'ils ont écrit Κρειτε au lieu de Κρητη, ils ont dû abréger aussi toutes les finales analogues, écrire par conséquent Λαδε, et il est probable que cet ε, lettre brève et atone, se faisait à peine sentir dans la prononciation. Il devenait dès lors difficile de conserver à des mots comme Κρειτε, Λαδε, les désinences casuelles de la première déclinaison grecque : celles de la troisième s'imposaient en quelque sorte, et c'est pourquoi Λαδε a fait tout naturellement au génitif Λαδος.

Cette construction de μετελαιος avec un génitif de nom de lieu correspond à une tournure grecque toute semblable dont se sert, par exemple, Denys le Périégète (v. 689) lorsque, parlant des habitants de la Colchide, qu'il fait venir d'Égypte, il les qualifie de μετήλυδες Αἰγύπτοιο.

Il faut donc traduire le μετελαιος Λαδος de l'inscription de Cadenet par « L'émigré de Ladé »[1]. Et l'équivoque, cette fois, n'est pas possible : il s'agit bien d'un véritable étranger, d'un individu originaire de l'île de Ladé qui est passé en Gaule. C'est ce qui m'autorise à croire que les Ladé de Nimes sont venues du même pays, et que la Crétoise de Redessan est venue de l'île de Crète.

Je prévois ici une question embarrassante. A Cadenet comme à Redessan, pourra-t-on me dire, les caractères gravés sont grecs, les mots sont grecs, ou peu s'en faut, les personnages eux-mêmes sont grecs. Que reste-t-il de celtique?

Il faut se contenter de répondre pour le moment que si nos

1. Deux pieds figurés au-dessous de l'inscription me semblent avoir été mis là pour symboliser l'idée de marche et de passage d'un lieu à un autre contenue dans le mot μετελαιος. L'écriture égyptienne possède justement un signe idéographique de forme analogue qui a le même sens.

Digitized by Google

deux inscriptions renferment une forte dose d'éléments étrangers, elles ne s'en rattachent pas moins, par des analogies et des ressemblances indéniables, à toute une catégorie déterminée de documents épigraphiques dont les uns sont écrits en caractères grecs, les autres en caractères romains, et que l'on décore tous habituellement du titre de celtiques. Cette appellation, dont j'ai été obligé de me servir faute de mieux, est-elle bien exacte et résisterait-elle à une étude complète et méthodique du sujet? Je ne le pense pas; mais, ce qui me paraît hors de doute, c'est que tous les textes dont il s'agit et tous les monuments où ils figurent ont des traits communs de physionomie, quelque chose comme un air de famille, de sorte qu'il est toujours facile de distinguer d'une inscription grecque ou latine ce qu'on appelle à tort ou à raison une inscription celtique.

Les Grecs, selon le mot juste et pittoresque de M. Reinach, laissent bavarder la pierre. S'aviserait-on d'en dire autant des hommes qui ont composé les épitaphes du Ladéen et de la Crétoise?

G. Maruéjol.

Digitized by Google

LES

PRÉTENDUES NOTATIONS PYTHAGORIENNES

SUR L'ORIGINE DE NOS CHIFFRES

I

Il semble de tradition, même chez les érudits les plus consciencieux, que s'ils ont l'occasion de parler des Pythagoriens, il leur soit permis d'oublier qu'il y a une méthode en archéologie, des règles de critique en fait d'histoire.

Nulle part, sans doute, la condescendance pour des légendes sans fondement réel ne s'est mieux accusée que dans les débats relatifs à l'origine de nos chiffres modernes, mais nulle part aussi le préjugé qui semble autoriser l'attribution de l'invention de ces chiffres aux disciples plus ou moins directs du Maître de Samos, n'a été exprimé avec plus de netteté que par Vincent, dans un article publié il y a déjà près d'un demi-siècle [1].

Tant que ce préjugé subsiste et qu'il contribue à obscurcir une question déjà suffisamment complexe par elle-même, il est indispensable de le combattre tout d'abord, d'autant plus que, jusqu'à présent, il a été plus ou moins respecté par ceux-là même qui se sont catégoriquement prononcés pour l'origine indo-arabe de nos chiffres.

Je remonte donc à cette thèse soutenue par Vincent et d'après laquelle les Pythagoriens auraient possédé un symbolisme hiéroglyphique très développé au moyen duquel ils auraient exprimé les notions les plus diverses et dont il nous serait parvenu deux débris, le système de nos chiffres d'une part, et de l'autre,

1. *Des notations scientifiques à l'École d'Alexandrie* (*Revue archéol.*, 1846).

Digitized by Google

celui de la notation musicale grecque que leur attribue Aristide Quintilien.

A l'appui de cette thèse, Vincent a cité, comme principal argument, un passage de Modératus de Gades dans Porphyre (*De vita Pythagoræ*, 48). On ne peut que s'étonner, en se reportant à ce passage, d'y voir exposé un ordre d'idées tout à fait différent; mais il ne sera pas inutile de donner la traduction, puisque c'est là, en somme, l'unique texte ancien qui ait pu être invoqué dans l'objet :

« Quant à la science des nombres, voici pourquoi ils s'y appliquèrent, comme l'a dit, entre autres, Modératus de Gades qui a formé, avec une grande intelligence, un recueil de leurs opinions en onze livres. Comme ils ne pouvaient, dit-il, exprimer clairement par le langage les premières idées et les premiers principes, à cause de la difficulté qu'il y a à les concevoir et à les expliquer, ils eurent recours aux nombres, pour avoir un procédé d'enseignement avec des signes commodes, imitant en cela les géomètres et les grammairiens. Car lorsque ceux-ci veulent enseigner les lettres et leurs propriétés, ils ont recours aux caractères et, pour commencer, disent que ces caractères sont les lettres elles-mêmes; mais plus tard ils enseignent qu'en fait les caractères ne sont pas les lettres [1] elles-mêmes, mais qu'ils procurent la notion des lettres véritables. De même les géomètres, ne pouvant exprimer par le langage des formes incorporelles, ont recours à des tracés de figures et disent par exemple que ceci : Δ est un triangle ; ils n'entendent pas par là que le triangle est l'objet qui tombe sous le sens de la vue, mais qu'il lui est pareil et que cet objet procure la notion du triangle. De même pour les premières raisons et les premières idées, les Pythagoriens, ne pouvant exprimer par le langage des principes incorporels, eurent recours aux nombres pour les rendres manifestes... »

On reconnaît clairement dans ce passage une tradition authen-

1. Le mot grec στοιχεῖον, que je traduis par *lettre*, signifie, comme on sait, *élément*. Modératus entend donc par là l'élément idéal du langage, à distinguer de la lettre-caractère.

Digitized by Google

tique, en ce sens du moins qu'elle est d'accord au fond avec ce qu'Aristote nous rapporte sur l'usage ontologique que les Pythagoriens ont fait des notions des différents nombres; mais Modératus n'indique nullement qu'ils aient joint à leurs spéculations un symbolisme secret; au contraire son langage doit faire exclure cette idée.

Que les Pythagoriens, anciens ou nouveaux, se soient complu à des allégories, les unes profondes, les autres passablement puériles, nous le savons de reste; qu'ils aient eu des symboles secrets, nous pouvons l'admettre sur la foi de Lucien[1]. Mais si leur pentagramme voulait dire « santé » pour les initiés, ce n'était pas en tout cas un caractère conventionnel, mais bien une figure géométrique possédant par elle-même une signification propre.

C'est précisément sur ce point que doit porter le débat, par cette raison surtout que l'emploi en écriture de caractères purement conventionnels autres que les lettres semble avoir été absolument étranger, non seulement aux Pythagoriens, mais aux Grecs en général, avant une période très éloignée de l'âge classique.

Les signes, dits hiéroglyphiques, qui sont assez fréquents dans les manuscrits grecs, doivent, en effet, se diviser en trois classes, en mettant d'ailleurs à part, bien entendu, ceux qui ne sont proprement que tachygraphiques :

1° L'*idéogramme* proprement dit, où l'objet désigné se trouve représenté plus ou moins exactement, mais sous une forme nettement reconnaissable. Ainsi, au lieu d'écrire le mot τετράγωνον (carré), on dessinera un carré. Des signes de ce genre ont sans doute été employés comme abréviations de très bonne heure; j'ai à peine besoin de rappeler qu'en général les véritables hiéroglyphes égyptiens sont primitivement des idéogrammes purs. Quelques-uns, par exemple celui qui signifie *eau* (deux lignes sinueuses superposées), peuvent avoir été empruntés par les

1. *Pro lapsu in salut.*, 5.

Digitized by Google

scribes grecs, mais ceux-ci ont pu, tout aussi bien, les adopter d'eux-mêmes.

2° D'autres signes représentent également, d'après leur figure, un objet plus ou moins aisé à reconnaître, mais la convention leur attache, par allégorie, un sens différent; j'appellerai ces signes des *allogrammes*. Je me contenterai, pour le moment, de faire remarquer qu'originairement les caractères de l'écriture, s'ils dérivent des signes phonétiques de l'ancienne Égypte, étaient de véritables *allogrammes*, puisqu'ils désignaient par convention non pas l'objet figuré, mais le son principal dans le nom de cet objet.

3° Tout système régulier d'allogrammes doit pouvoir être déchiffré; la convention qui lui sert de base ne peut en effet être arbitraire et, avec des éléments suffisants, on arrive à la déterminer. Mais il est une troisième classe de signes qui par eux-mêmes n'éveillent au contraire aucune idée spéciale, qui paraissent imaginés par la pure fantaisie et ne peuvent être compris que par les initiés auxquels ils ont été enseignés; je les désignerai par l'expression de *mystogrammes*. Tels nous apparaissent, en réalité, nos chiffres modernes, si on les considère sans parti pris.

Nombre de signes, primitivement *allogrammes*, mais ne faisant pas partie d'un système, se sont successivement déformés et il est souvent difficile de les distinguer des vrais *mystogrammes*. On peut à cet égard faire usage de la remarque que ces derniers signes, ne figurant pas des objets réels, ont naturellement des tracés qui rappellent les *ductus* de l'écriture, sans pouvoir toutefois être confondus avec les lettres.

On rencontre dans les manuscrits grecs de véritables *mystogrammes*; en examinant la table des abréviations dans la *Griechische Paläographie* de Gardthausen, on peut d'ailleurs se convaincre qu'ils ne sont pas exclusivement employés pour des expressions de langages techniques spéciaux; mais ces signes sont très rares; ils sont isolés et ne font nullement partie de systèmes même particuliers; enfin, on n'a jusqu'à présent aucun indice dénotant leur antiquité.

Digitized by Google

Les papyrus non encore déchiffrés peuvent sans doute, à cet égard, nous apporter des révélations inattendues; mais on doit s'abstenir de toute conjecture qui n'est point fondée sur un document positif. Il est au contraire un fait bien constant, c'est qu'en dehors des idéogrammes proprement dits, les Grecs ont, de très bonne heure, employé les allogrammes; mais ce que je voudrais faire particulièrement ressortir, c'est qu'ils ont eu à cet égard une propension toute spéciale à se servir des lettres mêmes de leur alphabet.

Je citerai tout d'abord leur notation musicale, prétendument pythagorienne; je reviendrai sur cette notation dans un article postérieur; pour le moment, je me contenterai de dire qu'elle est, sans conteste, composée avec des lettres; toutefois comme les vingt-quatre caractères de l'alphabet grec étaient insuffisants, on a eu recours à des accentuations, à des retournements, à des renversements, et pour la notation instrumentale, c'est un alphabet ancien qui domine [1].

En second lieu, je signalerai le système de numération écrite des Grecs, constitué, comme l'on sait, avec les lettres de leur alphabet, complété par trois caractères obsolètes. C'est encore là un système d'allogrammes, puisque les lettres, au lieu d'avoir leur signification vocale ordinaire, désignent des nombres différents d'après leur rang. On sait également que ce système a remplacé un mode de numération écrite antérieur, beaucoup plus imparfait, où l'unité [2] était représentée par l'I et les nombres *cinq*, *dix*, *cent*, etc., par les initiales de leurs noms grecs (*allogrammes*). Mais il est à remarquer que la date du système perfectionné est beaucoup plus récente qu'on ne l'admet d'ordinaire; il apparaît en effet, pour la première fois, sur des monnaies de

1. Si Vincent a voulu rapprocher des figures de certaines notes les mystogrammes cabalistiques des planètes, il n'a pas, pour cela, mis en doute l'origine alphabétique de ces figures. Les rapprochements en question ne serviraient donc qu'à expliquer les dits mystogrammes; mais ils sont loin d'être décisifs à cet égard.

2. Cette représentation est si naturelle et si commune qu'on peut l'assimiler à un idéogramme.

Digitized by Google

Ptolémée Philadelphe, vers 266 avant J.-C., et l'ancien mode a continué à être exclusivement employé dans les inscriptions pendant près d'un siècle.

Le système classique de numération écrite des Grecs doit donc avoir été imaginé seulement à Alexandrie, précisément vers l'époque où l'on voudrait placer l'invention de nos chiffres par les Pythagoriens, car on n'ose plus guère, et pour cause, remonter plus haut.

Mais, à cette époque, il n'y avait plus de Pythagoriens; il n'y avait que les faussaires alexandrins qui se sont complu à forger tant de documents relatifs à la vieille école italique. Lettrés au reste assez adroits à tous égards et tout à fait dans le mouvement, s'ils trouvaient avantageux de faire courir leurs fantaisies sous le couvert de noms légendaires, ils n'étaient pas gens à tenir sous le boisseau une invention plus ou moins commode; celle qu'on leur suppose se rapporterait (vu le défaut du zéro) à des calculs sur l'abaque; improbable dans sa forme de mystogrammes, elle l'est aussi dans son principe, à une époque où la logistique vulgaire n'était nullement en honneur; ils auraient plutôt fait gloire à Pythagore de l'invention du mode savant de numération par les lettres; mais ils ont préféré la faire remonter jusqu'à Palamède [1].

Comme dernier exemple de la tendance des Grecs instruits à employer comme *allogrammes* les lettres de leur alphabet, je mentionnerai leurs symboles correspondant à nos signes algébriques.

Ces symboles sont purement et simplement des initiales, sauf deux, l'un pour le mot ἀριθμός (nombre, en particulier la première puissance de l'inconnue), l'autre pour λείψει, qui a la signification de notre *moins*.

On a beaucoup discuté sur l'origine de ces deux signes, mais je pense qu'il faut n'y voir que des formes de lettres obsolètes.

1. Voir ma *Notice sur les deux lettres arithmétiques de Nicolas Rhabdas*, p. 19 (extrait des *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXXII, 1886).

Digitized by Google

Je ferai remarquer tout d'abord que l'usage de lettres de ce genre était familier aux géomètres pour désigner des points de figures quand l'alphabet ordinaire ne suffisait pas[1].

Le signe de λείψει, qui, dans les meilleurs manuscrits de Diophante, est ⋔, figure très nettement une des formes archaïques du *sanpi*, qui a d'ailleurs peut-être été choisie parce qu'elle pouvait être également prise pour un monogramme du λ, du ψ et de l'ι.

Quant au signe d'ἀριθμός, il se rencontre dans les manuscrits grecs sous trois formes essentiellement distinctes : l'une ϙ est l'ordinaire, mais ne se trouve pas dans les manuscrits de Diophante ; elle semble dérivée du *coppa* ϙ. Des deux autres, la première, ϛ, est exclusivement employée dans la première partie des manuscrits prototypes de Diophante et est probablement assez semblable à celle dont se servait cet arithméticien ; la seconde, ϟ, est au contraire usitée dans la seconde partie des mêmes manuscrits et doit représenter une forme plus communément employée à l'époque où fut écrit l'archétype de nos textes actuels (vers le VIIIe siècle).

Il est à remarquer au reste que le copiste de cet archétype a généralement résolu l'abréviation dans la première partie du texte et qu'il en a assez souvent modifié la forme (en S) dans les endroits où il l'a laissée.

En présence de ces divergences, on doit, ce me semble, conclure que les anciens géomètres ont concurremment employé comme abréviation d'ἀριθμός, les *épisèmes* ς et ϟ, sous des formes obsolètes et différentes par là même de celles qu'ils donnaient à ces *épisèmes* en tant que signes numéraux ; le troisième *épisème* leur servait, dans les mêmes conditions, pour remplacer le mot λείψει. Pour le reste, ils se contentaient des caractères ordinaires.

1. On peut en voir divers exemples dans les éditions critiques d'Archimède et d'Euclide par Heiberg.

Digitized by Google

II

Ainsi aucun document authentique ne peut nous faire conjecturer que des *mystogrammes* analogues à nos chiffres aient été employés par les Grecs de l'antiquité ; tous les témoignages concordent pour nous indiquer un tel emploi comme essentiellement contraire à leurs habitudes.

On peut à la vérité prétendre que nos chiffres sont de fait originairement des idéogrammes ; qu'ils dérivent de l'assemblage de points en nombre déterminé, réunis par des traits de plume. C'est ce qu'a récemment essayé de faire M. G. Dumesnil dans cette *Revue* même [1]. Mais il n'a pas tenu compte d'une des principales conditions du problème ; c'est qu'il n'y a pas à partir de la forme de nos chiffres, mais bien de celle des *apices* du moyen âge, puisque leur dérivation de ces caractères est établie historiquement. En se posant ainsi la question, il eût dû, incontestablement, abandonner son idée.

Remontons donc à ces *apices* qui apparaissent pour la première fois dans des manuscrits d'une *Geometria* qui porte le nom de Boèce, mais qui est très certainement l'œuvre d'un faussaire postérieur à Gerbert [2]. C'est dans le texte de cette *Geometria* que se trouve le célèbre passage, seul fondement effectif de la légende de l'origine pythagorienne.

« Pythagorici vero, ne in multiplicationibus et participationibus et in podismis aliquando fallerentur, ut in omnibus erant ingeniosissimi et subtilissimi, descripserunt sibi quandam formulam, quam ob honorem sui præceptoris mensam Pythagoricam nominabant, quia hoc, quod depinxerant, magistro præmonstrante cognoverant : a posterioribus appellabatur abacus. »

1. *Note sur la forme des chiffres usuels* (*Revue archéol.*, 1890, p. 342 et suiv.).
2. Je crois absolument inutile de reprendre la démonstration, surabondamment faite par H. Weissenborn (*Die Boetiusfrage*, Halle, 1882), de la fausseté de l'attribution.

Digitized by Google

L'illustre Michel Chasles, destiné, comme on sait, à se laisser aussi, plus gravement encore, tromper par un faussaire contemporain, fut le premier à relever ce passage et à en arguer contre l'origine indo-arabe de nos chiffres. Son opinion eut une fortune qui n'est d'ailleurs pas surprenante à une époque où la question avait à peine été discutée; mais elle eut la chance de séduire en France Vincent, Th.-H. Martin, les seuls érudits qui aient eu chez nous quelque compétence; elle est encore, en Allemagne, soutenue, sauf quelques modifications, dans le meilleur ouvrage sur l'histoire des mathématiques, celui de Moritz Cantor.

Dans l'opinion contraire, qui était la seule courante avant Michel Chasles, et à laquelle on est obligé de revenir, après un long cycle de discussions, l'invention pythagorienne est une pure chimère. Voici d'ailleurs les faits constants :

Les formes de nos chiffres ne sont fixées à peu près que depuis le développement de l'imprimerie; auparavant elles ont singulièrement varié, mais (ce qu'on n'a pas assez remarqué) en se modelant toujours sur le caractère de l'écriture, pour chaque pays et pour chaque époque[1]. On remonte ainsi par des modifications successives jusqu'aux *apices* dits de Boèce. Ceux-ci ont une parenté incontestable avec les chiffres arabes occidentaux, dits *gobar*, déjà usités en Espagne au temps de Gerbert. Les différences, si frappantes qu'elles soient, s'expliquent suffisamment par la différence de l'écriture arabe et de celle des scribes du haut moyen âge.

Les *apices* dérivent donc des chiffres *gobar* ou ceux-ci des *apices*. On est d'accord sur l'alternative, mais on se prononce dans un sens ou dans l'autre, suivant qu'on admet ou non le témoignage de la *Geometria* du Ps.-Boèce. D'autre part les chiffres *gobar* ont une parenté également incontestable, malgré quelques différences, avec les chiffres des Arabes de l'Orient et ceux-ci, de

1. Cette remarque ramène à leur juste valeur les observations de M. Ch. Henry qui ne voit dans nos chiffres que des sigles abréviatifs des unités de nombre : *Sur l'origine de quelques notations mathématiques* (*Revue archéol.*, juin et juillet 1879).

Digitized by Google

leur aveu appuyé sur des témoignages précis, ont emprunté ces chiffres aux Hindous. Quant à ces derniers, on n'a rien établi jusqu'à présent de bien précis ni sur la forme originaire de leurs chiffres, ni sur l'époque à laquelle ils en ont été en possession. Ils semblent bien toutefois ne les avoir employés qu'après l'époque où ils ont été mis en rapport avec les Grecs, à la suite des conquêtes d'Alexandre.

S'il y a une méthode en archéologie, la question se trouve tranchée d'après cet exposé; quand la filiation de nos chiffres est régulièrement constatée d'époque en époque et de nation en nation, on n'a pas à tenir compte de l'assertion d'un faussaire écrivant dans un milieu où l'on pouvait avoir quelque vague notion qu'en thèse générale, la science des Arabes leur venait des Grecs, mais où on les confondait encore sous la dénomination commune d'idolâtres.

Si, au contraire, on se laisse aller à la légende, on peut faire toutes les hypothèses que l'on voudra; on peut notamment supposer que nos chiffres sont une invention antique, communiquée aux Hindous par les Grecs et rapportée en Occident par l'intermédiaire des Arabes, qu'elle eût été d'ailleurs complètement perdue ou qu'elle ait, au contraire, été obscurément conservée dans l'ancien monde gréco-romain.

C'est pour cela que j'ai essayé de combattre la légende elle-même et de montrer qu'elle est en désaccord complet avec la tradition authentique concernant les Pythagoriens, comme avec tout ce que nous savons sur les procédés d'abréviation des Grecs. Ajouterai-je que si l'on parle de néo-pythagoriens, on doit avant tout admettre, pour représenter les véritables, Nicomaque et Jamblique et qu'on trouverait à peine un nom à citer à côté de ceux-là? Or ce sont précisément des auteurs qui ont longuement et spécialement traité de l'arithmétique; s'ils avaient eu à signaler une invention singulière concernant la représentation des nombres, comment n'y auraient pas fait au moins une allusion quelconque?

Quant à l'hypothèse de la conservation en Italie, jusqu'au

Digitized by Google

IXe siècle de notre ère, d'une invention grecque relative au calcul, mais abandonnée dans son pays d'origine, cette hypothèse est absolument hors de toute vraisemblance, et pour lui donner un fondement quelconque, il faudrait, sans nul doute, des documents dont l'authenticité ne serait pas suspecte d'autre part.

Si quelque jour un papyrus nous montre des chiffres analogues aux nôtres, sans qu'aucune fraude puisse être constatée, la question changera de face ; pour le moment, elle doit rester décidée en faveur des Hindous.

III

J'ai cependant une remarque complémentaire à faire.

Je ne m'arrêterai pas aux noms mystérieux, *igin*, *andras*, *ormis*, etc., qui accompagnent d'ordinaire les *apices* dans les plus anciens manuscrits où ils se rencontrent, et pour lesquels Vincent a proposé des étymologies absolument fantaisistes. Ces mots restent et resteront probablement longtemps inexpliqués ; mais un point est évident à leur seul aspect ; quelle que soit leur première origine, ils ont été transcrits d'une langue orientale, et probablement par l'intermédiaire de l'hébreu ; ils constituent donc une preuve sérieuse que les *apices* ont été imités sur des chiffres arabes.

Mais je voudrais signaler une singulière inconséquence des partisans de la légende pythagorienne. Comme tout d'abord les *apices* n'ont été employés que sur l'abacus, sans le zéro, et qu'il est surabondamment prouvé que ce dernier signe, le plus important de tous par son rôle, a été enseigné à l'Occident latin par les Arabes, on est d'accord pour laisser aux Hindous la gloire de son invention, c'est-à-dire le seul point qui mériterait vraiment d'être disputé.

Or il est parfaitement établi que le zéro, sous sa forme circulaire caractéristique, a été employé par les Grecs dans leur numération sexagésimale, pour marquer une lacune dans la série de-

Digitized by Google

gré, minute, seconde, etc. Cet emploi du zéro remonte d'ailleurs à l'époque où les Alexandrins adoptèrent la numération sexagisimale pour les calculs astronomiques; on le trouve, par suite, dans les manuscrits d'Hypsiclès[1] qui vivait avant Hipparque (IIe siècle av. J.-C.). Or, le plus ancien ouvrage mathématique des Hindous, le *Sûrya-Siddhantâ*, est un traité d'astronomie et il est plein d'emprunts évidemment faits à la science grecque[2]. Il est dès lors légitime de supposer que les premiers mathématiciens hindous ont connu le zéro grec et qu'ils l'ont adopté en étendant son emploi à la numération décimale, ce qui a été, au reste, un progrès décisif.

Le zéro des Grecs n'était d'ailleurs pour eux qu'un *allogramme*, c'est leur *omicron*, initiale de οὐδέν, rien[3]. Mais la numération sexagésimale ne leur appartient nullement; ils l'ont bien certainement empruntée aux Chaldéens. Ceux-ci devaient donc avoir un zéro, quoique les assyriologues n'aient pas encore eu, que je sache, l'occasion de le constater; c'est une découverte qu'ils nous doivent; toutefois, la forme circulaire étant étrangère à l'écriture cunéiforme, le zéro chaldéen devait affecter une autre figure, tandis que le nôtre est bien resté à peu près sous celle que les Grecs avaient adoptée.

La remarque que j'ai faite n'exclut donc nullement la possibilité que d'autres signes servant de zéro aient été employés dans l'Extrême-Orient, même pour la numération décimale, avant toute communication avec les Grecs; c'est un point sur lequel on a quelques indices qui mériteraient d'être éclaircis.

Paul Tannery.

1. Le fait n'a pas été remarqué parce que Jacques Mentel, l'auteur de la version qui accompagne la seule édition du texte d'Hypsiclès (Bartholin, Paris, 1659), a pris ce zéro (o) pour la lettre numérale signifiant 70.

2. Les *Siddhantas* sont composés en vers : les nombres y sont énoncés à l'aide d'artifices particuliers, mais n'y sont nullement écrits en chiffres.

3. Ce qui n'empêchait pas qu'ils ne pussent le lire autrement. Comme le remarque Hultsch, ils devaient pour O Κριοῦ (O° du Bélier) énoncer ἀρχομένου Κριοῦ. On a, au reste, des exemples d'autres abréviations pouvant se lire de plusieurs façons différentes.

Digitized by Google

INVENTAIRE

DE LA

COLLECTION VISCONTI

CONSERVÉE A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(*Suite et fin*[1])

17

Monumenti Gabini et *Museo Pio-Clementino*.

Monumenti Gabini della villa Pinciana; texte. — Fol. 180. *Museo Pio-Clementino*; explication des planches et notes. — Fol. 245. « Progetto di continuazione dell' opera : *Il Museo Pio-Clementino*. — 246 feuillets.

18-21

Illustrazioni di monumenti scelti Borghesiani; explication des planches et notes.

Le volume 21 contient différents papiers et notes de Visconti relatifs aux collections de la Villa Borghese, parmi lesquels : « Importance de la totalité de la collection Borghese » (fol. 74); — « Bases de l'évaluation des antiques de la Villa Borghese » (fol. 76); — « Si les antiques de nouvelle acquisition seront placées dans le Musée Napoléon » (fol. 78); — Devis pour le transport de la collection (fol. 80); — « Resumé général des évaluations de la collection de S. A. S. le Prince Borghese » (fol. 88). — 284, 195, 391 et 146 feuillets.

1. Voyez la *Revue archéologique*, 3e série, t. XVII, (1891).

Digitized by Google

22-23

Catalogue des Antiques du *Musée du Louvre*.

I. Notices sommaires par Visconti, sur des feuilles à en-têtes imprimés : « Désignation des sujets, dimensions, provenances et bibliographie, observations et prix ». — Fol. 195. Antiquités égyptiennes. — Fol. 211. « Supplément général aux Catalogues des Antiques. » — Fol. 239. « Projet d'arrangement des salles des Antiques du Musée Royal. An 1816. » — Fol. 258. « Etat des objets provenant de la collection d'antiquités de la Villa Borghese, acquis par Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, qui sont expédiés pour la France, par terre, en deux convois. » — Fol. 260. Estimation sommaire des « Antiques de la Villa Borghese ». — Fol. 267. « Marmi antichi appartenenti al principe Albani, dei quali s'impradonirono i Francesi nell' anno 1798. » — 267 feuillets.

II. Tables, listes et notes diverses concernant le musée des Antiques du Louvre, parmi lesquels : « Bronzes antiques venant du cabinet de Brandebourg » (fol. 137); « Antiquités égyptiennes » du musée du Louvre » (fol. 145). — 271 feuillets.

24

« *Iconographie ancienne*, ou catalogues raisonnés de tous les portraits authentiques des personnages illustres de l'antiquité », par Ennius-Quirinus Visconti.

1re partie : Iconographie grecque. — 2e partie : Iconographie romaine. — 125 feuillets.

25

Iconographie ancienne. — 1re partie : *Iconographie grecque*. (Double de la première partie du volume précédent.) — Fol. 42. Notes et papiers divers relatifs à l'*Iconographie* : Minutes de dédicace à l'Empereur, etc. — Fol. 136. Minutes du texte de l'*Ico-*

Digitized by Google

nographie. — Fol. 236. « Supplément à l'*Iconographie grecque.* » — Fol. 265. Minute du supplément. — Fol. 283. Minute de la table qui suit. — Fol. 293. « Table alphabétique de tous les portraits... de l'*Iconographie.* » — 301 feuillets.

26-29

Minute du texte de l'*Iconographie romaine.*

I. Chapitre I, § 1-22. Romulus. — Q. Labienus Parthicus. — 241 feuillets.

II. Chapitre I, § 23-chapitre V. Cneus Domitius Ahenobarbus. — Lucius Mammus Maximus. — Feuillets 242-476.

III-IV. Minutes et notes diverses. — 215 et 176 feuillets.

30

Notes relatives aux planches de l'*Iconographie ancienne.* — Fol. 1. « Etat des dessins de l'Iconographie grecque. » — Fol. 125. « Projet des planches de l'Iconographie ancienne sauf amendements. » — Fol. 132. Notes de dessins à demander à Rome, ou obtenus de Rome; — à demander à Naples (fol. 152). — Fol. 160. État des « planches de l'Iconographie grecque, » avec les « noms des dessinateurs. » — Fol. 166. « Etat des dessins de l'Iconographie grecque, » avec les « noms des dessinateurs. » — Fol. 173. Notes diverses relatives aux planches de l'*Iconographie.* — Fol. 234. Listes de souscripteurs à l'*Iconographie ancienne* et de personnes à qui elle devait être distribuée[1]. — 241 feuillets.

31-34

Notes et extraits d'auteurs anciens classiques grecs et latins et d'ouvrages archéologiques, pour servir à des citations, etc.

1. La Bibliothèque nationale a récemment acquis un recueil de pièces relatives à l'*Iconographie ancienne* de Visconti : États des planches, comptes, distributions des exemplaires. Papiers du graveur Laguiche (204 feuillets in-fol.), classées sous le n° 6290 des nouvelles acquisitions françaises.

Digitized by Google

31. — 276 feuillets.

32. Fol. 34. Catalogue d'une bibliothèque [de Visconti?], suivi de différentes listes de livres. — Fol. 73. « Polyæni locus de Apollodoro Cassandriæ tyranno, *Stratag.* lib. VI, cap. 7, » par C.-B. Hase. — 249 feuillets.

33. Fol. 85 et 90. Copies de fragments de poèmes de Paul le Silentiaire et d'Agathias le Scholastique. — Fol. 94. Liste alphabétique (A-P) de livres [de Visconti?]. — Fol. 127. « Nota de' libri di E. V[isconti]. » — Fol. 143. « Supplenda ad descriptionem codicis Palatini Vaticani, membranacei, in-4°, n° 33. » — 186 feuillets.

34. Fol. 1. Listes et notes de livres [de Visconti?]. — Fol. 28. « Prime (*et* ottime) edizioni. Greci (*et* Latini). » — Fol. 54. Liste de statuaires grecs, avec indication de leurs œuvres (incomplète). — 106 feuillets.

35

Recueil de dessins de statues, bas-reliefs, vases, monnaies, pierres gravées et de gravures diverses. (In-fol. carré.)

Gravures : Fol. 2. Papyrus d'Herculanum, par C. Rosini (1810). — Fol. 7. « Bucher d'Ephestion » et « Char qui porta le corps d'Alexandre. » (Diod. Sic., XVII, XVIII.) — Fol. 22. « Plan [ms.] du cirque ou de la stade de l'ancienne Leptia. » — Fol. 93. « Les deux frontons du Parthénon dans l'état où ils se trouvoient en 1674. » — 93 feuillets.

Digitized by Google

APPENDICE

I

Viro celeberrimo Ennio Quirino Visconti
S. P. D.
Academiæ Berolinensis
classis philologica et historica.

Academia nostra, in cujus sodalitium adscriptum esse te, vir præstantissime, summopere lætamur, ante menses fere novem laborem suscepit non minimum, sed litteris, ut speramus, commodo haud exiguo futurum, ut inscriptiones græcas, quotquot comparari potuerint, et ineditas et editas in unum corpus conjungendas suisque sumptibus excudendas curarit. Quam operam quum prioribus temporibus unus et alter præstare voluisset, adhuc nemo extitit, qui non modo inchoaret, sed absolveret : nos, quibus nec vires neque opes desunt, si modo doctorum studiis adjuti fuerimus, rem satis quidem arduam ac difficilem perfecturos esse affirmare bona fide possumus. Totum autem negotium ab Academia quinqueviris mandatum est, qui per quadriennium aut quinquennium laboribus conjunctis, partim in materia omni et supellectili congerenda, partim in commentariis notisque scribendis occuparentur, Philippo Buttmanno, qui classi nostræ est ab epistolis, et sociis Friderico Schleiermachero, Georgio Bart. Niebuhr, nunc regio ad Pontificem Maximum legato designato, Augusto Böckhio et Imm. Bekkero. Et Bekkerus, quum Parisiis degeret Fourmontianas etiam inscriptiones nobis comparavit, quæ ob levem fraudis suspicionem nimium a doctis contemnuntur, quum tamen certe maxima ex parte, ne dicamus omnes, et sua se præstantia tueantur, et peregrinatorum post Fourmontium in Græcia versatorum, Gelli-

Digitized by Google

maxime et comitum nuperrimis repertis satis superque defendantur.

Inscriptiones autem græcas conquisituris quis prius adeundus est quam tu, vir celeberrime, qui longo ex tempore in hac doctrina habitas, atque genus hoc litterarum ita locupletasti et in clara luce posuisti, ut tibi nemo præferendus sit? Qui præterea undique collectam penum non avarus custodis, sed humanitate eximia cum aliis communicare consuevisti? Atqui, quem cum aliis tam benigne egisse videamus, eum nobis, societate litteraria conjunctissimis, invidere quidquam velle, quid est quod arbitremur? Igitur rogamus te, vir celeberrime, ut opus nostrum, non alius rei cujusquam, quam litterarum promovendarum causa susceptum pro solita tua liberalitate ineditis, quos possides, græcis titulis augere ne dedigneris : in quibus numeramus etiam Orchomeniam illam nobilissimam inscriptionem Bœotica dialecto compositam, quæ ante annos fere centum in Meletii Geographia negligentius edita est; cujus te apographum accuratissime factum ex Anglia accepisse e libro nuperrime abs te emisso cognovimus. Id apographum ut quam primum tibi acceptum referamus, in votis est vel maxime quandoquidem qui Londini rem nostram curat, in transmittendo adhuc cunctantior reperitur.

Quod superest, sodalis carissime, Deum Optimum Maximum precamur pia mente, ut vitam viresque tibi quam diutissime conservet, quo pluribus ingenii tui monimentis studia antiquitatis venerandæ augeas et exornes doctosque demereas. Vale nobisque fave.

Scr. Berolini d. xxv. m. April. a. MDCCCXVI.

Regiæ Scientiarum Academiæ Borussicæ
classis philologica et historica.

BUTTMANN [1].

1. Bibl. nat., *Coll. Visconti*, vol. I, fol. 5-6.

Digitized by Google

II

Viro doctissimo ac celeberrimo Ennio Quirino Visconti
S. P. D. Augustus Böckh.

Academia litterarum Borussica ex litteris tuis, quibus apographum inscriptionis Orchomeniæ ad nos transmisisti, et humanissimis et nostri studiosissimis maximam percepit voluptatem, mihique hoc demandavit munus jucundissimum, ut tuæ tibi ergo nos voluntatis tam benignæ gratias agerem maximas. Etenim quum ego inscriptionibus colligendis præ ceteris Academiæ sodalibus operam dedissem, ac monumentum Orchomenium, quale apud Meletium extat, emendare et illustrare incepissem, idoneum visum est, ut per me maxime commercium epistolarum, quod a nobis oblatum tu accepisti humanissime, de inscriptionibus græcis posthac fieret. Quapropter, quum non solum textum tituli Orchomenii nobiscum communicare, verum etiam annotationibus tuis nos ditare benevole constitueris : ut ἀντίδωρον tibi qualecunque offeramus, haud abs re videtur esse, si tibi animadversiones nonnullas in idem marmor perscribam : quas ut solita tua facilitate accipias, opto vehementer.

Apographum tuum, vir doctissime, quæ ego de conjectura in exemplari Meletiano emendaveram, plane confirmasse, est quod gaudeam : præterea vero initium inscriptionis, quod conjectando suppleri non poterat, jam nunc integritati restitutum esse, lætor magnopere. Quamquam autem apographum tuum Meletiano longe præstat, nonnulla tamen Meletius, quod marmor tum nondum tam detritum fuisse videtur, rectius legit, quod de notis maxime numeralibus dici potest. Priores numeros quum tuum apographum ita exhibeat (l. 12) :

M Ψ Ψ ΓΕ Ŧ ▷ I I I

Meletius ita descripsit :

M ⅃ Ψ ⊢E T ▷ I I I

In alteris tuum habet (l. 24) :

Π ΠΗΕ ΗΕ ΗΕ ΓΕ Δ Δ I I I O H

Digitized by Google

Meletius autem :

ΩΠΗΕΗΕΤΕ ▷ ▷ ΙΙΙΟΗ

In quorum explicatione quum mihi abs tua sententia decedendum videam, liceat mihi ea huc transferre, quæ de iis excogitavi, ita tamen, ut paucis defungar, quum viro antiquarum litterarum peritissimo et acutissimo singula significasse sufficiat. Jam in eo abs te dissentio, quod in priori loco Μ et Δ μνᾶς et δραχμὰς explicas : constat enim Μ esse μυρίας (δραχμὰς) et Δ δέκα (δραχμὰς) : de quo, præter Taylorum ad *Marm. Sandw.*, dixere Maffeius *de sigl. gr.* et Corsinius *de not. gr.* Post myriadem autem initio horum numerorum positam inferri debebant millenarii, qui continentur siglis ΨΨ in tuo apographo, et ΩΨ in Meletiano. Etenim quum in aliis inscriptionibus græcis, maxime atticis, Χ sit χίλιας (δραχμὰς), licet in Orchomenio titulo littera χῖ vulgari forma (Χ) expressa sit, tamen in notis numeralibus ex usu prisco retenta est forma τοῦ χῖ antiquior Ψ, in tabula ærea Olympica, quam optime cognitam habes, et in ære Petilino obvia. Itaque ΨΨ sunt duo millia drachmarum, si tuum sequare apographum : non tamen dubito verius hac in parte Meletianum esse, in quo Ψ est χίλιας, Ω autem compositum ex Π et Ψ idem est quod Atticorum [χ], hoc est πεντακισχίλιας δραχμάς. Sequitur in tuo exemplari ΓΕ, apud Meletium ΓΕ. Proclivis et ipse eram ad eam explicationem, qua tu uteris, ut sit πεντήκοντα : neque tamen credo hanc satis defendi posse. Nam in hujusmodi ratione numeros scribendi, quæ est in marmore nostro, Atticæ prorsus simili, πεντήκοντα esse debet [Δ] : itaque mihi plane persuadeo in marmore fuisse ΗΕ, ἑκατόν, quod etiam de lin. 24 statuo. Quod subsequitur Τ sive, ut apud Meletium Τ, fuit haud dubie Ρ, hoc est Ρ Atticorum; nam quum in hoc marmore pro Δ sit ▷, necesse est pro Ρ scribi Ρ, quinquaginta. Superest ▷ΙΙΙ, atticis ΔΗΗΗ, drachmæ XIII. Itaque prior numerus totus est :

ΜΩΨΗΕΡ▷ΙΙΙ, sive 16163 drachmæ.

Convertor ad alterum. Prima sigla apud te est Π, apud Meletium Ω. Iterum vides siglam Atticæ [χ] convenientem πεντακισχί-

Digitized by Google

λιας; nam istud quidem Π nihil significare potest, nisi *quinque*. planeque alienum ab hoc loco est. Sequuntur jam *centenarii* ut optime intellexisti; horum tamen ultimum statuo esse illud ΓΕ, quod muto in ΗΕ. Dicas ΓΕ æque bene posse *quinquaginta* esse, ac ΗΕ *centum* : sed multum mihi videtur interesse. Si ΗΕ est ἑκατὸν, ad eandem normam πεντήκοντα fuerit ΡΕ, non ΓΕ; et ΓΕ (pro Π) esse debebat πέντε. Ac sane mirum videtur ἑκατὸν scriptum esse ΗΕ, non ut vulgo Η : causam tamen mihi videre videor. Centenarius exprimebatur meo judicio hac nota ΗΕ, ut distingueretur a nota Η aliam significationem habente, de qua statim dicam. Quippe ut tandem ad finem perveniam, post ⊳⊳III (23 drachm.) insertur ΟΗ, quod explicas *obolos duos*; mihi Ο non nomen obolorum est, sed numerus ipse, unus obolus : *duo oboli* significati essent sigla iterata ΟΟ, ut in marmore Chandleriano (II, 2) septem stateres Cyziceni sunt ΣΣΣΣΣΣΣ, et in Hesselii præf. ad Gud. Inscr. in inscriptione D. XI. invenitur, ΣΤΑΤΗΡΑΣ : ΣΣ, ΣΤΑΤΗΡΑΣ : ΣΣΣ, hoc est *duos* et *tres*. Ultima autem sigla Η mihi est ἡμιωβόλιον, quod atticis est Ↄ et C. Universum igitur hunc numerum, in tuo apographo quam apud Meletium auctiorem centenario, ita legendum arbitror :

ΔΠ ΠΗΕ ΗΕ ΗΕ ΗΕ ⊳⊳III Ο Η, 5823 drachm. 1 1/2 obol.

Addo pauca de contextu ipso. Vs. 4, non arbitror quadratarii vitium esse ΑΠΕΔΩΚΑ. Quidni enim quum quæstor alius sit, qui priorem summam a sese redditam Eubulo dicat, atque is qui alteram; alius etiam scriba priora verba a lin. 1. usque ad lin. 12. conceperit? Quod si hæc ab alio scriba concepta sunt, nihil mirum est differre in nonnullis hæc duo capita, potestque ἀπέδωκα prima esse persona : *Ego Anchiarus reddidi*. Mox, lin. 17, ΤΟ ΚΑΤΑΛΥΠΟΝ est τὸ κατάλοιπον. Nusquam Ι in Υ mutatur in inscriptione nostra : nam, lin. 28, haud dubie legendum ΦΕΛΑΤΙΗΙ, mutato Υ in Ι. Bœoti constanter pro diphthongis ΟΙ et ΩΙ dixerunt Υ. Insignis in hanc rem locus est Apollonii de pronomine, a collega nostro I. Bekkero editi, p. 364 B : Αἰσχλεῖς ἔμοι βαρέως, Βοιωτ εἰ διὰ τοῦ Υ ἐμύ (lege ἔμυ), συνήθως, καθότι καὶ τὸ

Digitized by Google

καλοὶ καλύ (κάλυ scribendum). Conf. p. 336 A. 4, p. 371 C. 2. Sed vice versa Υ in ΟΙ mutari non reperio. Itaque, vs. 26, ΜΕΝΟΙΤΑΟ mihi non est μηνυτοῦ, sed nomen viri est Μενοίτας Ἀρχελάου (filius) : neque in hoc vocabulo ΟΙ in Υ transmutatum est, quia nomen est Phocensis, non Orchemenii hominis. Ad illam autem permutationem τοῦ ΟΙ in Υ pertinet etiam illud ΤΥ ΕΧΟΝΤΕΣ, pro quo quum apud Meletium esset τὸ ἔχοντες, statim intellexi ΤΥ corrigendum esse. Etenim ad vocem ἔχοντες desideratur articulus, neque abesse ullo modo potest : pro οἱ prisca dialectus τοὶ, hinc Bœotorum τύ. Res perspicua ex inscriptione agonistica a Meletio publicata simul cum hac nostra, ubi hoc est initium : Μνασίνω ἄρχοντος ἀγωνοθετέοντος τὸν Χαριτείσιον ἀγῶνα Εὐκριόστω (corrige Εὐαρμόστω) πάντων ὃς (h. e. Πάντωνος) τύδε ἐνίκωσαν τὰ χαριτείσια. Τύδε est τοίδε, οἵδε, quorum jam nomina sequuntur. Insignis est ille titulus, ut plures alii ibi editi, quos si conferas, intelliges Orchomeniam esse etiam eam inscriptionem, quam tu in opusculo præstantissimo de Marmoribus Elgini, p. 141, n. XVI, edidisti, quamquam ea effugit Meletium.

Apollonii mentione injecta liceat mihi aliud ex eodem libro depromere, unde dialectus inscriptionis nostræ eximie illustratur. Nempe ΟΥ pro Υ dixisse Bœotos, pluribus ille locis significat, ut p. 324 B, p. 329 C. Effert Bœotorum τού, τούν, τούγα (σύ, σύγε), præterea, p. 382 B, οὐμίων (ὑμέων, ὑμῶν) enotavit, et, p. 355 C, ex Corinna extat πουκτεύϊ, ut codex optime pro πυκτεύει. Hæc tamen commutatio non admissa est in nominibus propriis, ut in Λυσιδάμῳ, Διονυσίῳ, etc., ut nominibus sua constaret ratio. Possem plura de dialecto commemorare, quam accuratissime examinandam duxi; sed duabus tantum animadversionibus defungar. Quod, lin. 36, in ΕΙΜΕΝ diphthongus ΕΙ non mutata in Η videtur, concedo iis posse exemplis defendi, quæ abs te allata sunt : suspicor tamen εἶμεν non ex εἶναι factum esse, sed ex altera forma ἦμεν passim obvia. Quæ, lin. 46, extat forma ΙΩΝΘΙ (ex ἔωσι, ὦσι), ea confert ad illustrandam lineam 35, ubi legendum ΑΠΟΔΕΔΟΑΝΘΙ, ut est apud Meletium. Nota forma ἔωντι, ἀποδεδώκαντι : hinc mutata tenui in aspiratam derivantur hæ Bœotorum formæ.

Digitized by Google

Omnino igitur, lin. 35, legendum, ἀποδεδόανθι τῇ πόλι τὺ ἔχοντες, etc., at explicandum ἀποδεδώκασι τῇ πόλει οἱ ἔχοντες.

Sed ne hæream in minutioribus, quandoquidem vela jam contrahenda sunt, de fine inscriptionis mutilo dicam, in quo aliam ac tu, vir præstantissime, viam secutus sum. Lin. 52, 53, tuum apographum exhibet hoc : ΔΡΑ.....ΤΑΣ ΜΝΑΣ ΕΚΑΣΤΑΣ, etc. Meletianum plenius : ΔΡΑΧΜΑΣ...ΤΑΣ, etc. Scribo δραχμὰς ΔΟΥΩ τὰς μνᾶς, etc. Ita marmor Corcyræum, quod primus edidit Montfaucon, *Diar. Ital.*, p. 412, sqq. pluresque posthac : μὴ πλείονος τόκου δανείζοντες ἢ δύο δραχμᾶν τὸν μῆνα ἕκαστον τὰν μνᾶν ἑκάσταν. Etiam illud ΜΕΙ, lin. 46, abs te feliciter restitutum, servavit Meletius, ut hoc loco litteras ΧΜΑΣ. Alter locus, qui quantum me exercuerit, dici vix potest, lin. 48 et 49, est : ΗΔΕΚΑΤΙΣ..... ΗΤΟΕΝΝΟΜΙΟΝ ΕΥΒΩΛΟΝ, etc. Ingeniosa profecto conjectura tua : aliam tamen ego tentavi, quam priusquam ponam, de fine et consilio tituli universi aliquid monendum videtur. Etenim video te in catalogo marmorum Elginianorum ita statuere, ut hæc inscriptio pactum contineat inter cives Elatienses et urbem Orchomeniorum, cui ab illis pascua locata sint. Ego prorsus contrariam amplector sententiam. Patet pascua ab urbe Orchomeniorum locari Eubulo Elatiensi : huic enim ab Orchomenia civitate tempus profertur (εἶναι προσδεδομένον χρόνον Εὐβούλῳ, etc.) : hic apud scripturarium (νομένην) Orchomeniorum profiteri pecus debet, quod ejus est, cui a civitate jus pascui conceditur, pro quo vectigal scripturario pendit. Varro de Re rustica : « Ad publicanum profitentur, ne si inscriptum pecus paverint, lege censoria committunt. » Quod quum ita sit, rem universam sic mihi fingo : Eubulus Elatiensis, homo privatus, sed locuples, populo Orchomenio pecuniam mutuam dederat, pignorique acceperat pascua : jam vero postquam æs omne ab Orchomeniis Eubulo redditum est, quum hic peterat, ut sibi liceret Orchomeniorum pascuis ut antea uti, concessum Eubulo est, ut in iis certum numerum pecorum pasceret, ita tamen ut profiteri pecus apud publicanum Orchomeniorum oporteret, cui pendere etiam vectigal solitum deberet. Vectigalis tamen mentio nulla facta est,

Digitized by Google

neque ea opus : neque enim id civitati debebatur, sed scripturario, qui id ex more ab Eubulo exigebat, quamvis nihil in decreto populi Orchomenii de ea re dictum esset. Hucusque nulla mihi objicitur difficultas : loci tamen mutili quæ sit sententia, ne hinc quidem intelligitur. Quod si nossemus quid sit ἐννόμιον, certius credo judicari posset : nunc præter conjecturam nihil relictum est. Ἐννόμιον autem primum putabam esse vectigal scripturario pendendum, ut ἐλλιμένιον est portorium : nihil tamen inde lucramur. Nunc arbitror esse τὸ ἐν νομῇ ὄν, *pecus quod est in pascuo*, et suppleo ἡ δὲ κά τις σουλάσῃ (συλήσῃ) Εὔβωλον τὸ ἐννόμιον, *si quis Eubulo pecus eripuerit per* σύλας. Notum est in Græcia jus συλῶν, sive *repressaliorum*, ut nostri dicunt : quod cum ab Orchomenio quodam posset contra Elatienses exerceri, cautum est, ne Eubulus posset damno affici; civitas igitur Orchomenia, abs qua sola civibus concedi jus συλῶν in extraneos poterat, obligatur, ne cui σύλας ab Eubulo capere permittat : quod si fecerit multam constitutam Eubulo solvere damnatus esto.

Forma **ΕΡΧΟΜΕΝΟΣ** pro Ὀρχομενῷ in nostra inscriptione obvia sane memorabilis est. Quod attinet ad nummos, ex marmore nostro jam patet, Orchomeniorum esse eos, quos descripsit Eckhelius, Doctrina numorum, t. II, p. 196; sed ipse haud felicius explicuit quam priores. Alter est musei Cæsarei Vindobonensis argenteus, in quo clypeus Bœoticus et coronæ spiclæ inscriptum **ΕΡΧ**, alter Hunterianus cetero similis, in quo etiam disertius scriptum **ΕΡΧΟ**. Quum Pindarum nuper a me editum retractarem, in carmine Olympio XIV, quod ab ipso Orchomeniorum choro in urbe illa Bœotiæ cantatum est, miratus sum statim initio scriptum Ὀρχομενοῦ : mox vidi in codice Vaticano, cujus varietates lectionis habeo, exacte scriptum esse Ἐρχομένου. Idem olim lectum suspicor Isthm. I, ubi nunc est Ὀρχομενοῖο.

Inscriptionem Chæronensem, quam ex Clarkio nondum mihi viso commemoras, edidit jam Meletius, p. 341, ubi est **ΑΛΑΛΚΟΜΕΝΗΟΥ**. Ibidem extat alia Chæronensis ubi habes **ΜΗΝΟΣ ΘΗΛΟΥΘΙΟΥ**. Dialecti causa contuli etiam alias Bœoticas his Chæronensibus longe antiquiores, ut Sponianam Lebadiæ reper-

Digitized by Google

tam, *Misc. erud. antiq.*, p. 372, et Pocockianas ibidem repertas, p. 62, 2, 4. Maxime insignis autem, tum ob rem, tum ob sermonem visa est Thebana, ap. Pocock., p. 50, 13, quam a me emendatam apponam, omissis tamen ultimis, quæ correctionem certam non admittunt. Ea igitur sic legenda est :

ΘΕΟΣΤΥΧΑ.....ΟΤΕΛΙ
ΟΣΑΡΧΟΝΤΟΣΕΔΟΞΕ
ΤΟΙΔΑΜΟΙΠΡΟΞΕΝΟΝ
ΕΙΜΕΝΒΟΙΩΤΩΝΚΑΙΕΥΕ
ΡΓΕΤΑΝΝΩΒΑΝΑΞΙ
ΟΥΒΩΚΑΡΧΑΔΟΝΙΟΝΚΑΙ
ΕΙΜΕΝΓΟΙΓΑΣΚΑΙΓΟΙΚΙΑ
ΣΕΜΠΑΣΙΝΚΑΙΑΤΕΛΙΑΝ
ΚΑΙΑΣΟΥΛΙΑΝΚΑΙΚΑΓΓΑΝ
ΚΑΙΚΑΤΘΑΛΑΤΤΑΝΚΑΙΠΟ
ΛΕΜΩΚΑΙΡΑΝΑΣΙΟΣΑΣ
ΒΟΙΩΤΑΡΧΙΟΝΤΩΝΤΙΜΟΝ

etc. Explicationem non addo : moneo tantum, lin. 1, fortasse ΔΑΜΟΤΕΛ., aut ΙΣΟΤΕΛ. scribendum esse : Θεὸς τύχα notum ex aere Petilino, lin. 8., ἔμπασιν est ἔγκτησιν in ceteris hujusmodi monumentis obvium. Lin. 11. ΙΟΣΑΣ memorabile, ut ΙΩΝΘΙ in Orchomenia inscriptione ; est enim καί πολέμου καὶ εἰρήνης οὔσης. Pocockius quantopere omnia perturbaverit, si correctam a me cum apographo Pocockiano fœdissimo conferre velis, facile intelliges.

Sed nolo tibi, vir præstantissime, pluribus apponendis molestiam creare et patientia tua diutius abuti, præsertim quum mihi precandus sis, ut hæc qualiacunque, quæ muneris publici negotiis districtus αὐτοσχεδιαστὶ in chartam conjicere coactus eram, ne observato quidem ordine rerum certo, æqui bonique consulere pro tua benignitate velis. Simul dissertationem perexiguam (nam longiorem spatium excludebat) de inscriptione Fourmontiana ad te mitto, ut ex te comperiam, rectene auguratus sim necne : quæ enim in plagula his litteris addita nomine Rectoris et Senatus

Digitized by Google

Universitatis Berolinensis dicta sunt, me habent auctorem, cui, quod munere professoris eloquentiæ fungor, hujusmodi proœmia scribenda sunt. Postremo quod Academiæ nostræ tanta liberalitate promisisti, te etiam ceteras, quas habes, inscriptiones transmissurum, id, ut quamprimum facias, enixe petimus. Vale, sodalis carissime, nobisque favere perge.

Scr. Berolini d. XXVI. m. Julii a. MDCCCXVI [1].

1. Bibl. nat., *Coll. Visconti*, vol. I, fol. 8-10.

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE SAINT-JÉRÉMIE

A ABOU-GOSCH

OBSERVATIONS SUR PLUSIEURS MESURES DE L'ANTIQUITÉ

(*Suite*[1].)

II

PREMIÈRE PARTIE

Observations sur :

Le pied de $296^{mm},228 = \frac{1481,142}{5000}$;

Le pied de $292^{mm},571 = \frac{1462,857}{5000}$;

Le pied de $298^{mm},285 = \frac{596,571}{2}$;

Les pieds perses de 330 millimètres et 350 millimètres.

Les coudées perses de $585^{mm},142$ et de 864 millimètres.

La coudée perse de 520 millimètres.

Le pied de 297 millimètres $= \pi \times \frac{D}{8}$.

Le pied de $294^{mm},545 = 308,571 \times \frac{3}{\pi}$.

On a vu, dans le cours du précédent chapitre, comment nous obtenons, par des calculs très simples, les pieds de $296^{mm},2$, de $292^{mm},5$, etc., et comment ces longueurs justifiées par des étalons antiques retrouvés dans les fouilles de l'Italie se rattachent à certaines coudées dont ils sont les moitiés.

Les différences, qu'on remarque entre les résultats théoriques comme entre les étalons des musées italiens, se retrouvaient en France entre les pieds adoptés par chacune des provinces.

1. Voir la *Revue* de mars-avril 1892.

Digitized by Google

Ces différences ne sont pas dues à des altérations d'une seule et unique mesure originelle. Les pieds sont différents parce qu'ils doivent l'être, si l'on admet, comme nous la comprenons, la formation des coudées dont ils sont issus.

L'Alsace avait des pieds variant de 290 à 295 millimètres.

La Lorraine avait un pied de 292 millimètres; la Normandie, un pied de 298 millimètres qui s'écarte peu de la moitié d'une *petite hachémique*, coudée que les auteurs arabes mentionnent comme inférieure de 3 doigts à la *grande hachémique*.

Si de *658^{mm},285* on déduit 3/32, on trouve *596^{mm},571* pour la *petite hachémique*. La moitié de cette dernière, *298^{mm},285*, a formé les pieds de cette longueur qu'on rencontre en Europe et dans certains édifices de Rome antique.

Dans son *Étude sur les mesures de la Perse et de la Chaldée*, M. Marcel Dieulafoy a dit :

« En vain ai-je cherché à rattacher les deux étalons de Persépolis et de Suse. Ils sont différents, tout comme les anciens pieds bourguignon et languedocien. »

Ces deux pieds ont cependant une commune origine.

M. Dieulafoy évalue le pied de Persépolis à 330 millimètres et la coudée ouvrière à 550 millimètres. Nous retrouvons ici le pied royal de *329^{mm},142* et la coudée ouvrière de *548^{mm},571*. Le pied de l'apadâna de Suse est évalué par l'auteur à *350* millimètres et la coudée ouvrière à *583^{mm},3*.

Or, les deux mesures principales de la *cella* de l'apadâna sont *58^{m},50*; et *58^{m},57*, dont la moyenne *58^{m},535* nous offre encore l'exemple d'un monument tracé suivant un carré de 100 coudées.

58^{m},535 représentent 100 coudées de *585^{mm},35*. Cette longueur confirme celle que nous attribuons à la coudée royale assyrienne et perse, devenue, plus tard, la *grande hachémique* des Abbasides.

A Suse, comme à Persépolis, la coudée du roi est la même; elle vaut *658^{mm},285*.

Mais à Persépolis la coudée ouvrière sera *548^{mm},571* = 5/6 de la coudée royale; tandis qu'à Suse on la fera des 8/9 de la coudée royale.

Digitized by Google

Ce qui montre qu'en Perse une même coudée se divisait tantôt en six, tantôt en neuf parties :

$$\left.\begin{array}{l} 548^{mm},571 = 5/6 \\ 585^{mm},142 = 8/9 \end{array}\right\} \text{de } 658^{mm},285.$$

Il devient alors possible de rattacher le pied de Suse à celui de Persépolis, car le second vaut exactement 15/16 du premier.

La longueur du pied de Suse serait alors $351^{mm},084$.

Il représente 3/5 de $585^{mm},142$; mais il vaut aussi 8/15 de la coudée royale, et 3/8 d'une coudée de $936^{mm},224$ qui pourrait bien être la vare primitive de Valence, dont la longueur actuelle est de $930^{mm},3$ [1].

Trois mesures importantes sont à signaler parmi celles que M. Dieulafoy a relevées à Suse.

1°) La *cella* de l'apadâna de Suse mesure $58^{m},50$ sur $58^{m},57$ soit 100 coudées de 585 millimètres, et 100 coudées de $585^{mm},7$, ce qui donne une coudée moyenne de $585^{mm},35$.

2°) L'épaisseur des murs est de $5^{m},60$, ce qui fait .

10 coudées de 560 millimètres.
20 pieds de 280 —
16 pieds de 350 —
8 coudées de 700 —

3°) La *largeur totale* de l'apadâna est de $103^{m},18$, ce qui fait 120 coudées de $859^{mm},833$.

La *profondeur totale* est de $86^{m},44$, ce qui fait 100 coudées de $864^{mm},4$. La coudée moyenne aura $862^{mm},116$.

Avec une très légère correction aux chiffres de M. Dieulafoy, on démontre que les mesures de l'apadâna relèvent de la coudée royale assyrienne et perse de $658^{mm},285$, et d'une autre coudée de 648 millimètres dont l'origine est chaldéenne puisqu'on la retrouve parmi les dimensions du *pilier de Tello*. Cette dernière est encore, de notre temps, l'une des mesures principales de Constantinople.

a) Avec la coudée de $585^{mm},142 = 8/9$ de $658^{mm},285$, on trouve

1. Nous montrons autre part la véritable origine de la vare de Valence.

Digitized by Google

pour le côté de la *cella* de l'apadâna : 100 coudées de 585,^{mm}142 = *58*^{m},*514* au lieu de *58*^{m},*500*, une des mesures relevées.

b) Avec le pied de *351*^{mm},*084* qui vaut : 3/5 de *585*^{mm},*142*, 5/8 de *561*^{mm},*734*; 8/15 de *658*^{mm},*285*, on trouve pour l'épaisseur des murs de la *cella* :

$$\left.\begin{array}{rl} & \text{mm} \\ 10 \text{ coudées de} & 561{,}734 \\ 20 \text{ pieds de} & 280{,}867 \\ 16 \text{ pieds de} & 351{,}084 \\ 8 \text{ coudées de} & 702{,}168 \end{array}\right\} = 5^{m},617{,}34,$$

au lieu de 5^{m},60 relevés par M. Dieulafoy.

c) Avec la coudée de 864 millimètres qui est la vare de Séville et qui vaut : 21/16 de *658*^{mm},*285*; 4/3 de *648*^{mm}, on trouve :

120 coudées de 864 millimètres = *103*^{m},*68*;
100 coudées de 864 millimètres = *86*^{m},*40*,

au lieu de : 103^{m},18 et 86^{m},44 relevés par M. Dieulafoy.

La cote de profondeur est exacte, à 4 centimètres près.

Pour la largeur il a dû se produire une erreur de 50 centimètres dans la plantation; ce qui est fait pour surprendre, car nous supposons, à tort peut-être, que les ouvriers de Suse avaient, au moins pour les grandes mesures, hérité de cet esprit de précision que M. Oppert nous a montré chez les ouvriers de Ninive.

La coudée chaldéenne de *648* millimètres vaut 63/64 de *658*^{mm},*285*.

L'usage de la coudée de *585*^{mm},*142* est aussi certain que celui de la grande hachémique, car le pied d'Ammân en est les 3/8. Le pied de *292*^{mm},*571*, qui en est la moitié, existe au Musée de Naples; le pied de *365*^{mm},*714* = 5/8 de *585*^{mm},*142* a été constaté au Saint-Sépulcre de Jérusalem avec la cote *365*^{mm},*8* [1].

Enfin, les 3/4 de cette coudée, soit *438*^{mm},*857* se retrouvent rigoureusement appliqués à la hauteur du cône qui sert à engendrer le *qadah* du Caire. Des mesures *moyennes* relevées par Mahmoud-Bey, on déduit *439* millimètres pour la hauteur de ce cône.

C'est encore à la coudée de 585^{mm},142 que peut se rattacher

1. Le pied de Trente (Italie) vaut exactement 365^{mm},8.

Digitized by Google

celle de *520mm,125* constatée par M. Babin au tombeau de Nakhché Roustem.

520mm,125 valent 8/9 de *585mm,142* et 7/8 d'une coudée de *594mm,428*, faite de 2 pieds de *297mm,214*.

Deux coudées de 594mm,428 font : *1m,188,857* [1].

L'aune de Paris valait *1m,188,054*.

L'aune de *594* millimètres existe encore en Allemagne.

A Milan, l'aune valait 595 millimètres ou 2 pieds de *297mm,5*.

Les dimensions de l'apadâna de Suse nous conduisent à faire les rapprochements suivants :

a) Le côté de la *cella* de l'apadâna de Suse, avait *100 coudées* de	*585mm,142*	
b) La profondeur totale de l'apadana était de *100 coudées* de	*864*	»
c) Le diamètre de la rotonde du Saint-Sépulcre avait *100 pieds* de.	*365mm,714*	
ou *100 pieds* de.	*360*	»
selon qu'on tire le pied de la coudée d'Ammân ou de la coudée de *540* millimètres.		
d) La largeur du Parthénon d'Athènes était de *100 pieds* de	*308mm,571*	
e) La mosquée d'Omar à Jérusalem est inscrite dans un cercle dont le diamètre est de *100 coudées* de.	*540*	»
f) D'après Moudjir ed-Din, la longueur de la mosquée El-Aksa, à Jérusalem, est de *100 coudées* du roi, à la coudée de	*720*	»

en comptant *du parement intérieur du mur sud de la mosquée jusqu'à l'extérieur du mur nord.* C'est ainsi que s'exprime l'auteur, et c'est exactement ce que donnent à l'échelle les plans de M. de Vogüé et du capitaine Wilson.

1. Nous donnons autre part une valeur plus approchée de l'aune de Paris qui était en rapport avec la *brasse* de Rome.
L'aune de Paris est une coudée antique.

Digitized by Google

L'observation de Moudjir ed-Din suffirait presque, pour démontrer que le porche qui s'étend en avant de la façade d'El-Aksa est postérieur à la mosquée, puisque l'auteur le laisse en dehors de son évaluation.

La constatation des trois mesures : *540* millimètres — *360* millimètres — *720* millimètres, dans trois édifices bâtis aux VIIe et VIIIe siècles, est intéressante à signaler.

Ce nombre de *100 coudées* ou de *100 pieds* donné aux dimensions principales de certains monuments était donc une habitude générale de l'antiquité, puisque nous le retrouvons à Athènes, à Jérusalem et à Suse[1].

Cette cote d'ensemble, bien relevée, nous paraît être un moyen plus certain que les mesures de détail pour déterminer la valeur exacte de l'unité mensuraire.

On a vu qu'à Ammân l'une des grandes arcades nous a fourni $5^{m},49$ qui représentent 10 coudées de $548^{mm},571$ ou 25 pieds de $219^{mm},428$.

Quand on plante un édifice, on en trace exactement les contours extérieurs. C'est pourquoi les deux mesures de la *cella* de l'apadâna de Suse sont remarquables, et il n'est pas douteux qu'elles représentent 100 fois une coudée dont la longueur est comprise entre *585* millimètres et $585^{mm},7$.

Sachant que la coudée royale de Perse vaut $658^{mm},285$, il est facile d'en conclure le rapport 8/9 qui existe entre *585,142* et *658,285*.

L'origine des mesures de Suse et de Persépolis est la même.

C'est la coudée royale qu'on retrouve entière ou fractionnaire, à Ninive, à Persépolis, à Ammân, à Jérusalem, en Andalousie, et au Caire.

L'antiquité de la coudée de $585^{mm},142$ démontre celle du pied de $292^{mm},571$, qui en est la moitié.

Les légères différences qu'on constate dans les étalons de Naples ne sont donc pas à négliger ; car ces différences doivent être doublées si l'on veut remonter aux coudées d'origine.

1. On le retrouve encore au temple de Jupiter à Olympie.

Digitized by Google

Ce que nous disons là trouve pour ainsi dire sa sanction dans une remarque faite par M. Babin, ingénieur des ponts et chaussées et collaborateur de M. Dieulafoy, pendant son exploration en Perse.

L'étude très serrée que M. Babin a faite des mesures d'un tombeau perse, situé près de Nakhché-Roustem, l'a conduit à fixer l'unité de mesure à *520* millimètres. L'auteur se demande s'il n'estpas en présence de l'antique coudée de *525* millimètres, tout en insistant sur la moyenne obtenue par ses calculs.

Toutes les mesures de ce tombeau peuvent se subdiviser en septièmes. Ce qui suppose une coudée divisée en *28 doigts*.

En note M. Babin signale la découverte à *Assos* d'une coudée de marbre, *voisine* de la coudée royale d'Égypte. Cet étalon de marbre aurait donc moins de 525 millimètres.

Il pourrait avoir *520*^{mm},*126*,*8* et représenter 8/9 d'une des coudées de Suse.

La coudée d'*Assos* peut d'ailleurs se tirer de la coudée de Suse, de la coudée attique, ou d'une grande coudée de *936* millimètres qui nous donne peut-être la véritable valeur de la vare primitive de Valence[1].

1°) Rapportée à la coudée de Suse, celle d'*Assos* vaudrait *520*^{mm},*126* = 8/9 de *585*^{mm},*142*.

Elle vaudrait aussi 7/8 d'une coudée de *594*^{mm},*428* faite de 2 pieds de *297*^{mm},*214*.

Si l'on adopte *520* millimètres juste, qui est le chiffre de M. Babin, la valeur de ce pied serait *297*^{mm},*142*[2].

2°) Rapportée à la coudée attique la coudée d'*Assos* vaudrait *520*^{mm}, *714* ou 9/8 de *462*^{mm},*857*.

3°) Enfin comparée à la grande coudée de *936* millimètres la coudée d'*Assos* vaudrait rigoureusement *520* millimètres, moyenne fixée par M. Babin, ou 5/9 de *936* millimètres.

La coudée de *936* millimètres est en relation exacte avec celle

1. Nous donnons autre part la véritable valeur de la vare de Valence.
2. M. Babin a, en effet, relevé parmi les mesures du tombeau de Nakhché-Roustem un pied de 297 millimètres et une coudée de 594 millimètres.

Digitized by Google

de *864* millimètres, dont elle représente 13/12 et aussi avec celle de *648* millimètres.

Ce qui nous porte à supposer que la longueur primitive de la vare de Valence pourrait être *936* millimètres, c'est que *864* millimètres représentent la longueur de la vare de Séville. Celle de Cordoue et de la Vieille-Castille vaut *840* millimètres environ[1].

Toutes ces mesures sont antiques. Pour la coudée d'*Assos* on pourra opter entre *520*mm,*126* et *520* millimètres juste, à cause de leur relation avec les deux coudées principales de l'apadâna.

Les deux séries $\frac{936}{VIII}$ et $\frac{936}{IX}$ vont nous montrer la coudée de *520* millimètres, celle de *585* millimètres et le pied de *351* millimètres.

$\frac{936^{mm}}{VIII}$	$\frac{936^{mm}}{IX}$
I — 117mm	I — 104mm
II — 234	II — 208
III — *351*	III — 312
IV — 468	IV — 416
V — *585*	V — *520*
VI — 702	VI — 624
VII — 819	VII — 728
VIII — 936	VIII — 832
	IX — 936

Remarque :

936mm = 13/12 de 864mm = coudée de l'apâdana.
— = 13/9 de 648 = coudée de Constantinople.
— = 13/8 de 576 = coudée balady de l'Égypte.
— = 13/5 de 360 = pied royal d'Alexandrie.
— = 13/10 de 720 = grande coudée d'Alexandrie.

1. Nous donnons autre part des valeurs plus approchées de la vare de Valence et de la vare de Séville.

La coudée de 840 millimètres est encore rigoureusement celle dont on se sert à Madrid, à Jaën, à Ciudad-Real et aux Canaries.

Digitized by Google

Puisque *936* millimètres valent 13/12 de *864* millimètres et 13/10 de *720* millimètres, 100 coudées de *864* millimètres vaudront aussi 120 coudées de *720* millimètres et *240* pieds de *360* millimètres.

Mais 100 coudées de *864* millimètres valent encore 280 pieds attiques de *308*^{mm},*571* et 175 coudées de *493*^{mm},*714*.

Il en résulte que le pied de *360* millimètres, le pied attique de *308*^{mm},*571* et la coudée religieuse de *493*^{mm},*714* existent virtuellement parmi les dimensions de l'apâdana de Suse. Il se pourrait même que ces mesures importantes se rencontrassent effectivement soit dans certaines épaisseurs, soit même dans certains matériaux, briques ou pierres. — Car, parmi les briques carrées exposées dans le voisinage du pilier de Tello, on relève sur quelques-unes d'entre elles la mesure de *355* millimètres et celle de *360* millimètres.

Le pied de 360 millimètres se rencontre aussi parmi les dimensions des tables d'offrandes du Musée égyptien.

La largeur de la porte d'un tombeau de ce même musée est exactement de *720* millimètres ou 2 pieds de *360* millimètres. Cette remarque nous montre l'importance de la coudée religieuse de *493*^{mm},*714*, car en la doublant on crée une grande coudée de *987*^{mm},*428* qui, divisée en 96 doigts, formera une série où l'on retrouve les mesures les plus connues de l'antiquité et entre autres, la coudée de *720* millimètres et le pied de *360* millimètres, — la coudée de *658*^{mm},*285* et le pied de *329*^{mm},*142*, — la coudée de *617*^{mm},*142* et le pied de *308*^{mm},*571*.

$\frac{864^{mm}}{XII}$		$\frac{493,714^{mm}}{XII}$;	
	mm		mm
I. —	72.	I. —	41,142,8.
II. —	144.	II. —	82,285,7.
III. —	216.	III. —	123.428.
IV. —	*288*.	IV. —	164,571.

Digitized by Google

$\frac{864^{mm}}{XII}$

V. — *360*mm.
VI. — 432.
VII. — 504.
VIII. — *576*.
IX. — *648*.
X. — *720*.
XI. — *792*.
XII. — *864*.
XIII. — *936*.
XIV. — 1,008

$\frac{493,714^{mm}}{XII}$

V. — 205,714 mm.
VI. — 246,857.
VII. — *288,000* = pied de Bruges.
VIII. — *329,142,8* = pied royal perse.
IX. — *370,285,7* = pied asiatique.
X — *411,428* = coudée d'Italie.
XI. — 452,571.
XII. — *493,714* = *coudée religieuse*.
XIII. — 534,857.
XIV. — *576,000* = c. balady d'Égypte.
XV. — *617,142,8* = c. de Beit-Lehm.
XVI. — *658,285,7* = c. royale perse.
XVII. — 699,428,5.
XVIII. — 740,571,4 = coudée asiatique.
XIX. — 781,714.
XX. — 822,857.
XXI. — *864,000* = c. de l'apadâna.
XXII. — 905,142.
XXIII. — 946,285.
XXIV. — 987,428 = 2 coud. religieuses.

$\frac{594,428^{mm}}{VIII}$:

I. — 74,303,5 mm.
II. — 148,607.
III. — 222,910,5.
IV. — *297,214* = pied chaldéen.
V. — 371,517,5.
VI. — 445,821.
VII. — *520,126,8* = pied de Nakhché-Roustem.
VIII. — *594,428*.

Digitized by Google

La série suivante donnera le rapport de *520mm,126* avec la coudée de *585mm,142*.

$$\frac{585^{mm},142}{IX}$$

		mm
I.	—	65,015,8.
II.	—	130,031,6.
III.	—	195,047,4.
IV.	—	260,063,3.
V.	—	325,078,5.
VI.	—	390,094,2.
VII.	—	455,109,9.
VIII.	—	*520,126,8* = coudée d'Assos (?).
IX.	—	*585,142 8* = coudée de Suse.

Donc :

520mm,126 = 8/9 de 585,142.
520 = 8/9 de 585.
— = 13/9 de 360.
— = 5/9 de 936.

La première valeur est en relation avec la coudée de *658mm,285* et aussi avec la coudée de *864* millimètres.

La seconde valeur correspond à la moyenne de M. Babin.

Leur différence est assez faible pour qu'on puisse attribuer à la coudée d'*Assos* l'une ou l'autre valeur.

$$\frac{864^{mm}}{XII}$$

I.	—	72mm.
II.	—	144.
III.	—	216.
IV.	—	*288* = pied de Bruges.
V.	—	*360* = pied royal d'Alexandrie.
VI.	—	*432* = 1/2 vara de Séville.
VII.	—	504.

Digitized by Google

$\frac{864^{mm}}{XII}$

VIII. —	*576*^{mm}	= coudée balady d'Égypte.
IX. —	*648*	= coudée chaldéenne de Tello.
X. —	*720*	= grande coudée royale d'Alexandrie.
XI. —	*792*	= aune de Perse.
XII. —	*864*	= coudée de Suse = vara de Séville.
XIII. —	*936*	= 9/5 de la coudée de 520 millimètres.
XIV. —	1,008.	

La coudée de *864* millimètres réprésente 3 pieds de *288*^{mm}.

Ce pied, importé d'Espagne, a été longtemps celui de Bruges.

Deux pieds de *288* millimètres forment la célèbre coudée de l'*arroseur* de *576*^{mm} qui est aussi la coudée balady de l'Égypte.

La coudée de *864* millimètres est devenue la vara de Séville. On a ainsi :

$$\frac{864}{3} = 288^{mm} \times 2 = 576^{mm} = \textit{coudée de l'arroseur}.$$

$$\frac{864}{4} = 216^{mm} \times 3 = 648^{mm} = \textit{coudée chaldéenne de Tello}.$$

Les 5/6 de *864* millimètres donnent la coudée de *720*^{mm} ou 2 pieds de *360*^{mm}.

L'importance de la coudée de *864*^{mm} est prouvée non seulement par la série $\frac{864}{XII}$; mais encore par celle de $\frac{864}{VII}$:

$\frac{864^{mm}}{VII}$

I. —	123,428,57.	
II. —	246,857,14.	
III. —	*370,285,71*	= pied du stade de Laodicée.
IV. —	*493,714,28*	= coudée religieuse d'Égypte.
V. —	*617,142,85*	= coudée de Beit-Lehm = 2 pieds attiq.
VI. —	*740,571,42*	= grande coudée asiatique.
VII. —	*864,000,00*	= coudée de l'apadâna de Suse.

Digitized by Google

Cette série nous montre:

La coudée asiatique dont nous parlons dans la Note sur Emmaüs;

La coudée de *617,142* dont la moitié a formé le pied attique;

La coudée de *493,714* qui est, encore de nos jours, la coudée *char'iyeh* ou coudée religieuse d'Égypte. C'est aussi la *coudée de la main juste* des définitions arabes.

Les subdivisions en 2, 3 et 4 des deux séries $\frac{864}{III}$ et $\frac{864}{IV}$ nous révèlent la méthode très simple employée par les anciens pour créer les nombreuses mesures qui ont fait, à différentes époques, le désespoir des législateurs.

$\frac{C}{III}$	$\frac{C}{IV}$	$\frac{C}{VII}$
$\frac{C}{III \times 2} = \frac{C}{VI}$	$\frac{C}{IV \times 2} = \frac{C}{VIII}$	$\frac{C}{VII \times 2} = \frac{C}{XIV}$
$\frac{C}{III \times 3} = \frac{C}{IX}$	$\frac{C}{IV \times 3} = \frac{C}{XII}$	$\frac{C}{VII \times 3} = \frac{C}{XXI}$
$\frac{C}{III \times 4} = \frac{C}{XII}$	$\frac{C}{IV \times 4} = \frac{C}{XVI}$	$\frac{C}{VII \times 4} = \frac{C}{XXVIII}$

La confusion des mesures a dû coïncider avec la confusion des langues. Elle subsiste toujours, et il se pourrait que la tour de Babel eût été interrompue parce que les architectes de ce monument célèbre ne pouvaient obtenir de leurs fournisseurs l'uniformité des matériaux nécessaire à la bonne exécution de leur œuvre.

Chaque briquetier avait sa mesure. On peut s'en convaincre en mesurant tous les échantillons exposés contre les murs du Musée chaldéen du Louvre. Mais il ne suffit pas de décréter l'unification des mesures pour qu'elle devienne universelle.

Deux mille ans avant J.-C., Goudéa l'a vainement tenté. Sa coudée est une des moins répandues. Tandis que celles qu'il a

Digitized by Google

cherché à détrôner sont encore dans la main des ouvriers de l'Orient.

Les tentatives faites, dans ce sens, par Haroun er-Rachid et Charlemagne, n'ont réussi qu'imparfaitement.

Il semble que les peuples d'autrefois éprouvaient le besoin de se distinguer par leurs mesures, comme ils se distinguaient par leurs costumes et leur langage.

L'essai de Charlemagne n'a cependant point été stérile, car la plupart des mesures employées dans le nord de l'Italie étaient des fractions de la grande hachémique.

Il en est de même en Espagne, en Égypte et en Syrie, et l'on n'est pas peu surpris de constater qu'elles sont en rapport avec les mesures du pilier chaldéen de Tello.

Pour n'en citer qu'un exemple la coudée de *648* millimètres, une de celles qu'on relève parmi les dimensions des colonnes de Tello, vaut exactement 63/64 de *658*^{mm},*285*, longueur de la grande hachémique.

La coudée de *540* millimètres, qui est donnée par l'ombilic du second appareil de Tello, se retrouve encore en Italie. Elle représente aussi 63/64 de *548*^{mm},*571*, qui valent 5/6 de la grande hachémique.

On était donc parvenu à ramener la plupart des mesures de tout un pays très morcelé à être en rapport exact avec la grande coudée royale, mais chaque province, chaque cité, avait sa mesure propre qui différait de celles des provinces voisines, bien qu'elles eussent presque toutes une origine commune.

Le mètre français sera-t-il plus heureux et parviendra-t il à détrôner tous les autres systèmes? Cela n'est pas encore bien certain, malgré les admirables travaux auxquels il a donné lieu.

« *Le mètre*, fraction décimale exacte du méridien terrestre, est incompatible avec la division duodécimale de ce même méridien », laquelle est toujours en usage et le sera sans doute longtemps encore. La division par *trois* semble être un besoin de l'esprit humain.

Pour en finir avec la coudée de *864* millimètres que nous

Digitized by Google

montre l'apadâna de Suse, concurremment avec la coudée de *585*mm,*142* et celle de *561*mm,*734*, examinons les deux séries $\frac{864}{\text{VIII}}$ et $\frac{720}{\text{VIII}}$.

(A)

I. — 90.
II. — 180 = pied de Delphes (?).
III. — 270 = pied d'Égypte.
IV. — 360 = pied royal d'Alexandrie.
V. — 450 = coudée antique d'Égypte.
VI. — *540* = coudée de Tello.
VII. — 630 = coudée de Babylone.
VIII. — 720 = grande coudée royale d'Alexandrie.
IX. — 810 = 2 coudées lithiques de 405 millimètres.

(B)

I. — 108
II. — 216
III. — 324
IV. — 432
V. — *540*
VI. — 648
VII. — 756
} = série du pilier de Tello.
VIII. — *864* = coudée de Suse.
IX. — 972 = aune de Perse.

La longueur et la largeur de l'apadâna de Suse sont entre elles comme $5/6 = \frac{100}{120}$.

Les termes correspondants des deux séries (A) et (B) sont entre eux comme $5/6 = \frac{450}{540}$.

Digitized by Google

La haute antiquité de la série $\frac{864}{VIII}$ est démontrée par les briques du pilier de Tello qui nous fournissent *108* millimètres — *216*^{mm} — *540*^{mm} — *648*^{mm} et *756*^{mm}.

La coudée de l'apadâna est donc pour le moins aussi ancienne que le pilier de Tello. Il en sera de même de la série $\frac{720}{VIII}$ où l'on retrouve la coudée de 540 millimètres faite des 6/5 de *450*^{mm}, *origine de toutes les mesures du monde ancien.*

La série (A) nous donne la coudée de 630 millimètres ou 2 pieds de 315^{mm}. C'est le pied des briques carrées de la plate-forme de Tello. Il est fait de la différence entre *540*^{mm}, ombilic du second apparreil, et *225*^{mm}, ombilic du premier appareil : 540 — 225 = 315^{mm}.

La série (A) qui porte dans les livres le nom de philétérienne existait donc avant Goudéa, et c'est à tort qu'on en a attribué l'invention à Philétère, roi de Pergame.

Le royaume de Pergame ne remonte qu'au IIIe siècle avant J.-C.

Aux deux séries précédentes ajoutons $\frac{720}{VI}$ et $\frac{720}{VII}$, nous aurons :

(C)

I. — 120.
II. — 240.
III. — *360* = pied royal d'Alexandrie.
IV. — *480* = coudée de la main.
V. — 600.
VI. — *720* = grande coudée royale d'Alexandrie.
VII. — 840 = vara de la province de Madrid.

Cette série nous montre le pied d'Alexandrie et la fameuse coudée *de la main* de *480* millimètres ou *zer légal* de la Perse.

Le VIIe terme *840* millimètres nous donne la vara des provinces de Madrid, Jaën, Ciudad-Real et des Canaries.

Digitized by Google

(D)

I. — 102,857.
II. — 205,714.
III. — *308,571* = pied attique.
IV. — 411,428 = coudée répandue en Italie.
V. — 514,285 = pied Liprando de Turin.
VI. — *617,142* = coudée de Beit-Lehm.
VII — *720,000* = grande coudée royale d'Alexandrie.

La série $\frac{720}{VII}$ donnera naissance au pied attique de *308*^{mm},*571*, à la coudée de Beit-Lehm de *617*^{mm},*142*, à une coudée de *514*^{mm},*285* qu'on retrouve en Italie formant le pied Liprando de Turin et à une autre coudée de *411*^{mm},*428* très répandue dans le nord de l'Italie[1].

Les quatre séries A, B, C, D font voir comment ont été formées les mesures les plus anciennes et les plus célèbres du monde. On peut, sans erreur, les faire remonter à l'époque de la fondation de Babylone et de Ninive. Et si l'on en juge par la perfection des œuvres que les fouilles modernes nous révèlent chaque jour, on peut même en conclure que toutes ces mesures étaient déjà anciennes quand Nimrod et Assur fondèrent Babylone et Ninive.

1. Ce qui montre bien la liaison qui existait entre toutes les parties du système des mesures orientales, c'est que le *pied Liprando* de Turin qui, dans la série $\frac{720}{VII}$, occupe le cinquième rang, vaut exactement 3/4 du *Pik Stambouli* de 685^{mm},714, coudée qu'on rencontre jusqu'aux Indes. La moitié de cette coudée = 342^{mm},857 a formé le *pied courant* de Turin et de Vérone. C'est donc bien de l'Orient que sont issues les anciennes mesures de la Lombardie; ce que démontre encore le rapport 8/7 qui existe entre 514^{mm},285 et 450^{mm}, coudée ouvrière de l'Égypte antique. Rappelons que toutes nos longueurs sont rapportées aux deux coudées d'Égypte 450^{mm} et 525^{mm}, moyennes adoptées par les savants. Elles sont donc susceptibles d'un léger écart, en plus ou moins, selon qu'on fera la coudée royale inférieure ou supérieure à 525^{mm}.

L'ensemble du système n'en subsistera pas moins, puisqu'il se trouve confirmé par l'étude des monuments et par les mesures pratiques qu'on rencontre encore dans les diverses contrées de l'Orient et d'Europe.

Digitized by Google

Le nom de Nimrod nous amène à mentionner cette légende si curieuse, recueillie au XIVe siècle à Jérusalem, par un pèlerin russe, Ignace de Smolensk. Il rapporte que l'*ombilic du Saint-Sépulcre avait été mesuré par le roi Nimrod.*

Ce qui semble signifier que, dans l'esprit du pèlerin ou de ceux qui lui avaient transmis cette tradition, la mesure de l'ombilic était celle dont se servit le roi Nimrod.

Quelque extraordinaire que cela puisse paraître, il est certain que le diamètre de l'ombilic du second appareil de Tello est de *540* millimètres, et c'est une des mesures que nous avons supposées au diamètre de l'ombilic du Saint-Sépulcre.

On ne doit pas oublier que cette légende, qui se confond avec celle du prêtre Daniel et relative au *pied du Christ*, a dû être apportée à Jérusalem par la philétairie d'ouvriers grecs venus d'Alexandrie au VIIe siècle, pour construire la rotonde du Saint-Sépulcre. L'étude du monument a fourni un pied compris entre *360* millimètres et *365*mm,*8*. Le pied de *360* millimètres vaut 2/3 de *540* millimètres. Ce pied devait être d'un usage constant puisque nous l'avons retrouvé appliqué à plusieurs briques chaldéennes du Louvre et à plusieurs monuments du Musée égyptien. Les Macédoniens l'avaient probablement rapporté de Babylone avec les autres mesures de la série à laquelle il appartient.

On a vu qu'il peut exister à l'apadâna de Suse puisque 720 millimètres = 5/6 et 360 millimètres = 5/12 de 864 millimètres. La légende recueillie par Ignace de Smolensk était d'autant plus intéressante à signaler que la Russie fait encore usage de la série $\frac{720}{\text{VIII}}$. L'*archine* des Russes diffère de la coudée de *720* millimètres d'une quantité insignifiante [1].

---

1. La longueur de l'archine de Russie, mesurée en 1738 par Delisle et Versheim, correspondait à 718mm. Ce n'est donc pas avec le pied attique de 308mm,571 que cette archine était en rapport, mais avec le pied de 308mm

Digitized by Google

Nous donnons, ci-dessous, trois séries auxquelles on pourrait, sans erreur sensible, rattacher la coudée de *520* millimètres constatée à Nakhché-Roustem par M. Babin.

*520,000*mm = 13/9 de 360 millimètres.
— = 8/9 de 585 —

520,126 = 8/9 de *585*mm,*142*.
— comme *585*mm,*142* = 8/9 de *658,285*.

520,714 = 9/8 de la coudée attique de *462*mm,*857*.
— = 27/28 de *540* millimètres.

La plus longue n'atteint pas 521 millimètres. Il est donc bien certain, comme l'a exactement observé M. Babin, que la coudée de Nakhché-Roustem, n'est pas la même que la coudée royale d'Égypte qui vaut *525* ou *526* millimètres[1].

---

juste qui est aussi une mesure de l'Asie. Ce pied correspond à une coudée de 539mm et à une archine de 718mm1/3. Ce qui donne toujours :

$$\frac{308}{539} = \frac{4}{7} = \frac{308,571}{540}; \text{ et } \frac{539}{718,1/3} = \frac{3}{4} = \frac{540}{720}.$$

L'ancienne archine de la Russie était donc un peu différente de la grande coudée d'Alexandrie de 720mm.

1. La longueur théorique de la coudée de Nakché-Roustem que M. Babin évalue à 520mm juste, pourrait être de 519mm,75, parce que cette longueur est en rapport exact avec la coudée de 693mm = 11/12 de 756mm; avec le pied de 297mm et avec la coudée de 594mm.

Ces deux dernières mesures ont été relevées par M. Babin, parmi celles du tombeau de Nakché-Roustem.

La filiation de la coudée de 519mm,75 s'établit de la façon suivante :

756mm
XII

I. — 63mm
II. — 126. — Tello.
III. — 189
IV. — 252
V. — 315. — Tello.
VI. — 378. — Tello.
VII. — 441
VIII. — 504
IX. — 567. — Racine cubique de l'*ardeb* d'Afrique qui vaut 182 litres.
X. — 630. — Tello.
XI. — 693 = 3/2 de la coudée de 462mm.
XII. — 756. — Tello.

Digitized by Google

(A.)		(B.)		(C.)
	mm	mm		mm
I. —	65 —	65,015	—	57,857
II. —	130 —	130,031	—	115,714
III. —	195 —	195,047	—	173,571
IV. —	260 —	260,063	—	231,428
V. —	325 —	325,078	—	289,285
VI. —	390 —	390,094	—	*347,142*
VII. —	455 —	455,109	—	*405,000*
VIII. —	520 —	520,127	—	*462,857*
IX. —	585 —	*585,142*	—	520,714

Si, de cette série, on extrait la coudée de 693mm et qu'on établisse:

$$\frac{693}{VI};\ \frac{693}{VII};\ \frac{693}{VIII};$$

on crée toute une suite de mesures nouvelles, que nous retrouvons soit dans les édifices, comme le tombeau de Nakché-Roustem, soit dans les usages du commerce.

$\frac{693}{VI}$	$\frac{693}{VII}$
I. — 115mm,5	I. — 99
II. — 231	II. — 198
III. — 346,5	III. — 297 = pied curviligne de Tello.
IV. — 462 = 3/2 pied de 308mm.	IV. — 396
V. — 577,5	V. — 495
VI. — 693	VI. — 594 = 2 pieds de 297.
VII. — 808,5	VII. — 693 = 3/2 coudée de 462mm.
VIII. — 924 = 2 coudées de 462.	VIII. — 792
	IX. — 891 = 3 pieds de 297mm.
	X. — 990
	XI. — 1089
	XII. — 1188 = 1/2 circonf. des colonnes de Tello.
	— — = aune de Paris et de Marseille.
	— — = 4 pieds de 297mm.
	— — = 3 pieds de 396mm.
	— — = 2 coudées de 594mm.

1. La coudée des *mesureurs coptes* du Caire est de 577mm (Mahmoud-Bey). En la faisant de 577mm,5 elle dérive de 693mm, de 462mm et de 308mm.

Digitized by Google

Le *pied romain* de 294^{mm},5, comme tous les pieds d'Italie et d'Europe, est d'origine orientale.

Le rapport $\frac{3}{\pi} = \frac{21}{22}$ qui existe entre le pied romain de *294^{mm},545* et le pied attique de *308^{mm},571* suffirait pour le démontrer, puisque la coudée chaldéenne de *617^{mm},142* est contemporaine de la coudée de *540* millimètres.

Le pied attique représente 1/6 d'une circonférence tracée en prenant pour rayon le pied romain de *294^{mm},545*. Il en résulte que 22 pieds romains font 21 pieds attiques :

$$\frac{\text{Pied romain}}{\text{Pied attique}} = \frac{3}{\pi} = \frac{21}{22}.$$

$\frac{693}{VIII}$

I. — 86^{mm},125
II. — 173,250
III. — 259,875
IV. — 346,5
V. — 433,125
VI. — 519,750 = coudée de Nakché-Roustem.
VII. — 625,375
VIII. — 693 = 3/2 coudée de 462^{mm}.

$\frac{693}{IX}$

I. — 77^{mm}
II. — 144
III. — 231
IV. — 308 = pied constaté en Égypte et en Perse.
V. — 385
VI. — 462 = coudée constatée en Égypte.
VII. — 539 = ancienne coudée de la Russie
VIII. — 616 = coudée constatée aux Indes.
IX. — 693 = 3/2 coudée de 462^{mm}.
X. — 770
XI. — 847
XII. — 924 = 2 coudées de 462^{mm}.
— — = 3 pieds de 308^{mm}.

De : 519^{mm},750 = 3/4 de 693^{mm}
et de : 693^{mm} = 7/6 de 594^{mm},

Digitized by Google

C'est une curieuse application du triangle équitatéral. Un rapport analogue existe entre le pied de *297* millimètres et la grande coudée de *756* millimètres. Le 1/8 de la circonférence tracée en prenant pour diamètre *756* millimètres est exactement de *297* millimètres. Ce pied dont deux exemplaires en bronze existent au Musée de Naples est donc représenté par $\frac{\pi D}{8}$.

πD vaudra 2 376 millimètres.

---

on tire : $519^{mm},750 = 7/8$ de 594^{mm},

ce qui permet d'établir la série suivante :

$$\frac{519,750}{VII}$$

I. — 74,25
II. — 148,50
III. — 222,75
IV. — 297 = pied curviligne de Tello.
V. — 371,25
VI. — 445,50
VII. — 519,750 = coudée de Nakché-Roustem.
VIII. — 594 = 2 pieds de 297^{mm}.
IX. — 668,25
X. — 742,5. = coudée de 2 1/2 pieds de 297^{mm}.
— — = 7/8 de la brasse marchande de Rome.
— — = 5/8 de l'aune de Paris et de Marseille.

Les deux mesures 297^{mm} et 594^{mm} ont été constatées par M. Babin parmi celles du tombeau de Nakché-Roustem ainsi que la mesure de 222^{mm}.

On peut donc, sans erreur sensible, attribuer $519^{mm},75$ à la coudée de M. Babin, d'autant mieux que par sa filiation elle représente 7/8 de 594^{mm} et que, comme l'observe M. Babin, la coudée de Nakché-Roustem se divisait en 28 doigts.

Quant à la coudée de $742^{mm},5$, elle est en rapport exact avec la brasse marchande de Rome : $\frac{742^{mm},5}{848,571} = 7/8$.

ce qui met les mesures de Rome en relation directe avec celles de Tello.

La coudée de $567^{mm} = 3/4$ de 756^{mm} a servi à former l'*ardeb* de blé qui se rencontre encore dans toute l'Afrique, valant 182 litres. Le cube de $567^{mm} = 182^{lit},284$.

Alexandrie d'Égypte a conservé une mesure de blé : le *rebebe*, valant 157 litres ; c'est exactement le cube de la coudée de 540^{mm}.

$540^{mm} = 5/7$ de 756^{mm}.

Enfin l'*ardeb* d'Égypte, *mesure rase*, vaut environ 192 litres ; c'est le cube d'une coudée *balady* de 576^{mm} à 577^{mm}.

Le cube de 576^{mm} est de $191^{lit},103$.

Le cube de 577^{mm} est de $192^{lit},100$.

Digitized by Google

L'aune de Paris a été fixée en 1798 à 1 188^{mm},054 [1]. La circonférence des colonnes de Tello est donc égale *à deux aunes de Paris* exactement.

Nous n'oserions affirmer que telle ait été l'origine du pied de 297 millimètres ; mais ce rapport, que nous analyserons dans une autre chapitre, méritait d'être signalé, à cause de son analogie avec celui qui existe entre le pied romain de *294*^{mm},*545* et le pied attique de *308*^{mm},*571*.

La *petite hachémique* doit être aussi ancienne que les mesures qui précèdent.

---

1. L'*aune de Marseille* valait exactement 1 188^{mm}, ou 4 pieds de 297^{mm}, ou 2 coudées de 594^{mm}.

Elle équivaut à la demi-circonférence des colonnes du pilier de Tello :

Elle représente encore 22/5 de 270
— 11/3 de 324
— 11/4 de 432
— 11/5 de 540
— 11/6 de 648
— 11/7 de 756
— 11/8 de 864.

Toutes ces mesures de comparaison sont celles des colonnes de Tello. — L'aune de Marseille, qui était évidemment la même que celle de Paris, était encore en rapport exact avec la *brasse marchande* de Rome qui est, elle-même, une coudée antique valant théoriquement 848^{mm},571.

C'est aussi la *vara* d'Espagne. La coudée ou canne de 1188^{mm} vaut encore 3 pieds de 396^{mm} et 3/2 de 792^{mm}, mesure qui est, croyons-nous, encore en usage en Perse.

Enfin, l'aune de 1 188^{mm} vaut 18/7 de 462^{mm} et 27/7 de 308^{mm}. La coudée de 462^{mm} juste est une coudée chaldéenne qui représente 7/6 du pied de 396^{mm}.

Le pied de 308^{mm} juste est légèrement plus court que le pied du Parthénon ou pied attique, auquel nous attribuons 308^{mm},571. Celui de 308^{mm} juste se rencontre dans certains édifices de l'Égypte et de la Perse.

M. Babin, ingénieur des ponts et chaussées, a constaté dans un monument de *Serpouli-Zoab* un pied de 339^{mm} dont la longueur théorique est de 339^{mm},428 et qui est en relation avec les coudées de l'apadâna de Suse : 864^{mm} — 720^{mm} — 648^{mm} — 658^{mm},285.

Il vaut 33/32 de 329^{mm},142
et 33/64 de 658^{mm},285.

Et, ce qui n'est pas moins intéressant, le pied de 339^{mm},428 représente encore :
8/7 de 297^{mm} ou pied curviligne de Tello ;
2/5 de 848^{mm},571 ou brasse marchande de Rome ;
2/7 de 1 188^{mm} ou aune de Paris.

Digitized by Google

Cette coudée, inférieure de 3 doigts à la grande hachémique, vaut en conséquence *596*^{mm},*571* ou 2 pieds de *298*^{mm},*285*.

Comme ce pied se rencontre dans plusieurs monuments antiques de Rome, on pourrait croire que la *petite hachémique* a été formée de 2 pieds romains dont l'usage se serait perpétué dans certaines parties de l'Orient. Cette origine nous semble douteuse.

On a vu, en effet, que les coudées du Nilomètre d'Edfou se composent de deux parties distinctes : 530 + 126 = 656 millimètres.

L'addition faite aux anciennes coudées de l'échelle peut remonter à Darius Ier, puisque le pied de 328 millimètres $= \frac{656}{2}$ se rencontre à Persépolis dans un monument du temps de Darius.

On peut même admettre que cette addition fut faite sous le règne brutal de Cambyse [530-522]. La coudée de *530* millimètres est donc bien antérieure à la conquête de l'Égypte par les Perses.

Or, cette coudée représente à 2/10 de millimètre près, les 8/9 d'une *petite hachémique*, comme la coudée de Suse représente 8/9 de la *grande hachémique*. La formation est la même et absolument dans l'esprit des Orientaux.

$$\frac{530^{mm}.28}{596,571} = \frac{585,142}{658,285} = 8/9.$$

Il est donc permis de supposer que ce sont les Romains qui ont emprunté à l'Orient leur pied de *298* millimètres, lequel s'est conservé à Rome jusque dans les temps modernes. On le retrouve dans les mesures des arcs antiques de Constantin et de Septime Sévère et aussi dans les dimensions du Panthéon d'Agrippa bâti vingt-sept ans avant J.-C.

Le pied de *298*^{mm},*285* a donc été pendant des siècles la mesure ouvrière de certaines corporations et l'on peut trouver singulier que celui de *294*^{mm},*5* adopté par les savants modernes comme étant le pied romain antique, ne se retrouve pas dans les dimensions des principaux édifices de Rome.

Digitized by Google

Il est incontestable, cependant, qne ce dernier a été en usage, puisqu'on en possède des étalons nombreux et qu'on a pu le déduire des mesurages de la voie Appienne. Mais aucune ville de l'Italie, sauf une ou deux, ne l'a conservé, ainsi que cela résulte des tableaux publiés au commencement de notre siècle.

Quant au rapport 24/25 qui, selon les anciens auteurs, doit exister entre le pied romain et le pied attique, il n'est rigoureusement possible que si l'on fait le pied romain de *296mm,228*, comme nous l'indiquons dans l'Étude sur le castellum Emmaüs.

	mm
Le pied attique étant de.	*308,571,4*
le stade vaudra	*185,142,8*
le mille romain.	*1481,142,8*
et le pied romain.	*296,228.*

$$\frac{296^{mm},228}{308^{mm},571} = \frac{24}{25}.$$

Tous les pieds mentionnés dans ce chapitre se rencontraient en France avec de légères différences qui peuvent résulter de la valeur donnée à la *coudée noire*, que nous supposons de *540* millimètres juste, ou 36/35 de *525* millimètres et qui aurait *541mm,02*, si l'on fait la coudée antique de *526* millimètres.

	mm
L'aune de Paris valait	*1 188,054*
ou 2 coudées de	*594,027*
ou 4 pieds chaldéens de	*297,013*
L'aune de Rouen valait	*1 185,054*
ou 2 coudées de.	*592,527*
ou 4 pieds romains de.	*296.263.*

Dans les mesures agraires de la Normandie ou trouve des pieds de 8, 10, 11 et 13 pouces ; le pouce étant le 1/12 du pied de Paris. Cette formation des mesures provinciales est identique à celle des mesures de l'Orient et de l'Italie où l'on rencontre aussi des coudées faites des 2/3 ou des 5/6 d'une autre coudée. Comme dernière analogie, rappelons que la coudée de *936* millimètres vaut 13/12 de la coudée de *864* millimètres qui est la vare de Séville.

Digitized by Google

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR

LA COUDÉE DE 583 MILLIMÈTRES

MENTIONNÉE A LA PAGE 81

Des mesures relevées à Persépolis par l'architecte Pascal Coste, M. J. Oppert a déduit la longueur d'une coudée perse de *546*^{mm},*7*.

Cette longueur, d'après M. Dieulafoy, *concorde* avec celle de l'*étalon de marbre* conservé à la Bibliothèque nationale, et rapporté au XVIe siècle par *Van Bruyn* qui l'avait détaché des ruines de Persépolis. La coudée ouvrière de *546*^{mm},*7* détermine une coudée royale de *656*^{mm},*04* = 2 pieds de *328*^{mm},*02*.

A Suse, M. Marcel Dieulafoy nous parle d'un pied de *350*^{mm} et d'une coudée de *583*^{mm},*1/3*. La coudée de *583*^{mm},*2* représente 3/5 de *972*^{mm}, longueur qui se déduit, comme celle de *864*^{mm}, des mesures du *pilier de Tello*. La Perse a conservé la coudée de *972*^{mm} sous le nom d'*Arish*, avec les deux autres coudées antiques de *630*^{mm} et de *945*^{mm} qui sont l'*aune royale* et l'*aune commune* de la Perse :

972^{mm} = 9/8 de *864*^{mm}.
— = 9/7 de *756*^{mm}.
— = 9/5 de *540*^{mm}.
— = 3 pieds de *324*^{mm}.
— = 2 — de *486*^{mm}.
— = 4 — de *243*^{mm}.

Trois pieds de *243*^{mm} ou 3/4 de *972*^{mm} forment une coudée de *729*^{mm} qui divisée en 10 *qabdah* nous montrera encore *583*^{mm},*2* et une coudée royale de *656*^{mm},*1* dont les 5/6 = *546*^{mm},*75* coïncident avec le chiffre de M. Oppert et avec l'étalon de la Bibliothèque nationale. L'inscription gravée sur cet étalon mentionne

Digitized by Google

le nom de Darius. La coudée de *656*^{mm},*1* était donc la coudée royale du temps de Darius, et celle de *546*^{mm},*75* en était la coudée ouvrière. Le pied de *328*^{mm},*05* = 3/5 de *546*^{mm},*75*, et celui de *349*^{mm},*92* = 3/5 de *583*^{mm},*2* dérivent l'un et l'autre de *656*^{mm},*1*. A son tour, la coudée de *583*^{mm},*2* engendre une coudée de *833*^{mm},*1428*, qui vaut 10/4 ou 5/2 d'un pied de *333*^{mm},*257* que nous retrouvons en Chine, formant le *pied du Tribunal mathématique*. Berlin avait autrefois une aune de *666*^{mm},*8* qui représentait 2 pieds de *333*^{mm},*4*.

Ainsi, la coudée de *583*^{mm},*2* est en rapport avec les mesures de la Chine et avec la coudée du Nilomètre d'Edfou.

Dans son étude, M. Dieulafoy signale encore une coudée de *556*^{mm}. C'est la coudée perse de *555*^{mm},*428* qui vaut 5/3 du pied mathématique chinois et 1/400 du *stade asiatique* de *222*^{m},*171*. La coudée royale de Darius s'est perpétuée en Orient sans aucune altération. Le *pik hendasah* de l'Égypte et de la côte d'Afrique mesure *656*^{mm} *juste*. De ce qui précède, il semblerait résulter que la longueur du côté de la *cella* de Suse doit être 100 coudées de *583*^{mm},*2* ou 58^{m},32. Mais les deux mesures relevées par M. Dieulafoy sont *58*^{m},*50* et *58*^{m},*57*, ce qui donnerait au côté de la *cella* une longueur moyenne de *58*^{m},*535* et à la coudée moyenne *585*^{mm},*35* au lieu de *583*^{mm},2. Un ingénieur ne se trompe pas de 20 centimètres sur une si faible longueur. M. Dieulafoy avait un trop grand intérêt à mesurer exactement. C'est pourquoi, malgré l'importance certaine de la coudée de *583*^{mm},*2* et de la coudée royale de *656*^{mm},*1*, nous avons préféré adopter *585*^{mm},*142* = 8/9 de *658*^{mm},*285*; ce qui donne à la coudée des entr'axes *835*^{mm},*918*. Le côté de la *cella* de Suse aurait donc 100 coudées de *585*^{mm},*142* et 70 coudées de *835*^{mm},*918*, soit *58*^{m},*514*, longueur comprise entre les deux mesures relevées. L'erreur moyenne n'atteint pas 3 centimètres. D'ailleurs, en proposant la coudée de *585*^{mm},*142* nous y sommes autorisé par M. Dieulafoy lui-même, qui donne pour les entr'axes des colonnes de la *cella* une longueur variant de *8*^{m},*33* à *8*^{m},*40*, soit une moyenne de *8*^{m},*36* ou 10 coudées de *836*^{mm}; ce qui nous permet

Digitized by Google

de supposer que les mesures de Suse ont bien pour origine la coudée royale de *658mm,285*, puisque *585mm,142* = 8/9 de 658,285. La *cella* de l'apâdana de Suse représente donc une superficie de *10,000* coudées carrées de *585mm,142* ou de *4,900* coudées carrées de *835mm,918*. Ce nombre de *4,900* coudées fait naturellement penser au *geira* des Portugais qui est un carré de *4,900* varas, et au *grand djârib du Fars* qui était un carré de 70 coudées de côté. Cette tradition remonte au moins aux Achéménides. Faisons un dernier rapprochement. La coudée de *835mm,918* = 10/7 de *585,142* coïncide avec la *vara de Burgos* dont la longueur a été fixée par *Ciscar* à *835mm,906*. Nous possédons un dessin exact des contours de l'étalon de Burgos qui porte la date de 1596. Il mesure un peu plus de *835mm*. C'est la *vara légale* de l'Espagne. Il est donc évident que cette *vara* relève de la coudée susienne de *585mm,142*, et, par suite, de la *grande hachémique* de *658mm,285*. Malgré leur faible différence, les deux coudées de *656mm,1* et de *658mm,285* sont aussi certaines l'une que l'autre. La première est prouvée par son rapport avec la coudée royale de l'Égypte antique et avec l'étalon de la Bibliothèque nationale; par l'échelle nilométrique d'Edfou, et plus encore par sa conservation absolue dans les usages commerciaux de l'Orient moderne. La seconde est prouvée par le monument d'Ammân et par les mesures ouvrières ou commerciales qu'on rencontre en Europe, valant :

A Mayence, *548mm,6*.

En Sardaigne, *548mm,8*.

A Riga, *547mm,9*.

A Pernau, *548mm,6*.

A Florence, *548mm,6*.

Cette dernière porte le nom de *braccio des constructeurs*, ce qui montre bien qu'on distinguait la *coudée ouvrière* de la *coudée royale* :

548,571 = 5/6 de *658,285*[1].

1. Le pied de *Trente* évalué par les tables à 365mm,8 sert à démontrer l'exis-

Digitized by Google

De même, la coudée de $450^{mm} = 6/7$ de 525^{mm} était la coudée ouvrière de l'Égypte antique. L'aqueduc de Siloë, à Jérusalem, nous en fournit la preuve. Si l'inscription phénicienne de la *Fontaine de la Vierge* est bien authentique [il paraît qu'on doit se défier un peu de certaines antiquités de Palestine], elle relate que la longueur de l'aqueduc est de 1,200 coudées. Nous avions supposé cette longueur de *544 mètres*. Le F. Liévin de Hamme lui attribue *539^{m},60*, soit *540 mètres*, ce qui fait juste 1,200 coudées de *450^{mm}*, ou 1000 coudées de Nimrod, de *540^{mm}*. La coïncidence est remarquable d'exactitude. Il en est de même de la hauteur de rocher que l'inscription suppose au-dessus de la tête des mineurs, car, d'après le nivellement du capitaine Wilson, le terrain, au haut de l'escalier de la *Fontaine de la Vierge*, est à la cote *2,117 pieds* anglais, et le terrain, au-dessus du point de l'aqueduc le plus avancé en plan, sous la montagne, est à la cote *2,229 pieds* environ, soit une différence de *172 pieds* ou *34^{mm},16*, auxquels il faut ajouter *9^{m},50* pour la hauteur comprise entre le sol extérieur, au haut de l'escalier et la surface de l'eau de la fontaine; ce qui fait en tout *43^{m},66*.

Ajoutant encore *1^{m},50* d'eau environ, on arrive juste aux 45 mètres de l'inscription. On doit admirer l'exactitude de cette évaluation, car les ouvriers qui ont montré tant d'hésitations dans la direction à suivre pour le percement de leur tunnel, ont su, dans un endroit aussi abrupt, relever, avec la précision d'un ingénieur moderne, la projection *du seul point* où ils eussent véritablement 45 mètres ou 100 coudées au-dessus de la tête. En raison de la déclivité du terrain et des sinuosités de l'aqueduc, il y a beaucoup moins au-dessus de tous les autres points de son parcours. L'un des puits verticaux constatés à l'entrée du tunnel a pu, cependant, servir pour mesurer la hauteur du rocher. Cette inscription, *située à quelques mètres de l'orifice et dans l'intérieur de l'aqueduc, n'est visible qu'à certaines heures*, quand l'eau in-

tence de la *grande hachémique* de $658^{mm},285$, aussi rigoureusement que le *braccio* de Florence, puisque $365^{mm},714 = 5/9$ de 658,285.

Digitized by Google

termittente est assez basse pour permettre de la distinguer. Elle avait échappé aux investigations des explorateurs, lorsque le *20 juin 1880, deux enfants* qui se baignaient dans la fontaine *en firent la découverte*[1]. C'est M. Schiek, ingénieur allemand, en résidence à Jérusalem, qui, le premier, a eu la bonne fortune de pouvoir la relever et d'en faire des moulages, dont un exemplaire a été déposé au Musée judaïque du Louvre. [Voir l'*Histoire de Jérusalem*, par Victor Guérin, 1889.]

Comme preuve dernière de l'existence de la coudée royale de *658mm,285,* citons :

a) Le palais persépolitain n° 2 de l'étude de M. Dieulafoy.

Les deux dimensions principales sont : *54m,80* et *40m,70*.

Elles sont entre elles comme $\frac{407}{548} = \frac{3,}{4,02}$ soit 3/4 environ.

Appliquons la coudée ouvrière de *548mm,571*, nous aurons :

100 coudées de *548mm,571* = *54m,857*, au lieu de 54m,80.

Différence = 5 centimètres.

74 coudées de 548mm,571 = *40m,594*, au lieu de 40m,70.

Différence = 11 centimètres.

Malgré l'écart de la seconde dimension, qui pourrait résulter d'une erreur de relevé, il semble évident que la coudée du palais n° 2 est la coudée ouvrière faite des 5/6 de la coudée royale.

b) Le palais n° 3 mesure 25m,50 sur 25m,80, soit une moyenne de *25m,65* ou 100 pieds de *256mm,5* : c'est le pied de *256mm* ou *petit djârib* linéaire des définitions arabes. Il vaut 1/3 de 768mm ; 2/5 de 640mm et 7/15 de 548mm,571. *Cent* pieds de 256mm font *25m,60* au lieu de *25m,65*.

Différence = 5 centimètres.

La coudée de 640mm est la coudée de Cosroës ou *dérâ Kesrâ*.

La coudée de 768mm est encore, de nos jours, la coudée des architectes d'Égypte. Elle vaut 7/6 de la coudée royale de 658mm,285.

Le pied de *256mm* vaut donc 7/18 de 658mm,285; ce qui nous

1. Ces enfants deviendront, à coup sûr, de grands paléographes.

Digitized by Google

montre la coudée royale divisée en 9 qabdah ou 36 doigts.

$$\left.\begin{array}{ll} 256^{mm} & = 14/36 \\ 585^{m},142 & = 32/36 \\ 640^{mm} & = 35/36 \\ 768^{mm} & = 42/36 \\ 877^{m},714 & = 48/36 \end{array}\right\} \text{de } 658^{m},285.$$

c) Le palais n° 1 mesure $69^{m},32$ sur $68^{m},66$. Ici, la valeur de l'unité de mesure est un peu douteuse, chacune des dimensions relevées pouvant représenter 100 fois une coudée connue.

Si l'on adopte la coudée de $692^{mm},947$ qui vaut 4/3 de la coudée perse de *$520^{mm},127$*, on aura pour 100 coudées : *$69^{m},296$* au lieu de $69^{m},32$.

Différence = 2 1/2 centimètres.

La coudée de *$520^{mm},127$* vaut 8/9 de la coudée susienne de $585^{mm},142$.

Si l'on préfère *693^{mm}* juste, cette coudée qui vaut 11/12 de *756^{mm}* et 11/10 de *630^{mm}* donnera pour 100 coudées : *$69^{m},30$* au lieu de *$69^{m},32$*.

Différence = 2 centimètres.

Les 3/4 de *693^{mm}* = *$519^{mm},75$* nous donnent l'exacte valeur de la coudée de Nakché-Roustem évaluée par M. Babin à *520^{mm}*.

Les 3/7 de *693^{mm}* nous montrent le *pied curviligne de Tello* = *297^{mm}*. Enfin les 4/9 de *693^{mm}* donnent le pied de *308^{mm}* juste qui a été constaté dans certains édifices de Perse et d'Égypte[1].

Si, au lieu de tirer l'unité de mesure de la cote $69^{m},32$, on la tire de $68^{m},66$, le résultat auquel on parvient n'est pas moins curieux car la coudée de 686^{mm} est encore en usage.

1. La coudée de 577^{mm} dont se servent encore les *mesureurs coptes* du Caire (Mahmoud-Bey) suffit pour montrer l'importance et l'antique usage de celle de 693^{mm}, puisque $577^{mm},5$ = 5/6 de 693; 5/4 de 462^{mm}; 9/8 de 616^{mm}; 10/9 de $519^{mm},75$; 35/18 de 297^{mm}.— On voit, d'après cela, que 462^{mm} = 2/3 de 693^{mm}. La coudée de 462^{mm} qu'on rencontre, ainsi que le pied de 308^{mm}, dans certains édifices de Perse et d'Égypte, ne doit pas être confondue avec la coudée attique de $462^{mm},857$ qui vaut 2/3 de $694^{mm},285$, valeur rigoureuse de l'ancienne *aune pour la soie* de la ville d'Anvers, de l'aune de *La Haye* et de l'aune de Cologne.

Digitized by Google

La coudée de 685^{mm},714 vaut 5/4 de 548,571. *Cent* coudées de 685^{mm},714 font 68^{m},571 au lieu de 68^{m},66.

Différence = 9 centimètres.

Cent une coudées de 685^{mm},714 font 69^{m},259,7 au lieu de 69^{m},32.

Différence = 6 1/2 centimètres.

La coudée de 685^{mm},714 n'est autre que le *pik stambouli* de nos jours qu'on retrouve jusqu'aux Indes.

Il vaut 5/4 de 548,571; 25/24 de 658,285; 75/64 de 585^{mm},142; 5/7 de 960^{mm} et 10/7 de 480^{mm} ou *coudée de la main* qui est encore le *zer légal* de la Perse.

$$\frac{960}{VII}$$

I.	— 137,1428^{mm}.	
II.	— 274,2857	= pied de la qassaba d'Égypte.
III.	— 411,4285	= coudée d'Italie.
IV.	— 548,5714	= coudée ouvrière d'Amman.
V.	— 685,7142	= pik stambouli.
VI.	— 822,8571.	
VII.	— 960	= 2 coudées *de la main.*

Terminons en appelant l'attention sur l'importance de la série $\frac{972^{mm}}{V}$, d'où dérive la coudée de 583^{mm},2.

$$\frac{972}{V}$$

I.	— 198,4^{mm}.	
II.	— 388,8.	
III.	— 583,2	= coudée perse.
IV.	— 777,6	= 7/5 de 555^{mm},4 et 7/3 de 333^{mm},257.
V.	— 972	= coudée de Tello = arish de Perse.
VI.	— 1166,4.	

La coudée de 777^{mm},6 qui vaut 4/5 de 972^{mm} vaut aussi 7/3 de

Digitized by Google

333^{mm},257, valeur du pied mathématique de la Chine. Trois de ces pieds forment une coudée de 999^{mm},7714 qui diffère du *mètre français* de 2/10 de millimètre.

La coudée de 555^{mm},428 = 5/3 du pied chinois vaut aussi 5/2000 ou 1/400 du stade asiatique de 222^{m},171.

Ptolémée attribuait 500 stades au degré. S'il s'agit du stade asiatique, la longueur du degré de Ptolémée était de 111,085^{m},714.

Le degré métrique moyen du méridien est de 111,111^{m},111. La différence est de 25 mètres.

Presque toutes les mesures connues dérivent de celles qui nous sont fournies par les briques de *Tello*.

Le *pilier de Tello*, où l'on découvre la série $\frac{756}{VII}$ et, commes conséquence, celle $\frac{972}{IX}$, est un étalon des mesures qui ont régi le transactions humaines, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours.

Le diamètre de l'ombilic théorique du second appareil des colonnes de *Tello* est de 540^{mm}. C'est la *coudée de Nimrod* dont les 2/3 = 360^{mm} ont formé le *pied du Christ* de l'Icône du Saint-Sépulcre.

Le diamètre de l'ombilic du premier appareil de *Tello* est de 225^{mm}. C'est la 1/2 coudée ouvrière de l'Égypte antique.

La différence des deux ombilics 540^{mm} — 225^{mm} donne le pied babylonien de 315^{mm} qu'on retrouve appliqué aux briques de la plate-forme sur laquelle repose le *pilier de Tello*.

La coudée babylonienne de 972^{mm} ne diffère que d'un doigt ou 1/36 de la coudée de 999^{mm},7714 faite de 3 pieds mathématiques chinois.

L'étude des monuments antiques et celle des innombrables mesures qu'on rencontre encore dans toutes les contrées de l'Orient, conduisent à reconnaître que le système métrique oriental est *un*.

On peut lui appliquer la formule de la Genèse : « ... fils de..., fils de », car une coudée est toujours engendrée par une autre cou-

Digitized by Google

dée, et, remontant de proche en proche, on aboutit à la coudée primordiale de *450*^{mm} qui ne peut être autre qu'elle n'est, par la raison qu'elle représente une des dimensions du corps de l'homme.

C'est ainsi qu'on trouve :

$$450^{mm} = 5/6 \text{ de } 540^{mm} = 5/6 \text{ de } 648^{mm}$$
$$648^{mm} = 5/6 \text{ de } 777^{mm},6 = 7/9 \text{ de } 999^{mm},771,4.$$

Le tiers de cette dernière coudée a formé le pied mathématique de la Chine.

On a vu plus haut que la coudée de *583*^{mm},*2* et celle de *777*^{mm},*6* dérivent de $\frac{972^{mm}}{V}$.

La série $\frac{583^{mm},2}{X}$ nous montrera une coudée de *524*^{mm},*88*, qu'on pourrait considérer comme étant la coudée royale d'Égypte. Car c'est précisément la valeur qu'on a déduite des dimensions de la chambre sépulcrale de la grande pyramide (*524*^{mm},*6*).

[Voir Saigey, p. 15-16, passage relatif à Newton].

La coudée de 524^{mm},88 vaut 4/5 de la coudée royale de *656*^{mm},*1* (Darius).

La coudée égyptienne du Musée de Berlin (don Anastasi) mesure *526*^{mm},*5*. — M. Girard avait évalué la coudée d'Éléphantine a *527*^{mm} ; mais l'étalon de Berlin offre plus de certitude. La série $\frac{585^{mm},1428}{X}$ nous donnera cette coudée valant *526*^{mm},*6285*.

Ainsi la coudée de 524^{mm},88, qui correspond avec celle qu'on a déduite de la chambre de la pyramide, est en rapport exact = 4/5 avec la coudée royale de Darius.

La longueur 526^{mm},628,5 qui correspond à celle de l'étalon Anastasi est en rapport avec *658*^{mm},*285*.

On a donc :

524^{mm},*88* = 4/5 de *656*^{mm},*1* = coudée de Darius.
= 9/10 de *583*^{mm},*2* = coudée perse.
526^{mm},*6285* = 4/5 de *658*^{mm},*285* = grande hachémique.
= 9/10 de *585*^{mm},*142* = coudée de Suse.

Digitized by Google

En adoptant *525*^{mm} juste, moyenne admise par les savants, la coudée de Darius vaudra *656*^{mm},*25*, valeur que nous avions supposée aux coudées du Nilomètre d'Edfou.

La coudée de 583^{mm},1/3 = 5/2 de *350*^{mm}, proposée par M. Dieulafoy pour l'une des mesures de Suse, serait donc en relation exacte avec une coudée de 3 pieds dont la longueur correspond à notre *mètre*.

525^{mm} = 9/10 de *583*^{mm},*1/3*.
583^{mm}, *1/3* = 7/12 de *1000*^{mm}.

Ce résultat assez inattendu est rendu plus intéressant encore par l'existence pratique du pied mathématique chinois de *333*^{mm},*257*, évalué par les tables à *333*^{mm},*1*. Nous avons vu que Berlin faisait usage autrefois d'une aune de 666^{mm},8 = 2 pieds de *333*^{mm},*4*.

Il faudrait en conclure que les anciens connaissaient une coudée de longueur égale à celle de notre mètre.

Le stade de Ptolémée serait alors égal au stade métrique de 500 au degré.

Il est certain que le pied chinois de 333^{mm} conduit à une coudée de 999^{mm},3 et que le pied de 333^{mm},257 *qu'on tire des mesures du pilier de Tello*, conduit à une coudée de 999^{mm},7714, laquelle diffère du *mètre* de 228/1000 *de millimètre*.

La série $\frac{833^{mm},1/3}{X}$ ou $\frac{1000^{mm}}{XII}$ a dû pénétrer en Europe comme semblent le prouver les aunes de 666^{mm},8 et 667,2 qui représentent chacune 2 pieds de 333^{mm},4 et 333^{mm},6.

Ce qui paraît démontrer que les mesures de l'antiquité ont été formées à l'aide des combinaisons très simples que nous avons indiquées, c'est que les étalons de la coudée d'Égypte, par exemple, n'ont pas tous une longueur uniforme, et que, pour en fixer la valeur, on a été conduit à adopter une moyenne = 525^{mm}, ce qui donne 450^{mm} à la coudée ouvrière. On sait, cependant, que la coudée royale du Louvre est plus voisine de 526^{mm} que de 525^{mm}, puisque M. de Prony l'a évaluée à 525^{mm},9.

Le système qui consiste à prendre l'un des termes d'une série

Digitized by Google

quelconque pour en former une mesure nouvelle, donne naissance à des longueurs qui sont parfois très voisines les unes des autres et qu'on a dû souvent confondre.

C'est ainsi que, des définitions de la *grande hachémique* laissées par les Arabes, on déduit deux valeurs de cette coudée, 656^{mm},256 et 661^{mm},5. — La véritable longueur rapportée toujours à la moyenne 525^{mm} adoptée pour la coudée d'Égypte, est, comme nous l'avons vu, de 658^{mm},285.

Donc, au moyen âge, les Arabes eux-mêmes ne connaissaient plus l'exacte longueur de la *grande hachémique*.

On ne peut mettre d'accord les deux définitions principales qu'ils nous ont données de cette coudée.

Il en est de même pour certaines mesures dont la longueur diffère à peine de celle qu'on attribue à la coudée royale d'Égypte. C'est ainsi que M. Babin découvre à Nakché-Roustem une coudée de 520^{mm} et que les séries que nous avons étudiées nous montrent 519^{mm},75; 518^{mm},4; 524^{mm},88; 526^{mm},628.

Les temples d'*Assos* et d'*Égine* qui sont cependant bien éloignés du tombeau de Nakché-Roustem mais qu'on attribue aussi au vi^{e} siècle avant Jésus-Christ, semblent révéler une coudée comprise entre 519^{mm},75 et 522^{mm},2, c'est-à-dire un peu plus courte que la coudée royale d'Égypte. La hauteur des colonnes d'Assos est de 4^{m},70 dont le 1/9 est de 522^{mm},2.

Le diamètre des colonnes pris à la base est de 1^{m},05, soit 2 coudées de 525^{mm}; enfin le larmier de l'entablement mesure 255^{mm}, moitié d'une coudée de 510^{mm}.

La moyenne de ces trois nombres est de 519^{mm},1. En proposant 519^{mm},75, longueur qui se déduit de la coudée de 693 et du pied de 308^{mm}, nous ne devons pas être loin de la vérité.

A Égine, les mesures relevées par M. Charles Garnier nous fournissent 450^{mm}; 685^{mm}; 720^{mm}; 330^{mm}; 362^{mm}; 660^{mm}; 192^{mm}; et finalement une cote de 520^{mm}.

Toutes ces mesures sont orientales et peuvent se rapporter à la coudée de 960^{mm} et conséquemment à celle 480^{mm} ou *zer légal* de la Perse.

Digitized by Google

Assos nous montre : une mesure de *593*^{mm} qui ne diffère que d'un millimètre de *594*^{mm} ou deux pieds chaldéens de *297*^{mm}, puis : 658^{mm} ; 288^{mm} ; 640^{mm}, trois mesures éminemment perses.

Le diamètre *supérieur* des colonnes d'Assos s'obtient en déduisant de la largeur de l'abaque = 1^{m},215 deux fois 288^{mm} ou 576^{mm}, ce qui donne 639^{mm} au diamètre, soit 640^{mm}.

Nous retrouvons ici la coudée de l'*arroseur*, — le pied de Pausanias et le *derâ Kesrâ*.

La coudée de 640^{mm} vaut 10/9 de 576^{mm}. — L'abaque se cotera : 640^{mm} plus 576^{mm} ou 1^{m},216 au lieu de 1^{m},215.

La présence à *Assos* d'une coudée de 593^{mm} suffit pour expliquer l'*aune de Marseille* et démontrer que cette mesure devait être en usage parmi les Phocéens de l'Ionie 600 ans avant Jésus-Christ.

Quant à la valeur de 524^{mm},88 attribuée plus haut à l'une des mesures qu'on déduit de la coudée royale de Darius, elle est certainement une des plus intéressantes. Elle coïncide avec la coudée qu'on a déduite de la chambre sépulcrale de la grande pyramide (524^{m},6 — Saigey). Elle est en rapport exact avec la coudée de 583^{mm},2 et avec 972^{mm}, l'une des mesures de *Tello*.

On voit, par ces exemples, à quel degré de confusion les anciens ont pu arriver et l'on s'explique que certains chefs de peuples, comme Goudéa, Darius, les Ptolémées d'Égypte, Haroun er-Rachid aient voulu arrêter ce débordement de mesures, en adoptant définitivement telle ou telle série et en cherchant à l'imposer aux nations qui leur étaient soumises, mais on ne déracine pas facilement les usages invétérés de tout un monde.

Goudéa, qui fut probablement un de ces réformateurs, voulut imposer *sa coudée*, et ne put y parvenir puisque cette mesure n'est, jusqu'à présent, connue que par le *pilier de Tello* et par les deux statues qui nous en montrent deux étalons.

Quant à l'étalon perse de la Bibliothèque nationale, il prouve aussi que Darius, longtemps après Goudéa, chercha à unifier les mesures de son vaste empire puisqu'il imposa la coudée

Digitized by Google

royale de *656mm,25* au Nilomètre d'Edfou et que cette coudée s'est perpétuée en Orient où le commerce continue à l'employer.

Plus tard, encore, Er-Rachid et Charlemagne firent, parallèlement, une tentative analogue. C'est elle qui a laissé les traces les plus profondes, bien qu'on rencontre encore, dans tout l'Orient, les mesures *antérieures* à Goudéa. On peut, sans grande erreur, faire remonter jusqu'à l'époque de la fondation de Babylone, la célèbre *coudée noire* qui, au XIVe siècle, portait encore le nom de *coudée de Nimrod.* Son cube a servi à former l'*ancien setier* de Paris et le *rebebe* de 157 litres en usage à Alexandrie d'Égypte.

Notre *mètre*, a son tour, cherche à s'imposer au monde. Il triomphera peut-être ; mais on sait quels obstacles il a encore à surmonter.

Une des preuves les plus curieuses de la résistance des peuples à tout ce qui tend à modifier leurs habitudes nous est fournie par l'*échelle nilométrique du puits d'Edfou.*

Rappelons que si l'on fait la coudée d'Edfou de *656mm,1* elle relève de 524mm,88, et que si l'on adopte *525mm* pour la coudée d'Égypte, celle de Darius vaudra *656mm,25*. La différence est négligeable.

Mahmoud-Bey, ingénieur égyptien, nous a appris que les coudées gravées sur l'échelle du *puits d'Edfou* mesurent *656mm* en moyenne et se composent de deux parties : 530mm + 126mm.

L'usage d'une coudée de *530mm* ne paraît pas douteux, car l'étude des mesures de Rome nous a montré une coudée de *530mm,357* = 5/8 de la *brasse marchande* à laquelle nous attribuons 848mm,571.

Si l'on adopte *656mm,25* pour la coudée d'Edfou, on aura *656mm,25* = [*530mm,357* + 125mm,893].

La coudée de *530mm,357* est évidemment d'origine chaldéenne puisqu'elle vaut aussi 5/7 de *742mm,5*, coudée faite de 2 1/2 pieds de *297mm*.

Ce pied est un de ceux que nous montre le *pilier de Tello.*

Digitized by Google

La coudée totale d'*Edfou* est donc ainsi formée :

Coudée ancienne	=	530^{mm} ou 530,357^{mm}.
Complément	=	126 ou 125,893.
Coudée totale	=	656 ou 656,25.

L'inspection des chiffres montre qu'une erreur de lecture serait très explicable.

L'emploi de la coudée de *530*^{mm} a été signalée par M. Babin dans un tombeau perse de *Meched-Mourghâb*. La longueur totale de ce tombeau = 7^{m},40 ou 10 coudées de 740^{mm}, nous révèle à une fraction près, la coudée de *742*^{mm},*5* dont nous parlons plus haut.

La largeur entre piliers est de *5*^{m},*30* ou 10 coudées de *530*^{mm}. Nous retrouvons ici le rapport 5/7 que nous a précédemment montré le temple d'Olympie :

$$\frac{530,357}{742,5} = 5/7.$$

La largeur des piliers est donc de 1/7 de la coudée totale, c'est-à-dire de *1*^{m},*06*.

En nous montrant une application pratique de la coudée de *742*^{m},*5* le tombeau de *Meched-Mourghâb* nous prouve que la *brasse de Rome* évaluée par les tables à 848^{mm},2 est bien, comme nous le supposions, une coudée antique qui, par celle de 742^{mm},5 se rattache directement aux mesures de la Chaldée, puisque $\frac{742^{mm},5}{848^{mm},571} = 7/8$ et que 742^{mm},5 = 2 1/2 pieds de 297^{mm}.

On constate alors que 848^{mm},571 = 55/21 de 324^{mm} et comme conséquence 55/56 de 864^{m}, une des coudées de Suse. — La *brasse de Rome* est donc en rapport avec les mesures de *Tello* et avec celles de l'*apâdana de Suse*.

$\frac{742,5}{VII}$ ou	$\frac{848,571}{VIII}$
I.	— 106,07^{m}
II.	— 212,14

Digitized by Google

$\frac{742,5}{VII}$ ou $\frac{848,571}{VIII}$

III.	—	318,21 m	
IV.	—	424,28	= pied d'Italie (Fermo).
V.	—	530,357	= coudée d'Edfou et de Meched-Mourghâb.
VI.	—	636,42	= brasse des tisserands (Rome).
VII.	—	742,5	= coudée de Meched-Mourghâb.
VIII.	—	848,571	= brasse marchande (Rome).
IX.	—	954,642	
X.	—	1,060,7	= largeur des piliers du tombeau de Meched-Mourghâb.

En ce qui concerne *Assos*, on peut hésiter entre la mesure relevée : *593*mm = 2 × 296m,5 et *594*mm = 2 × 297 ; bien que cela n'ait qu'une importance théorique. La première valeur correspond à *741*mm,*25* et à *529*mm,*464* ; la seconde correspond à *742*mm,*5* et à *530*mm,*357*.

La longueur : *7*m,*40* du tombeau de *Meched-Mourghâb* donnerait encore à supposer qu'il s'agit de la coudée asiatique de *740*mm,*571* dont relève le pied romain de *296*mm,*228*[1]. Mais les 5/7 de la coudée asiatique ne donnent que *528*mm,*979*, et M. Babin trouve *530*mm pour l'unité de mesure. Il semble donc que ce soit la coudée de *742*mm,*5* qui réponde le mieux à la question puisqu'elle engendre *530*mm,*357* et qu'elle dérive du pied chaldéen de *297*mm. Les 7/5 de *530*mm juste donneraient *742*mm à la coudée totale de *Meched-Mourghâb*. Mais retournons à Edfou. La disposition de l'échelle du Nilomètre démontre que la coudée de *656*mm a été une mesure *imposée* aux populations de l'Égypte, à une époque que les égyptologues sauront facilement déterminer. Sur l'échelle d'Edfou, la coudée de *530*mm est partagée en 28 doigts ; le complément = *126*mm est divisé en 4 parties ; soit, en tout, 32 divisions. Ce qui veut dire que la coudée royale se divisait en 32 doigts. Mais ce n'est évidemment qu'un *memento*

1. Le pied de Bohême valait 296mm,4. L'aune de Prague et d'Augsbourg était de 592mm,3 ou 2 pieds de 296mm,15.

Digitized by Google

qui suffit à lui seul pour prouver que la coudée d'origine n'est pas celle de *656*^{mm} mais bien celle de *530*^{mm}.

En effet $530/28 = 18^{mm},928$ et $126/4 = 31^{mm},5$.

Les doigts de la partie ajoutée ne concordent pas avec ceux de l'ancienne coudée.

Si la coudée de *656*^{mm} remontait à l'origine du Nilomètre, les divisions devraient avoir $\frac{656}{32} = 20^{mm},5$.

La coudée de *656*^{mm} était donc une mesure étrangère au pays et le fait de l'avoir imposée à l'Égypte, en exigeant qu'elle fût gravée sur une des échelles du Nil, constituait un acte de suzeraineté. Cette constatation permettrait de supposer que le puits nilométrique d'Edfou est beaucoup plus ancien que les deux temples dont la construction ne remonte qu'aux Ptolémées.

M. Marcel Dieulafoy a pu vérifier l'emploi du pied de $328^{mm} = \frac{656}{2}$ dans un monument du temps de Darius Ier. Mais, en imposant *sa coudée*, le conquérant n'avait peut-être pas songé au trouble qu'une telle modification pouvait apporter dans les habitudes traditionnelles des populations de l'Égypte. Et c'est ici qu'apparaît cette force d'inertie que les vieux usages savent opposer à toute innovation, surtout quand l'idée de patrie se mêle à cette opposition.

Les gardiens du Nilomètre, qui étaient probablement des prêtres, surent, tout en obéissant, tourner la difficulté avec une habileté qui leur fait le plus grand honneur. C'est grâce à elle qu'on peut affirmer l'origine babylonienne de la coudée primitive d'Edfou. Au lieu d'effacer l'ancienne division de l'échelle, ils se bornèrent à faire graver *en dessous* de chacune des coudées existantes la quantité nécessaire pour obtenir la longueur de la coudée royale perse.

Et l'on eut : $530^{mm},357 + 125^{mm},893 = 656^{mm},25$.

Ils purent affirmer aux intendants du roi, sans commettre aucun mensonge, que la coudée royale figurait sur l'échelle, et, grâce au petit subterfuge dont le secret n'a, sans doute, jamais

Digitized by Google

été divulgué, proclamer les crues en coudées royales, sans que rien fût changé dans les habitudes de la population et dans la tenue des registres. La hauteur des eaux était la même, que les proclamations se fissent en *coudées du roi* ou en *coudées d'Égypte*. Par sa position *en dessous* de chaque coudée l'excès *126*^{mm} se trouvait annulé. Ce qu'exprime : *656 — 126 = 530*, mais les étrangers qui prenaient des notes commettaient, sans s'en douter, une assez grosse erreur. Car, sur 10 coudées proclamées, ceux qui inscrivaient 10 coudées royales se trompaient de *1*^{m},*261*, puisqu'en réalité c'étaient 10 coudées de *530*,*35* qu'ils auraient dû inscrire. Il dut en résulter des différences d'appréciation parmi les écrivains de l'antiquité qui n'étaient, sans doute pas, tous initiés à la petite ruse employée par les custodes du Nilomètre pour conserver, sans que cela parut, l'usage de la coudée nationale. Nous pouvons la dévoiler aujourd'hui sans craindre de passer pour un dénonciateur. Les Nilomètres ont toujours été entourés d'un certain mystère. Il ne devait pas être facile d'en approcher ou de les visiter. On peut lire, à ce sujet, ce que Mahmoud-Bey nous apprend du Nilomètre de *Rhoudah*, où le cheikh actuel calcule les crues, non d'après les coudées inscrites sur l'échelle légale, mais d'après certains signes tracés par lui sur la paroi du puits. La connaissance de ces signes serait bien utile pour l'histoire des mesures de l'Égypte et nous ne voyons guère que Mahmoud-Bey lui-même ou son successeur qui soit en situation de pouvoir en publier un relevé exact.

Digitized by Google

I

NOTE

SUR LES MESURES PRINCIPALES DU TEMPLE DE JUPITER

A OLYMPIE

LONGUEUR. — LARGEUR. — HAUTEUR.

Les dimensions principales du temple de Jupiter à Olympie nous offrent un exemple remarquable de l'emploi, par les Grecs, des mesures de l'Asie et de la Perse.

Nous avons déjà montré que le pied et la coudée attiques sont en relation directe avec les mesures du pilier de Tello.

Le pied du Parthénon vaut 3/7 de 432 millimètres et 4/7 de 540 millimètres.

Les valeurs du pied et de la coudée attiques résultent de la division par VII des coudées principales du pilier de Tello.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher, encore une fois, les cinq séries qui nous fournissent les mesures les plus importantes de l'antiquité, y compris la célèbre *coudée char'iyeh* ou *coudée religieuse* de l'Égypte.

(A) $\frac{756^{mm}}{VII}$	(B) $\frac{432^{mm}}{VII}$	(C) $\frac{540^{mm}}{VII}$
I. — 108	I. — 61,714	I. — 77,142
II. — 216	II. — 123,428	II. — 154,284
III. — 324	III. — 185,142	III. — 231,428
IV. — 432	IV. — 246,857	IV. — 308,571
V. — 540	V. — 308,571	V. — 385,714
VI. — 648	VI. — 370,285	VI. — 462,857
VII. — 756	VII. — 432	VII. — 540
VIII. — 864	VIII. — 493,714	VIII. — 617,142
IX. — 972	IX. — 555,428	IX. — 694,428

(D) $\frac{648^{mm}}{VII}$	(E) $\frac{864^{mm}}{VII}$
I. — 92,571	I. — 123,428
II. — 185,142	II. — 246,857
III. — 277,714	III. — 370,285
IV. — 370,285	IV. — 493,714
V. — 462,857	V. — 617,142
VI. — 555,428	VI. — 740,571
VII. — 648	VII. — 864
VIII. — 740,571	VIII. — 987,428

Digitized by Google

La série (A), qui est celle du pilier de Tello, engendre le pied de 324 millimètres celui de 432 millimètres et les coudées de 540 millimètres, 648 millimètres et et 864 millimètres. Cette dernière représente 2 pieds de 432 millimètres et 3 pieds de 288 millimètres. On la rencontre parmi les mesures de l'apadâna de Suse.

La série (B), ou $\frac{432^{mm}}{VII}$, engendre le *pied attique*, le *pied asiatique* et la *coudée char'iyeh.*

La série (C), ou $\frac{540^{mm}}{VII}$, engendre le *pied attique*, la *coudée attique* et la *coudée de Beit-Lehm.*

La série (D), ou $\frac{648^{mm}}{VII}$, engendre le *pied asiatique*, la *coudée attique* et la *grande coudée asiatique* de $740^{mm},571$.

La série (E), ou $\frac{864^{mm}}{VII}$, engendre le *pied asiatique*, la coudée *char'iyeh'* la *coudée de Beit-Lehm* et la *grande coudée asiatique.*

Ces rapprochements servent à démontrer l'origine des mesures de l'Attique.

L'application à des momuments connus du *pied asiatique*; de la coudée perse de $555^{mm},428$; de la coudée perse de 864 millimètres et de la coudée *char'iyeh*, justifie les valeurs attribuées à ces mesures et à toutes celles qui en dérivent; et notamment la valeur de la *coudée royale* de $658^{mm},285$, à laquelle se rattachent les mesures du temple de Jupiter.

Pausanias attribue 95 pieds à la *largeur*, 230 pieds à la *longueur* et 68 pieds à la *hauteur* du temple d'Olympie.

La cote moderne de largeur est $27^{m},40$.

Si l'on compare les trois nombres de Pausanias, on trouve :

$$\frac{\text{Largeur}}{\text{Longueur}} = \frac{95}{230} = \frac{10,}{24,2} \text{ soit } \frac{5}{12};$$

$$\frac{\text{Hauteur}}{\text{Largeur}} = \frac{68}{95} = \frac{10,}{13,97} \text{ soit } \frac{5}{7}.$$

La longueur du temple de Jupiter était donc 12/5; et la hauteur 5/7 de la largeur.

Le *pied* dont s'est servi Pausanias est représenté par $\frac{27,40^{m}}{95} = 288^{mm},42$, ce qui donne une coudée comprise entre 576 millimètres et 577 millimètres. C'est la coudée *balady* de l'Égypte, qu'il est curieux de trouver entre les mains de Pausanias. Ce qui s'explique facilement puisque la coudée de 576 millimètres représente 3/1000 du stade olympique de 192 mètres.

Si l'on adopte la cote relevée par M. Curtius, de $192^{m},27$ notre coudée vaudra $576^{mm},81$ et le pied $288^{mm},405$ coïncidera avec celui de Pausanias.

On peut, cependant, affirmer que l'architecte Libon se servit d'un autre pied pour planter son édifice.

Comme au Parthénon d'Athènes, la façade du temple de Jupiter devait avoir 100 pieds, ce qui donne 274 millimètres au pied de Libon. C'est la demi-coudée ouvrière d'Ammân qu'on retrouve dans la *qassabah* d'Égypte.

Qassabah = 6 coudées de 640^{mm}.
— = 14 pieds de $274,285 = 3^{m},84$.
— = 7 coudées de 548,571.

Digitized by Google

Si donc nous appliquons le pied de 274^{mm},285 aux dimensions principales du temple de Jupiter, en donnant, suivant l'usage antique, 100 pieds à la façade, nous aurons :

		m
Largeur	= 100 pieds	= 27,428
Longueur	= 240 —	= 65,828,5
Hauteur	= 71,428	= 19,591

résultats qui s'écartent à peine des mesures relevées.

La *centième partie* de la *largeur* du temple donne le pied ou demi-coudée ouvrière d'Ammân.

La *centième partie* de la *longueur* du temple donne la coudée royale d'Assyrie et de Perse.

La *hauteur* exprimée par 71^{p},428 peut paraître compliquée; mais elle devient fort simple quand on sait qu'elle représente 5/7 de la largeur.

Le *septième* de la largeur peut être considéré comme un module particulier. Cinq modules donnent la hauteur.

La division par *sept* est absolument dans l'esprit de l'antiquité.

Elle avait, pour ainsi dire, un caractère religieux. Le pilier de Tello en fournit un exemple remarquable.

Si l'on divise par 8 la circonférence d'une des colonnes $= \frac{22\,D}{7} = 2376$, on obtient le pied de 297 millimètres.

L'ancienne aune de Paris valait 4 pieds de 297 millimètres.

La division du diamètre en 7 parties explique la division de la circonférence en 11 *parties* qu'on retrouve dans certains édifices arabes.

La galerie qui entoure la coupole du *Mekemeh de David*, petit édifice contigu à la mosquée d'Omar, à Jérusalem, repose sur *onze colonnes*.

Quant au nombre de 100 pieds que nous attribuons à la largeur du temple de Jupiter, on peut rappeler ici :

1°) Que le diamètre de la rotonde du Saint-Sépulcre est de 100 *pieds*.

2°) Que le diamètre de la mosquée d'Omar est de 100 *coudées*.

3°) Que la longueur de la mosquée El-Aksa est de 100 *coudées*.

4°) Que la *cella* de l'apadâna de Suse offre les deux dimensions de 100 et 120 *coudées* ; soit le rapport 5/6 entre la profondeur et la largeur.

A Olympie, ce rapport est 5/12, et si l'on observe que la coudée ouvrière d'Ammân vaut 5/6 de la coudée royale de Ninive, nous pourrons coter les trois dimensions du temple de Jupiter de la façon suivante :

		mm	
Largeur	= 5/12 de la longueur		
—	= 100 pieds	de 274,285	
—	= 50 coudées	de 548,571	= 27^{m},428

au lieu de 27,40.

Longueur	= 12/5 de la largeur		
—	= 240 pieds	de 274,285	
—	= 120 coudées	de 548,571	
—	= 100 coudées royales	de 658,285	
—	= 200 pieds royaux	de 329,142	= 65^{m},628,5.
Hauteur	= 5/7 de la largeur		
—	= 71^{p},428 de 274^{mm},281		= 19^{m},591.

Digitized by Google

On évalue généralement la hauteur à 19 mètres environ.

Les analogies des deux pieds d'Athènes et d'Olympie sont curieuses à relever.

Le pied de 308^{mm},571, qui vaut 5/7 de 432 millimètres et 5/14 de 864 millimètres se rattache par ces deux coudées à l'apadâna de Suse et au pilier de Tello.

Le pied de 274^{mm},285, qui vaut 5/7 de 384 millimètres et 5/14 de 768 millimètres, se rattache aussi aux mesures de la Perse et de l'Égypte puisque 768 millimètres valent 7/6 de la coudée royale perse, et 7/5 de la coudée ouvrère d'Ammân.

La coudée de 768 millimètres est encore aujourd'hui la coudée des architectes d'Égypte. Le rapport 7/6 qui l'unit à la coudée royale de 658^{mm},285 en montre l'origine.

Mais tandis qu'à Athènes le pied du temple de la Vierge est en même temps le pied du stade attique, il n'en est pas de même à Olympie où le stade vaut 192 mètres environ; ce qui donne pour le pied : 320 millimètres = 1/2 coudée de 640 millimètres.

Ici encore nous trouvons la division par 7 ; car $\frac{274,285}{320} = \frac{\text{pieds du temple}}{\text{pieds du stade}} = \frac{6}{7}$.

De telle sorte qu'à Olympie, le pied du temple : 274,285 = 5/7 de 384 millimètres; 3/7 de 640 millimètres; 6/7 de 320 millimètres.

Quant au pied de Pausanias fait d'une demi-coudée de 576 millimètres il vaut 9/20 de 640 millimètres ; 21/20 de 274^{mm},285 et 1/3 de 864 millimètres.

On doit en conclure qu'à l'époque où Pausanias visita Olympie, les habitants avaient perdu l'usage du pied du temple fait de la demi-coudée perse de 548^{mm},571 et avaient conservé le pied de 288^{mm} = 1/2 coudée de 576^{m}. Cette coudée représente 3/1000 du stade olympique ; 9/10 de 640 millimètres et 2/3 de 864 millimètres [1].

---

1. Les résultats qui précèdent ont été obtenus par la comparaison de la seule mesure que nous possédions alors : (27^{m},40), avec les données de Pausanias : $\frac{95}{230} = \frac{100}{242}$ ramenées à 5/12 exactement. D'autres mesures que nous devons à l'obligeance de M. V. Laloux, architecte, qui a étudié sur place les monuments d'Olympie, nous obligent à rectifier les résultats énoncés ci-dessus. D'après M. Laloux, la longueur du *degré supérieur* du temple de Zeus à Olympie est de 64^{m},10 et la largeur de 27^{m},69. Cette largeur est un peu différente de celle qui nous a précédemment servi : mais il est permis de supposer que l'*arête du degré supérieur* n'est pas rigoureusement tangente au cercle de base de la colonne. Celle-ci doit être posée un peu en retraite du devant du degré, et, dans ce cas, nous pouvons conserver le pied de 274^{mm},285 pour évaluer les dimensions principales du temple.

Ce que nous disons de la largeur peut s'appliquer à la longueur, et la distance comprise entre l'extérieur des deux colonnes d'angle peut être évaluée à 64^{m} juste; ce qui laisse une retraite de 0^{m},05 entre le bas de la colonne et le devant du degré.

En conséquence la *largeur* prise à l'extérieur des deux colonnes d'angle sera toujours de 27^{m},428, ou 100 *pieds* de 274^{mm},285.

Digitized by Google

Mais la *longueur* n'aura plus que 64^{m}, ou 100 *coudées* de 640^{mm}, ou 200 *pieds* de 320^{mm}.

La *hauteur* reste la même : 19^{m},591 ou 5/7 de la largeur.

Le pied de 274^{mm},285 étant 3/7 de la coudée de 640^{mm}, le rapport de la *largeur* à la *longueur* sera aussi de $3/7 = \frac{5,142}{12}$, au lieu de $\frac{5}{12}$ juste que nous avions supposé.

Nous aurons, en résumé, comme proportions relatives :

Longueur = 100 coudées de 640^{mm}.

Largeur = 3/7 de la longueur.

Hauteur = 5/7 de la largeur.

Ces résultats offrent un intérêt particulier à cause du caractère religieux attribué par les anciens au nombre *sept*.

La conséquence de ces mesures rectifiées sera toujours la même, c'est-à-dire que les Grecs d'Olympie connaissaient la coudée perse et assyrienne de 548^{mm},571 = 2 pieds de 274^{mm},285; et, par suite la coudée royale qui vaut 6/5 de la coudée ouvrière et 36/35 de la coudée de 640^{mm}, ce qui est mis en évidence par les séries suivantes :

$\frac{640}{VII}$	$\frac{658,285}{VI}$
mm	mm
I. — 91,428	I. — 109,714
II. — 182,857	II. — 219,428
III. — 274,285	III. — 329,142
IV. — 365,714	IV. — 438,857
V. — 457,142	V. — 548,571
VI. — 548,571	VI. — 658,285
VII. — 640 —	VII. — 768 —

$\frac{640}{V}$	$\frac{640}{X}$
I. — 128	I. — 64
II. — 256	II. — 128
III. — 384	III. — 192
IV — 512	IV. — 256
V. — 640	V. — 320
IV. — 768	VI — 384
	VII. — 448
	VIII. — 512
	IX. — 576
	X. — 640

Il semble donc qu'au temps de l'architecte Libon, les Grecs d'Olympie faisaient usage de la coudée de 640^{mm}.

La série $\frac{640}{VII}$ leur donnait le pied de 274^{mm},285 et la coudée de 548^{mm},571.

Digitized by Google

La série $\frac{640}{VI}$ donnait le pied de 320mm,1, et une coudée de 533mm,3 qu'on retrouve encore au Maroc.

La série $\frac{640}{X}$ donnait les pieds de 192mm; 256mm; 320mm ainsi que la coudée de 512mm et celle de 576mm = 3/1000 du stade.

Enfin la série $\frac{640}{VIII}$ donnait le pied de 320mm et les coudées de 480mm et de 560mm.

La piste du stade d'Olympie mesurée par M. Curtius a donné 192m,27.

Bien que $\frac{64^m,10}{200} = 320^{mm},5$, coïncident avec $\frac{192,27}{600} = 320^{mm},45$, nous sommes porté à croire que les Grecs d'Olympie ont voulu donner 192 *mètres* seulement à la longueur de leur stade.

Les Arabes nous apprennent qu'*au temps des Perses*, les grandes longueurs se mesuraient à l'aide d'une *corde* (*achl*) de 60 coudées, de 640mm chacune, ce qui fait 38m,40.

Il est permis de supposer que les Grecs d'Olympie avaient adopté cette pratique, en même temps que les mesures de la Perse. Or, il suffit d'un très faible effort de tension pour qu'une corde de 38m,40 s'allonge de 5 à 6 centimètres. Nous trouvons ainsi les 27 centimètres d'excédent qu'a relevés M. Curtius, puisque la piste du stade d'Olympie représente juste 5 cordes, ce qui donne lieu à cinq causes d'erreur sur le terrain, en admettant la *corde* absolument exacte.

En résumé, la *largeur* du temple de Jupiter nous montre le pied de 274mm,285 et la *longueur*, le pied de 320mm. Le rapport de ces deux pieds est 6/7.

$\frac{320}{VII}$

I. — 45,7142.
II. — 91,4285.
III. — 137,1428.
IV. — 182,8571.
V. — 228,5714.
VI. — 274,2457 = pied de Libon.
VII. — 320 = pied du stade d'Olympie.
VIII. — 365,7142 = pied du stade de 219m,428.
IX. — 411,4285 = coudée d'Italie.
X. - 457,1428 = coudée ou *astah* des Indes orientales (*Penang*).
XI. — 502,8571.
XII. — 548,5714 = coudée d'Ammân.
XIII. — 594,2857.
XIV. — 640 = coudée perse.

Le stade de 192 *mètres* vaut : 600 pieds de 320mm; 300 coudées de 640mm; 5 *cordes* perses de 38m,40; 50 qasabah d'Égypte de 3m,84; 250 coudées des architectes d'Égypte de 768mm; 500 pieds de 384mm.

Digitized by Google

II

OBSERVATIONS

SUR LA

COUDÉE PERSE DE 555^{mm},428 571

L'existence de cette coudée est aussi certaine que celle de la coudée de 648 millimètres dont elle représente 6/7.

Son application à un monument de l'antiquité sera découverte un jour ou l'autre, puisque M. Babin a signalé, à l'époque de Xerxès, l'emploi d'une coudée de 552 millimètres et d'un pied de 331 millimètres.

Elle a pénétré en Europe, car *Ascoli* (Italie) nous offre un *braccio* de 554^{mm},782.

La coudée de 555^{mm},428 vaut : 6/7 de 648 millimètres; 36/35 de 540 millimètres; 9/7 de 432 millimètres; 8/7 de 486 millimètres.

La coudée de 432 millimètres vaut : 1/2 de 864 millimètres et 4/5 de 540 millimètres.

La coudée de 486 millimètres vaut : 1/2 de 972 millimètres; 3/4 de 648 millimètres; 9/10 de 540 millimètres.

La coudée de 864 millimètres vaut encore 3 pieds de 288 millimètres. C'est une des coudées de l'apadâna de Suse.

Au IIe siecle Pausanias s'est servi du pied de 288 millimètres = 1/2 de 576 millimètres pour mesurer les dimensions principales du temple de Jupiter à Olympie.

La coudée de 555^{mm},4285 était une des plus importantes à fixer car, si l'on examine les quatre séries

$$\frac{777{,}6^{mm}}{VII};\quad \frac{648^{mm}}{VII};\quad \frac{486^{mm}}{VII};\quad \frac{432^{mm}}{VII};$$

ou, ce qui revient au même :

$$\frac{555{,}4^{mm}}{V};\quad \frac{555{,}4^{mm}}{VI};\quad \frac{555{,}4^{mm}}{VII};\quad \frac{555{,}4^{mm}}{IX}$$

on y découvre les valeurs des coudées les plus répandues de l'antiquité. La série $\frac{555{,}428}{V}$ détermine un pied de 333^{mm},257 et une coudée de 999^{mm},771 qui ne diffère du mètre français que de 228 *microns*.

La série $\frac{555{,}428}{VI}$ détermine la coudée asiatique de 740^{mm},571 ou *demi-pas romain*; et, comme conséquence, le *mille romain* de 1 481^{m},142.

Digitized by Google

Il en résulte que le *mille romain* vaut :
4 000 pieds asiatiques de 370mm,285;
4 800 pieds attiques de 308mm,571;
5 000 pieds de 296mm,228.

Le Musée de Naples possède un étalon antique du pied de 296mm,2.

$$\frac{555{,}428{,}571^{mm}}{V}$$

I.	— 111,085,714 mm
II.	— 222,171,428
III.	— 333,257,142
IV.	— 444,342,857
V.	— 555,428,571
VI.	— 666,514,285
VII.	— 777,6
VIII.	— 888,685,714
IX.	— 999,771,428

$$\frac{555{,}428^{mm}}{VIII}$$

I.	— 69,428,571 mm
II.	— 138,857,142
III.	— 207,285,714
IV.	— 277,714,285
V.	— 347,142,857
VI.	— 414,571,428
VII.	— 486
VIII.	— 555,428,571
IX.	— 621,857,142

$$\frac{555{,}428^{mm}}{VI}$$

I.	— 92,571,428 mm
II.	— 185,142,857
III.	— 277,714,285
IV.	— 370,285,714
V.	— 462,857,142
VI.	— 555,428,571
VII.	— 648
VIII.	— 740,571,428
IX.	— 833,142,857

$$\frac{555{,}428^{mm}}{IX}$$

I.	— 61,714,285 mm
II.	— 123,428,571
III.	— 185,142,857
IV.	— 246,857,142
V.	— 308,571,428
VI.	— 370,285,714
VII.	— 432
VIII.	— 493,714,285
	. . . . .
	. . . . .
	— 540.
IX.	— 555,428,571

Ces quatre séries nous montrent :

1°

a) Le stade asiatique de 222m,171,428 qui s'obtient en multipliant par 1000 le IIe terme de la première série, ou par 600 le IVe terme de la seconde série.

b) Le pied de 333mm,257. Trois de ces pieds forment une coudée de 999mm,771,4 qui diffère du mètre français de 228 microns seulement; soit moins de 3/10 de millimètre.

500 stades de 222m,171,4 font 111m,085,714.

Le degré métrique représente 500 stades de 222m,222,2.

Digitized by Google

On ne connaît pas la valeur du stade employé par Ptolémée, au IIe siècle, pour évaluer la longueur du degré : on sait, cependant, que cet astronome attribuait 500 stades au degré.

2°

c) La valeur du stade attique = 185m,142,857 qui s'obtient en multipliant par 1000, le IIIe terme et par 600 le Ve terme de la quatrième série.

d) Le pied asiatique de 370mm,285,714.

e) La coudée attique de 462mm,857,142.

f) La grande coudée asiatique de 740mm,571,428.

Le *pas* romain représente deux coudées asiatiques de 740mm,571 soit 1481mm,142; ce qui donne pour le pied romain 296mm,228.

3°

g) La coudée de 486 millimètres = 3/4 de 648 millimètres; 3/5 de 810 millimètres; 1/2 de 972 millimètres.

La coudée de 810 millimètres vaut 2 coudées lithiques de 405 millimètres.

La coudée perse de 972 millimètres vaut 3 pieds de 324 millimètres ou 1 1/2 coudée de 648 millimètres.

h) Le pied de Venise de 347mm,142. Ce pied vaut : 5/7 de 486 millimètres ; 15/28 de 648 millimètres; 15/16 de 370mm,285.

4°

k) Le pied attique de 308mm,571.

Le pied asiatique de 370mm,285.

l) La coudée de 432 millimètres = 1/2 de 864.

m) La coudée de 540 millimètres qui vaut 35/36 de 555mm,428.

n) Enfin la célèbre coudée char'iyeh, coudée religieuse d'Égypte ou coudée de la *main juste* des définitions arabes, laquelle vaut 493mm,714,285 ou 3/4 de la coudée royale perse et assyrienne de 658mm,285,7.

Cette coudée se rencontre au temple T de Sélinonte avec le pied attique de 308mm,571.

La hauteur de ce temple est à la largeur comme 5/8, ou comme $\frac{308.571}{493.714}$.

(*A suivre.*)

C. Mauss.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1892

M. Georges Perrot rend compte d'une communication de M. Degrand, consul de France à Andrinople, et relative à la découverte d'une chambre voûtée, construite en pierre, dans l'intérieur d'un tumulus, à Kirkkilisseh, près d'Andrinople. Trois photographies étaient jointes à cet envoi. Il est difficile, dit M. Perrot, de se prononcer sur l'âge des monuments : il faudrait avoir des renseignements plus détaillés et surtout voir les objets eux-mêmes, le bas-relief sculpté dans l'intérieur de la tombe, le vase de terre orné de peintures jaunes et rouges, le vase de bronze, décoré d'une tête d'homme barbue et couronnée de fleurs, que décrit M. Degrand. Faute de ces données, M. Perrot se borne à appeler l'attention sur deux points. Le lit funéraire, avec ses coussins de pierre, rappelle les lits du même genre qui ont été trouvés par M. Heuzey dans les tumulus de Macédoine, près de Pydna, et dont un curieux exemplaire a été rapporté par lui au Louvre. D'autre part, la présence d'un cheval dans la tombe fait penser à la place qu'occupe le cheval sur les stèles funéraires de la Thrace, décrites par Albert Dumont. Peut-être faut-il voir dans ce tumulus la sépulture d'un chef thrace des temps macédoniens ; la forme du casque qui figure dans l'une des photographies est celle du casque grec de cette période.

M. Alexandre Bertrand lit une note sur le vase à reliefs celtiques, présentés à l'Académie, dans l'une de ses dernières séances, par M. Sophus Muller. C'est dans une tourbière du Jutland, à trois pieds de profondeur, que des ouvriers exploitant la tourbe pendant l'été de 1891 rencontrèrent ces plaques d'argent travaillées au repoussé et autrefois réunies par la soudure. On en trouva d'abord dix ; le soir du même jour, un autre ouvrier, passant au même endroit à la fin de sa journée, découvrit les trois autres. Le vase était sans doute déjà en fragments quand il fut enfoui, mais tout a été retrouvé, sauf les anses. Conformément à la loi danoise, les objets trouvés furent confisqués et les ouvriers reçurent seulement la valeur du métal, 1,500 fr., plus une gratification de 150 fr. L'argent est très fin et contient une proportion assez forte d'or, et les reliefs eux-mêmes portent encore les traces d'une dorure superficielle.

M. G.-B.-M. Flamand, préparateur chargé de conférences à l'École des sciences d'Alger, communique les résultats de ses recherches sur les « pierres écrites », *hadjra mektouba* (dessins et inscriptions rupestres), du Sud oranais. Ses recherches ont porté sur le territoire qui s'étend du bordj d'Aflou aux portes de Figuig et des Chotts à l'oasis de Benoud, sur l'oued Gharbi (Sahara). M. Flamand signale dans cette région plus de vingt stations nouvelles et répartit sur trois périodes les dessins et inscriptions rupestres qu'il y a relevés :

1° Période préhistorique, caractérisée par des images de grands animaux qui

Digitized by Google

n'existent plus dans le pays, éléphants, rhinocéros bicornes, buffles à grandes cornes, à côté desquels sont figurés des chasseurs armés de flèches en silex et de grandes haches polies ;

2° Période libyco-berbère : images accompagnées de signes d'écriture, les dessins tracés sans grâce et sans art et ne représentant que des animaux qui existent encore aujourd'hui ; M. Flamand subdivise cette période en deux sous-périodes, l'une archaïque ou protohistorique, l'autre libyco-berbère proprement dite ;

3° Période arabe : inscriptions arabes, sans dessins, offrant des formules tirées du Qor'ân, des sentences, des invocations ou des noms propres.

La patine qui recouvre les gravures de ces diverses périodes offre des différences sensibles, qui indiquent un long intervalle de temps entre la période préhistorique et la période libyco-berbère.

M. Germain Bapst commence une communication sur le théâtre en Italie au XVIe et au XVIIe siècle. Il expose la marche de la renaissance italienne dans la littérature dramatique ; il montre le goût du théâtre répandu dans toutes les classes de la société, chez les papes et les cardinaux comme chez les princes et le peuple. Il établit, au point de vue de la construction des salles, une différence importante entre l'Italie et la France : tandis que chez nous on employait, comme scènes de spectacle, d'anciens jeux de paume, les Italiens construisaient des théâtres imités de ceux des anciens, en forme de demi-cercle. M. Bapst expose ensuite les détails de la mise en scène dans le théâtre italien et décrit des décorations exécutées par Léonard de Vinci, Raphaël, Jules Romain, André del Sarto et leurs élèves.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1892

M. Geoffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit, le 17 février : « Une nouvelle campagne de fouilles vient de commencer à Sélinonte. M. le professeur Salinas, directeur du Musée de Palerme, correspondant de l'Institut, vient d'y retrouver trois nouvelles métopes, bien conservées. L'une d'elles représente Europe sur le taureau ; elle a des traces de peinture. Les travaux ont, outre cela, mis à découvert l'allée principale de l'acropole avec les amorces des rues transversales, le soubassement d'un temple encore inconnu, et les fortifications d'Hermocrate : on a retrouvé ici les portes sur leurs gonds, les tours, les chambres des gardes, leurs meurtrières, les galeries souterraines. — Plusieurs salles pavées en mosaïque ont été découvertes près de Rome, à peu de distance de Primaporta et de la villa de Livie. — Nulle fouille dans Rome. L'attention publique, celle du parlement et du gouvernement italien est occupée entièrement par les conditions de conservation des grandes galeries romaines. Un livre curieux à ce sujet vient dp paraître : *La Legislazione delle belle arti*, par M. Phil. Mariotti. On y trouve la copie de plusieurs actes de fidéicommis et d'anciens catalogues utiles pour l'histoire de l'art. »

Dans une seconde lettre, en date du 23, M. Geffroy ajoute : « Un rapport officiel de M. Salinas donne de nouvelles informations sur les trois métopes dé-

Digitized by Google

couvertes à Sélinonte. L'une représente Europe sur le taureau, au-dessous duquel un poisson symbolise la mer. Sur la seconde est sculpté un grand sphinx ailé. La troisième a été martelée. Ces sculptures seraient du troisième siècle avant l'ère chrétienne. — Une École hongroise pour les études d'histoire et d'archéologie va être fondée à Rome par la libéralité d'un prélat hongrois, Mgr Fraknoi, second président de l'Académie de Budapest. Mgr Fraknoi est connu par plusieurs savantes publications, d'après les Archives vaticanes, sur les rapports de la cour de Rome avec la Hongrie au xve siècle, sur l'influence de la renaissance italienne dans ce pays à la même époque, et sur Mathias Corvin. Le nouvel Institut, qui aura le même but et le même plan que notre École française de Rome, aura pour siège une construction nouvelle, sur les terrains dès maintenant acquis par Mgr Fraknoi aux pentes du Janicule, dans l'ancienne villa Sciarra, voisine de Saint-Pierre *in montorio*. »

M. Weil communique des observations sur un fragment d'Hypéride publié par M. Kenyon à la suite des Mimiambes d'Hérodas. C'est la fin d'un discours. dont M. Weil cherche à déterminer la date. D'après divers indices, il est amené à supposer que l'accusé, Philippidès, avait fait la motion de décerner une couronne aux présidents de l'assemblée du peuple qui avait voté des honneurs extraordinaires au roi Philippe de Macédoine. Après la mort de ce prince, l'orateur patriote poursuit devant la justice le flatteur du Macédonien.

M. Halévy termine sa lecture sur la biographie du gouverneur égyptien de Jérusalem sous Aménophis IV, vers la fin du xve siècle avant notre ère, une quarantaine d'années avant la sortie des Hébreux d'Égypte. L'histoire de cette époque a été éclairée d'un grand jour par la découverte des tablettes cunéiformes d'El-Amarna (Égypte), qui contiennent des dépêches adressées au gouvernement égyptien par ses préfets de Syrie et de Palestine.

M. Germain Bapst lit un mémoire sur le théâtre en divers pays d'Europe à l'époque de la Renaissance. En Angleterre, jusqu'au milieu du xviie siècle, la mise en scène fut rudimentaire. Les rôles d'hommes étaient joués par des femmes : la première actrice anglaise parut en 1662. Des écriteaux tenaient lieu de décors. Le principal théâtre de Londres, le Globe, était à ciel ouvert. En Espagne, les acteurs, même ceux qui jouaient des rôles de femmes, devaient toujours porter de longues barbes. Les femmes avaient des places séparées, interdites aux hommes. En Pologne, les spectateurs venaient en armes à la représentation, et les acteurs qui jouaient des rôles antipathiques, tels que ceux des traîtres, couraient risque d'être massacrés par la foule.

SÉANCE DU 4 MARS 1892

M. le Dr Verneau fait une communication sur la découverte de trois squelettes des temps préhistoriques, dans une grotte voisine de Menton, au lieu dit les Baoussé-Roussé (Italie, commune de Vintimille). Ces squelettes sont ceux d'un homme, d'une femme, d'un enfant. Ils présentent les mêmes caractères anthropologiques que ceux de Cro-Magnon ; mais l'homme est d'une taille exceptionnelle (plus de 2 mètres). Ils portaient comme ornements : des colliers formés de

Digitized by Google

vertèbres de poissons, de petites coquilles marines et de dents de cerf striées; des pendeloques taillées dans l'ivoire de dents de mammifères; des coquilles perforées suspendues près du genou. On a trouvé aussi, auprès de l'homme, une grande lame de silex de 0m,23 de longueur sur 0m,05 de largeur, et, sous la tête de l'enfant, une lame semblable, mais plus courte retaillée à une extrémité en forme de grattoir. D'accord avec M. le Dr Hamy, M. le Dr Verneau estime que ces squelettes appartiennent à la période de transition qui s'est écoulée entre l'époque quaternaire et notre époque.

M. Schlumberger communique à l'Académie une série d'amulettes d'époque byzantine ancienne, en métal ou en pierre dure, destinées à être portées au cou comme préservatif contre les maladies. On voit sur toutes le nom et l'image du roi Salomon, considéré par excellence comme l'exterminateur des maladies et des maléfices. Il est représenté à cheval, nimbé, en costume militaire antique, s'apprêtant à percer de sa lance un démon femelle. C'est le démon de la maladie : à celle-ci s'adresse aussi une légende, qui la somme de se retirer et la menace d'être poursuivie par Salomon assisté d'un ange bienfaisant, ici Uriel, là Arlaf ou Archaf.

M. Georges Perrot communique un nouveau monument découvert à Cherchel, au cours des fouilles dirigées par MM. Victor Waille et le capitaine Clouet. C'est un moule de terre cuite dont l'empreinte donne un médaillon en relief : on y voit un Pan ou un Satyre qui soulève les voiles d'une nymphe endormie, mais qu'un pâtre, le saisissant par derrière, arrête subitement dans son entreprise amoureuse. L'exécution est élégante et libre : c'est probablement la copie de quelque bronze au repoussé de l'époque hellénique.

M. R. de Maulde-La-Clavière lit une étude sur les instructions diplomatiques au moyen âge.

SÉANCE DU 11 MARS 1891

M. Heuzey donne des détails sur la dernière campagne de fouilles poursuivies en 1891, dans le sanctuaire d'Apollon Ptoïos, en Béotie, par un ancien membre de l'École française d'Athènes, M. Holleaux. Les diverses couches du sol ont donné diverses séries de bronzes votifs et décoratifs, qui, comparés aux poteries qui les entourent, forment une suite chronologique instructive. Ce sont d'abord, dans la couche des poteries à décor géométrique (à 5 mètres de profondeur), de petits animaux votifs analogues à ceux des mêmes poteries. Plus haut, à côté des tessons de style corinthien, on trouve des bandes de bronze repoussé très minces, qui semblent avoir été appliquées sur des marbres. On y suit, comme sur les vases peints, l'histoire de l'art décoratif grec : l'influence orientale y introduit d'abord les rosaces assyriennes, puis les tresses, les entrelacs, les palmettes, puis les animaux fantastiques, sphinx, griffons, oiseaux à tête d'homme barbu. Enfin, dans les dernières couches, la figure humaine apparaît, et tout de suite elle entre dans des compositions légendaires appartenant au cycle grec, Jupiter et Typhon, Prométhée, Hercule, la Gorgone. Des bronzes semblables ont été trouvés à Dodone, à l'Acropole d'Athènes et surtout à Olym-

Digitized by Google

pie ; M. Holleaux émet l'hypothèse que les uns et les autres proviennent d'un même atelier péloponnésien. — Parmi les objets découverts, on signale encore des statuettes, des inscriptions, un débris de tête colossale, etc...

M. le comte de Mas Latrie lit une note sur l'*officium robariae* ou « bureau de la piraterie », institué à Gênes au XIIIe siècle.

M. Germain Bapst continue la lecture de ses études sur l'histoire du théâtre. — En Russie, au milieu du XVIIe siècle, le théâtre est encore absolument inconnu. Les ambassadeurs russes, dans leur correspondance, témoignent d'une joie enfantine en donnant les détails des spectacles auxquels les convient les souverains près desquels ils sont accrédités. — Dans les pays scandinaves, on continue de jouer des mystères jusqu'au commencement du XVIIe siècle. La guerre de Trente ans, la première, introduit dans ces contrées les usages allemands et français. La reine Christine fait représenter des ballets à sa cour, et à partir de ce moment les théâtres des pays du nord se règlent sur ceux des autres nations.

M. Adrien Blanchet, de la Bibliothèque nationale, communique un groupe de terre cuite trouvé à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). On y voit Vénus debout, entourée de petits Génies, dont l'un tient un petit coffret sur ses genoux; un second tient d'une main un alabastron contenant l'huile parfumée, de l'autre une colombe. Un troisième porte un arc; au-dessous de celui-ci, une petite figure féminine présente un miroir à la déesse. Des divers monuments antiques aujourd'hui connus, qui représentent la toilette de Vénus, celui-ci est, à ce qu'il semble, le plus complet et le plus important.

M. James Darmesteter communique des observations sur un chapitre de l'Avesta, le Hôm Yasht, consacré à l'éloge du dieu Haoma. Ce dieu, est-il-dit, « renversa l'usurpateur *Keresani*, qui voulait supprimer la religion de Zoroastre ».

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCES DES 23 ET 30 MARS

M. Babelon lit un mémoire sur les monnaies frappées par quelques Grecs réfugiés en Asie Mineure sur le territoire de l'empire perse : ces monnaies sont celles de Thémistocle à Magnésie, de Gorgion à Gambrium, d'Euripthénès à Pergame. Il entre dans quelques détails généalogiques sur ces familles d'exilés réfugiés en Perse et auxquelles le roi de Perse avait, comme à Thémistocle, donné le droit de frapper monnaie avec les privilèges inhérents au titre de despote héréditaire qu'il leur avait concédé.

M. Ulysse Robert lit un mémoire sur les monastères espagnols de Cluny au moyen âge.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse signale un certain nombre de monogrammes du Christ sculptés en relief sur des murs de plusieurs églises de la Loire et du Lot-et-Garonne.

SÉANCE DE JUIN 1892

M. Lecoy de la Marche lit un mémoire qui retrace les procédés d'instruction criminelle en usage en France au xve siècle, au moyen d'un compte rendu d'un interrogatoire que Tristan l'Ermite en personne fait subir à un enlumineur du nom de Gilles Maire.

M. Barrière-Flavy présente à la Société le dessin d'un grand nombre de monuments mérovingiens, fibules, boucles, etc., trouvés en France au sud de la Loire. M. Courajod fait remarquer à cette occasion que, par suite de découvertes récentes d'une quantité de tombeaux mérovingiens, l'histoire de la formation de la France tant au point de vue moral et artistique que géographique est actuellement à refaire. Il croit pouvoir affirmer qu'au point de vue artistique les styles romans ont leur source à peu près unique dans les arts barbares orientaux et byzantins et que l'influence latine ne s'y retrouve presque pas. MM. Durrieu et Geymuller croient au contraire que l'influence latine s'est encore fait sentir à l'époque romaine concurremment avec l'influence barbare et orientale. M. Courajod, reprenant sa thèse avec plus de précision, la résume en ces mots : Les Barbares, en arrivant par l'Orient, ne voulurent recevoir aucune empreinte de la civilisation latine. Ils se firent chrétiens et, comme tels, eurent horreur de ce que leur apportaient les Latins qui pour eux personnifiaient le paganisme. Par ce fait de répulsion pour l'antiquité latine, l'art qui se créa en France eut des origines diverses, à l'exclusion de celles de l'Italie.

M. l'abbé Duchesne et M. de Lasteyrie protestent contre cette théorie et font observer que si jusqu'à présent on n'a pas dans l'étude de l'art du moyen âge fait une place suffisante aux origines barbares et orientales, il ne faut pas pour cela réduire à rien l'influence de l'antiquité classique dont les arts du moyen âge comme la langue française dérivent incontestablement.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire : Fr. Novati et G. Lafaye, *Le manuscrit n° C de Lyon.* — Toutain, *Épigraphie africaine. Inscriptions inédites. L'histoire d'une inscription d'Aumale.* — H. Omont, *Note sur les manuscrits du « Diarium Italicum » de Montfaucon* (pl. VII). — J. Toutain, *Note sur l'île de la Galite* (Tunisie). — L. Dorez, *Recherches et documents sur la bibliothèque du cardinal Sirleto.* — P. André, *Théâtre et forum d'Ostie.* — Afrique romaine. *Chronique.* — Bibliographie. P. de Nolhac, *Giornale storico della letteratura italiana*, dirigé par MM. F. Novati et Rod. Renier. — *Fac-*

Digitized by Google

similés de manuscrits grecs d'Espagne gravés d'après les photographies de Ch. Graux, publiés par Albert Martin. — I. Carini, *La cronaca siculo-saracena di Cambridge*, publiée par G. Cozza-Luzi. — Paul Fournier, *Les institutions juridiques des Romains envisagées dans leurs rapports avec l'état social et avec les progrès de la jurisprudence*, par Ed. Cuq.

— *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, publié sous la direction de G. Maspero, t. XIV, livraisons 1 et 2. — I.-A. Aurès, *Étude de la formation des mesures itinéraires et des mesures agraires dans le système métrique assyrien.* — 2. E. Chassinat, *Les papyrus magiques* 3237 *et* 3239 *du Louvre* (avec un fac-similé). — 3. W. Max Müller, *Ein Hieroglyphenzeichen.* — 4. G. Daressy, *Notes et remarques.* — 5. W. Spiegelberg, *Varia.* — 6. A. H. Sayce, *The Hittite inscriptions of Kappadokia and their decipherment.* — 7. G. Legrain, *Textes recueillis dans quelques collections particulières.* — 8. Urbain Bouriant, *Notes de voyage.* — Ramsay et Hogarth, *Pre-hellenic monuments of Cappadocia* (pl. I à VI. Ces planches qui donnent ou de meilleures représentations de monuments déjà connus, ou la première reproduction de monuments encore inédits, suffiraient à rendre cet article très important; ce qui ajoute encore à l'intérêt, c'est les vignettes insérées dans le texte, et les remarques très précises, les curieux rapprochements qui abondent dans le texte. Nous attendons avec impatience la suite de ce mémoire). — 10. V. Scheil, O. P., *Note additionnelle sur les tombeaux d'Assouan.* — 11. Ph. Virey, *Notes sur quelques passages de la stèle de Kouban.* — 12. J. de Morgan et V. Scheil, *Les deux stèles de Zohab* (deux figures dans le texte. C'est la première reproduction fidèle que l'on ait de ces deux monuments qui n'étaient connus que par des descriptions insuffisantes).

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, XVe année, juin à décembre 1891 : Henri Lechat, *Statuette en bronze de la collection Carapanos* (pl. IX-X. L'article contient des observations très intéressantes sur la technique du bronze, sur les procédés employés pour corriger les défauts de la fonte et pour opérer les raccords, sur la patine qui serait le reste d'un enduit, d'une sorte de laque métallique). — G. Radet, *Inscription de Kios en Bithynie.* — P. Pantèlidis, Περὶ τῶν ἀρχαίων θειούχων θερμων ἐν Νισύρῳ. — A. Joubin, *Inscription d'Oropos.* — G. Perrot, *Les vases d'or de Vafio* (pl. XI-XIV). — V. Bérard, *Inscriptions d'Asie Mineure.* — Nicol. Giannopoulos, Ἐπιγραφαὶ τῆς ἐπαρχίας Ἁλμυροῦ. — G. Radet et P. Paris, *Inscriptions d'Amorgos.* — L. Heuzey, *Statues espagnoles de style gréco-phénicien.* — Th. Homolle, *Observations épigraphiques.* — Legrand, *Inscriptions d'Astypalée.*

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XVI, quatrième cahier. — P. Wolters, *Loutrophoros à figures rouges* (pl. VIII). — A. E. Kontoléon, *Inscriptions de l'île de Cos.* — J. Toepffer, *Loi de Cos sur les cérémonies religieuses.* — J. H. Mordtmann, *Inscription de Cyzique.* — F. Hiller de Gærtringen, *Le monument de Chæremon de Nysa.* II. — Bibliographie. Découvertes. Procès-verbaux des séances de l'Institut.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Élatée, la ville, le temple d'Athéna Cranaia, par Pierre Paris. — Paris, Thorin, 1892.

Dans le courant de l'année 1884, M. Paris a fait des fouilles minutieuses dans un coin assez mal connu de la Phocide, sur l'emplacement d'Élatée et d'un temple d'Athéna situé à trois quarts d'heure de cette ville. Il a, dans son livre, raconté ces fouilles, coordonné les résultats et présenté ses conclusions. A qui se rappelle l'histoire d'Élatée, ville de second ordre, brûlée par les Mèdes, rasée à la suite de la guerre sacrée, rebâtie, prise par Philippe, assiégée par Taxile, emportée enfin par Flamininus, les recherches de M. Paris ne peuvent faire espérer de découvertes bien importantes. L'auteur lui-même reconnaît de bonne grâce la médiocrité des résultats obtenus. Mais il revendique le mérite d'avoir réuni, complété et étudié dans le dernier détail les documents que fournissent sur Élatée antique la géographie, l'histoire, l'épigraphie, l'architecture et la plastique, et remarque avec raison que la science ne fait de progrès que grâce à ces recherches patientes et à ces études de détail. Une rapide analyse montrera qu'en effet la lecture, un peu aride, de l'ouvrage ne sera sans profit ni pour l'historien, ni pour l'archéologue.

Le temple d'Athéna Cranaia, Élatée et sa nécropole ne nous ont pas conservé un seul monument bien important. Le sanctuaire a complètement disparu. M. Paris n'en a retrouvé qu'une longue bande du stylobate portant cinq bases de colonnes encore en place, quelques chapiteaux, des morceaux de larmier, des fragments de triglyphe. Il a pu, il est vrai, relever les mesures des fondations, mais sa restitution n'en demeure pas moins une création presque complète, et, il l'avoue lui-même, une hypothèse : faite d'après le Théseion, elle est plus curieuse par l'habile emploi des données fournies par l'histoire de l'architecture que par les éléments nouveaux apportés. — La nécropole n'a donné que quelques terres cuites. « Il n'y a plus rien à faire où sont passés les fouilleurs nocturnes, dit M. Paris, et ils semblent à Élatée être passés partout. » — Enfin Élatée n'a jamais été bien riche en œuvres d'art. Pausanias ne mentionne que quatre statues : Asclépios barbu, Athéna, Élatos, le héros éponyme, et Mnésiboulos qui repoussa les brigands. Les monuments étaient rares, tous sont perdus et jusqu'à la place même qu'ils occupaient. Une éminence, l'acropole, où, des murailles pélasgiques il ne subsiste que deux pierres dominant une plaine déserte, deux chapelles debout, trois en ruines, voilà l'aubaine de qui visite maintenant la plus grande ville de la Phocide. »

M. Paris, il est vrai, croit avoir retrouvé quelques fragments de la statue d'Athéna Cranaia sculptée par les fils de Polyclès et pouvoir en tirer un argument en faveur du rapprochement proposé par Prokesch von Osten : nous aurions sur une monnaie de bronze d'Élatée une reproduction de l'œuvre due à Timoclès et Timarchidès.

Digitized by Google

Mais le véritable intérêt du livre se trouve dans le *corpus* des inscriptions élatéennes et dans le catalogue des ex-voto que M. Paris a réunis à la fin de son volume, dans le commentaire érudit et ingénieux qu'il a donné des unes, et dans la théorie qu'il a proposée au sujet des autres. Grâce à ses découvertes épigraphiques, M. Paris a pu fixer la généalogie si souvent discutée de Polyclès, étudier les caractères particuliers de la proxénie et de l'affranchissement des esclavés à Élatée, le jeu des assemblées et le rôle des magistrats, et donner les premiers éléments d'une histoire du κοινὸν phocidien. Un fragment jusqu'ici perdu de l'édit de Dioclétien *de pretiis rerum venalium* lui a permis de calculer la valeur de l'unité monétaire usitée dans le tarif. Enfin la découverte d'un riche trésor d'ex-voto au pied de soutènement du mur du temple d'Athéna, et la comparaison des figurines trouvées dans les tombeaux et des terres cuites trouvées dans les temples a fourni à M. Paris l'occasion de reprendre la question de l'origine et du sens du mobilier funéraire, et le moyen de la résoudre, d'une façon définitive, semble-t-il. La plupart des figurines n'ont aucun rapport avec le culte des morts, et dans la collection d'ex-voto, les sujets religieux ont une place très modeste. Les objets identiques déposés dans les tombeaux et dans les temples n'avaient donc par eux-mêmes aucun sens funéraire ni religieux : seule l'intention leur donnait la valeur d'ex-voto ou d'offrandes aux morts. Enfin la présence de ce nombre infini d'objets variés, cônes, pyramides, disques, objets de toilette féminine, s'explique sans qu'il soit besoin de recourir à l'hypothèse de la substitution. Une théorie ingénieuse admettait qu'on aurait placé dans les tombeaux non point les objets offerts aux morts, mais des objets de valeur moins considérable, des imitations; une fraude pieuse aurait concilié l'économie et le culte des morts. M. Paris explique les choses plus simplement, mais aussi peut-être avec plus de vraisemblance. « Il suffit, dit-il, qu'un tisserand, ou un pêcheur, ait déposé dans un temple, en ex-voto, un des instruments de son travail, pour que l'habitude d'agir de même se soit répandue, pour que les coroplastes, par la suite, aient tenu dans leurs boutiques des objets de la même nature à la disposition des dévots. »

— La liste des coupes phéniciennes en métal, à figures gravées au trait et par zones autour d'un motif central, liste qu'a dressée M. G. Perrot dans le tome III de son *Histoire de l'art dans l'antiquité*, doit s'augmenter d'une nouvelle unité. M. Allan Marquand décrit dans le premier cahier du tome VII de l'*American journal of archæology* une coupe d'argent, appartenant au musée métropolitain de New-York, et de provenance cypriote, où le mauvais état du métal et la décomposition de la surface avaient empêché jusqu'ici de reconnaître la présence d'une décoration. A force de soin et de patience, il a réussi à lever un calque de toutes celles des figures qui n'ont pas disparu sans retour. Autant que l'on peut en juger, les motifs d'ornement sont empruntes au même répertoire que ceux qui ont été relevés sur les coupes déjà publiées. Tout un bois de palmiers remplit une partie de la bande extérieure.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Avril—Juillet

1° PÉRIODIQUES

THE ATHENAEUM, 1891.

P. 590 et suiv. Haverfield, Inscriptions de Chester.

58)
C·LOVESIVS·PAPR
CADARVS EMERTA·ML
LEG·XX·V·V·AN·XXV·STP·IIX
FRONTNVS·AQVILO·H·F·C

C. Lovesius Papir(ia tribu) Cadarus, Emerita, mil(es) leg(ionis) XX V(aleriae) V(ictricis) an(norum) XXV, stip(endiorum) VIII; Frontinius Aquilo h(eres) f(aciendum) c(uravit).

ID., 1892.

P. 509. Autres inscriptions du même lieu :

59) ESIS IVDLIVS C FIL
SER · AVGVSTA EQ
VES·LEG·II·AD·P·F
ANNORVM·XXXII
STIPENDIORVM
XIII·H·S·E·S·

.... ius C. fil(ius) Ser(gia tribu), Augusta, eques leg(ionis) II Ad(jutricis) P(iae) F(idelis), annorum XXXII, stipendiorum XIII. H(ic) s(itus) es[t ?].

60) C · IVVENTIVS
C · CLA CAPITO ·
APRO MIL LEG · II
AD P F · 7 IVLI CLE
MENTIS AN · XL
STIP VII

C. Juventius C. (filius) Cla(udia tribu) Capito, Apro, mil(es) leg(ionis) II Ad(jutricis) P(iae) F(idelis) (centuria) Juli Clementis an(norum) XL, stip(endiorum) [X] VII.

61) Q VALERI
VS Q F CLA
FRONTO CELE
A MILES LEG
II AD P F AN
NORVM · L
STIPENDIOr
vv

Q. Valerius Q(uinti) f(ilius) Cla(udia) Fro[n]to, Celea, miles

Digitized by Google

leg(ionis) II Ad(jutricis) P(iae) F(idelis) annorum L stipendior(um).....XX...

62) C · CALVENTVS
C · F · CLAVD · CE
LER · APRO · MIL
LEG · II · AD · PF · 7
VIBI CLEM

C. Calventius C(aii) Claud(ia) Celer, Apro, mil(es) leg(ionis) II Ad(jutricis) P(iae) F(idelis) (centuria) Vibi Cleme[ntis].

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1892.

P. 102. Joubin et Wilhelm, Édit de Publius Ampélius relatif à des travaux à accomplir à Chalcis d'Eubée.

P. 155. G. Doublet. Base trouvée à Délos.

63)
Ο ΔΗΜΟΣ Ο ΠΡΟΣΤΑΕΝΝΕ
ΩΝ ΠΙΣΙΔΩΝ ΜΑΑΡΚΟΝ
ΑΝΤΩΝΙΟΝ ΜΑΑΡΚΟΥ ΥΙΟΝ
ΤΑΜΙΑΝ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΝ
ΡΩΜΑΙΩΝ ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝ
ΚΑΙ ΕΥΝΟΙΑΣ ΤΗΣ ΕΙΣ ΕΑΥ
ΤΟΥΣ

Il s'agit ici du célèbre orateur Marc Antoine.

P. 156. Inscription bilingue.

64) *c . fabiu*M · C · F · Q · N HADRIANVM
*herm*OLVCVS · ET · APOLLONIVS
*apoll*ONI F · ME*li*EI BENEFICI · ERGO
APO*l*LINI

ΓΑΙΟΝ ΦΑΒΙον ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΝ ΑΔΡΙΑΝΟΝ
ΕΡΜΟΛΥκοΣ ΚΑΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΟΙ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΜΗΛΙΟΙ ΤΟΝ ΕΑΥΤων
ΕΥΕΡγΕΤΗΝ ΑΠΟΛΛΩΝΙ

l. 1. [*C. Fabiu*]*m C. f(ilium) Q. n(epotem) Hadrianum.*

P. 158, no 16. Inscription métrique où se lit le nom de Sylla avec le titre de proconsul.

P. 174. Contoléon. Inscription de Limponi en Épire.

65) DIANAE IENACRA
SACRVM
GALLISIVS AVG IIB AB
CONMENTARIS EPIRI ET ACHA
IAE ET CLAVDIA PRIMICENIA
AEDEM CVM SIGNO SAPEE

l. 1. *Dianae....?*

l. 3 [*C*]*allis*[*t*]*us Aug(usti)* [*l*]*iberus*).

l. 5. *Claudia Primi*[*g*]*enia*).

L'épithète de Diane et les sigles de la dernière ligne restent incertains.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1891.

P. 146. A Agen. Communication de M. Mowat.

66) IVNONIBVS
AVGVSTALIB
PORTICVM · ET
MACERIAM
CAPITO · LVCI · F
E · IVLIA · VXSOR
V · S · L · M ·

Digitized by Google

l. 7. *v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito).*

P. 189. Sur une statue monumentale de Mercure trouvée à Lezoux par M. le Dr Plique.

67) MERCVRIO
ET AVGVSTO
SACRVM

68)

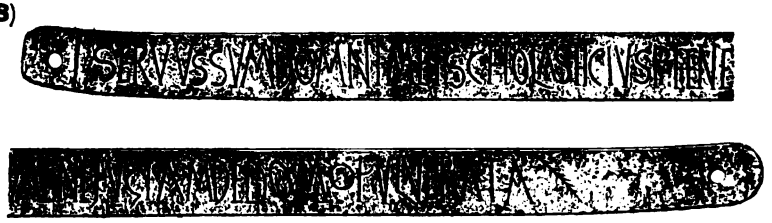

Lire : *dom(i)ni mei Scholastici v(iri) s(pectabilis).*

P. 19 et suiv. Lanciani. Les édifices réservés au service de la préfecture de la ville entre le temple de Tellus et les thermes de Titus, en partie d'après les données des inscriptions.

P. 49 et suiv. Dressel. Fouilles sur le *monte Testaccio.*

P. 54 et suiv. Gatti. Trouvailles faites à Rome.

P. 54. Inscriptions du cimetière de Priscille (cf. *Bullett. di arch. crist.*, 1890, p. 142-49).

69) POMPONIVS
FELIX IACIEARI
VS SE VIVO SIBI
ECT CVM CONPA
RE SVA MRRCIA

l. 2. *[L]a(n)ciearius.*
l. 4. *[f]ec(it).*
l. 5. *M[a]rcia.*

P. 55. Table de jeu (voir plus haut, n° 30).

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE, 1892.

P. 2 et suiv. Collier d'esclave fugitif trouvé sur la Piazza Cairoli.

P. 57. Au même endroit que le collier d'esclave rapporté plus haut.

70) P·EGN*atius*[redacted]S·V·C·
PONTI*fex* HERCVLIS
ET·RECTOR·DECVRIAE
HERCVLEAE · CVRAVIT

Ce texte daterait du IVe siècle. A cette époque on connaît plusieurs Egnatius *v(ir) c(larissimus).*

P. 65. Fragment de calendrier.

71) F N
b TVBIL NP G P*ar. n'*
C Q·REX·C·F H N
D C

[b] — Tubil(ustria) — n(efastus hilaris).

c — Q(uando) rex c(omitiavit) f(as).

d — C(omitialis).

f — N(efastus).

g — P[ar(ilia n(efastus hilaris)].

h — N(efastus).

P. 67 et suiv. Inscription déjà connue. (Voir *Année épigraphique*, 1891, nos 109 et 110.)

Digitized by Google

P. 70 et suiv. Nouvelles pierres de délimitation du Tibre. La suivante mérite une mention spéciale.

P. 71.

72)

C · ASINIVS · C · F · GALLVS

C · MARCIVS · L · F · L · N
CENSORINVS
COS
EX · S · C · TERMIN

C. Asinius, C. f(ilius), Gallus, C. Marcius, L. f(ilius), L. n(epos) Censorinus, co(n)s(ules) ex s(enatus) c(onsulto) termin(averunt).

Le nom d'Asinius Gallus a été martelé après sa mort en 33, sous Tibère, et regravé ensuite.

P. 72. Trouvé sur le bords du Tibre.

73) SENTIA · LI*bonis*.....
MATER · SCR*iboniae*
CAES*aris*

Il s'agit de la femme de Scribonius Libon, Sentia, qui est désignée ici comme mère de Scribonie, la première femme d'Auguste.

P. 75. Dans le Tibre. Dédicace à Esculape (*Année épigraphique*, 1890, n° 85).

P. 76. Au même endroit.

74) M · C · POMPLIO · NO
DEDRON F
HERCOLE

M(arcus) et C(aius) Pomp(i)lio(s), Novii filii, ded(e)ron(t) Hercole.

75))ONIVS · Q · F
NVMISIO · MARTIO
DONOM · DEDIT
MERETOD

...onius Q. f(ilius) Numisio Martio donom dedit meretod.

BULLETTINO DEL L'IMPERALE ISTITUTO ARCHEOLOGICO GERMANICO, 1891.

P. 332 et suiv. Hülsen, Mélanges épigraphiques.

P. 332. Diplôme militaire trouvé dans le Tibre (*Année épigraphique*, 1891, n° 153).

P. 335. Diplôme militaire trouvé dans les environs de Sirmium.

73) Pages extérieures.

IMP CAES DIVI HADRIANI F DIVI TRAIANI
PARTHICI NEPOS DIVI NERVAE PRONEP T AELI
VS HADRIANVS ANTONINVS AVG PIVS
PONT MAX TR POT XV IMP II COS IV PP
5 IIS QVI MILITAVERVNT IN CLASSE PRAE
TORIA RAVENNATE QVAE EST SVB TVTI
CANIO CAPITONE PRAEF SEX ET VIGINTI
STIPENDIS EMERITIS DIMISSIS
HONESTA MISSIONE QVORVM NO

Digitized by Google

MINA SVBSCRIPTA SVNT IPSIS LI
BERIS POSTERISQVE EORVM CIVI
TATEM ROMANAM DEDIT ET CONVBI
VM CVM VXORIBVS QVAS TVNC HABV
ISSENT CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT
SI QVI CAELIBES ESSENT CVM IIS QVAS
POSTEA DVXISSENT DVMTAXAT SIN
GVLI SINGVLAS NON SEPT
C NOVIO PRISCO L IVLIO ROMVLO COS
EX ARMOR CVST
C VALERIO ANNAEI F DASTO
SCIRT EX DALMAT
DESCRIPT ET RECOGNIT EX TABVL AER
QVAE FIXA EST ROMAE IN MVRO POST
TEMPL DIVI AVG AD MINERVAM

M	SERVILI	GETAE
L	PVLLI	CHRESIMI
M	SENTILI	IASI
TI	IVLI	FELICIS
C	IVLI	SILVANI
L	PVLLI	VELOCIS
P	OCILI	PRISCI

Pages intérieures.

IMP CAES DIVI HADRIANI F DIVI TRAIA
NI PARTH N DIVI NERVAE PRON T AEL (*sic*)
LIVS HADRIANVS ANTONINVS AVG PIVS
P M TR POT XV IMP II COS IV PP
IS QVI MILITAVER IN CLASSE PRAETORIA
RAVENNATE QVAE EST SVB TVTICANO CA
PITONE PRAEF XXVI STIPEND EMERIT DI
MISS HONEST MISSION QVOR NOMIN
SVBSCRIPT SVNT IPSIS LIBER POSTERISQ
EOR CIVIT ROMAN DEDIT ET CONVB CVM
VXORIB QVAB TVNC HABVIS CVM EST CIVIT
IS DATA AVT SI QVI CAELIBESSEN CVM IS (*sic*)
QVAS POSTEA DVXISS DVMTAXAT SIN
GVLI SINGVLAS

Digitized by Google

15 NON SEPT
PRISCO ET ROMVLO COS
EX GREGALE
VALERIO ANNAEI F DASTO
SCIRT EX DALM

Imp(erator) Caes(ar) divi Hadriani divi f(ilius), divi Trajani Parthici nepos, divi Nervae pronep(os) T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug(ustus) Pius pont(ifex) max(imus) tr(ibuniciae) pot(estatis) XV, imp(erator) II, co(n)s(ul) IV, p(ater) p(atriae), iis qui militaverunt in classe praetoria Ravennate quae est sub Tuticanio Capitone praef(ecto), sex et viginti stipendiis emeritis, dimissis honesta missione, quorum nomina subscripta sunt, ipsis, liberis, posterisque eorum civitatem romanam dedit et conubium cum uxoribus quas tunc habuissent cum est civitas iis data aut si qui caelibes essent cum iis quas postea duxissent, dumtaxat singuli singulas.

Non(is) sept(embribus), C. Nonio Prisco, L. Julio Romulo co(n)s(ulibus); ex armorum custode; C. Valerio Annaei f(ilio) Das[i]o, Scirt(oni), ex Dalmatia.

Descript(um et recognit(um) ex tabul(a) aen(ea), quae fixa est Romae in muro post templ(um) divi Aug(usti) ad Minervam.

Ce diplôme est daté de la fin de l'an 152. Les consuls sont nouveaux.

P. 339. Table de patronat. Trois fragments appartenant l'un au Musée de Cassel, l'autre au Musée de Bologne et le troisième au Musée de Naples.

77) *T. Julius Eutychianus]*
agens pro comm(entariis) summ(arum) privatae neminem nostrum [latet quantis beneficiis honoraverit ordinem nostrum, opti]-
mi conscripti; qui pro hac adfectione, quam erg[a nos impendior(um) illius sum[ma ingens demonstrat, dum advivet, nobis benefacere non de-]
sinet. Ideo placet cuncto ordini n(ostro) tabulam [pa]trona[t]u [ad prae]stantissimum virum[. . . . . per legatos ad-]
ferri debere; quam cum prompto animo suscipere dignatus fuerit, [ad dignit]atem ejus tabu[la in domo ejus posita nostramque]
laetitiam procedat. Fiat perrogatio ordinis, ut singilla'im [id firmemu]s. Ordo d(ixit) : om[nes omnes.

Digitized by Google

P. 341. Collier d'esclave (*Année épigraphique*, 1891, n° 130).

P. 344. Cippe destiné à marquer la limite des jardins *Titiani et Cocceiani*.

78) Á VIA · PVBLICa
AD · MACERIEM
HORTORVM · M · TITI
LONG · P · ƀXXCS
5 ET · Á MACERIE
HORTOR · COCCEI

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1891.

P. 67 (79). Article de M. de Rossi sur la représentation signalée plus haut (n° 45). Lire : *Daniel in lacu leonu(m)*.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1892.

P. 45. Copiée à Rome, chez un antiquaire, par M. Helbig.

80) SANCO · DEO
FIDIO
D · D

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1892.

P. 12, n° 5. Bernelle, Inscription d'Announa.

81) CØIVLIOØCØF
QVIR
PVDENTI CØV
QVAESTORI
tHIBILITANI
PATRONO

C. Julio C. f(ilio) Quir(ina) tribu Pudenti c(larissimo) v(iro), etc.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1891.

P. 370. Inscription de Mosciano.

82) L · OPIO · C · L
APOLIINII
DONO DIID
MIIRIITO

L. Opio(s) C. l. Apolene dono ded(it) mereto.

ID., 1892.

P. 8. Barnabei, Calendrier rustique.

83)

	nov.	dec.	feriale
	· XIII	· Xv	· iii IDVS iVl
	· XII	· XIIII	APOLLInar
	· XI	· XIII	· X K AVG
	· [x]	· XII	NEPTVNal
5	· VIIII	· XI	· IDIBVS AVg
	· VIII	· X	DIANA
	· VII	· VIIII	· X K SEPTEN
	· VI	· VIII	VOLKANALIA
	· V	· VII	· III IDVS DECEM
10	· IIII	· VI	SEPTIMONTIVm

Digitized by Google

· III	· IIII	· XVI K IANVAR
· *prid*	· III	SATVRNALIA
	· PRID	
		XV K IA*n*VAR
15		EPONE

[*II*]*I Idus* [*J*]*u*[*l*(*ias*)] — *Apolli*-[*nar*(*ia*)];

XK(*alendas*) *Aug*(*ustas*) — *Neptun*[*al*(*ia*)];

Idibus Au[*g*(*ustis*)] — *Diana*(*e*);

X K(*alendas*) *Septen*(*bres*) — *Volkanalia;*

III Idus Decem(*bres*) — *Septimontium;*

XVI K(*alendas*) *Ianuar*(*ias*) — *Saturnalia;*

XV K(*alendas*) *Ia*[*n*]*uar*(*ias*) — *Epon*(*a*)*e.*

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1892.

P. 3 et suiv. J. Toutain. Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis au djebel Bou-Kourneïn en Tunisie. Cet article contient 365 inscriptions ou fragments d'ex-voto à Saturne. J'en citerai seulement quelques-uns.

P. 19, n° 1.

84) S · B · A · S
C · ANNIVS
SEXTIANVs
V · L · A · S

l. 1. *S*(*aturno*) *B*(*alcaranensi*) *A*(*ugusto*) *s*(*acrum.*)
l. 4. *v*(*otum*)*l*(*ibens*) *a*(*nimo*) *s*(*olvit*).

P. 20, n° 5.

85) SATVRNO
BALCARA
NESI · AVG
SAC · M
CEIONIVS
VALERIANVS
V · S · L · A

P. 21, n° 12.

86) *satu*RN*o* AVG SAC
C MVRIVS SATVR
NINVS VOTO SACER
DOTIVM LIBES AN
IMO SOLVIT
B · B

l. 6. *B*(*onis*) *b*(*ene*).

P. 23, n° 17.

87)
SATVRNO DOMINO
BALCARANENSI AVG · SACR
M · SEMPRONIVS QVINT*us*
CAPITE ORDINA*to*
VOTVM SO*lvit*
Q · SERVILIO PV*dente*
L · FVFIDIO POLL*ione cos* (a. 166)
IDIBVS DECEM*bribus*

Toutes les stèles datées trouvées dans cette fouille sont de la fin du IIe siècle.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU CENTRE, 1892.

P. 39 et suiv. Stèles romaines découvertes à Saint-Aoustrille, près Bourges, en 1890, par MM. de Kersers et de Marguerye.

P. 359 et suiv. Cachet d'oculiste romain trouvé à Bourges par M. de Langardière.

Digitized by Google

88) *a*) KATIDIAN
b) CIRRA
c) ITTALION
d) NECTAR

Katidiani. Cirr(on) a[d?].... — *[V]italion(is) Nectar(ium).*

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, 1892.

P. 108. Haverfield, Inscription de Colchester.

89)
DEO · MARTI · MEDOCIO · CAMP
ESIVM · ET · VICTORIE ALEXAN
DRI · PII FELICIS AVGVSTI · NOSI
DONVM · LOSSIO · VEDA · DE · SVO
POSVIT · NEPOS · VEPOGENI · CALEDO

l. 3. *nos (tr)i.*
l. 4. *Lossio(s) Veda.*

RHEINISCHES MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, 1891.

P. 325 et suiv. Joh. Schmidt, Remarques sur une inscription d'Afrique (*Ephem. epigr.*, V, p. 630 et suiv.).

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1892.

P. 214 et suiv. Dr Carton. Nouvelle inscription relative au colonat en Afrique. (Les lectures et une partie des restitutions sont dues au Dr Carton). Provient d'Aïn-Ouassel.

I

90)

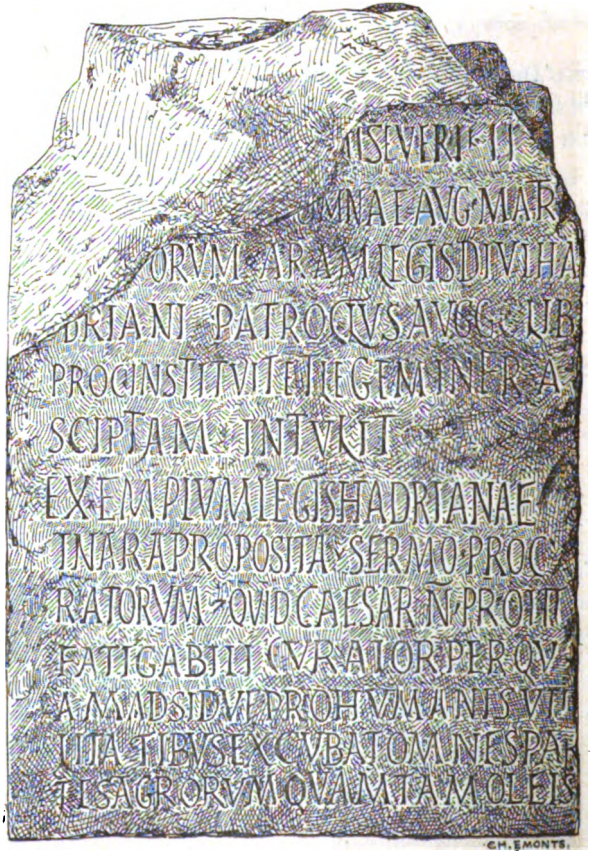

Digitized by Google

[Pro salute . . . . . .Imperatoris Caesaris L(ucii) Septi]mi Severi Pi[i et Juliae D]omnae Aug(ustae) matr(is) [Augus]torum aram legis divi Hadriani Patroclus Aug(ustorum trium) lib(ertus), proc(urator) instituit et legem infra sc(r)iptam intulit.

Exemplum legis Hadrianae in ara proposita. Sermo proc[u]ratorum. Quid Caesar n(oster) pro i[n]fatigabili curator per quam assidue pro humanis utilitalibus excubat, omnes partes agrorum quam tam oleis.

II

CH. EMONTS.

. . . . . quae in centu[ris]..... is saltus Blandiani Ude[nsis....et i]n illiis partibus su[nt] quae ex saltu Lamiano et Dom[i]tian[o] junctae Thusdritano sunt, nec a conductoribus ex centurisque qui

Digitized by Google

occupaverint possidendi ac frue(n)d(i) heredique suo relinquendi id jus datur. Quod et lege Ha(dri)ana comprehensum de rudibus agris. Et iis qui per decem an(n)os continuos inculti sunt, nec ex Blandiano et Udensi ⟨sal⟩ saltu majores [p]artes fruc-

III

CH. EMONTS.

. . . . . [. . . . *a conduct*]*oribus occupaver*[*it et. . . .*] *lent, tertias part*[*es. . .is dare debe*]*bit — De his quoque r*[. . . . . *quae*] *ex Lamiano et Domit*[*iano saltu jun*]*ctae*[1] *Thusdritano sun*[*t. . . . dare debe*]*bit — De olcis quas quisq*[*ue. . . .*] *ribus posuerit aut olea-*

1. Une nouvelle vérification faite sur l'estampage m'a convaincu qu'il faut lire TAEHVS, et non THATHVS.

Digitized by Google

stris [inse]ruerit, captorum fructuum nu[llam partem] decem proximis annis exiget. Set nec de pomis septem annis proximi[s] nec alia pom(a) in divisione umquam cadent q(u)um quae venibunt a possessoribus. — Quas partes aridas fructuum quisque debebit dare, eas proximo quenquennio ei dabit in cujus conductione agr(um) occupaverit; post it tempus, rationi...

P. 220. Inscription provenant d'une petite ville voisine de Mâatrai.

91)

pro salute augu	STORVM
nostrorum imp. caesaris l.	SEPTIMI SEVERI PII PER
tinacis aug. arabici adiabenici	PARTHICI · MAXIMI · P P · ET
m. aureli antonini p. fel. aug.	*et p. septimi getae caes.*
fortissimor. felicissimorque princ. et	IVLIAE AVGVSTAE MATRIS
augustorum et castrorum p	OPVLVS SVSTRITANVS EX
decret. decur. fecit. et	DEDICAVIT

Revue des Pyrénées, 1892.

P. 217 et suiv. (pagination spéciale). Suite des Inscriptions des Pyrénées de J. Sacaze.

Revue épigraphique du Midi de la France, 1892.

P. 150. Trouvée à Narbonne.

92)

l? *a* PONIO · L · FIL · PAP
ch EREAE · AVGVRI · QVAES
tor I C · I · P · C · N · M · AEDILICIS · OR
n a m ENTIS · HONORATO · OB
qua M · REM · REI · P · NARBONENS
hs m D · INTVLIT · ITEM · PROVINC
sicil IA · SYRACVSIS · THERMIS ·
him ERIS PANHORMO AEDILI
cis e T · DVMVIRALIBVS · *et*
f LAMONIS · ET · AV*gura*
l IBVS · ORNAMENT*is*
HONORATO
l? *apo* NIVS · BLAS*tus*
p a TRONO · OP*timo*
D · *d*

l. 3. [*quaestor*]*i c*(*olonia*) *J*(*ulia*) *P*(*aterna*) *C*(*laudia*) *N*(*arbone*) *M*(*artio*).

l. 6 *s*[*estertium M*]*D*.

l. 15 *d*(*ecreto*) [*d*(*ecurionum*)].

Digitized by Google

P. 158. Cachet d'oculiste trouvé à Savigny-sous-Beaune.

93) P F MARTIALIS
DIAZM

P. F(lavii)? Martialis diazm(yrnes).

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE

Delattre, ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE DE CARTHAGE (1889-1892). Paris, 1892 (un cahier de 22 feuilles) [extrait du *Cosmos*].

P. 13. Trouvé à la Malga.

94) FORTVNATVS
IN PACE PROCV
RATOR FVNDI
BENBENNESIS

Le P. Delattre assimile ce *fundus Benbennesis* avec la *civitas Bencennensis*, voisine d'Uci Majus (cf. *C. I. L.*. VIII, n° 1544).

EPHEMERIS EPIGRAPHICA, t. VII.

Un nouveau fascicule de l'*Ephemeris epigraphica* a paru récemment; il est dédié à M. de Rossi en souvenir du jour où il est entré dans ses soixante et onze ans.

Il contient une étude de M. Dessau sur les salutations impériales des empereurs au IVe siècle et des observations épigraphiques de M. Mommsen. A signaler surtout le commentaire d'un papyrus d'Égypte qui donne l'état des effectifs de la cohorte Ire *Lusitanorum* en 156.

Fr. Vollmer, LAUDATIONUM FUNEBRIUM ROMANORUM HISTORIA ET RELIQUIARUM EDITIO, Leipzig, 1891, en 8°.

On trouve rassemblés dans ce travail les fragments d'oraisons funèbres connues par les inscriptions.

R. CAGNAT.

Digitized by Google

1

LAMPE ACHETÉE A ROME

2

MOYEN BRONZE
DE CARACALLA

3

LAMPE APPARTENANT AU CABINET DES MÉDAILLES

Digitized by Google

Digitized by Google

3

1

CHAPITEAUX ROMANS DU MUSÉE DE TOULOUSE

Digitized by Google

Digitized by Google

4

2

CHAPITEAUX ROMANS DU MUSÉE DE TOULOUSE

LÉGENDE DE SAINTE MARIE L'ÉGYPTIENNE

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

CHAPITEAUX ROMANS DU MUSÉE DE TOULOUSE

LES VIERGES SAGES ET LES VIERGES FOLLES

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOME XIX

LE LALITA VISTARA

Contenant l'histoire du Bouddha Çakya-Mouni, depuis sa naissance jusqu'à sa sa prédication, traduit du sanscrit en français par Ph.-Ed. Foucaux, professeur au Collège de France. Deuxième partie. Notes, variantes et index. Un volume in-4. . . . . 15 fr.

TOME XX

TEXTES TAOISTES

Traduits des originaux chinois, et commentés par C. de Harlez. Un volume in-4 . . . . . 20 fr.

TOME XXI

LE ZEND-AVESTA

Traduction nouvelle, avec commentaire historique et philologique, par James Darmesteter, professeur au Collège de France. Tome premier. La Liturgie (Yasna et Vispéred). Un volume in-4 . . . . . 20 fr.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

(Bibliothèque d'Études).

TOME PREMIER

LE RIG VÉDA

et les origines de la mythologie indo-européenne

par PAUL REGNAUD

Professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Lyon

Un volume in-8° . . . . . 12 fr.

MANUEL DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE

Grammaire, Tableau des hiéroglyphes, Textes et Glossaires.

Par VICTOR LORET

Professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

Un beau volume in-4 . . . . . 20 fr.

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

Les *Nouvelles Archives des Missions* font suite aux *Archives des Missions* dont la publication se trouve terminée avec la Table de la 3e série.

Tome I. — Un volume in-8, avec planches et cartes. . . . . 9 fr.

LES RELATIONS POLITIQUES DE LA FRANCE

AVEC

LE ROYAUME DE MAJORQUE

ILES BALÉARES, ROUSSILLON, MONTPELLIER, ETC.

Par A. LECOY DE LA MARCHE

2 beaux volumes in-8 . . . . . 20 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

UNE NÉCROPOLE ROYALE A SIDON

FOUILLES DE HAMDY-BEY

PUBLIÉES PAR

HAMDY-BEY
Directeur du Musée impérial
à Constantinople

THÉODORE REINACH
Docteur ès lettres, Directeur de la Revue
des Études grecques

Un superbe volume in-folio, qui comprendra environ 230 pages de texte; 50 planches grand aigle en héliogravure ou en chromolithographie, un grand plan, et des dessins dans le texte. Prix pour l'ouvrage complet (en 4 livraisons). 200 fr.

L'ouvrage est publié en 4 livraisons.

Première livraison. Texte illustré. Feuilles 1 à 6 et feuille de titre.

Planches : I. Plan de Saïda. — II. Nécropole d'Ayaa. — III. Hypogée A. Plan et coupe. — IV. Sarcophage des Pleureuses. Plan et coupe. — V. Détails d'architecture. Planches en lithographie en noir et en couleurs. — VII-VIII. Sarcophage des Pleureuses, face est et face ouest. Planches en héliogravure. — XI. Sarcophage des Pleureuses, couvercle. Chromolithographie. — XII-XIII. Sarcophage lycien. Plan et coupe. Détails d'architecture. Planches en lithographie. — XIV-XV. Sarcophage lycien. Vue d'ensemble. Planches en héliogravure. — XVI. Sarcophage lycien, face ouest, face est. — XVIII-XIX. Sarcophage du Satrape. Plan et détail d'architecture. Planches en lithographie. — XXI. Sarcophage du Satrape. Face sud et face nord. Planches en héliogravure.

TIMGAD

UNE CITÉ AFRICAINE SOUS L'EMPIRE ROMAIN

PAR

E. BŒSVILLWALD
Inspecteur général des Monuments historiques.

R. CAGNAT
Professeur au Collège de France.

Ouvrage publié par les soins de la Commission de l'Afrique du Nord, d'après les documents, plans et dessins de la Commission des Monuments historiques.

Première livraison, accompagnée de planches en héliogravure et en phototypie, et de dessins dans le texte. . . . . 10 francs.

L'ouvrage formera 10 à 12 livraisons, 10 au minimum. On souscrit à l'ouvrage complet au prix de 100 francs.

L'ARMÉE ROMAINE D'AFRIQUE

ET L'OCCUPATION MILITAIRE DE L'AFRIQUE SOUS LES EMPEREURS

Par M. RENÉ CAGNAT
Professeur au Collège de France

Un beau volume in-4, avec nombreux clichés, planches en héliogravure, cartes.
Prix : 40 francs.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

NOV 26 1892
LIBRARY.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XX
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1892

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1892
Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Etudes sur quelques anneaux et cachets de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 153
*Igoranda ou *Icoranda, « frontière ». Note de toponymie gauloise, par M. Julien Havet. 170
Les chapiteaux romans du Musée de Toulouse et l'école toulousaine du XIIIe siècle (*suite et fin*), par M. Émile Male 176
Dis Pater et Acre-Cura, par M. H. Gaidoz 198
L'inscription du temple du Capitole à Numlulis, par M. le Dr Carton . . . 214
La collection Balzan et Galea à Sousse (Tunisie), par M. Georges Doublet . 217
L'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch. Observations sur plusieurs mesures de l'antiquité (*suite*), par M. C. Mauss 232
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 254
Nouvelles archéologiques et Correspondance 269
Bibliographie. 272

PLANCHES

XVIII. Chapiteaux romans du Musée de Toulouse : 1. Baiser de Judas. — Daniel dans la fosse aux lions.
XIX. *Id.* : 1. La Résurrection. — 2. Les Disciples au tombeau.
XX. *Id.* : Histoire de Job.
XXI. Fragment d'une mosaïque d'Hadrumète, conservé à Sousse, dans la maison Galea.
XXII. Trois fragments d'une mosaïque d'Hadrumète, conservés au Musée Alaoui.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres, dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
NOV 26 1892
LIBRARY.

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE.

(*Suite*[1])

CXCI

ANNEAU SIGILLAIRE DE BETTO

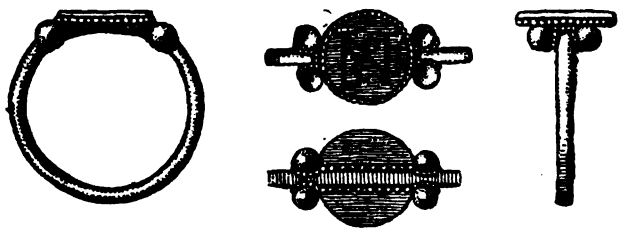

Cet anneau d'or, inédit, a été trouvé sur la ligne du chemin de fer de Paris à Dijon, dans la traversée d'une forêt, commune d'Athée, canton d'Auxonne (Côte-d'Or) : il a été découvert le 3 mai 1892, par un ouvrier terrassier, dans une tranchée de la voie ferrée, à 2 mètres de la surface. Remis par cet artisan à sa sœur, le précieux bijou a passé dans les mains de M. Rhoné, neveu

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141 ; t. II, p. 1, 193, 257 ; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348 ; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321 ; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341 : t. II, p. 1, 40, 137 et 213 ; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289 ; t. II, p. 42 et 295 ; année 1888, t. I, p. 23 et 296 ; t. II, p. 175 ; année 1889, t. I, p. 38 et 309 ; t. II, p. 1 et 309 ; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321 ; t. II, p. 365 ; année 1891, t. I, p. 277 et t. II, p. 1 et 273 ; année 1892, t. I, p. 45 et 169, et t. II, p. 1.

Digitized by Google

de notre confrère M. Alexandre Bertrand, qui l'a cédé au Musée de Saint-Germain.

M. Rhoné m'ayant fort obligeamment confié ce beau bijou, j'ai pu le faire dessiner sous toutes ses faces.

Il est en or jaune très pur : il a 22 millimètres d'ouverture ; sa tige est ronde et a 2 millimètres 1/2 d'épaisseur. Le chaton, de forme ronde, qui est soudé sur cette tige, est accosté, à droite et à gauche, de deux cabochons en or : il a 13 millimètres 1/2 de diamètre, y compris une bordure de grènetis, et présente un monogramme fort bien composé, où se distinguent aisément, à gauche un B, aux panses duquel sont attachées les trois barres horizontales d'un E ; au sommet de deux hastes ou traits perpendiculaires du monogramme, deux T; un O, posé sur la barre oblique intérieure du N; enfin, à l'extérieur de la deuxième haste, les trois traits horizontaux d'un second E ; ce qui donne pour l'ensemble :

BETTONE

l'ablatif du nom de *Betto*, ainsi décliné, comme nous l'avons remarqué, sur plusieurs des bagues précédemment décrites [1].

Le vocable de *Betto* a été fort usité dans le haut moyen âge : il fut porté par un évêque de Cahors, présent au concile de Bordeaux de 662[2]; par deux autres personnages, qui souscrivirent à des actes de 615 et 695[3]; et par de nombreux monnayers de l'époque mérovingienne, qui frappèrent à Reims, Bordeaux, Saint-Remy de Provence, Senlis, Soissons, Rennes, Sion, Meaux, Aoste et dans d'autres lieux [4].

1. *Abbone*, n° XXV des présentes Études; *Sisto* (pour *Sixto*), n° XVI, et *Bolo* ou *Bobolo*, n° LVI.
2. Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. II, p. 130.
3. *Ibid.*, t. Ier, p. 210, et t. II, p. 427.
4. An. de Barthélemy, *Liste des noms de lieux et des noms d'hommes inscrits sur les monnaies mérovingiennes*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, t. I.

Digitized by Google

CXCII

ANNEAU DE MARIAGE DE TÉCLA

Cet anneau, qui est perdu et dont on ne possède malheureusement ni empreinte, ni dessin, a appartenu à Fabri de Peiresc, et a été décrit par le célèbre magistrat érudit de Provence, dans deux lettres adressées d'Aix, le 6 août 1619, l'une à J. Spon, l'autre à Holstenius, bibliothécaire du Vatican. Nous allons analyser et reproduire en partie la première de ces lettres, d'après le texte que Spon en a donné dans ses *Recherches curieuses d'antiquité*[1] :

« Monsieur,

« En revenant de la Cour d'Aix et passant par Arles, j'achetai une grosse bague d'or antique, nouvellement déterrée, sur laquelle est représenté un visage d'une manière assez grossière, avec cette inscription tout autour : + TECLA SEGELLA; le tout dans une plaque d'or, environnée de quelques enrichissemens de feuillages et godrons dans le vide desquels est écrit : + TECLA · VIVAT DEO CVM MARITO SEO; et à l'opposite du cercle de cette bague, on y voit un petit ovale avec ces lettres dedans : RA'ΓE dont je serois bien aise d'avoir vôtre avis.

. . . . . .

« Il me semble que cette grosse bague d'or, qui pèse environ une once, estoit un anneau marital qu'ils appeloient *annulus pronubus* ou *annulus genialis* : les lettres faisant connoître que c'est un vœu, TECLA VIVAT, etc., etc.; *Que Técla vive en Dieu avec son mary*, où vous remarquerez le mot de SEO pour SVO : dépravation assez ordinaire d'orthographe dans les IVe et Ve siècles. »

Ici Peiresc cite d'autres anneaux portant *vivas* ou *vivat in Deo*, et il ajoute cette observation, que nous avons faite nous-

1. In-4°, Lyon, 1863, p. 170-174.

Digitized by Google

même au cours des présentes Études, à savoir que ces acclamations « se rapportent plutost à la vie présente qu'à la future, puisque ce sont des bagues d'épousailles, qui devoient estre des gages de la vie et société conjugale, pour lier ensemble le mary et la femme... ».

S'occupant ensuite de la troisième inscription gravée sur le deuxième chaton, Peiresc, qui avait vu dans le troisième caractère une lettre grecque, un *gamma* (Γ) surmonté d'un signe abréviatif, propose, timidement d'ailleurs, de l'interpréter par *arra genialis*, anneau ou gage de mariage. Nous verrons plus bas comment il essaye de justifier sa conjecture.

La deuxième lettre, adressée à Holstenius et qui est conservée dans la Bibliothèque Barbérine, est apparemment conçue dans les mêmes termes que la précédente, si l'on en juge par le fragment que notre savant confrère, M. E. Le Blant, a inséré dans son *Nouveau Recueil d'inscriptions chrétiennes de la Gaule*[1].

Il est à croire que la question soumise à la fois à Holstenius et à J. Spon resta sans réponse, car, dix ans après, le 28 juillet 1629, Peiresc la posait encore à un autre érudit de Paris, ainsi que l'atteste une lettre adressée, ce jour même, à l'un des frères Dupuy : « Je lui escripts (à M. Rigaud)[2], y est-il dit, concernant l'inscription d'une bague antique trouvée en Arles depuis peu, laquelle j'y acheptai en revenant de la Cour, et laquelle inscription semble assez curieuse, estant conçeue en cez termes : + TECLA VIVAT DEO CVM MARITO SEO, et peut avoir esté autres foys l'*annulus pronubus*, et avoir passé pour *arra genialis*. Il ne faut pas que vous le laissiez en repos qu'il ne m'ait faict responce et dict son avis sur ce sujet. Je seray bien aise que vous preniez la patience de voir ce que je lui en escripts, encores qu'il y ait bien des extravagances et possible des resveries[3]. »

1. Page 104, n° 187.
2. Un érudit de ce temps avec lequel Peiresc était en rapport.
3. Phil. Tamizey de Laroque, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, in-4°, 1890, t. II, p. 139 L'éditeur a mis en note, au bas de cette lettre, que Gassendi semble avoir eu sous les yeux le récit de Peiresc, tant son récit ressemble

Digitized by Google

Nous ignorons l'opinion que Rigaud et Dupuy ont pu exprimer, s'ils en ont exprimé une[1].

De son côté, M. Le Blant, qui a fait un examen attentif de l'inscription du deuxième chaton de notre anneau, déclare qu'il ne peut en proposer aucune explication satisfaisante[2].

Avant de l'étudier à notre tour, nous jugeons utile de revenir sur la forme de ce curieux bijou, dont les termes de la correspondance du savant provençal ne sauraient donner une idée suffisante.

En les combinant avec les monuments analogues figurés dans nos précédentes notices, il nous semble possible de préciser davantage la description de la bague arlésienne.

Elle avait deux chatons de dimensions inégales : le principal, qui était de forme ronde et en saillie sur le jonc, présentait, à sa superficie, une figure grossièrement gravée (sans doute celle de Técla, propriétaire de l'anneau) avec la légende circulaire TECLA SEGELLA; au pourtour de la saillie du même chaton[3], deux rangées ou cordons[4] parallèles d'ornements, entre lesquels cette autre légende : TECLA VIVAT DEO CVM MARITO SEO. Le deuxième chaton, beaucoup plus petit que le premier et de forme ovale, était ménagé à même le métal dans la partie de la tige opposée au chaton principal[5], et c'est là que se trouvaient les caractères ainsi décrits par Peiresc : RA'ΓE.

à celui de son héros, et il cite le passage de la Vie de ce personnage, écrite en latin par Gassendi, p. 335.

1. Au siècle suivant, l'auteur d'une Vie de Peiresc raconte à son tour l'acquisition, par le savant magistrat, de la bague qui nous occupe; il reproduit, en l'altérant singulièrement, une des trois inscriptions qu'elle porte : TECLA LITAT DEO CVM MARITO SEO; ce qu'il traduit ainsi : « Técla fait, avec son mari, un sacrifice agréable à Dieu » (Requier, *Vie de Nicolas-Claude Peiresc*, in-12, Paris, 1770, p. 241).

2. *Ubi supra.*

3. Pareille à celles que nous avons vues autour des effigies d'Abbon (n° XXV); de Ragnethramnus (n° XLII); d'Hunila et d'Antoninos (n°s LXI et LXXXI) et du roi Childéric (n° CXLIX).

4. Comme sur la bague n° XXXII (*Micaël, mecum vivas in Deo*) et sur celle d'Asbolius (*Asboli, vivas in Deo*, n° CLVI, note).

5. Nous avons d'autres exemples de ce dispositif dans les n°s XLVII, LI,

Digitized by Google

Occupons-nous d'abord de la deuxième inscription du premier chaton, qui ne présente aucune difficulté, mais où l'on remarque cette particularité intéressante et dont on ne connaît pas d'autre exemple, de E substitué à V dans le pronom possessif SVO, et qui correspond à une des formes de la langue vulgaire en Provence [1].

Passons à la légende gravée à la surface du premier chaton : TECLA SEGELLA. Peiresc et M. E. Le Blant y ont vu un double vocable du même personnage [2]. Mais cette manière de voir ne nous paraît pas exacte.

Segella n'est point, suivant nous, un deuxième nom de Tecla. D'une part, nous n'avons pas d'exemple, sur nos anneaux, d'un double vocable; d'autre part, le nom de *Tecla* figure seul dans l'inscription du pourtour du chaton. Il y a donc tout lieu de croire que *segella* représente simplement les trois premières syllabes de *sigillavi* ou *sigillavit*, dans lesquelles le graveur a substitué deux fois *e* à la lettre *i*, comme, dans *seo* de l'inscription du pourtour, il l'a substitué à la lettre *u*. Ajoutons que l'emploi de *e* pour *i* est un des phénomènes les plus fréquents en linguistique. Il n'est pas non plus sans intérêt de rappeler, à ce propos, les mots du vieux français *séel* et *séeler*, d'où sont venus *scel* et *sceller*, et qui, si l'on y rétablit le *g* médian, reproduisent exactement la locution gallo-franque [3]. Les mots TECLA SEGEL-

XCVIII, CIII et CX; et dans l'anneau d'*Aldina* et *Aunulfus* (?); dans *Revue archéol.*, 2e série, année 1880, t. II, p. 25.

1. Peiresc, dans sa lettre à J. Spon, dont extrait est ci-dessus, a fait, à ce sujet, la remarque suivante : « Nous disons encore, en vieux roman provençal, *sieve* pour *sienne* ou *sua*, duquel mot nous avons retenu l'intervention de l'E ». F. Mistral, dans son *Dictionnaire provençal* (t. II, p. 893), a signalé des formes provençales, non seulement plus approchantes de *seo*, telles que *séu* ou *seu*, mais même identiques à *séo*. En patois bas-limousin, on dit *lou séou*, pour *le sien*.

2. C'est à ce titre que M. Le Blant a inséré les deux mots *Tecla Segella* dans la *Table des noms propres* placée à la fin de son nouveau et excellent ouvrage (p. 472); ni le savant épigraphiste, ni Peiresc n'ont, d'ailleurs, produit aucune observation sur le terme *segella*, ce qu'ils n'auraient pas manqué de faire s'ils l'avaient entendu autrement.

3. Voici un exemple de l'emploi du mot *seel* au XIVe siècle, que nous empruntons au *Glossaire latin* de Du Cange, éd. Didot, t. VI, p. 241, col. 3 :

Digitized by Google

LA(*vi*) ou mieux SEGELLA(*vit*), par lesquels la propriétaire de notre anneau souscrivait les actes où elle figurait, étaient pareils à ceux qui se trouvent si fréquemment dans les chartes : *N. signavi* ou *signavit* ou seulement *sign.*; *N. subscripsi* ou *subscripsit*, ou seulement *subs.*, et même *su* ou *so* (pour *su*), comme nous le voyons sur les anneaux sigillaires de Roccolane et d'Abbon, décrits au cours des présentes Études[1].

J'arrive à la partie la plus difficile de ma tâche : l'inscription gravée sur le deuxième chaton. Le texte, tel qu'il a été déchiffré et reproduit par Peiresc, est celui-ci : RA'ΓE, c'est-à-dire les deux lettres RA suivies d'une apostrophe, puis d'une lettre grecque, un *gamma* majuscule (Γ); d'un E, et enfin d'un signe d'abréviation posé horizontalement sur les deux derniers caractères.

Voici en quels termes le savant magistrat a exposé son interprétation conjecturale de cette inscription : « Je soupçonne que ces lettres pourroient signifier *arra genialis*, l'anneau ou gage des épousailles. Le changement de l'V en E, SEO pour SVO, montre que cette inscription estoit d'un latin corrompu et comme, si l'on peut ainsi parler, selon l'usage du païs... Je ne sçay donc si, par une semblable corruption, usitée dans ce siècle gothique, dans le commencement de la première race de nos roys, pendant lequel temps je crois que cette bague a été faite, on n'auroit abusivement retranché la première syllabe du nom *arra*, comme on dit populairement aujourd'huy *Toni* pour *Antoni*.... J'en voudrois inférer que ce seroit l'usage ancien d'Espagne qui peut tenir du gothique, aussi bien que ma bague d'or, et qui supprima la première syllabe du mot *arra* ou *arrabo*, et que même il ne seroit pas incompatible que cette syllabe RA', gravée en cette bague, fust mise

« Icellui maistre des foires dit avoir trouvé ledit brevet faulz en escripture et en *séel*; c'est assavoir que il estoit escript d'autre lettre et signé d'autre seing que de celui du notaire, qui estoit dit escripz,..... et que le *séel* dont ledit brevet estoit scellé, estoit plaqué et non pas miz bien, ne deument ». Litt. remiss. ann. 1375; in Reg. 108, Chartoph. reg. ch. 37. — Pour le mot *séeler*, Henschel cite Agolant, vers 944, p. 1641, et G. Guiart, t. II, pp. 75 et 140, vers 1905, 3600 (10881, 12582). Du Cange, *Glossaire français*, éd. Didot, p. 295, col. 1.

1. Voir plus haut les nos I et XXV.

Digitized by Google

pour *arra*, et par ce même moyen, la suivante ΓE pour *genialis*, comme on disoit *lectus* ou *thorus genialis*, le lit nuptial. »

Cette conjecture, à laquelle Peiresc déclarait ne pas attacher une importance sérieuse, et que pourtant il proposait à des savants de premier ordre, et sur laquelle il insistait encore dix ans après, pour avoir leur avis, cette conjecture nous semble à tous égards inadmissible.

Et d'abord la présence, au milieu de caractères latins, d'une lettre grecque isolée, d'un prétendu *gamma,* est des plus invraisemblables : on ne connaît, en effet, d'autre exemple d'un fait semblable que celui que Boldetti a trouvé dans les catacombes de Rome et consigné dans son livre sur les cimetières des saints martyrs de la Ville éternelle[1].

En l'espèce, on chercherait vainement le motif de l'emploi de cette lettre, qui serait d'autant moins concevable, que, dans la légende du chaton principal, le G de SEGELLA est de forme latine.

Quant à l'apostrophe qui serait à la suite de A, Peiresc n'en donne aucune explication, et l'on ne voit guère quelle pourrait être ici la raison de sa présence.

Ne serait-il pas aussi bien extraordinaire que l'on eût formé une telle légende, composée de deux mots, pour l'expression desquels on se serait borné à graver la dernière syllabe de l'un et les deux premières de l'autre ?

Notons enfin que ce serait la première fois qu'on lirait, sur une bague de mariage, une inscription ayant pour objet d'en affirmer la destination.

L'hypothèse tirée de si loin par Peiresc présente donc une telle accumulation d'invraisemblances qu'elle doit être regardée comme inacceptable.

Mais une deuxième conclusion découle des observations ci-

1. Voir ci-dessus, n° XXII des présentes Études, la citation et la reproduction de l'inscription SPES DEI, dont le P est en même temps la lettre grecque P (*rô* majuscule) du chrisme entouré par cette inscription.

Digitized by Google

dessus, à savoir que le texte, tel que Peiresc l'a déchiffré et nous l'a transmis, ne peut être exact.

Il est, dès lors, nécessaire de rechercher, avant tout, quelle devait en être la leçon véritable ou du moins la plus probable.

La bague dont il s'agit était sans doute dégradée en cet endroit, et il est à présumer qu'elle ne portait, après la lettre A, ni une apostrophe, ou quelque signe d'abréviation, ni un *gamma* majuscule. Vraisemblablement. il y avait primitivement, dans cette partie de l'inscription, un T, dont la barre horizontale de gauche (pour le lecteur) avait été effacée ou accidentellement détruite, ne laissant subsister que le crochet pendentif de son extrémité.

Sur la planche 77 de la nouvelle série de l'*Album Caranda,* publié par M. F. Moreau, est figurée une urne cinéraire recueillie au cours des fouilles de la villa gallo-romaine d'Ancy (Aisne)[1]. Sur cette urne est gravée une inscription circulaire, où l'on voit un T[2], dont la barre horizontale supérieure a disparu, ne laissant intacts que les deux crochets pendentifs de ses deux extrémités. Si l'on restitue par la pensée la branche de droite (pour le lecteur) de cette barre, on retrouve exactement : 1° l'image du prétendu *gamma* que Peiresc a lu sur son anneau ; 2° le crochet de gauche, qu'il a pris pour un signe d'abréviation placé en avant du prétendu caractère grec.

C'est probablement un fait analogue, la disparition partielle de la barre horizontale du T, qui s'est produit pour la bague arlésienne.

Dans ce cas, le deuxième chaton de notre bijou devait, à l'ori-

1. Au lieu dit *Bois des Sables,* commune de Limé, canton de Braisne, arrondissement de Soissons.

2. M. E. Le Blant, à qui cette inscription a été communiquée, a pensé qu'on pourrait y lire IBETIVS CVM ANDECARI BIBETE. Mais il a eu soin d'ajouter que « cette leçon ne le satisfaisait aucunement » (voir le texte explicatif de ladite planche dans l'*Album Caranda*), et cette réserve est d'autant mieux fondée que : 1° l'S du premier mot est avant le V et donne le mot IBETISV ; 2°, l'M de CVM est absent et doit être remplacé par un I, en sorte que ce groupe se lit CVI ou CIV ; 3°, il y a BIIETE et non BIBETE.

Digitized by Google

gine, porter le mot RATE avec le signe abréviatif sur les deux dernières lettres; et en interprétant ce signe (comme cela est très normal) par IN, nous avons le mot RATINE. Or, c'est là un nom d'homme en usage à l'époque gallo-franque, car on le trouve dans un catalogue des noms propres d'Alamans, publié par Goldast d'après un vieux manuscrit de l'abbaye de Saint-Gall[1].

Cet ancien vocable s'est réduit, au XIIe siècle, par la chute (si fréquente, comme on sait) du *t* médian, à la forme *Raina*, que nous relevons dans la pièce de Peire Vidal intitulée : *Drogoman seiner s'agues bon destrier*[2], et qui, d'après une correction de notre savant confrère M. P. Meyer, doit être lu *Rainiers*[3] et traduit par *Rainier*[4].

Nous aurions donc là le nom de l'époux de Técla, faisant suite à la deuxième inscription *Tecla vivat Deo cum marito seo*, dont il est le complément naturel. Ce serait un nouvel exemple du nom de l'époux gravé sur le plus petit des deux chatons d'anneaux de mariage, dont le plus grand portait le nom de l'épouse, à laquelle il servait de sceau[5].

En résumé, si la restitution proposée par nous pour le texte de la troisième légende est admise, les inscriptions de notre anneau devront se lire ainsi :

+ TECLA SEGELLA(*vit*) pour *sigillavit*.
+ VIVAT DEO CVM MARITO SEO (pour *suo*) RATINE.

1. Goldast, *Rerum Alamannicarum Scriptores*, t. II, p. 106, col. 2.
2. Strophe VIII, vers 44; dans *Romania*, t. II, année 1873, p. 426.
3. *Ibid.*, notes, *in fine*.
4. *Ibid.*, p. 428.
5. Voir dans la *Revue archéol.*, 2e série, année 1880, t. II, p. 25, l'anneau à deux chatons portant, l'un, le principal, le nom d'*Aldina* (M. E. Le Blant, *Nouv. Rec. des inscr. chrét. de la Gaule*, p. 241, n° 241, lit *Alduni*), et l'autre un monogramme où Longpérier a lu le nom d'*Aunulfus* ou *Anulfus*.

Digitized by Google

CXCIII à CXCIX

SEPT BAGUES ANÉPIGRAPHES TROUVÉES DANS LES DÉPARTEMENTS DE L'AISNE ET DE LA SOMME

M. Pilloy, à qui nous devons la communication de plusieurs anneaux décrits plus haut[1], a fait figurer sur une des planches qui accompagnent son important travail sur d'*Anciens lieux de sépulture dans le département de l'Aisne*[2], cinq belles bagues trouvées dans l'ancien cimetière d'un village nommé Abbeville[3].

Le savant archéologue nous a, en outre, envoyé les dessins et empreintes de deux anneaux découverts plus récemment, l'un sur un autre point de la même contrée, l'autre dans une localité du département de la Somme.

Bien que ces bijoux ne portent aucune inscription, ils offrent, à raison de la variété des procédés de fabrication et de leur remarquable élégance, un véritable intérêt au point de vue de l'histoire des arts de l'orfèvrerie.

Nous allons donc en donner une description détaillée, nous réservant d'entrer un peu plus tard dans l'examen des questions relatives à leur origine et à la date probable de leur confection.

1° (CXCIII). — *Anneau d'or provenant du cimetière d'Abbeville (Aisne)*[4].

Cet anneau a été recueilli dans la tombe d'une femme de cin-

1. Nos CLIX à CLXIII des présentes Études.
2. Planche V et pages 178 et suiv. du texte.
3. Commune située dans les canton et arrondissement de Saint-Quentin.
4. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*, p. 186, n° 53, et p. 262-263, planche V, fig. 3.

Digitized by Google

quante à soixante ans, avec divers autres bijoux et objets de toilette[1] ; il était encore à l'annulaire de la main gauche.

Il a 21 millimètres d'ouverture. La tige, qui a 7 millimètres de largeur près du chaton, est simplement ornée de traits au burin, figurant un rameau. Le chaton, soudé sur cette tige, est formé d'une cassolette ovale, presque ronde, de 23 millimètres de largeur sur 21 de hauteur au centre, y compris une large bordure ciselée en zigzags, et dans laquelle est sertie une magnifique agate-calcédoine, d'un ton laiteux, dont le fond est noirâtre[2].

2° (CXCIV). — *Autre bague en or provenant du cimetière d'Abbeville*[3].

Ce bijou, trouvé dans la tombe d'une femme, était encore à

1. Sur la tête de la défunte, une épingle styliforme en argent; au cou, un collier de perles rouges ou vertes avec un petit croissant d'argent muni d'une bélière ; une petite agrafe d'argent à quatre pointes recourbées au-dessous ; à l'avant-bras droit, un bracelet en bronze.

2. M. Pilloy a fait, à ce propos, l'observation qu'aujourd'hui, dans les bagues à chaton ou médaillon ovale, on place toujours le grand axe dans le sens du doigt, tandis qu'ici on a procédé en sens contraire, et le médaillon devait couvrir une partie des autres doigts (*Études*, etc., p. 263).

3. Pilloy, *Études*, etc., p. 178, n° 1 et p. 263 ; pl. V, fig. 5.

Digitized by Google

l'annulaire de la main gauche. On y a recueilli en même temps divers objets, notamment une épingle d'argent, qui était sur la tête de la défunte[1].

Cette bague a 17 1/2 à 18 millimètres d'ouverture; sa tige plate et mince, a 10 millimètres près du chaton, 4 1/2 du côté opposé; elle est ornée de six cercles concentriques en filigrane, entre lesquels on a soudé de petites perles d'or qui rappellent le bel anneau épiscopal par nous décrit dans une de nos précédentes notices[2].

Le chaton est formé d'une cassolette rectangulaire, bordée d'une torsade d'or sur ses quatre côtés et sertissant une fausse émeraude.

3° (CXCV). — *Autre anneau d'or provenant du cimetière d'Abbeville (Aisne)*[3].

Cet anneau, recueilli dans la tombe d'une femme, était encore à l'annulaire de sa main gauche : on y a trouvé, en outre, divers objets de toilette et autres[4].

1. Voici le détail de ces objets : sur les fémurs, un bassin de bronze, au-dessous duquel une coupe en verre, décorée de fossettes et de filets de verre au pourtour; sur les jambes, un plateau d'étain, contenant des ossements de poule et une cuillère en argent ; vers les pieds, une grande coupe de verre en forme de bol ; dans cette coupe, un petit vase ventru, où M. Pilloy a vu un *poculum*.

2. Voir plus haut, n° XLV.

3. Pilloy, *Études*, etc., p. 194, n° 83 et p. 263 ; pl. V, fig. 7.

4. Dans la bouche, un denier d'argent de Gratien ; au cou, un collier de perles creuses fusiformes, en or ou en pâte noire et brillante ; le long de la jambe gauche, une *ampulla* de verre blanc ; un débris de peigne en os ; sur les genoux, un bassin de bronze et une cuillère d'argent ; tout auprès, une petite urne d'étain ; aux pieds, une coupe en verre et un *poculum* en terre grise ; la

Digitized by Google

Il a 16 à 17 millimètres d'ouverture ; sa tige, de dimensions égales sur tout son pourtour, est d'une faible hauteur (1/2 ou 2 millimètres).

Le chaton, qui est soudé sur la tige et de forme ovale, a 12 millimètres de large sur 8 de hauteur au centre. On y a serti une fausse calcédoine, sur laquelle est gravé en creux un lion passant.

4 (CXCVI). — *Bague en argent provenant du cimetière d'Abbeville (Aisne)*[1].

Cette bague a été trouvée dans la tombe d'un homme, à l'annulaire de sa main gauche, avec divers objets, parmi lesquels une hache en fer et deux couteaux[2].

Elle a 23 millimètres d'ouverture ; la tige ronde a 4 millimètres de grosseur près du chaton. Celui-ci, soudé sur la tige, est, comme le chaton de la précédente bague, formé d'une cassolette octogonale, de 16 millimètres 1/2 de large sur 12 millimètres 1/2

garniture d'un coffret en bois, avec sa clef, sur les débris duquel on a cru trouver représentés, en bas-relief, au repoussé, Jupiter, Mars et Hercule.

1. Id., *ibid.*, p. 189, n° 59 et p. 262 ; pl. V, fig. 4.

2. Dans la main droite du défunt, il y avait un petit bronze fruste de Gratien ; sur les genoux, un plateau de bronze étamé, avec des os de poule et des coquilles de noix ; une petite coupe en verre ; près de la jambe gauche, une hache en fer, un *poculum* en terre grise et une petite urne en terre rouge, remplie de cendres ; aux pieds, un couteau en fer, une plaque de ceinturon en bronze ; des anneaux de bronze et de fer ; une gouge coudée en fer ; un grand couteau ; un ferret en bronze et une fibule discoïde émaillée de rouge.

Digitized by Google

de hauteur au centre. Cette cassolette constitue intérieurement uu cadre ovale, sertissant une fausse calcédoine sur laquelle est gravé en creux un petit génie. Elle est accostée, aux deux points de jonction avec la tige, de trois globules ou cabochons disposés en feuilles de trèfle, dont nous avons si souvent signalé la présence sur nos anneaux.

5° (CXCVII). — *Autre bague en argent provenant du cimetière d'Abbeville (Aisne)*[1].

Cette bague a été trouvée dans la sépulture d'un homme, à la main gauche duquel elle était encore; il y avait, outre ce bijou, une monnaie, et divers objets et ustensiles[2].

Elle a 20 millimètres d'ouverture; sa tige, plate, a près du chaton 6 millimètres, 2 seulement du côté opposé. Le chaton, soudé sur la tige, est une cassolette ronde, de 10 millimètres de diamètre, sertissant un verre blanc irisé.

1. Pilloy, *Études*, etc., p. 179, n° 4, et p. 263; pl. V, fig. 6.
2. Sur la poitrine, une grosse fibule cruciforme; sur les jambes, un plat d'étain, contenant les ossements d'une poule; un *poculum* en terre grise; une coupe en verre; aux pieds, une boucle de ceinturon en bronze; un petit cylindre creux ayant dû servir à fixer les pendeloques de cuir qui, chez les soldats, couvraient le bas ventre; des boutons doubles et une aiguillette en bronze; deux couteaux en fer; dans la main droite, un bronze très fruste de Constance ou Magnence.

Digitized by Google

6° (CXCVIII). — *Bague en or, trouvée dans le canton de Neufchâtel* (*Aisne*).

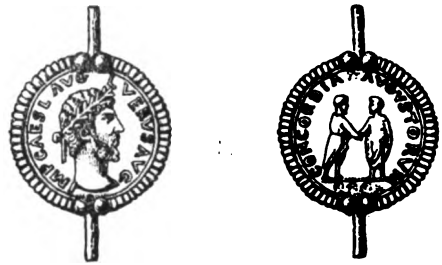

Cette bague a été découverte, il y a trente-deux ans, et M. Pilloy ne sait ce qu'elle est devenue ; mais il a conservé et m'a gracieusement remis un excellent moulage en plomb de l'*aureus* (sou d'or), qui servait de chaton et que nous reproduisons en tête de la présente notice.

Cet *aureus* était enchâssé entre les deux branches de l'anneau, auxquelles il restait fixé par deux tenons ou pivots, sur lesquels il tournait, formant ainsi un double chaton, analogue à celui de l'anneau de Roccolane, que nous avons décrit au début des présentes Études [1].

Cette médaille, entourée d'un cercle perlé, porte, au droit, l'effigie et le nom de Lucius Vérus, qui fut associé à l'empire et fait Auguste par Marc-Aurèle en l'an 161 [2]. Au revers, sont représentés les deux princes, debout, se donnant la main : et en légende circulaire *Concordia Augustorum*.

Cette sorte de chaton tournant est accostée, sur ses deux faces, aux deux points de soudure avec les tenons, de deux globules ou cabochons de métal, de manière que, quel que fût le côté rendu visible par le pivotement, elle se présentait avec les mêmes ornements.

1. Voir la notice n° I.
2. L. Vérus mourut à la fin de 169.

Digitized by Google

7° (CXCIX). — *Anneau en bronze trouvée à Voyennes (Somme).*

Cet anneau a été récemment découvert à Voyennes, chef-lieu de commune du canton de Nesles, arrondissement de Péronne; il appartient actuellement à M. de Vienne, maire d'Ollezy (Aisne), qui l'a acheté à un particulier [1].

Il a 19 millimètres d'ouverture. Sa tige, qui est arrondie, a 3 millimètres d'épaisseur; le chaton qui y est soudé est rond; il mesure 11 millimètres de diamètre, et, aux deux points de réunion avec la tige, il est accosté de trois globules ou cabochons de métal, disposés en feuilles de trèfle.

Sur la surface du chaton, sont gravés en creux des traits où M. Pilloy a cru pouvoir distinguer une tête grossièrement représentée [2].

M. Deloche.

1. Lettre de M. Pilloy, du 11 novembre 1891.
2. Lettre de M. Pilloy, du 10 novembre 1891.

Digitized by Google

*IGORANDA OU *ICORANDA, «FRONTIÈRE»

NOTE DE TOPONYMIE GAULOISE

Une publication récente de M. A.-F. Lièvre, bibliothécaire de la ville de Poitiers[1], a mis en lumière un fait qui intéresse la géographie historique de notre pays. Il y a en France plusieurs localités du nom d'Ingrande ou Ingrandes : or on peut poser en principe que, lorsqu'un endroit porte ce nom, il se trouve à la limite de deux anciens diocèses, c'est-à-dire à la frontière de deux cités romaines, ou, avant les Romains, de deux nations gauloises[2].

M. Lièvre énumère cinq bourgs ou villages de ce nom :

1° Ingrande (Maine-et-Loire), dernière paroisse de l'ancien diocèse d'Angers, sur la rive droite de la Loire, contiguë à Montrelais (Loire-Inférieure), première paroisse du diocèse de Nantes. On voit encore, paraît-il, dans le bourg, une borne milliaire ancienne, qui sépare les deux communes et les deux départements, comme elle séparait autrefois les deux paroisses, les deux diocèses, les deux provinces de Bretagne et d'Anjou[3].

2° Ingrandes (Indre-et-Loire) est, sur la même rive du fleuve, la dernière paroisse de l'ancien diocèse de Tours ; elle est contiguë à Restigné, qui fait aujourd'hui partie du même départe-

1. *Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde, les limites des cités, la lieue gauloise* (Poitiers, 1892, in-8°, extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, année 1891).

2. J'ai sans doute à peine besoin de rappeler le principe qui, de l'aveu unanime des érudits, domine la géographie historique de la Gaule, savoir : sauf de rares exceptions, les limites des diocèses épiscopaux de la France au moyen âge sont les mêmes que celles des cités de la Gaule romaine, et celles-ci les mêmes que celles des peuples de la Gaule avant la conquête.

3. C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*.

Digitized by Google

ment, mais qui était autrefois, de ce côté, la première paroisse du diocèse d'Angers.

Ces deux Ingrande marquent les deux extrémités, occidentale et orientale, de l'Anjou, territoire de la nation gauloise des Andes.

3° Ingrande (Vienne), sur la rive droite de la Vienne. D'après les pouillés, cette paroisse, dans les derniers siècles du moyen âge comme à la veille de la Révolution, était englobée dans le diocèse de Poitiers et n'en touchait pas la limite : mais, à l'époque romaine et dans le haut moyen âge, elle marquait la frontière entre le Poitou et la Touraine. MM. Rédet[1], Longnon[2] et Lièvre s'accordent à y reconnaître le lieu appelé *Fines* (c'est-à-dire « frontière »), que mentionnent plusieurs bornes milliaires. Des textes du xe siècle font connaître l'existence d'une viguerie d'Ingrande en Poitou, et, à côté, celle d'une viguerie d'Ingrande en Touraine[3] : le bourg, chef-lieu de l'une et de l'autre, était donc alors partagé entre les deux pays.

4° Ingrandes (Indre), dernière paroisse de l'ancien diocèse de Poitiers à l'est, à côté du Blanc, paroisse de l'ancien diocèse de Bourges.

5° Ingrande (Vendée, commune de la Réorthe). Ce lieu est en plein Poitou; c'est le seul dont M. Lièvre n'ait pu établir la situation à la frontière de deux peuples. Il suppose qu'en ce point a pu être la limite du pays des Ratiates, annexé, dit-il, au Poitou avant la conquête romaine : mais ce n'est qu'une conjecture.

Telle est la liste de M. Lièvre; mais on peut la grossir. Voici quatre autres localités du même nom, ou à peu près, dont la situation frontière est certaine :

6° Ingrande (Mayenne, commune d'Azé). La paroisse d'Azé est, sur la rive gauche de la Mayenne, la première de l'ancien diocèse d'Angers. Son finage est contigu à celui de Fromentières, dernière paroisse, sur la même rive, de l'ancien diocèse du Mans.

1. *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, p. 212.
2. *Atlas historique de la France*, carte II ; texte, p. 28 (lire Vienne au lieu d'Indre).
3. Rédet, *ibid.*

Digitized by Google

7° Ingrandes (Indre-et-Loire, commune de Couziers). Couziers, du département d'Indre-et-Loire et de l'ancien diocèse de Tours, touche à Fontevrault, du département de Maine-et-Loire et de l'ancien diocèse de Poitiers.

8° Ingrandes (Maine-et-Loire), ancien fief et seigneurie, qui s'étendait sur les paroisses de Chazé-sur-Argos, Sainte-Gemmes, Bourg-d'Iré, Loiré, Aviré, etc.[1]. Ces paroisses sont de l'ancien diocèse d'Angers et aujourd'hui du département de Maine-et-Loire : l'une d'elles, Loiré, touche au département de la Loire-Inférieure et à l'ancien diocèse de Nantes.

9° Ingrannes (Loiret). C'est une petite commune située au milieu de la forêt des Loges, sur le parcours de la voie antique d'Orléans à Sens. Il y avait, sur cette voie, une station appelée en latin *Fines*, qui marquait la limite des deux cités : M. Longnon, dans son *Atlas historique*, la place au lieu dit le Bout-d'en-Haut (Loiret, commune de Chambon). Or, les finages de Chambon et d'Ingrannes sont contigus, et le Bout-d'en-Haut est situé près de leur limite commune.

D'où vient ce nom d'Ingrande ou Ingrannes? Quelle en est la forme antique, et à quelle langue appartient-il? Sur ces points, M. Lièvre n'émet pas même une conjecture. Il est possible d'aller un peu plus loin que lui. On a vu qu'il y a un Ingrande dans le département de la Vienne; or il existe, pour la Vienne, un bon *Dictionnaire topographique*, dû à feu M. Rédet. Il suffit de l'ouvrir à l'article *Ingrande* pour trouver les formes suivantes, empruntées à des textes des temps mérovingiens ou carolingiens : *in quodam viculo Igorande vocabulo*; — *vicaria Igorandinsis*; — *vicaria Ygrandinsis*; — *vicaria Igorandis*; — *vicaria Ygranda*. Toutes ces variantes se ramènent à une même forme première, *Igoranda*, ou peut-être **Icoranda*.

Ce nom n'est pas latin; il ne peut donc être que gaulois.

La nasale, dans la première syllabe, s'est introduite après coup, comme dans *Iculisma*, Angoulême. Or, d'une part, cette

1. C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*.

Digitized by Google

addition n'a pas dû se produire dans tous les dialectes; d'autre part, l'*o* de la seconde syllabe, comme l'*u* d'*Iculisma*, a pu subsister dans quelques provinces. Cette double observation permet d'étendre encore la liste et d'ajouter aux Ingrande et Ingrannes déjà notés leurs anciens homonymes suivants :

10° Aigurande-sur-Bouzanne (Indre), bourg situé sur la limite des départements de l'Indre et de la Creuse, limite qui coïncide, sur ce point, avec celle des anciens diocèses de Bourges et de Limoges.

11° Eygurande-d'Ussel (Corrèze), à la limite des départements actuels de la Corrèze et du Puy-de-Dôme, des anciens diocèses de Limoges et de Clermont[1].

12° Eygurande (Dordogne), dernière paroisse du diocèse actuel et ancien de Périgueux sur la rive droite de l'Isle, contiguë au département de la Gironde et au diocèse actuel et ancien de Bordeaux. — Un cours d'eau, qui arrose la commune (officiellement dénommée aujourd'hui Eygurande-et-Gardedeuil), porte le nom de Guérandolle.

13° Aiguerande (Rhône, commune de Belleville-sur-Saône), à quelques kilomètres de la limite séparative des anciens diocèses de Lyon et de Mâcon.

14° Égarande (Loire, commune d'Estivareilles), dans l'ancien diocèse du Puy-en-Velay, à la limite de ceux de Lyon et de Clermont.

15° Iguerande (Saône-et-Loire), paroisse de l'ancien diocèse de Mâcon, touchant à ceux de Lyon et d'Autun.

16° Ygrande (Allier), dans l'ancien diocèse de Bourges. Pour cette localité, comme pour Ingrande (Vendée), il ne semble pas possible d'établir l'existence d'une ancienne frontière. La limite des diocèses de Bourges et de Clermont, telle qu'elle résulte des pouillés, est séparée d'Ygrande par une distance d'environ quinze kilomètres et par plusieurs paroisses intermédiaires.

1. Le finage d'Eygurande est actuellement séparé de la limite du département et de l'ancien diocèse par celui de la petite commune de Monestier-Merlines; il est permis de supposer que celle-ci est moins ancienne qu'Eygurande et en aura été démembrée.

Digitized by Google

Enfin, à l'autre bout de la France :

17° Yvrandes (Orne), paroisse de l'ancien diocèse de Bayeux, contiguë au département de la Manche et à l'ancien diocèse d'Avranches. — La limite séparative des deux départements, et, jadis, celle des deux diocèses, est marquée, sur ce point, par un cours d'eau appelé l'Égrenne.

En résumé, sur dix-sept localités de la France, dont le nom actuel représente *Igoranda* ou **Icoranda*, quinze sont situées certainement à la limite commune de deux diocèses de l'ancien régime, de deux cités de la Gaule romaine ou de deux peuples gaulois avant la conquête de César. Pour deux seulement, la présence d'une frontière au point qu'elles occupent n'est pas constatée historiquement [1].

Quinze exemples certains sur dix-sept, n'est-ce pas assez pour établir une loi ? Je le crois. Si on me l'accorde, on reconnaîtra l'exactitude du principe posé par M. Lièvre et développé ci-dessus, et on acceptera les deux conclusions suivantes :

1° Il faut ajouter au peu que nous connaissons du vocabulaire gaulois un mot **igoranda* ou **icoranda*, dont le sens probable est celui de « frontière ».

2° Les points où ont été signalées des localités dont le nom représente *Igoranda* ou **Icoranda*, et ceux où il pourra en être signalé d'autres à l'avenir, ont marqué à un moment quelconque, pendant la période gauloise ou pendant la période romaine, la limite entre les territoires de deux nations ou de deux cités.

Julien Havet.

Post-scriptum. — J'avais terminé la rédaction de cette note, quand j'ai découvert une dix-huitième localité, à rapprocher des

1. M. Longnon a énuméré (*Atlas historique*, texte, p. v-viii) plusieurs changements de limites des cités ou des diocèses, dont un heureux hasard nous a seul conservé le souvenir. On ne peut douter qu'il se soit produit, sur quelques autres points, des changements analogues, qui n'auront pas laissé de trace.

Digitized by Google

dix-sept précédentes. Celle-ci n'est pas à la limite de deux diocèses : mais, par son emplacement, elle fournit un renseignement sur l'ancienne frontière séparative de deux nations gauloises.

Je veux parler de la Délivrande (Calvados, commune de Douvres). Ce lieu, qui est un but de pèlerinage, n'a pris ce nom qu'à une date assez rapprochée de nous. L'ancien nom, dit-on, était Yvrande : on a dit d'abord Notre-Dame d'Yvrande ou Notre-Dame de l'Yvrande, puis Notre-Dame de Delle-Yvrande (forme usitée au XVIIe et au XVIIIe siècle), et enfin Notre-Dame de la Délivrande.

La Délivrande est au milieu de l'ancien diocèse de Bayeux. Mais on sait que ce diocèse représente à lui seul deux cités de la Gaule romaine et deux anciens peuples gaulois, les Baiocasses, dont la capitale était à Bayeux, et les Viducasses, dont la capitale était à Vieux. Au IIIe siècle, à la date du marbre de Thorigny (238), Vieux et son territoire formaient encore une *civitas libera*. Par suite de l'union des deux cités en un diocèse, le tracé de la frontière qui les séparait ne nous a pas été conservé ; M. Longnon, dans la première carte de son *Atlas historique*, n'a pu l'indiquer. On peut maintenant prononcer que la Délivrande était un point de cette frontière. Il est bon de remarquer que ce village se trouve sur le parcours d'une voie ancienne, reconnaissable sur les cartes de la Guerre et de l'Intérieur et indiquée par M. Longnon dans son *Atlas historique* (carte n° II). Il est à l'intersection de cette voie et d'un cours d'eau, le ruisseau de Luc ; c'est sans doute ce ruisseau qui séparait ici les deux cités.

J. H.

Digitized by Google

LES

CHAPITEAUX ROMANS DU MUSÉE DE TOULOUSE

ET

L'ÉCOLE TOULOUSAINE DU XIIe SIÈCLE

(*Suite et fin*[1].)

(Planches XVIII, XIX, XX)

II

Le cloître de la Daurade devait être probablement contemporain du cloître Saint-Étienne. Tout ce qui nous en reste porte bien la marque du XIIe siècle; malheureusement nous n'avons pas de date précise. Le document le plus ancien, où il soit fait mention du cloître de la Daurade, est du commencement du XIIIe siècle. Un cartulaire, daté du mois de juillet 1205, nous apprend que le comte Raymond VI y tint une assemblée[2].

Ce cloître qui servit de cimetière, comme celui de Saint-Étienne, à quelques grandes familles de Toulouse, notamment aux Garaud[3], a subsisté jusqu'au commencement de ce siècle. Il fut démoli vers 1813, quand la vieille abbaye bénédictine fut remplacée par une manufacture impériale de tabacs. Boyer-Fonfrède fit don des bas-reliefs et des chapiteaux au Musée de la ville, où ils furent installés par Dumège.

Nous allons passer tous ces chapiteaux en revue, en négligeant toutefois ceux qui ne présentent que des rinceaux purement dé-

1. Voyez la *Revue* de juillet-août.
2. Ce document a été publié dans les Preuves de l'*Histoire du Languedoc*, tome VIII, c. 540.
3. Voir Dumège, *Mémoires de la Société archéologique du Midi*, tome II.

Digitized by Google

coratifs. Il est évident que le seul moyen de faire connaître les chapiteaux, si remarquables d'ailleurs, de cette dernière catégorie, est de les reproduire par la photographie.

Les chapiteaux à personnages peuvent se diviser en deux séries parfaitement distinctes. La première série, composée de treize chapiteaux, est une histoire à peu près complète de la dernière partie de la vie de Jésus-Christ, depuis la Cène jusqu'à l'Ascension. Il serait à désirer que ces chapiteaux, dont le sens n'avait pas été bien compris, et qui, pour cette raison, ont été placés absolument au hasard, soient disposés dans un ordre logique. Ils méritent tout à fait une place d'honneur, tant par leur valeur artistique qu'à cause de leur importance iconographique. Si on veut se donner la peine de les rapprocher, on pourra constater facilement qu'ils portent la marque d'un artiste unique, et d'un artiste du plus rare talent.

La seconde série offre beaucoup moins d'intérêt. Elle comprend une dizaine de chapiteaux, d'une exécution qui manque absolument de finesse. On n'y trouve pas non plus cette recherche du mouvement qui rend si précieuse la série précédente. Ces chapiteaux cependant, malgré leur imperfection, ne sont pas à dédaigner. Les sujets très divers qui y sont traités nous donnent plusieurs détails iconographiques qui ont leur importance. Enfin, par leur médiocrité même, ils sont des témoignages précieux pour l'histoire de l'art. Je les crois plus anciens que ceux de la série précédente. Si on les compare à ceux qui subsistent encore à Saint-Sernin[1] et qui sont de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe, on sera frappé de l'analogie. Les personnages sont inscrits dans des espèces de triangles tout à fait pareils : la forme générale et l'exécution offrent beaucoup de rapport. Je croirais donc volontiers que cette seconde série de chapiteaux date des premières années du XIIe siècle. Quant à la première série, elle serait postérieure de quelques années et permettrait de mesurer

1. J'ai surtout en vue les chapiteaux qu'on voit à la porte méridionale de Saint-Sernin.

Digitized by Google

tous les progrès accomplis dans un laps de temps qui a dû être assez court. Ce qui fortifie encore ces conclusions, c'est que non seulement les deux séries de chapiteaux ne se ressemblent pas, mais qu'elles n'ont même pas les mêmes dimensions.

Il faudrait donc admettre que les travaux du cloître de la Daurade avaient été repris après plusieurs années d'interruption, ou encore qu'on en avait démoli une partie pour l'agrandir. Cela n'aurait rien de surprenant. On sait assez que le cloître de Saint-Trophime à Arles porte la marque de trois époques distinctes.

Nous allons d'abord passer en revue les chapiteaux de la première catégorie.

1. — Le premier de ces chapiteaux, en suivant l'ordre des événements qu'ils retracent, représente le Lavement des pieds[1]. La scène se passe sous des arcades simples ou géminées supportées par des colonnes torses. Jésus-Christ, reconnaissable à son nimbe crucifère, s'apprête à laver les pieds de saint Pierre qui fait un geste de dénégation[2]. Quatre apôtres se déchaussent, et un cinquième apporte une serviette à Jésus. Il est bon de faire remarquer que les apôtres sont ici au nombre de six. C'est un nombre consacré au moyen âge : quand on ne peut pas représenter le collège apostolique tout entier, on en représente la moitié. Nous en verrons bientôt d'autres exemples. Ce chapiteau, par son aspect général, par ses arcatures en plein cintre, qui isolent les personnages, rappelle les anciens sarcophages chrétiens. Cette remarque peut s'appliquer à plusieurs autres chapiteaux de la même série. Il est tout à fait naturel que les artistes se soient inspirés de ces tombeaux des premiers temps du christianisme, où ils retrouvaient encore quelques restes de l'art antique. Ces sarcophages étaient nombreux à Toulouse, notamment dans le grand cimetière de Saint-Sernin, et on peut en voir encore quelques-uns au musée.

1. *Catalogue*, 698 *e*; c'est un chapiteau de colonne simple.
2. Des rideaux sont suspendus, entre deux colonnes, au-dessus de la tête de Jésus-Christ.

Digitized by Google

II. — *La Cène*[1]. Jésus-Christ est assis au milieu de la table et saint Jean est couché sur son sein, suivant la tradition; quatre autres apôtres, vêtus de tuniques brodées, sont assis du même côté de la table. De l'autre côté, complètement isolé, et beaucoup plus petit que les autres personnages, Judas, assis sur un escabeau, reçoit la communion de la main de Jésus-Christ, et en même temps met la main droite au plat. Il a les pieds nus en sa qualité d'apôtre, mais il est sans nimbe. Ce fut une tradition dans l'art chrétien du haut moyen âge d'isoler et de rapetisser Judas, dans la représentation de la Cène; les artistes encore très inexpérimentés n'avaient pas d'autre moyen de le faire reconnaître. On en voit un exemple dans les fresques de Saint-Urbain, à Rome, publiées par d'Agincourt, et dans le bas-relief de Saint-Germain-des-Prés qui se trouve dans le même recueil[2].

On remarquera que sur ce chapiteau, comme sur le précédent, le collège apostolique est représenté par six apôtres, y compris Judas. Près de la table, on voit un serviteur qui apporte un plat; mais ce personnage n'est évidemment pas un serviteur ordinaire puisqu'il est nimbé. Est-ce un des apôtres qui a voulu servir Jésus-Christ? Je ne le crois pas. Une vieille tradition, très populaire dans l'Église des Gaules, expliquerait peut-être mieux la présence de ce personnage. On racontait que le serviteur de la Cène avait été un disciple nommé Gatien, qu'il avait été plus tard envoyé en Gaule par saint Pierre, et qu'il était devenu évêque de Tours. Ce serait donc saint Gatien que l'artiste aurait voulu représenter.

III. — Le troisième chapiteau[3] nous montre plusieurs scènes qui ont eu lieu au Jardin des Oliviers. Jésus à genoux est en prières : on ne voit au-dessus de lui ni main divine, ni ange, ni calice, comme l'habitude s'en introduira plus tard dans l'art. Tout près on apercevait assez confusément les disciples couchés, auxquels Jésus semble parler. — De l'autre côté du chapiteau se passe une

1. *Catalogue*, 698 *f* : chapiteau de colonne simple.
2. La fresque et le bas-relief sont vraisemblablement du XIe siècle.
3. Ne figure pas au *Catalogue* : chapiteau de colonne simple.

Digitized by Google

scène qui a été bien rarement représentée. L'artiste, s'inspirant d'un récit qui ne se trouve que dans saint Jean, nous montre les soldats tombant à la renverse au moment où Jésus se présente à eux en leur disant : « C'est moi. » Deux apôtres debout, et qu'aucun attribut caractéristique ne fait reconnaître, assistent à cette scène.

IV. — Le quatrième chapiteau[1] nous montre tous les événements qui précèdent la Passion. Judas donne un baiser à Jésus, pendant que des soldats, portant des torches, des lances et des hallebardes, se ruent sur lui (pl. XVIII, 1). Saint Pierre coupe l'oreille à Malchus, qu'il tient agenouillé devant lui et qui a à peine la taille d'un enfant. Jésus attaché à la colonne est flagellé par des bourreaux. Il faut remarquer que Jésus, comme c'est l'habitude à cette époque de l'art, est attaché derrière la colonne : plus tard on le représentera attaché en avant. La poitrine est nue, mais le reste du corps est couvert d'une sorte de jupon assez long. — La scène suivante représente très probablement la condamnation définitive de Jésus par Pilate. On n'a pas de peine à reconnaître un juge assis sur son siège; mais aucun attribut particulier ne nous permet d'affirmer que ce soit le procurateur romain, plutôt qu'Anne ou Caïphe. Cependant, comme le Portement de croix suit immédiatement cette scène, il est permis d'y voir la condamnation de Jésus. Jésus porte ou plutôt s'apprête à porter sa croix, qui est toute droite devant lui. Il se retourne vers un groupe de femmes de Jérusalem, dont l'une fait le geste de porter la main à sa joue, ce qui exprime toujours la douleur dans l'art du moyen âge. De l'autre côté, un groupe de bourreaux menace Jésus.

V. — Le cinquième chapiteau[2] représente la Descente de croix et la Mise au tombeau. La Crucifixion proprement dite manque donc dans notre série. Il est très possible que le chapiteau qui la représentait ait été perdu. L'artiste nous a montré avec trop de

1. Ne figure pas au *Catalogue* : chapiteau de colonnes jumelles.
2. *Catalogue*, 698 *g* : chapiteau de colonne simple.

Digitized by Google

détails toutes les circonstances de la Passion pour avoir omis cette scène essentielle. L'art du XIIe siècle n'était plus retenu par les scrupules de l'art chrétien primitif : il y avait plusieurs siècles déjà que l'on osait représenter le supplice de Jésus sur la croix. Tout porte donc à croire qu'il nous manque un chapiteau de la série.

La Descente de croix est représentée suivant la plus ancienne formule, et quatre personnages seulement y figurent : Joseph d'Arimathie, Nicodème, la Vierge et saint Jean. La croix qui se dresse au milieu de la composition est gemmée et a quelque chose de triomphal qui rappelle les anciens monuments de l'art chrétien. Elle n'a pas de *titulus*, mais elle a un *suppedaneum*, où reposent les deux pieds attachés par deux clous, conformément à l'habitude du XIIe siècle. Jésus porte autour des hanches un jupon d'une longueur moyenne. Le personnage qui soutient son corps est évidemment Joseph d'Arimathie, car tel est d'ordinaire son rôle, comme le dit expressément le Guide de la peinture du Mont-Athos. Quant à celui qui décloue le bras gauche avec des tenailles, c'est sans doute Nicodème, dont c'est la fonction particulière; il est d'ailleurs tellement mutilé, qu'on le devine plutôt qu'on ne le voit. A droite, la Vierge se penche avec amour sur le bras décloué de son Fils; à gauche saint Jean fait le geste ordinaire de la douleur, en portant la main à sa joue. De l'autre main il tient son évangile, pour montrer qu'il est là comme témoin.

La Mise au tombeau est très simple. Joseph d'Arimathie et Nicodème portent les bouts du suaire sur lequel Jésus-Christ est étendu : deux saintes femmes sont présentes. La forme du tombeau est intéressante : c'est un sarcophage à strigilles qui rappelle tout à fait l'antiquité ou le christianisme primitif.

VI. — Le sixième chapiteau[1] représente non pas le Jugement dernier, comme le dit le *Catalogue*, mais la Descente de Jésus-Christ aux Limbes. Le sujet est conçu d'une façon très intéres-

1. *Catalogue*, 698 *i* : chapiteau de colonne simple. Les arcatures romanes qu'on voit sur les autres chapiteaux, sont remplacées sur celui-là par des arcatures de feuillage.

Digitized by Google

sante et qui s'écarte un peu des données traditionnelles. Jésus est debout, et de l'extrémité de sa croix triomphale à longue hampe il perce Satan qui est étendu sous ses pieds; en même temps, il attire à lui deux figures nues, qui sont évidemment Adam et Ève, et qu'un démon essaye de retenir. Tout à côté se voit l'Enfer, dont les Limbes ne sont que le vestibule; deux démons plongent avec des fourches des damnés dans la fournaise. Sur l'autre face, un ange entraîne deux personnages vêtus d'une tunique vers la porte de la Jérusalem céleste, pendant qu'un autre ange les pousse par derrière. Nul doute que ces deux personnages ne soient encore Adam et Ève, qui viennent de revêtir le costume des élus et qui vont recevoir leur récompense. Cette dernière partie de la composition est, si je ne me trompe, sans exemple et ressemble fort à une fantaisie de l'artiste. L'artiste s'est écarté encore de la tradition en ne représentant pas sous les pieds de Jésus-Christ les portes brisées de l'Enfer, qui tombèrent devant lui, comme nous l'apprend l'évangile apocryphe de Nicodème. On remarquera encore que l'Enfer n'est pas représenté sous la forme d'une énorme gueule de monstre ouverte, comme l'habitude s'en introduira dans l'art au siècle suivant[1].

VII. — Le septième chapiteau[2] représente la Résurrection de Jésus-Christ. C'est un fait assez connu que la Résurrection n'apparaît pas dans l'art chrétien primitif. Les anciens artistes n'osaient pas montrer aux yeux cette mystérieuse sortie du tombeau. Les miniatures et les ivoires des hauts temps nous font voir les saintes femmes au sépulcre, ou l'apparition de Jésus à Madeleine, mais jamais la résurrection elle-même. Les sculpteurs de Toulouse, dont l'imagination avait quelque chose de réaliste, n'ont pas reculé devant ce sujet. Le chapiteau de la Daurade nous offre certainement un des exemples les plus anciens, peut-être même le plus ancien, de la Résurrection[3]. Ce mystère y est re-

1. Voir notamment le vitrail de la Passion de Bourges. *Vitraux de Bourges*, Martin et Cahier, pl. V.

2. Ne figure pas au *Catalogue* : chapiteau de colonne simple.

3. Mgr Barbier de Montault dans son *Traité d'iconographie*, 1890, tome II,

Digitized by Google

présenté sans aucune timidité. Jésus enjambe le sarcophage antique à strigilles, dont le couvercle est relevé. Deux anges l'assistent, et l'un d'eux l'aide à sortir en lui soutenant le bras (pl. XIX, 1). Il faut noter l'absence de gardes, et aussi de cette croix triomphale, qui deviendra plus tard l'attribut ordinaire de Jésus ressuscité.

L'autre face du chapiteau nous montre les trois saintes femmes apportant des parfums au tombeau qu'elles trouvent vide. L'une d'elles se penche sur le sarcophage ouvert et touche le suaire qui est resté sur le bord. Un ange se tient près du tombeau.

VIII. — Le huitième chapiteau[1] nous montre une scène très rarement représentée, et qui a été traitée d'une façon fort pittoresque. C'est une illustration de ce passage de saint Jean, dont l'artiste semble s'être particulièrement inspiré dans tous ces chapiteaux[2] : « Pierre et l'autre disciple (Jean) sortirent, et allèrent au sépulcre. Ils couraient tous deux ensemble, mais l'autre disciple courait plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulcre : s'étant baissé, il vit les bandes qui étaient à terre ; cependant il n'entra pas. Simon Pierre, qui le suivit, arriva et entra dans le sépulcre[3]. » Jean, que l'on reconnaît à son visage imberbe, se penche dans le sépulcre, en se retenant à une colonne par un geste très heureux ; Pierre le suit. Le tombeau vide a toujours cette forme de sarcophage antique, que nous avons plusieurs fois signalée (pl. XIX, 2).

Sur l'autre face du chapiteau, on voit l'Apparition de Jésus à Madeleine. C'est là encore une des plus anciennes représentations du *Noli me tangere*. Grimouard de Saint-Laurent n'en cite aucune avant le XIIe siècle, et pour le XIIe siècle, il n'en connaît

p. 161, dit que la représentation de la Résurrection ne commence qu'au XIVe siècle. Grimouard de Saint-Laurent, dans le *Guide de l'art chrétien*, tome IV, p. 379, dit que le plus ancien exemple qu'on puisse citer de la Résurrection se voit sur la châsse de saint Albin à Cologne, qui est, selon lui, du XIIIe siècle. Le chapiteau de la Daurade prouve que la Résurrection a été représentée dès le XIIe siècle.

1. Ne figure pas au *Catalogue* : chapiteau de colonnes jumelles.
2. Notamment dans le troisième.
3. *Jean*, XX, 3 sq.

Digitized by Google

pas d'autre que celle qu'on voit sur la porte de bronze de la cathédrale de Monreale en Sicile[1]. Sur notre chapiteau, la scène est conçue fort simplement. Madeleine est à genoux : près d'elle est un arbre, qui rappelle d'une façon sommaire le jardin voisin du sépulcre. Jésus, un livre à la main, la tête entourée du nimbe crucifère, fait un geste pour écarter Madeleine. Rien ne rappelle que Jésus se présente sous l'aspect d'un jardinier; il ne porte pas encore cette bèche qu'on lui donnera au siècle suivant, comme on le voit à la clôture du chœur de Notre-Dame de Paris.

IX. — Le neuvième chapiteau[2] ne représente pas, comme le dit le *Catalogue*, le Christ guérissant les malades, mais bien les Pèlerins d'Emmaüs. C'est encore ici une des plus anciennes représentations de ce sujet. Les deux disciples, sans nimbe, mais pieds nus, ont à la main un long bâton, et portent en sautoir une panetière. Jésus, qui est devant eux et qui a l'air de leur adresser la parole, porte aussi le bâton et la panetière du pèlerin. Une porte crénelée qu'on voit tout près symbolise la ville d'Emmaüs. C'est une sorte d'hiéroglyphe très usité dans l'art de cette époque. De l'autre côté du chapiteau, Jésus, la tête entourée du nimbe crucifère, est à table entre les deux disciples sans nimbe. Les personnages sont très mutilés.

X. — Le dixième chapiteau[3] représente sur une de ses faces l'Incrédulité de saint Thomas. Jésus se penche en avant et montre à la fois son côté et sa main. Saint Thomas qui est presque agenouillé devant lui met un doigt dans la plaie du côté, et touche en même temps la plaie de la main. Un apôtre qui tient un livre assiste à cette scène. Il faut comparer notre chapiteau avec l'ivoire du IXe siècle, conservé à Milan et publié par Labarte[4], pour se rendre compte du progrès accompli par l'art dans l'intervalle. Il y a dans l'œuvre du sculpteur toulousain un sentiment de mouve-

1. *Guide de l'art chrétien*, tome IV, p. 391.
2. *Catalogue*, 698 *m* : chapiteau de colonnes jumelles.
3. Ne figure pas au *Catalogue* : chapiteau de colonnes jumelles.
4. Labarte, *Arts industriels*, tome I, planche XII; l'Incrédulité de saint Thomas n'occupe qu'une petite partie du diptyque.

Digitized by Google

ment qu'on chercherait vainement sur le diptyque de Milan. L'autre face du chapiteau nous montre une scène beaucoup moins caractérisée. Cependant, si l'on s'en rapporte à l'ordre chronologique, il est vraisemblable qu'il faut y voir l'apparition de Jésus-Christ au bord de la mer de Tibériade. La preuve la plus forte qu'on en puisse donner, c'est que l'artiste a jusque-là suivi pas à pas le récit de saint Jean (sauf pour ce qui est des pèlerins d'Emmaüs); or, dans saint Jean, l'apparition de Jésus près de la mer de Tibériade suit immédiatement l'incrédulité de saint Thomas. C'est donc, selon toute vraisemblance, Jésus s'entretenant avec saint Pierre au bord du lac, et lui confiant ses agneaux et ses brebis. Saint Pierre porte à la main une longue banderole, dont Jésus tient l'autre bout : on y avait peint probablement la parole de Jésus à saint Pierre : « Pais mes brebis, pais mes agneaux. » De l'autre main, Jésus portait un objet, dont on ne voit plus que la trace : c'était peut-être une clef. Cette supposition paraîtra assez vraisemblable, si on se souvient que la tradition des clefs est généralement associée au *Pasce oves*. Notre sculpteur se serait donc conformé à un usage qui était encore en vigueur quand Raphaël dessinait le fameux carton de South Kensington, où le sujet est conçu de la même façon.

Un apôtre, qui se tient auprès de saint Pierre, complète la scène.

XI. — Le onzième chapiteau[1] représente l'Ascension. Jésus, les pieds sur des nuages, monte au ciel, les bras en croix. Deux anges, conformément au texte des *Actes*, montrent Jésus du doigt et semblent en même temps s'adresser aux apôtres pour leur dire : « Viri Galilœi, quid statis aspicientes in cœlum? » Quatre personnages assistent à l'Ascension. Le premier, à la droite du Christ, c'est-à-dire à la place d'honneur, n'est pas un apôtre, comme on pourrait le croire au premier abord[2], mais la Vierge. On la reconnaît à ses pieds chaussés. Trois apôtres viennent en-

1. Ne figure pas au *Catalogue* : chapiteau de colonnes jumelles.
2. La tête est mutilée.

Digitized by Google

suite, vêtus exactement comme la Vierge, et, comme elle, les bras étendus, dans l'attitude des orantes des Catacombes. Leur tête est mutilée, mais leurs pieds nus montrent assez que ce sont des apôtres.

XII. — Le douzième chapiteau[1] représente la Descente du Saint-Esprit. Chacune des quatre faces est occupée par deux arcatures. Sous chacune de ces arcades romanes un apôtre est assis : sur sa tête descend une langue de feu, figurée naïvement comme une sorte de câble. Le collège apostolique est encore représenté ici par six apôtres. Aucun attribut caractéristique ne permet de les désigner.

XIII. — Le treizième chapiteau[2] n'appartient pas à la série de l'histoire de Jésus-Christ ; cependant il m'a paru qu'il devait être classé avec les précédents. Il est certainement de la même époque et peut-être du même artiste. Ce qui le prouve, c'est l'analogie de la forme et des dimensions et surtout l'analogie de la décoration. Le fond sur lequel se détachent les personnages est gauffré, exactement comme sur les chapiteaux 8, 10 et 11 de la même série. Ce chapiteau représente les quatre fleuves du Paradis. Ce sont quatre personnages nus, qui sont assis aux angles, et qui tiennent quatre cornes d'où sortent des courants d'eau.

Pour qu'il n'y ait pas de doute possible, l'artiste a écrit leur nom en belles lettres majuscules. On lit d'un côté PHISON : GEON, et de l'autre TIGRIS : EVFRATES.

On sait que depuis la plus haute antiquité, les quatre fleuves du Paradis terrestre ont été le symbole des quatre évangélistes. Il n'est donc pas très surprenant de trouver un pareil chapiteau dans une série consacrée à l'histoire de Jésus-Christ.

XIV. — Je rattacherai encore à cette série un quatorzième chapiteau qui, il faut l'avouer, diffère sensiblement des autres par l'aspect général et par les dimensions. Ce chapiteau, beaucoup moins élevé que les précédents, nous montre l'Histoire de Job

1. Ne figure pas au *Catalogue* : chapiteau de colonnes jumelles.
2. *Catalogue*, 698 *l* : chapiteau de colonnes jumelles.

Digitized by Google

encadrée dans une série de médaillons formés par des rinceaux de feuillage[1]. Ce chapiteau, si différent des autres, faisait-il partie du cloître? vient-il d'une chapelle ou d'une salle capitulaire voisine? c'est ce qu'il est impossible de décider[2]. Quoi qu'il en soit, la délicatesse du travail et la beauté réelle de certains groupes nous autorisent à le ranger dans cette première catégorie de chapiteaux. A dire vrai, il est même, par la facture, supérieur à tous ceux que nous venons de passer en revue. Il ne serait pas impossible qu'il leur fût postérieur de quelques années et qu'il datât de la fin du XIIe siècle.

Les six petites scènes, qui composent l'histoire de Job, ne se présentent pas dans un ordre parfaitement logique. Il faut commencer par un des petits côtés, où on voit le diable sous la figure d'une espèce de crapaud, qui fait écrouler la maison sur les fils et les filles de Job. Les deux scènes suivantes, qui occupent un des grands côtés, nous montrent le diable toujours sous la même forme, renversant les étables sur les bœufs et sur les moutons de Job. Puis, il faut passer à l'autre grand côté, où on voit d'abord Job, assis sur une natte, et discutant avec ses trois amis Éliphaz, Bildad et Tsophar; puis Job couché, qu'un ange vient consoler, en lui annonçant que ses maux sont terminés (pl. XX, 1). Enfin un dernier bas-relief, qui occupe l'autre petit côté, nous fait assister au triomphe définitif de Job, qui semble accueillir avec bienveillance une femme et plusieurs hommes (pl. XX, 2). C'est évidemment l'interprétation de ce texte : « Les frères, les sœurs et les anciens amis de Job vinrent tous le visiter. Ils le consolèrent de tous les malheurs que l'Éternel avait fait venir sur lui[3]. »

1. *Catalogue*, 698 c : chapiteau de colonnes jumelles. Il a déjà été publié par Dumège, *Mémoires de la Société archéologique du Midi*, tome II, planches.

2. Tout ce qu'on pourrait dire, c'est d'abord que le chapiteau est double, ce qui semble indiquer un chapiteau de cloître; de plus, l'histoire de Job convenait parfaitement à un cloître servant de cimetière. On la trouve aussi au Campo Santo de Pise, parce que les leçons de l'Office des Morts sont tirées du livre de *Job*.

3. *Job*, XLII, 11.

Digitized by Google

III

Il faut arriver maintenant à la seconde série de chapiteaux, que nous croyons être la plus ancienne. Ces chapiteaux, qui sont, dans l'état actuel de la collection, confondus avec les autres, sont cependant faciles à reconnaître à première vue. Les personnages sont inscrits dans une sorte de triangle [1].

Les sujets de ces chapiteaux sont assez variés, et sont empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament. Nous suivrons pour les décrire l'ordre chronologique des faits qui y sont représentés.

I. — Les Musiciens du roi David [2]. C'est de cette façon que le *Catalogue* désigne ce chapiteau, sans autre explication. Cette dénomination semble exacte. Les quatre musiciens et le danseur, qu'on y voit, ne sont pas des musiciens ni un danseur quelconques. Le premier des musiciens, coiffé de ce bonnet à côtes qui désigne les Juifs, souffle dans une trompe, pareille aux cors d'ivoire du XIIe siècle. Le second joue d'un violon à cinq cordes : il est assis et semble battre la mesure du pied. Le troisième tient une plaque triangulaire, sur laquelle une multitude de cordes sont tendues. Le quatrième lève une sorte de tambourin dont les clous sont apparents. Le cinquième a l'air de danser. En l'absence de toute autre preuve, il serait déjà permis de conjecturer que ces musiciens pourraient bien être ceux dont il est question au Ier livre des *Chroniques* [3]. Quand David organisa le service divin, il créa plusieurs chœurs de prêtres qui étaient chargés de jouer de divers instruments devant l'arche : or ces instruments sont précisément ceux qui sont représentés sur notre chapiteau, des trompettes, des tympanons, des luths et des harpes [4].

Mais cette conjecture acquiert la valeur d'une certitude si on compare le chapiteau de Toulouse à une miniature du livre

1. Voir la photographie du chapiteau de Daniel dans la fosse aux lions.
2. *Catalogue*, 698 *d* : chapiteau de colonnes jumelles.
3. I *Chroniques*, XV, 14 sq.
4. I *Chroniques*, XV, 38.

Digitized by Google

d'Heures de Charles le Chauve publiée par Labarte[1]. On voit au centre un personnage jouant de la lyre (peut-être David), à sa gauche Asaph dansant[2], à sa droite Eman avec des cymbales, en bas Ethan avec une sorte de viole et Idithun avec un cor. Un vers latin achève d'expliquer cette scène, dont le sens ne saurait être douteux :

Quatuor hic socii comitantur in ordine David.

Il devient évident, par le simple rapprochement, que notre chapiteau représente une scène semblable. Ce qui est frappant c'est que, dans les deux cas, il y a quatre musiciens et un danseur. A trois siècles de distance, les artistes traitaient le même sujet d'une façon presque identique, ce qui semble indiquer des poncifs se transmettant dans les ateliers.

II. — Le second chapiteau est consacré à Daniel[3] (pl. XVIII, 2). Daniel est dans la fosse aux lions, les bras levés, comme dans les plus anciens monuments[4]. Il porte toute la barbe : plus tard, on le représentera plus volontiers sous la figure d'un jeune homme. Il est vêtu et coiffé d'un bonnet qui veut être oriental. Il est entouré de lions tout à fait dépourvus de vérité. On lit cette inscription gravée dans le champ :

DANI (L)E
ELIN O
TER NES

Daniel inter leones.

L'autre face est très mutilée. Cependant on peut reconnaître deux lions dévorant des bras et des jambes, et on peut lire très nettement cette inscription :

DE
VOR
ATISV
NTINMO
MENTO

Devorati sunt in momento.

1. Labarte, *Arts industriels*, tome II, pl. L.
2. Les noms sont écrits à côté des personnages.
3. *Catalogue*, 698 *a* : chapiteau de colonnes jumelles.
4. Voir la boucle de ceinturon de l'époque mérovingienne reproduite par Mgr Barbier de Montault, *Iconogr.*, tome II, pl. XXIII.

Digitized by Google

Pour comprendre le sujet il faut se reporter au livre de *Daniel*, où on lit : « Le roi ordonna que les hommes qui avaient accusé Daniel fussent amenés et jetés dans la fosse aux lions, eux, leurs enfants et leurs femmes ; et avant qu'ils fussent parvenus au fond de la fosse, les lions les saisirent et brisèrent leurs os [1]. » La phrase : *devorati sunt in momento*, ne se trouve pas dans le texte de saint Jérôme. Elle est évidemment de l'invention de l'artiste, qui était, comme ce petit détail le prouve assez, un moine, et un moine lettré.

III. — Il est très peu vraisemblable que le troisième chapiteau de cette série [2] représente l'histoire de Jonas [3]. Ce chapiteau mutilé nous montre simplement sur trois faces des barques avec des rameurs. Dans la mer on voit des poissons traités avec une certaine minutie. Il n'y a qu'un détail intéressant à noter, c'est, dans chaque barque, la présence d'une sorte de garde-chiourme, qui lève son fouet sur les rameurs. Il semble qu'il ne faille voir dans ce chapiteau qu'une simple fantaisie décorative, car rien ne rappelle l'histoire de Jonas.

IV. — La Mort de saint Jean-Baptiste [4]. C'est le sujet que nous avons déjà trouvé sur un chapiteau du cloître Saint-Étienne, mais le chapiteau de la Daurade est aussi médiocre que l'autre est remarquable ; on n'y trouve aucun détail pittoresque, et pas la moindre délicatesse dans le travail. Il est probable qu'il a dû être exécuté bien avant celui de Saint-Étienne [5]. — On voit d'un côté trois personnages à table : Hérode est au milieu, coiffé de de cette espèce de bonnet oriental que nous avons déjà vu sur la tête de Daniel. Tout près on voit un serviteur et Salomé qui est censée danser. De l'autre côté Salomé présente sur un plat la tête à Hérodiade. On distingue aussi un édifice assez mal con-

1. *Daniel*, VI, 24.
2. *Catalogue*, 698 *b* : chapiteau de colonnes jumelles.
3. Le *Catalogue* ne donne ce titre que sous toutes réserves.
4. Ne figure pas au *Catalogue*.
5. Cela confirme ce que nous disions de l'ancienneté de cette série qui doit être des premières années du XIIe siècle.

Digitized by Google

servé; par une fenêtre, on aperçoit un personnage, qui est sans doute saint Jean-Baptiste dans sa prison.

Ce chapiteau, dépourvu de valeur artistique, a néanmoins un grand intérêt comme terme de comparaison avec celui de Saint-Étienne. On y voit, mieux que partout ailleurs, comment l'imagination des artistes s'est émancipée en quelques années.

V. — La Transfiguration[1]. Une inscription très bien conservée explique le sujet de ce chapiteau. On lit en effet sur une des faces :

TRANSFIGVRACIO DNI

Jésus est au milieu. A sa droite, les trois apôtres saint Pierre, saint Jean et saint Jacques sont prosternés. Saint Pierre se reconnaît à sa tonsure. A gauche, Moïse et Élie les pieds nus : aucun attribut caractéristique ne permet de les distinguer : l'un d'eux porte un phylactère.

On remarquera que le sujet est traité en dehors des données byzantines. En Orient, et en France même parfois, sous l'influence de l'Orient[2], on représente Jésus-Christ au centre d'une espèce de roue, dont les rayons vont atteindre Moïse et Élie qui sont en haut, à la droite et à la gauche de Jésus, et les trois apôtres qui sont en bas. Ici rien de pareil : si l'artiste s'est inspiré de modèles antérieurs, ce n'est certainement pas de modèles orientaux.

Sur l'autre face du chapiteau, on voit une scène qui surprend à cette place, mais dont l'interprétation ne saurait être douteuse : c'est saint Thomas mettant sa main dans le côté de Jésus-Christ. L'artiste a-t-il eu une intention en rapprochant l'Incrédulité de saint Thomas de la Transfiguration? C'est peu probable, comme nous le verrons tout à l'heure.

VI. — L'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem[3]. Jésus, reconnaissable à son nimbe crucifère, est monté sur l'ânesse : il tient

1. Ne figure pas au *Catalogue* : chapiteau de colonne simple.
2. Notamment dans le célèbre vitrail de Chartres.
3. *Catalogue*, 698 *n*.

Digitized by Google

une palme à la main. On ne voit pas l'ânon qui figure pourtant presque toujours auprès de l'ânesse. On distingue une sorte de palmier. Des gens sortent des portes de Jérusalem et étendent leurs vêtements sur le chemin.

Sur l'autre face du chapiteau on voit le baiser de Judas. Judas est nimbé, des soldats l'accompagnent. — La même question se pose ici : l'artiste a-t-il voulu établir un parallélisme entre ces deux scènes? — Rien n'autorise à le supposer : il est plus probable qu'il avait voulu représenter sur les deux côtés de ses chapiteaux deux phases différentes de la vie de Jésus-Christ. D'un côté du cloître, on voyait probablement toute sa vie active et de l'autre sa Passion.

VII. — Faut-il rapprocher du chapiteau précédent un chapiteau très mutilé qui ne figure pas au *Catalogue*? Ce n'est qu'un fragment ; mais c'est certainement un fragment appartenant à cette série, comme on le reconnaît à sa forme générale. On voit trois apôtres nimbés et pieds nus qui portent à la main des palmes. Il pourrait se faire que ce soit là le cortège de Jésus-Christ entrant à Jérusalem.

VIII. — Le Jugement dernier[1]. Jésus-Christ apparaît dans une auréole, soutenue par deux anges : il semble montrer les blessures de ses mains, comme c'était la tradition dans l'art du moyen âge. Sur le côté opposé apparaît une grande croix gemmée dont la cime est dans les nuages : deux anges la soutiennent. Il faut noter qu'on voit attaché à la croix une sorte de linge qui est peut-être celui qui entourait le corps de Jésus pendant la Passion. Sur les deux autre faces du chapiteau la même scène est représentée deux fois : des anges soufflent dans des trompes, qui ont la forme d'un cor d'ivoire, pendant que des morts d'une très petite taille soulèvent le couvercle de leurs sarcophages.

IX. — Pèsement des âmes[2]. Saint Michel, dont c'est la

1. *Catalogue*, 698 *i* : chapiteau de colonne simple.
2. *Catalogue*, 698 *k* : chapiteau de colonne simple.

Digitized by Google

fonction ordinaire, tient la balance. A sa droite un démon qui semble avoir des pieds d'oiseau de proie : un autre est derrière lui, tenant un phylactère sur lequel on lit IN IGNEM ETERNV(M). — Sur l'autre face on voit un ange qui tient une croix et un livre. Tout près, sont deux personnages qu'il est impossible de désigner avec précision. L'un, qu'à ses pieds nus on reconnaît pour un apôtre ou un prophète, semble compter sur ses doigts; l'autre tient un livre ouvert.

Quelles sont les conclusions à tirer de cette étude?

La première est, si je ne me trompe, que ces œuvres ne sont pas d'inspiration byzantine. Les modèles, si les artistes en ont eu, ne venaient pas de l'Orient. La façon dont ils ont conçu la Transfiguration, tout à fait en dehors des données byzantines, leurs innovations hardies dans l'iconographie, si contraires à l'esprit de l'Orient, leur imitation très exacte du costume contemporain en sont des preuves assez fortes. Ces artistes eurent souvent assez de confiance en eux pour sentir par eux-mêmes et pour imaginer. Il semble notamment que le sculpteur qui a retracé sur les chapiteaux de la Daurade la dernière partie de la vie de Jésus-Christ se soit mis directement en présence du texte de saint Jean et qu'il ait cherché à l'interpréter, sans se soucier de ce qu'on avait fait avant lui. C'est ainsi qu'il a représenté les soldats renversés par la parole de Jésus au Jardin des Oliviers, ou encore les disciples courant au tombeau, en dehors de toutes les données traditionnelles. Une pareille liberté à l'égard de la tradition est tout à fait surprenante, au milieu de ce XIIe siècle qui est encore une grande époque hiératique, où l'art ressemble à une sorte d'écriture hiéroglyphique immuable et grandiose.

Les seules traces d'imitation que nous ayons pu surprendre rattacheraient bien plutôt ces œuvres à la tradition latine. Les arcatures romanes et les colonnes torses, qui isolent les personnages dans plusieurs chapiteaux, sont un emprunt évident fait aux

Digitized by Google

sarcophages gallo-romains[1]. Le petit bas-relief où l'on voit Job debout accueillant sa famille, rappelle, par la simplicité et la noblesse de la composition, les meilleurs morceaux de l'art chrétien primitif. Il faut ajouter que le chapiteau, où sont représentés les musiciens de David, offre la ressemblance la plus singulière avec les miniatures du Livre de Prières de Charles le Chauve, qui est une œuvre de l'art occidental.

Rien ne nous autorise donc à voir dans l'entente des scènes et dans la disposition des personnages une réminiscence de l'art de l'Orient.

Il est difficile d'être aussi affirmatif pour ce qui touche aux motifs de pur ornement qui couvrent les tailloirs et souvent les chapiteaux entiers. Il est certain que la plupart de ces entrelacs si finement découpés ont l'aspect des galons et des passementeries de Byzance. Les enroulements de feuillage, où se mêlent des animaux fantastiques, rappellent aussi les ornements des coffrets ou l'encadrement des diptyques de l'Orient. Les cercles entrelacés avec beaucoup de goût, qu'on peut voir sur plusieurs frises des cloîtres de la Daurade et de Saint-Étienne, sont un motif oriental : on trouve exactement le même sur la couverture de l'évangéliaire de Monza, où Labarte voit avec raison un travail byzantin[2].

Mais il faut réfléchir que l'art ornemental est, de tous les arts, celui qui se renouvelle le moins vite. N'est-il pas vrai que depuis la Renaissance, c'est-à-dire depuis quatre cents ans, nous continuons à emprunter aux Grecs et aux Romains tous nos motifs décoratifs ? Il n'est donc pas surprenant que des artistes habiles, déjà très émancipés, aient continué à rester les élèves des Orientaux pour tout ce qui touchait à la décoration. Et, de fait, c'est seulement au XIIIe siècle que nos sculpteurs ont su créer un art ornemental affranchi de toute influence et complètement ori-

1. Je vois dans un article de M. de Malafosse inséré dans les « Noces d'argent de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne » que M. de Lasteyrie a indiqué oralement, à Moissac, cette filiation des chapiteaux romans, dont la forme générale dériverait des sarcophages : en pareille matière, l'autorité de M. de Lasteyrie est extrêmement précieuse.

2. Labarte, *Arts industriels*, tome I, pl. VI.

Digitized by Google

ginal. On peut donc admettre parfaitement que les artistes de Toulouse aient continué à s'inspirer des riches fantaisies décoratives des Orientaux, tandis qu'ils commençaient à interpréter librement la figure humaine.

La seconde conclusion à tirer de cette étude, c'est qu'il y a eu à Toulouse, au XIIe siècle, une école d'art originale dont les progrès ont été très rapides. La classification chronologique des chapiteaux, telle que nous l'avons présentée, rend compte de ce développement. Depuis les plus anciens chapiteaux de la Daurade, encore si grossiers, jusqu'au chapiteau de l'Histoire de Job, où certains médaillons font déjà pressentir la grâce de la première Renaissance[1], on peut suivre les progrès accomplis. Ce qui fait mieux sentir encore la valeur véritable de ces œuvres toulousaines, c'est la comparaison qu'on peut en faire avec deux ou trois chapiteaux, qui viennent de l'abbaye de Lezat[2] et de l'abbaye de Saint-Pons de Tomières[3], et qui sont aussi du XIIe siècle, selon toute vraisemblance. Ces œuvres barbares nous montrent jusqu'à quel point on avait pu perdre le sentiment de l'art dans le Midi. On mesure dès lors tout ce qu'il a fallu d'énergie et de véritable talent aux sculpteurs de Toulouse pour créer des œuvres déjà si vivantes. Il y avait donc à Toulouse, au XIIe siècle, une véritable école. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, pour Toulouse, le XIIe siècle est le grand siècle, et que ces sculpteurs sont contemporains des troubadours les plus célèbres et des comtes les plus intelligents et les plus magnifiques. Ce grand développement artistique a été arrêté malheureusement par la guerre des Albigeois. L'art méridional du XIIIe siècle aurait été pourtant une belle chose. Le XIIIe siècle est le moment précis où le génie du moyen âge prend une parfaite conscience de soi. Après ces vaillants précurseurs, après ces primitifs du XIIe siècle, seraient venus des ar-

1. Surtout le médaillon de Job et de l'ange.
2. *Catalogue*, 805. Ce chapiteau très grossier représente l'histoire d'un martyr : aucun attribut caractéristique ne permet de lui donner un nom.
3. *Catalogue*, 840. L'un représente les apôtres avec leurs noms; l'autre le Christ en croix.

Digitized by Google

tistes complets qui auraient exprimé pleinement l'idée que le Midi de ce temps-là se faisait du beau. Ils auraient été aussi puissants que les sculpteurs de Chartres ou d'Amiens ; mais ils auraient été différents. Quand on vit renaître la sculpture à Toulouse au XIVe siècle, le moment favorable était passé : les statues, si intéressantes d'ailleurs, de la chapelle des Cordeliers, ne sont plus des œuvres classiques : on y sent de la manière et une préoccupation excessive du détail.

Quel est donc le caractère de cet art méridional, tel que nous le révèlent les chapiteaux du Musée de Toulouse?

Ce qui le caractérise c'est, avant tout, la recherche du mouvement. Qu'on se souvienne de ces soldats qui se jettent sur Jésus avec tant de furie ou de ce saint Jean qui entre en courant dans le sépulcre d'un élan si vrai, ou de ces anges qui entraînent Adam et Ève dans le Paradis d'un mouvement si irrésistible. Que d'attitudes justes il faudrait noter encore, en commençant par le geste si amusant d'Hérode qui prend le menton de Salomé ! Il ne faudrait pas oublier non plus ces deux anges de l'Ascension qui montrent du doigt le ciel et qui ont tant de caractère.

C'est cette passion pour le mouvement et les compositions dramatiques qui a déterminé les artistes à s'affranchir de bonne heure des données byzantines, et à s'écarter parfois un peu des règles immobiles de l'iconographie. S'ils ont été les premiers à représenter la Résurrection de Jésus-Christ, c'est qu'ils sentaient d'instinct qu'en un pareil sujet ils pouvaient déployer leurs qualités maîtresses : et il est de fait que ce Christ qui enjambe le tombeau soutenu par un ange est d'une grande vérité de mouvement.

Il faut croire que cette passion pour le geste expressif est vraiment un instinct de la race, car on la retrouve chez tous les artistes modernes de Toulouse, au même degré que chez ces vieux maîtres.

Pour mieux comprendre encore le caractère particulier de l'école toulousaine du XIIe siècle, il faudrait comparer les chapiteaux du Musée de Toulouse avec ceux du cloître de Moissac, de Saint-Caprais d'Agen, de Saint-Bertrand-de-Comminges, du

Digitized by Google

cloître Saint-Trophime, de l'église de Saint-Gilles. Il serait très intéressant aussi de rapprocher nos chapiteaux méridionaux de ceux qu'on sculpta dans la France du nord vers la même époque, à Vézelay, par exemple. Des comparaisons de ce genre, si elles étaient exactes et minutieuses, seraient extrêmement fécondes. Malheureusement les grands recueils de documents, qui seraient si nécessaires aux archéologues, manquent presque complètement Un *Corpus*, où on réunirait de nombreuses séries de chapiteaux romans, photographiés sous toutes leurs faces, serait une des œuvres qui contribueraient le plus aux progrès de l'histoire de l'art français. Tant qu'un album de ce genre n'existera pas, toutes les dissertations sur les origines de notre art national seront nécessairement superficielles.

Emile Male.

Digitized by Google

DIS PATER ET AERE-CURA[1]

I

Aere-cura, nous employons la forme latinisée (non la forme originale de ce nom), est une divinité féminine connue seulement par des inscriptions du temps de l'Empire, et sur la nationalité de laquelle ont été émises les opinions les plus diverses. M. Mommsen a traité ce nom comme purement latin et l'a traduit par *Geldschafferin* « celle qui procure l'argent »[2]; M. Al. Bertrand le considère comme gaulois[3], M. Jordan comme étranger à l'Italie[4]; M. Roscher, ayant à se décider entre l'opinion de M. Mommsen et celle de M. Jordan, opine pour cette dernière[5]; enfin M. Jullian fait d'Æra Cura (comme il l'appelle) « un emprunt à la vieille religion italique »[6].

Dix inscriptions nous font connaître cette divinité :

1) La première, trouvée dans l'ancienne Thibilis de l'ancienne Numidie (aujourd'hui Announa dans notre département de Cons-

1. Résumé de leçons faites à l'École des Hautes-Études en mai 1891.
2. *Archaeologischer Anzeiger zur Archaeologischen Zeitung*, n° de juillet-septembre 1865, p. 89*.
3. A. Bertrand, *L'autel de Saintes*, Paris, 1880, p. 14, 42 et 43 = *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XXXIX, p. 346, et t. XL, p. 81 et 83.
4. Preller, *Roemische Mythologie*, 3e édition, revue par M. Jordan, t. II (1883), p. 65, n. 2.
5. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie*, t. I, col. 87.
6. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, t. III, p. 280, *b*.

Digitized by Google

tantine), a été transportée au Musée du Louvre : elle est ainsi conçue[1] :

TERRAE·MATRI
AERE · CVRAE · MA
TRI·DEVM·MAG
NAE·IDEAE
POPILIA·M·FIL
MAXIMA·TAVRO
BOLIVM · ARAM
POSVIT·MOVIT
FECIT

L'accumulation de noms, la Terre Mère, Aere-cura, Mère des Dieux (ou Cybèle), montre que la dévote Popilia ne se faisait pas une idée bien nette de la divinité féminine à laquelle elle offrait le sacrifice d'un taureau. C'est un exemple de syncrétisme individuel et accidentel, comme il s'en rencontre souvent dans les religions polythéistes dont la théologie n'est pas nettement et officiellement formulée.

2) Une inscription trouvée près d'Aquilée (aujourd'hui comté autrichien de Goritz et Gradisca) associe Aere-cura à une divinité masculine qui figurait en première ligne : cette ligne est mutilée mais il en reste assez pour voir qu'il s'agissait de Dis Pater[2] :

dili patr
ET·AERECVRAE
M·AVRELIVS
CAVRVS
VET·EX·VOTO
V·S·L·M·

3) La troisième inscription nous mène en Gaule, à Vieu, dépar-

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII (1881), n° 5524 : cf. Frœhner, *Notice de la sculpture antique* (*du Musée du Louvre*), n° 459.
2. *Corp. inscr. lat.*, t. V, 1re partie (1872), n° 725.

Digitized by Google

tement de l'Ain; elle est actuellement conservée à Belley, dans une salle de la bibliothèque[1] :

E R E C V R E
sEXTILIVS
COSPELLVS
DE SVO DONA
V : S · L · M ·

4) et 5) Les quatrième et cinquième inscriptions nous font passer le Rhin. La quatrième se trouve sur un monument figuré provenant de Sulzbach, près Ettlingen, grand-duché de Bade, et aujourd'hui conservé au Musée de Carlsruhe. Deux personnages, un homme et une femme, dont les têtes ont disparu, sont assis sur un large fauteuil. La femme tient sur ses genoux une corbeille remplie d'objets ronds, sans doute des fruits; ce que l'homme tient est indistinct[2]. Au-dessous, se lit cette inscription assez mal conservée[3] :

I H D·D·S·AER: CVR·ET·DITI·PA:
VETER · PATERNVS ET ADE PATER

La cinquième, trouvée à Rottenburg, en Würtemberg, a été transportée au Musée de Stuttgart[4].

OTACILIA
MATRONA
HERECVRE
V S L · L M

6) La sixième inscription n'est pas un monument lapidaire proprement dit; elle accompagne les fresques découvertes dans la tombe de Vibia (aujourd'hui comprise dans les catacombes de

1. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne*, t. III (1875), p. 385.
2. Le monument est figuré : 1° dans le *Schriften des badischen Alterthumsvereins*, t. I (1845), pl. VII c; et 2° dans Brambach, *Baden unter roemischer Herrschaft*, Freiburg i. Br., 1867.
3. Brambach, *Corp. inscr. rhenanarum*, 1867, n° 1679.
4. Brambach, *Corp. inscr. rhen.*, n° 1638.

Digitized by Google

Saint-Prétextat). Deux personnages sont assis sur un tribunal, un homme et une femme désignés par les noms DIS PATER et AERACVRA. A droite du tribunal, trois femmes, FATA DIVINA; à sa gauche, un jeune homme court-vêtu, MERCVRIVS NVNTIVS, amenant deux femmes VIBIA et ALCESTIS au jugement dernier. Le premier éditeur, le P. Garrucci, avait lu ABRACVRA[1], et cette leçon s'est répandue un peu partout, par l'influence de la gravure qui accompagne son mémoire. Pourtant, M. Mommsen écrivait dès 1865 qu'il avait examiné la peinture en compagnie de M. de Rossi, et quoique l'inscription fût bien effacée et surtout bien noircie, on pouvait aussi bien y lire AERACVRA[2]. Une *Abracura* n'est pas connue par ailleurs; les textes déjà cités des inscriptions montrent qu'il faut lire certainement AERACVRA. En reproduisant cette fresque dans le *Dictionnaire* de MM. Daremberg et Saglio, M. Jullian a judicieusement introduit cette correction dans la gravure même[3].

Lorsque M. Mommsen écrivait son article en 1865, il connaissait ces différentes inscriptions, à l'exception de notre n° 3, provenant de Vieu (Ain). Il remarquait très justement qu'une divinité découverte dans des parties aussi diverses de l'*orbis Romanus* pouvait difficilement avoir un caractère topique ou régional — ce qui exclut une origine gauloise. Sur le nom même, M. Mommsen s'exprimait ainsi :

« Il faut donc considérer ce nom comme une formation latine, et en lui comparant des mots comme *viocurus*, *aerifodina*, *aerelavinae*, et des surnoms de divinités comme *fructiscia*, *domiduca*, on arrivera avec vraisemblance à lui donner ce sens de *Geldschafferin*, « celle qui procure de l'argent ». Cette supposition s'accorde tout à fait avec la corbeille de fruits que tient la figure féminine dans le bas-relief de Carlsruhe. On ne contestera pas que l'idée de distribuer des richesses convienne à l'épouse de *Dis*

1. Garrucci, *Tre sepolcri con pitture e iscrizioni, etc.*, Napoli, 1852, p. 7 et 19 et pl. 2.
2. *Archaeol. Anzeiger*, de 1865 (précité), p. 89*.
3. Tome III, p. 280, fig. 2468.

Digitized by Google

Pater « le père riche », à la déesse de la Terre : on le contestera d'autant moins que nous sommes certainement ici dans le domaine du syncrétisme des bas temps, et le monument de Numidie le montre expressément en réunissant les conceptions, nullement semblables, de *Terra Mater* et de *Mater Magna* avec et dans celle d'Aerecura [1]. »

L'explication de M. Mommsen est juste, mais incomplète ; il suffisait de faire un pas de plus pour trouver l'origine d'Aerecura. Des inscriptions incomplètes ou abrégées, qu'on a justement comparées aux précédentes, vont nous rapprocher du but.

7) et 8) Becker, étudiant l'inscription de Rottenburg citée plus haut (notre n° 5) et consacrée à Herecura, assure retrouver ce nom dans deux autres inscriptions fort mutilées, également découvertes à Rottenburg. Ce sont les n°s 1636 et 1637 du recueil de Brambach. Voici comment les lit Becker [2], et toutes deux, d'après lui, contiennent une dédicace à Herecura, ou plutôt, dit-il, à Hericuris, car il distingue Hericuris d'Aerecura, et il fait d'Hericuris une divinité germanique :

7)	DEEE·R ICVRE OVINI VSEXV OTO·V ··EPI	8)	IER QvR RI·TIB·VCTORI VOTVM·S·L·

9) Une inscription très mutilée, provenant de Hockenheim près de Spire et conservée au Musée de Mannheim, paraît être dédiée à HER... c'est-à-dire Herecura [3].

10) Une inscription de Carnuntum, dans la Pannonie Supé-

1. *Archaeol. Anzeiger*, 1865, p. 89*.
2. Dans les *Jahrbücher des Vereins der Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. XLII (1867), p. 113.
3. L'inscription est très incomplète dans Brambach, *Corp. inscr. rhen.*, n° 1697 (mais cf. p. XXXI aux *Addenda*). — Elle a été publiée depuis d'une façon plus satisfaisante par M. F. Haug, dans ses *Roemische Denksteine des Antiquariums in Mannheim* (Konstanz, 1877), n° 89. — M. Haug incline à lire MER, ce qui alors serait Mercure.

Digitized by Google

rieure (aujourd'hui Petronell, dans le grand-duché de Basse-Autriche), nous présente, abrégées par leurs initiales, les deux divinités que nous avons trouvées ensemble à Aquilée et à Sulzbach. Voici la lecture et l'interprétation de M. Mommsen[1] :

D·P·ET AE·C
CAES · IVST
VS · ET FLA
FRONTO
V · SLL■
SAC
FL·SALVIANO

D(iti) p(atri) et Ae(re) c(urae?) Caes(ius) Justus et Fla(vius Fronto v(otum) s(olvunt) l(aeti) l(ibentes) (meritis), sac(erdote) Fl(avio) Salviano.

Nous hésitons à joindre à cette série une inscription assez obscure d'Afrique où figure la forme AERVC[2].

Un second groupe d'inscriptions se rattache certainement à celui que nous avons formé en premier. Voici d'abord :

11) Une inscription d'Aquilée, connue seulement par une ancienne copie et que M. Mommsen avait d'abord classée *inter suspectas*. Arrivé à la fin du volume, il l'a rétablie dans son supplément, comme authentique[3]. La voici :

LVCVM
DITI) MACERIEM·ARAS ERAE
PATRI MOLEM · sEDILIA SACR
SACR Q · CERFONIVS
CHRysEROS
ACC·COS·IIIIII VIR
FLORENTIA
FECIT

1. *Corp. inscr. lat.*, t. III, 1re partie (1873), n° 4395.
2. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, 1re partie (1881), n° 6962.
3. *Corp. inscr. lat.*, t. V, 1re partie (1872), n° 32* (p. 7*) ; 2e partie (1877), n° 8970 *a* (p. 1096).

Digitized by Google

Dans son commentaire, M. Mommsen réfère justement aux inscriptions 8129 et 8200 du même volume, que voici :

12) Inscription de Nesactium dans le sud-ouest de l'Istrie [1]. C'est un petit autel qui porte :

HERAE
SACR

13) Inscription sur une tablette de bronze trouvée à Pinguente, dans le nord de l'Istrie [2] :

HAERAE · DOMINAE
SEXTILIA·PROPONTIS
PRO · SALVTE · ET
REDITV
FILIORVM·SVORVM
V·S·S·

On voit que dans ces trois derniers exemples il s'agit de Hera ou Ἥρα, la divinité grecque, épouse de Zeus et assimilée ordinairement par les Romains à leur Juno. Dans l'inscription perdue d'Aquilée ERA paraît comme parèdre de DIS PATER. On a donc le droit de retrouver le nom de la divinité grecque dans AERECVRA quand celle-ci accompagne DIS PATER ; et on l'a d'autant plus qu'en plusieurs endroits le lapicide a montré qu'AERECVRA était un terme composé, en l'écrivant en deux mots. L'inscription de Thibilis-Announa (notre n° 1) porte AERE · CVRAE. L'inscription de Carnuntum-Petronell porte D · P · ET AE · C. Ces abréviations étaient pour le lecteur contemporain aussi aisées à comprendre que pour nous N · S · (Notre-Seigneur) ou N · D · (Notre-Dame). AERECVRA ou HERE CVRA est donc un terme composé, au même titre que Dis Pater.

Il est aisé de le restituer quand on a, d'une part, le terme *Hera* de nos nos 11, 12 et 13, surtout l'invocation HAERAE DOMINAE de notre n° 13. On sait comme les emprunts faits par l'Italie

1. *Corp. inscr. lat.*, t. V, 2e partie (1877), n° 8126.
2. *Corp. inscr. lat.*, t. V, 2e partie (1877), n° 8200.

Digitized by Google

aux religions de la Grèce et de l'Orient sont fréquents et on sait également comme les noms exotiques ont été transformés pour satisfaire l'oreille et l'esprit par un sens latin. C'est le procédé qu'on appelle l'étymologie populaire, procédé qui a déformé tant de mots dans le vocabulaire de nos langues modernes, et qui n'en a pas moins déformé dans le vocabulaire des langues anciennes, par la raison que l'homme a toujours été le même et que son esprit a toujours obéi aux mêmes lois. En ce qui concerne l'antiquité classique, on peut renvoyer maintenant au beau livre de M. O. Keller qui traite le sujet *ex professo*[1] : on y verra par exemple, comment Περσεφόνη est devenue *Proserpina*, Ἀφροδίτη (elle-même venue d'Astoreth ou Astarté) *Aperdita* et *Aperta*, comment *Dolichenus* est (par analogie avec *dulcis*) devenu *Dulcenus* dans une inscription de Pannonie, etc. Aere-cura ne peut être qu'une transformation populaire du grec Ἥρα κυρία, correspondant pour le sens au latin *Juno regina*.

Les textes n'ont pas conservé le souvenir d'un sanctuaire où l'on aurait adoré Hera avec le surnom de κυρία « maîtresse ou dame », comme on la trouve ailleurs avec le surnom de βασιλίς ou βασίλεια, ἄνασσα, c'est-à-dire « reine »[2]. Les termes κύριος, κυρία, κύριοι sont fréquents comme épithètes des dieux, et, pour ne parler que du féminin κυρία, on le trouve dans les inscriptions grecques comme épithète d'Artémis, d'Isis, de Némésis, etc. Depuis la publication du *Corpus inscriptionum græcarum* de Boeckh, on a même trouvé ce titre donné à Hera dans des inscriptions grecques de Thrace. « L'expression κύριος ou κυρία, dit M. Albert Dumont, est fréquente en Thrace sur les ex-voto aux grandes divinités, par exemple à Jupiter, Junon et Diane, ΚΥΡΙΩΙ ΔΙΙ, ΚΥΡΙΑΙ ΗΡΑΙ, ΚΥΡΙΑΙ ΑΡΤΕΜΙΔΙ[3]. »

On connaît d'autres exemples du nom d'Hera entré dans les

1. O. Keller, *Lateinische Volksetymologie*, Leipzig, 1891. — Sur ce livre voir notre article dans *Mélusine*, t. VI, col. 13.

2. Voir le *Corp. inscr. graecarum*, s. v., à l'index.

3. A. Dumont, *Autel votif trouvé en Thrace*, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XIX (1869), p. 180.

Digitized by Google

cultes de l'Italie : d'abord *Hera Lacinia* ou Hera du promontoire Lacinium (aujourd'hui cap Nau) dans l'Italie du sud [1]; probablement *Here Martea*, littéralement « la Junon de Mars », nom donné à une parèdre féminine de Mars [2]; peut-être même le terme assez énigmatique *Herie Junonis* dans une vieille formule de prière [3].

Il y avait quelque part en Grèce ou dans le monde hellénisant un sanctuaire où Hera avait particulièrement le surnom de Κυρία, comme chez nous il y a des sanctuaires où Notre-Dame a le surnom « de Délivrance » ou « de Bon-Secours » ou « de la Garde ». Des dévots qui avaient reçu des grâces particulières de cette Hera transportèrent son culte dans le monde romain. En pays de langue latine, le nom étranger devait forcément se transformer pour être naturalisé auprès des oreilles latines. La transformation d''Ηρα κυρία en *Aere-cura* « celle qui s'occupe de l'argent, l'économe » était presque fatale; mais comme quelques-uns, plus savants que la foule ou plus rapprochés de la date d'introduction de ce culte, se souvenaient que ce nom était formé de deux termes, ils l'écrivaient ou le faisaient écrire en deux mots. Mais le sens d'*Aere-cura* « l'économe » une fois acquis, le sort de la déesse était fixé par là; elle devenait nécessairement la parèdre et l'épouse du dieu dont le nom, pour les Romains de ce temps, paraissait, à tort ou à raison, signifier « le Richard », je veux dire Dis Pater. La variante *Aeracura* que fournit la peinture des catacombes de Rome n'a pas un autre sens que celui d'*Aerecura* et n'a pas besoin d'être regardée comme une corruption. Ainsi que l'a remarqué M. Mommsen, il a le même sens, à cela près qu'il est formé avec le pluriel *aera*, comme l'épithète de Junon *Iterduca* « celle qui dirige le voyage » [4].

1. *Corp. inscr. lat.*, t. V, 1re partie (1883), n° 106.

2. *Herem Marteam antiqui accepta hereditate colebant, quae a nomine appellabatur heredum et esse una ex Martis comitibus putabatur.* Festus, édit. C. O. Müller, p. 100.

3. Aulu-Gelle, XIII, 23, 1. — J'emprunte cette citation au *Lexicon* précité de Roscher, t. I, col. 2298.

4. De même, quand se répandait le culte de la *Dea Syria*, le peuple en faisait un mot composé *Deasura*, dont le premier terme (*dea*) était indéclinable, et on

Digitized by Google

Un fait est à remarquer : la graphie HERECVRA, qui paraît la plus rapprochée de l'étymologie grecque, se rencontre seulement en Germanie. C'est pourtant par l'intermédiaire des Romains que ce nom divin est arrivé en Germanie et il y est sans doute arrivé sous la forme *Aere-cura*. Becker voulait distinguer *Ære-cura* d'*Herecura* ou plutôt *Herecuris* comme il l'appelait, et il voyait dans cette dernière une divinité germanique[1]. Ce serait la même qu'*Erce* dont il est question dans une formule anglo-saxonne destinée à rendre de nouveau fertile un champ sur lequel un sort avait été jeté ; on évoquait dans cette formule *Erce*, *erce, erce*, *eordan môdor* « Erce, Erce, Erce, mère de la terre ». Ce serait encore la *Frau Herke* ou *Harke* connue dans les traditions populaires de l'Allemagne du nord[2]. Cette explication est possible, mais à condition d'y voir un nouvel accident d'étymologie populaire. Les Germains, frottés de culture latine, recevant *Aere-cura* de leurs maîtres, l'assimilaient à une de leurs divinités indigènes qui portait un nom analogue.

II

Dès la fin de la République et surtout sous l'Empire, Dis Pater paraît dans la littérature et dans quelques inscriptions comme le Dieu des Morts, plus exactement le Dieu qui règne sur l'empire des Morts ; c'est tout à fait le rôle que Pluton (Πλούτων) joue dans la mythologie grecque. Quelle que puisse être l'étymologie réelle du nom de Pluton, il est clair que l'étymologie populaire expliquait son nom par πλοῦτος « richesse » ; l'on avait aisément trouvé cette explication subtile que le Dieu qui règne sur les

avait au génitif *Deasuræ* : de même, du reste, *Bonadeæ*. Voir Preller, *Rœm. Myth.*, 3e édit., t. II, p. 396, n. .

1. Dans l'article précité des *Jahrb. d. Alt. im Rheinlande*, t. XLII (1847), p. 111 et suiv.

2. Voir Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2e édit., p. 232 ; voir aussi Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, § 113 (4e édit., p. 381).

Digitized by Google

morts est le riche par excellence, parce que la mort lui amène tous les hommes ; d'autres pouvaient supposer que Pluton, étant un dieu souterrain, possède toutes les richesses que contient la terre. Pluton signifiait donc « le richard », quand les Romains firent connaissance avec la mythologie grecque; le latin Dis Pater a également ce sens, *dis* n'étant qu'une forme contractée de *dives*. L'assimilation de Dis Pater avec Pluton est rendue absolument certaine, non pas seulement par les textes classiques, mais aussi par les inscriptions où Dis Pater a Proserpine pour parèdre.

Aucun texte ancien, aucune inscription ancienne ne parle de Dis Pater, et il est vraiment étrange que devant ce silence on ait voulu en faire une vieille divinité que Pluton aurait détrônée à l'époque classique [1]. Le Dieu des Morts vraiment latin est Orcus : Orcus est le seul que connaissent les anciens écrivains latins, surtout Plaute et les auteurs comiques [2] : Orcus ne passe au second plan que lorsque la mythologie latine est confondue et comme dédoublée par l'invasion de la mythologie grecque; c'est alors, mais alors seulement, que paraissent Pluton et son reflet Dis Pater.

Est-ce à dire que les Romains apprenant à connaître Pluton, c'est-à-dire « le richard », aient imaginé de traduire aussitôt son nom et que Dis Pater ait ainsi été créé *ex nihilo*? Nous ne le croyons pas ; et pour nous Dis Pater est la transformation par étymologie populaire, à l'époque hellénisante, d'un des plus vieux noms de la mythologie latine, Diespiter ou Dispiter.

Diespiter n'est pas un dieu particulier; c'est une des formes que revêtait le nom du grand dieu du Capitole, plus connu sous

1. Voir l'article *Dis Pater*, par M. C. Jullian, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de MM. Daremberg et Saglio, t. III, p. 280.

2. Voir Preller, *Roemische Mythologie*, 3e édit., t. II, p. 62. — M. G. Paris a très ingénieusement supposé qu'*Orcus* correspondait « dans la langue indo-européenne primitive à une forme comme *varkas* ou *vrakas*, d'où peut bien provenir aussi le sanscrit *rakshas* ». *Revue critique*, 4 juillet 1868. p. 6. — D'autre part, M. E. Rolland me suggère que le latin *Orcus* est peut-être le sanscrit *vrika* « loup » et dans ce cas aurait originairement le sens de « Croque-mitaine ».

Digitized by Google

le nom de Jupiter; le fait est bien prouvé par la présence du nom de Diespiter dans le serment par le *Jovis lapis* et dans les rites des Fétiaux; il l'est encore par l'inscription d'un vase de Préneste où, sous la figure même de Jupiter, on lit : DIESPTR[1].

Je n'entreprendrais pas de débrouiller l'histoire de formes comme *Jupiter* (plus anciennement *Juppiter*) et *Diespiter*; les latinistes, dont c'est le métier, ne me paraissent pas arrivés à des résultats absolument convaincants. Ce qui paraît certain, c'est que la forme *Juppiter* (plus tard *Jupiter*), qui devait supplanter les autres, était à l'origine un vocatif, c'est-à-dire une forme hypocoristique. *Juppiter*, dit M. L. Havet, correspond à Ζεῦ πάτερ et non à Ζεὺς πατήρ; le vocatif a étouffé le nominatif[2]. M. Havet remarquait fort justement que les termes composés de cette nature ont leur origine dans des vocatifs, et M. Zimmer expliquait récemment toute une série de noms propres irlandais comme des formes tirées de vocatifs hypocoristiques[3].

Diespiter et Juppiter sont des doublets. Ils le sont pour le sens; ils doivent l'être également pour l'étymologie. En effet, on ne peut pas voir dans l'I initial de Juppiter autre chose que l'affaiblissement de D (ou mieux de Di), et je suis heureux de me rencontrer ici avec M. L. Havet qui donne Diespiter comme étant probablement le nominatif du nom dont Juppiter est le vocatif[4]. — *Dies* ici est un nom propre, le nom que l'on croit être celui

1. *Corp. inscr. lat.*, t. XIV (inscr. de l'ancien Latium), n° 4106. — Notons aussi une inscription provenant de l'Italie centrale et relative à un AEDIL. DIESPITRIS (Orelli, t. III, n° 5712).

2. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. V, p. 230, et t. VI, p. 113 et 324. Le redoublement du *p* est, dit M. Havet, un accident phonétique et il l'explique par « l'énergie propre aux syllabes initiales ». — Les romanistes seraient bien embarrassés d'expliquer par une ancienne consonne l'*l* redoublé de la prononciation populaire *jel'lévu* pour *je l'ai vu*.

[— Sur l'explication de Jupiter par un vocatif, voir aussi l'article *Juppiter* du *Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie* de Roscher, t. II, col. 620, dans une livraison que je reçois pendant l'impression de mon propre article.]

3. Dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXXII, p. 190 et suiv.

4. Voir les *Mémoires de la Soc. de linguistique de Paris*, *loc. cit.*

Digitized by Google

du Dieu du Ciel (plus exactement peut-être, le simple nom du ciel) chez les ancêtres des peuples indo-européens; c'est en effet le grec Ζεύς, le germanique Tio, le sanscrit Dyaus (à la fois « Ciel » et « Dieu du Ciel »). — Un autre argument en faveur de cette identification est qu'on a la forme *Diiovis* à côté de *Jovis*[1] et que le D initial s'est conservé dans le nom du prêtre de Jupiter, le *flamen dialis*. D'autre part, l'analogie de Maspiter (pour *Mars Pater*, plus anciennement *Mavors Pater*) montre que l'on a dans *Dies*(piter) un nom propre, plutôt que l'adjectif *divus* comme le pensait Corssen[2].

Le caractère relativement moderne de Dis Pater est confirmé par le fait que son nom s'écrit en deux mots bien distincts qui n'ont subi ni l'un ni l'autre d'altération phonétique. Dans les noms vraiment anciens comme Diespiter et Maspiter, les deux termes se sont soudés en un seul, et, par suite du déplacement de l'accent, l'*a* de *pater*, quoique bref, s'est affaibli encore dans la voyelle mince *i*.

Un écho de la transformation de Diespiter en Dis Pater (avec le sens de Pluton) nous est conservé par Lactance quand il écrit : *Pluton, latine Diespiter*[3] ; et, comme le remarque M. de Vit (dans son *Onomasticon*), Isidore de Séville emprunte cette citation à Lactance : *Pluton, inquit, græce, latine Diespiter vel Ditis Pater*[4].

Il est aisé de se représenter comment s'est accomplie cette déviation de sens et de nom du vieux Diespiter quand on se rappelle la transformation subie par la mythologie latine lors de l'invasion de la mythologie grecque. On voulait à toute force identifier l'une à l'autre — c'est ainsi qu'un peu plus tard on a voulu identifier

1. Voir le *Corp. inscr. lat.*, t. I, nos 57, 188, 638, 1435 ; cf. Preller, *Roem. Myth.*, 3e édit , t. I, p. 186. — Peut-être faut-il voir des différences dialectales dans la coexisence de ces doublets.

2. Corssen, *Aussprache, etc., der lateinischen Sprache*, 2e édit., t. II, p. 88. — Au surplus, ne sait-on pas que *sub dio* ou *sub divo* s'employaient, à côté de *sub Jove*, pour signifier « en plein air »?

3. Lactance, *Div. Inst.*, liv. I, ch. XIV. — *Patrologie latine* de Migne, t. VI, col. 190. Lactance ajoute : *alii Orcum vocant*.

4. Isidore, *Etymol.*, liv. VIII, chap. XI, n° 42. — *Patrologie latine* de Migne, t. LXXXII, col. 317.

Digitized by Google

la mythologie gauloise à la mythologie gréco-romaine — et retrouver dans le pauvre et barbare Latium tous les dieux brillants et célèbres de la Grèce. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'une assez obscure divinité latine, Vénus, a tout à coup été enveloppée de l'éclat et de la gloire de la grecque Aphrodite, elle-même transformation de la sémitique Ashtoreth (Astarté).

Quand les beaux esprits demi-lettrés de Rome firent connaissance avec le Pluton grec, dont le nom, leur disait-on, signifiait « le Richard », ils cherchèrent auquel de leurs dieux ce dieu grec pouvait correspondre. « Mais, aura dit l'un d'eux, nous possédons le « Richard », c'est Diespiter, Dis Pater ! ». Dans les transformations de l'étymologie populaire, la quantité des voyelles importe peu, et le calembour ne s'inquiète pas des lois de la phonétique. — C'est ainsi que Diespiter, dont le nom n'était conservé que sporadiquement dans des formules consacrées, puisqu'il était sorti de la langue courante par la prédominance du nom de Jupiter, quitta en quelque sorte l'état de « disponibilité » où il se trouvait pour jouer à Rome le rôle que Pluton jouait en Grèce, celui de *Jupiter Stygius*, comme dit Virgile[1]. Du même coup Orcus se trouvait rejeté au second plan, du moins pour les lettrés[2]; car le peuple ne pouvait perdre son souvenir, et il l'a si bien conservé que c'est encore l'*orco* des Italiens et l'*ogre* des Français[3]. C'est ainsi qu'en Grèce, à l'époque classique, Charon,

1. Virgile, *Ænéide*, IV, 658.

2. L'écrivain latin le plus ancien qui connaisse Dis Pater « le Richard » comme dieu des enfers ou des morts est Cicéron; et cela dans un passage d'inspiration hellénique où Cicéron partage le monde et la nature entre les trois grands dieux, Jupiter (pour l'air et le ciel), Neptune (pour la mer) et Dis Pater (pour la terre) : « Terrena autem vis omnis, atque natura, Diti Patri dedicata est qui Dives, ut apud Græcos Πλούτων, quia et recidant omnia in terras et oriantur e terris », *De Nat. Deorum*, II, 26. — C'est à partir de Cicéron que Dis Pater figure dans la littérature latine, surtout chez les poètes, et il a si bien le sens de « richard », que souvent l'épithète de Pater tombe et qu'on l'appelle Dis tout court, par exemple dans les passages suivants : Virgile, *Géorg.*, IV, 519; *Ænéide*, IV, 702; V, 731; VI, 127; Tibulle, III, 1, 28 et III, 3, 38; Ovide, *Métam.*, IV, 438, et 511 etc.; Lucain, *Pharsale*, I, 455. — La parèdre du dieu est appelée *Domina Ditis* dans Virgile, *Ænéide*, VI, 397.

3. Notre mot *ogre* paraît devoir son existence à Perrault et ne s'être répandu

Digitized by Google

le génie brutal de la mort, a été remplacé par le bel ange Thanatos dans l'art et dans la poésie : mais celui-ci n'avait qu'une existence littéraire et il a disparu avec la culture grecque, tandis que le populaire Charon, conservé par le peuple, existe encore dans les croyances populaires des modernes Hellènes.

Dès lors Dis Pater entre dans le culte du monde romain avec les attributions et le sens du Pluton grec. On le voit figurer dans les inscriptions, soit seul, soit avec une parèdre qui est Proserpine quand elle n'est pas Aere-cura, comme on a vu plus haut. Dis Pater avait ce sens de Pluton quand César, dans un passage bien connu, lui identifia un dieu Gaulois. Je n'entre pas ici dans cette nouvelle question parce que je la traiterai dans un livre que je prépare sur la mythologie gauloise; j'ai voulu seulement chercher l'origine et faire l'histoire du prototype romain du dieu gaulois.

Dis Pater et Aere-cura sont donc des divinités d'ordre secondaire — au point de vue de leur formation — nées à une basse époque et toutes deux d'une étymologie populaire. L'étymologie populaire joue un rôle considérable dans le développement et la vogue des cultes; nous n'avons qu'à voir ce qui se passe sous nos yeux mêmes dans le culte populaire des saints [1]. On peut à peine dire que Dis Pater et Aere-cura aient une existence propre; ce sont des synonymes de Pluton et de Proserpine. Si on veut les considérer comme des dieux ayant une existence propre,

que par la popularité de ses contes. Les lexicographes ne le signalent pas avant Perrault, et on ne l'a pas relevé dans nos dialectes. Le mot est sans doute emprunté directement à l'*orco* des contes italiens. On sait comme aux XVIe et XVIIe siècles les Italiens étaient nombreux en France, et plus d'un, parmi eux, a dû raconter chez nous, à la cour et à la ville, des contes de son pays. Perrault a publié ses premiers contes en 1694 : or M. E. Rolland (*Almanach des Traditions populaires*, 2e année, 1883, p. 112) a cité les vers suivants de l'*Ovide bouffon* par L. Richer, en 1662 :

Sçachant par cœur de mot à mot
L'Orque, le Petit Pucelot,
La Soury, Peau-d'Ane et la Fée...

Ogre n'est que la métathèse d'*Orque*.

1. Voir nos articles *L'étymologie populaire et le folk-lore* dans la revue *Mélusine*, t. IV, V et VI.

Digitized by Google

on ne peut y voir que des dieux romains d'origine grecque, ou mieux des dieux gréco-romains; et, pour le dévot qui inscrivait leurs noms sur un autel, ils signifiaient simplement « le Richard et l'Économe » [1].

H. Gaidoz.

APPENDICE

Dis Pater dans les inscriptions latines.

Dis Pater se rencontre seul dans les inscriptions suivantes du *Corpus inscriptionum latinarum*. — Nous n'avons pu faire ce dépouillement que pour les volumes achevés et munis d'*indices*.

T. I, nº 818 : il s'agit d'une lame de plomb placée par M. Mommsen à la fin de la République ou au temps d'Auguste; et dans laquelle on invoque DITE PATER pour maudire des personnages que l'on nomme.

T. I, nº 1009, inscription funéraire : ... TENEBRIS TENENTVR · DITIS · AETERNA DOMV...

T. I, nº 1220, inscription funéraire métrique : NVNC DATA SVM DITI LONGVM MANSVRA PER AEVVM.

T. VI (Rome), nº 137, autel de marbre : DITI · PATRI SACRVM.

T. VI, nº 138, autel carré : ... DITI · P · V · S · L · M.

T. VI, nº 139, autel de marbre à quatre faces gravées, et sur l'une d'elles : DITI PATRI.

T. VI, nº 773, Aquilée, sur une colonne : DITI PATRI.

T. VI, p. 3225, Vérone; DITI PATRI SACRVM, etc.

T. VII (Grande-Bretagne), nº 154 : (*Taenar*)A (?) DITIS (inscription métrique très mutilée).

T. VII, nº 250, autre inscription métrique : SECRETI MANES QVI REGNA ACHERVSIA DITIS INCOLITIS, etc.

1. Pour nos lecteurs étrangers, je dirai que je ne prends pas ici le mot « économe » au sens de l'adjectif (ménager, parcimonieux), mais au sens du substantif (l'intendant, celui qui est chargé de la recette et de la dépense).

Digitized by Google

T. VIII (Afrique), n° 9018, inscription funéraire métrique : CVM DITE SEVERO...

T. X, n° 7569 (inscription de Sardaigne, métrique) : NVNC AETERNA QVIES DITISQ(*ue*) SILENTIA MAESTI...

T. XIV, n° 1731, inscription funéraire métrique d'Ostie : ACERVAM DITIS RAPVIT INFANTEM DOMVS...

Ephem. epigr., t. IV, p. 307, Additions au t. VI : Florence, inscription funéraire métrique : DITI...

L'inscription suivante, donnée par M. Henzen dans le tome III d'Orelli (n° 7382), se trouve sans doute dans un des volumes du *Corp. inscr. lat.*, qui attendent encore un index : ... ET FLAGITO DITEM...

Dis Pater n'est nommé avec Proserpine que dans des inscriptions du Rhin :

Brambach, n° 404 *a* et *b*. On a deux fois cette inscription : DITI *p*ATRI ET *p*ROSERPIN*ae* SACRVM.

Brambach, n° 1058 : DITI PATRI VASSORIX MARTI. Ce petit autel se trouve aujourd'hui dans une collection particulière à Clermont-Ferrand. M. Héron de Villefosse, qui l'a examiné, a constaté que la dernière ligne porte bien MARTI, gravé par une main différente, pour une nouvelle dédicace (*Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, année 1881, p. 74).

Brambach, n° 2025 : DITI PATRI ET PROSERPINAE SACR*um*, etc.

Je ne mentionne pas ici une inscription publiée par Chaudruc de Crazanne comme relative à un ministre du dieu Dis (*Revue archéologique*, t. X, 1853, p. 301-304), parce que cette inscription a été reconnue fausse (*Corp. insc. lat.*, t. XII, n° 303*).

Je remarquerai enfin que c'est aux mêmes divinités que s'adresse (avec un synonyme) une inscription du Dauphiné, à Pluton et à Proserpine (Allmer, *Inscr. du Dauphiné*, t. II, p. 429 = *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n° 1833), et une inscription analogue d'Augsbourg (Orelli, n° 1472).

H. G.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'INSCRIPTION DU TEMPLE DU CAPITOLE

A NUMLULIS

Dans le rapport que j'ai adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les fouilles exécutées à Matria par M. Denis et moi, j'avais déjà signalé l'inscription gravée sur le fronton de son temple et donné une idée générale de son contenu.

Si l'on place dans l'ordre où ils étaient sur le monument les trois soffites qui en formaient l'entablement, on obtient le texte complet que voici (voyez le texte en regard) :

[J]ovi optimo maximo, Junoni reginae, Minervae Augustae sacrum. P]ro salute Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli(i) Antonini Aug(usti), Armeniaci, Medici, Parthici, maximi, trib(uniciae) pot(estatis) XXIIII, imperatoris V, co(n)sulis III, p(atris) p(atriae), liberorumque ejus totiusque domus divinae... Memmius Pecuarius Marcellinus cum suo et L(ucii) Memmi(i) Marcelli Pecuariani, decurionis c(oloniae) J(uliae) K(arthaginis), flaminis divi Nervae designati, filii sui, nomine, templum Capitoli(i) liberalitate sua faciendum ex sestertium XX mil(libus) nummum patriae suae pago et civitati Numlulitanae promisisset, et ob honorem flamoni(i) Juniae Saturninae, uxoris suae, ex decreto utriusq(ue) ordinis, sestertium IIII mil(lia) nummum in id opus pro[curasset?], multiplicata pecunia, solo suo extruxit, et marmoribus et statuis omniq(ue) cultu exornavit itemq(ue) dedicavit. Ob quam dedicationem decurionibus utriusq(ue) ordinis sportulas, item populo epulum et gymnasium dedit, praeterea exigente annona, frumenta quantacumque habuit populo multo minore pretio quam tunc erat benignissime praestitit, item ludos scaenicos et gymnasia adsidue dedit.

Comme l'étude que nous publierons de cette inscription, en même temps que la description des principaux monuments de l'antique Numlulis, ne verra pas le jour avant quelque temps, j'ai cru bon de la faire connaître dès maintenant. Je la soumets donc

Digitized by Google

telle quelle à l'étude des savants, sans y ajouter le commentaire développé que M. Denis et moi nous proposons d'en faire, me contentant seulement d'émettre les remarques suivantes.

C'est peu de temps après la mort de Lucius Vérus, alors que l'empereur Marc-Aurèle régnait seul sur l'empire romain, que cette dédicace a été gravée. On a élevé ce temple, nous apprend l'inscription, sur le Capitole de la ville, comme à Rome, le temple dédié à la même triade l'était sur le Capitole.

A cette époque, c'est-à-dire en 170, Numlulis avait donc rang de *civitas*. Plus tard, elle a pris, on le sait, celui de *municipium*. J'ai revu à plusieurs reprises et avec attention les caractères dont la réunion forme le nom de la localité, et j'ai acquis la conviction que la quatrième lettre était non pas un *i*, mais un *l*. L'examen de deux textes portant le même ethnique et que j'ai pu voir m'a amené à la même conclusion.

A la fin, il faut noter une particularité. Une cession de froment a été faite à un taux bien inférieur à celui du prix courant. Ce fait est à rapprocher d'un autre, assez analogue, mentionné dans une inscription de Thuburnica. Un certain Furfurarius a distribué, gratuitement, un blé ayant une valeur dix fois supérieure à celle du cours[2].

Les caractères de ce texte sont à la fois élégants et d'une grande correction. Il est à regretter que le tronçon placé sur le soffite de Jupiter soit un peu usé. La pierre, d'ailleurs, qui a fourni les matériaux pour la construction de cet édifice, est tendre. Il est à craindre que ces élégants et curieux morceaux de sculpture et la belle inscription qu'ils supportent, s'ils ne sont derechef enfouis, ne restent soumis à l'action des météores. Ils perdront alors rapidement ce qui fait un de leurs principaux charmes : la vivacité des arêtes qui les fait ressembler à une œuvre sortie, la veille, de l'atelier.

Dr Carton,
Médecin militaire,
correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1. *Bulletin archéol.*, 1890, n° 3, p. 480, nos 132 et 133.
2. *Bulletin archéol.*, 1891, n° 1, p. 183, Carton et Cnenel, Thuburnica.

Digitized by Google

LA

COLLECTION BALZAN ET GALEA

A SOUSSE (TUNISIE)

(Planche XXI)

Au cours des fouilles que j'avais, en avril 1890, reçu la mission de conduire, aux frais et pour le compte du Service beylical des Antiquités et des Arts, dans la nécropole romaine d'*Hadrumète*, j'eus le loisir de visiter la collection de MM. William Galea, vice-consul d'Angleterre, et François Balzan, proconsul d'Angleterre, à Sousse[1].

C'est une collection fort intéressante et qui, — avec celle de M. Amédée Gandolphe, agent consulaire d'Autriche-Hongrie, et celle que MM. les officiers du 4e tirailleurs ont réunie dans la salle d'honneur de leur régiment, — donne une haute idée des richesses archéologiques de Sousse même et des environs.

La série des lampes païennes en terre cuite est assez importante, et l'on y voit de bons exemplaires des sujets, d'ailleurs ordinaires, qui décorent ces petits monuments.

La mythologie est bien représentée : Jupiter, sur son aigle; le buste de Sérapis, radié, coiffé du *modius*[2]; Cybèle, en longue robe, assise sur la croupe d'un lion qui galope, tenant, dans une main, une longue torche, dans l'autre, vraisemblablement, un

1. Cf. de La Blanchère, *Bull. arch.*, 1888, p. 470. Je remercie Me Gallini, bâtonnier de l'ordre des avocats à Sousse et neveu de M. Galéa, pour les renseignements qu'il m'a fournis avec une extrême obligeance, et M. Hannezo, lieutenant au 4e tirailleurs, qui a bien voulu chercher à m'envoyer des clichés de la mosaïque, meilleurs que ceux que j'avais faits moi-même. Le peu de lumière de la maison où est conservée l'aquarelle a rendu toute reproduction impossible.

2. Marque : EX O BAS (mauv. empreinte).

Digitized by Google

sistre; Mercure, avec son caducée et sa bourse[1]; Méduse[2]; Léda et le cygne[3]; l'enlèvement d'Europe, sur une lampe de petit module et dont la queue, encore adhérente, porte, au-dessus d'une palmette, un petit buste de Sérapis, coiffé du *modius*. Nous signalerons encore : un Amour musicien; un autre Amour, bacchant, tenant une torche et, soit une cage, soit une paire de cymbales; un Faune (?), tenant un thyrse dans la main gauche (oreilles caprines?); la Fortune (ou l'Annone), debout, tenant une corne d'abondance dans une main, et de l'autre faisant une libation sur un autel[4].

Les sujets de fantaisie ne manquent pas. J'ai particulièrement noté un lion, qui pose l'une des pattes de devant sur une tête d'âne aux oreilles écartées, et qui est frappé, à coups de bâton, par un homme qui lui pose la main sur la croupe; une femme, qui tient un bouc par la corne et semble se déshabiller, devant lui, pour un acte obscène.

Les jeux du cirque sont rappelés par un gladiateur[5]; par un quadrige au galop, conduit par un aurige qui, la palme dans une main et une couronne dans l'autre, se retourne, suivant le geste habituellement figuré[6].

Le sujet si commun des deux chiens qui poursuivent deux lièvres en cercle se trouve aussi dans la collection de MM. Galea et Balzan. A citer encore un dauphin enroulé autour d'une rame[7]; deux mains croisées[8]; diverses lampes sans sujets, dont quelques-unes ont des marques de potiers[9]. La plupart de ces pièces viennent d'*Hadrumète*.

1. Marque : L. M. A[DI]EC.
2. Marque : PVLLAENI.
3. Marque : V VI HERM (la lampe est de mauvaise conservation).
4. Marque mal conservée : VNIAIC.
5. Marque : C · OPPI · RES.
6. Marque : C · VAL · QVA.
7. Marque : IVN... EXI (mauv. empr.).
8. Marque : C · OPPI · RES.
9. Entre autres marques : C · OPPI · RES (2 fois), P · HELVI ·, SABINIA, CL, COTTINI (?), C · TE · SO, C · MVN · SV, etc...

Digitized by Google

M. de La Blanchère a indiqué, d'un mot, que la collection possède plusieurs bons morceaux de sculpture[1]. Deux bustes de marbre blanc viennent, dit-on, de *Thysdrus* [El-Djem]. L'un, celui d'un homme, a légèrement souffert. L'autre, celui d'une femme drapée, les cheveux ondulés sur le front et retombant sur le haut de l'oreille, la tête couverte d'une coiffure de trois tresses, les lèvres fortes, est d'une admirable conservation et d'un beau style. Nous ne saurions examiner ici quelle image ce peut être. Les têtes de marbre antiques parviennent rarement en aussi bon état.

La plus remarquable des antiquités que MM. Galea et Balzan ont découvertes est, malgré l'état de ruine où elle est conservée, la mosaïque pittoresque, à sujets pseudo-égyptiens. Ce n'est, d'ailleurs, ni une trouvaille récente, ni une œuvre absolument inédite.

Trouvée en 1883, à l'extrémité nord de l'un des grands cimetières arabes qui entourent Sousse, à 1 kilomètre de la ville, au-dessus de l'endroit appelé Sidi-bou-Djaffar, non loin de la mer, au milieu d'une longue dune de sables, à la lisière de terrains plantés d'oliviers, de figuiers et de cactus, cette mosaïque était près des fours à chaux et de la briqueterie de M. Balzan.

Le R^me^ P. Delattre l'a signalée le premier[2], brièvement, en 1884. Les vœux qu'il formait pour que cette œuvre fût sauvée de la destruction ont été inutiles. M. de La Blanchère, lors d'une de ses tournées, en 1886, remarqua aussi cette mosaïque, ou plutôt ce qui en restait, et signala l'excellente exécution de cette vaste scène de pêche et de chasse[3]. A cette époque, une grande partie du pavement venait de passer dans la collection de M. Texereau, alors inspecteur des douanes. L'enlèvement de la mosaïque n'avait pas été heureux. Une aquarelle de ce qui existait au moment

1. De La Blanchère, *l. c.*, p. 470.
2. Delattre, *Bull. des Ant. afric.*, fasc. VIII, avril 1884, p. 218 sqq.; d'après lui S. Reinach, *Man. de Phil.*, 2e édit., 2e vol., p. 131 note 3.
3. De La Blanchère, *l. c.*, p. 166.

Digitized by Google

de la découverte était alors déposée à la chefferie du génie, où M. de La Blanchère rapporte qu'il la vit. Elle est aujourd'hui dans le patio de l'habitation de M. Balzan, et donne seule une idée de l'ensemble, actuellement ruiné (pl. XXI)[1].

Deux morceaux considérables de la mosaïque sont conservés dans la jolie maison que M. W. Galea a louée pour l'installation du tribunal civil de première instance.

Dans le patio du palais de justice, le long des murs, est dressé un morceau de 1m,85 de long sur 1m,55 de large. Il contient une bonne partie du paysage. Malheureusement les couleurs en sont bien effacées ; les cubes ne tiennent plus guère. Je crains fort que la foule de plaideurs et de désœuvrés qui va et vient dans cette « salle des pas-perdus », n'ait point, pour une œuvre dont elle ne saurait comprendre la valeur, les égards nécessaires. Il est probable aussi que les gens de service lavent de temps à autre la mosaïque pour la faire admirer à des touristes — (ils m'ont proposé de la nettoyer ainsi), — et aggravent le mauvais état de conservation.

Dans une autre partie de cette cour est également dressé, le long du mur, un second morceau de 1m,55 de long sur 1m,25 de large. Cet autre fragment du pavement de Bou-Djaffar n'offre que des dessins géométriques et n'a d'autre mérite que de donner une idée des ornements que les mosaïstes avaient éployés sur le sol, autour du motif central.

M. Balzan possède, chez lui, quelques débris, malheureusement très mutilés : un lièvre dont on distingue très bien la tête et les pattes rejetées en avant, un grand oiseau qui a les ailes éployées, — motifs que l'on retrouve dans les fragments de Tabarka dont je parlerai plus loin.

Le Musée Alaoui a trois fragments, ceux que M. Texereau avait d'abord acquis et qu'il a donnés ensuite aux collections beylicales. Le plus important morceau, et l'un des plus beaux du

1. Ce dessin a figuré à l'Exposition des beaux-arts qui accompagna, en 1888, le Concours hippique de Tunis (Catalogue spécial, n° 8 ; livret, p. 184).

Digitized by Google

musée, contient un sanglier, un chien de chasse et un lièvre[1]; il a 1m,45 de long sur 1m,15 de large. — Un autre, mais fort petit (0m,88 de long sur 0m,63 de large), appartient au paysage africain : c'est un homme qui attrape, ou plutôt qui emporte, des canards, dans un fourré de plantes[2]. — Enfin le troisième fragment, donné par M. Texereau au Musée Alaoui, est un panneau décoré d'ornements géométriques, de peu d'importance, mais de dimensions assez grandes : 1m,70 de long sur 1m,15 de large.

Tel est le sort de cette belle mosaïque qui ne fut pas, dès la découverte, protégée avec soin. MM. Balzan et Galea ont eu le malheur de se fier, dit-on, à des amis[3], qui abusèrent parfois de l'amabilité de ces deux collectionneurs.

Sans parler des motifs purement décoratifs, la mosaïque se compose de deux parties différentes, indépendantes l'une de l'autre, traitées suivant des proportions qui se contrarient.

La bande, qui est au bas, présente des animaux sauvages, en course, peut-être en chasse. A droite, un sanglier et un grand chien de chasse; au-dessus, un lièvre, au galop; au milieu, l'arrière-train d'un animal indistinct, et une antilope qui court; à droite, les restes d'un groupe mal conservé, où l'on reconnaît la tête d'un tigre qui terrasse un animal, si mal dessiné sur l'aquarelle, que l'on croirait voir la jambe d'un homme tombé sur un genou. C'est probablement une gazelle ou une antilope, et le dessinateur n'aura pas su interpréter des débris déjà informes.

Il est bon de signaler la beauté du groupe de droite, aujourd'hui exposé dans la grand'salle du Musée Alaoui, où il est un des plus remarquables tableaux de l'importante collection de mosaïques qui s'y trouve réunie.

Les motifs empruntés au règne animal et, en général, à l'histoire naturelle, surtout la représentation des animaux domes-

1. De La Blanchère, *l. c.*, p. 471.
2. Id., *Bull. arch.*, *l. c.*, p. 471; cf. *Notice de l'Expos. univ.*, p. 5.
3. Id., *Bull. arch.*, *l. c.*, p. 166.

Digitized by Google

tiques ou sauvages, isolés ou groupés, étaient particulièrement aimés des mosaïstes anciens, même jusqu'à l'époque chrétienne[1]. Non moins que les sujets marins, ils étaient chers aux artistes romains de l'Afrique. Rappelons seulement le lithostrote de *Cuicul* [Djemila] et celui de Carthage, qui offrent aussi, comme cette bande de la mosaïque Balzan, l'un un choix d'espèces indigènes, en particulier, comme elle, un porc et un lion[2], l'autre, des groupes d'animaux, des scènes de chasse[3], ainsi que des fragments de *Thabraca* [Tabarka] qui sont au Musée Alaoui[4]. C'est un des sujets où l'on faisait, en Afrique, preuve d'un véritable talent. Ici, par un de ces défauts d'équilibre qui déprécient souvent les œuvres romaines, les animaux sauvages sont d'une taille sensiblement plus grande que les personnages du reste de la mosaïque[5].

Cette partie est une nouvelle preuve de la mode qui non seulement faisait aimer les motifs empruntés à l'histoire naturelle, mais, ainsi que l'indique M. E. Müntz, menait de préférence « à peindre, avec toute l'exactitude possible, des espèces rares ou exotiques », en attendant l'époque où les pavements devinrent « des recueils de zoologie ou même de botanique »[6].

On voit ici un paysage, qui n'a rien particulièrement de romain ou de grec; un paysage africain, où se déroule une scène de chasse et de pêche à la fois. La chasse à l'antilope figurée sur l'une des mosaïques du *Balneum Pompeianum* [auj. l'Oued-Atménia

1. E. Müntz, *Étud. iconogr. et archéol.*, dans la *Petite Bibl. d'art et d'archéol.*, Paris, Leroux, 1887 p. 33 sqq.
2. E. Müntz, *l. c.*, p. 44 et 14 sqq. d'ap. Ravoisié, *Expl. de l'Alg.*, t. I, pl. LII et LIII, etc...
3. E. Müntz, *l. c.*, p. 44, d'ap. *Rev. arch.*, 1850, t. VII, p. 260.
4. Fouilles du Service beylical en 1890 (mosaïque de la ferme Clouet).
5. M. Müntz pense que les représentations d'animaux sauvages sur les pavements historiés sont, soit un simple caprice, soit une curiosité pour la figuration des têtes d'espèces rares ou exotiques. (E. Müntz, *l. c.*, p. 33 sqq.) Le chien de chasse de cette mosaïque n'appartient pas, semble-t-il, aux races africaines connues (voir Cougny, art. *Canis* dans le *D. des Ant.* de Saglio, p. 880 sqq. et Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Or.*, 9e édition, t. II, 1882, p. 165, d'ap. Wilkinson).
6. E. Müntz, *l. c.*, p. 34 avec l'indication des lithostrostes de ce genre.

Digitized by Google

en Algérie][1] et la longue scène de pêche, de Douar-ech-Chott, qui a été transportée au Musée Alaoui[2], n'ont rien de commun avec cette représentation du Nil, de ses plantes, de ses animaux, et des chasseurs et pêcheurs du Delta, tous nègres, pygmées, semble-t-il.

A l'ombre d'un dattier, dont le mosaïste a bien représenté le tronc imbriqué en spirale, le faisceau unique de cinq palmes étendues et de deux grappes qui fléchissent sous le poids des fruits[3], est bâtie une hutte de branchages, un de ces *mapalia* africains, faits de nattes de joncs et de tiges d'asphodèles. L'entrée est basse, cintrée et ouverte.

De chaque côté du gourbi, un pygmée nègre. — Celui de gauche s'éloigne à grands pas, un bâton dans la main droite, et dans l'autre une longue perche flexible qu'il a posée sur l'épaule gauche et d'où pend un couple de canards sauvages[4]. Il est à demi-nu; ses reins sont entourés d'un pagne; sa tête, couverte d'un bonnet conique[5]; ses yeux, fixés sur l'occupation à laquelle se livre le nègre de droite. — Celui-ci, à demi-nu aussi, les vêtements flottants par derrière, nu-tête, le corps penché en avant, attaque par derrière un hippopotame[6]. Il se couvre d'un mince bouclier qu'il tient de la main gauche et qui est nuancé de jaune et de vert; de la main droite il brandit un long javelot ou un épieu qu'il va lancer contre la bête.

L'hippopotame, dont le corps est formé de cubes verts, fait face à un autre adversaire et, le mufle dressé, marche contre lui.

1. Cf. la publication en couleur de la *Société archéologique de Constantine*, et d'après elle, Tissot, *Géogr. de la Province rom. d'Afr.*, t. I, p. 495, pl. IV, et t. II, p. 789 et 792.

2. De La Blanchère, *Bull. arch.*, 1887, p. 445.

3. Sur le dattier d'Égypte, voir *Descr. de l'Ég.*, Paris, Panckoucke, t. XIX, 1824, art. de Delile, p. 117 et 435.

4. Sur les canards d'Égypte, voir *Descr. de l'Ég.*, t. XXIII, 1828, art. de Savigny, p. 422 sqq.

5. Ce bonnet rappellerait, à première vue, la « coiffure de guerre » des Libyens sur le bas-relief africain du Musée impérial ottoman de Tchinli-Kiösk, reproduit dans Tissot, *loc. cit.*, t. I, fig. 54 à la p. 485. Une tête de figurine que j'ai trouvée à Sousse en 1890, semble coiffée d'une manière semblable.

6. L'hippopotame et le crocodile étaient les deux amphibies monstrueux qui

Digitized by Google

Debout à l'avant d'une barque, le pygmée nègre, presque nu, la tête coiffée d'un bonnet conique formé de cubes verts, lance de la main droite un projectile peu distinct, des pierres, semble-t-il, à l'animal qui ne recule point. Il tient dans la main gauche un objet qui semble une étoffe épaisse ou plus vraisemblablement un filet de pêche aux mailles étroites. C'est un pêcheur, qui vient d'être dérangé, dans son travail, par l'apparition de l'hippopotame au travers du marais. On voit, à l'avant de la légère embarcation, la rame qu'il manœuvrait.

Son compagnon de pêche, coiffé d'une sorte de chapeau de paille, tient encore une rame de la main gauche. L'autre main, étendue en signe d'exhortation ou de frayeur, vient de quitter le second aviron que l'on distingue sous l'autre.

La jolie barque de pêche, dont l'avant est formé de cubes jaunes, a la proue effilée en forme d'éperon ; la poupe se redresse et se termine par une sorte d'aplustre.

Revenons en terre ferme. Un pygmée nègre, coiffé d'un bonnet conique, à demi-nu, avec de légers vêtements qui flottent autour de lui, lutte contre deux échassiers, — ibis[1] ou flamants[2], — plus grands que lui, et les menace d'une sorte de bâton flexible, qui plie, tandis qu'il le brandit. Celui de gauche, les ailes ouvertes, dresse le bec; celui de droite a l'air plus paisible. Derrière lui, s'avance un autre adversaire, ceint d'un pagne, tenant une étoffe qui flotte en longs plis, nu-tête : il dresse un bâton pour atteindre l'oiseau qui semble ne pas voir le danger.

Derrière ce chasseur nègre, à l'angle de la mosaïque, est posé à terre un canard, bien caractérisé par le bec plat, le cou très court, les jambes également courtes.

Un nègre, presque entièrement nu, coiffé du bonnet conique, traîne sur son dos le cadavre d'un grand crocodile, qu'il tire péni-

faisaient la terreur du Nil : les hippopotames avaient fini par être cantonnés dans les marais de la Basse-Égypte (Fr. Lenormant, *l. c.*, p. 50).

1. Sur les ibis d'Égypte, voir *Descr. de l'Ég.*, t. XXIII, art. de Savigny, p. 392 sqq. et 431 sqq.

2. Les flamants sont encore très recherchés, dit-on, en Égypte.

Digitized by Google

blement par la queue; il est courbé sous le poids dont il s'est chargé; les pattes de devant du monstre traînent rigides sur le sol[1].

Un second crocodile, la queue dressée, achève de lutter contre un chasseur nègre, coiffé d'un chapeau, qui lui enfonce dans la tête un long épieu et, la jambe gauche ployée sous l'effort, le corps incliné, empêche l'animal de prendre la fuite. Le crocodile est encore menacé par un second pygmée qui va le prendre par derrière. Nu-tête, le corps entièrement nu, cet homme porte un harpon à trois dents dans la main droite, et, autour du poing gauche, une sorte de bouclier et une étoffe enroulée. Il porte aide à l'autre chasseur de crocodiles, et semble accourir, tout en se retournant pour regarder ce qui se passe derrière lui.

Un flamant, aux ailes largement ouvertes, se débat contre un adversaire, duquel il ne reste presque plus rien. C'était, semble-t-il, un nègre coiffé d'un bonnet et qui, un bâton sur l'épaule, se retire et s'enfuit.

Le milieu de la mosaïque, dont nous venons de faire le tour, est occupé uniquement par des scènes de pêche[2].

Au-dessus des grands animaux sauvages dont nous avons parlé, et comme mêlés à leurs ébats, deux groupes, chacun de deux pêcheurs nègres, tirent sur le rivage et y enroulent les cordes d'un grand filet qu'ils ont jeté dans l'eau. Les deux pygmées les plus éloignés du bord enroulent à leurs pieds la corde : celui de droite, les reins entourés d'une étoffe, se penche même pour mieux disposer les cordes ramenées. Les deux autres font effort pour ramener vite l'épervier où l'on voit encore, malgré les dégradations de la mosaïque, trois poissons, dont l'un sur-

1. Les crocodiles — sacrés dans quelques parties de l'ancienne Égypte — ne l'étaient pas, — au moins les individus de la grande espèce, — à Éléphantine, chez les Tentyrites. Sur ces animaux, voir *Descr. de l'Ég.*, t. XXIV, 1829, art. de Geoffroy Saint-Hilaire, p. 401 sqq.

2. Le Nil était très poissonneux (Fr. Lenormant, *l. c.*, p. 13), et nous ne saurions chercher à déterminer l'espèce de chacun des poissons représentés sur la mosaïque; sur les poissons du Nil, voir *Descr. de l'Ég.*, t. XXIV, 1829, art. de Geoffroy et d'Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, p. 141 sqq.

Digitized by Google

tout est bien conservé. Les réseaux du filet sont formés de cubes verts; la cernure est mi-rouge mi-jaune. On distingue soit les flottes qui garnissent la tête de l'épervier, soit les plombs et cailloux qui en chargent le bord inférieur. Le fragment du Tribunal n'en contient plus qu'un débris informe.

En dehors du filet, debout dans une barque, un pêcheur, nègre, nu-tête, qui vient de quitter sa rame de gauche, brandit sur sa tête le bras de celle de droite, et va frapper l'eau pour effrayer les poissons, afin qu'ils se précipitent en plus grand nombre dans les replis du filet que tirent les quatre camarades, ou qu'ils ne s'en sauvent point. L'avant de sa barque, orné d'un bouton, se termine par une sorte d'éperon, mais qui ne semble pas ici plonger dans l'eau; l'arrière se redresse et se termine par un simple bouton, d'où ne flottent pas les banderolles habituelles de l'aplustre.

Plus loin, un autre pêcheur nègre, coiffé d'un chapeau, assis dans sa barque qu'il dirige à reculons avec la rame qu'il manœuvre de la main gauche, redresse vivement de la main droite une longue ligne; un poisson a mordu à l'appât. Le bateau est joliment nuancé, avec plus de soin que les autres. L'avant, orné d'un bouton, plonge mal dans l'eau; l'arrière se redresse peu, se recourbe et semble se terminer par un bouton peu saillant.

Une troisième barque porte deux pêcheurs nègres, celui de l'arrière, coiffé d'un chapeau, est assis et des deux mains tient les avirons. L'autre, nu-tête, debout à l'avant, se prépare à lancer, sur une compagnie de cinq petits poissons figurés en cubes très clairs, un long épervier dont il tient la corde de la main droite abaissée; la main gauche, dressée au-dessus de la tête, masse les mailles, au bas desquelles la plombée est très visible. L'avant de la barque est effilé comme celui des autres, mais l'arrière ne se redresse point pareillement.

Neuf autres poissons, d'espèces différentes, se voient encore dans le champ de la mosaïque, ainsi que deux crabes, verts avec des cubes rouges et lilas[1], et cinq canards, dont deux sont

1. Sur les crabes du Nil, voir *Descr. de l'Ég.*, t. XXII, 1827, art. de Savigny, p. 254 sqq.

Digitized by Google

accouplés et tournés l'un vers l'autre, bien nuancés, pattes rouges, etc.

Quant aux plantes qui forment le fond du pavement et le champ de ces scènes variées, ce bâton pelé aux frêles tiges vertes, ce plumeau de feuilles unies en houppes sortant d'un calice vert (la houppe est nuancée de deux jaunes de ton différent, où se mêle parfois un cube rose), ce sont des papyrus. Quelques-unes des petites peuvent être des lotus : ainsi devant le chasseur qui attaque l'hippopotame par derrière, la fleur est toute bleue[1]. On ne voit pas un seul roseau. L'eau est calme; à peine quelques rides, sobrement indiquées, même à l'intérieur du grand épervier où se débattent les poissons. Ce n'est ni le bord de la mer ni le courant d'un fleuve rapide. Cette hutte, ce palmier, ces papyrus et ces lotus, cet hippopotame et ces crocodiles, ces indigènes ou plutôt ces pygmées à la peau foncée, aux chapeaux et aux bonnets si curieux, tout cela compose bien une scène qui n'a rien de romain, un paysage d'Afrique, mais d'une Afrique un peu de fantaisie, et rappelle d'une façon lointaine, par une imitation et une interprétation romaines, les tableaux si fréquents sur les peintures des tombeaux de la vraie Égypte[2].

Hadrumète est le pays d'Afrique qui a fourni le plus de mosaïques et les plus belles[3]; et d'autre part les sujets de chasse et de pêche sont des plus fréquents sur les mosaïques romaines.

1. Le papyrus, bien reconnaissable ici (cf. la reproduction donnée, d'ap. l'*Égypte* d'Ebers, par Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Or.*, t. II, p. 11), est la plante caractéristique des eaux paresseuses du Delta (Fr. Lenormant, *ibid.*, p. 12, et Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 580).

2. Cf. les scènes de chasse et de pêche dans les marais du Bas-Nil, où abondaient de tout temps les canards et les oies, les hérons et les ibis, les hippopotames et les crocodiles, les poissons, parmi les fourrés de papyrus — comme sur la mosaïque. (Voir par ex. Fr. Lenormant, *l. c.*, p. 15 et 49, d'après des peintures des tombeaux de Thèbes, d'ap. Wilkinson, *Manners and Customs of anc. Egypt.*, etc...) — Les barques de la mosaïque, avec leurs formes pittoresques, ne sont qu'un souvenir lointain et comme réduit des grands bateaux à voiles que les artistes de l'ancienne Égypte peignaient sur les tombeaux.

3. Voir ce que disait déjà Victor Guérin, *Voy.*, I, p. 116.

Digitized by Google

Mais le caractère de celle-ci lui marque une place à part dans les œuvres de l'école Hadrumétine. Les poissons y paraissent traités, il est vrai, avec le même soin, la même variété, le même goût que ceux de la mosaïque trouvée par M. le lieutenant G. Hannezo, le long du Bordj-Cherch, sous les remparts nord de Sousse [1], ou ceux de la mosaïque des Chasseurs [2], ou ceux d'une mosaïque représentant l'Ivresse de Glaucus [3]. Les mosaïstes d'*Hadrumète* les dessinaient avec un art qui n'est pas banal, ainsi qu'ils nuançaient la faune fantastique dont ils entouraient le triomphe de Neptune [4]. La bande d'animaux sauvages ne rappelle que de fort loin assurément la bordure de la spirituelle course des Amours debout sur des poissons accouplés, bordure où l'on a retrouvé aussi des bêtes féroces, une panthère à l'affût, un lion et divers animaux, un cheval en liberté, un singe jouant de la mandoline : ces bêtes de la mosaïque des Chasseurs sont, en outre, enfermées chacune dans un encadrement de feuillages [5].

Le caractère des sujets représentés ici fait de la mosaïque Balzan une œuvre analogue [6], — M. S. Reinach l'a déjà indiqué, — mais bien inférieure au célèbre pavement de *Praeneste*, qui a été longtemps la plus grande mosaïque historiée que l'on connût [7]. Sur la mosaïque de Sousse, les animaux ne sont pas accompagnés

1. La mosaïque de M. Hannezo (inédite) orne le dessus de la cheminée, dans la curieuse salle d'honneur du 4e tirailleurs, à la Kasbah de Sousse.

2. Héron de Villefosse, *Bull. des Ant. afr.*, fasc. XIV, 1885, p. 209 sqq., pl. XIII, et *Rev. de l'Afr. franc.*, 6e ann., no 32, déc. 1887, p. 380 sqq.

3. J'ai trouvé cette mosaïque en juillet 1890 : elle est maintenant au Musée Alaoui, au-dessus d'une des portes.

4. *Coll. Alaoui*, art. de M. de La Blanchère, p. 25 sqq.

5. M. de Villefosse a même pensé que c'est une parodie d'Orphée (*Bull. des Ant. afr.*, *l. c.*, p. 213, et *Rev. de l'Afr. franç.*, *l. c.*, p. 381). Sur la popularité de la légende d'Orphée dans les écoles de mosaïstes romains, voir les mosaïques de Tanger, de Cherchel et de [sans indications précises] Tunisie, dans *Bull. des Ant. afric.*, fasc. IX, 1884, p. 305 sqq.

6. S. Reinach, *Man. de Phil.*, 2e édit , 2e vol., p. 13 et note 1.

7. M. S. Reinach, *l. c.*, donne la bibliographie du lithostrote de Palestrina, en particulier Pieralisi 1858, Engelmann, *Arch. Zeit.*, 1875, p. 127 sqq. Cf. aussi Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 737, d'après Maspero, *Peint. des tomb. égypt. et mos. de Palestrina*; J. Martha, *L'Arch. rom.*, dans la *Bibl. de l'Ens. des beaux-arts*, p. 264 sqq.

Digitized by Google

de leurs noms; le cours de la rivière n'est point, faute d'espace, aussi curieusement indiqué; le paysage, moins compliqué, n'offre ni temples, ni fermes, ni villes, ni îles, rien qu'une hutte de feuillages; l'eau, qui ne porte pas de grands bateaux à voiles et à maisons, n'est semée ni de roseaux ni de rochers; aux bêtes réelles n'est mêlé aucun de ces animaux fantastiques, « crocottas, onocentaures, caméléopards, thoantes, chiens-loups, etc... »[1]. Malgré ces différences de détail, la mosaïque de Sousse est d'une composition et surtout d'une inspiration assez analogues, sinon semblables, à celles de la mosaïque de Palestrina.

L'abbé Barthélemy, — qui, dans cette dernière, a vu la représentation du voyage d'Hadrien à l'île d'Éléphantine[2], — eût encore ici sans doute songé à quelque épisode de cette tournée. Eût-il donc reconnu, dans l'un de ces personnages coiffés de chapeaux et de bonnets, noirs de corps, l'ami d'Antinoüs qui avait pris plaisir à porter dans Athènes le costume des agonothètes hellènes, et retrouvé dans ces chasses au crocodile, à l'hippopotame et aux flamants, dans ces pêches au filet et à la ligne, le souvenir de ces luttes que l'empereur aimait à engager, en Libye, avec les lions, en Béotie, avec les ourses de l'Hélicon, en Bithynie, avec les bêtes de l'Olympe? Ces bateaux, ces fourrés de papyrus, cette hutte de chaume, ces animaux et ces pygmées qui décorent la petite mosaïque, eussent, par l'analogie, semblé à Barthélemy une autre illustration du voyage d'Hadrien.

C'est bien à l'Égypte que se rattachent les deux mosaïques, mais par les étoffes d'Alexandrie. Quelques-unes de ces tapisseries[3] que l'on tissait dans la grande ville, « brillantes, écarlates

1. Gerspach, *La Mosaïque*, dans la *Bibl. de l'Ens. des beaux-arts*, p. 22.
2. Barthélemy, *Acad. incr.*, *Mém.*, 1764, t. XXX. Justement Éléphantine est un des endroits où les crocodiles étaient, — comme sur la mosaïque, — poursuivis avec acharnement. L'idée de Barthélemy est à peu près reprise par M. Gerspach, *La Mosaïque* p. 23.
3. Pline (*H. Nat.*, VIII, § 74) attribue à Alexandrie l'invention du tissage à plusieurs lisses.

Digitized by Google

et toutes parsemées de bêtes »[1], auront inspiré le mosaïste de *Praeneste* et celui d'*Hadrumète*. E.-Q. Visconti avait déjà reconnu sur le pavement de Palestrina l'image des animaux propres à l'Égypte, hippopotames, crocodiles, chameaux, etc...[2]. M. Maspero aussi a retrouvé dans les scènes de cette belle mosaïque l'inspiration de peintures égyptiennes qu'un artiste romain avait cherché à reproduire[3]. Notre représentation des chasses et des pêches du Nil, inspirée par quelque tapisserie sortie des ateliers alexandrins[4], est encore un monument de cette époque où la passion du bibelot exotique était généralement répandue. Un amateur au goût décadent, ami de ces décorations pseudo-alexandrines, aura tenu à orner, — (la mode passagère inspirait cette idée à un homme vraiment « de son siècle »), — sa villa située parmi les beaux jardins décrits de nos jours par Guérin, « dunes poussées par les vents, touffes de figuiers, vieux oliviers, caroubiers gigantesques »[5], à l'époque où les cultes égyptiens se répandaient librement, où le siècle d'Hadrien donnait une vogue nouvelle aux choses pseudo-égyptiennes, aux bibelots, même à ceux d'une authenticité suspecte, où les obélisques romains couverts d'hiéroglyphes et les statues romaines du Nil se dressaient dans la capitale de l'empire[6].

L'Égypte n'était pas ignorée dans *Hadrumète*. Ses superstitions y étaient familières : qu'on lise la *tabella devotionis* recueillie par M. G. Hannezo dans la nécropole romaine[7]. Les images de ses dieux y étaient vendues : par exemple les idoles

1. Plaute, *Pseudol.*, a. I, sc. II, v. 12 sqq.
2. Cf. Müntz, *La Tapisserie*, dans la *Bibl. de l'Ens. des beaux-arts*, p. 39.
3. Cf. aussi les bordures de la « Bataille d'Arbèles » (Musée de Naples) avec la figuration du Nil, de ses animaux, plantes, canards, hippopotames, crocodiles; et des peintures du même genre, à l'époque impériale. (Voir pour ces dernières, J. Martha, *L'Arch. rom.*, p. 258 sqq.)
4. Visconti, *op. var.*, I, 168; Lumbroso, *Bullett.*, 1875, p. 134; *Gaz. arch.*, 1879, p. 80 et 1880, p. 170 pl. XXV; cf. Müntz, *La Tapisserie*, p. 39, et Gerspach, *La Mosaïque*, p. 30.
5. Victor Guérin, *Voy.*, I, p. 116.
6. Cf. Ferd. Gregorovius, *Der Kaiser Hadrian*, 2e édit., Stuttgart, Cotta, 1884, p. 166 sqq.
7. *Coll. Alaoui*, art. de MM. Bréal et Maspero, pl. IV, p. 57 sqq.

Digitized by Google

de Bès[1]. Ses paysages, ses papyrus, ses amphibies y étaient aussi connus : la mosaïque Balzan en témoigne, et dans l'état où elle est dispersée et — pour ce qui est du grand morceau de Sousse — conservée, c'est le seul intérêt qu'elle présente. Elle prend place parmi ces monuments de l'art alexandrin, parmi ces représentations des inondations annuelles et des scènes que ramenait, à intervalles réguliers, le curieux phénomène de la crue. Ces paysages sans perspective, ces tableaux à sections mêlées peuvent remonter, dans une certaine mesure, aux bas-reliefs égyptiens où s'en trouve, en quelque sorte, l'origine vraie et comme la primitive ébauche. L'état-major technique d'Hadrien, cette armée de spécialistes qu'il avait enrégimentés assimilés aux légionnaires, comprenait, non seulement des sophistes et des poètes, mais aussi des maçons, des géomètres, des architectes[2]. Un de ces artistes a pu voir et admirer, durant le voyage d'Égypte, les bas-reliefs et peintures de quelques beaux sépulcres[3]. Nous laissons aux savants le soin de décider si ces mosaïques pseudo-égyptiennes se rattachent, du moins ainsi, à l'expédition d'Égypte du César voyageur.

Nous ne reparlons pas ici des inscriptions conservées dans la collection Balzan[4], et qui ont assez peu d'intérêt.

Tunis, juillet 1891.

Georges Doublet.

1. De La Comb'e, *Bull. arch.*, 1889, p. 124 et pl. III, n° 3. J'ai trouvé en 1890 une figurine semblable, qui est aussi au Musée Alaoui.
2. Aurel. Victor., *Epitome*, 14.
3. Ainsi le tombeau de Ti, avec un marais, deux barques portant des gens dont les uns pêchent des poissons et les autres chassent des hippopotames, un épais fourré de papyrus, un fouillis d'oiseaux aquatiques dont les nids, chargés d'oiselets, sont attaqués par des belettes (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 14 et fig. 8).
4. Voir de La Blanchère, *Bull. arch.*, 1888, p. 470 sqq.

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE SAINT-JÉRÉMIE

A ABOU-GOSCH

OBSERVATIONS SUR PLUSIEURS MESURES DE L'ANTIQUITÉ

(*Suite*[1].)

III

Equation de la grande hachémique. — Remarque sur la coudée hendâsah ou coudée du Nilomètre d'Edfou.

Nous devons justifier la valeur de 658^{mm},285 attribuée, dans le premier chapitre, à la *coudée royale*, assyrienne et perse, que les auteurs arabes désignent sous le nom de *grande hachémique*.

Rappelons ici que la longueur du pied royal de Ninive et de Persépolis a été établie pour la première fois, en 1872, par M. J. Oppert qui a fixé le pied assyrien à . . . 329^{mm},083
et la coudée ouvrière à . . . . . 548^{mm},5.

Ce résultat remarquable a été obtenu par le déchiffrement de plusieurs inscriptions cunéiformes de Khorsabad, comparées aux mesures relevées, à Ninive par Botta et Flandin, et à Persépolis par Coste et Flandin. Il suffisait de doubler la valeur du pied royal pour obtenir celle de la *coudée du roi* qui aurait ainsi 658^{mm},166 ; ou bien de chercher les 6/5 de la coudée ouvrière, ce qui donnait un résultat encore plus exact.

On voit à quel degré d'approximation M. Oppert était parvenu.

Par des procédés beaucoup moins savants, nous trouvons :
Pour la *coudée du roi*. . . . . 658^{mm},285
Pour la *coudée ouvrière*. . . . . 548^{mm},571
Pour le *pied royal*. . . . . 329^{mm},142

1. Voir la *Revue* de mai-juin et juillet-août 1892.

Digitized by Google

On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de l'étonnante sagacité dont a fait preuve M. Oppert, ou de l'exactitude de ce roi Sargon, qui, dans une inscription cunéiforme, gravée 600 ans avant Jésus-Christ, précise les dimensions de son palais d'une façon assez rigoureuse pour permettre à un savant du XIXe siècle de notre ère, de découvrir à 1/10 de millimètre près, la valeur de l'unité mensuraire qui servit aux constructeurs de Ninive.

Ces résultats ont été confirmés, dans ces dernières années, par les recherches de MM. Dieulafoy et Babin, ingénieurs des ponts et chaussées. M. Dieulafoy a fixé la *coudée ouvrière* de la Perse à 55 centimètres et le *pied* à 33 centimètres, ce qui donnerait 660 millimètres à la *coudée du roi*.

Arrivons maintenant à la *grande hachémique*, et rappelons que jusqu'à l'avènement des khalifes abbasides, la grande coudée employée pour le mesurage des terres était la *coudée dite de Zyâd*.

A partir d'El-Mansour, on employa une coudée royale, *un tant soit peu plus longue que la coudée de Zyâd*.

C'est ainsi que s'exprime un des auteurs arabes qui ont parlé de la *grande hachémique* (traduction H. Sauvaire).

Il existe deux définitions principales de cette coudée royale. On a vainement cherché à les concilier, et cela n'était guère possible, parce que la grande hachémique de l'une n'est pas la même que la grande hachémique de l'autre.

Voici, textuellement et d'après la traduction de M. H. Sauvaire, ce qu'il est dit de cette coudée royale.

I

« La grande hachemiyah *est la coudée du roi*. Le premier qui lui assigna le nom de hachemiyah, fut *El-Mansour*.

« *Elle dépasse la coudée noire de* 5 *doigts et* 2/3 *de doigt*, ce qui la fait *égale à une coudée* 1/8 *et* 1/10, à la (coudée) noire, et supérieure à la *petite hachémite* de 3/4 de dixième.

Elle fut appelée *zyâdite* parce que *Zyâd* mesura avec cette coudée les terres du Sawâd. »

Digitized by Google

II

« La *petite coudée hachemiyah*, autrement appelée *belâliyah*, a 2 doigts et 2/3 de doigt de plus que la *coudée noire*.....

« Elle est inférieure de 3/4 de dixième à la *zyâdiyah*. »

III

« Les instruments d'arpentage sont au nombre de *trois* : la *coudée*, la *canne* et la *corde*.

« La coudée est celle connue sous le nom de hachemiyah. Elle a aussi porté le nom de royale (*malekiyah*) *parce qu'elle fut instituée du temps des Perses et reçut le nom de leur roi*.....

« Elle équivaut *à une coudée et* 1/3, à la coudée *de la main juste*.

« La coudée *de la main juste* se compose de 6 *qabdah* et chaque qabdah de 4 doigts. Cette coudée est donc égale à 24 doigts. »

IV

« La coudée *hachemiyah* se compose de 8 qabdah, soit de 32 doigts. »

V

« Quant à la coudée *noire*..... elle est égale à 6 qabdah et 3 doigts, *ce qui fait* 27 *doigts*.

VI

« La coudée *de la main* se compose de 5 qabdah, et la *rachchâchiyah* (*arroseur*), de 6 qabdah ». . . . . .

L'auteur continue et dit :

« J'ai fait des recherches sur cette coudée *rachchâchiyah*, parce que c'est d'après elle que se contractent les sociétés agricoles, et sa mesure m'a été indiquée comme existant sur une des colonnes de la mosquée cathédrale de Grenade, que Dieu la garde !

« Je l'ai relevée exactement en en prenant les dimensions.

Digitized by Google

« Le *tiers* de cette coudée est représenté par la ligne tracée dans la marge de droite de ce feuillet. Regarde-la avec attention. »

Observation :

Mesuré avec soin par M. H. Sauvaire, ce *tiers* de coudée a permis de déterminer la valeur de la coudée totale qui se trouverait comprise entre 575 et 576 millimètres.

Nous adopterons 576 millimètres.

Cette coudée, dont la longueur semble maintenant certaine, permet d'évaluer, par comparaison, *toutes les autres coudées arabes*, et, comme conséquence, *toutes les mesures de l'antiquité*, en remontant jusqu'à la coudée royale d'Égypte dont un étalon existe au Musée national du Louvre.

On ne saurait trop remercier M. H. Sauvaire de la peine qu'il a prise, de faire le voyage de l'Escurial pour vérifier le texte d'Ebn-el-Djyâb.

(*Fin de l'observation.*)

VI

« *Égypte. — Terrains de bâtisse.....* On est convenu de les mesurer avec une coudée connue sous le nom de *dérâ-el-amâl* (coudée pratique)..... Elle vaut 1 *coudée et* 1/3 à la coudée *de la main..... C'est la coudée connue sous le nom de zyâdite.*

« Elle ne cessa d'être employée jusqu'à l'arrivée des Abbâsides au khalifat.

« *Ces princes adoptèrent une coudée différente de celle-là, et* TANT SOIT PEU PLUS LONGUE : elle fut appelée *hâchémite* à cause de *sa mise en usage* sous le khâlifat des Abbâsides qui étaient des *Banou-Hâchem.* »

VII

« La *coudée noire.....* est celle dont on se sert pour le mesurage de la toile et dans le commerce, ainsi que pour les bâtisses *et pour évaluer la crue du Nil d'Égypte.* »

Digitized by Google

VIII

« La *coudée de la main* est inférieure de 1/8 à la *coudée de fer* actuellement en usage, c'est-à-dire à la coudée légale (*char'y*) ».

Autre :

« La *coudée de fer* QUI EST LA NOIRE..... ».

Observation :

Cette définition est importante.

« La coudée *de la main* est inférieure de 1/8 à la coudée *de fer*..... QUI EST LA NOIRE ».....

Ce qui donne : coudée *de la main* + 1/8 = coudée *de fer* ou : 9/8 de coudée *de la main* = coudée *de fer*.

Ces deux coudées sont donc entre elles comme 8 et 9.

La coudée *de la main* se divisait en 24 *doigts* quand elle était prise comme unité de mesure. Ce qui donne 27 *doigts* à la coudée *de fer*..... QUI EST LA NOIRE.

Le rapport de la coudée *de la main* à la coudée *noire* est donc 24/27 = 8/9; et quand les auteurs disent : la *coudée noire* vaut 27 *doigts*, cela ne veut pas dire que, dans la pratique, la coudée noire se divisait en 27 parties, mais cela signifie que, comparée à une autre coudée qui est la coudée *de la main*, la coudée *noire* vaut 27 doigts de cette dernière.

Le nombre 27 est *relatif*.

Cette valeur relative est exprimée très clairement dans la définition V qui précède :

« La coudée *noire* est égale à 6 qabdah *et* 3 *doigts* — *ce qui fait* 27 *doigts* ».

La *qabdah* étant de 4 doigts, on a $6 \times 4 + 3 = 24 + 3 = 27$.

Ce qui montre encore que « 27 doigts » est une quantité relative, c'est la définition X où il est dit : « ..... On nomme coudée *noire* celle établie par *El-Mâmoun*.....; *elle se compose de* 24 *doigts*. »

Digitized by Google

La comparaison des deux définitions V et X tranche la question qui, ainsi interprétée, devient très simple.

Il suffit de connaître la valeur exacte de la coudée *de la main* pour obtenir celle de la coudée *noire*.

On a vu (VI) que la coudée *de la main* vaut 5/6 de la coudée *de l'arroseur* dont la longueur est de 576 millimètres :

5/6 de 576 millimètres = 480 millimètres.

Telle est la longueur de la coudée *de la main* qu'on ne doit pas confondre avec la coudée *de la main juste*.

La coudée *de fer.... qui est la noire*, valant 9/8 de la coudée *de la main*, on aura :

$$\frac{\text{Coudée de la main}}{\text{Coudée noire}} = \frac{24}{27} = \frac{8}{9} = \frac{480}{540}.$$

La coudée noire doit donc être fixée à 540 millimètres, si l'on adopte 480 millimètres pour la valeur de la coudée *de la main* et 576 millimètres pour celle de la coudée andalouse *de l'arroseur*.

La mesure 540 millimètres est précisément celle des *deux coudées extrêmes* de l'échelle nilométrique de Roudah (Mahmoud-Bey).

Le chef traceur, après avoir déterminé la longueur totale de son échelle, s'est contenté de tracer exactement les deux coudées *du haut* et *du bas*, laissant à des subordonnés le soin d'indiquer les coudées intermédiaires.

Comme il arrive souvent, les subordonnés ont été moins précis que le chef, ce qui explique les inégalités des coudées intermédiaires; inégalités qui, depuis l'expédition d'Égypte jusqu'à nos jours, ont donné lieu à tant de savants commentaires.

L'ensemble de 16 coudées donne $8^{m},646$, soit pour la coudée moyenne : $540^{mm},37$ (Mahmoud-Bey).

La grandeur théorique des 16 coudées devrait être :

$$16 \times 540 = 8^{m},640 \text{ ou } 10 \text{ coudées de } 864^{mm}.$$

La mesure relevée est $8^{m},646$.

Soit une erreur totale de 6 millimètres ou environ 4 dixièmes de millimètre par coudée.

Digitized by Google

Les deux coudées extrêmes qui ont juste 540 millimètres montrent bien que l'intention du traceur était de diviser son échelle en coudées de 540 millimètres.

Reste à savoir si l'erreur de 6 millimètres doit être imputée aux traceurs de l'échelle, ou à ceux qui en ont relevé la mesure.

A moins d'avoir à sa disposition des instruments d'une précision parfaite, une erreur de 6 millimètres sur $8^{m},646$, est une de celles que chacun de nous peut commettre.

Les divisions de l'échelle de Roudah étant gravées *en creux*, il suffit d'une légère érosion de l'arête de la rainure, pour produire cette différence. On voit d'ailleurs dans quelles limites resserrées on pourrait faire varier la *coudée noire*, 540 millimètres et $540^{mm},372$.

Nous ne pensons pas, comme Mahmoud-Bey l'a écrit, que l'intention du traceur ait été de diviser son échelle en coudées de 530 millimètres. L'erreur totale serait de 16 centimètres, ce qui dépasse la limite de l'erreur permise même à l'ouvrier le plus négligent.

Le rapport 8/9 qui existe entre la coudée *de la main* et la coudée *de fer... qui est la noire*, nous est encore donné par une autre définition.

« ... Au nombre des mesures en usage pour l'arpentage est aussi la *qasabah* qu'on appelle *bâb*. — Elle se compose de 8 *coudées qâim* — de *7 coudées et un neuvième*, à la coudée *de fer* laquelle est *la noire* — et de *6 coudées hachémites*. »

Donc :

Qasabah = bâb = 8 coudées *qâim* = 7 1/9 coudées *de fer*, ou coudées *noires* = 6 coudées *hachémites*.

a) La coudée hachémite est une coudée *perse*. C'est la même que la coudée de *Zyâd*. Elle vaut 640 millimètres.

Preuves :

« *L'achl* est une corde de 60 coudées *hâchémites* de long, avec laquelle on mesurait *du temps des Perses*. »

« ..... La coudée *pratique* de l'Égypte (dérâ-el-amâl) vaut

Digitized by Google

1 1/3 coudée *de la main. C'est la coudée zyâdite.....* (ed-dérâ ez-zyâdy)..... »

$$480^{mm} + 160^{mm} = 640 \text{ millimètres.}$$

b) La coudée *qâim* est la même que la coudée *de la main.*

Preuve :

« ..... Mesures servant à l'arpentage :

« 1°) La coudée *de la main* qui est connue sous le nom de *qâim* (qui se tient debout).

« Elle est de 6 qabdah ; chaque qabdah est composée de 4 doigts :

$$6 \times 4 = 24 \text{ doigts.}$$

« 2°) La coudée des étoffes (dérâ el-bazz) *qui est la noire*, et avec laquelle on mesure les étoffes (*bazz*) et le terrain des immeubles à Baghdâd.

« Elle *comprend* 27 doigts de moyenne grosseur :

27 doigts.

« 3°) La coudée *hachémite* (ed-dérâ el-hachemy) composée de 8 qabdah de moyenne grosseur » :

$$8 \times 4 = 32 \text{ doigts.}$$

Donc : 3 mesures d'arpentage :

1° Coudée *de la main* = coudée *qaim.*
— — = 6 qabdah.
— — = 24 *doigts.*

2° Coudée *des étoffes* = dérâ-el-bazz
— — = coudée noire.
— — = 27 *doigts.*

3° Coudée *hâchémite* = 8 qabdah.
— — = 32 *doigts.*

La coudée *hachémite* de 640 millimètres est la même que la coudée *de Cosroës* ou *derâ Kesrâ* qui est aussi *coudée du roi.*

Revenons maintenant à la définition de la *qasabah.*

Qasabah = *bâb* = 8 coudées *qâim* ou coudées *de la main* ;
= = 7 1/9 coudées *de fer* ou coudées *noires* ;
= = 6 coudées *hachémites*, ou coudées *de Cosroës*.

Digitized by Google

Nous retrouvons ici les trois instruments d'arpentage :
8 coudées *qâim* = 64/9 de coudée *de fer*, ce qui donne :

$$\frac{\text{Coudée qâim}}{\text{Coudée de fer}} = \frac{64}{72} = \frac{8}{9} = \frac{480 \text{ millimètres;}}{540 \text{ millimètres.}}$$

8 coudées *qâim* = 6 coudées *hachémites* d'où :

$$\frac{\text{Coudée qâim}}{\text{Coudée hachémite}} = \frac{6}{8} = \frac{480 \text{ millimètres ;}}{640 \text{ millimètres.}}$$

La *qasabah* théorique vaudra donc :

$$8 \times 480^{mm} = \frac{64}{9} \times 540^{mm} = 6 \times 640^{mm} = 3^{m},840.$$

Comme il est dit, dans une autre définition, que la *qasabah* vaut 14 *pieds*, la valeur du pied s'obtient par:

$$\frac{3^{m},840}{14} = 274^{mm},285 = \frac{548,571}{2}.$$

C'est la demi-coudée ouvrière d'*Ammân*.
Une autre définition dit encore :
La qasabah vaut 12 pieds :

$$\frac{3,840}{12} = 320^{mm} = \frac{640}{2}.$$

C'est la demi-coudée *hachémite*.
Enfin la *qasabah* vaut 5 coudées *de menuisier* :

$$\frac{3,840}{5} = 768^{mm}.$$

C'est la grande coudée *des architectes* de l'Égypte qui vaut :

7/6 de 658,285, et 7/5 de 548,571.

C'est aussi la *vara d'Aragon*. Cette dernière équivalence de la *qasabah* nous conduit très simplement à la véritable valeur de la coudée *royale*, et à celle de la coudée d'*Ammân*.

(*Fin de l'observation.*)

Digitized by Google

IX

La coudée *noire*, appelée aussi *mâmouni* parce qu'elle fut adoptée sous le règne d'El-Mâmoun, *était de* 27 *doigts*.

X

« ..... On nomme *coudée noire* celle établie par El-Mâmoun; ..... *elle se compose de* 24 *doigts*. »

Observation.

Il résulte des définitions IX et X que la *coudée noire*, comparée à une autre coudée, valait 27 doigts de cette dernière. Quand la *coudée noire* était prise comme unité de mesure, elle se divisait en 24 doigts.

En principe toute coudée se divisait en 6 qabdah ou 24 doigts, en vertu de la définition : *Une coudée égale* 24 *doigts. Le doigt est égal à* 6 *grains d'orge rangés dos contre ventre*. (Fin de l'observation.)

Ces données vont nous permettre de déterminer exactement la longueur de la *grande coudée royale* adoptée par les Abbasides, en remplacement de la coudée de Zyâd qui avait été en usage jusqu'à leur avènement.

Certains auteurs paraissent avoir confondu la coudée de *Zyâd* et la *grande hachémique*; mais la définition VI montre bien qu'elles sont distinctes l'une de l'autre.

La *grande hachémique était tant soit peu plus longue que la coudée de Zyâd*.

Nous savons déjà que la coudée de Zyâd, qui était aussi une coudée royale puisqu'elle porte le nom de coudée *du roi* et coudée *de Cosroës*, « représentait 4/3 de la coudée *de la main* ». C'était la *coudée pratique* de l'Égypte ; le *dérâ-el-amâl*.

Les deux définitions principales de la grande hachémique sont:

a) Grande hachémique = coudée noire + 9/40.

b) Grande hachémique = coudée noire + 5 doigts 2/3.

Digitized by Google

Si la grande hachémique qui valait 32 doigts est bien la même dans les deux équations, on aura :

Coudée noire + 5 doigts 2/3 = coudée noire + 9/40,

et les deux excès seront égaux.

1° de $\frac{9 \text{ coudées noires}}{40}$ = 5 doigts 2/3, on tire :

$$\textit{Coudée noire} = \left(5 \text{ doigts } 2/3 \times \frac{40}{9}\right) = 25 \text{ doigts } 185/1000.$$

2° De l'équation (*b*) on tire :

$$\textit{Coudée noire} = 26 \text{ doigts } 1/3.$$

3° De l'équation (*a*) on tire :

$$\begin{aligned} \textit{Coudée noire} &= \text{grande hachémique} \times \frac{40}{49}. \\ &= 32 \text{ doigts} \times \frac{40}{49}. \\ &= 26 \text{ doigts } 122/1000. \end{aligned}$$

La coudée noire ne peut valoir en même temps 26 doigts 1/3, 25 doigts 185/1000 et 26 doigts 122/1000.

Le voyageur Pococke a même donné 26 doigts seulement à la *coudée noire*; mais il est évident qu'il a négligé la fraction 122/1000 du résultat (3), laquelle représente, cependant, 1/8 de doigt environ.

Ces chiffres *arrondis* ont souvent l'inconvénient de gêner les recherches.

Si l'auteur arabe a voulu parler de la même *grande hachémique*, une au moins des deux équations est fausse. Si les deux équations sont justes, la *grande hachémique* de l'une ne sera pas la même que la *grande hachémique* de l'autre.

La valeur de la *coudée noire* = 540^{mm} étant connue, il est facile de résoudre numériquement les équations (*a*) et (*b*).

La première donne :

$$\begin{aligned} \text{Grande hachémique} &= 49/40 \text{ de coudée noire.} \\ &= 49/40 \text{ de } 540^{mm}. \\ &= 661^{mm},5. \end{aligned}$$

Digitized by Google

La forme de cette égalité est curieuse: car elle montre que la *coudée noire* pouvait aussi se diviser en 40 doigts; ce qui revient à dire que, dans la série à laquelle elle appartient, cette coudée occupe le dixième rang, si l'on suppose la qabdah divisée en 4 doigts.

C'est, en effet, ce que démontre la *vare de Séville*, qui est aussi l'une des coudées de l'apadâna de Suse et qui vaut théoriquement 864 millimètres.

540 millimètres valent 40/64 ou 10/16 de 864 millimètres.

Quant au résultat 661^{mm},5, il représente exactement 7/8 de 756^{mm}, valeur théorique du diamètre des colonnes de Tello.

La deuxième équation donne pour la grande hachémique 656^{mm},256 qui représentent 5/6 d'une coudée de 787^{mm},5 qu'on retrouve encore dans les mesures de l'Espagne et qui vaut 3 pieds de 262^{mm},5 ou 1 1/2 coudée royale d'Égypte [1].

L'existence de la coudée de 787^{mm},5 en Espagne est démontrée par le qadah d'Andalousie dont la hauteur = 196^{mm},875 représente rigoureusement 1/4 de 787^{mm},5 ou 7/16 de 450^{mm}, comme le marque l'auteur de la formule du *qadah* d'Andalousie.

Ce *qadah* est une mesure bien remarquable, car il nous permet, par sa hauteur propre, de découvrir la coudée dont 656^{mm},25 est 5/6. Son volume correspond au cube d'une demi-coudée de 548^{mm},571, et la hauteur de la pyramide quadrangulaire dont ce *qadah* représente 2/3 est juste d'une coudée royale de 658,285, nous fournissant ainsi la preuve que nous cherchions de l'exacte valeur de la *grande hachémique*.

Rappelons que les dimensions du vase qui sert aux mesureurs du Bazar, à Jérusalem, pour le blé, sont aussi empruntées à la coudée royale assyrienne. Le diamètre du *qadah cylindrique* de Jérusalem est de 1 *pied royal* de 329^{mm},142 et la hauteur de 219^{mm},428, qui est le *pied ouvrier* du monument d'Ammân.

Nous voici donc en présence de deux valeurs différentes de la *grande hachémique*, qui devait cependant, comme la *coudée noire*, n'en avoir qu'une seule.

1. C'est la coudée royale du temps de Darius.

Digitized by Google

Il est permis de supposer qu'elles sont des approximations et que les deux coudées, 661^{mm},5 et 656^{mm},25, qui diffèrent peu l'une de l'autre, étaient souvent confondues avec la *grande hachémique* de 658^{mm},285.

M. Dieulafoy a constaté en Perse le pied de $328^{mm} = \frac{656}{2}$ et le pied de $330^{mm} = \frac{660}{2}$.

De son côté, M. Babin a relevé un pied *très voisin de* 330^{mm} qui pourrait bien être la demi-coudée royale = 329^{mm},142.

Le pied de 328^{mm} démontre l'existence pratique de la coudée de 656^{mm},25, confirmée, d'ailleurs, par la coudée nilométrique du puits d'Edfou, que Mahmoud-Bey évalue à 656^{mm} *juste*.

Le rapport simple 5/4 qui existe entre 656^{mm},25 et 525^{mm} est une autre confirmation de l'existence de cette coudée dans la pratique de l'Égypte, où elle a pu être introduite à l'époque des conquêtes persanes et où elle est encore en usage.

La coudée de 656^{mm} est connue au Caire et dans toute l'Égypte sous le nom de *hendâsah* ou *endazé*. On la rencontre à Tripoli d'Afrique et dans d'autres villes de l'Orient. C'est elle que Mahmoud-Bey a constatée sur l'échelle nilométrique du puits d'Edfou.

La coudée de 661^{mm},25 qui résulte de l'équation (*a*) de la grande hachémique se rencontre à Chio et au Maroc où elle vaut 660^{mm}.

L'existence de la coudée royale de 658^{mm},285 ne peut être mise en doute puisque la Toscane a conservé *intacte*, avec la cote 548^{mm},6, et sous le nom de *braccio des constructeurs*, la *coudée ouvrière* d'Ammân, qui vaut 5/6 de la coudée royale.

C'est pourquoi M. Oppert avait été frappé du rapport 3/5 qui existe entre le pied et la coudée ouvrière des monuments assyriens et perses.

Le pied était fait de la demi-coudée royale. La coudée ouvrière en était les 5/6.

En raison de leurs faibles différences, les trois coudées de

Digitized by Google

656mm,25, 658mm,285 et 661mm,5 ont dû être souvent confondues. Mais il ressort de ce qui précède, et il importe d'établir qu'elles sont absolument distinctes l'une de l'autre.

a) La coudée de 661mm,5 est une mesure chaldéenne, comme la coudée de 540mm.

b) La coudée de 656mm,25 relève de la coudée royale d'Égypte ou de la *petite hachémique*.

c) La coudée de 658mm,285 est issue de la coudée de 480mm, qui est encore aujourd'hui le *zer* légal de la Perse.

La coudée royale assyrienne a été faite des 5/6 de la coudée ouvrière de 548mm,571, comme la coudée royale d'Égype avait été faite des 7/6 de la coudée ouvrière de 450mm. Le rapport 5/6 a été substitué au rapport 6/7.

Enfin, et cela intéresse particulièrement notre étude sur Emmaüs, la coudée royale de Perse se rattache à la grande coudée de 740mm,571, car 600 *pieds* de 370mm,285 valent 675 *pieds* de 329mm,142 et 720 *pieds attiques*.

Le pied royal assyrien, le pied de Laodicée et le pied attique représentent 2/3, 3/4 et 5/8 de la *coudée religieuse* de l'Égypte, qui vaut 493mm,7142 : *c'est la coudée de la main juste des définitions arabes*.

Le rapport simple 7/8 qui existe entre la *coudée de l'arroseur* de 576mm et la coudée royale assyrienne de 658mm,285 démontre la haute antiquité de la *coudée de l'arroseur*.

L'*ardeb* qui est la mesure fondamentale du blé en Égypte, représente le cube d'une coudée de 576 à 577mm et vaut 192 litres environ, *mesure rase*.

La coudée de 576mm est la coudée balady de l'Égypte.

Il y avait donc, au moyen âge, incertitude sur la valeur exacte de la *grande hachémique*. Mais les auteurs arabes savaient que cette coudée était *tant soit peu plus longue* que la coudée de 640mm puisqu'ils la faisaient tantôt de 656mm,25, tantôt de 661mm,5.

Pour établir la véritable équation de la *grande hachémique* il suffira de comparer la *coudée de la main*, la *coudée noire* et la *coudée de l'arroseur* avec la *coudée royale assyrienne*.

Digitized by Google

On a vu que la *coudée de fer*, QUI EST LA NOIRE, vaut 9/8 de la *coudée de la main*, et que la *coudée de la main* vaut 5/6 de la *coudée de l'arroseur*.

Or, cette dernière vaut exactement 7/8 de la *coudée royale assyrienne*.

On pourra donc écrire :

$$\frac{\text{Coudée noire}}{\text{Coudée royale}} = \frac{9 \times 5 \times 7}{8 \times 6 \times 8} = \frac{105}{128} = \frac{26\ 1/4}{32}.$$

La coudée noire vaut 26 *doigts et* 1/4 *de la grande hachémique divisée en* 32 *doigts et non* 26 *doigts et* 1/3.

La différence est de 1/12 de doigt ; on comprendrait que l'auteur arabe l'eût négligée. Elle a cependant son importance puisqu'elle permet de mettre d'accord les deux formules de la *grande hachémique*.

Pour que la *grande hachémique* ait bien la même valeur dans les deux équations (*a*) et (*b*), on devra les écrire ainsi :

(*a*) — grande hachémique = coudée noire + $\frac{8,762}{40}$.

(*b*) — grande hachémique = coudée noire + 5 doigts 3/4.

Sachant que la *coudée noire* vaut 540^{mm}, la *grande hachémique* vaudra $658^{mm},285$ et le doigt $\frac{658,285}{32} = 20^{mm},571,4$.

C'est l'étude de la coudée de 42 *doigts* des définitions arabes qui nous a très simplement conduit à la véritable valeur de la *coudée ouvrière* du monument persan d'Ammâm, et cette dernière, à son tour, a permis de déterminer la longueur de la *coudée royale*.

Une coudée de 42 *doigts* suppose une coudée de 48 *doigts*. La *coudée de* 42 *doigts* étant la même que la *coudée de la main*, qui vaut 480^{mm}, on aura :

$$\frac{42}{48} = \frac{480^{mm}}{548,571} = \frac{7}{8}.$$

Les Arabes connaissaient donc la coudée de $548^{mm},571$. En effet :

Digitized by Google

a) « La *parasange* vaut 12,000 coudées de 42 *doigts* », mais elle vaut aussi 12,000 coudées de 480^{mm}.

Donc, la coudée de 42 *doigts* est la même que la coudée de 480^{mm} ».

b) « Le *mille* vaut 4,000 *coudées de la main* », mais il vaut aussi 3,500 *coudées* que l'auteur arabe laisse indéterminées.

On en trouve la valeur par le rapport :

$$\frac{3,500}{4,000} = \frac{7}{8} = \frac{480^{mm}}{548^{mm},571}.$$

4,000 coudées de 480^{mm} = 3,500 coudées de $548^{mm},571$, ce qui fait, pour la parasange :

$$\begin{aligned} 10,500 \times 548^{mm},571 &= 12,000 \times 480^{mm}. \\ &= 10,000 \times 576^{mm}. \\ &= 5,760\ ^{m}. \end{aligned}$$

Rappelons que la coudée de $548^{mm},571$ se retrouve en Sardaigne valant 549^{mm}; en Toscane, $548^{mm},6$; à Mayence, $549^{mm},5$; en Andalousie, dans les dimensions du *qadah*; et en Portugal, où elle vaut $547^{mm},6$.

Pour terminer, nous donnerons le tableau des mesures relevées à Ammân. Elles serviront à démontrer que les ouvriers persans du VIIe siècle se servaient, comme unité de mesure, du *tiers* de la coudée royale.

L'emploi du *tiers de coudée* comme *pied*, ou, si l'on n'admet pas ce terme, comme *mesure pratique*, se démontre :

1° Par l'étalon de coudée antique du Musée de Turin, où se lit l'hiéroglyphe suivant :

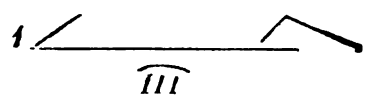

ce qui veut dire un *tiers de coudée*.

On écrirait aujourd'hui :

$$\frac{1\ \textit{coudée}}{3}$$

Digitized by Google

2° Par la définition arabe :

« Chacune des coudées mentionnées correspond à 1 *pas* ; chaque *pas* correspond à 3 *pieds* ; chaque *pied* vaut 3 *doigts* ».

Donc :

Coudée = 1 *pas* = 3 *pieds* = 24 *doigts*.

3° Enfin, par les mesures du monument d'Ammân, bâti au VIIe siècle par les Persans, peu de temps *avant* la conquête des Arabes, mesures qui sont toutes des multiples du *tiers* de la coudée royale.

L'une des grandes arcades de ce monument mesure 10 coudées ouvrières de 548mm,571 ou 25 pieds ouvriers de 219mm,428.

TABLEAU DES MESURES RELEVÉES SUR LE MONUMENT PERSAN D'AMMAN

Cotes relevées.	Valeurs en pieds de 219mm,428.	Cotes théoriques.
m	pied	m
0,22	1	0,219428
5,49	25	5,485
9,97	45,1/2	9,97
1,96	9	1,972
3,40	15,1/2	3,396
5,40	24,1 2	5,369
5,07	23	5,04
1,45	6,1/2	1,424
5,58	25,1/2	5,594

On ne saurait exiger une plus grande coïncidence.

Nous n'avons séjourné sur l'acropole d'Ammân que pendant quelques heures. Elles ont été employées à relever rapidement tout ce qui était possible du remarquable monument dont M. Dieulafoy, dans son beau livre sur *Les Arts de la Perse*, a bien voulu mettre en lumière le plan et quelques croquis fort incomplets, que nous avions en portefeuille.

On peut espérer que leur publication donnera à quelque voyageur curieux l'idée d'aller les vérifier et les compléter. Il en sera

Digitized by Google

récompensé, car les ruines d'Ammân sont aussi nombreuses qu'intéressantes et peu connues.

La contrée où elles s'élèvent est superbe et boisée; l'eau, cette constante préoccupation d'un voyage en Orient, n'y manque pas : une rivière traverse les ruines.

La tribu qui règne dans ces parages est de composition facile. Tout invite à un séjour prolongé, et c'est avec un véritable sentiment de regret qu'on quitte ces vieux témoins d'une civilisation disparue.

Le monument persan de l'acropole d'Ammâm, quand il sera mieux connu, pourra éclairer d'un jour tout nouveau la question si controversée des origines de l'architecture du moyen âge.

M. Dieulafoy estime que l'édifice peut être attribué à des ouvriers persans. Mais si les formes sont de la Perse, la structure n'en est pas. On sent que les ouvriers n'avaient pas leurs matériaux habituels. Ils ont bâti en pierre avec une inexpérience qui se révèle dans la façon dont les grandes arcades ont été appareillées.

La décoration qui orne les murs, aux endroits où elle n'a pu être sculptée dans des monolithes, a été tracée sans aucun souci de l'appareil de ces murs.

Si les grands arcs du monument d'Ammân avaient été bâtis par des architectes syriens, ils auraient été extradossés avec soin. C'était une tradition romaine conservée en Syrie.

A Ammân on ne s'est préoccupé que de la courbe d'intrados, qui est d'une grande pureté et dont on remarquera la forme surhaussée, motivée par les trompes d'angles des deux grandes niches.

Il semble que la pierre n'était pas dans les habitudes des constructeurs de ce *qasr*, comme disent les Arabes.

Les trompes d'angle, à arête rentrante, qu'on y remarque, sont peut-être le premier exemple qu'on connaisse de ce détail d'architecture ainsi compris.

Nous le retrouvons à Jérusalem, mais en matériaux de blocage.

Digitized by Google

M. de Saulcy, dont la voyance nous a si souvent étonné, avait été frappé de l'étrangeté de ce monument qui dominait une ville dont les débris sont d'un style tout différent.

Voici dans quels termes cet ami regretté s'exprime à la fin de sa description :

« ..... Toutes les parois intérieures sont couvertes de ciselures d'une rare élégance..... Les colonnettes qui supportent les arcades juxtaposées sont dépourvues de chapiteaux..... L'ornementation est purement végétale; les ceps de vigne y abondent..... Je m'y perds et je laisse à d'autres le soin de deviner l'origine de ce *qasr*, de ce palais..... Si c'eût été un monument religieux, le nom de mosquée lui aurait été conservé.....

«..... *Quant à l'époque de la construction, elle ne saurait être que de très peu postérieure à l'invasion de l'islamisme, si tant est qu'elle lui soit postérieure.....* »

On voit combien était juste l'instinct de M. de Saulcy, puisque M. Dieulafoy, qui a eu la bonne fortune de pouvoir analyser sur place tous les édifices de la Perse, n'hésite pas à considérer le monument d'Ammân comme étant l'œuvre d'ouvriers persans et même à en fixer approximativement la date à 620 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à l'époque de l'invasion des Perses en Palestine.

Si, donc, tout concourt à faire admettre l'hypothèse de MM. de Saulcy et Dieulafoy, la constatation, à Ammân, de mesures issues de la Perse en serait la confirmation.

Or, il est facile de démontrer, à l'aide des définitions arabes publiées par M. Henry Sauvaire, que la coudée qui résulte du *pied d'Ammân* est bien la coudée royale de 658^{mm},285 devenue *grande hachémique* à la fin du VIIIe siècle.

Enfin, puisque nous retrouvons le *tiers* de cette coudée, employé comme *unité de mesure* dans un édifice construit au VIIe siècle, on doit en conclure que la *grande hachémique* n'a pas été inventée par les Abbasides, comme son nom pourrait le faire supposer, mais qu'ils en ont hérité de peuples plus anciens.

Digitized by Google

Ce fut Al-Mansour, deuxième khalife abbaside, qui jeta les premiers fondements de Baghdad sur l'emplacement ou dans le voisinage de l'ancienne Séleucie (754-775 ap. J.-C.).

Ce prince *adopta* la *coudée du roi* (*malekiyah*) et lui donna le nom de *grande hachémique* (*hachemiyah*).

La coudée chaldéenne de 540^{mm} fut adoptée par Haroun Er-Rachid (756-908), comme elle l'avait été précédemment par les rois macédoniens de l'Égypte. Le khalife de Baghdad la nomma *coudée noire*.

Ce fut avec cette coudée qu'El-Mamoûn, fils d'Er-Rachid, fit mesurer deux degrés du méridien dans les plaines de la Mésopotamie. Certains auteurs lui donnent le nom de *mamoûny*.

La grande coudée royale et la coudée noire n'ont donc jamais quitté leur pays d'origine, comme le prouvent les briques du pilier de Tello, parmi lesquelles on retrouve la coudée de 540^{mm}.

Une dernière preuve de l'exactitude de la coudée royale de 658^{mm},285 est la coudée des architectes d'Égypte, qui est la même que la *vare* de l'Aragon :

Elle vaut 768^{mm} et représente :

7/6 de la coudée royale de 658^{mm},285 ;

7/5 de la coudée d'Ammân de 548^{mm},571 ;

3 pieds de 256^{mm} ou 3 petits *djârib* linéaires ;

6/5 de la coudée de Zyâd de 640^{mm} [1] ;

4/3 de la coudée de l'arroseur de 576^{mm} ;

8/5 de la coudée de la main de 480^{mm} ;

1 Les deux rapports : 768^{mm} = 7/6 de 658^{mm},285 et 6/5 de 640^{mm} nous montrent la *coudée royale* divisée en 9 *qabdah* et la *coudée de Zyâd* valant 35/36 de la coudée royale. Ce qui conduit à une coudée de 731^{mm},428 = 10/9 de la coudée royale et faite de 2 pieds de 365^{mm},714.

C'est de la coudée de 731^{mm},428 et de la coudée d'Ammân de 548^{mm},571 que dérivent le *pied* et le *yard anglais*.

Le pied de 304^{mm},7616 vaut 5/9 de 548^{mm},571 et 5/12 de 731^{mm},428.

Le *yard* de 914^{mm},2857 vaut 5/3 de la coudée d'Ammân ; 5/4 de la coudée de 731^{mm},428 et 10/7 de la coudée de Zyâd de 640^{mm}.

C'est aussi à la coudée d'Ammân que se rapporte le célèbre *pied de Leyde* ou *du Rhin*.

313^{mm},4688 = 4/7 de 548^{mm},571.

Le *pied anglais*, le *yard* et le *pied de Leyde* sont donc des mesures perses.

Digitized by Google

8/7 de la coudée perse de 672^{mm}.

Enfin :

Quatre pieds de 192^{mm}, ce qui revient à dire que la *vare* d'Aragon, ou coudée des architectes d'Égypte, représente 4/1000 du stade olympique de 192 *mètres*.

Trois de ces pieds donnent la coudée balady d'Égypte de 576^{mm}.

Mille pieds de 192^{mm} étant équivalents à 600 *pieds* de 320^{mm}, on voit que le pied du stade olympique n'est autre que la demi-coudée de 640^{mm}, ou *derâ Kesrâ* des définitions.

Comme à Delphes et à Athènes les mesures d'Olympie sont issues de l'Orient. La coudée de 640^{mm} vaut 4/3 de 480^{mm}, « *zer* légal de la Perse », et cette dernière représente 16/15 de 450^{mm}.

La longueur exacte du stade olympique, mesuré par M. Curtius, est de 192^{m},27; ce qui donne, pour le pied, 320^{mm},45. Mais il est probable que les Grecs n'ont pas apporté, dans la plantation de leur stade, les mêmes soins que M. Curtius a pris pour le mesurer.

Pour clôre cette étude, il resterait à déterminer l'exacte grandeur du *pied de roi* français, à l'époque où Charlemagne édicta le fameux capitulaire : *Les mesures seront partout égales et semblables.*

L'introduction de la grande hachémique en Lombardie et en Toscane est démontrée par la constatation des coudées de 548^{mm},6, 617^{mm}, 384^{mm}, 438^{mm},8, 585^{mm}, qui, toutes, sont en rapport avec la *grande hachémique.*

Les matériaux anciens et les édifices de la Lombardie pourraient fournir d'utiles renseignements. Dans le midi de la France, les tuiles, les briques du xe siècle montrent le pied de 33^{cm}.

Dans le nord, la brique ancienne est connue comme ayant 22^{cm} × 11^{cm} × 55^{mm}, soit 2/3, 1/3, 1/6 du pied de 33^{cm}.

Les bois de construction, les madriers entre autres, mesurent 22^{cm} de large.

L'église d'Abou-Goseh, évidemment construite par des Occidentaux, nous offre les cotes de 1^{m},31, 1^{m},32, où l'on découvre un pied de 327^{mm},5 à 330^{mm}.

Digitized by Google

Ici se place la question de savoir si les ouvriers qui ont bâti l'église d'Abou-Gosch se sont servis d'un pied importé de l'Europe, ou bien s'ils ont adopté le pied royal qu'ils ont dû trouver à Jérusalem puisqu'on le rencontre dans la mesure du blé.

Lors de l'adoption des mesures républicaines le pied de roi a été *fixé* à 324^{mm},84, soit 325^{mm}.

Mais, en 1648, l'ancien pied avait été raccourci. Il avait alors environ 327^{mm}.

En remontant au xe siècle on voit les matériaux révéler un pied plus voisin de 330^{mm} que de 325^{mm}.

Si donc le pied adopté par Charlemagne était bien la moitié d'une *grande hachémique*, il en résulterait que le *pied de roi* était le même que celui de Ninive et de Persépolis.

Ce qui paraît certain, c'est que la *coudée noire*, si intimement liée à la *grande hachémique*, a été introduite en France, car le *setier* de blé de Paris, qui valait 154 à 156 litres, représente le cube d'une coudée de 540^{mm}, ou 8 *pieds* cubes de 270^{mm}.

C. Mauss.

(*A suivre*).

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 18 MARS 1892

M. Bréal annonce une découverte qui vient d'être faite dans des circonstances assez inattendues : celle d'un manuscrit étrusque renfermé dans les bandelettes d'une momie égyptienne.

La momie en question, qui paraît être du Ier siècle de notre ère, a été offerte au Musée d'Agram, en 1867, par les héritiers d'un fonctionnaire autrichien qui avait passé quelques années en Égypte. M. Brugsch, en l'examinant, il y a une vingtaine d'années, remarqua des bandes de toile, d'une longueur totale de 14 mètres, couvertes de caractères analogues à ceux de l'alphabet grec, mais qu'il n'eut pas le temps d'étudier de plus près. M. J. Krall, professeur à l'Université de Vienne, voulut savoir à quoi s'en tenir et obtint que les bandelettes lui fussent envoyées à Vienne : il put alors constater la présence d'un texte étrusque, qui ne comprend pas moins de douze colonnes. Or, on ne connaissait jusqu'ici la langue étrusque que par quelques textes épigraphiques, toujours très courts ; la découverte d'un manuscrit entier est évidemment appelée à jeter un jour tout nouveau sur cette langue encore si mystérieuse. On ne saurait d'ailleurs avoir le moindre doute sur l'authenticité de la découverte : où serait le savant capable d'écrire douze pages d'étrusque ?

M. Maspero estime qu'il ne serait pas impossible que le manuscrit eût été écrit en Égypte même. Il sera aisé de savoir à quoi s'en tenir : en examinant l'étoffe, on pourra constater si elle est de fabrication égyptienne. On sait combien de langues étrangères sont représentées dans les monuments de l'ancienne Égypte : phénicien, araméen, pehlvi, assyrien. Les fouilles d'Akhmîm ont rendu, il y a cinq ans, une vingtaine de stèles écrites avec un alphabet d'apparence asiatique et que personne n'a déchiffré jusqu'à présent.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. W. Helbig, un fragment d'inscription latine découvert à Rome chez un marchand d'antiquités. Ce fragment appartient aux actes des frères Arvales ; il fait partie d'un procès-verbal rédigé entre les années 167 et 177 de notre ère. On y reconnaît les formules de la prière pour l'empereur régnant, Marc Aurèle. Parmi les noms des frères figure celui de Titus Flavius Sulpicianus, beau-père de l'empereur Pertinax, mis à mort en 197. Le fragment se termine par l'indication des victimes qui ont été sacrifiées aux divinités du Capitole.

M. le marquis de Vogüé entretient l'Académie des fouilles du P. Delattre à Carthage, qui continuent à donner des résultats intéressants. Le savant explorateur se réserve de résumer dans un travail d'ensemble toute la description de la nécropole qu'il déblaye. M. de Vogüé communique le texte d'une inscription funéraire, trouvée sur un autre point de Carthage et qui est celle d'un fondeur de fer : c'est la première fois que cette profession est mentionnée dans les textes

Digitized by Google

carthaginois qui jusqu'à présent n'ont fourni que des fondeurs d'or et de cuivre : il ne saurait être question de fusion véritable, les anciens n'ayant pas connu l'art de la fonte de fer, mais du travail métallurgiste, de la réduction des riches minerais que fournit encore la côte d'Afrique.

M. Clermont-Ganneau fait remarquer que la qualification de fondeur de fer se rencontre déjà dans une inscription phénicienne de Chypre, copiée par Pococke (*Corpus inscriptionum semiticarum*, n° 67).

M. l'abbé Duchesne signale d'importantes découvertes faites à Tipasa (Algérie) par M. l'abbé Saint-Gérand, curé de cette localité. Un édifice chrétien en forme de basilique a été déblayé en partie. L'autel, par une disposition singulière, se trouvait à l'opposé de l'abside, sur un *béma* adossé au mur du bas de l'église. Le pavé de mosaïque renferme plusieurs inscriptions, notamment l'épitaphe métrique et le détail des travaux d'un évêque de Tipasa, nommé Alexandre, qui avait groupé autour de l'autel les sépultures de ses prédécesseurs.

M. Pognon, consul de France à Bagdad, annonce à l'Académie qu'un heureux hasard lui a permis de découvrir quelle était la région appelée dans l'antiquité pays d'Achnounnak. M. Pognon ne croit pas le moment venu de rendre sa découverte publique, mais il communique à l'Académie quelques briques qui portent les noms et les titres de plusieurs princes d'Achnounnak, inconnus jusqu'à présent.

Ces princes sont :

1° Ibalpil ;

2° Oun-an-nin-is-gi-da ;

3° Noulaqou ou Goulaqou ;

4° Un prince dont le nom, en partie détruit, se terminait par les syllabes *machou*.

La lecture du second nom propre, écrit idéographiquement, n'est pas certaine.

M. Salomon Reinach lit une note sur l'origine lydienne des Étrusques. Selon M. Schuchhardt, le suffixe latin *-itta*, qui a donné en français les mots comme *Henriette*, *planchette*, serait d'origine étrusque. M. Reinach signale dans la Lydie, le pays d'où la tradition ancienne faisait venir les Étrusques, des noms de ville en *-etta* comme Troketta, Baretta. Ce rapprochement vient à l'appui de l'opinion des anciens, abandonnée à la légère par les modernes, qui considère les Étrusques comme apparentés aux Pélasges et les fait sortir d'Asie Mineure.

SÉANCE DU 25 MARS 1892

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie des nouvelles archéologiques. — Des trois métopes archaïques, datant du VIIe ou du VIe siècle, qui ont été découvertes récemment à Sélinonte, l'une avait été martelée. Les fouilles continuées par M. Salinas en ont fait retrouver des débris qui permettent de conjecturer qu'elle représentait la lutte de Thésée contre le Minotaure. — M. le sénateur Barracco va publier, avec le concours de M. Helbig, sa précieuse collection de sculptures antiques. Un texte, en français, accom-

Digitized by Google

pagnera les héliogravures. Il y a dans cette collection, comme on sait, d'importants morceaux inédits : entre autres un admirable buste d'Alexandre, un buste absolument authentique de Jules César, avec l'étoile au front : *Simulacro ejus in vertice additur stella* (Suétone). — On vient de trouver sur l'Esquilin un nouveau collier d'esclave : *revoca me ad domum pulveratam*, indication topographique jusqu'à ce jour inconnue. — M. Piacentini, propriétaire d'un grand domaine rural à Prima Porta, à 9 milles au nord de Rome, découvre depuis quelques mois toute une série de chambres pavées en mosaïque. J'en ai visité hier même, dit M. Geffroy, jusqu'à neuf. Toutes ces mosaïques sont d'un art à la fois élégant et sévère. Plusieurs sont en noir et blanc, avec des dessins ingénieux et variés ; mais deux d'entre elles sont tout à fait remarquables, soit par le sujet représenté, soit par l'étonnant éclat des couleurs. Sur l'une est une tête de Méduse entourée de rinceaux parmi lesquels des oiseaux voltigent. L'autre est de style égyptien. Il y a au milieu une scène d'adoration. Le dieu ou le roi (?) avec l'*uraeus* en tête, est assis sur un trône. Il offre un gâteau au serpent dont les replis entourent une sorte de vase qui rappelle la ciste mystique. A gauche, un personnage debout, dont le corps est tout entier de couleur verte, offre au même serpent un oiseau. Un cartouche sans inscription figure dans la partie supérieure du cadre. — La plupart de ces chambres, trouvées presque à fleur de terre, sont munies d'appareils de chauffage. Toutes ensemble forment trois groupes étagés sur le penchant d'une colline. Il est évident qu'une riche villa se trouvait à très peu distance de cette célèbre villa de Livie, où l'on a découvert en 1863 la chambre peinte bien connue et la belle statue d'Auguste du *Braccio nuovo* (au Vatican). M. Piacentini avait déjà découvert en 1878 de très belles mosaïques avec inscriptions qui ont été fort bien publiées et commentées par Mme la comtesse Lovatelli en 1879, dans les Mémoires de l'Académie des *Lincei*. — Parmi les débris sortis de terre, M. Geffroy a recueilli une marque de brique qui ne paraît pas se trouver dans le *Corpus inscriptionum latinarum* (XV, 1 ; cf. les n°s 2236-7-8) :

A(ti) Ati(di) Phil(eti) Eronis (?).

SÉANCE DU Ier AVRIL 1892

L'Académie procède à la désignation du membre qu'elle proposera au choix de l'Institut, pour la représenter au Conseil supérieur de l'Instruction publique. M. Jules Girard est désigné.

Le Ministre de l'Instruction publique communique à l'Académie la copie d'une lettre adressée au Ministre des Affaires étrangères par M. Buet, vice-consul de France à Alméria. M. Buet annonce qu'on a découvert, entre les villages d'Agua Dulce et de Roquetas, à 16 kilomètres environ d'Alméria, les ruines d'une ville romaine, dont les rues s'étendent sur un espace de 2 kilomètres. On a trouvé des colonnes de marbre, des corniches sculptées, des vases, des inscriptions au nom de l'empereur Gordien, etc.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, envoie à l'Académie des

Digitized by Google

photographies encore inédites des trois métopes de Sélinonte récemment découvertes. Les fouilles continuent. On dégage le flanc septentrional de l'acropole. — Dans la région de Syracuse, on a récemment exploré la nécropole de Megara Hyblaea; elle a donné un assez grand nombre de vases peints.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Maury. Le scrutin donne les résultats suivants :

	1er tour :	2e tour :
M. Homolle	16 voix	20 voix.
M. Philippe Berger	13	15
M. Courajod	7	»
Bulletin blanc	»	1
	36	36

M. Homolle est élu.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Thiers, de Narbonne, un monument découvert sur l'emplacement du *forum* romain de cette ville et incorporé à la collection du Musée archéologique. C'est le piédestal de la statue d'un certain Lucius Aponius Chaereas, augure et questeur de Narbonne, honoré des ornements de l'édilité dans la même ville, de ceux de l'édilité, du duumvirat, du flaminat et de l'augustalité dans diverses villes maritimes de Sicile, Syracuse, Palerme, Termini (*Thermae Himeriae*) : M. Héron de Villefosse suppose qu'il était commerçant et qu'il avait séjourné en Sicile pour ses affaires. L'inscription paraît être du commencement du IIe siècle de notre ère. Narbonne, à cette date, devait être le centre commercial le plus important du littoral gaulois.

M. Boissier donne lecture d'une lettre de M. Gustave Schlumberger datée de Catane, le 26 mars. M. Schlumberger y décrit en détail les trois métopes sculptées, découvertes à Sélinonte par M. A. Salinas, directeur des musées et fouilles de Sicile, et mentionnées déjà dans la lettre de M. Geffroy. Ces sculptures, d'un caractère très archaïque, mais de toute beauté, présentent des marques visibles de l'influence orientale; elles rappellent les revers de certaines monnaies anciennes de l'île de Crète ou de la Grèce. L'une représente l'enlèvement d'Europe, l'autre un sphinx à tête féminine très fine, la troisième Hercule domptant le taureau. On y voit des traces de peinture nettement reconnaissables ; les fonds, par exemple, étaient peints en rouge. Les métopes en question ont été trouvées, non dans un temple, mais dans les fortifications de l'Acropole : cette dernière circonstance n'est pas encore expliquée.

M. Louis Havet lit un travail sur *les origines métriques du « cursus »*. Le *cursus* est un agencement euphonique des mots de la prose latine, usité au moyen âge dans les bulles des papes; il est rythmique, c'est-à-dire fondé sur la considération de l'accent. D'après les règles du *cursus* papal, une phrase peut finir, soit par un tétrasyllabe paroxyton précédé d'un mot proparoxyton, soit par un tétrasyllabe proparoxyton précédé d'un mot paroxyton, soit enfin par un trisyllabe paroxyton précédé d'un autre paroxyton. M. Louis Havet montre que ces règles d'accent dérivent de règles plus anciennes, qui étaient métriques, c'est-à-dire fondées sur la considération de la prosodie, et qu'on trouve observées, à la fin du IVe siècle, dans la prose de Symmaque.

Digitized by Google

SÉANCE DU 8 AVRIL 1892

M. Paul Durrieu signale, dans un manuscrit des *Grandes Chroniques*, conservé à la Bibliothèque nationale, une miniature de Jean Foucquet qui représente l'intérieur de l'ancienne basilique de Saint-Pierre de Rome, fondée par Constantin et détruite à la Renaissance. Foucquet avait séjourné à Rome, sous le pontificat d'Eugène IV (1432-1447); il connaissait donc par lui-même l'édifice dont il nous a laissé l'image. La comparaison des textes montre que cette représentation est, soit pour l'ensemble, soit pour les détails, une des plus exactes qui nous soient parvenues. C'est aussi la plus ancienne, car les autres vues du vieux Saint-Pierre, qu'on avait signalées jusqu'ici, ne remontent pas plus haut que le XVIe siècle.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1892

M. Hamy annonce que M. Cartailhac vient de découvrir, dans l'allée couverte d'Épône (Seine-et-Oise), à droite de la cloison de pierre qui sépare les deux chambres du monument, une sculpture représentant une figure de femme, grossièrement tracée. On distingue assez nettement l'ovale de la face, les yeux, le nez, le collier de perles à trois rangs et les deux seins. Sur l'autre face de la pierre est représentée une hache, le tranchant tourné vers la terre. M. Cartailhac est disposé à rapprocher ce monument, non seulement de ceux du même genre qu'on a trouvés soit à Gisors, soit en Champagne ou dans le Gard, mais aussi d'une série nouvelle explorée par M. l'abbé Hermet en diverses localités de l'Aveyron. M. Hamy met sous les yeux de ses confrères des photographies de ces derniers monuments.

Sur la demande de M. Cartailhac, M. Bertin, propriétaire du terrain où a été découverte la nouvelle sculpture, a offert le monument au Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.

M. Héron de Villefosse fait observer deux différences qui distinguent les sculptures découvertes par M. l'abbé Hermet, dans l'Aveyron, de celles de la vallée du Petit-Morin, en Champagne : les figures y sont accompagnées de bras et jambes, et elles ont été trouvées en dehors des dolmens ou des grottes funéraires.

SÉANCE DU 22 AVRIL 1892

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit de cette ville, le 12 avril, qu'un des architectes pensionnaires de l'Académie de France, M. Chédanne, le même qui a reproduit l'an dernier en de si beaux dessins les peintures de la maison romaine trouvée naguère près de la Farnésine, vient de commencer des études sur le mode de construction de la voûte du Panthéon de Rome, qui promettent et donnent déjà des résultats inattendus. Tout un système d'arcs fondamentaux, à la naissance de la voûte, paraît n'avoir pas encore été connu. Les pieds-droits de ces arcs correspondent à des colonnes, dont on a dit, bien à tort,

Digitized by Google

qu'elles étaient une fâcheuse décoration parasite. De plus, dans ces arcs, qui sont l'œuvre vive, se retrouvent des briques avec marques inscrites qui sont de l'époque d'Adrien. La question se pose si la voûte tout entière n'a pas été reconstruite par Adrien. — M. Villari, ministre de l'Instruction publique, a mis libéralement à la disposition de M. Chédanne tous les plus puissants moyens de recherche. Un échafaudage permet déjà le travail à la naissance de la voûte, à une hauteur de 22 mètres. Un autre s'élèvera bientôt jusqu'à l'œil de la coupole, qui sera étudiée extérieurement aussi par M. Chédanne, comme les murs et les sous-sols du monument. Plusieurs problèmes archéologiques pourront recevoir de ces recherches une vive lumière. M. Guillaume, l'éminent directeur de l'Académie de France, a envoyé à l'Académie des beaux-arts une note de M. Chédanne avec ses propres informations. — M. Geffroy ajoute qu'on prépare une fête en l'honneur de M. de Rossi, pour son 70e anniversaire. L'École française de Rome lui offrira tout un volume intitulé : *Mélanges De Rossi.*

M. Maurice Holleaux, ancien membre de l'École française d'Athènes, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, fait connaître à l'Académie un monument (socle ou base d'offrande) récemment découvert dans le sanctuaire d'Apollon Ptoïos en Béotie. Ce monument porte une inscription votive : une restitution vraisemblable de l'inscription permet de croire que le donateur était Hipparque, fils de Pisistrate, dont le nom ne s'était jamais rencontré jusqu'ici dans aucun texte épigraphique : ΗΙΠΠΑΡΧΟΣ ΑΝΕΘΕ[ΚΕΝ ΗΟ ΠΕΙΣΙΣ]ΤΡΑΤΟ. L'offrande consacrée par Hipparque était probablement une statue de femme, dont la tête a été retrouvée. Cette sculpture présente les plus frappantes analogies avec les figures féminines du VIe siècle, découvertes en ces dernières années sur l'Acropole d'Athènes.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1892

Les intéressantes recherches de M. Chédanne, architecte pensionnaire de l'Académie de France, au Panthéon, continuent. Il paraît acquis que le temple rond que nous voyons aujourd'hui a été reconstruit entièrement par Adrien. Un système d'arcs soutenant la voûte et trouvant le point d'appui sur les colonnes et piliers que l'on croyait faire partie d'une simple décoration, apparaît. Pour l'avoir méconnu, l'architecte qui a fait la réparation de 1747 a coupé quelques-unes de ces œuvres vives et ébranlé la voûte : elle a plusieurs crevasses. A l'intérieur du mur circulaire, il y a tout un système d'arcs-boutants. Des recherches nouvelles sont dirigées pour vérifier si le temple du temps d'Agrippa n'était pas de forme carrée. MM. Beltrami et Sacconi, députés, architectes, ont été délégués par M. le Ministre de l'Instruction publique pour assister M. Chédanne. Tous les moyens sont libéralement mis au service d'un si important travail. — La fête du 20 avril en l'honneur de M. le commandeur De Rossi a eu un plein succès. L'École française de Rome a offert en hommage à l'illustre savant un volume intitulé : *Mélanges De Rossi*, qui va paraître.

Cette lettre est suivie d'un télégramme de M. Geffroy, en date d'aujourd'hui même, 29 avril, ainsi conçu : « Chédanne trouvé mur, pavage antique. »

Digitized by Google

M. Champoiseau, ministre plénipotentiaire, correspondant de l'Institut, fait une communication sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon à Actium. Les fouilles qu'il a exécutées à la pointe d'Actium, et dont il rend compte à l'Académie, avec plans à l'appui, ont mis au jour des vestiges importants de plusieurs temples d'époques successives, qui étaient évidemment, dit-il, les fameux édifices dédiés à Apollon. On a trouvé aussi nombre d'inscriptions et d'objets anciens, notamment les deux curieux torses archaïques d'Apollon qu'on voit aujourd'hui au Musée du Louvre, dans la salle grecque. Le plus récent des édifices découverts est en *opus reticulatum*, de construction romaine : c'est, selon toute apparence, celui qui fut élevé par Auguste au lendemain de sa victoire navale sur Antoine en l'an 31 avant notre ère, comme le rapporte Suétone : « Pour perpétuer la mémoire de la journée d'Actium, il fit bâtir sur cette même côte Nicopolis et y fonda des jeux qu'on devait célébrer tous les cinq ans. Il agrandit l'ancien temple d'Apollon Actiaque, et le lieu où avaient campé ses troupes de terre fut consacré à Mars et à Neptune et orné d'un trophée naval. »

SÉANCE DU 6 MAI 1892

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit à la date du 3 mai : « M. Jules Toutain, qui dirige une fouille de l'École française de Rome à Chemtou en Tunisie, vient de découvrir une borne milliaire probablement inédite. Voici sa lecture de l'inscription : *Domini nostri Imperator Caesar Flavius Valerius Constantius pius Felix invictus Augustus pontifex maximus tribunicia potestate XIV consul VI pater patriae proconsul et...* Les deux dernières lignes sont martelées. Elles contenaient le nom de l'empereur Galère. Le monument date de la très courte période pendant laquelle, Dioclétien et Maximien Hercule ayant abdiqué solennellement, Constance Chlore et Galère furent empereurs Augustes (1er mai 305-25 juillet 306). Il y a aussi un intérêt topographique. Cette borne devait appartenir à la route transversale qui allait de Thuburbo majus à Tunis ou à Carthage, en passant par Onellana et Uthina. — M. Toutain a relevé en outre les traces d'un système de barrages, de bassins et de citernes destinés à alimenter d'eau de pluie une petite ville romaine dont les ruines s'appellent aujourd'hui Bab-Khaled. »

M. Senart communique à l'Académie trois nouvelles inscriptions de Piayadasi-Açoka, découvertes dans le nord du Mysore par M. Lewis Rice. M. Senart insiste sur l'intérêt historique de la découverte et sur les modifications qu'elle ne pourra manquer d'introduire dans les idées généralement reçues. Elle atteste la diffusion de la civilisation âryenne, au centre même du Dekkan méridional, à une date beaucoup plus ancienne que l'on n'aurait pu le supposer.

SÉANCE DU 13 MAI 1892

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur le nom ancien de la Grande-Bretagne. La forme la plus ancienne de ce nom, selon lui, est *Qrtanis*,

Digitized by Google

d'où l'adjectif *Qrtanicos*, en irlandais *Cruitnech :* ce dernier nom est celui que les Irlandais donnaient aux Pictes, anciens maîtres de la Grande-Bretagne. En gaulois, ce même adjectif est devenu *Pretanicos :* Pythéas l'a emprunté sous cette forme et en a tiré les expressions Πρετανικὴ νῆσος, pour désigner la Grande-Bretagne, Πρετανικαὶ νῆσοι, pour l'ensemble des îles britanniques. Mais, un siècle après Pythéas, un peuple gaulois, les *Brittani*, chassa les Pictes de la plus grande partie de l'île et s'établit à leur place. Une confusion se fit alors, dans l'esprit des géographes grecs, entre le nom des conquérants et celui de l'île conquise. De cette confusion sont nées les formes mixtes et fautives : Πρεττανοί, Βρεττανικὴ νῆσος, Βρεττανικαὶ νῆσοι.

M. Heuzey rappelle que dans une communication précédente il a étudié l'authenticité de toute une série de sculptures découvertes en Espagne au delà de Murcie, au *cierro de los Santos*. Il y avait reconnu les restes d'un art gréco-phénicien naturalisé parmi les populations de l'Ibérie, et il ajoutait qu'une enquête sur place était nécessaire pour élucider complètement la question. Cette enquête vient d'être faite par un archéologue français, M. Arthur Engel, qui a rapporté, non plus seulement des moulages, mais quelques originaux, trouvés directement dans les fouilles. Ce sont des têtes, des tronçons de statues, très mutilés sans doute et d'un travail plus rustique que celui même de la sculpture chypriote, mais d'un caractère local bien accusé. On y voit les traces de certaines modes bizarres, particulièrement dans le costume des femmes. Il faut remarquer que ces spécimens n'ont pas tous été exhumés sur le terrain des premières fouilles, mais aussi sur d'autres points de la région, assez distants les uns des autres, comme Montealegre et Albacete. A cette dernière ville, notamment, appartient un curieux taureau à figure humaine, qui, par divers détails de technique, rappelle les monuments de la Chaldée et de la Perse.

SÉANCE DU 20 MAI 1892

Sur le rapport de M. Georges Perrot, l'Académie désigne à la Société centrale des architectes, pour la médaille qu'elle décerne chaque année à un membre des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, M. Jamot, ancien membre de l'École d'Athènes, aujourd'hui attaché au Musée du Louvre. M. Jamot a fait en Béotie, sur le territoire de Thespies, dans la vallée des Muses, etc., en 1889, 1890 et 1891, trois campagnes de fouilles qui ont amené la découverte de plusieurs édifices intéressants et de nombreux morceaux de sculpture. Parmi ces derniers, on remarque surtout un bras de bronze, reste d'une statue d'homme un peu plus grande que nature, qui, si elle était complète, compterait parmi les plus beaux monuments de la sculpture en métal que nous ayons conservés de l'antiquité.

Le R. P. C. Tondini de Quarenghi, barnabite, fait une communication sur la question de la Pâque dans la réforme du calendrier russe.

M. Lecoy de la Marche termine sa lecture sur l'arrestation et l'interrogatoire d'un enlumineur par Tristan l'Ermite. Cet obscur artiste, nommé Jean Gillemer, fut soupçonné d'être un espion du duc de Guyenne, à raison des voyages qu'il avait faits dans cette province pour l'exercice de sa profession. Il fut mis à la

Digitized by Google

question et soumis à trois interrogatoires successifs, qui nous ont été conservés. M. Lecoy de la Marche y relève des indications curieuses sur la vie et le métier des enlumineurs populaires, leurs ateliers, leurs élèves, les voyages qu'ils faisaient, soit de ville en ville, soit pour aller étudier et travailler dans les grands centres artistiques, à Paris, en Flandre, en Italie. On y voit que Jean Gillemer colportait, avec des livres d'heures, une collection de remèdes de charlatan pour guérir différents maux. Le dépouillement des papiers saisis sur sa personne le montre aussi superstitieux que zélé pour son art.

M. Viollet rappelle que Vallet de Viriville a signalé un manuscrit qui a appartenu au duc de Guyenne et dont les miniatures sont restées inachevées. On s'est déjà demandé si l'enlumineur de ce volume n'était pas Jean Gillemer, et si l'interruption du travail n'a pas été causée par son arrestation.

M. Salomon Reinach communique une note intitulée : *l'Étain celtique*. On sait que les Grecs nommaient l'étain κασσίτερος et les îles d'où ils le tiraient les Cassitérides; ces îles étaient, selon toute apparence, non les Sorlingues ou Scilly, mais les îles Britanniques. Remarquant que dans plusieurs langues les noms des métaux ont été tirés de ceux des lieux d'où l'on les tirait, — le cuivre est le métal cypriote, le bronze celui de Brundusium, etc., — M. Salomon Reinach pense que l'étain a pris son nom de celui des îles Cassitérides, et non inversement. Ce nom paraît être d'origine celtique et signifie « très lointain ». Le premier terme, *cassi*, se retrouve dans un grand nombre de noms gaulois, tels que Cassivellaunos, Cassitalus, les Vellocasses, les Viducasses, etc. Le nom d'« îles très lointaines » a dû être appliqué aux îles Britanniques par les druides de Gaule qui renseignèrent l'historien grec Timagène. Le mot κασσίτερος se trouve déjà dans Homère : il en résulterait que la Gaule aurait eu une population celtique dès le VIIIe ou le IXe siècle avant notre ère, contrairement à l'opinion généralement admise.

SÉANCE DU 27 MAI 1892

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit de cette ville le 24 mai : « Les études de M. Chedanne au Panthéon vont continuer sous le ministère de M. Martini avec les mêmes moyens de recherche que sous celui de M. Villari. De réelles difficultés se présentent. D'une part, la nappe d'eau souterraine rend malaisé l'examen du sous-sol. D'autre part, l'échafaudage le plus élevé dont on dispose n'atteint pas à la hauteur de l'œil de la coupole : 44 mètres. — Une nouvelle salle vient d'être inaugurée au Musée de la *Villa di papa Giulio*. Elle contient les mobiliers funéraires de deux nécropoles voisines de l'antique Falérie. L'une remonte à la période pendant laquelle le commerce apportait déjà de Grèce en Italie beaucoup de vases peints. L'autre atteste la très ancienne existence d'un centre de population italique d'une extraordinaire importance; on y a trouvé tout un cimetière de tombes a *fossa* et des vases du pur style dit de Villanova. La nouvelle salle contient en outre beaucoup d'armes et d'instruments de pierre issus des cavernes qui entourent Cività Castellana. L'excellente disposition des objets est due, comme celle de tout le musée, à

Digitized by Google

M. le professeur Barnabei. — Les fouilles poursuivies par M. Salinas à l'acropole de Sélinonte font découvrir le couronnement, en terre cuite peinte, du même temple dont dépendaient les trois belles métopes récemment trouvées. — On a découvert dans la nécropole de Vetulonia en Étrurie deux bracelets de fils d'or très fin : c'est la cinquième paire de semblables bijoux, d'une époque très ancienne, que fournit ce même lieu. »

M. Edmond Le Blant communique, de la part de M. Maxwell Sommerville, de Philadelphie, un large bracelet de bronze trouvé près de Jérusalem. On y lit sur une seule ligne cette inscription :

ΕΙΣ ΘΕΟΣ ΣΩΣΟΝ ΦΥΛΛΑΞΟΝ ΤΗΝ ΔΟΥΛΗΝ ΣΟΥ ΣΕΥΗΡΙΝΑΝ

En tête de cette légende est un lion courant à gauche; à la fin, un serpent, rampant vers la droite. A l'extrémité du bracelet est soudée une petite plaque ronde sur laquelle est gravé un sujet qui se trouve plusieurs fois sur les amulettes récemment publiées par M. Schlumberger dans la *Revue des Études grecques* : un personnage nimbé, sur un cheval au galop, perce de sa lance une femme étendue à terre et qui est, selon toute apparence, la figuration d'un démon. Autour se lisent quelques lettres fort effacées : ΕΣ ΘΕΟ.....ΚΑΚΑ, reste de cette formule, fréquente sur les mêmes amulettes :

ΕΙΣ ΘΕΟΣ ΝΙΚΩΝ ΤΑ ΚΑΚΑ.

Ce bracelet a été remis à M. Sommerville par M. le consul des États-Unis à Jérusalem.

M. Croiset fait connaître à l'Académie la décision de la commission chargée de juger le concours pour le prix Bordin, sur cette question : « Rechercher ce que Catulle doit aux poètes alexandrins et ce qu'il doit aux vieux lyriques grecs. » Le prix est décerné à l'auteur du mémoire portant pour devise : *Amat victoria curam*. Le secrétaire perpétuel ouvre le prix cacheté sur lequel cette devise est répétée : le lauréat est M. Georges Lafaye, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

M. Le Blant annonce l'intention de soumettre prochainement à l'Académie un mémoire *Sur quelques anciens talismans de bataille*. Ce sujet nouveau a donné à M. Le Blant l'occasion d'étudier des textes et des monuments dont quelques-uns remontent au VIe siècle de notre ère. Il lui a fourni, en outre, l'explication de la légende d'une monnaie d'Édouard III, qui avait donné lieu aux hypothèses les plus diverses.

M. Heuzey ajoute quelques observations à celles qu'il a présentées dernièrement sur la sculpture gréco-punique en Espagne. Il s'élève contre l'opinion qui voudrait attribuer les statues étudiées par lui à l'époque visigothique, au VIIe siècle de notre ère. On a cru trouver des analogies entre certains détails de leur costume et certaines descriptions d'Isidore de Séville. On a oublié qu'Isidore est un compilateur, qui a décrit, de troisième main, les choses de l'antiquité classique et non celles de son temps. Ce qu'il dit n'a pas plus de rapport avec ce qui existait au temps des Visigoths qu'avec l'époque gréco-punique, dont s'est occupé M. Heuzey.

Digitized by Google

Il insiste notamment sur l'erreur que l'on commettrait en rapprochant la haute coiffure ornée, que portent quelques-unes de ces figures, du mot *mitra* employé par Isidore. La *mitra* n'est autre chose qu'un nœud d'étoffe dont la tête est ceinte, une sorte de turban : telle a été, à l'origine, la mitre de nos évêques. La coiffure haute et rigide est la tiare, réservée, dans l'étiquette orientale, aux personnages d'un rang très élevé. Elle a toujours distingué en Orient le souverain de ses ministres, comme aujourd'hui encore elle distingue le pape des simples évêques.

M. l'abbé Duchesne cite, à l'appui de la traduction de *mitra* par étoffe ceignant la tête, un passage de saint Optat de Milève, chez qui *mitella* désigne le voile des vierges. Mais l'histoire du costume sacerdotal ne lui paraît pas autoriser une distinction hiérarchique primitive entre la tiare et la mitre. La tiare est portée, en Orient, par tous les membres du clergé ; quant à la mitre dont l'origine est obscure, le pape la porte, en certaines occasions, tout comme les simples évêques.

M. de Mély communique des recherches sur la date du traité des Fleuves, jadis attribué à Plutarque. Il signale dans cet ouvrage, d'une part, l'idée que certaines pierres gravées sont des produits naturels, idée qui ne peut être née qu'après la disparition complète de la glyptique, c'est-à-dire après le IIIe siècle de notre ère ; d'autre part des convictions païennes très arrêtées, qui n'ont pu être exprimées plus tard que le Ve siècle. Entre ces deux dates, l'époque de réaction païenne marquée par le règne de Julien lui paraît être celle à laquelle l'ouvrage en question peut être attribué avec le plus de vraisemblance.

M. Théodore Reinach fait une communication sur la date de la naissance d'Hypéride. On se demandait, jusqu'ici, si cet orateur était l'aîné ou le puîné de Démosthène. M. Th. Reinach montre, par une inscription connue depuis longtemps, qu'Hypéride exerça les fonctions d'arbitre public en 330 avant notre ère, et, par un passage de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, nouvellement retrouvé, que tous les citoyens athéniens étaient appelés à ces fonctions à l'âge de cinquante-neuf ans. Hypéride naquit donc en 309, six ans avant Démosthène.

SÉANCE DU 3 JUIN 1892

M. Fabia, maître de conférences à la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, communique une étude sur cette question : *Pline l'Ancien a-t-il assisté au siège de Jérusalem par Titus?* D'une inscription d'Arados, restituée et commentée par M. Mommsen, il résulterait que Pline aurait été ἀντεπίτροπος de Tibérius Alexander, chef d'état-major de Titus. La restitution de M. Mommsen a été combattue par M. Hirschfeld : M. Fabia la défend.

SÉANCE DU 10 JUIN 1892

M. le comte de Charencey fait une lecture sur la chronologie ancienne du Mexique. Il distingue, dans ce pays, deux courants civilisateurs, l'un venu par mer de l'est, vers la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, l'autre parti du

Digitized by Google

nord-ouest et d'origine proprement mexicaine, qui n'aurait pénétré dans le sud que vers la fin du IIe siècle.

M. Ch.-Ém. Ruelle lit un mémoire de M. C. Wessely, de Vienne, sur un fragment de l'*Oreste* d'Euripide qui nous est parvenu accompagné d'une notation musicale. C'est un papyrus du Ier siècle de notre ère. L'examen de ce texte donne à M. Wessely l'occasion de présenter des vues nouvelles sur l'usage pratique de l'art musical et de la métrique dans l'antiquité grecque. Il communique en même temps une inscription grecque d'Aïdin (Tarse), qui contient aussi un texte accompagné d'une notation musicale, et il en donne pour la première fois le déchiffrement.

M. de Maulde-La-Clavière commence une communication sur les diverses sortes d'ambassades au moyen âge. En ce qui concerne la nomenclature officielle, la cour de Rome seule a une hiérarchie précise; elle divise ses envoyés, selon l'étendue de leurs pouvoirs, en légats ou en nonces. Les autres chancelleries emploient à peu près indifféremment les termes de messager, orateur, procureur, envoyé, qu'elles précisent au besoin en y ajoutant diverses épithètes. On a cru que le moyen âge n'avait connu que des ambassades temporaires ou spéciales et que les ambassadeurs résidants n'apparaissaient que depuis le XVIe siècle; c'est une erreur. Les ambassadeurs résidants se rencontrent fréquemment au moyen âge et surtout au XVe siècle. Si la France, en particulier, en envoyait rarement, elle en recevait sans cesse.

SÉANCE DU 17 JUIN 1892

M. Hamy annonce que M. J. Martin, conservateur du Musée-Bibliothèque de Tournus, a découvert dans ces derniers temps à Farges-lez-Mâcon, à Dulphey et à Tournus des cimetières burgondes où se sont rencontrés divers objets intéressants. On y remarque notamment des armes et outils de fer, couteaux, scramasaxes, etc., de grandes et belles boucles de ceinturon plaquées en argent sur fer. La particularité la plus remarquable, c'est la juxtaposition dans les mêmes tombes d'objets romains et mérovingiens. Ce mélange n'est pas ordinaire; il n'avait été signalé jusqu'ici que par M. Béquet, dans les environs de Namur. Un des corps est accompagnée d'une trousse composée d'un briquet de fer avec pierre à feu, d'un couteau et de diverses pièces à anneaux. Deux bagues de bronze portent l'S barré, abréviation du mot *Signum*.

M. le comte de Lasteyrie fait connaître les décisions de la Commission chargée de juger le concours des antiquités de la France. Les récompenses sont décernées comme il suit :

1re médaille. — M. Brutails, archiviste de la Gironde : *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge*;

2e médaille. — M. Coyecque, archiviste aux Archives de la Seine : *L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge*;

3e médaille. — M. Ernest Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lille : *Origines et Sources du Roman de la Rose*;

La commission demande au ministre l'autorisation de disposer d'une 4e mé-

Digitized by Google

daille en faveur de M. Lœseth : *Le Roman de Tristan, le Roman de Palamède et la Compilation de Rusticien de Pise* ;

1re mention honorable. — M. Virey : *L'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon* ;

2e mention. — M. Édouard Beaudoin : *Le Culte des empereurs dans les cités de la Gaule Narbonnaise* ;

3e mention. — M. Adrien Blanchet : *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine* ;

4e mention. — M. G. Jacqueton, conservateur-adjoint à la Bibliothèque-Musée d'Alger : *Documents relatifs à l'administration financière en France, de Charles VII à François Ier* ;

5e mention — Mlle Louise Guiraud : *Les Fondations du pape Urbain V à Montpellier* ;

6e mention. — MM. Bulliot et Thiollier : *La Mission et le Culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen.*

Le Commission a regretté de ne pouvoir disposer d'aucune récompense pour les ouvrages de MM. Chatel, *Anonymus Cadomensis* ; l'abbé Métais, *Cartulaire blésois de Marmoutiers*, et F. Borel, *Les Foires de Genève*

M. de Maulde-La-Clavière fait une communication sur le système des représailles internationales, en usage au moyen âge, dans ses rapports avec la diplomatie. Il expose la nature des représailles, la procédure à laquelle elles donnent lieu, la défaveur qui s'y attache à la fin du moyen âge. La diplomatie peut, en tout état de cause, intervenir et intervient, en effet, pour les prévenir, pour en désavouer et en réprimer les excès. M. de Maulde donne, en terminant, des détails sur les prises de mer et la piraterie.

M. Noël Valois lit une note sur une ambassade allemande à Paris en 1381.

SÉANCE DU 24 JUIN 1892

M. Héron de Villefosse met sous les yeux de ses confrères quatre bustes en plâtre peint, trouvés dans l'oasis d'El-Kargeh (Égypte) et envoyés au Musée du Louvre par M. Bouriant. Ces bustes sont détachés de couvercles de sarcophages, qui présentent une particularité unique : le mort y était représenté, non pas gisant, la tête sur le même plan que le corps, mais avec l'apparence de la vie, la tête relevée verticalement, le visage et les cheveux peints de couleurs très simples, mais qui donnent à l'image une grande animation. Les cheveux ont été modelés à part et plaqués sur le crâne uni. Les physionomies sont frappantes ; ce sont sûrement des portraits. M. Héron de Villefosse croit pouvoir y reconnaître les types respectifs d'un Juif, d'un Berbère, d'un Syrien et d'un Romain. Il suppose que ces monuments datent du règne de Septime-Sévère. M. Maspero a déclaré n'avoir encore vu, dans aucun musée, rien de semblable.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, dans une lettre en date du 21 juin, rend compte des fouilles de M. Toutain. Il a, en quelques semaines, mis presque à jour le théâtre antique de Chemtou. Il y a dans l'espace occupé par l'orchestre une mosaïque de 9 mètres de diamètre, non entièrement découverte.

Digitized by Google

Le théâtre offre des particularités architecturales qu'il sera intéressant de faire connaître. M. Toutain a commencé des recherches dans deux nécropoles de la même ville. Il espère y trouver les tombes et épitaphes des affranchis et des esclaves qui étaient employés dans les carrières voisines. Il a commencé de reconnaître un vaste édifice, peut-être une basilique, ou une curie, qui aurait, si ses premiers calculs se vérifient, jusqu'à 40 mètres de largeur. Il a fait, en outre, plusieurs sondages pour retrouver le forum antique. — Dans Rome, un nouveau cippe de la plus ancienne délimitation des rives du Tibre, de l'année 700 de la fondation, a été tiré du lit du fleuve. — Les érosions du Tibre à Ostie ont mis à jour deux inscriptions latines mentionnant un temple d'Isis et Sérapis et des travaux publics accomplis dans cette ville par les *duumviri* et les *vico-magistri*. — Les fouilles récentes de Corneto-Tarquinii ont fait découvrir un scarabée d'une finesse merveilleuse représentant Ulysse qui éventre le cerf tué par lui dans l'île de Circé (*Odyssée*, X, vers 160 et suivants).

M. Foucart communique des recherches sur le rôle de Sophocle dans les événements qui suivirent le désastre des Athéniens en Sicile.

M. de la Borderie lit une note sur Jeanne de Montfort, duchesse de Bretagne.

M. Salomon Reinach signale, dans un ancien ouvrage, un passage resté inaperçu, qui, combiné avec la découverte récente d'une inscription, peut faire présumer la présence, en un point des environs d'Athènes, d'un sanctuaire et de plusieurs œuvres d'art, déjà vus par les antiquaires du commencement du siècle. M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, étudiera la question sur place.

SEANCE DU 1er JUILLET 1892

M. Héron de Villefosse communique une petite plaque de plomb, couverte d'inscriptions sur ses deux faces, qui vient d'être trouvée dans la nécropole romaine d'Hadrumète par MM. Choppard et Hannezo, du 4e régiment de tirailleurs ndigènes. C'est une *tabella devotionis*, qui doit être rapprochée des autres monuments du même genre, déjà découverts à Hadrumète, à Carthage et en Gaule. D'un côté, elle porte une série de noms magiques, accompagnés de la figure d'un génie à tête de coq, debout sur un bateau et tenant une torche. De l'autre côté est une adjuration adressée à un certain *deus pelagicus aerius*; on y appelle les malédictions infernales sur les chevaux et les cochers des factions verte et blanche du cirque. M. Héron de Villefosse rappelle que huit tablettes analogues ont été trouvées en 1845 dans une des sources d'Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), et une cette année même à Rom (Deux-Sèvres).

Cette lecture donne lieu à diverses observations. M. Heuzey rappelle l'existence d'un dieu ou génie Taraxippos, « celui qui effraye les chevaux ». M. Maspero pense que le dieu monté sur une barque se rattache à la notion des décans astrologiques, notion qu'on retrouve dans une formule d'incantation amoureuse : *Ego sum decanus magnus dei magni.* Cette notion a perdu en passant dans les textes de sorcellerie son caractère astrologique, pour devenir purement magique. M. Le Blant rappelle une Vie grecque manuscrite de saint Hilarion, à la Bi-

Digitized by Google

bliothèque nationale, où il est question d'un char qu'un enchantement empêchait de gagner le prix de la course : saint Hilarion vit dans l'eau de sa coupe magique la cause de l'enchantement et la détruisit à l'aide de cette eau même. M. Bréal cite une inscription grecque de Carthage, trouvée par le P. Delattre et publiée après lui par M. Cagnat, où sont énumérés en détails tous les accidents qu'on souhaite aux chevaux et aux chars de la faction adverse du cirque. Il signale, dans le texte communiqué par M. Héron de Villefosse, la locution *ex anc ora* (pour *ex hac hora*) où l'on voit déjà presque formé l'adverbe français *encore*.

SÉANCE DU 8 JUILLET 1892

M. Tocilesco, directeur du Musée de Bucharest, expose à l'Académie, avec de nombreuses photographies à l'appui, les résultats de fouilles récentes pratiquées sous sa direction auprès d'un monument de la Dobroudjà (Roumanie), connu depuis longtemps, mais resté inexpliqué. Ce monument, dit Adam-Klissi, présente l'aspect d'une grosse tour ornée de bas-reliefs. M. Tocilesco a pu établir qu'il a été construit vers l'an 108 de notre ère, en souvenir des victoires remportées par Trajan sur les Daces. Les sculptures qui décorent l'édifice et qui ont été retrouvées presque complètement se rapportent aux campagnes de Trajan et offrent par suite de nombreux points de comparaison avec les bas-reliefs de la colonne Trajane à Rome. La ville antique prit le nom du trophée et s'appela *Tropaios* ou *Tropaeum Trajani*. M. Tocilesco annonce que les fouilles seront continuées et qu'une publication illustrée sera consacrée à la description du monument triomphal.

M. Boissier signale une découverte qui vient d'être faite à Pompéi. Dans une maison de petite apparence, on a trouvé deux portraits de Virgile et d'Horace, placés en regard l'un de l'autre. Ils sont d'une exécution médiocre, et sans doute traités de fantaisie; ils rappellent certaines miniatures du XIIe et XIIIe siècle et donnent lieu de croire que ces miniatures dérivent d'originaux antiques. Ce qui est surtout à remarquer , c'est que Virgile et Horace semblent être mis sur le même rang, tandis que les lettrés, tels que Quintilien, donnaient à Virgile une place à part et au-dessus de tous, et mêlaient Horace avec les autres poètes. Horace, dit M. Boissier, devait être du nombre de ces poètes contemporains que le grammairien Cécilius Épirota introduisit dans les écoles presque de leur vivant. Ce doit être dans les écoles que l'on a commencé à le mettre à côté de Virgile. Nous voyons par Juvénal que leurs images y étaient placées l'une près de l'autre. Il est intéressant de voir que ce rapprochement a commencé bien plus tôt, dès le milieu du 1er siècle.

(*Revue Critique*.) JULIEN HAVET.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

SUR LES CHANGEMENTS DE COULEUR DES OBJETS ANTIQUES

Lettre à M. Durand-Gréville.

Monsieur,

En réponse à l'appel que vous faites aux chimistes pour la question des variations de couleur des dessins des vases et des écritures des manuscrits, permettez-moi de vous présenter quelques observations nouvelles, à l'appui de vos propres considérations.

Je ne reviendrai pas sur la décoloration progressive des oxydes magnétiques de fer, employés dans le décor des vases grecs, et qui sous l'influence de l'air humide (et de l'acide carbonique dédoublant l'oxyde magnétique avec production de carbonate) se sont changés lentement en peroxyde jaune ou rougeâtre. Vos remarques sur ce sujet me paraissent fondées et il n'y aurait à les développer que sur quelques points sans importance.

Mais toute couleur noire, employée pour dessiner ou écrire sur terres cuites, papyrus ou parchemin, n'est pas de l'oxyde magnétique. La coloration noire formée par la noix de galle et les sels de fer était déjà connue des anciens, mais on ne sait pas s'ils l'ont employée comme encre [1]. L'encre des anciens, telle qu'elle est décrite par Dioscoride (*Mat. Med.*, l. V, 181, 182), par Vitruve (liv. VII, ch. VII) et par Pline (*H. N.*, l. XXV, 25), était préparée, comme l'encre de chine, avec du noir de fumée, obtenu au moyen d'une résine brûlée et délayé dans de la gomme, ou avec de la lie calcinée, ou bien encore avec du noir d'ivoire. Ces noirs étaient également employés par les peintres : je ne sais si l'on en a constaté l'existence sur les poteries grecques ou romaines.

En tout cas, les matières noirâtres obtenues par ces procédés, toutes les fois qu'elles ne se rapprochent pas de l'état du carbone pur, sont sujettes à s'oxyder lentement, sous l'influence de l'air humide et de la lumière. Elles s'altèrent ainsi peu à peu, en devenant brunes, puis jaunâtres. Dans des expériences que j'ai faites sur les matières brunes de la terre végétale, qui sont congénères, j'ai constaté qu'il se développe en même temps de l'acide carbonique et des composés solubles.

Ces altérations, très lentes d'ailleurs, produisent en définitive les changements de coloration analogues à ceux que vous avez reconnus sur les vases peints avec les oxydes de fer; changements attribuables au temps et qui ont pu fort bien détruire l'uniformité initiale d'un décor primitivement noir.

1. Dans le passage regardé comme une traduction d'Alexandre de Tralles que vous reproduisez, et où cette matière est citée comme propre à teindre les cheveux, le mot *acacia* (écrit *agacia*) est exact (Dioscoride, *Mat. med.*, l. I, ch. CXXXIII). Quant à *stipteria*, c'est l'alun : στυπτηρία.

Digitized by Google

Les variations observées dans une même peinture, ou dans l'écriture d'un même manuscrit, ne proviennent pas nécessairement d'un changement dans la nature de l'encre ou de la matière colorante. Il suffit que la lumière ait agi différemment. Par exemple, un feuillet recouvert partiellement par un autre feuillet ou objet, tandis que le surplus aura subi l'action directe de la lumière, se décolorera bien davantage dans la partie restée à nu, et la décoloration affectera une limite nettement tranchée, sans que la matière colorante initiale ait été différente. Les conditions inégales d'éclairage ou d'humidité d'un objet ont donc pu et dû exercer une grande influence sur l'inégalité de ses colorations actuelles.

Veuillez, Monsieur, excuser ces quelques remarques, et agréer l'assurance de ma haute considération,

M. Berthelot.

— *Revue des Études grecques*, publication trimestrielle de l'Association pour l'encouragement des études grecques, t. IV, octobre-décembre 1891; partie administrative. Anciens présidents de l'Association, composition du bureau, etc., etc. — Partie littéraire. — Marcel Dubois, *Strabon et Polybe.* — Th. Reinach, *Inscription de l'île de Cos.* — Paul Tannery, *Sur une épitaphe attribuée à Diophante.* — Notes et documents: T. R., *Un sarcophage de Sidon* (héliogravure). — G. Schlumberger, *Une relique byzantine.* — Al. Emm. Contoléon, *Inscription de Chersonèse.* — T. R. *Inscriptions d'Égypte.* — Variétés : G. Mistriotis, *Les causes de la civilisation grecque.* — Chronique: *Correspondance grecque . Actes de l'Association* (séances du Comité, livres offerts). — Bibliographie : *Comptes rendus. Bibliographie annuelle des études grecques* (C. E. Ruelle). *Corrigenda. Table générale des matières du t. IV.*

— Il vient de paraître une livraison du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* que la librairie Hachette publie par les soins de M. Saglio, aidé de M. E. Pottier. C'est le seizième fascicule, qui va presque jusqu'à la fin de l'E (Epi-Eup). Il contient 151 gravures. Nous y remarquons les articles suivants : *Épistate*, F. Chavannes; *Ab Epistulis*, Bloch ; *Epitropos*, Lécrivain ; *Epona*, Lafaye ; *Epulum*, Bloch ; *Equitatio*, Lafaye ; *Equites* (Grèce), Albert Martin ; *Equites* (Rome), Cagnat ; *Equus*, Albert Martin ; *Eranos*, Th. Reinach ; *Ergolabos*, F. Chavannes ; *Etrusci*, J. Martha.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XIIe année, fascicule II-I, avril 1892. — 1. J. Toutain, *Le sanctuaire de Saturne Balcaranensis au Djebel Bou-Kournein en Tunisie.* (Relation très claire et très précise de fouilles qui ont été faites avec grand soin. Elle jette un grand jour sur l'histoire de ces cultes qui, implantés par les Phéniciens dans le territoire soumis à l'influence de Carthage, ne sont connus que par des monuments de l'époque romaine ; ils n'en gardent pas moins, dans la disposition des édifices où ils se célèbrent et dans l'ensemble de leurs rites, un caractère sémitique très marqué.) 4 planches hors texte et un plan dans le texte. — 2. P. de Nolhac, *Boccace et Tacite.* — 3. Fr. Novati et J. Lafaye, *Le manuscrit de Lyon, n° C. L'Anthologie d'un humaniste italien au* XVe *siècle.* — 4. L. Dorez, *Pierre de Montdoré*,

Digitized by Google

maître de la librairie de Fontainebleau (1552-1567). — 5. J. Toutain, *Afrique romaine. Chroniques. Bibliographie.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIV, 22e session, 2e séance, 1er décembre 1891 : P. Le Page Renouf (président), *Le Livre des Morts. Remarques préliminaires.* — F.L. Griffith, *Notes sur quelques noms royaux et sur quelques familles; Ameni; Menthuhotep; Le Cartouche du calendrier Ebers.* — Dr Karl Piehl, *Notes de philologie égyptienne* (suite de la page 575, vol. XIII). — Prof. Revillout, *Un papyrus bilingue du temps de Philopator* (partie I). — 3e séance. 12 janvier 1892. Séance d'ouverture : *Rapport du secrétaire pour l'année* 1891. *Rapport sur les dépenses et les recettes de l'année* 1891. *Liste des membres du bureau pour* 1892. — P. Le Page Renouf (président), *Un passage difficile dans le texte de la pyramide du roi Teta* (planche). — E. Plunket, *Le calendrier accadien* (2 planches). — Prof. E. Revillout, *Un papyrus bilingue du temps de Philopator* (partie II).

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 22e session, 4e séance, 2 février 1892 : C. J. Ball, *Aperçus sur la religion babylonienne.* — P. Le Page Renouf (président), *Un ambassadeur royal de Ramsès le Grand.* — C. J. Ball, *Un acte de vente babylonien.* — G. Maspero, *Notes au jour le jour.* Partie IV (Les successeurs de Thoutmès Ier et leur lien de parenté avec ce roi; Unamunu: le nom du carquois dans la langue égyptienne; le nome de la Gazelle etc.). — V. Loret, *Le titre Ahems-n-kip.*

— *Bulletino della commissione archeologica comunale di Roma*, 19e année, fascicules 10, 11 et 12 : Théod. Schreiber, *Bas-relief de l'époque alexandrine représentant Latone, Apollon et Diane* (pl. XI, fig. 1 et 2). — R. Lanciani, *Mélanges de topographie* (pl. XII-XIII, fig. 1 et 2). — G. B. de Rossi, *Panorama circulaire de Rome dessiné en 1334 par Martin Heemskerck, peintre hollandais.* — R. Lanciani, *Note sur la page 305 des Mélanges de topographie.* — G. Gatti et Chr. Huelsen, *Fragments épigraphiques d'édits des préfets de Rome, du* IVe *siècle.* — S. Guidi, *Bibliographie.* — *Catalogue des objets d'art antique découverts par les soins de la Commission archéologique communale, du 1er janvier au 31 décembre 1891, et conservés au Capitole et dans les magasins de la commission.*

— *Bulletin de la Commission archéologique communale de Rome*, 1892, fascicule I, janvier-mars : La nouvelle année du *Bulletin* est dédiée à M. De Rossi par une inscription qui rappelle la fête célébrée en l'honneur du 70e anniversaire de sa naissance. — Lanciani, *Le soixante-dixième anniversaire de G.-Battista De Rossi.* — G.-B. De Rossi, *Collier d'esclave récemment découvert* (pl. I). — R. Lanciani, *Les bâtiments de la préfecture urbaine entre le temple de Telhus et les thermes de Titus et de Trajan.* — Chr. Huelsen, *D'un nouveau plan en perspective de Rome, qui date du* XVe *siècle* (pl. II, III, IV). — E. Dressel, *Fouilles sur le monte Testaccio* (pl. V). — G. Gatti, *Renseignements qui ont trait à l'épigraphie urbaine.* — C. L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée et dons reçus.* — Avertissement : *Le bulletin paraîtra désormais par fascicules trimestriels.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Cours de littérature celtique, t. V, 1. L'épopée celtique en Irlande, par M. d'Arbois de Jubainville, avec la collaboration de MM. C. Dottin, M. Grammont, L. Duvau, F. Lot. Paris, Thorin, 1892, in-8°, xl-536 p.

La création d'une chaire de langue celtique au Collège de France, était, lorsque le ministre de l'Instruction publique prit cette décision, parfaitement justifiée déjà par le mérite du savant éminent auquel cette chaire était confiée. Les résultats de son enseignement en sont une justification bien plus éclatante. Le présent volume, dont personne ne méconnaîtra l'intérêt, est, en effet, un produit direct des leçons professées au Collège de France. Le professeur, pour donner au monde lettré une idée aussi précise que possible de l'épopée irlandaise, connue seulement jusqu'ici par les imitations par trop libres et infiniment trop modernisées de Macpherson et de Baour-Lormian, a pensé qu'il fallait mettre entre les mains du lecteur curieux la traduction fidèle de plusieurs fragments caractéristiques. Après quelques années d'étude, un certain nombre de ses élèves se sont trouvés capables de faire ces traductions. M. d'Arbois les a encadrées dans des traductions de son crû après les avoir revues et approuvées.

Dans une remarquable préface où il fait très heureusement ressortir le profit que l'historien peut tirer de l'étude de ces poèmes, le professeur montre que l'esprit celtique, la loi celtique, la société celtique, pouvons-nous dire, y apparaît, y surnage, si l'on veut, telle qu'elle était plusieurs siècles avant César, avec toute sa brutale sauvagerie et ses survivances de société primitive. La situation vraie de la femme celtique en Irlande, si différente de celle de la femme grecque, romaine ou germaine, s'y dévoile avec complaisance. M. d'Arbois résume ainsi les faits (p. xxvii) :

« Le monde celtique connaît deux sortes de mariage, le mariage annuel et le mariage tel que nous le connaissons quant à la durée. Mais les deux mariages se concluent de la même façon. Le mariage celtique est une vente. En vertu de cette vente, l'enfant mis au monde par la femme appartient à l'époux, qui peut le tuer, ou le faire élever, s'il lui plaît, pour en faire son héritier. La paternité physique n'a pas la même importance que chez nous. Quand le droit du roi, quand les devoirs de l'hospitalité introduisent dans la famille un sang étranger, le mari peut bien retrancher l'enfant de la famille, par la mort, par exemple en le faisant noyer; mais, si ce droit n'est pas exercé, l'enfant est légitime, et exercer ce droit sur un enfant bien constitué serait une grande faute. Le droit du mari celtique sur la femme et l'enfant ressemble à celui du paysan moderne sur la vache et la jument qu'il a achetées, sur le veau et le poulain né de cette vache ou de cette jument depuis l'achat. »

Il faut voir dans les fragments traduits ces mœurs en action. Derdriu (p. 236 286, 287) condamnée au mariage d'un an, qui, aux yeux des personnes de haute lignée, est une flétrissure, se donne la mort, récit vraiment tragique. On trouve

Digitized by Google

aussi dans les poèmes des traits touchants, comme les adieux de Derdriu à l'Écosse (p. 260), ou particulièrement émouvants, comme la scène où Macha, femme de Crunniur, enceinte, forcée de lutter de vitesse avec les chevaux du roi, pour sauver la vie de son mari, dépasse les coursiers dans cette lutte et succombe en accouchant de deux jumeaux, ses futurs vengeurs (p. 323).

Les transformations que Macpherson et Baour-Lormian ont fait subir aux poésies authentiques sont pour la première fois étudiées avec compétence et jugées avec la sagacité d'un critique exercé.

Ce beau volume se termine par un excellent index. L'ouvrage mérite d'avoir une place d'honneur dans toutes les bibliothèques sérieuses.

Al. Bertrand.

Koenigliche Museen zu Berlin. Beschreibung der antiken Sculpturen mit Ausschluss der Pergamenischen Fundstücke. Mit 1266 Abbildungen im Text. 1 vol. in-8. Berlin, Speman, 1891.

Le Musée de Berlin vient de donner un exemple que nous voudrions bien voir suivi à Paris par le Musée du Louvre; il a publié un excellent catalogue de ses sculptures antiques, et il l'a fait dans des conditions qui mériteront à l'éditeur et aux auteurs la reconnaissance des archéologues. Le volume n'est pas d'un prix très élevé (25 marks) et le format, le grand in-octavo, est d'un usage commode. Toutes les indications nécessaires pour l'étude y sont réunies. Le volume s'ouvre par une histoire abrégée de la collection. Vient ensuite le catalogue proprement dit, qui se partage en trois chapitres :

I. Monuments gréco-romains.

II. Monuments étrusques.

III. Imitations modernes de l'antique.

Le chapitre I est de beaucoup le plus considérable. Il se divise ainsi :

1. Ouvrages en ronde bosse.
2. Bas-reliefs.
3. Architecture et objets divers.
4. Inscriptions.

Après le numéro, viennent, dans chaque article, l'indication du sujet, pui celle de la matière et celle des dimensions, celle ensuite de l'état du monument, des mutilations et des restaurations qu'il a subies, de sa provenance, quand elle est connue, et des écrits où il a été mentionné. Après tous ces renseignements préliminaires, on trouve une description sommaire, mais très précise, qui conduit l'auteur de ces notices à apprécier en quelques mots la valeur de l'ouvrage et à énoncer une conjecture sur la période du développement de l'art à laquelle il appartient; parfois, quand il s'agit d'œuvres vraiment importantes, il est renvoyé à ce propos aux mémoires où a été discutée avec le plus de compétence la question de chronologie et d'attribution. Le volume se termine par des tables dressées avec beaucoup de soin, table des divinités et personnages historiques représentés dans les collections du Musée, table des noms que renferment les

Digitized by Google

inscriptions, table des provenances certaines, table des œuvres principales rangées dans l'ordre chronologique, et enfin une concordance des numéros que portent aujourd'hui les monuments et de ceux sous lesquels ils sont décrits dans les catalogues et autres documents antérieurs. Rien donc n'est omis ici de ce qui doit se trouver dans tout catalogue vraiment digne de ce nom; mais ce qui fait la valeur exceptionnelle et l'originalité de celui-ci, c'est que les auteurs y ont appliqué une méthode dont M. Salomon Reinach avait déjà donné l'exemple dans le tome I de ses *Antiquités nationales, description raisonnée du Musée de Saint-Germain*. A chaque article est jointe une image, gravée sur zinc et de petite dimension. Ces vignettes, qui sont au nombre de 1,266, n'ont aucune prétention à rendre toutes les finesses du contour et du modelé; mais elles reproduisent assez exactement la position et le mouvement de la figure pour faciliter beaucoup la lecture de la description et pour être très utiles aux archéologues qui travaillent dans leur cabinet et qui comparent les différentes répliques d'un type célèbre. Grâce à ces croquis, ils sauront tout de suite par quels détails la réplique que possède le Musée de Berlin diffère des autres épreuves du même original qui sont éparses dans les musées de l'Europe. C'est là une heureuse innovation; il ne devrait plus se publier un catalogue qui ne fût pourvu de cet utile appareil, de cette suite d'esquisses. L'augmentation de la dépense est bien moins forte qu'on ne le croirait. Au premier moment, la présence de cette image permet de réduire singulièrement la dimension des articles; il est inutile de décrire longuement ce que l'on montre aux yeux.

Le plan du catalogue avait été arrêté, les travaux préparatoires avaient été commencés, dès 1879, sous la direction du précédent conservateur des sculptures antiques, M. Alexandre Conze. Quand ce savant archéologue a quitté le Musée pour se consacrer tout entier à l'Institut archéologique impérial allemand, dont il surveille maintenant toutes les publications, son successeur, M. le professeur Kékulé, continua, sur les mêmes bases, l'exécution de l'œuvre déjà très avancée et c'est à lui qu'appartient l'honneur de l'avoir terminée et livrée à l'imprimeur. Il nomme, comme ses collaborateurs principaux, MM. Furtwaengler et Puchstein, l'un qui a été, l'autre qui est aujourd'hui conservateur adjoint ou, comme on dit à Berlin, *assistant* au Musée. M. Koerte a rédigé toute la partie du catalogue qui concerne l'Étrurie.

On ne saurait s'étonner que, comme on en est averti par le titre même, les marbres de Pergame n'aient pas été compris au nombre des œuvres dont la nomenclature remplit le présent volume. La plus grande partie de ces marbres est encore en magasin; la restauration n'en est pas terminée; ils ne pourront être exposés que lorsque sera terminée la construction du nouveau musée des antiques, qui va se bâtir en arrière de l'ancien et qui occupera, sur le terrain, une aire bien plus vaste. Les beaux fragments exposés dès maintenant dans la rotonde et dans une étroite galerie latérale suffisent à donner une idée du style et de la valeur de ces bas-reliefs; mais ils ne constituent qu'une très faible partie de cet ensemble monumental et ils ne se seraient pas prêtés à une description complète et méthodique. On peut être certain que, lorsque cet ensemble aura été terminé, M. Kékulé saura donner un catalogue des statues et des bas-reliefs

Digitized by Google

de Pergame qui sera digne de faire pendant à celui que nous annonçons et qui ne rendra pas moins de services à tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'art antique.

G. Perrot.

Histoire de la sculpture grecque, par Maxime Collignon. — Tome Ier : **Les Origines; les Primitifs; l'Archaïsme avancé; l'époque des grands maîtres du ve siècle.** — Paris, Didot, 1892. (11 planches en chromolithographie ou en héliogravure et 278 gravures dans le texte).

Les archéologues et les amis de l'art grec attendaient le livre de M. Collignon. Ils attendaient avec confiance : car ils savaient que M. Collignon était, par les qualités de son esprit, la sûreté de son goût et l'étendue de son information, un des rares écrivains capables de mener à bien une tâche aussi difficile.

Ce volume, qui nous conduit jusqu'à l'époque de la perfection classique, nous fait assister aux efforts toujours intéressants d'un peuple qui, parti des essais barbares communs à toutes les races primitives, se met ensuite à l'école des civilisations plus avancées de l'Égypte et de l'Assyrie, mais reçoit leur enseignement sans servilité, et, aussitôt vaincues les premières résistances de la matière rebelle, se sert des éléments empruntés pour créer un art plein d'originalité et de vie. Cette évolution, d'abord très lente et ensuite si rapide qu'à la fin du vie siècle et au début du ve vingt années écoulées nous font voir les écoles et les formules d'art plus profondément modifiées qu'elles ne l'ont été en un siècle dans d'autres temps et chez d'autres peuples, M. Collignon l'a suivie pas à pas dans une série de chapitres très complets et cependant très clairs, où, sans prétendre résoudre toujours des difficultés qui resteront longtemps encore insolubles, il n'a été éludé aucune question, esquivé aucun problème.

Ce livre arrive à son heure. Ces vingt dernières années ont apporté un nombre considérable de documents qui ont renouvelé l'histoire jusque-là si mal connue et si peu étudiée des origines. Mais, si les documents sont nombreux, ils ne sont pas toujours faciles à interpréter, surtout pour les époques lointaines où nous n'avons à peu près aucun repère chronologique, où l'histoire n'existe pas et où les traditions elles-mêmes sont presque muettes. Les constructeurs d'hypothèses se sont donc donné carrière : aussi n'est-ce pas un mince mérite que d'avoir su faire un choix parmi les théories diverses, exposer impartialement les arguments pour et contre, et, tout en indiquant aux préférences du lecteur les conclusions les plus probables, donner avant tout, sur chaque question, l'état actuel de la science.

Les plus anciennes statues grecques en pierre ne remontent pas au delà du viie siècle. A la rigueur, M. Collignon aurait pu prendre cette date comme point de départ pour son livre. Mais, de longs siècles auparavant, les peuplades qui habitaient la Grèce eurent un art, une industrie, qui ne furent pas sans influence sur le développement de la plastique grecque. M. Collignon a donc eu raison de considérer l'étude des civilisations primitives comme l'intro-

Digitized by Google

duction nécessaire à l'histoire de la sculpture. Il a étudié dans une série de chapitres les poteries et les idoles rudimentaires trouvées dans le sol de la Troade, de la Chypre préphénicienne, et des Cyclades, — puis l'art mycénien, c'est-à-dire l'art qui prévaut en Grèce avant les invasions doriennes, qui s'est répandu dans les pays riverains de la mer Égée, depuis la Thessalie jusqu'au sud du Péloponnèse, et dont les principaux monuments ont été retrouvés à Mycènes, Tirynthe et Nauplie, en Argolide, à Spata et Ménidi en Attique, à Orchomène en Béotie, à Vaphio en Laconie.

Il est inutile d'analyser page par page un livre qui sera bientôt dans toutes les mains. Il me semble juste cependant d'attirer l'attention sur certains chapitres particulièrement intéressants de ce volume. Dans son introduction, M. Collignon montre l'injustice du préjugé vulgaire qui prétend enfermer l'art grec tout entier dans une formule étroite et immuable. L'art grec, ainsi qu'il est arrivé chez tous les peuples qui eurent un art original et vivant, s'est sans cesse renouvelé. Il y a peut-être plus de différence entre les conceptions d'art d'un Polyclète et d'un Praxitèle qu'entre celles d'un sculpteur français du XIXe siècle et d'un maître italien de la Renaissance. Et, dans cet archaïsme lui-même, dont les œuvres ont toutes au premier coup d'œil un air de famille, n'est-ce pas une révolution considérable, qui, après la réaction dorienne des premières années du Ve siècle, substitue au type souriant et maniéré des statues ioniennes la grâce sévère dont le buste déjà célèbre de la jolie « boudeuse » est pour nous l'exemple le plus achevé.

Mais sous prétexte de mieux reconnaître la mobilité et la diversité de l'art grec, il est un écueil que n'ont pas évité les plus subtils des archéologues : c'est de multiplier inutilement les écoles locales. M. Collignon s'est gardé de ces hypothèses gratuites. Il a bien montré l'unité de l'école dorienne qui se répand dans tout le Péloponnèse, l'Italie méridionale et la Sicile. Les trois chapitres qu'il consacre aux écoles ioniennes sont une des parties les plus intéressantes et les plus nouvelles de son livre. Tout en analysant avec finesse les traits distinctifs des vieux maîtres de Naxos, de Chios, de Samos ou de Milet, il a su reconnaître, malgré la prédilection de tel ou tel atelier pour tel ou tel type, les caractères communs d'une grande école dont l'action, partie des villes ioniennes de la côte asiatique, se propage au sud jusqu'en Lycie et chez les Doriens de Rhodes, au nord jusqu'à la Troade, aux îles du nord de la mer Égée, à la Macédoine et à la Thessalie. M. Collignon n'hésite pas à rejeter la théorie ingénieuse de M. Brunn sur la soi-disant école de la Grèce du nord. Toute une longue série de monuments, parmi lesquels, pour ne citer que les plus célèbres, les statues féminines de Délos, la Héra de Samos, les statues assises des Branchides, les bas-reliefs d'Assos, l'Aphrodite à la colombe du Musée de Lyon, la stèle d'Orchomène, les bas-reliefs de Xanthos, la stèle de Pharsale, les bas-reliefs de Thasos, se trouvent ainsi classés sous une étiquette qui n'a rien d'artificiel et qui éclaire singulièrement l'histoire des progrès de la sculpture au VIe siècle.

Le plan de l'ouvrage est très simple : chaque chapitre se divise généralement en deux parties : dans la première, M. Collignon rassemble et coordonne

Digitized by Google

tous les renseignements que les auteurs anciens nous ont laissés sur telle ou telle école; dans la seconde, il examine les monuments conservés qui s'y rapportent. Il est très probable qu'il était impossible de suivre un autre plan. Mais il faut avouer que les textes d'auteurs sont souvent bien décourageants et presque toujours peu instructifs. Sans doute on ne peut entreprendre aucune étude sur l'art antique sans l'aide des textes. M. Overbeck a rendu un grand service aux archéologues le jour où il a rassemblé dans son précieux petit volume des *Schriftquellen* tous les passages d'auteurs, des plus illustres comme des plus méprisables, relatifs à l'histoire de l'art dans l'antiquité. Depuis, ce livre des *Schriftquellen* a été la charpente intérieure plus ou moins dissimulée de presque tous les ouvrages d'ensemble sur l'art antique. L'étude des monuments ne venait guère que par surcroît, comme une manière d'illustration. Pourtant, — il est à peine besoin de le dire, — l'archéologue doit avant tout se placer sans parti pris devant les monuments que le hasard nous a conservés, les comparer et les classer d'après l'étude de leur facture et de leurs caractères d'art, en se servant au besoin pour chacun d'eux des renseignements, malheureusement trop rares, sur le lieu et les circonstances de la découverte qui constituent leur état civil. Quant aux textes, il ne faut s'en servir qu'avec beaucoup de méfiance. Ils ne sont triomphants qu'en l'absence de tout document précis. Quand il s'agit d'un artiste dont nous ne possédons rien, Calamis, par exemple, il est facile, — et il peut être piquant, — avec une épithète de Cicéron et quelques mots de Pline ou de Quintilien, de reconstituer la figure probable du vieux maître, construction purement logique, que le moindre fait matériel, la découverte du moindre fragment signé, viendra bientôt jeter à terre. A quoi bon ces énumérations de noms qui ne sont que des noms? Sont-ce même des noms, ceux qui n'existent qne par une mention dans quelque pamphlet, quelque *Contra Graecos* d'un apologiste chrétien? Pythagoras de Rhégion est-il devenu plus qu'un nom pour nous après le long et ingénieux mémoire de M. Waldstein, ou Agéladas après celui de M. Furtwaengler? A peu près chaque fois que la fortune des fouilles nous a donné un ensemble de monuments qui prenaient d'eux-mêmes leur place dans l'histoire de l'art, je constate ou qu'il a fallu suppléer au silence des textes, ou, chose plus grave encore, qu'il a fallu les corriger. Souvent, même en les torturant, on n'a pu leur faire dire ce que la vérité exigeait, et il a fallu bravement se passer d'eux.

M. Collignon s'est gardé avec soin de cette superstition des textes. Nous trouvons un exemple de la judicieuse liberté avec laquelle il les traite parfois dans un des meilleurs chapitres de son livre, celui où il étudie les sculptures d'Olympie. La restauration des frontons d'Olympie a déjà donné lieu à toute une bibliothèque de mémoires et d'articles. M. Collignon a eu la sagesse de ne pas se perdre dans ce chaos d'hypothèses contradictoires. Les arrangements de M. Treu lui semblent préférables; il expose brièvement les motifs de sa préférence. Mais il se réserve pour des questions beaucoup plus importantes, celles du caractère, de la date, et des auteurs de ces sculptures. Ici il prend très nettement parti dans la discussion, montre que Pausanias s'est trompé, donne de cette erreur une explication ingénieuse et plausible, prouve par les raisons les plus convaincantes, tirées des monuments eux-mêmes, que ni Paionios, ni Alca-

Digitized by Google

mène n'ont aucun droit sur les frontons d'Olympie, et que tout l'ensemble décoratif du temple de Zeus, frontons et métopes, est l'œuvre d'artistes appartenant à une même école, — très probablement l'école d'Argos. Ces conclusions sont la vérité même pour qui a vu les marbres d'Olympie. Mais, à mon avis, on ne saurait trop louer M. Collignon d'être resté directement sous l'inspiration des monuments eux-mêmes, et d'avoir eu le courage assez rare de se mettre en franche opposition avec Pausanias.

M. Collignon, qui est lui-même un habile aquarelliste, comme on peut en juger par la planche en couleurs où figure la tête du taureau d'un des groupes en tuf conservés au Musée de l'Acropole, a donné tous ses soins à la reproduction des monuments qu'il décrit dans son livre. Les dessins de MM. P. Laurent et Faucher-Gudin sont pour la plupart d'une exactitude parfaite, ce qui ne les empêche pas d'être de fort jolies illustrations.

A tous égards donc, M. Collignon n'a pas à redouter la comparaison avec ses devanciers anglais et allemands, à qui il rend hommage dans son introduction. Son livre a un double mérite : il est excellent, et il nous manquait.

Paul Jamot.

Albert Dumont. — **Mélanges d'archéologie et d'épigraphie**, réunis par M. Th. Homolle, et précédés dune notice sur Albert Dumont, par M. L. Heuzey. — Paris, Thorin, 1892, un vol. in-8, de xxxv-666 pages, avec 17 planches, 47 figures dans le texte, et un portrait de l'auteur.

Un ouvrage, sous le titre duquel on trouve réunis les trois noms d'Albert Dumont, de M. Heuzey et de M. Homolle, n'a pas besoin, vraiment, d'être recommandé à l'attention particulière de tous ceux qu'intéresse l'étude de l'antiquité grecque.

La notice que M. Heuzey a écrite pour cet ouvrage, et qu'il a intitulée : *Albert Dumont archéologue*, n'est pas seulement d'une exquise délicatesse de forme et tout imprégnée des chers souvenirs d'une amitié brisée par la mort; elle est précieuse aussi pour les renseignements qu'elle nous donne sur les travaux d'Albert Dumont et plus encore sur le travailleur, sur sa sévère méthode d'historien et d'archéologue, sur « l'étonnant mélange de conviction passionnee et de froid raisonnement » qu'il apportait à la recherche des problèmes scientifiques, sur les habitudes mêmes de son esprit et de sa plume.

La part de M. Homolle, dans l'arrangement des articles qui composent le volume et surtout dans la mise au courant de plusieurs d'entre eux, notamment du recueil des *Inscriptions de Thrace*, est beaucoup plus considérable que ne le ferait supposer le trop modeste *Avant-propos* de l'éditeur. Mais M. Homolle a mis à la tâche qu'il avait entreprise plus de discrétion encore que de conscience; il a tenu à rester caché, autant que possible, derrière l'auteur principal. Ce serait, sans doute, aller directement contre ses intentions et méconnaître le caractère essentiel du livre, que d'insister sur ce que son propre travail a pu ajouter à celui de M. Dumont. Tout en faisant œuvre personnelle de savant, il n'a voulu qu'être le serviteur de la mémoire de son maître et ami.

Digitized by Google

Tous les articles d'Albert Dumont, que l'on trouve dans ce gros volume de *Mélanges*, ayant été déjà publiés, on ne peut pas dire que c'est la nouveauté qui en fait l'intérêt. Mais qui ne voit que des articles, disséminés en des revues diverses, pendant dix ou quinze années, n'équivalent pas du tout au recueil de ces mêmes articles, classés par ordre de matières et liés en faisceau? Ce recueil nous permet de prendre une vue d'ensemble de toute la carrière scientifique de M. Dumont, et nous donne le sentiment très net, presque la sensation physique, — que ne pouvaient nous donner ni les *Céramiques*, ni l'*Éphébie*, — de l'activité et de la curiosité passionnée de cette belle intelligence. Dans les 650 pages du présent volume, dont les premières sont consacrées à des études d'archéologie préhistorique et les dernières à des remarques sur la cathédrale de Strasbourg, l'auteur nous entraîne avec lui à travers toute l'antiquité grecque, gréco-romaine et byzantine, depuis la barbarie des siècles antérieurs à Homère jusqu'au gothique du moyen âge. Plusieurs des travaux qu'on rencontre, chemin faisant, en rappellent d'autres, publiés ailleurs, mais accomplis en même temps, et l'on sent alors plus vivement encore l'activité de cet esprit qui savait s'appliquer simultanément à des sujets fort dissemblables. Ainsi, en lisant le mémoire sur les *Inscriptions de Thrace* ou la notice sur le bronze de Gourizi, en Albanie, on doit se souvenir que c'est dans le même moment où il poursuivait sa besogne ardue d'épigraphiste et d'archéologue que M. Dumont prenait, sur les populations slaves et grecques de Turquie, ces notes de psychologie historique, si pénétrantes, réunies depuis en un volume (*Le Balkan et l'Adriatique*), dont il faudrait recommander la lecture, pour leur bien, à quelques diplomates qui croient connaître les questions d'Orient. Le seul rapprochement de sujets d'étude si peu semblables, mais entrepris pourtant avec une égale ardeur et traités avec une égale pénétration suffirait à prouver combien large et vigoureux à la fois était l'esprit d'Albert Dumont.

Que si l'on s'aperçoit que plusieurs de ces articles, écrits il y a vingt ou vingt-cinq ans, ne sont plus au niveau et dans le courant de nos connaissances actuelles, il n'y a pas lieu de s'en étonner, et l'auteur n'en est nullement diminué. Il est dans la destinée des théories scientifiques, comme des places de guerre, d'être, l'une après l'autre, déclassées : elles n'en ont pas moins été fortes en leur temps. Ce *déclassement* est rapide surtout en archéologie, dans cette science dont les matériaux ne cessent jamais, Dieu merci! de s'accroître, dans laquelle, par suite, la conclusion d'aujourd'hui est toujours menacée par la découverte de demain, — science que M. Heuzey a si joliment comparée à Pénélope, occupée sans fin à détruire et à refaire son ouvrage. Il semble donc qu'il ne devrait rien rester, après quelques années écoulées, des livres ou des articles d'archéologie. En réalité, articles et livres continuent de valoir, suivant la valeur même de l'esprit qui les a produits. Il est possible qu'on soit amené, plus tard, à reprendre, sur de nouvelles données, les *Céramiques* ou l'*Éphébie* d'Albert Dumont; mais certaines pages de lui sur la religion attique, sur le principe de l'éducation athénienne, sur le caractère des Grecs d'autrefois, sur celui des Grecs d'aujourd'hui, tant elles sont finement senties et pénétrantes, peuvent être considérées comme définitives. Les archéologues à venir auront

Digitized by Google

plus de documents à leur disposition que n'en a eu l'auteur de l'*Éphébie*; mais sauront-ils pousser plus loin que lui, ou seulement aussi loin, l'intelligence et le sentiment de la Grèce ancienne? Car cela importe plus que tout le reste, et c'est par là qu'Albert Dumont a été et demeure un des maîtres de la science archéologique. Aussi, rien qu'à ce titre, sa mort prématurée devait-elle provoquer les regrets les plus durables. Mais ce ne sont pas seulement ceux qui l'ont approché pendant sa vie qui conservent pieusement sa mémoire; quelques-uns lui rendent pareil hommage, qui, pourtant, n'ont pas eu l'honneur de compter parmi ses amis ni ses disciples, et qui ne savent de lui rien autre chose que ce qu'il a lui-même révélé, dans ses livres, de son noble et vaillant esprit. Le « culte posthume » dont il est l'objet a ses fidèles inconnus.

H. L.

G. Weber, **Guide du voyageur à Éphèse**, avec deux plans, deux cartes, et deux vues du temple de Diane restauré. In-8, Smyrne, 1891.

Le Guide rédigé par M. G. Weber rendra de grands services à tous ceux qui, dans leur tour d'Orient, voudront aller visiter le site d'Éphèse, et l'historien, dans son cabinet, en tirera bon parti. C'est que l'auteur, établi depuis bien des années à Smyrne, où il est professeur à l'École évangélique, connaît admirablement la topographie et les ruines de cette partie de l'Asie Mineure. C'est cette connaissance familière du terrain qui lui a permis de faire un choix judicieux et réfléchi entre les différentes hypothèses auxquelles a donné lieu la situation des ports et des édifices que mentionnent les écrivains classiques lorsqu'ils parlent d'Éphèse ; en discutant ces textes et les problèmes qu'ils soulèvent, M. Weber nous paraît s'être toujours arrêté à la solution la plus vraisemblable, à celle qui s'accorde le mieux avec la configuration des lieux et avec les vestiges existants. Les excellentes cartes sur lesquelles il a reporté toutes les indications nécessaires aideront le visiteur à s'orienter tout d'abord au milieu de ce vaste champ de ruines et de cette plaine dont les alluvions du Caystre ont si bien changé l'aspect qu'il est difficile, à première vue, de se figurer qu'Éphèse ait jamais été la cité maritime, rivale de Smyrne et de Milet, que vantent les anciens. Nous aurions aimé seulement à trouver ici un peu plus de détails sur les fouilles de M. Wood qui ont coûté si cher et qui ont été si mal conduites, mais auxquelles nous devons pourtant le peu que nous savons des dimensions et des dispositions du célèbre temple d'Artémis ainsi que du style de son architecture. Les deux vues restaurées que nous en offre M. Weber ne comblent pas cette lacune.

G. Perrot.

Digitized by Google

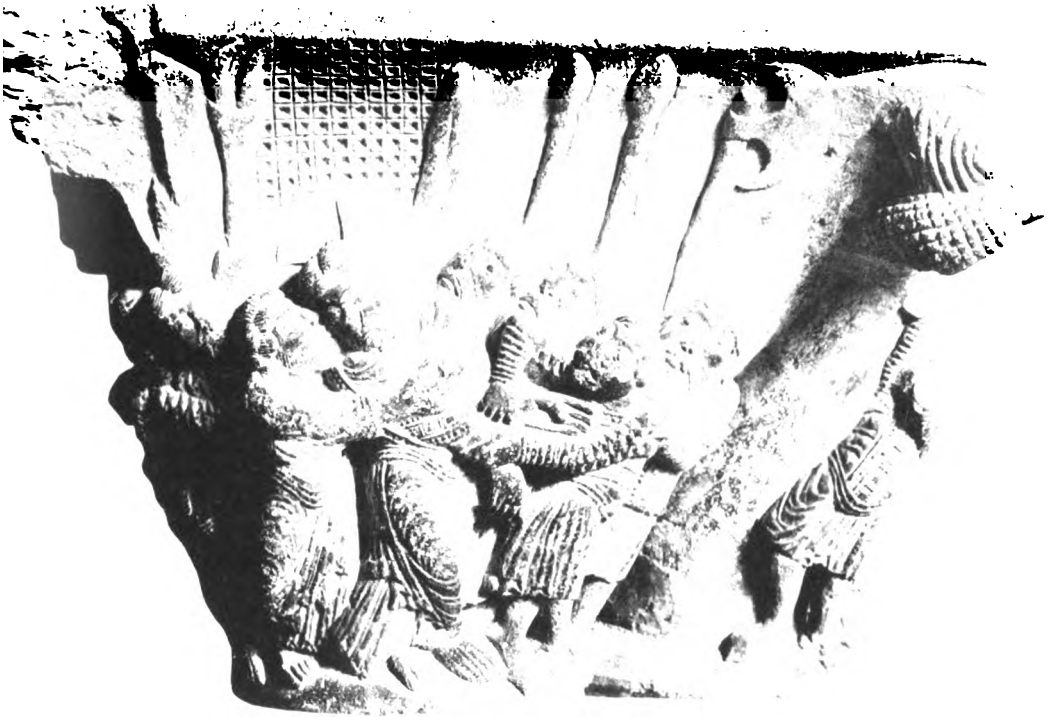

1

2

CHAPITEAUX ROMANS DU MUSÉE DE TOULOUSE

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

CHAPITEAUX ROMANS DU MUSÉE DE TOULOUSE

Digitized by Google

Digitized by Google

2

1

CHAPITEAUX ROMANS DU MUSÉE DE TOULOUSE

HISTOIRE DE JOB

Digitized by Google

Digitized by Google

FRAGMENT D'UNE MOSAÏQUE D'HADRUMÈTE

CONSERVÉ A SOUSSE DANS LA MAISON GALEA

Digitized by Google

Digitized by Google

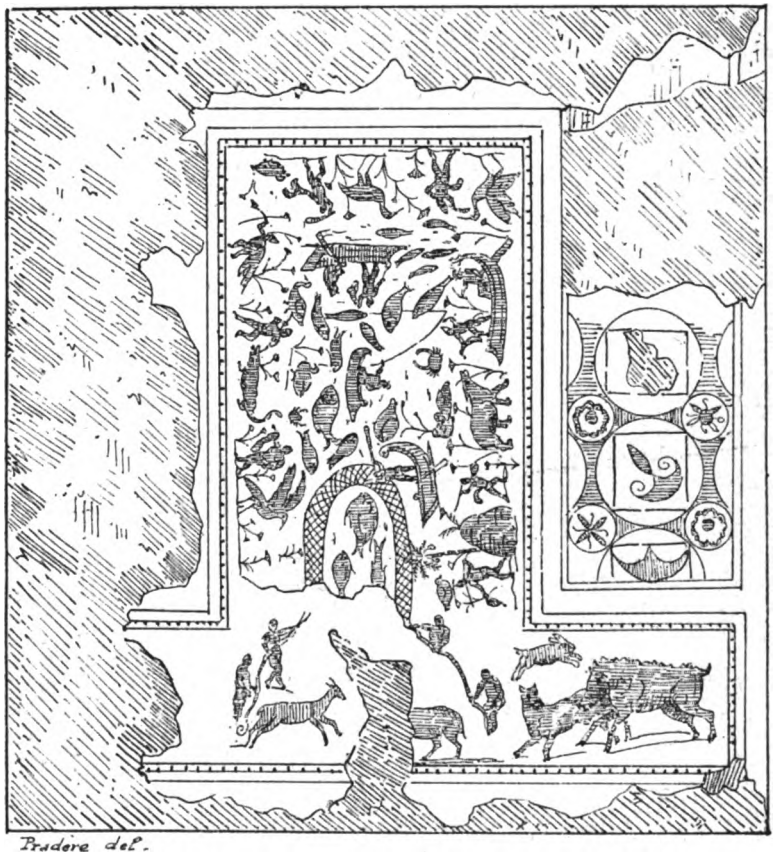

TROIS FRAGMENTS D'UNE MOSAÏQUE D'HADRUMÈTE

CONSERVÉS AU MUSÉE ALAOUI

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
rue Bonaparte, 28

MÉMOIRES
PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CAIRE
TOME X. PREMIER FASCICULE
LE TEMPLE D'EDFOU
Publié in-extenso par le Marquis DE ROCHEMONTEIX

Première partie. 1 vol. in-4, avec nombreuses planches hors texte. . 30 fr.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE
DES
INVENTAIRES IMPRIMÉS
Par Fernand de MÉLY et Edmond BISHOP

Tome premier : France et Angleterre. — In-8. . . . . 12 fr.

RECUEIL DES INSCRIPTIONS JURIDIQUES GRECQUES
TEXTE, TRADUCTION, COMMENTAIRES
PAR
R. DARESTE, Membre de l'Institut, Conseiller à la Cour de cassation
B. HAUSSOULLIER et Th. REINACH

Second fascicule. Grand in-8. . . . . 7 fr. 50

ANTIQUITÉS DE LA RUSSIE MÉRIDIONALE
PAR
Le Professeur N. KONDAKOF, le comte J. TOLSTOI et S. REINACH

L'ouvrage complet formant un beau volume in-4, richement illustré de gravures sur bois . . . . . 25 francs.

LA TURQUIE D'ASIE
Par VITAL CUINET

Vient de paraître : Fascicule VI (fin du tome II). — Fascicule VII (*Sous presse*)

N.-B. — Le prix de souscription pour cet ouvrage est porté à 40 francs et le prix du fascicule à 5 francs.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28.

FAC-SIMILÉS DES MANUSCRITS GRECS DATÉS
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Publiés par HENRI OMONT

Un volume grand in-folio, 100 planches, avec texte explicatif. 60 fr.

Ce recueil de fac-similés forme un album de 100 planches grand in-folio, offrant cent vingt et un fac-similés de manuscrits grecs à date certaine, tirés exclusivement des collections de la Bibliothèque Nationale.

Tous les manuscrits datés du IXe au XIIIe siècle conservés à la Bibliothèque Nationale, et un choix de ceux du XIVe siècle, portant sur plus de la moitié d'entre eux, sont représentés dans ce recueil.

L'introduction qui précède la notice des planches contient une bibliographie des différents travaux relatifs à la paléographie grecque, parus depuis le livre fondamental de Montfaucon jusqu'à nos jours.

FAC-SIMILÉS DES PLUS ANCIENS MANUSCRITS GRECS
En onciale et en minuscule de la Bibliothèque Nationale du IVe au XIIe siècle

Publiés par HENRI OMONT

Un volume in-folio, 50 planches, avec texte explicatif . . . . 32 fr.

Cet ouvrage forme le complément annoncé à la fin de l'introduction des *Fac-similés des Manuscrits grecs datés.*

DEMOSTHENIS ORATIONUM CODEX Σ
ŒUVRES COMPLÈTES DE DÉMOSTHÈNE
Fac-similé du Manuscrit grec 2934 de la Bibliothèque Nationale

Publié par HENRI OMONT

Ce manuscrit, le plus ancien et le plus complet, forme seul la première famille des manuscrits de Démosthène, au jugement des derniers éditeurs : Bekker, Voemel, Dindorf, Weil.

La reproduction en héliotypie, par le procédé Berthaud, à la grandeur exacte de l'original, formera deux volumes in-folio de 1066 pages. — Le prix des deux volumes, fixé à 400 francs pour les cinquante premiers souscripteurs, est porté à 600 francs.

Le tome Ier contenant la reproduction des feuillets 1-271 paraîtra dans quelques jours, le tome II et dernier, qui comprendra la reproduction des feuillets 272-234, sera publié avec l'Introduction, à la fin de l'année 1892.

Prix : 600 fr.

SOUS PRESSE :

LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
ET D'AUTRES COLLECTIONS

Recueil des fac-similés des plus anciens et des plus précieux manuscrits pour servir à l'étude de la paléographie, de la philologie et de l'histoire en Orient et en Occident, du Ve au XVIe siècle.

Manuscrits latins et français, publiés par M. Léopold Delisle, Membre de l'Institut. 100 planches.
Manuscrits grecs, publiés par M. Henri Omont . . . . . 50 planches.
Manuscrits orientaux, publiés et décrits par M. Ch. Schefer, membre de l'Institut . 50 planches.

Prix de souscription pour ces 200 planches : 125 francs.

MINIATURES DE MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
ET DE QUELQUES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

Pour servir à l'histoire de la vie publique et privée en Orient et en Occident du Ve au XVIe siècle.

Manuscrits latins et français, publiés et décrits par M. Durrieu . . . . . 100 planches.
Manuscrits grecs, publiés et décrits, par M. Henri Omont . . . . . 50 planches.
Manuscrits orientaux, publiés et décrits par M. Ch. Schefer, membre de l'Institut. 50 planches.

Prix de souscription pour ces 200 planches : 125 francs.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XX

NOVEMBRE-DECEMBRE 1892

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1892

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Le nom de lieu gaulois *Ewiranda*, par M. Aug. Longnon 282
Bas-reliefs de Laodicée et de Tripolis, par M. G. Weber (pl. XXXIII) . . . 288
Amulettes de style égyptien trouvées dans la nécropole phénicienne de Cadix, par M. L. de Laigue 291
Hérodote et les bouches du Nil, par M. Amélineau 297
Catalogue sommaire des monuments figurés relatifs au culte de Mithra, par M. Franz Cumont 306
Un témoin des âges antiques à Lutèce (2e *fouille*), par M. Eug. Toulouze . . 323
Ernest Renan (articles de MM. S. Reinach, G. Deschamps et Philippe Berger) . 351
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 367
Nouvelles archéologiques et Correspondance 376
Bibliographie. 388
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique par M. R. Cagnat 391

PLANCHES

XXIII. Bas-reliefs de Laodicée et de Tripolis.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

LIBRARY

LE

NOM DE LIEU GAULOIS *EWIRANDA*

M. Julien Havet vient de publier dans le dernier numéro de la *Revue archéologique*, sur une question de toponymie gauloise, un intéressant mémoire[1] dont il avait préalablement donné lecture à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (séance du 15 juillet dernier). L'état de ma santé m'éloignant alors des séances de l'Institut, il ne m'a pas été possible de faire à M. Havet quelques observations dont, peut-être, il aurait cru bon de tenir compte et que je me permets de porter aujourd'hui à la connaissance des lecteurs de ce recueil.

Le nom de lieu antique dont les principales formes actuelles sont aujourd'hui Ingrande[2], Ygrande[3], Eygurande[4] et Yvrandes[5] a, dès longtemps, attiré mon attention et, depuis treize ans que je traite de la géographie historique de notre pays à l'École pratique des Hautes-Études, j'ai eu à plus d'une reprise l'occasion d'en entretenir mes auditeurs. J'ai même consacré à ce vocable géographique une partie de la leçon que je fis le 13 mars 1890 au Collège de France, où j'avais alors l'honneur de suppléer mon

1. **Igoranda ou *Icoranda, « frontière ». Note de toponymie gauloise.*

2. M. Havet, après M. Lièvre, a signalé huit *Ingrande* ou *Ingrandes*, appartenant aux départements de l'Indre, d'Indre-et-Loire (2), de Maine-et-Loire (2), de la Mayenne, de la Vendée et de la Vienne, plus *Ingrannes*, au département du Loiret.

3. Les localités mentionnées par M. Havet appartiennent aux départements de l'Allier (*Ygrande*) et de Saône-et-Loire (*Iguerande*).

4. M. Havet cite *Eygurande*, qu'on trouve à la fois dans le département de la Corrèze et dans celui de la Dordogne, *Aigurande* (Indre) et le nom presque identique d'*Egarande* (Loire).

5. Cette variante est représentée dans l'étude de M. Havet par *Yvrandes* (Orne) et par Notre-Dame de la *Délivrande* (Calvados), ce dernier nom étant pour Delle-*Yvrande*.

Digitized by Google

très regretté confrère M. Alfred Maury, et j'étais arrivé à une conclusion presque identique à celle de M. Havet : je reconnaissais, en effet, que, à de rares exceptions près [1], ce vocable s'appliquait à des localités situées à la limite de deux cités gauloises et que sa forme primitive devait être quelque chose comme *Ivuranda* ou *Igoranda*. Je n'aurais donc rien à ajouter à ce qu'a écrit M. Havet, si mon opinion ne s'était légèrement modifiée en ce qui touche la forme primitive du nom de lieu Ingrande et si je n'avais à joindre quelques vocables modernes à ceux qu'a signalés le savant collaborateur de la Revue.

J'indiquerai tout d'abord quelques-uns des vocables qui ont échappé aux recherches de M. Havet ; je dis « quelques-uns », car l'état actuel de l'outillage du géographe historien ne permet évidemment pas de relever tous les noms de lieu modernes qui, originairement, avaient la même forme que le nom Ingrande. Les localités que je connais, et qui ne semblent pas encore avoir été mentionnées, sont au nombre de huit, ce qui porte à vingt-six le nombre total des lieux connus que désignait, à l'époque romaine, le nom de lieu dont on a supposé que *Igoranda* ou *Icoranda* était la forme antique.

Trois de ces localités, appartenant aux départements d'Indre-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, et comprises avant la Révolution dans l'ancien diocèse du Mans, sont désignées aujourd'hui par la forme Ingrande, si fréquente dans les provinces qui avoisinent le cours inférieur de la Loire.

Vers l'extrémité septentrionale du département d'Indre-et-Loire, le nom Ingrande désigne à la fois un ruisseau qui se jette dans la Demée, affluent de gauche du Loir, et un petit hameau, situé non loin de la source de ce ruisseau qui coule de l'est à l'ouest, dans l'antique circonscription diocésaine du Mans, à une distance moyenne de 4 kilomètres de la limite qui séparait encore au dernier siècle le diocèse du Mans, c'est-à-dire la *civitas*

1. Je citais le cas d'Ygrande (Allier), mais j'ignorais alors celui d'Ingrande (Vendée) mentionné pour la première fois par M. Havet ou, plutôt, par M. Lièvre.

Digitized by Google

Cenomannorum, du diocèse de Tours représentant la *civitas Turonum*. On a attribué au hameau d'Ingrande, de la commune de Chemillé-sur-Dême, la mention par les *Gesta Aldrici* (IXe siècle) d'une localité que ce texte appelle *Ingranda*[1]; mais rien ne prouve que cette mention s'applique à l'Ingrande du département d'Indre-et-Loire plutôt qu'à l'un de ceux que renferment les départements de la Mayenne et de la Sarthe.

Ni le hameau d'Ingrande, de la commune de Parennes (Sarthe), ni les vallées d'Ingrande qui, au finage de Saint-Germain-le-Fouilloux (Mayenne), donnent leur nom à un ruisseau qui déverse ses eaux dans celles de l'Ernée[2], ne semblent, par leur situation à l'intérieur de l'ancien diocèse du Mans, porter témoignage en faveur de la loi que pense avoir établie M. Havet; mais, si l'on veut bien se souvenir que la circonscription diocésaine du Mans fut formée, vers le IVe siècle, de l'union de deux cités romaines, la *civitas Cenomannorum* et la *civitas Diablintum*, cette dernière ayant son siège à Jublains (Mayenne), on n'hésitera guère à considérer Ingrande, du département de la Sarthe, et les vallées d'Ingrande, du département de la Mayenne, comme indiquant deux points de la limite qui séparait la cité du Mans de celle de Jublains : l'une et l'autre de ces localités sont d'ailleurs situées à peu de distance de la limite conjecturale que j'ai cru pouvoir proposer, dans les deux premières cartes de mon *Atlas historique de la France*, entre les *Aulerci Cenomanni* et les *Aulerci Diablintes*[3].

1. Cauvin, *Géographie ancienne du diocèse du Mans*, p. 351. — Cf. Carré de Busserolles, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, t. V, p. 417.

2. Léon Maître, *Dictionnaire topographique du département de la Mayenne*, p. 176.

3. Pénétré de deux principes indiscutables (1° que la *civitas Diablintum* répondait à la partie nord-ouest de l'ancien diocèse du Mans; 2° que les circonscriptions divisionnaires de nos anciens diocèses représentent des divisions géographiques de l'ordre civil antérieures au XIe siècle ou résultent de leur fractionnement), j'ai cru légitime d'attribuer conjecturalement, aux *Aulerci Diablintes* de César ou à la *civitas Diablintum* de la Notice des cités de la Gaule, la partie de l'ancien diocèse du Mans composée des doyennés de Passais au Maine, de Passais en Normandie, de la Roche-Mabille, de Javron, de Lassay de Mayenne d'Ernée et d'Évron (*Atlas historique de la France*, texte, p. 4, col. 3). — En suivant

Digitized by Google

Les cinq autres lieux qu'il me reste à signaler portent aujourd'hui le même vocable de Guirande, non mentionné par M. Havet et qui résulte sans doute, par aphérèse, d'un nom vulgaire Aiguirande, dont la syllabe initiale a disparu comme l'*a* initial des anciens noms géographiques Abolène, Afriac, Aguîtres, Ajarnac, Alançon, Atenac, aujourd'hui Bollène (Vaucluse), Friac (Lot), Guîtres (Gironde), Jarnac (Charente), Lançon (Bouches-du-Rhône), Thenac (Dordogne)[1], ou comme la syllabe initiale *au* ou *o*, remplacée par l'article masculin, des noms de lieu Aupec, Olonzac et Opègue, aujourd'hui le Pec (Seine-et-Oise), le Lonzac (Corrèze) et le Pègue (Drôme). Je les énumère selon l'ordre alphabétique des départements dont elles dépendent.

Les Guirandes[2], petit hameau de la commune de Montignac-le-Coq (Charente), était situé dans l'ancien diocèse de Périgueux, à huit kilomètres environ du point de jonction des trois diocèses de Périgueux, de Saintes et d'Angoulème, représentant trois cités de la Gaule romaine, la *civitas Petrucoriorum*, la *civitas Santonum*, et la *civitas Iculisnensium*.

Guirande, hameau de la commune de Lagorce (Gironde), occupe la rive gauche d'un ruisseau qui, vers ce point, séparait le diocèse de Bordeaux, *civitas Burdigalensium*, de celui de Saintes, *civitas Santonum* : il appartenait au premier de ces deux diocèses.

Guirande (Loire) dépendait de la commune des Salles, de l'ancien diocèse de Lyon, avant d'appartenir au finage de Noirétable[3], de l'ancien diocèse de Clermont. Ce hameau était situé, par con-

cette hypothèse, Ingrandes (Sarthe) serait situé, dans la cité du Mans, à deux kilomètres de la limite. Quant au ruisseau d'Ingrande, qui empruntait vraisemblablement son vocable à quelque localité aujourd'hui inconnue, le finage dans lequel il est compris est séparé de ma limite conjecturale par la commune d'Andouillé qui, de même que Saint-Germain-le-Fouilloux, aurait appartenu à la cité de Jublains.

1. La plupart de ces exemples ont été déjà cités par Jules Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieu*, p. 23.

2. Malgré cette orthographe qui en fait un pluriel de « Guirande », ce nom est peut-être pour *L'Eyguirande*.

3. Le *Dictionnaire des Postes* (édition de 1876) indique Guirande comme un écart de Noirétable, alors que les premiers tirages de la carte de l'État-major le comprennent dans le finage des Salles.

Digitized by Google

séquent, à la limite même de la *civitas Lugdunensium* (ancien *Segusiavi*), vers la *civitas Arvernorum*.

Guirande, hameau de la commune de Felzins (Lot)[1], dans l'ancien diocèse de Cahors, *civitas Cadurcorum*, n'était séparé du diocèse de Rodez, *civitas Rutenorum*, que par une distance de 1,600 mètres.

Enfin, la rivière ou ruisseau de Guirande, affluent de la Sèvre Niortaise qui prend sa source à Prahecq (Deux-Sèvres) et qui doit vraisemblablement son nom à quelque village disparu, était traversée vers le milieu de son cours par la limite séparant avant 1317 le diocèse de Poitiers, *civitas Pictavorum*, de celui de Saintes, *civitas Santonum*[2].

Il paraît donc certain qu'un même nom de lieu, gaulois selon toute apparence et constamment appliqué à des localités situées sur la frontière de deux nations gauloises ou à la limite de deux cités romaines, se présente aujourd'hui sous les diverses formes Yvrande, Ivrande, Iguerande, Ygrande, Aigurande, Eygurande, Aiguirande, Egarande, Ingrande, Ingrandes et Guirande. Il est intéressant de constater que ce nom ne se rencontre pas également dans toutes les parties de l'ancienne Gaule : inconnu, semble-t-il, chez les Belges et chez les Volques qui appartenaient cependant à la race celtique, on ne le rencontre que chez les Celtes ou Gaulois proprement dits, dont le pays, au témoignage de César, s'étendait de la Marne et de la Seine jusqu'à la Garonne.

En présence des plus anciennes mentions relatives au bourg d'Ingrande, du département de la Vienne, M. Havet a conclu que la forme antique de ce vocable était *Igoranda* ou peut-être *Icoranda*. Tel n'est pas mon avis. Si *Icoranda* ou *Igoranda* a pu

1. Il ne paraît pas que cette localité soit différente de celle que le *Dictionnaire des Postes* (édit. de 1876) mentionne, sous le nom *Enguirande*, comme un écart de Saint-Félix, commune de Felzins.

2. Je me réfère ici aux divisions diocésaines antérieures à 1317, parce que la région dans laquelle coule la Guirande subit, en 1317, un important remaniement, au point de vue de la géographie ecclésiastique, par suite de la création du diocèse de Maillezais, formé d'un démembrement de celui de Poitiers.

Digitized by Google

produire Ingrande, il ne rend pas suffisamment compte des formes actuelles Aigurande ou Eygurandes, et surtout des noms modernes Yvrandes et Guirande (pour Aiguirande). Le latin *Ewiranda*, qui figure dans une charte de l'an 938 pour désigner Iguerande (Saône-et-Loire)[1], se rapproche certainement bien plus du nom antique. On comprend parfaitement que, par la chute de l'*i* protonique, il soit devenu *Ewranda*, d'où *Iwranda* par la substitution d'un *e* à l'initiale *i*. *Iwranda* serait une forme intermédiaire entre l'antique *Ewiranda* et le nom vulgaire Iguerande ou Ygrande, devenu Ingrande dans les provinces qui avoisinent le cours inférieur de la Loire. Voilà pour les formes appartenant aux pays de langue d'oïl. Dans les régions de langue d'oc, *Ewiranda* a conservé ses quatre syllabes primitives : il est devenu Aiguirande ou Eygurande[2]; mais la première de ces formes, la moins éloignée du vocable antique, est aujourd'hui réduite, par suite d'aphérèse, à Guirande.

Dirai-je maintenant, avec M. Havet, en substituant seulement *Ewiranda* à la forme conjecturale adoptée par cet érudit, que le sens probable de ce mot « est celui de frontière » ? Je n'irai pas jusque là, car j'incline à croire que, de même que la plupart des noms celtiques ayant plus de trois syllabes, *Ewiranda* est un nom composé. Ainsi que je l'ai déjà déclaré, soit à l'École pratique des Hautes-Études, soit au Collège de France, j'estime que le sens de frontière, de limite, pourrait bien être exprimé par le second membre — *randa* — de ce nom composé. L'existence d'un mot gaulois **randos* ou **randa* peut se déduire de la présence, en breton, d'un substantif masculin *ran* ou *rann*, « par-

1. In comitatu Matisconense, juxta fluvium Lierim, locus qui dicitur Evuiranda (Bernard et Bruel, *Chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I, p. 471). Il convient de rapprocher de cette forme le nom *Evrande*, par lequel un hagiographe du XIe siècle désigne Ingrande, du département de la Vienne (Pitra, *Histoire de saint Léger*, p. 150).

2. La variante *Aigurande* se rencontre, à la vérité, dans un département de langue d'oïl (Indre), mais il est situé à la limite même du département de la Creuse qui, par ses noms de lieu terminés en *ac*, se rattache aux pays de la langue d'oc.

Digitized by Google

celle », « partie », qui se rencontre dans nombre de lieux de la Bretagne armoricaine[1] : le mot gaulois **randos* ou **randa* avait sans doute un sens se rapprochant plus directement que le breton *rann* de celui qu'offre l'allemand *rand,* « bord », « bordure », « lisière ». On le retrouve d'ailleurs aujourd'hui dans différents dialectes de langue d'oc et jusqu'en Catalogne avec ce sens : Frédéric Mistral[2] enregistre, en effet, les mots *rande, randal* (gascon), *randalme* (languedocien); *rando, rènde, rèndre, ronde, rondo* (rouergat), qui impliquent toujours une idée de clôture ou de limite et desquels il rapproche, avec raison, le roman ou vieux provençal *rando* et le catalan *randa,* au sens de bordure, aussi bien que l'allemand *rand.* Je signalerai encore, comme se rapportant au mot antique formant le second terme du nom *Ewiranda*, les mots *rand* et *randon*, employés dans la partie méridionale du département de l'Aube : ils y désignent des tertres qui, servant de limite aux territoires des communes, sont appelés « fin », dans la partie du même département avoisinant la ville de Troyes[3].

Je n'ai rien à dire du sens probable de *ewi-* que je n'ai remarqué jusqu'ici dans aucun autre vocable géographique de la Gaule et je termine ici les réflexions que m'a suggérées le nom de lieu *Ewiranda.*

Auguste Longnon.

1. Ordinairement employé, en Bretagne, comme premier membre des noms composés, on le trouve cependant à la fin du nom aujourd'hui francisé de la ville de Guérande (Loire-Inférieure), *Wuenran* en cinq chartes de 857 à 866 (Courson, *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, p. 21, 72, 78, 130 et 131); *Werran*, 857 et 865 (*ibid.*, p. 65 et 370); *Wenrann*, 870 (*ibid.*, p. 182) et *Weran*, 876 (*ibid.*, p. 209). Faudrait-il en conclure que le nom de Guérande est antérieur à la colonisation de la péninsule armoricaine par les Bretons du vᵉ siècle et y voir un souvenir de la limite qui, jadis, séparait les Vénètes des Namnètes?

2. *Lou tresor dou felibrige ou Dictionnaire provençal-français*, t. II, p. 698.

3. Boutiot, *Études sur la géographie ancienne appliquées au département de l'Aube* (au tome XXV des *Mémoires de la Société d'agriculture, etc., du département de l'Aube*, p. 77).

Digitized by Google

BAS-RELIEFS

DE LAODICÉE ET DE TRIPOLIS

(Planche XXIII)

Parmi les antiquités déposées dans le jardin du lycée impérial de Smyrne se trouvent les deux bas-reliefs que nous publions ici pour la première fois, grâce à la bienveillance de MM. Imbroula-Effendi, directeur de l'Instruction publique, et d'Abdi-Bey, principal du lycée (Idadié). Les photographies d'après lesquelles est exécutée la planche ont été prises, à notre prière, par un habile amateur de nos amis.

I. La stèle de Laodicée est une petite plaque de calcaire, large de 0m,465, haute de 0m,40 sans le rebord inférieur, et épaisse de 0m,08. Ce bas-relief représente l'atelier d'un forgeron ; il est encadré de deux pilastres surmontés d'un arc architravé ; la partie supérieure est enlevée. L'inscription commence sur l'arc, — il en contenait deux lignes, — couvre le champ vide du fond et se termine à la base; la rédaction permet même de supposer que la fin se trouvait sur une plaque inférieure.

1 ΑΝ . . . . . Μ
ΙΕΡΕΙ . . . . . ΗΕΣ . . . . . ΤΑ
ΤΟΗ . . . . . ΝΑΥ
ΤΩΘΕ . . . . . ΗΔΙΚΑΕ ΜΕ
5 ΣΤΙΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥΑΦΟΡΝΗ
ΝΙΟΥΛΑΟΔΙ
ΚΕΩΣ
ΦΥΛΗΣ
ΛΑΟΔΙΚΙ ΚΑΙ
10 ΔΟΣ ΤΗΣ
ΓΥ
ΝΑΙ
ΚΟΣ
ΑΥΤΟΥΑΜΜΙΑΣΕΝΩΗΡΩΩΚΗΔΕΥ
ΘΗΣΟΝΤΑΙΑΥΤΟΙΤΑΙΚΑΙΤΕΚΝΑΥΤΩΝ
ΚΑΙΤΕΚΝΩΝΤΑΙΚΝΑΕΚΤΟΣΕΙΜΗ

Digitized by Google

Le texte peut se suivre depuis la ligne 5 : ...τὸ ἡρῶον] ἔστιν Διονυσίου Ἀ. Φορνίου, Λαοδικέως, φυλῆς Λαοδικίδος, καὶ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ Ἀμμίας, ἐν ᾧ ἡρῷῳ κηδευθήσονται αὐτοὶ τ(ὲ) καὶ τέκν(α) αὐτῶν καὶ τέκνων τ(έ)κνα, ἐκτὸς εἰμή...

Malgré le fragment enlevé, on voit qu'il s'agit du tombeau de famille de Dionysios A. Phornios, de Laodicée, de la tribu Laodikis, de sa femme Ammias, de leurs enfants et petits-enfants. Les lignes du commencement contenaient probablement les noms d'un magistrat et d'une prêtresse qui servaient à dater le monument. Les lettres TAMENH sur le pilastre à droite font sans doute suite à la deuxième ligne de l'arc. Le lapicide emploie indistinctement Σ, Ϲ, Ϣ et Ω; il écrit dans l'avant-dernière ligne TAI pour TE, élide l'A de TEKNA; dans la dernière, il met TAIKNA pour TEKNA.

Le bas-relief lui-même représente le maître forgeron et son aide en pleine activité. Le premier, assis sur un solide fauteuil avec coussin, est revêtu du long chiton des ouvriers, les pieds appuyés sur un tabouret. De la main droite il tient un marteau à grosse tête, un maillet (*malleus*) sans doute, dans l'acte de frapper sur une pièce de métal qu'il tient de la main gauche sur une enclume fixée dans un bloc cylindrique, à rebord saillant, qui occupe le centre de la composition.

L'ouvrier, à gauche, debout, revêtu du même chiton, tient de la main gauche un tube dans lequel il semble souffler, pendant que de la droite il protège son feu avec un objet élargi à la base, une espèce de balai. Le feu et le métal à fondre ou à chauffer sont placés sur un foyer ou creuset cylindrique à rebords inférieur et supérieur, reposant sur des pieds arrondis de forme assez élégante.

L'ensemble de la composition ne cadre pas bien avec l'idée d'une forge ordinaire; le maître est assis trop à son aise pour battre du fer. Phornios travaille sans doute un métal plus précieux, l'or ou l'argent; les formes élégantes du foyer militent en faveur de cette hypothèse. Ce serait alors la forge d'un orfèvre que l'artiste aurait voulu représenter. Malheureusement, son

Digitized by Google

talent n'était pas à la hauteur de sa tâche; les proportions des figures laissent beaucoup à désirer et l'exécution même en est très sommaire.

Le monument n'en est pas moins fort intéressant; l'inscription fournit même un détail historique concernant la ville de Laodicée : en effet, elle nous fait connaître une tribu de cette ville, celle de *Laodikis*, ainsi nommée sans doute en l'honneur de la femme d'Antiochus II, le fondateur de la cité. C'est le troisième nom de tribu que les inscriptions ont mis au jour; les deux autres sont *Apollonis* (*Ath. Mittheil.*, XVI, p. 146) et *Athénaïs* (*Bulletin de Corr. hell.*, XI, p. 351).

II. Le bloc de marbre blanc découvert à Tripolis sur le Méandre a 0m,87 de longueur, 0m,81 de hauteur et 0m,23 d'épaisseur ; les trous de mortaise dans la face supérieure permettent de supposer qu'il faisait partie du revêtement d'un monument quelconque.

Une panthère accroupie sur son train de derrière, la jambe gauche de devant relevée, porte sur son dos un Éros bachique nu, couronné de lierre et tenant de sa main gauche un thyrse avec banderolles en guise de massue. Malgré les mutilations de la tête de l'enfant, on distingue clairement quelques feuilles dans les cheveux bouclés; la main droite, appuyée sur le cou de la panthère, porte une branche du même métal. La tête de l'animal, tournée vers l'Éros, a été enlevée à coups de marteau, mais le dessin s'en est conservé très nettement. L'extrémité de la queue relevée manque, la surface du marbre s'étant effritée à cet endroit. Le relief de la panthère, près des épaules, est de 0m,05; celui du listel sur lequel l'animal repose est un peu plus fort.

L'exécution de ce bas-relief est beaucoup plus soignée que celle du précédent. Si les proportions du corps de l'enfant donnent encore prise à la critique, celles de la panthère sont d'une grande vérité et l'artiste a fait preuve de beaucoup d'habileté à rendre les formes de l'animal qui, quoique au repos, est plein de vie et, pour ainsi dire, de mouvement.

G. Weber.

Digitized by Google

AMULETTES DE STYLE ÉGYPTIEN

TROUVÉES DANS LA

NÉCROPOLE PHÉNICIENNE DE CADIX

Le naïf Suarez Salazar, qui écrivait en 1610, dit quelque part en son livre aujourd'hui fort rare et bien vieilli : « On trouve, dans le sous-sol gaditan, de certains tombeaux rustiquement construits en forme de citerne et sans ciment... Ces tombeaux devaient appartenir aux primitifs habitants..... tels que Phéniciens de nation, si semblables par leur religion et gouvernement politique aux Égyptiens[1]. »

Jugés sans intérêt, ces monuments de grossière apparence ou furent détruits sans examen ou peut-être ne furent plus rencontrés durant une longue suite d'années. On traita d'ailleurs d'hypothèse plus que hasardée l'avis émis par l'archéologue gaditan qui, du reste, comme tous ses contemporains, ne brille pas toujours par une sévère critique. En 1887, à la *Punta de la Vaca*, c'est-à-dire aux portes de la ville actuelle, emplacement désigné par Hübner comme situé *ad portam mediterraneam*[2], on retrouva trois de ces tombeaux en calcaire coquillier : l'un deux renfermait un sarcophage anthropoïde en marbre[3], aujourd'hui l'orgueil du Musée archéologique de Cadix, dont le conservateur est le zélé P. Vera, correspondant, entre autres, de la Société nationale des Antiquaires de France.

Depuis cette époque jusqu'au 4 janvier 1891, les « citernes »

1. *Antigüedades Gaditanas*, Cadix, 1610, p. 290.
2. *C. I. L.*, t. II, p. 229.
3. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1890, 2e fascicule.

Digitized by Google

mortuaires, comme les nomme Salazar, n'avaient plus été signalées. A cette dernière date, dans la même zone que précédemment, et profondément enfouis sous le sol, on vit paraître de nouveaux sépulcres pareils aux précédents, mais sans trace de mobilier funéraire.

Toutefois comme, dans cette zone, se continuent les terrassements destinés à fournir des matériaux aux jetées d'un chantier maritime en voie d'achèvement, l'on retrouva successivement une vingtaine de « fours » analogues aux premiers.

De ceux qui furent vidés vers la fin de juillet 1891, l'on tira un fragment de lance avec douille, deux anneaux d'or, deux colliers en verroterie, deux clous de bronze et *rien de plus* : les ouvriers avaient escamoté le reste.

Il y a peu de jours, l'un de ces ouvriers se décida, moyennant finance, à rendre au P. Vera quatre bijoux qui proviennent de la cinquième des tombes. Celles-ci sont demeurées sur place et d'autres leur sont mitoyennes sous le sol encore inexploré. Pour continuer les recherches, on attend un *ordre royal*, car il s'agit de pénétrer sous une propriété particulière non comprise dans les terrains acquis par l'Arsenal maritime. De plus l'on pense profiter de la venue ici, en octobre prochain, des membres du Congrès des Américanistes pour faire procéder aux nouvelles fouilles en leur présence.

Quoi qu'il en soit, voici la description de nos bijoux, désormais déposés au Musée :

Trois d'entre eux sont composés d'un tronçon de cylindre ainsi divisé :

1° A la base qui mesure 5 millimètres de diamètre, un anneau d'or plat terminé par un grènetis très fin et un léger bourrelet ; longueur 5 millimètres ;

2° Une partie centrale en bronze très oxydé; longueur 17 millimètres ;

3° Un second anneau d'or légèrement renflé et entre deux grènetis ; hauteur 2 millimètres ;

4° Trois têtes d'animaux portant derrière le cou un anneau de

Digitized by Google

suspension. Ces têtes demandent une description particulière, car si la partie commune à tous les bijoux n'offre aucun intérêt spécial, ces têtes sont fort bien exécutées, très caractéristiques et de mérite individuel, si l'on peut s'exprimer ainsi.

L'une d'elles, mesurant 10 millimètres, est celle d'un épervier exécutée avec infiniment de délicatesse et d'élégance. Le bec est acéré, les paupières sont très bien indiquées et telles qu'il con-

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

vient à un oiseau de proie ; le galbe tout entier est plein d'une énergique expression, surtout vu de profil. Au-dessus de la tête est placé le disque du soleil au milieu duquel se dresse l'*uraeus* (fig. 1).

La seconde amulette est terminée par une tête de lionne ayant 10 millimètres de haut et également surmontée du disque avec la vipère levée[1]. Le mufle de l'animal féroce est non moins bien exécuté que la tête de l'oiseau de proie et d'une grande vérité de rendu (fig. 2).

1. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 13.

Digitized by Google

Enfin, le troisième bijou représente une tête de bélier également très remarquable dans le détail comme dans l'ensemble. Sur les monuments, cette bête a tantôt les cornes évasées, tantôt recourbées et ramenées vers les extrémités du museau [1]. Notre exemplaire présente cette seconde disposition, plus commode et plus pratique vu la destination de l'objet (fig. 3). Cette fois, au lieu du disque solaire, on voit au-dessus du crâne un ornement paraissant formé de trois plumes et flanqué de deux *uraeus* latéraux. On a de nombreux exemples de ce genre de coiffure : même une statue de Cyrus est ainsi parée [2], tandis que nombre de dieux, en Égypte et jusqu'en Éthiopie sont accoutrés de même façon [3].

Fig. 4.

En outre de ces trois amulettes on a rencontré une spirale d'or servant à les porter et une petite stèle quadrangulaire à base d'or, avec sommet en forme de pyramide à quatre pans et anneau de suspension aussi d'or ; les quatre faces sont en bronze. Une stèle semblable et jugée d'origine orientale a été trouvée sur le champ de bataille de Marathon [4] (fig. 4).

Et maintenant, des travaux de tous ceux qui se sont occupés des choses de la Phénicie, tels que Renan, G. Perrot, Ph. Berger, Babelon, etc., il résulte que soit en ce pays même, soit en Sicile, en Sardaigne, à Malte, partout enfin où les fameux navigateurs sémites, si bien dépeints par Ezéchiel [5], ont eu des établissements, le mobilier funéraire était d'origine ou d'imitation égyptienne, ce qui est indubitablement le cas pour Cadix. — Il y a plus : dans une des tombes puniques découvertes à Carthage le 4 juil-

1. Le Bon, *Les premières civilisations*, Paris, 1889, p. 248, figures.
2. Dieulafoy, *L'art antique de la Perse*, 1884, pl. XVII.
3. Voir entre autres Le Bon, *op. cit.*, p. 280, bas-relief de Philæ ; p. 449, bas-relief éthiopien, etc.
4. Duruy, *Histoire des Grecs*, t. II, p. 20.
5. Ezéchiel, XXVII.

Digitized by Google

let 1890, gisait une petite figurine à tête d'épervier[1]. Inutile d'ajouter que comme agencement, comme matériaux, etc., ces tombes carthaginoises offrent de frappantes analogies avec celles que rend, en ce moment, au jour le sol gaditan.

Quant à la petite stèle, sur l'une des faces de laquelle on discerne encore quelques traces de gravure en creux, peut-être présentait-elle réunies les figures des trois divinités égyptiennes formant triade et identifiées très formellement par M. Maspero, qui nous écrivait tout récemment à ce sujet :

« L'épervier est Horus, la lionne Sokhit ou Bubaste, le bélier Osiris de Mendès ou Knouphis. La triade Horus, Bubaste, Osiris est très légitime, bien qu'on ne la rencontre pas couramment... Le corps se termine en une spirale d'or, ou s'il en a plusieurs, les corps se rejoignent et s'emmanchent sur une spirale commune. » On l'a vu, aucun de ces éléments constitutifs ne fait défaut dans la récente et curieuse trouvaille gaditane.

Le même savant ajoute que les bijoux de cette espèce sont rares, même en Égypte, avant le IIe siècle de notre ère. Ce n'est point dès lors nous avancer beaucoup, ce semble, que de conclure de cette indication à la rareté des amulettes gaditanes, puisque la profondeur d'enfouissement des hypogées comme l'histoire elle-même concordent pour en établir la haute antiquité.

Il serait oiseux de s'étendre davantage et d'entrer dans des détails qui dépasseraient le but, d'ailleurs atteint, croyons-nous : celui-ci est de faire une fois de plus ressortir avec certitude l'origine phénicienne des tombes, résultat non exempt de portée, ce semble, si l'on sait que, à part les rares monnaies de Malaga, d'Abdera et de Gadir, pas un seul vestige certain de l'époque phénico-punique n'était sorti jusqu'ici du sol espagnol. « Reliquiae punicorum..... monumentorum nullae certae, quidquid obloquantur antiquarii gaditani, » écrivait Hübner[2]. Vraie, lorsqu'elle

1. Le P. Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage* (extrait de la *Revue archéologique*, t. XVII, 1891), p. 6 du tirage à part.
2. *C. I. L.*, t. II, p. 229.

Digitized by Google

a été formulée, cette assertion a, croyons-nous, cessé d'être exacte.

Aussi bien, on peut l'espérer, les découvertes vont continuer et contribueront à jeter un jour inespéré sur la civilisation sémitico-gaditane, si incomplètement connue jusqu'ici. Nous ne pouvons, d'ailleurs, que renvoyer ceux de nos lecteurs qu'intéressent les choses orientales à une étude détaillée actuellement sous presse et qui doit paraître dans le volume LI des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.*

Cadix, août 1892.

Louis de Laigue,
Correspondant de la Real Academia de la Historia.

Digitized by Google

HÉRODOTE

ET LES BOUCHES DU NIL

L'autorité d'Hérodote a été sérieusement mise en doute dans ces dernières années par un savant de nationalité anglaise, M. Sayce[1]. Le père de l'histoire a trouvé par contre des défenseurs très sérieux, notamment M. Alfred Croiset qui l'a défendu contre ses dénigreurs, d'abord dans une lecture faite devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, puis dans son ouvrage sur l'*Histoire de la Littérature grecque*[2]. Je n'ai point à prendre part dans ce débat pour ou contre : les conclusions de ce petit mémoire parleront assez d'elles-mêmes. J'ai été amené dans des études sur la géographie de l'Égypte à étudier le cours du Nil, par conséquent à m'occuper de ce que dit Hérodote à ce sujet, à discuter ses paroles et ses affirmations. Les conclusions qui sont sorties de cette étude sont bien étranges; mais je les crois dignes de l'attention des savants. C'est pourquoi je les expose ici.

Hérodote en parlant du Nil dit en propres termes : « Le Nil, en commençant aux cataractes, coule vers la mer en fendant l'Égypte par le milieu. Jusqu'à la ville de Cercasore, le Nil coule daus un seul lit, mais, à partir de cette ville, il se divise en trois routes. L'une se tourne vers l'orient : elle est appelée *bouche de Péluse*; l'autre va vers le nord, et est appelée *bouche Canopique*. Celle des voies du Nil qui poursuit son chemin directement est ainsi

1. Sayce, *The season and extent of the travels of Herodotos in Egypt*, extrait du *Journal of Philology*. — *Empires of the East*, Préface.

2. M. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, II, et *Comptes rendus des séances de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1890.

Digitized by Google

formée : lorsque le Nil coulant d'en haut est arrivé au sommet du Delta, à partir de cet endroit, il traverse le Delta par le milieu et coule vers la mer, et il fournit à cette voie ni la moindre partie de ses eaux, ni la moins renommée : cette bouche est appelée *bouche Sébennytique*. Il y a deux autres bouches partant de la Sébennytique et allant vers la mer; l'une d'elles est nommée *bouche Saïtique* et l'autre *bouche Mendésienne*. Quant à la *bouche Bolbitine* et à la *Bucolique*, ce ne sont pas des bouches naturelles, mais elles ont été creusées de main d'homme [1]. »

Ainsi, d'après les paroles d'Hérodote, le Nil comptait sept bouches qui sont : la Pélusiaque à l'est, la Canopique à l'ouest; la Sébennytique au milieu; les Saïtique et Mendésienne, se détachant toutes deux de la Sébennytique, sans doute l'une vers le nord, et l'autre vers l'est; la Bolbitine et la Bucolique.

Si nous interrogons maintenant Strabon, nous verrons qu'il reconnaît d'abord deux bouches principales du Nil, la Pélusiaque et la Canopique, appelée aussi par lui Héracléotique [2]; puis d'autres plus petites qui sont la Bolbitique, la Sébennytique, la Phatnitique, qui est la troisième par la grandeur, par comparaison avec les deux autres bornant le Delta, et qui se détache non loin du sommet pour parcourir l'intérieur du Delta. A cette branche Phatnitique se rattachent d'abord la Mendésienne, puis la Tanitique [3].

Si l'on compare maintenant ces données entre elles, on voit qu'il y a des branches du Nil qui sont nommées par le même nom chez les deux auteurs : ce sont la bouche Pélusiaque, la bouche Canopique, la bouche Bolbitine, la bouche Sébennytique et la bouche Mendésienne. D'autres au contraire sont nommées différemment par Hérodote, la bouche Saïtique et la bouche Bucolique, et par Strabon, la bouche Phatnitique et la bouche Tanitique. Mais si l'on examine maintenant de plus près ce que disent ces deux auteurs, on verra clairement que la bouche Sé-

1. Hérodote, II, 17.
2. Strabon, XVII, 4.
3. *Idem*, XVII, 18.

Digitized by Google

bennytique de l'un ne peut être la bouche Sébennytique de l'autre et qu'il y a eu confusion de la part de l'un des deux auteurs. En effet, d'après les propres paroles d'Hérodote, la bouche Sébennytique est celle d'un bras du fleuve qui s'en va directement à la mer en traversant tout le Delta et qui contient une quantité d'eau qui n'est ni la moindre, ni la moins renommée. Or cette description convient actuellement à la branche de Damiette, laquelle passe à la ville actuelle de Samannoud et qui, partant du sommet du Delta, va droit à la mer. Il n'y a pas moyen de la confondre avec une autre; car, si l'on attribuait, comme l'a fait Strabon, le nom de Sébennytique à la branche qui se détachait de la précédente à la hauteur de Sébennytos, la description qu'en donne Hérodote ne serait plus vraie, la branche ne courrait plus directement à la mer, puisque, à l'endroit où elle se détacherait, elle formerait un angle très prononcé vers le nord, et n'irait plus directement au nord-est comme c'est le cas pour la branche de Damiette. La branche que Strabon nomme Sébennytique est celle que Hérodote appelle Bucolique, parce qu'elle traversait les pâturages ou marais qui s'étendaient au nord de l'Égypte. On comprend très bien que Strabon ait pu dénommer cette branche Sébennytique; car elle commençait précisément un peu en dessous de la ville de Sébennytos. Ce qui achève de prouver qu'il ne saurait s'agir de la même branche, c'est le nom que Strabon donne à la branche nommée Sébennytique par Hérodote : il la nomme en effet branche Phatnitique. Or, ce mot répond à celui de Phathmétique donné par Ptolémée. Le mot Phatnitique, comme l'a déjà fait observer Champollion[1], est le produit d'une erreur que l'on doit attribuer sans doute à l'incurie de quelque scribe ignorant; le mot dont se sert au contraire Ptolémée répond exactement au copte ⲫⲁⲑⲙⲏⲧⲓ[2], qui veut dire le fleuve du milieu, celui du milieu, et c'est bien ce que l'historien Hérodote dit en écrivant que la branche Sébennytique traverse le Delta par le milieu et va se

1. Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, II, p. 17-18.
2. Ptolémée, IV, édit. de 1605, p. 105-106.

Digitized by Google

jeter dans la mer. Il y a donc identité entre les branches nommées Sébennytique par Hérodote, Phatnitique par Strabon et Phathmétique par Ptolémée. Ce premier résultat est important, et nous le retrouverons tout à l'heure. De même, il y a identité entre les branches nommées Bucolique par Hérodote et Sébennytique par Strabon. Ptolémée parle aussi d'un fleuve qui se sépare de la branche nommée *Agathodæmon,* et qui répond au copte ⲙⲉⲑⲙⲟⲩϯ ; ce fleuve est appelé par lui Thermoutiaque et se déverse dans la mer par la bouche Sébennytique[1]. Ces deux auteurs s'accord. nt donc entre eux pour donner le nom de Sébennytique à la branche qu'Hérodote avait appelée Bucolique, à cause des marais ou pâturages qu'elle traversait, je le répète.

Hérodote parle enfin d'une branche qu'il appelle Saïtique, laquelle est inconnue à Strabon comme à Ptolémée. Cette branche devait sans doute son nom à la ville de Saïs, près de laquelle elle devait passer. Or, rien dans les documents d'origine égyptienne, soit à l'époque pharaonique, soit à l'époque ptolémaïque, soit à l'époque copte, ne nous autorise à penser qu'il y ait jamais eu de branche du Nil passant par Saïs, ou près de Saïs. Les œuvres coptes parlent assez souvent de la ville de Saïs, et jamais il n'est fait mention d'une branche du Nil arrosant cette ville ou son territoire. De même, à l'époque ptolémaïque, nulle mention de cette branche, comme aussi à l'époque pharaonique, du moins pour les textes qui me sont connus. A la place de cette branche Saïtique, Strabon et Ptolémée donnent une branche qu'ils appellent Tanitique, parce qu'elle passait près de la célèbre ville de Tanis. Cette branche, ainsi que la Mendésienne, part de la branche Phathmitique, appelée Sébennytique par Hérodote, et va se jeter dans la mer plus loin que Tanis. Or si l'on prend les paroles d'Hérodote, on voit aussi qu' « il y avait deux autres branches partant de la Sébennytique et allant vers la mer, l'une d'elles nommée bouche Saïtique, l'autre bouche Mendésienne ». Ces deux noms accolés l'un près de l'autre me font penser qu'il y a

1. Ptolémée, IV, édit. de 1605, p. 105-106.

Digitized by Google

eu confusion de la part du voyageur grec, ou faute de copiste, et qu'au lieu de Saïs, il faut lire Tanis. Grâce à cette correction, Hérodote reconnaît absolument les mêmes bouches que Strabon et Ptolémée. Cette observation avait déjà frappé Strabon : il dit en parlant de la branche de Tanis que quelques-uns, lisez Hérodote, l'appellent Saïtique[1]. Champollion, et en général tous les auteurs qui se sont occupés de la question des bouches du Nil, se sont avant tout préoccupés de concilier Hérodote et Strabon. Champollion en particulier, qui avait d'abord reconnu que la branche Sébennytique d'Hérodote était la branche que Strabon appelle Phatnitique[2], dit ensuite : « La cinquième branche du fleuve, du côté de l'occident, commençait au sommet du Delta et le coupait dans toute sa longueur. Hérodote lui donna le nom de Saïtique parce que probablement elle baignait la partie orientale du nome de Saïs... Par une raison analogue, Strabon appelle cette branche Sébennytique, parce qu'elle baignait à l'occident le nome de Sébennytus. Le même géographe la regarde comme la troisième sous le rapport de l'étendue; Hérodote partage aussi cet avis[3]. » Si l'on comprend ces paroles, telles qu'elles sont, et il semble bien qu'il faille les comprendre de la sorte, elles renferment plusieurs inexactitudes. La branche dont Hérodote dit qu'elle coupait le Delta dans toute sa longueur, qu'elle n'avait ni la moindre quantité d'eau, ni la moins renommée, est celle à laquelle il donne le nom de Sébennytique, et nous avons vu que Champollion reconnaît l'identité de la branche Sébennytique d'Hérodote avec la branche Phatnitique de Strabon; il ne saurait donc s'agir de la branche Saïtique, laquelle n'existait point. En outre, les branches étaient dénommées des villes importantes qu'elles baignaient : la Pélusiaque de la ville de Péluse, la Canopique de la ville de Canope, la Bolbitine ou Bolbitique de la ville appelée par les Grecs Bolbouthiô qui était Rosette; la Sébennytique de la ville de Sébennytos; la Tanitique de la ville

1. Strabon, XVII, 20.
2. Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, II, 17-18.
3. *Ibid.*, p. 18-19.

Digitized by Google

de Tanis ; la Mendésienne de la ville de Mendès. Cela se comprend d'ailleurs, et en Égypte, comme partout, on asseyait les villes importantes près des fleuves. Il n'y a d'exception pour les branches du Nil que pour la branche Bucolique d'Hérodote nommée d'après les pâturages qu'elle traversait, district que les Grecs appelaient encore Eléarchie et qui avait pour capitale une ville nommée Elê (Elî) dont le nom indique lui-même la position, et en copte Pischarôt (ⲡⲓϣⲁⲣⲱⲧ). Il faut aussi excepter la branche Phathmitique, c'est-à-dire du milieu. D'après ceci, la branche qu'Hérodote appelle Bucolique et Strabon Sébennytique devait passer à la ville de Sébennytos : c'est précisément à cette ville que se voient encore les restes de cette branche Bucolique.

Par conséquent on ne peut pas dire que d'Hérodote à Ptolémée et à Strabon, durant environ six siècles, le Nil ait tellement bouleversé son cours que le père de l'histoire ait pu connaître une branche du Nil qui n'existait plus au temps de Ptolémée et de Strabon. Ce qui a changé, c'est le sommet du Delta, qui du temps d'Hérodote était à Cercasore ; au temps des Martyrs, c'est-à-dire sous le règne de Dioclétien, ce même sommet se trouvait à Schetnoufi, aujourd'hui Schatanouf ; à l'heure actuelle, le sommet du Delta est encore descendu et se trouve en dessous de Schetnoufi. Les atterrissements en sont cause, et cela se comprend très bien. Qu'au contraire le Nil ait brusquement changé son cours, abandonné un de ses bras pour en suivre un autre, c'est ce qui serait assez difficile de comprendre, et c'est ce qui en fait n'a pas eu lieu.

La situation de la ville de Bouto nous fournit encore un autre exemple de la véracité d'Hérodote et de la confiance qu'il peut mériter en ce cas particulier. Hérodote dit en termes formels qu'il y avait en Égypte un oracle de Latone, situé dans une grande ville près de la bouche du Nil nommée Sébennytique [1]. Or, sa branche Sébennytique, c'est la branche Phathmitique de Strabon et de Ptolémée, aujourd'hui la branche de Damiette. Cette asser-

1. Hérodote, II, 155.

Digitized by Google

tion d'Hérodote est en contradiction formelle avec celles de Strabon, de Ptolémée et de Pline l'Ancien qui s'accordent tous ensemble sur la situation de Bouto. Strabon affirme que Bouto était placée près de Hermopolis [1], après le mur des Milésiens, c'est-à-dire Métélis. Ptolémée dit de son côté que Bouto était la capitale du nome Phthénotite [2], ce que répète après lui Pline l'Ancien [3]. Toute la question est de savoir où étaient situés Hermopolis et le nome Phthénotite. En Égypte le nom des nomes n'était autre que celui de leur capitale, si l'on s'en tient à l'époque grecque.

La ville de Hermopolis n'était autre que celle que les Égyptiens appelaient Petiminhôr, et qu'on appelle encore aujourd'hui Damanhour, en retranchant l'article. Le bourg de Hôr, car c'est ce que signifie Petiminhôr, correspondait donc à Hermopolis, parce que le dieu Horus avait été identifié par les Grecs avec leur Hermès. Cette ville existe toujours : elle est située sur la ligne de chemin de fer qui va d'Alexandrie au Caire. Nous sommes ainsi bien loin de la branche de Damiette. Le nome Phthénotite de son côté était ainsi nommé parce qu'il avait pour capitale Peténétô, d'où les Grecs ont fait Phthénotite, en aspirant l'article qui entre dans le nom de Peténétô, aspiration souvent employée dans le dialecte de la Basse-Égypte. Cette ville de Peténétô est mentionnée dans un document important et encore inédit, à savoir la liste des évêchés de l'Égypte en grec, en copte et en arabe, contenue dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale et dans un autre manuscrit appartenant à lord Crawford. Cette liste donne les noms de ⲡⲧⲉⲛⲉⲧⲱ = τανατω = طنطوا [4]. Malheureusement la ville de Tantouâ n'existe plus : elle a disparu pour faire place à d'autres villes On voit cependant qu'elle faisait partie de la première province ecclésiastique d'Égypte, celle d'Alexandrie, et venait après la ville appelée en copte Nikedjoulou, en grec Paralia et en arabe Borlos, ce qui nous reporte aux environs

1. Strabon, XVII, 18.
2. Ptolémée, IV, p. 206.
3. Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, V, 9.
4. Ms. copte de la Bibliothèque nationale, 53, fol. 171 verso.

Digitized by Google

du lac actuel de Borlos. Fort heureusement pour nous, si la capitale du nome a disparu, nous connaissons plusieurs villages qui faisaient partie de ce nome et qui sont énumérés dans un passage des Actes d'un martyr nommé Didyme de Tarschébi. Ces Actes ont été publiés et voici le passage en question : « Et il rendit la sentence en ce jour à six chrétiens qui étaient de ce même nome, à savoir Peténétô; voici leurs noms : Artiôn, Niméśa et Arapollôn le lecteur de Koprît, Raklîda le prêtre de Tiemrô et Amoun le diacre de Psaradous[1]. »

Tarschébi faisait aussi partie du même nome. Or la plupart de ces villages existent encore et ils se trouvent tous situés autour d'un même point. D'après le *Recensement général de l'Égypte*[2] fait en 1884 par ordre du Khédive, trois de ces villages sur quatre existent encore : ce sont Darschabah, appelé actuellement Schabah ou Schabâ[3], Qabrît[3] et Demrou[4] : seul le village de Psaradous n'existe plus, mais il existait encore au temps où fut fait l'*État de l'Égypte* publié par de Sacy[5], et ils font partie du canton de Desouq. Or, la ville de Desouq est située à peu de distance de Damanhour. C'est donc dans ce même canton qu'il faut placer Bouto d'après Strabon, Ptolémée et Pline l'Ancien, et non sur la branche de Diamette, comme le dit Hérodote. Mais ce n'est pas tout. La ville de Bouto devait son nom à la déesse qu'on y adorait, et le nom de Bouto signifie le temple de la déesse Outo, c'est-à-dire en hiéroglyphes . Or, il y a d'autres noms formés de la même manière comme = ⲡⲟⲩⲥⲓⲣⲓ = ابوصير, où l'on remarquera la présence de l'élif prothétique. Le mot Bouto, écrit Pouto, étant formé de la même manière, devrait donner un nom commençant par cet élif. C'est en effet ce qui a lieu. La liste des évêchés écrit نطو pour بطو; mais on trouve aujourd'hui encore en

1. Hyvernat, *Les martyrs de l'Égypte*, I, p. 301-302.
2. *Recensement général de l'Égypte*, IIe part. fr., p. 77 et part. ar., p. ١٨٨.
3. *Ibid.*, p. 163 et ١٣١.
4. *Ibid.*, p. 95 et ١٠٢.
5. De Sacy, *Relation de l'Égypte par Abdellatif*, p. 640.

Digitized by Google

Égypte le village d'Abtou, ابطو, lequel est situé précisément dans ce même distrit de Desouq dont je viens de parler. Ces coïncidences démontrent donc, je crois, que ce mot d'Abtou répond à l'ancienne appellation de Pouto, transcrite Bouto par les auteurs grecs ou latins d'après la prononciation en usage en Égypte. C'est donc bien loin de la branche Sébennytique d'Hérodote, aujourd'hui branche de Damiette, qu'il faut situer Bouto. Cette ville était au contraire située sur la branche appelée Bolbitine par Strabon : ce qui est conforme au dire d'Hérodote qu'on la rencontrait non loin de la mer, en remontant le fleuve.

Que conclure de ce qui précède? On pourra choisir entre cette double conclusion : Ou les copistes d'Hérodote ont indignement falsifié le texte de l'historien, et ce texte en cette occasion est complètement opposé à la vérité; ou Hérodote lui-même, ayant beaucoup pris de notes en voyageant, composant son histoire loin des lieux, a confondu ses notes ou ses souvenirs, s'est trompé sur les noms des bouches du Nil et a placé sur une branche orientale du Nil une ville qui doit être placée sur l'une des branches occidentales, à plus de 50 lieues de la position qu'il lui assigne.

E. Amélineau.

Digitized by Google

CATALOGUE SOMMAIRE

DES

MONUMENTS FIGURÉS

RELATIFS AU CULTE DE MITHRA

De toutes les causes qui ont retardé jusqu'ici l'étude des mystères de Mithra et empêché que ce culte si intéressant fût l'objet de travaux en rapport avec son importance, la principale est sans contredit la difficulté que présente la connaissance de ses monuments. Disséminés sur toute la surface de l'ancien empire romain, transportés loin de leur lieu d'origine aux quatre coins de l'Europe ou disparus depuis l'époque de leur découverte, la recherche en lasserait la patience du voyageur le plus persévérant. Il n'est guère plus aisé d'en réunir des reproductions : un grand nombre d'entre eux ont été publiés dans des recueils difficiles à consulter; d'autres sont restés jusqu'ici complètement inédits. Et cependant, dans une question où les auteurs se taisent presque absolument, et où les maigres renseignements qu'ils nous donnent sont encore souvent contradictoires ou suspects, c'est seulement des représentations figurées et des inscriptions que nous pouvons attendre des lumières nouvelles. Aussi voyons-nous tous ceux qui conçurent le projet d'élucider ces mystères si obscurs [1], s'efforcer de réunir autant que possible les monuments qui leur semblaient s'y rapporter, et la riche collection de gra-

1. Voici la liste de ceux de ces ouvrages que je cite en nommant simplement l'auteur : Zoëga, *Abhandlungen*, herausgegeben von Welcker, Göttingen, 1817. — Eichhorn, *De deo sole invicto Mithra* (Comment. Götting., III, 1816). — Seel, *Die Mithrasgeheimnisse*, Aarau, 1823. — J. de Hammer, *Mémoire sur le culte de Mithra, publié par Spencer Smith*, Caen, 1833.

Digitized by Google

vures que Lajard publia en 1847 est restée la base de tout travail sur ce sujet[1]. Mais à une époque où les communications étaient difficiles, où l'on était le plus souvent à la merci d'un dessinateur étranger, un pareil recueil ne pouvait guère être ni exact ni complet. Pour beaucoup de monuments, Lajard n'a fait que reproduire des publications antérieures plus ou moins infidèles ; beaucoup qui étaient depuis longtemps découverts paraissent lui être restés inconnus ; un plus grand nombre encore a été mis au jour depuis sa mort. Aussi, dès 1868, Stark, dans son étude sur les bas-reliefs de Dormagen[2], considérait-il un catalogue nouveau des représentations mithriaques comme une nécessité impériense. C'est à ce besoin, que des trouvailles récentes sont venues rendre plus pressant que jamais, que je voudrais essayer de satisfaire.

J'ai recueilli depuis plusieurs années des descriptions et des photographies des monuments dont l'existence avait été signalée par les auteurs ou que j'ai rencontrés dans les musées, et je n'ai négligé aucune source d'information qui pût m'éclairer sur leur histoire et leur signification. Mais, comme il se passera encore quelque temps avant que le travail, auquel cette réunion de matériaux doit servir de base, puisse être terminé, j'ai cru qu'en attendant un catalogue abrégé de cette collection pourrait être utile aux personnes qui s'occupent des anciens cultes orientaux. Arrivant le dernier, il ne m'a pas été difficile d'être plus complet que mes prédécesseurs ; mais aucune statue, aucun bas-relief mithriaque ne m'a-t-il échappé ? Malgré toutes mes recherches je dois craindre le contraire. Ces monuments sont dispersés, comme je l'ai dit, en tant de lieux divers, depuis les frontières de l'Écosse jusqu'aux bouches du Danube et au Sahara, il en est question dans tant de revues locales et d'ouvrages peu accessibles, que je n'ose espérer ni les avoir tous connus ni avoir donné sur chacun toutes les indications nécessaires. Je dois

1. Lajard, *Introduction à l'étude du culte public et des mystères de Mithra*, Paris, 1847.
2. Cf. *infra*, n° 247.

Digitized by Google

donc faire appel à l'obligeance des personnes qui s'intéressent à ces questions et les prier de me signaler les lacunes de ce petit inventaire. Je serais très reconnaissant à toutes celles qui voudraient m'indiquer les monuments que j'aurais oubliés, le lieu d'origine de ceux dont j'ignore la provenance, l'endroit où pourraient être conservés ceux que je donne comme perdus. Le moindre renseignement peut ici avoir son importance et serait le bienvenu[1].

J'ai dû m'abstenir, dans ce résumé, des descriptions et des comparaisons qui font le principal intérêt de ces recherches, mais qui ne seraient guère intelligibles si elles n'étaient accompagnées d'un dessin. Je me suis donc contenté, pour faire connaître en gros le sujet de chaque représentation, d'indiquer la catégorie à laquelle elle appartient. On sait, en effet, que les figures mithriaques se ramènent, à peu d'exceptions près[2], à un certain nombre de types traditionnels qui se répètent constamment, avec des variations de détail, dans tous les pays où le culte a pénétré. J'ai conservé, pour désigner ces types, les appellations courantes, en partie inexactes, mais qui ont l'avantage d'être connues de tous.

1) La scène la plus fréquemment reproduite est celle de *Mithra tauroctone*, nommée aussi *Sacrifice mithriaque*. Un jeune homme en costume oriental maintient du genou un taureau tombé à

1. On pourrait m'adresser ces communications soit au bureau de cette *Revue*, soit à l'Université de Gand.

2. Les principales paraissent dues à une confusion de Mithra avec d'autres dieux : le n° 5 est un Mithra-Apollon, comme l'inscription elle-même l'indique; le n° 8 est un Mithra-Attis. Les n°s 206 et 227, où l'on voit un personnage en costume oriental, à cheval, accompagné du serpent et du lion, semblent figurer un Mithra-Mèn (cf. n° 7), de même que le n° 52 (cf. le bas-relief de Koula, dans Texier, *Asie Mineure*, I, pl. 5), dont on peut cependant rapprocher le revers du grand bas-relief de Heddernheim (234). — Les autres figures qui s'écartent des types traditionnels sont sans importance (n°s 23, 35, 57, 113, 129) et rien ne ferait soupçonner leur appartenance au culte de Mithra plutôt qu'à tout autre, si elle n'était garantie par une inscription. — Je ne parle naturellement pas ici des images de Silvain, de dieux planétaires ou aquatiques, etc., que l'on a retrouvées dans les mithréums, mais qui n'ont rien de spécifiquement mithriaque.

Digitized by Google

terre, dont il relève la tête de la main gauche tandis que la droite lui plonge un couteau dans le flanc. D'ordinaire, un chien et un serpent lèchent le sang qui coule de la blessure; un scorpion saisit les testicules du taureau et un corbeau est perché à droite du dieu. Cette représentation est parfois entourée d'un nombre plus ou moins grand de petites scènes accessoires dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici. Très fréquemment on voit à côté du taureau deux figures, qu'on trouve aussi à part. Ce sont :

2) Les *dadophores* ou *porte-flambeau mithriaques* : deux jeunes gens en costume oriental, debout, les jambes croisées, tenant chacun une torche, l'un abaissée, l'autre élevée.

3) *Mithra naissant du rocher*[1]. Un enfant nu, coiffé du bonnet phrygien, la partie inférieure du corps engagée dans un bloc de rocher, élève les deux bras. Sa main droite tient d'ordinaire un couteau, la gauche une torche.

4) On donne depuis Zoëga le nom d'*éons* à des figures d'aspect assez variable, qui n'ont pas été expliquées jusqu'ici d'une façon satisfaisante. Le type normal est celui d'un personnage à tête de lion, debout sur une sphère, le corps entouré d'un serpent. Ses deux mains, ramenées sur la poitrine, tiennent, d'ordinaire, des clefs et un sceptre.

5) *Mithra sur le taureau, saisissant le taureau, traînant le taureau.* — J'ai désigné ainsi des scènes que l'on ne trouve d'ordinaire que comme représentations secondaires à côté du prétendu *sacrifice mithriaque*, mais qui se rencontrent également seules[2]. Un jeune homme, vêtu comme le dieu tauroctone, est monté sur un taureau s'avançant vers la droite; ou bien marchant à son côté, il le saisit par les cornes; ou bien encore il le traîne en tenant sur les épaules ses pattes de derrière et en laissant pendre le long de son dos le corps de l'animal dont les sabots

1. Les monuments de cette catégorie ont été étudiés par M. Maionica, *Mithras Felsengeburt* (*Arch. epigr. Mitth. aus Oester.*, II, 33 sqq.), Vienne, 1878.
2. Catal., nos 84, 190, 192, 253.

Digitized by Google

antérieurs reposent sur le sol. Qu'il s'agisse ici non pas, comme on l'a soutenu anciennement, d'épreuves imposées aux mystes, mais d'épisodes d'une légende dont l'immolation du taureau formait le dénoûment, c'est ce qui paraîtra évident à tous ceux qui examineront les monuments sans parti pris[1]. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée de la façon la plus claire par les auteurs. Commodien notamment nous dit que Mithra, comme Cacus[2], « volait les bœufs d'autrui » et les menait dans son antre, et l'étrange position donnée au taureau porté par le dieu rappelle, en effet, un détail du récit latin, où Cacus entraîne les animaux dérobés à reculons afin d'en faire perdre la trace. Ce qu'on rapportait dans l'Inde de Vritra et, en Italie, de Cacus était donc attribué par les Iraniens à Mithra, et ces deux derniers récits étaient restés assez semblables pour que leur analogie frappât même les anciens. — Ceci suffira, j'espère, à justifier le nom que j'ai donné à ces représentations.

Je n'ai pas cru devoir joindre à ce catalogue des monuments figurés une liste des simples inscriptions mithriaques trouvées en Europe. Ou bien j'aurais dû me borner à transcrire les numéros de toutes les dédicaces au Soleil, et c'est un travail que chacun pourra faire aisément à l'aide des tables du *Corpus*[3]; ou

1. Cf. Studniczka, *Arch. epigr. Mitth. aus Oester.*, VIII, p. 210 : « offenbar dieselbe Gestalt wie der Stiertöter ».

2. Commod., *Instruct.*, I, 13 : *Insuper et furem adhuc depingitis esse... vertebatque boves alienos semper in antris Sicut et Cacus Vulcani filius ille.* — De là le surnom de βουκλόπος θεός donné par Porphyre (*De antro Nymph.*, XIX) à Mithra. Cf. Firmicus Maternus, *De err. prof. relig.*, c. IV : Μύστα βοοκλοπίης. — Lorsque Porphyre (*ibid.*, c. XXIV) dit encore de Mithra : ἐποχεῖται ταύρῳ, il ne peut avoir en vue la scène où il tue le taureau, mais bien la première de celles dont nous nous occupons, car, dans celle-là, le dieu n'est pas monté sur l'animal.

3. Je donnerai seulement l'indication de ces inscriptions pour la ville de Rome, l'index du *C. I. L.*, t. VI, n'ayant pas encore paru. Ce sont les nos 47, 80 à 82, 86, 142 (?), 398, 402, 404, 412, 436, 434, 500, 506, 507, 509 à 511, 556 (?), 590, 659, 699 à 756, 837, 846, 1222 (?), 1358, 1397, 1418, 1673, 1675, 1739, 1740, 1778, 1779, 2129, 2151, 2271, 2277, 2278, 2286 (?), 2821, 2822, 3719 à 3730, 3881; *Eph. Ep.*, IV, 743, 759, 864, 866; *Bullet. communale*, 1885, 95; 1887, 225; *Bull. Inst. arch.*, 1886, p. 260; Kaibel, *Ins. Sic. It.*, 997 à 999, 1272. En Gaule, en dehors de la Narbonnaise (cf. *C. I. L.*, XII), on trouve

Digitized by Google

bien j'aurais dû distinguer, parmi ces inscriptions, celles qui sont mithriaques de celles qui sont étrangères à ce culte, ce qui m'eût entraîné fort loin. Ce serait, en effet, une erreur de croire, comme on le fait souvent, que chaque fois qu'il est question de *sol invictus* ou d'un *deus invictus* c'est de Mithra qu'il s'agit. Cette désignation s'applique aussi bien à Elagabal, à Malagbel et, en général, aux autres divinités solaires orientales[1]. C'est en l'honneur de *Sol invictus* qu'Aurélien fonda un culte officiel qui n'a rien de commun avec les mystères mithriaques. Il faut, dans chaque cas particulier, déterminer quel dieu solaire spécial se cache sous cette appellation générale, et c'est ce qui ne peut guère se faire — là où quelque détail nous l'indique — sans citer l'inscription. Nous aurions été ainsi amené à dépasser de beaucoup les limites de cette courte notice.

Voici donc l'inventaire des monuments figurés du culte mithriaque dont je connais actuellement l'existence. Si je dois craindre que cette liste ne soit encore bien incomplète, je crois, du moins, pouvoir affirmer que ce qu'elle contient de positif est exact. J'ai examiné moi-même la plupart des statues et des bas-reliefs conservés dans les collections publiques et même privées. Ceux dont je n'ai vu que des reproductions sont marqués d'un astérisque; deux astérisques indiquent qu'ils ne sont connus que par des descriptions anciennes ou récentes. De même pour les volumes cités, sauf indication contraire, j'ai eu en main tous ceux que je mentionne. Afin de ne pas allonger démesurément certains numéros j'ai, pour les monuments souvent reproduits, nommé

des inscriptions relatives à Lyon (Boissieu, cf. Cat., n° 255); Vieu (Allmer, cf. Cat. 256); Vidy (Mommsen, *Ins. Helv.*, 133); Zürich (*ibid.*, 240); Augst (*Revue archéol.*, 1883, p. 118 = *Soc. Ant. fr.*, 28 févr. 1883); Soulan [Ariège] (Sacaze, *Bull. de la Soc. Ant. de Fr.*, 1882, p. 250); Eauze (Bladé, *Épigr. ant. de Gascogne*, 1885, p. 13; Simon, *Revue des Soc. sav. dép.*, 1879. p. 326; Allmer, *Rev. épigr. du Midi*, I, 277); Bordeaux (Julian, *Ins. de Bordeaux*, I, 1887, n° 16); Toulouse (Orelli-Henzen, 5856).

1. *Sol invictus Elagabal*, X, 5827; *Eph. Ep.*. II, p. 464, etc. — *Soli invicto Malachibelo. Eph. Ep.*, IV, 761. — Lebas-Waddington, 2392, Διὸς ἀνικήτου Ἡλίου Αὔμου, 2314, Ἀνικήτου Δυσάρεως; cf. *C. I. G.*, 4530. — *Invicto deo Serapi* : *C. I. L.*, VI, 574, etc., etc.

Digitized by Google

seulement les ouvrages capitaux en renvoyant, pour les autres, à l'auteur qui donne la bibliographie la plus complète :

I. — ASIE

Les mystères de Mithra ont, sans aucun doute, été très répandus dans certaines provinces orientales de l'empire romain, mais ces régions sont encore si imparfaitement explorées que c'est à peine si jusqu'ici on peut signaler la présence de ce culte dans quelques cités.

Voici, en y comprenant les inscriptions et les médailles, les monuments mithriaques découverts dans l'Asie romaine, qui me sont connus :

*1. Cappadoce, Césarée. Insc. *C. I. L.*, III, Suppl. 6774.

*2. Tyane. Insc. *Mittheil. arch. Inst. Athen*, 1885, p. 12.

*3. Phrygie, Amorion. Insc. mentionnant la fête des Mithrakana : Ramsay, *Revue des Études grecques*, II, p. 18.

*4. Cilicie, Tarse. Médaillon de bronze autrefois au Musée de Capodimonte à Naples. Reprod. : Vignoli, *De columna Antonii Pii*, p. 176; Lajard, pl. CII, 13. Décrit Zoëga, p. 152, n° 43 et p. 154.

*5. Commagène. L'inscr. du roi Antiochus publiée par Puchstein (*Reisen im Nord Syrien*, 1890), parle à plusieurs reprises d'Apollon-Mithra-Hélios. Le dieu est figuré sur deux bas-reliefs; *ibid.*, pl. XXI, 1; cf. p. 295. pl. XXVIII, 2; cf. p. 321 sqq.

*6. Phénicie, Sidon. Mithréum découvert à Saïda, Reinach, *Revue archéol.*, 1888, I, p. 92 = *Chroniques d'Orient*, p. 435 s. Les sculptures sont aujourd'hui à Paris dans la collection De Clercq. Inédites.

Nous mentionnerons encore une série de médailles dont l'explication est douteuse, et un monument qui, quoique trouvé en dehors de l'Asie Mineure, paraît provenir de ce pays. Quant à la foule de bas-reliefs, de pierres gravées, de cylindres, etc. qui remplissent la première partie du grand ouvrage de Lajard, nous ne les signalons ici que pour mémoire. Nous n'avons à fournir aucune explication de cette exclusion, puisque Lajard n'a donné aucune raison qui pût justifier la reproduction de ces monuments dans un ouvrage consacré au culte de Mithra.

*7. Pont. Monnaies impériales de Trapezonte. — Mithra-Mên à cheval. Réunies par Roscher, *Berichte Ges. Wiss. Leipsig*, 1891, pl. I*b*, n° 7, suiv., pp. 144-145.

*8. Panticapée, Kertch. Terre cuite du Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg (salle de Kertch, n° 893 *d*). Mithra-Attis immolant le taureau. Stark (*op. cit.*, n° 227), pl. III, p. 18.

Digitized by Google

II. — EUROPE

ROME

a) Monuments dont la provenance exacte est connue.

9. Bas-relief de marbre blanc (haut. 2m,54; long. 2m,75), jusqu'au XVIe siècle dans une grotte sur le Capitole. Collection Borghèse, puis Musée du Louvre (salle des Quatre-Saisons). Mithra tauroctone. Souvent reproduit: cf. *C. I. L.*, VI, 719; Froehner, *Sculpture du Louvre*, p. 500-501.

10. Bas-relief de marbre blanc (long. 0m,85; haut. 0m,56), trouvé en 1872 sur le Capitole. Musée des Conservateurs, n° 105. Mithra tauroctone. Visconti, *Bull. Commiss. munic.*, 1873, pl. III, p. 111 sqq.

11. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,59; long. 2m,05) trouvé sur le Quirinal. Villa Colonna, puis Musée Torlonia. Mithra tauroctone, avec représentations accessoires. Mal reproduit : Lajard, 82,1. Cf. Zoëga, n° 19; *C. I. L.*, VI, 726.

12. Mithréum découvert au XVIe siècle entre le Quirinal et le Viminal et qui contenait : *a*) une statue d'Éon, aujourd'hui perdue. Montfaucon, *Ant. expl.*, I, 2, p. 369, pl. CCXV, n° 1; *b*) un bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,75; long. 0m,65) maintenant dans les jardins du palais Colonna. Éon soufflant le feu d'un autel. Lajard, LXXI, 2.

**13. Fresque trouvée sur le Quirinal, via Firenze. Mithra tauroctone. Capanari, *Bull. arch. munic.*, XIV, 1886, p. 17 sqq.

**14. Statuette (haut. 0m,50) trouvé en 1882 au camp prétorien. Aujourd'hui au Tabulario. Porte-flambeau mithriaque. *Bull. arch. munic.*. 1882, p. 241.

15. Bas-relief de marbre blanc (haut. environ 0m,80; long. 1m,20) trouvé sur l'Esquilin près de Santa-Lucia in Selce. Musée Chiaramonti, n° 568. Mithra tauroctone, sept étoiles et sept autels. Lajard, pl. LXXIX; Zoëga, p. 150, n° 26 *b*.

16. Bas-relief de travertin (haut. 1m,76; long. 0m,88) trouvée en 1862, via di Borgo Santa-Agata. Palais des Conservateurs. Mithra tauroctone. Visconti, *Mon. Ist. arch.*, 1864, p. 177, pl. N.; *C. I. L.*, VI, 737.

*17. Mithréum découvert sur l'Esquilin, près de San Martino ai Monti. Il contenait : *a*) un bas-relief de Mithra tauroctone; *b*) deux dadophores; *c*) un autel. Capanari, *Bull. Comm. arch. munic.*, 1885, pl. IV-V.

18. Mithréum découvert sur l'Esquilin, près de la piazza Dante. On y recueillit : *a*) un bas-relief de pierre calcaire (haut. 1m,25; long. 0m,90); Mithra tauroctone avec deux autres scènes, *C. I. L.*, VI, 3730; *b*) groupe de marbre blanc (haut. 0m,88; long. 0m,78); Mithra tauroctone; *c*) deux bas-reliefs carrés (0m,27). Mithra naissant du rocher, Soleil avec le globe et le fouet. J'ai retrouvé seulement *a* et *b* au palais des Conservateurs, nos 160 et 90. Visconti, *Bull. arch. munic.*, 1874, p. 224 sqq., pl. XX, XXI.

19. Mithréum découvert en 1867 sqq. sous l'église Saint-Clément. Il contenait : *a*) une statue de marbre de Mithra naissant du rocher; *b*) fragments de deux dadophores; *c*) urne avec inscription; *d*) autel de marbre sculpté. Mithra

Digitized by Google

tauroctone, etc. De Rossi, *Bull. archeol. crist.*, 1870, p. 125-127, 158-167, pl. X-XI; Roller, *Revue archéol.*, 1872, I, p. 64 sqq., pl. XIV; Benndorf, *Bull. Ist. arch.*, 1867, p. 33.

20. Groupe de marbre blanc (haut. 1m,29; long. 1m,30) trouvé en 1853 près de la Scala sancta. Musée du Latran. Benndorf und Schöne, *Das Lateran. Museum*, 1867, S. V, n° 99.

21. Statuettes de marbre blanc trouvées successivement dans les travaux du Tibre. Musée des Thermes de Dioclétien : *a*) dadophore (haut. 0m,49) avec un coq; *b*) dadophore (haut. 0m,51) avec un bélier (?); *c*) dadophore (haut. 0m,47) avec un coq; *d*) fragment (haut. 0m,34) d'un Éon. Inédites.

**22. Fragment d'un bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,35; long. 0m,30) trouvé en 1891 via Borgo-Vecchio. Mithra tauroctone. *Bull. Comm. arch. munic.*, 1891, p. 296.

23. Base de marbre bleuâtre (haut. 1m,20; long. 0m,60). Jardins Giustiniani, puis Musée Chiaramonti. Serpent se mordant la queue entourant un cône, *C. I. L.*, VI, 724.

24. Groupe de marbre blanc (haut. 0m,43; long. 0m,29) trouvé en 1825 sur la voie Aurélienne. Palais Doria, n° 325. Mithra tauroctone. *Atti dell' Acad. romana di archeologia*, III, p. 663.

25. Deux statues de marbre blanc (haut. 1m,38; larg. 0m,39) trouvées en 1785 en dehors de la Porta Portese. *a*) Musée Chiaramonti, n° 352; *b*) Musée Britannique, n° 162. Dadophores mithriaques faussement restaurés comme Paris. Zoëga, p. 94, n° 2. La première est publiée : Visconti, *Musée Pio-Clémentin*, III, pl. 21; Piranesi, *Musée Napoléon*, IV, pl. 4; Clarac, *Musée*, pl. 559, n° 1189. La deuxième est inédite.

b) ***Monuments dont la provenance exacte n'est pas connue, restés à Rome.***

26. Groupe de marbre blanc (haut. 1m,50; long. 1m,80). Chez le sculpteur Pacetti, puis au Vatican, salle des Animaux, n° 24. Mithra tauroctone. Zoëga, p. 146, n° 1; Visconti, *Musée Pio-Clém.*, VII, pl. 7; Clarac, *Musée*, pl. 559, n° 1190; cf. t. IV, p. 25.

27. Bas-relief de marbre blanc (haut. et long. environ 0m,75). Vatican, cour du Belvédère. Mithra tauroctone, *C. I. L.*, VI, 721; Zoëga, 14; Lajard, LXXVIII, 2.

28. Groupe de marbre noir (haut. 0m,60; long. 0m,83); Villa Negroni, puis Musée Chiaramonti. Mithra tauroctone (mal restauré). Visconti, *Musée Pio-Clémentin*, III, p. 28; Zoëga, n° 5 c; Lajard, XCVIII, 2.

29. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,41; long. 0m,71). Vatican, *Galleria scoperta*. Mithra tauroctone. Zoëga, n° 15; Kaibel, *Insc. gr. Ital.*, n° 1272.

30. Bas-relief de marbre blanc (haut. 1m; long. environ 2m). Vatican, cour du Belvédère. Mithra tauroctone et deux autres scènes. Zoëga, p. 149, n° 17.

31. Fragment d'un petit bas-relief de marbre blanc (environ 0m,35 sur 0m,50). Musée Chiaramonti, n° 318. Mithra tauroctone. Inédit.

32. Statue de marbre blanc (haut. 1m,55; larg. 0m,37). Villa Albani, puis Bibliothèque du Vatican. Éon avec quatre signes du zodiaque. Zoëga, n° 5, p. 203; Raffei, *Dissertazioni*, Rome, 1821, p. 130, pl. III, 2; Visconti, *Musée Pio-Clé-*

Digitized by Google

mentin, II, 19; Clarac, pl. 559, nos 1192 et 1192 A (le même sans les restaurations); Lajard, LXXII, 1.

33. Statuette de marbre blanc (haut. 0m,41; larg. 0m,17). Museo Egiziano du Vatican, no 45. Éon sept fois entouré du serpent. Inédit.

34. Statuette de marbre blanc (haut. 0m,70; larg. 0m,20). Jardins du duc de Muti, puis Vatican, Museo Egiziano, no 20. Kircher, *Oedypus Aegyptiacus*, 1652, t. III, p. 504; Zoëga, p. 204, no 6.

35. Fragment de marbre gris (long. environ 0m,70). Palais Caponi; puis Vatican, *Galleria Lapidaria*. II. Taureau galopant, *C. I. L.*, VI, 727.

36. Bas-relief de marbre blanc (haut. et long. environ 1m,20). Casino de la villa Albani. Mithra tauroctone. Zoëga, 148, no 13; *Bassirilievi*, pl. LVIII; Millin, *Galer. Mythol.*, no 82; Lajard, LXXVII, 2.

37. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,78; long. 0m,28). Villa Albani, mur du pavillon. Éon avec clef et sceptre. Raffei, *op. cit.* (no 32), p. 130 sqq.; *Osservazzioni sopra mon. esist. n. villa Albani*, t. III, 1; Zoëga, 199, no 3; *Bassirilievi*, II, pl. IX; Lajard, LXXII, 2.

38. Statue de marbre blanc (haut. 0m,59; long. 0m,20). *Ibidem*. Éon avec deux clefs. Raffei, *Osservazioni*, pl. III, 2; Zoëga, p. 199, no 4 et *Bassirilievi*, II, p. 37; Clarac, *Musée*, pl. 559, no 1193 A; cf. t. IV, p. 26; Lajard, LXXI, 3, et *Culte de Vénus*, pl. XVIII.

**39. Fragment d'un bas-relief de marbre blanc (haut. environ 0m,60; long. 0m,67). *In aedibus Caesianis, prope Vaticanum* puis Villa Ludovisi. Mithra tauroctone. Zoëga, p. 149, n. 23 *b*; Schreiber, *Villa Ludovisi*, 1880, no 139.

**40. Bas-relief de marbre bleuâtre (haut. 0m,73; long. 0m,96). Belvédère de la villa Ludovisi. Mithra tauroctone. Zoëga, p. 149, no 23; Plattner, *Beschreibung Roms*, II, 2, p. 589; Schreiber, *op. cit.* (n. 39), no 166.

41. Groupe de marbre blanc (haut. 0m,75; long. 0m,90). Museo Kircheriano, no 63. Mithra tauroctone. Zoëga, p. 148, no 7.

42. Bas-relief de marbre bleuâtre (haut. 0m,66; long. 1m,02). Casino de la villa Doria-Pamphili. Mithra tauroctone. Zoëga, 149, n. 18; Matz Duhn, 3756.

43. Bas-relief de marbre blanc (haut. environ 0m,50; long. 0m,60). Casino de la villa Giustiniani (aujourd'hui Massimi). Mithra tauroctone. Zoëga, p. 395; Matz Duhn, 3766.

44. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,70; long. 0m,96). Palais Gioia (aujourd'hui Vaccari), via del Tritone. Mithra tauroctone. Ph. a Turre, *op. cit.*, no 81, p. 159, 1; Eichhorn, pl. 2; Zoëga, 194, n. 21; de Hammer, 4; Matz Duhn, 3751.

45. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,95; long. 1m,85). Palais Mattei, dans la cour sous les arcades. Mithra tauroctone. Ph. a Turre, *op. cit.* (no 81), p. 159; *Monumenta Mattheiana*, Rome, 1778, t. III, p. 1; Zoëga, 149, n. 22; Matz Duhn, 3756.

46. Fragment d'un groupe de marbre blanc (long. 0m,65; larg. 0m,85). Cour du Collegio Germanico (autrefois Albergo Costanzi). Mithra tauroctone. Matz Duhn, 1575.

Digitized by Google

47. Fragment d'un bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,26; long. 0m,28; Cour du palais Rondinini au Corso. Mithra tauroctone. Zoëga, p. 149, 24; Matz Duhn, 3761.

48. Statuette de marbre blanc (haut. 0,m82; long. 0m,17). Casino de la villa Borghèse, I, n° 6. Dadophore mithriaque restauré comme Paris. Inédit.

49. Deux bas-reliefs de marbre blanc (long. environ 0m,40, haut. 1m,00). Palais Corsetti, via di Monserrato. Dadophores mithriaques. Matz Duhn; 3754, peut-être les mêmes que Zoëga, 148, n° 12.

**50. Fragment de bas-relief. Villa Wolkonski. Mithra tauroctone. Matz Duhn, 3752.

**51. Bas-relief (haut. 0m,67; long. 0m,60). Même villa. Mithra tauroctone. Matz Duhn, 3759.

*52. Bas-relief de marbre blanc. Casino de l'ancienne villa Altieri, via Manzoni. Mithra debout sur le taureau, avec les deux dadophores Sol et Luna et divers animaux. L. Augustinus, *Gemmae et sculpturae a Gronovio editae*, pl. 2: Montfaucon, *Ant. expl.*, Suppl. I, LXXXI, 1; Zoëga, 149, n° 20, 160-161; Lajard, LXXIV, 1; Matz-Duhn, 3755.

**53. Piédestal de marbre. Villa Negroni puis Musée Borgia à Velletri. Nombreuses représentations mithriaques. Zoëga, p. 148, n° 56 et 207-210.

c) *Monuments transportés à l'étranger.*

54. Groupe de marbre blanc (long. 1m,15; haut. 1m,11). Palais de Saint-Marc à Rome, puis Musée des antiques de Venise. Mithra tauroctone. Valentinelli, *Marmi del Museo di Venezia*, 1866, pl. XXVI; de Hammer, pl. XXIV; Dutschke, *Bildwerke Oberitaliens*, V, n° 213.

55. Bas-relief de marbre blanc (haut. 1m,63; long. 1m,87). Musée du Louvre n° 570. Mithra tauroctone. Bouillon, t. III, *Bas-reliefs*, pl. XVI. 3; Clarac, pl. 204, n° 58; cf., t. II, p. 307; Hammer, pl. XII; Lajard, LXXVI, 2.

56. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,67; long. 0m,97). Villa Borghèse, puis Musée du Louvre 2233. Mithra tauroctone. Bouillon, *l. c.*, XV, 1; Zoëga, p. 148, n° 11; Clarac, *Musée*, pl. 203, n° 59, cf. t. II, n. 59; Hammer, 23; Lajard, LXXVI, 1; Froehner, *op. cit.* (n° 9), 570.

*57. Candélabre de marbre. Palais Giustiniani, puis Musée du Louvre (depuis 1816). Sur les pans de la base triangulaire on voit : 1° Sol couronné de sept rayons; 2° Luna avec le croissant; 3° taureau courant vers la droite. Sur le listel une inscription. Bouillon, t. III, *Candél.*, pl. 3, 1; Clarac, LXI, 553, E; cf. 237, n° 640; Froehner, *op. cit.* (n. 9), p. 387; *C. I. L.* VI, 731.

58. Bas-relief de marbre blanc acquis en 1834 à Rome par Gerhard. Musée de Berlin. Mithra tauroctone. En dessous une femme [Terra?] étendue tenant des fruits. Lajard, XCIX, 2, *Verzeichniss der Skulpt. zu Berlin*, 1885, n° 707.

59. Groupe de marbre blanc (haut. 0m,27). Musée de Berlin. Mithra tauroctone. *Verzeichniss* (cf. n. 58), n° 216.

60. Statuette de marbre blanc (haut. 0m,29). Musée de Berlin. Mithra naissant du rocher. Creuzer, *Deutsche Schriften*, 2e partie, vol. II, p. 292, n. 1: Maionica, p. 40, n. 7; *Verzeichniss* (cf. n. 58), n° 217.

Digitized by Google

61. Statue de marbre blanc (haut. 0m,61). Collection Baireuth, puis Musée de Berlin. Dadophore mithriaque. *Verzeichniss* (cf. n. 58), n° 202.

62. Groupe de marbre blanc (long. 1m,50; haut. 1m,25). Apporté de Rome à Londres par Standish en 1815. British Museum, n° 163. Mithra tauroctone. H. Ellis, *Townley Gallery*, Londres, 1836, I, p. 282; Clarac, t. IV, pl. 559 c, cf. texte, t. IV, p. 25.

63. Groupe de marbre blanc (haut, 0m,75; long. 1m,05). British Museum, n° 56. Mithra tauroctone. H. Ellis, *op. cit.* (n. 62), I, p. 284; Clarac, pl. 558 A, n° 1191; cf. t. IV, p. 25; *C. I. L.*, VI, 718.

**64. Bas-relief autrefois *in domo Andreae Cinquinae*, à Rome. Musée de Saint-Pétersbourg. Mithra tauroctone. Zoëga, 150, n. 29; Stark, *op. cit.* (n. 226), p. 36, n. 79; *C. I. L.*, VI, 735.

**65. Fragment de bas-relief de marbre blanc (haut 0m,65; long. 0m,25-0m,37). Atelier Géricault, *piazza del Popolo*, puis Musée des antiques de Copenhague. Mithra tauroctone. Matz Duhn, n° 3758.

d) *Monuments disparus.*

*66. Bas-relief autrefois *in inferiori cubiculo palatii principis Justiniani*. Mithra tauroctone. Derrière le taureau un cratère. Ph. a Turre (*op. cit.*, n. 81), p. 252; *Galleria Giustiniana*, Rome, 1640, II, 82; Zoëga, p. 394.

*67. Groupe de marbre blanc autrefois à la villa Giustianiani. Mithra naissant du rocher (faussement restauré). *Galleria Giustiniana*, II, 62; Montfaucon, *Ant. expl.*, pl. 218, 1; de Hammer, 102, n° 501; Lajard, pl. CIII; Maionica, p. 38, n. II; cf. *C. I. L.*, VI, 731.

*68. Bas-relief de terre cuite autrefois dans la maison d'Ottavio Zeno, près du théâtre de Pompée. Mithra tauroctone, à côté les deux dadophores, au-dessus Éons, sept autels, etc. Lafreri, *Speculum romanae magnificentiae*, 1564. Souvent reproduit notamment Montfaucon, *Ant. expl.*, I, p. 2, pl. 215, 4; Lajard, LXXIX; cf. Zoëga, n° 26; *Revue philol.*, 1892, p. 98.

*69. Groupe de marbre, *apud P. A. Rolandum*. Mithra tauroctone. Causeus (de la Chausse), *Romanum Museum*, 1746, II, pl. 23; Montfaucon, *Ant. expl.* CCXXIV, 1 (qui le donne par erreur comme emprunté à del Torre); Creuzer, *Symbolik*, pl. 3; Zoëga, p. 396.

**70. Bas-relief autrefois au palais Altieri près de Saint-Marc. Mithra tauroctone. Grüter, XXXIV, 4, d'après Smetius; Zoëga, 150, n° 20; *C. I. L.*, VI, 735.

**71. Deux groupes autrefois à la villa del Grande (via Casilina) où je ne les ai plus trouvés. Mithra tauroctone. Matz Duhn, n° 1574.

**72. Bas-relief autrefois au Musée Pio-Clémentin. Mithra tauroctone avec des scènes accessoires. Zoëga, p. 149, n. 16; 159, 166 sq., 171 sq., 177.

**73. Figurine de bronze (haut. 5 pouces), ayant servi de manche à une patère. Éon mithriaque. Zoëga, 206, n. 10.

**74. Petit groupe de ronde bosse autrefois chez le sculpteur Antonio d'Este. Mithra tauroctone. Zoëga, p. 148, n. 6 et 164.

**75. Zoëga cite encore, p. 148, les numéros suivants sur lesquels il ne donne

Digitized by Google

aucun détail, et qui paraissent par conséquent avoir offert peu d'intérêt, mais que je n'ai pu ni retrouver où ils étaient conservés, ni identifier avec certitude avec aucun des monuments connus.

a) n° 3. Groupe de ronde bosse, à la villa Borghèse = n° 265?

b) n° 4. Autre groupe à la même villa = n° 63?

c) n° 8. Groupe de ronde bosse, au palais Barberini.

d) n° 12. Bas-relief autrefois à la villa Borghèse. Deux fragments où étaient figurés les dadophores. Probablement n° 49.

ITALIE

76. Région I. Ostie. Mithréum découvert en 1797, par R. Fagan. Zoëga, p. 198. Il renfermait :

a) Un groupe de marbre blanc (long. environ 1m,50 ; haut 0m,92). Musée du Vatican, *Galleria Lapidaria*. Mithra tauroctone. Un croissant et sept étoiles sur le manteau du dieu. Labus, *Biblioth. Italiana* (1816), vol. III, p. 54, pl. III: Zoëga, 146, 2; pl. V, 2; Lajard, LXXX, 2; *C. I. L.*, XIV, 64.

b) Statue de marbre blanc (haut. 1m,65, long. 0m,47). Bibliothèque du Vatican. Grand Éon mithriaque. Labus, *ibidem*, p. 208; Zoëga, 198, n° 1, pl. V; Clarac, pl. 559, n° 1193; Millin, *Galerie mythol.*, XVIII, 4 (qui le confond avec le n° 32); Lajard, pl. LXXX, 2; *C. I. L.*, XIV, 65.

c) Bas-relief. de marbre blanc (haut. environ 1 mètre ; long. 0m,40). Musée Chiaramonti. Éon devant lequel est un cratère. Zoëga, p. 198, n. 2; Lajard, LXXI, n. 1 et *op. cit.* (n. 257), pl. I, 2.

77. Bas-relief de marbre blanc veiné, *pavonazetto* (long. 1m,27; haut. 1m,09, trouvé à Ostie en 1802. Vatican, *Galleria Lapidaria*. Mithra tauroctone, avec le croissant et sept étoiles. Labus, *op. cit.* (n. 76), pl. II et p. 49; Zoëga, 147, 4 *b* ; Lajard, LXXX, 1 ; *C. I. L.*, XIV, 60, 61.

78. Mithréum découvert en 1860-1861 près des thermes d'Antonin. Dans le *pronaos* on trouva une mosaïque figurant Silvain. Dans le temple, des autels avec des inscriptions et les images des dadophores, un bonnet phrygien, et divers autres objets et fragments de sculptures. Une partie se trouve au Musée du Latran. Visconti, *Ann. Ist. arch.*, 1864, p. 147 sqq., tav. K-N ; Benndorf et Schöne (*op. cit.*, n. 20). n°s 502, 504, 509 (?) 551 ; *C. I. L.* XIV, 57-59.

79. Mithréum découvert en 1885-1886, dans une maison particulière. Il était décoré de mosaïques, figurant les dadophores, les planètes, les signes du zodiaque, etc. Lanciani, *Notizie dei Scavi*, 1886, p. 162 sqq. ; Schierenberg, *Jahrb. Ver. Altfr. Rh.*, 84 (1887), 249 sqq. ; Cumont, *Notes sur un temple m. découvert à Ostie*, Gand, 1891.

80. Quadraro. Fragment de bas-relief trouvé à Quadraro par Fagan vers la fin du siècle dernier. Musée Chiaramonti ; n. 569. Mithra tauroctone avec figures accessoires. Zoëga, 150 n° 25, 176-177 ; Lajard, LXXVIII, 1.

*81. Porto d'Anzio, *Antium*. Bas-relief de marbre (long. 6 palmes = 1m,50) trouvé vers 1698, à Porto d'Anzio. Disparu. Mithra tauroctone. Ph. à Turre.

Digitized by Google

Monumenta veteris Antii, 1700, p. 157; Montfaucon, *Ant. expl.*, pl. CCXVI, 2; Eichhorn, 3; Seel, X *a*; Zoëga, n. 27; de Hammer, n. 5.

**82. Colonna, *Labicum*. Fragment de bas-relief (haut. 0m,63) découvert *fra Colonna e la strada corriera*. Possesseur inconnu. Mithra tauroctone. Helbig, *Bull. Ist. arch.*, 1864, p. 92; *Bull. Comm. arch. munic.*, I, p. 275.

83. Préneste. Fragment d'un groupe de marbre blanc (long. 0m,39; haut. 0m,29) dans le jardin Barberini à Palestrina. Mithra tauroctone. *Monum. Matth.* (cf. n. 45), III, p. 4; Zoëga, n° 8 *b*.

*84. Civita Lavinia, *Lanuvium*. Tasse d'argile rouge (diam. 0m,21) trouvée à C. L. Possesseur inconnu. Mithra tauroctone, Mithra traînant le taureau, lion. Visconti, *Bull. Comm. arch. mun.*, 1873, p. 117 sqq., pl. III, f. 2. 3.

85. Velletri. Groupe de marbre blanc (haut. 0m,90; long. 0m,77). Palais Ginetti à Velletri, puis Collection Campana, puis Musée du Louvre. Mithra tauroctone. Zoëga, p. 148, n. 9; Lajard, CI, 4; Froehner (*op. cit.*, n. 9), 572; *C. I. L.*, X, 6559.

86. Calvi. Bas-relief de terre cuite (haut. 0m,36; long. 0m,32; épais. 0m,02) trouvée à C., aujourd'hui au Musée de Naples (entresol, n° 6854). Mithra tauroctone. Inédit.

87. Plaque de terre cuite (haut. env. 0m,25), trouvée à Calvi. Musée de Berlin Antiquarium 8492. Mithra tauroctone. Inédite.

88. Naples. Bas-relief de marbre blanc (haut. environ 1m; long. 1m,10), trouvé au xve siècle, au Pausilippe. Musée de Naples, 6764. Mithra tauroctone. Summonte, *Storia di Napoli*, 1675, t. I, p. 91; Carpaccius, *Historiae Neapolitanae libri duo*, 1771, p. 169; Zoëga, p. 151, n° 35; Lajard, LXXXIII; cf. *C. I. L.*, X, 1479; Welcker (Zoëga, p. 398) distingue à tort le bas-relief de Carpaccio de celui de Summonte.

89. Bas-relief autrefois près de Santa-Annunziata à Naples. Disparu. Mithra tauroctone. Carpaccio, *l. cit.*; Zoëga, p. 151, n° 36. Probablement le même dont parle Mazocchi, *Spicil. bibl.*, 1766, t. II, p. 86.

90. Capri. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,77; long. 0m,99), trouvé à C., à ce qu'il semble, dans la grotte dite *di Mitromania*. Musée de Naples, 6723. Mithra tauroctone. Romanelli, *Isola di Capri*, 1816, p. 60 sqq.; Museo Borbonico, XIII, 22; Lajard, XCVII, 2.

91. Région VI. Terni. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,39; long. 0m,51) trouvé en 1880, près de T. Chez le marquis Eroli, à Narni, puis au Musée municipal de Terni. Mithra tauroctone avec sept autels, etc. *Bullet. dell' Istit. arch.*, 1881, p. 82-83; *Prose e versi del m. G. Eroli*, I (1885), p. 523 sqq.

*92. Sentino, *Sentinum*. Fragment d'un groupe de marbre blanc. Chez M. Ramelli Roccamadoro à Fabriano. Mithra tauroctone. Ramelli, *Monumenti mitriaci di Sentino*, Fermo, 1853, p. 15 seq., pl. I.

93. Spolète. Mithréum découvert en 1878, près de la gare de S. Il a été conservé par le propriétaire, le marquis Marignoli, chez lequel sont les petits objets trouvés dans les fouilles. *Notizie dei Scavi*, 1878, p. 231; Coote, *Archaeologia*, XLI (1882), p. 205 sqq.; Gori, *Archivio della città e provincia di Roma*, III (1879), p. 56 sqq., 252 sqq.; Cumont (*op. cit.*, n° 79), pl. I.

Digitized by Google

*94. Région VII. Grosseto, *Rusellae*. Fragment d'un groupe de marbre blanc (environ long. 0m,40; haut. 0m,60). Musée de G. Partie supérieure du corps d'un Mithra tauroctone. Inédit.

95. Pise. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,44; long, 0m,55), trouvé dans un mur à Pise. Campo santo, n° 77. Mithra tauroctone. Lasinio, *Raccolta di sarcofagi... del Campo santo di Pisa*, 1814, pl. XVI, n° 36; Dutschke, *Bildwerke des Campo santo*, 1874.

96. Florence. Statue de marbre blanc (haut. 1m,15; larg. 0m,35; d'origine romaine, ainsi que les deux numéros suivants ?). Galerie des offices, salle des Inscr., n° 284. Éon mithriaque. Dutschke, *Marmorbildwerke der Uffizien*, n° 367.

**97. Fragment d'un groupe de marbre blanc, Musée des offices. Mithra naissant du rocher, mal restauré. Dutschke (*op. cit.*, 94), n° 146; Conze, *Arch. epig. Mitth. aus Oesterr.*, II, p. 119.

98. Groupe de marbre blanc (haut. 0m,37; long. 0m,43). Palais Corsini lung' Arno. Mithra tauroctone. Dutschke, *Antike Bildwerke in Florens*, 1875, n° 295.

99. *Volsinii* (?). (Orvieto, Bolsène ?). Plaque de bronze (haut. 0m,25; long. 0m,20). Musée grégorien du Vatican, salle XII. Silvain (?), portant un Mithra tauroctone sur la poitrine. *Revue archéol.*, 1892, I, pp. 189 suiv., pl. X.

**100. Capène. Statue de marbre blanc (haut. 0m,65), trouvée au commencement de ce siècle à Turrita. Aujourd'hui dans la maison de M. Trasi. Dadophore mithriaque. Tomasetti, *Archivio della Società romana di storia patria*, VII (1884), p. 420, n. 1; cf. *C. I. L.*, XI, 3865.

101. Région VIII. Bologne. Bas-relief de marbre blanc (long. 0m,27; haut. 0m,22). Museo civico de Bologne. Mithra tauroctone avec les sept planètes et autres figures. Conze, *Archäol. Zeitung*, 1867, p. 90.

102. Bas-relief de pierre calcaire (long. 0m, 27; haut. 0m,37), au même musée. Dadophore mithriaque, cratère et croissant. Inédit.

103. Modène. Fragment de bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,50; long. 0m,20), trouvé en 1845, à Ganaceto près de Modène. Musée lapidaire de cette ville. Dadophore mithriaque. *Bull. dell' Istit. arch.*, 1846, p. 27.

104. Région IX. Vérone. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,51; long. 0m,55). Musée lapidaire de Vérone. Mithra tauroctone. Maffei, *Museum Veronense*, pl. LXXV, 1; Dutschke, *Bildwerke Oberitaliens*, t. IV, n° 440.

**105. Cataio (?). Statue (haut. 0m,41), dans la galerie du château de Cataio. Dadophore mithriaque. Dutschke, *op. cit.* (n. 103), n° 437.

**106. Bas-relief de marbre italien (haut, 1m,05), au même endroit. Dadophore mithriaque. Dutschke, *op. cit.*, n° 569. Dutschke cite encore nos 440, 100, deux têtes coiffées du bonnet phrygien qui sont peut-être mithriaques.

*107. Angera. Grotte mithriaque, où aucune sculpture n'a été retrouvée. Biondelli, *Rendiconti dell' Istituto lombardo di scienze e lettere*, 1868, I, p. 527 sqq., pl. I. De là proviennent peut-être un autel (haut. 0m,92), portant des scènes mithriaques (?) et des fragments architecturaux, trouvés dans le jardin de M. Castiglioni. Biondelli, *l. c.* (n. 106), p. 530, pl. II; *C. I. L.*, V, 5465.

Digitized by Google

*108. Fragments d'un bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,77 ; larg. 0m,18), travaillé sur les deux faces, trouvé à Castello di Tuenno (val di Non). Musée de Trente : *a*) extrémité droite d'une représentation de Mithra tauroctone; *b*) petites scènes analogues à celles du n° 222. Zanella, *An. dell' Ist. arch.*, 1864, pl. F., pp. 84 sqq. (mal reproduit).

*109. Fragment de bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,33 ; long. 0m,27), trouvé en 1867, dans la vallée de *lo Romedio*. Musée de Trente. Mithra tauroctone. Giusto de Vigili, *Archivio Trentino*, I, p. 135-137.

110. Aquilée. Haut-relief ovale de marbre blanc, trouvé en 1889, à Aquilée (haut. 0m,55 ; long. 0m,85 ; épais. 0m,22). Musée des antiques de Vienne. Mithra tauroctone; à gauche deux béliers. Inédit.

111. Fragment de bas-relief (haut. 0m,23; long. 0m,32). Musée lapidaire de Trieste. Manteau d'un Mithra tauroctone avec tête de dadophore. Inédit.

112. Pola. Fragment de bas-relief de marbre (haut. 0m, 48 ; long. 0m,85), Musée lapidaire de Pola. Partie inférieure d'un Mithra tauroctone. *Mittheilungen der k. k. Centralcommission*, XII (1886), p. CLXV, fig. 2.

**113. Région XI. Bergame. Colonne de marbre blanc, trouvée au commencement du XVIIe siècle. La base aujourd'hui au Musée. Tête de taureau. *C. I. L.*, V, 5116.

**114. Turin ? Deux petites têtes de marbre, coiffées du bonnet phrygien, probablement de dadophores mithriaques. Musée de Turin. Dutschke, *Bildwerke Oberitaliens*, t. IV, p. 103, n° 242-3.

SICILE

*115. Palerme. Bas-relief de marbre blanc, travaillé à jour (haut. environ 0m,70 ; long. 0m,75 ; épais. 0m,17). Musée national de Palerme, n° 751. Mithra tauroctone. Inédit.

*116. Deux statues de marbre blanc (haut. environ 0m,70), trouvées sans doute avec le bas-relief précédent. Dadophores mithriaques. *Ibidem*, nos 729-730. Inédites.

*117. Syracuse. Fragment de bas-relief de marbre grisâtre (haut. et long. environ 0m,60). Musée de Syracuse. Mithra tauroctone. Inédit.

ACHAIE, MACÉDOINE

Rien à signaler.

THRACE

**118. Tatar-Bazarjik, *Bessapara*. Bas-relief (long. 0m, 60 ; haut. 0m,30), provenant d'Elli-Deré près de T. École grecque de cette ville. Mithra tauroctone avec scènes accessoires. A. Dumont, *Mélanges d'archéologie*, réunis par Homolle, 1891, p. 325, n° 11.

Digitized by Google

**119. Kutlovica. Bas-relief (haut. 0m,32; long. 0m,46), trouvé à K. (Bulgarie occidentale). Musée de Sofia. Frankfurter, *Archaeol. epig. Mitth. aus Oester.*, XIV (1891), p. 145.

MÉSIES

**120. Semendria, *Viminacium*. Bas-relief dans le mur de la citadelle de S. Mithra tauroctone. *Arch. epig. Mitth. aus Oester.*, VI, 88; *C. I. L.*, III, S. 8109.

*121. Sloveni. Mithréum découvert en 1837, près de S. en Valachie. On y trouva les sculptures suivantes, aujourd'hui au Musée de Bucharest; *a*) deux fragments d'un bas-relief de marbre blanc. Partie inférieure d'une représentation de Mithra tauroctone avec trois autres scènes; *b*) bas-relief de marbre blanc plus petit. Mithra tauroctone avec quatre scènes accessoires; *c*) bas-relief de marbre blanc. Mithra tauroctone. Lajard, pl. XCVII, 1, XCIX, 3, 4 et *op. cit.* (n. 125), pl. VI, p. 125.

**122. Troesmis. Bas-relief, trouvé à T. Mithra tauroctone. Tocilesco, *Revista pentru istorie archeologie*, I, vol. II, 1883 que je n'ai pu consulter.

Franz Cumont.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

UN

TÉMOIN DES AGES ANTIQUES

A LUTÈCE

(2e *fouille.*)

En 1890, M. Gabriel Pasquier, architecte bien connu à Paris, terminait la construction de quelques immeubles élevés en bordure des rues Le Goff, Royer-Collard et Gay-Lussac; ses travaux de construction continuant en 1891, à l'angle formé par les rues Malebranche et Le Goff, il nous a été possible de poursuivre nos investigations sur ce point si intéressant de notre vieux Paris et et de donner une suite à notre premier article : *Un témoin des âges antiques à Lutèce* publié dans la *Revue archéologique* en 1890.

La première couche de déblai renfermait des débris de terre cuite, tels que sifflets ou jouets d'enfant, des petites bouteilles, sorte de *guttus*, qui servaient à contenir les électuaires que les pharmaciens des xve et xvie siècles livraient à leurs clients (voir les figures jointes au premier article publié en 1890). Puis à 2 mètres au-dessous du niveau du sol de la rue Le Goff, dans une sorte de terreau, nous trouvâmes de beaux fragments de poterie en terre sigillée ornée de feuillages en relief, d'une finesse remarquable, assez semblable comme empreinte à ceux qui ont été découverts pendant le cours de nos recherches, en 1889 et 1890. Nous remarquons deux empreintes d'atelier (*sigillum*) d'une très grande pureté : la première porte LICINVS, la deuxième est celle que montre la figure 1, puis une petite tête de lion en terre cuite provenant d'un vase en terre rouge appartenant, ainsi que les fragments précédents,

Fig. 1.

Digitized by Google

à l'époque gallo-romaine. On remarque la richesse de décoration

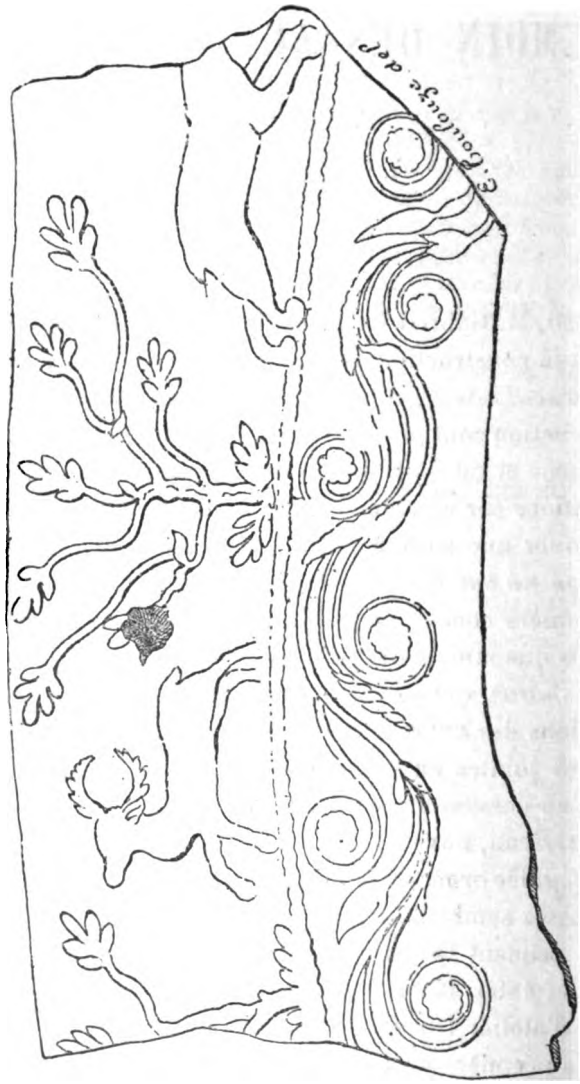

Fig. 2.

de quelques éclats dont nous publions les dessins (fig. 2, 3, 4, 5 et 6) : cerfs sous bois (peut-être une forêt de chênes), figures

Digitized by Google

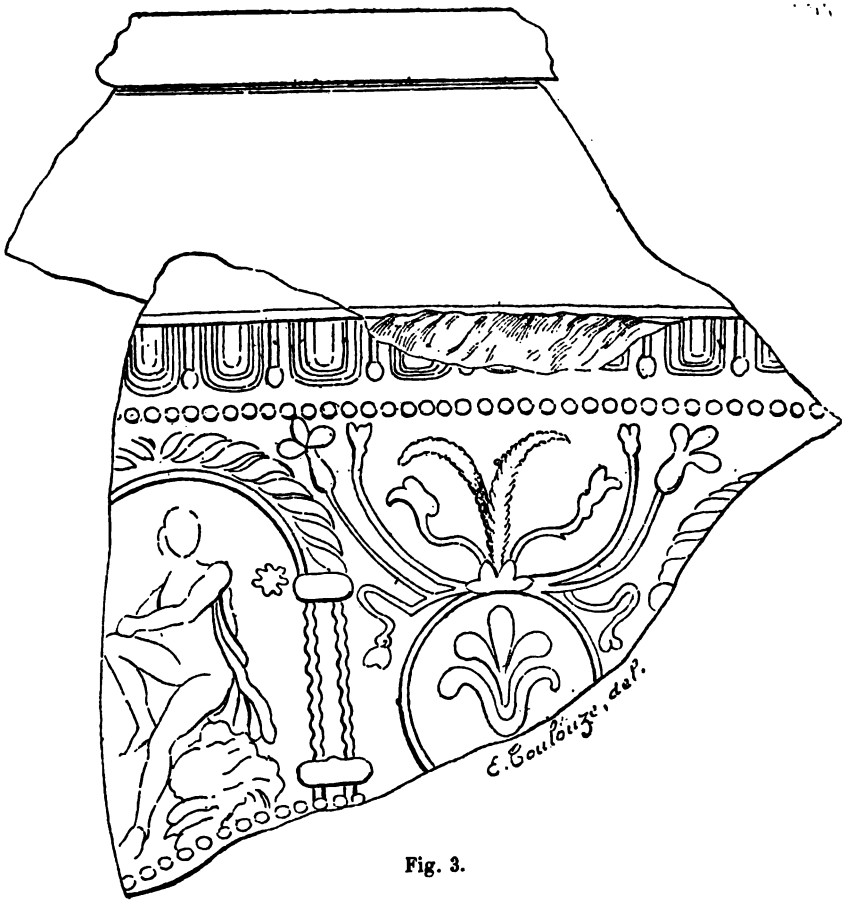

Fig. 3.

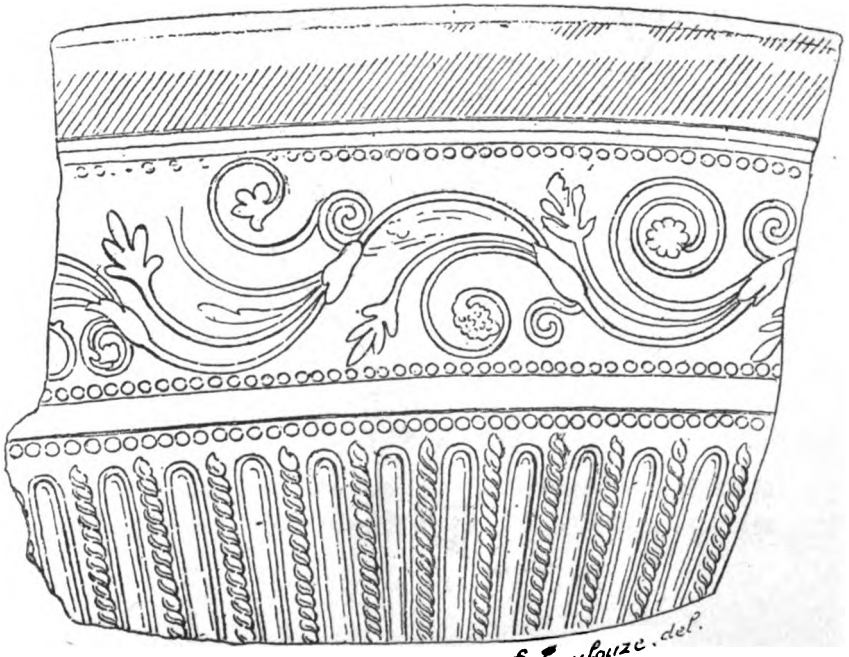

Fig. 4.

Digitized by Google

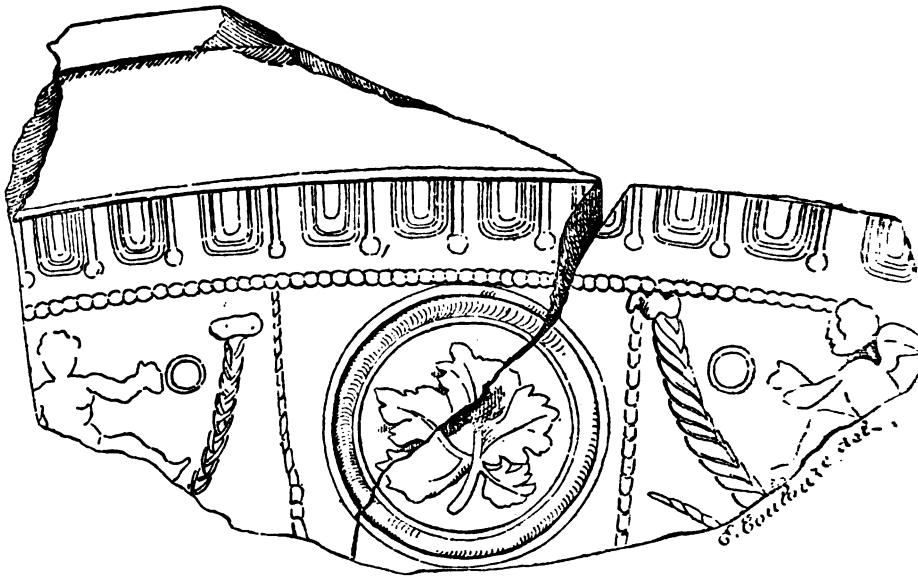

Fig. 5.

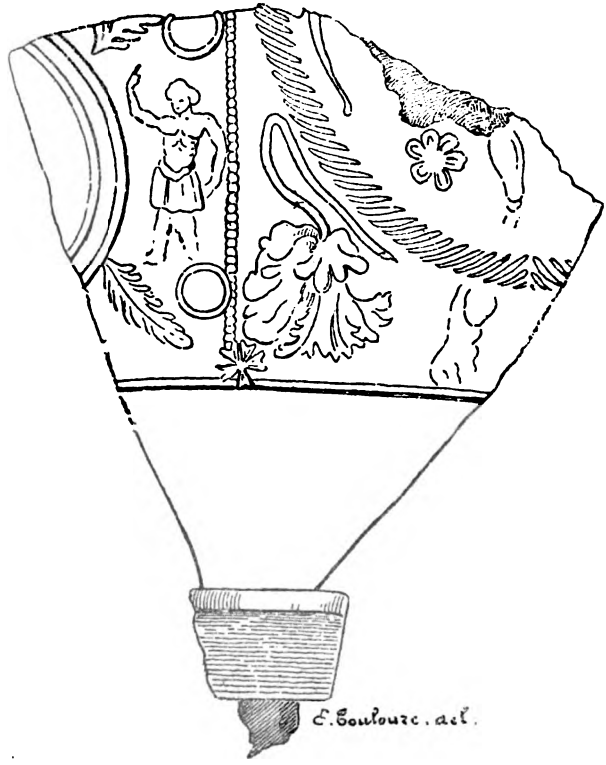

Fig. 6.

Digitized by Google

nues, rinceaux, génie ailé, moulure, etc., tous fort gracieux; en un mot, les décors sont admirablement proportionnés aux vases qu'ils ornent; quelque fois ces ornements sont écrasés par suite d'une pression exercée sur les poteries avant la cuisson; l'empreinte des marques de l'officine est plus pure dans ses reliefs; cela tient à ce qu'elle est protégée par les bords de la poterie au fond de laquelle elle est imprimée.

Au milieu de ces échantillons de la poterie antique, nous recueillons un petit calice en terre sigillée, de la contenance de 10 centilitres environ; la finesse de la terre est absolument remarquable.

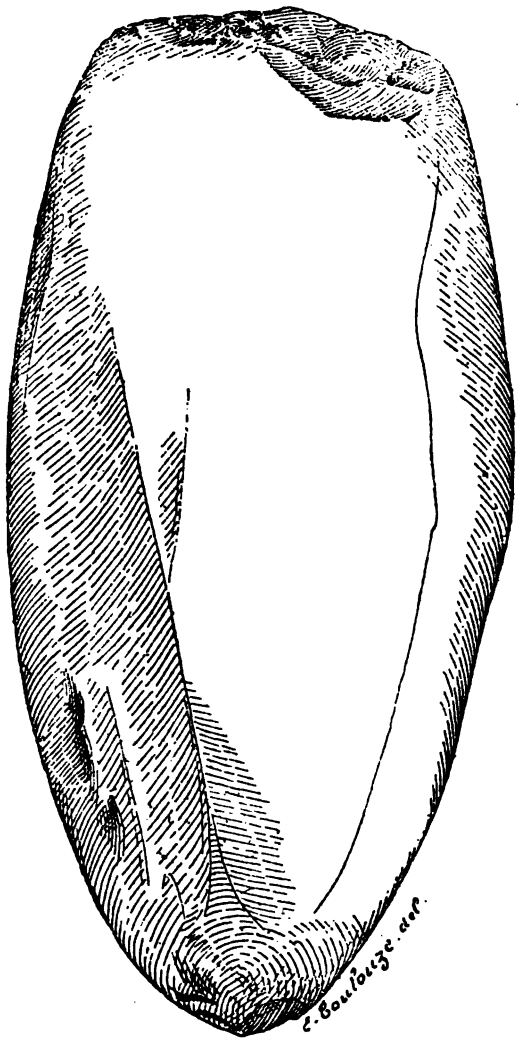

Fig. 7.

Au fond de la fouille, à 3 mètres au-dessous au niveau du pavé de la rue Malebranche, nous rencontrâmes deux haches (fig. 7); elles appartiennent à la période de la pierre polie; de semblables, dit-on, associées à des

Digitized by Google

objets de provenance gallo-romaine, ont été découvertes lors des fouilles faites à Paris, pour la construction de la caserne de la Cité. La Seine, dans sa traversée seule de Paris, en a fourni quelques centaines. La hache que représente notre figure est en silex jaune; le taillant en semble fruste par suite d'un long usage; elle mesure 0m,14 de longueur sur 0m,07 de largeur.

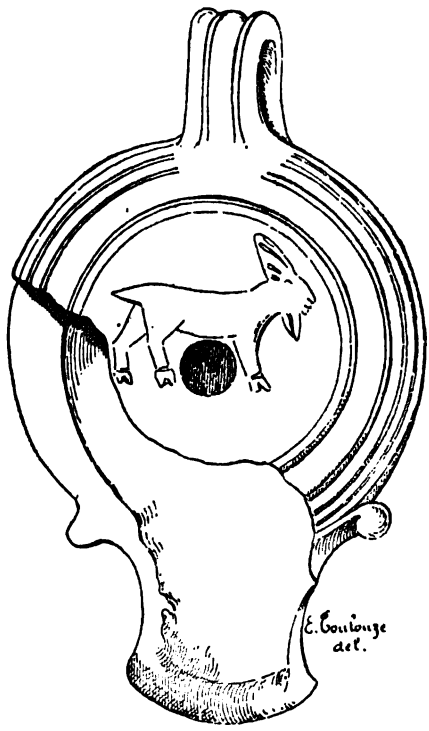

Fig. 8.

La présence de ces armes ou outils de l'âge de pierre, au milieu de ce dépôt d'immondices, semblerait indiquer qu'ils étaient encore en usage, à Lutèce, au commencement de notre ère.

Nous trouvons une petite lampe monolychne en terre cuite avec anse et disque très gracieusement moulurés ; l'anse, qui est à jour, permettait de la transporter d'un point à un autre et même de la suspendre au besoin. Le réservoir d'huile est d'une bien faible capacité, ce qui obligeait sans doute à renouveler fréquemment la matière combustible. La lumière produite devait être peu intense et répandre une odeur fort nuisible à la poitrine. On sait que les anciens considéraient la fumée d'une lampe éteinte comme très pernicieuse et capable de provoquer le mal caduc; aussi la laissaient-ils s'éteindre d'elle-même, peut-être dans un endroit écarté de la chambre où ils reposaient la nuit. Au centre du disque, on remarque une ouverture circulaire, puis une chèvre

Digitized by Google

en relief décorant notre petit monument (fig. 8). Disons à propos de ce ruminant que les animaux étaient aussi bien employés dans la décoration des vases en terre cuite que dans celle des lampes communes, et qu'ils étaient aussi, le plus souvent, une marque de fabrique; d'autres représentaient le nom d'une personne; ainsi sur les monnaies antiques, les animaux rappellent fréquemment une famille, un nom célèbre; les revers des monnaies sont tellement variés qu'il faut renoncer à faire la liste des types qui les décorent; enfin, ils sont en quelque sorte des armes parlantes. Nous citerons seulement pour exemple quelques symboles qui font allusion aux noms de peuples ou de villes et de quelques familles connues : une feuille de *persil* à Sélinonte; le *cœur* à Cardia de Thrace; la *clé* à Clides; la *chèvre* à Ægos-Potamos; le *cheval* à Arpi d'Apulie; la *rose* à Rhodes; la *louve* allaitant Romulus et Rémus à la ville de Rome (ce type est fort commun); le *lion* aux Léontins de Sicile. Sur les deniers de Vibius Pansa figure la tête de *Pan*; sur ceux de Voconius Vitulus figure un *veau*; un *phoque* sur les monnaies des Phocéens d'Ionie et de la Narbonnaise; un *épi d'orge* sur celles des Crithotes; un *renard* sur celles d'Alopéconesus; une *pomme* sur les monnaies de Mélos, etc.; sur les monnaies de la famille Julia nous voyons la tête de *Vénus*; sur celles de la famille Marcia celle d'*Ancus*. Publicius Malléolus gravait un petit *marteau*; enfin l'on voit les Batrachus et les Saurus faisant sculpter sur leur demeure, le premier, des *grenouilles*, le second, des *lézards*[1].

Au moment où nous trouvâmes cette lampe, elle paraissait encore noircie par la fumée; ce fait n'est pas très rare, car dans nos recherches au quartier Saint-Marcel, à Paris, boulevard Arago, 7 et 9, nous recueillîmes une lampe monolychne, en bronze, qui contenait encore une pâte noire, sorte de dépôt produit par le

1. A Rome les boutiques se trouvaient principalement sur les places publiques et sous les portiques; chaque marchand avait, comme aujourd'hui, une enseigne composée ordinairement d'un tableau grossièrement peint et faisant allusion aux produits qu'il débitait; c'est ainsi que nous voyons une boutique antique de crémier surmontée d'une chèvre.

Digitized by Google

noir de fumée, résultant de la combustion de la mèche dont quelques fils, conservés très probablement par l'oxyde de cuivre, étaient encore visibles et sortaient légèrement du bec de la lampe.

On sait que les Grecs et les Romains se servaient de mèches en fil de lin, de chanvre ou d'une plante ligneuse nommée *verbascus*, qui n'est autre que le bouillon blanc, plante bisannuelle très connue, de l'espèce des Molènes et de la famille des Solanées. Cette plante vigoureuse croît dans toute l'Europe.

Mais revenons à notre lampe et disons que, faite de simple argile, nous la croyons de fabrication lutécienne. On n'ignore pas que le sol du quartier du Panthéon renfermait et renferme encore, sur certains points, de la terre propre à la fabrication de la poterie commune.

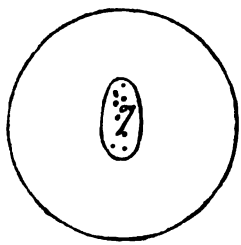

Fig. 9.

Fig. 10.

En compagnie de la lampe se rencontrent de grands fragments de calices de toutes dimensions en terre sigillée; un des plus grands mesure 0m,14 de diamètre sur 0m,08 de hauteur avec le *sigillum* (fig. 9) au centre de la coupe.

Au fond d'un fragment de *catinum* en même terre se trouve l'empreinte (fig. 10), très pure de relief.

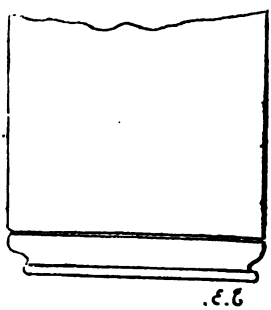

Fig. 11.

Au milieu de ces débris, nous avons le plaisir de recueillir le fragment d'un type, sinon unique comme forme, du moins très rare et qui ne figure pas dans nos collections publiques; l'épaisseur de la terre rouge qui le compose ne mesure qu'un millimètre d'épaisseur; notre petit monument offre la forme de nos verres à boire, c'est-à-dire de nos gobelets communs, dont les bords, absolument parallèles, s'élèvent perpendiculairement à la base (fig. 11).

On sait que la céramique antique et tout au moins la cérami-

Digitized by Google

que gallo-romaine se distingue par ses lignes courbes, concentriques, ses étranglements de goulots, ses évasements gracieux dans les coupes à boire (*calix*), et en général dans tous les objets en terre cuite destinés aux usages domestiques. La forme ovale seule ne se rencontre pas.

Nous découvrons encore de nombreux fragments de *guttus* ou d'*oxybaphus* en terre rouge brique et jaune, sans couverte ni vernis ; quelques-uns sont en verre et se trouvent amoncelés auprès d'anciennes fondations d'habitations gallo-romaines.

L'extrémité manuelle d'un instrument de bronze dont nous ne pouvons déterminer l'emploi est recueillie au milieu de tous ces débris de l'industrie lutécienne (fig. 12) ; ce bronze est orné d'un décor similaire à celui de la trousse de médecin du IIIe siècle, dont une notice a été publiée dans la *Revue archéologique* (janvier 1882).

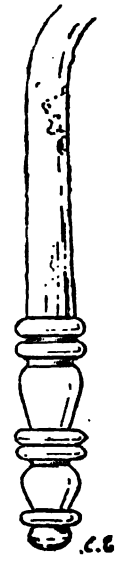

Fig. 12.

Sous le poids des terres et des poteries brisées, nous ramassons

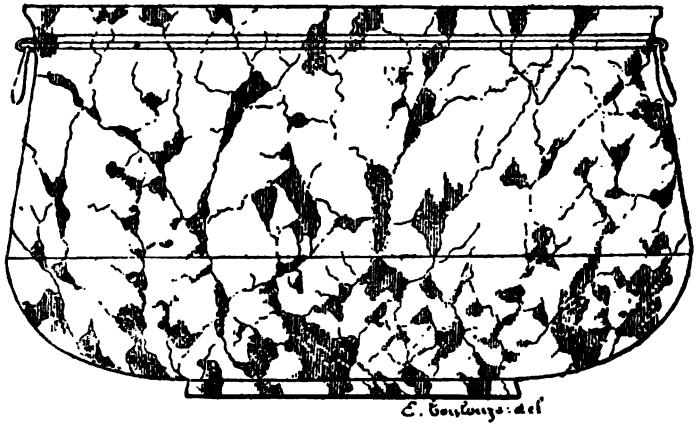

Fig. 13.

précieusement les restes d'un grand vase de bronze, sorte de

Digitized by Google

cortina, qui se brise sous nos doigts ; le métal conserve à peine l'épaisseur du papier à dessin ; ce récipient de bronze, profond et de forme circulaire, était diversement employé : à faire bouillir la viande, à cuire des légumes, en un mot à tous les usages auxquels son caractère et sa forme le rendaient propre ; sa hauteur était de 0m,20 à 0m,25 et le diamètre de son ouverture de 0m,34. Quelques fragments du bord sont seuls assez bien conservés (fig. 13); une des deux anses de bronze se retrouve dans les fragments, elle doit sa bonne conservation à l'épaisseur du métal (fig. 14).

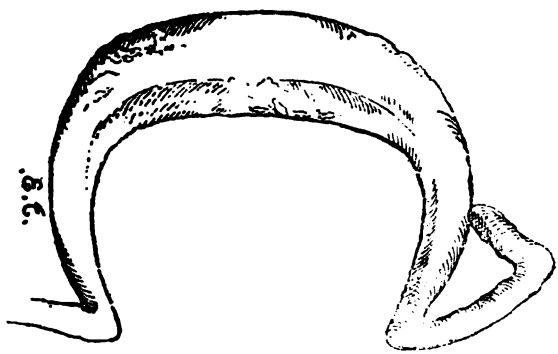

Fig. 14.

Il y a une grande analogie entre ce vase de bronze et celui qui contenait l'ensemble de la trousse de médecin. La forme de ces deux vases semble assez indiquer qu'elle est spéciale à la chaudronnerie lutécienne, et ce qui semble venir confirmer notre opinion, c'est que les vases antiques trouvés dans une autre région et qui figurent dans nos collections publiques, diffèrent sensiblement dans leurs proportions des deux vases dont nous venons de parler.

Nous devons mentionner aussi deux petites pendeloques en bronze; la première, d'une exécution barbare, accuse à peine les traits du visage de femme qu'elle a la prétention de représenter : les épaules sont couvertes d'une étoffe plissée, sorte d'*amictus*. le trou de suspension est percé de profil dans un prolongement du métal qui fait corps avec le sommet de la tête (fig. 15). La deuxième pendeloque représente une autre tête de femme d'une exécution moins naïve que celle de la précédente, le trou de sus-

Digitized by Google

pension ou bélière se présente de face faisant corps avec la tête, la poitrine et les épaules sont couvertes d'une étoffe plissée ; un fort fil de laiton gravé au burin et qui affecte la forme d'un cordage maintient et suspend le petit bronze (fig. 16).

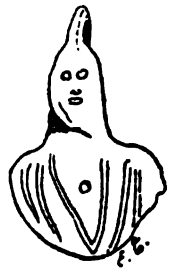

Fig. 15.

Fig. 16.

Nous rencontrons plusieurs poids (*pondus*) en pierre et variant de 1 à 3 kilos ; tous possèdent à leur partie supérieure un trou de suspension. Ces poids étaient employés, il y a lieu de croire, dans la position verticale, à l'extrémité de la chaîne (*stamen*) d'un métier ; plusieurs de ceux qui ont été recueillis sur ce point étaient hors de service, ainsi que l'indiquait la rupture du trou de suspension (fig. 17 et 18). Tout, en un mot, vient affirmer que nous sommes en présence d'épaves jetées là par les habitants de Lutèce, il y a dix-huit siècles.

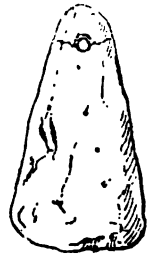

Fig. 17.

Fig. 18.

Une petite pierre à aiguiser les instruments tranchants se rencontre avec plusieurs silex de forme cylindrique ; ces derniers,

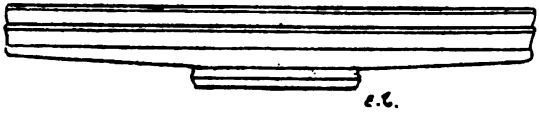

Fig. 19.

Fig. 20.

par les nombreux éclats qu'ils portent à leur surface, semblent

Digitized by Google

indiquer qu'ils servaient de marteau ou de percuteur. La petite pierre est d'un grain très doux et convient fort bien à aiguiser le tranchant d'un instrument de fer, à enlever le morfil qui résulte du repassage sur la meule.

Un pied de *calix* (fig. 19), très bas, de 0m,10 de diamètre, orné de plusieurs moulures concentriques, porte au centre de la coupe le *sigillum* ci-dessus (fig. 20). Enfin un grand fragment en terre rouge, reste d'un *catinum*, de 0m,19 de diamètre et à bord droit, élevé de 0m,02 de hauteur, se rencontre près du *calix*. La marque de l'officine est brisée en deux parties ; il est impossible de reconstituer les lettres formant le nom.

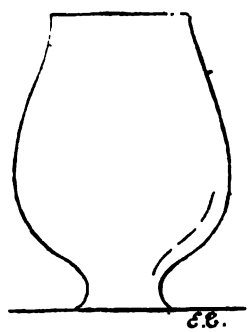

Fig. 21.

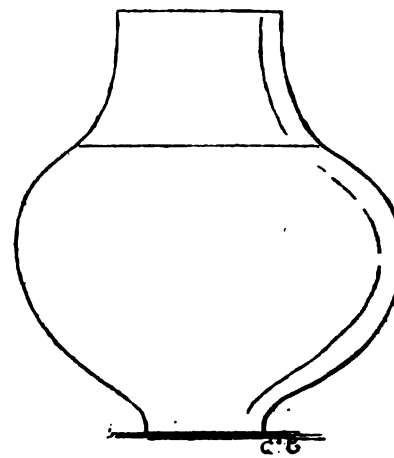

Fig. 22.

Nous découvrons, en bordure de la rue Le Goff, sous un massif de béton de 0m,70 d'épaisseur, deux petites poteries de forme gracieuse : la première est en terre grise, sorte de grès d'un type semblable à celui que nous recueillîmes aux environs des bâtiments de Port-Royal à Paris (fig. 21). La deuxième poterie est en terre rouge brique, à base sphérique, surmontée d'un col élégamment évasé; bien qu'appartenant aux deux ou trois premiers siècles de notre ère, elle rappelle le type de la poterie chrétienne étudiée et mise à jour par nous dans les champs de sépulture

Digitized by Google

situés rue de l'Arbalète, avenue des Gobelins, boulevard de Port-Royal, boulevard Arago, etc. Cela nous apprend qu'au IVe et Ve siècles, les potiers conservaient encore dans l'exécution de leur œuvre le caractère de la céramique païenne ; notre petit monument mesure 0m,13 de diamètre sur 0m,14 de hauteur (fig. 22).

Nous recueillons encore un fond de vase qui porte, comme *sigillum*, une sorte de petite fleur ou de rosace à huit pétales, alternés de huit étamines de même longueur.

Une deuxième pierre douce, de forme effilée, très bonne et très propre au repassage d'instruments en métal, se rencontre auprès d'un moule (*forma*) en terre blanche fine, très cuite, présentant une tête d'oiseau (fig. 23). C'est en pressant l'argile humide dans le creux qu'on obtenait l'empreinte qui était cuite ensuite le plus souvent dans son moule ; pour être exact, disons que le moule complet se composait de deux moitiés semblables, qui, réunies, formaient un vide destiné à recevoir la coulée du métal, le plus souvent de plomb, ou la terre grasse et plastique propre à la fabrication de la poterie.

Fig. 23.

Dans l'antiquité les moules étaient aussi en pierre suffisamment dure pour résister à la chaleur de la fonte du bronze ; on les faisait encore en bois ; les moules de fromage à la crème étaient en buis ; ces derniers étaient désignés par le diminutif de *formula*. Quelques-uns de nos bons rois du moyen âge poussaient fort loin l'art d'altérer les monnaies, d'en fabriquer de fausses que les caisses royales s'empressaient de refuser en payement aux mal-

Digitized by Google

heureux contribuables ; mais ces faussaires couronnés avaient eu des devanciers à l'époque chrétienne, ainsi qu'il nous a été possible de le constater nous-même, il y a quelques années, rue Tournefort, à Paris, où nous rencontrâmes des moules fabriqués en argile prise dans le quartier ou dans les environs et dans lesquels on coulait le portrait fort exact, du reste, du jeune empereur Gordien III.

Ces moules, en terre cuite, d'une contexture moins fine que celle du moule à tête d'oiseau, d'une fort belle empreinte, accompagnaient des fragments de pièces gauloises en argent très pur, du plomb et de petits lingots de cuivre. Ce dernier métal servait à couler le corps de la pièce, et l'argent gaulois à le saucer, de façon à lui donner l'apparence d'une monnaie d'argent.

Aux XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, les images ou enseignes religieuses telles que croix, médailles, pendeloques, bagues, boucles d'oreilles, nombre de phallus et autres bijoux obscènes, étaient coulées en plomb, au moyen de moules creusés dans des blocs d'ardoise ou dans des pierres de Munich (*spechstein*), celles-là même qu'on emploie pour la lithographie; ce mode de reproduction rapide et économique était très propre à satisfaire aux besoins d'une consommation populaire ; aussi toutes les enseignes religieuses, médailles ou méreaux, sachets ou ampoules, souvent aux armes des rois de France, servant à contenir l'offrande, l'eau bénite, ou une médaille bénite, étaient-elles coulées en plomb; les encriers étaient fabriqués de la même façon que l'image des saints et des parties sexuelles des deux sexes. La Vierge cousue sur le bonnet de Louis XI était une enseigne, nom générique qu'on appliquait à tous les objets de métal qui s'attachaient à la *bérette* aux XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles. On voit que nos pères savaient allier le sacré au profane et qu'ils ne le cédaient en rien aux pornographes de l'antiquité. Au milieu de ruines d'habitations romaines, nous trouvons plusieurs marques d'atelier : la première est imprimée au fond d'une petite coupe rouge (*calix*) et nous lisons très distinctement le nom de APRONIV, placé dans un cercle imprimé en creux dans la terre.

Digitized by Google

La seconde marque est remarquable en ce sens qu'elle se répète quatre fois au fond d'une grande coupe rouge; le *sigillum* ATIT FICV est très lisible; la disposition de ces empreintes se rencon-

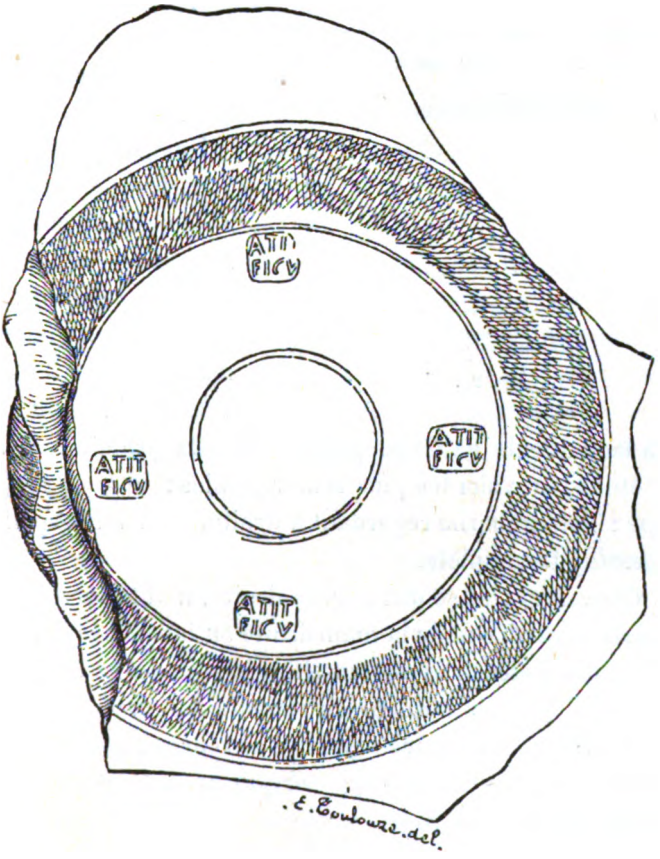

Fig. 24.

tre très rarement; nous pouvons dire qu'elle est sans précédent dans nos découvertes parisiennes (fig. 24). Un troisième fragment de même grandeur offre un *sigillum* tronqué dont nous ne déchiffrons que les deux premières lettres MM; le fond intérieur

Digitized by Google

porte deux lignes gravées en creux, disposées en croix et tracées à la pointe sèche : ce genre de gravure, de l'espèce de celles qui sont appelées *graffiti*, semble, ainsi que nous l'avons déjà dit dans notre dernier article, vouloir indiquer le possesseur de la poterie; un quatrième *sigillum* fort bien imprimé au fond d'un calice EOPAC ATVS (fig. 25) se rencontre en compagnie d'un fragment de coupe portant la marque AINNI.

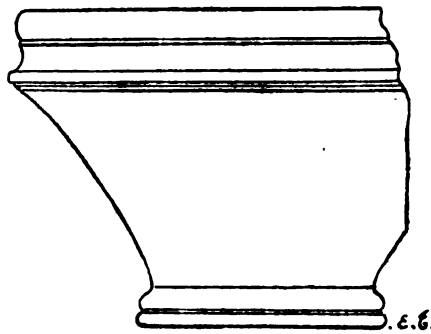

Fig. 25.

Puis, dans un dépôt de poussier de charbon de bois mêlé de sable, nous recueillons vingt et une monnaies gauloises malheureusement en un fort mauvais état de conservation; cinq sont semblables à la monnaie gauloise publiée dans la première partie de notre étude; en voici les plus remarquables :

Type : Tête imberbe regardant à droite, peut-être Apollon.

Légende : Incomplète.

℞ : Cheval au trot se dirigeant à droite, monté par un cavalier brandissant une lance de la main droite ou lançant le javelot. Sur d'autres monnaies à la même effigie, figure une étoile à cinq pointes au-dessus de la queue du cheval.

Métal : Bronze coulé; ce type, qui se rencontre le plus souvent dans nos fouilles, nous fait supposer qu'il appartient probablement à Lutèce ou à ses environs.

Autre type : Tête de profil d'homme imberbe regardant à droite, nous lisons devant le visage le nom très connu de PIXTILOS, le tout dans un grènetis.

℞ : Cavalier au galop. Sous le cheval, symbole ressemblant à un S couché, assez fréquent sur les monnaies gauloises.

Métal : Electrum; le bronze figure en quantité notable dans le mélange.

Digitized by Google

On suppose que Pixtilos fut un chef carnute qui vivait 30 ou 40 ans avant J.-C.

Fragment d'une pièce en argent.

Type : Fruste.

℞ : Sanglier marchant à droite. Quelques monnaies d'Étrurie portent le sanglier courant; on voit aussi figurer le sanglier sur des monnaies de la Franche-Comté (*Sequani*); quelques pièces carnutes le portent aussi.

Autre type : Tête fruste dans un grènetis.

℞ : Chèvre courant à droite, petits décors circulaires frustes autour de l'animal.

Métal : Bronze.

Type : Cheval au trot se dirigeant à droite; au-dessus de l'animal nous lisons la légende ATRA, la lettre A qui figure au commencement du mot était précédée d'une lettre aujourd'hui fruste; puis entre les jambes du cheval nous lisons le mot NOV ou NOL; le relief du cheval est en fort bel état de conservation.

℞ : Taureau courant tête baissée, bronze plus grand que les précédents.

Type : Fruste.

℞ : Cheval courant à gauche; au-dessus de la croupe figure une roue à six rayons.

Métal : Bronze.

Non loin de ces monnaies, nous découvrons un silex noir taillé, arrondi et poli, que nous croyons être une amulette et qui devait se porter suspendu, ainsi que le fait supposer le trou de suspension qui se remarque vers le sommet du monument, lequel appartient à l'époque de la pierre polie; il est regrettable qu'il soit rompu en deux parties (fig. 26).

Fig. 26.

Ce n'est pas sans quelques précautions que l'on montre des

Digitized by Google

figures pornographiques, qu'elles soient antiques ou modernes; mais notre publication ne s'adressant qu'aux hommes d'un âge mûr, nous croyons ne pas devoir passer sous silence la description de deux décors de vase en terre sigillée, qui offrent à la fois l'image d'un combat de gladiateurs et de deux personnages qui semblent se serrer de fort près (fig. 27 et 28). Si nous devions rejeter loin de nous ces preuves des aberrations de l'art gaulois ou gallo-romain, il nous faudrait renoncer à l'histoire des mœurs et des arts de ces époques qui font constamment l'objet de nos études. Les deux gladiateurs figurant dans la décoration de ce vase antique appartiennent plus particulièrement aux gladiateurs appelés *samnites* ou *hoplomaques*, ainsi que semblent l'indiquer le cimier (*crista*) et le casque à visière qui coiffaient ces terribles lutteurs; suivant Varron, des plumes ou des panaches distinguaient les samnites ou hoplomaques; c'est pourquoi les autres gladiateurs opposés à ceux-ci dans le combat étaient appelés « ravisseurs de plumes ».

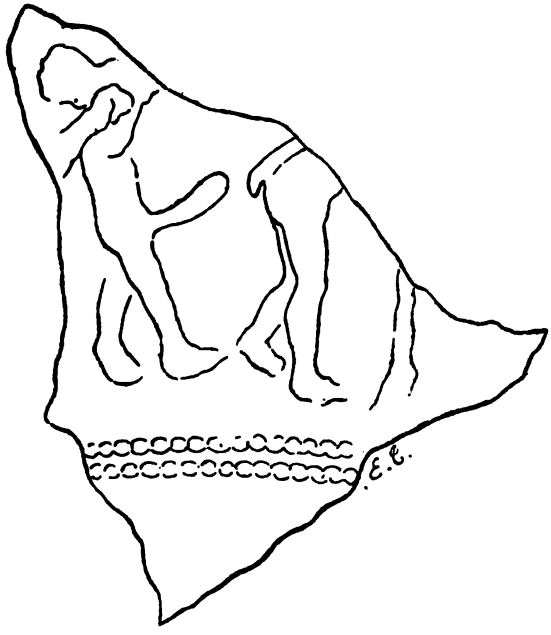

Fig. 27.

Ainsi qu'on le voit par le relief que reproduit notre terre cuite, les combattants sont armés du bouclier (*scutum*), arme très usitée chez les Romains; ils n'offrent aucune analogie avec les autres

Digitized by Google

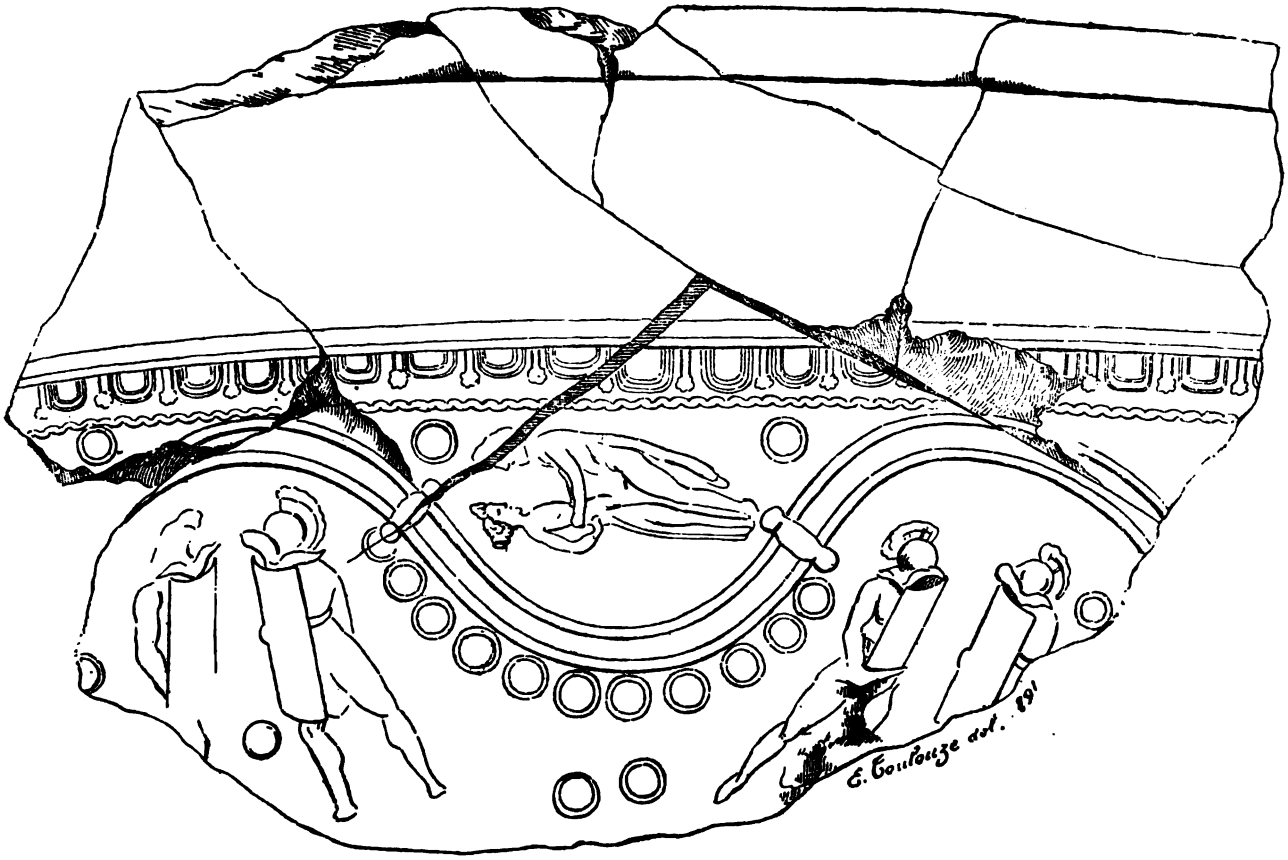

Fig. 28.

Digitized by Google

classes de gladiateurs qui étaient : les *provocateurs*, les *sécuteurs*, les *andabates*, les *mirmillons*, les *thraces*, les *rétiaires*, les *dimachères*, les *essédaires*, les *méridiens*, les *catervaires*, les *bestiaires* et les *fiscaux*.

Les *provocateurs* étaient armés à la légère, afin de poursuivre et de harceler plus facilement leur adversaire, et de l'attaquer, lorsqu'il était fatigué. Les *sécuteurs* prenaient la place d'un champion mis hors de combat, raison pour laquelle on les appelait aussi *éphèdres* ou *tertiaires*; on donnait quelquefois le nom de *sécuteur* ou *mirmillon* à celui qui combattait le *rétiaire* en lui faisant la poursuite quand il avait jeté son filet; les armes du *sécuteur* étaient une épée et une massue plombée; les *andabates* ne combattaient qu'à cheval; quelquefois dans un char, la nuit tombée, les yeux bandés, ou avec un casque fermé; leur combat était une sorte de lutte comique livrée au hasard. Les *mirmillons* étaient armés d'une épée courte (*sica*) et d'un grand bouclier; leur casque était surmonté d'un poisson; ils combattaient les *rétiaires* ou les *thraces*; on les appelait aussi *gaulois*. Les *thraces* se nommaient ainsi, parce qu'ils avaient les mêmes armes offensives et défensives que les guerriers thraces : la main droite était armée d'une sorte de coutelas ou couteau à lame recourbée et pointue; on le tenait renversé et de façon à présenter la pointe en portant le coup qui était dirigé vers le bas-ventre, de manière à étendre la blessure en remontant vers l'estomac, en un mot à couper et à arracher les intestins du blessé; c'est ainsi précisément que les Italiens et les Espagnols modernes se servent encore fort habilement du couteau. La main gauche de ces gladiateurs était armée du petit bouclier thrace, comme le montre la figure d'un gladiateur d'après une lampe en terre cuite. Les *rétiaires* tenaient leur nom du filet (*rete*) dont ils étaient armés; ils portaient en outre une lourde fourche à trois dents (*tridens*); leur art consistait à bien lancer le filet, et à envelopper la tête de leur adversaire qui généralement était un *sécuteur*; ils n'avaient pas d'armes défensives, aussi lorsqu'ils manquaient leur coup, ils prenaient la fuite, et tentaient de nouveau de le lancer sur leur adver-

Digitized by Google

saire qui, on le pense bien, les serrait de près. Les *dimachères* combattaient, à ce qu'on suppose, chacun avec deux épées, mais ce n'est là qu'une supposition, ou plutôt une induction tirée de leur nom même. Les *essédaires* étaient montés sur un char de guerre (*essedum*) d'où ils combattaient. Souvent captifs gaulois, bretons ou belges, on les forçait de combattre à la mode de leur pays, mais du haut d'un *essedum*, comme gladiateurs dans l'arène. Les *méridiens* étaient nus sans armure défensive autre qu'un bouclier rond et un casque; ils combattaient entre eux et à l'épée, au milieu du jour, lorsque les combats de la matinée étaient terminés : ils étaient une sorte d'intermède après les combats de gladiateurs contre les bêtes féroces. Les *catervaires* combattaient par troupes, en compagnie, et non par couples séparés, comme c'était l'usage. Les *bestiaires* se battaient contre les animaux féroces dans les spectacles donnés au peuple; ils étaient regardés comme une classe inférieure parmi les autres combattants; mais on leur accordait généralement la réputation d'être très adroits et très courageux; à leur origine, avec leur épée, ils étaient encore couverts d'une armure défensive, du casque et d'un bouclier. Dans la suite ils devinrent plus distincts des autres gladiateurs et par leur manière de combattre et par leur costume. Ils n'eurent plus pour armes offensives qu'une lame ou une épée tenue de la main droite; la main gauche agitait une pièce d'étoffe peinte, ainsi que les toréadors espagnols, afin d'occuper ou attirer la bête contre laquelle ils avaient à lutter. Les *fiscaux* combattaient dans les jeux publics donnés par les empereurs; le peuple les acclamait et les demandait souvent dans l'arène.

Pendant les quelques jours qui précédaient les luttes on annonçait au peuple combien de paires de gladiateurs et quelles sortes devaient descendre dans l'arène; on donnait aussi le nom de chacun d'eux, et quels signes devaient les distinguer dans l'amphithéâtre.

On sait que l'invention des combats de gladiateurs est attribuée aux Toscans et que ces peuples poussaient la passion de ces cruels divertissements jusqu'à faire combattre des gladiateurs sous leurs

Digitized by Google

yeux pendant leurs festins. Cette coutume ne tarda pas à passer chez les Romains où elle fut poussée à un tel excès que bien souvent dans les funérailles solennelles célébrées pendant le jour, le public était invité par proclamation à assister aux combats de gladiateurs, qu'on donnait en cette circonstance en l'honneur du personnage célèbre que l'on inhumait. L'empereur Constantin essaya, mais vainement, de les supprimer dans les fêtes publiques; ce ne fut que sous le règne d'Honorius que cette coutume farouche de voir égorger son semblable cessa complètement.

Fig. 29.

Le 15 février 1891, en bordure de la rue Malebranche, nous trouvâmes un petit instrument en bronze fort curieux de forme et qui intéressera certainement les savants qui ont étudié notre trousse de médecin du IIIe siècle; il mesure 0m,115 de longueur totale; la tige formant extrémité manuelle mesure 0m,055 de longueur et se termine par une sorte de petite cuvette (*auriscalpium*)[1] de 0m,006; elle a été faussée et a dévié de sa direction normale (fig. 29); du côté opposé, elle était formée de deux presselles; il n'en reste qu'une, possédant en core le coulant qui les reliait toutes deux et qui permettait de les abandonner à elles-mêmes, afin de leur donner plus d'écartement ou de les serrer de façon à ce qu'elles pussent se toucher, c'est-à-dire se réunir vers le mors à bords mousses et de pincer ou saisir l'objet sur lequel le médecin fixait son attention. Les extrémités formant pince mesurent 0m,004 de largeur; elles sont courbes, réunies par le coulant; elles forment, vues de face, un petit cercle de 0m,005 de diamètre.

1. L'*auriscalpium* était une sonde de chirurgien pour l'oreille (Scribon, compos. 230).

Digitized by Google

Ainsi que tous les instruments découverts au *mons Glandiolus* près de Saint-Marcel (XIIIe arrondissement de Paris), notre petit monument est d'une seule pièce taillée dans le bronze; l'opérateur pouvait extirper, saisir avec la pince des corps étrangers introduits dans les oreilles, le nez ou les chairs, puis avec l'*auriscalpium* agissant comme levier, il pouvait nettoyer et déblayer; l'extrémité manuelle est décorée de fines moulures et de facettes artistement taillées au point de jonction d'où partent les deux presselles; l'usure que présentent par suite du glissement les angles intérieurs du coulant de bronze semble nous indiquer son long usage entre les mains du praticien; le coulant mesure sur chaque face un développement de 0m,005; enfin la rupture d'une des presselles explique pourquoi il était venu échouer au milieu des ordures ménagères.

Notre petit instrument de chirurgie vient d'être reconstruit sur nos indications par MM. Charrière et Colin (à Paris) et figure aujourd'hui dans la magnifique collection du docteur Deneffe, de la Faculté de Gand; suivant notre savant correspondant, qui possède la collection la plus complète d'instruments antiques servant à la médecine opératoire, notre petit monument est unique et ne figurait pas encore au milieu des richesses archéologiques du savant professeur [1].

1. M. le Dr Deneffe, dont le monde savant connaît les travaux intéressants sur les instruments antiques de la médecine opératoire, a bien voulu nous écrire la lettre suivante à propos du petit monument de bronze gallo-romain trouvé par nous.

« Cher Monsieur Toulouze,

« Grâce à l'obligeance dont vous m'avez déjà donné tant de preuves, M. Collin a pu me fournir la pince qu'une fouille heureuse avait mise entre vos mains. Avec son habileté habituelle, le célèbre fabricant d'instruments de chirurgie a merveilleusement reproduit l'original, et j'ai pu l'étudier, la manier comme l'a fait mon confrère d'il y a dix-huit cents ans.

« Après avoir fait toute une série d'expériences sur le cadavre, je suis convaincu, comme vous l'avez été dès le premier moment, que nous avons affaire à un instrument chirurgical, destiné à extraire de l'oreille les corps étrangers.

« Les jeunes enfants ont tous la manie de s'introduire dans le nez, dans les oreilles, les petits objets qui servent à leurs jeux; rien de plus commun que d'être appelé dans une famille pour extraire d'une oreille ou d'un nez une perle,

Digitized by Google

Le voisinage de notre bronze avec les antiquités recueillies au fond de la fouille, le four à potier et une monnaie romaine à l'effigie de Marc-Aurèle nous permettent de penser qu'il appartient au IIe siècle ou à l'époque où le célèbre Galien exerçait son art auprès de l'empereur qui avait en lui une aveugle confiance.

un pois, qu'un enfant s'est introduit ou s'est laissé introduire dans ces cavités béantes. L'extraction n'est pas toujours aisée : le corps étranger n'est plus visible au fond du conduit auditif; car le plus souvent les manœuvres maladroites de l'enfant ou d'une personne de son entourage l'ont refoulé profondément contre la membrane du tympan. Dans ces circonstances délicates notre antique confrère était admirablement outillé par la pince dont nous nous entretenons.

« Je trouve un très grand nombre de pinces dans la collection de la chirurgie antique qui appartient à l'Université de Gand ; mais la vôtre est unique en son genre.

« Il est fort rare de rencontrer une pince présentant, à l'extrémité opposée à ses mors, un second instrument. C'est le cas de la vôtre. Pince d'un côté, curette auriculaire de l'autre.

« Le Musée germano-romain de Mayence possède deux pinces se terminant par une olive.

« Il possède une pince dont l'extrémité opposée se termine en pointe fine.

« Le Musée de Saint-Germain possède une pince provenant de Banassac (Lozère) se terminant en pointe de l'autre côté, comme celle de Mayence.

« Enfin vous trouverez, dans votre célèbre trousse de chirurgie du IIIe siècle, une pince d'un type unique se terminant au côté opposé par un racloir courbe et pointu. Dans l'immense majorité des cas la pince n'a d'autre destination que de saisir; elle n'est pas munie d'un autre instrument, devant remplir un autre but; la pince n'est qu'une pince à titre exceptionnel. Elle est munie d'un anneau qui glisse sur ses branches, les rapproche et les maintient rapprochées afin que l'objet saisi ne puisse s'échapper.

« Votre pince est à deux fins : pince d'un côté, curette auriculaire de l'autre; enfin, pour comble d'originalité, elle porte un anneau mobile sur ses branches.

« Je vous laisse le soin d'établir son antiquité et de fixer, dans la mesure du possible, le siècle auquel appartient ce curieux instrument. Vous êtes là sur un terrain où votre compétence est incontestable. Je reste dans ma sphère chirurgicale. A quoi cette pince à curette a-t-elle pu servir?

« Aucune des pinces antiques que j'ai vues jusqu'à présent ne présente de tels mors. Tenant en main cet instrument, si l'on en cache la moitié inférieure, on croit voir un de ces porte-crayons ou porte-touches qui fait partie de l'arsenal scolaire de nos jeunes écoliers. La forme en est identique, l'écartement des mors est le même.

« Chaque mors finit en demi-cercle, de sorte que par leur rapprochement ils laissent entre eux un espace circulaire. Évidemment le but de l'inventeur de cette pince a été de permettre au chirurgien de saisir entre les mors de petits objets arrondis. Ce qui me porte à croire que l'inventeur avait en vue les objets arrondis qui auraient pu se trouver dans l'oreille, c'est la finesse de l'instrument, c'est la facilité avec laquelle l'écartement maximum de ses mors lui per-

Digitized by Google

Poursuivant nos recherches sur le même point, nous reconnûmes, le 19 février, trois fours à potier de forme circulaire, mesurant 1^{m},25 de diamètre; ils étaient en moellons non taillés à l'extérieur sans ciment ni mortier. Dans les terres extraites aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des constructions, nous rencontrâmes une grande quantité de tessons en terre rouge brique, de nombreux goulots de *guttus*, d'œnochoés, des parties inférieures d'amphores de toutes grandeurs mêlées à de petits tuileaux semblables à ceux qui ont été recueillis en 1889, et qui servaient très probablement à caler où mettre d'aplomb les pièces de céramique à soumettre au feu.

Au milieu de tous ces déchets d'atelier nous recueillîmes une pièce, grand bronze à l'effigie de Marc-Aurèle, rougie par le feu, puis une sorte de boule très légère composée d'une agglomération d'une teinte bleuâtre et insoluble dans les acides, mais dont la coloration bleue s'accentue davantage à leur contact; puis nous découvrons encore un composé de sable et de cuivre d'une vitrification incertaine qui donne un vert douteux.

met de manœuvrer dans le conduit auditif, enfin c'est la petite curette que présente l'autre extrémité, l'extrémité manuelle. Pas de doute possible, c'est bien la curette auriculaire.

« Mais toutes ces appréciations plus ou moins théoriques ne me satisfaisaient qu'à demi et c'est dans des expériences multiples faites sur le cadavre que j'ai puisé ma conviction.

« J'ai profondément enfoncé dans le conduit auditif, jusque sur le tympan, des pois, dès perles. Et je ne puis dire avec quelle facilité, j'allais, sans les voir, les repêcher. J'introduisais la pince ouverte aussi loin qu'elle pouvait pénétrer, je poussais l'anneau et je retirais l'instrument fermé; chaque fois la perle ou le pois était entre les mors.

« Dans une autre série d'expériences, je me servis de la curette comme d'un levier et les corps étrangers de l'oreille étaient chaque fois ramenés à l'extérieur avec une merveilleuse facilité.

« L'opérateur tenait donc en main, réunis sur un même manche, deux instruments, pince et levier, pouvant, chacun par un mécanisme différent, extraire de l'oreille les corps étrangers que les enfants y introduisent si souvent.

« L'instrument, je tiens à vous le faire remarquer, n'a ni le fini, ni la souplesse, ni la délicatesse de ceux qui constituent votre fameuse trousse de chirurgie du IIIe siècle.

« Je vous prie, Mon cher Monsieur Toulouze, de bien vouloir agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

Digitized by Google

Sommes-nous en présence de l'atelier d'un céramiste ou d'un chimiste à la recherche de la couverte *verte* qui apparaît dans la céramique lutécienne des IVe et Ve siècles, et que nous trouvons dans les champs de sépultures chrétiennes? Cela pourrait être.

Nous constatons que le niveau de l'ancien sol gallo-romain est à 2 mètres, 2m,40 et 2m,60 au-dessous du pavé de la rue Le Goff, non loin de la rue Malebranche.

A l'angle formé par ces deux rues, nous rencontrons quelques fragments de constructions romaines; le mortier dont on s'est servi, s'étant moulé dans les pores de la pierre, a donné une forte solidité à la construction dont il ne restait que quelques fragments épars au fond de la fouille; déjà, à différentes époques, il nous avait été possible de constater la solidité du travail de ces infatigables constructeurs, notamment lors de nos recherches personnelles sur le point où s'élèvent aujourd'hui les nouveaux bâtiments du collège Sainte-Barbe à Paris; en bordure de la rue de Reims, nous rencontrâmes un blocage de menues pierres mêlées avec du gravier et de la chaux qui formaient un massif pour ainsi dire inattaquable aux coins enfoncés péniblement dans le béton dur comme du grès.

Mais revenons à nos recherches de la rue Le Goff et disons que de petites parties de murailles portaient à leur surface un enduit admirable de conservation; il était d'une épaisseur de 0m,020 à 0m,024 et composé de sable fin et de chaux; la peinture décorative étendue sur l'enduit était d'un beau rouge ; des panneaux carrés peints d'un vert sombre de 0m,09 de largeur étaient bordés à 0m,002 de distance d'un filet blanc de 0m,006; au centre de la bande verte un filet noir se remarquait encore; sous des éclats de blanc et de vert on trouve la première couche rouge qui avait été tout d'abord étendue sur l'ensemble des murs du logement. Les ruines de cette construction et les peintures découvertes sous les détritus des trois premiers siècles de notre ère nous font supposer avec quelque apparence de certitude que cette habitation remontait au commencement de l'occupation romaine ou tout au moins au commencement du Ier siècle.

Digitized by Google

Ce point de l'ancienne Lutèce a donc été tour à tour une fabrique de poteries gauloises, un champ de sépultures à incinération, une fabrique de briques et de poteries gallo-romaines, puis, occupé aussi par des habitations à diverses époques, et en dernier lieu, un dépôt d'immondices formé par les détritus que jetaient là les habitants de ce quartier.

Le dernier jour de nos recherches nous trouvâmes aussi un grand poids en pierre dure avec trou de suspension à son sommet; les traces de feu qu'il porte à sa base nous font supposer qu'il était employé dans l'atelier d'un céramiste gallo-romain. Nous recueillîmes encore un clou de bronze de 0m,15 de longueur et une lampe assez semblable, comme terre, à celle qui déjà a été publiée : celle-ci est sans anse; au milieu du disque mouluré combattent deux gladiateurs armés du glaive large et court et du *scutum*.

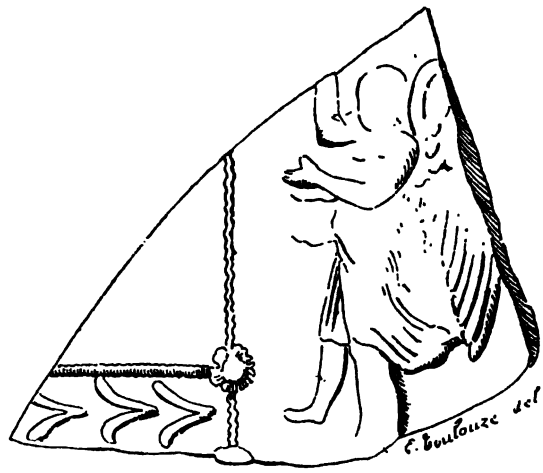

Fig. 30.

Notre dernière trouvaille est un fragment de poterie rouge dont le relief représente une femme ailée (fig. 30); elle est couverte d'une tunique courte, flottante, celle que portaient les femmes grecques; malheureusement les formes sont arrondies et ne permettent pas de juger de la perfection du moule qui a produit ce relief. Les grands génies ailés se rencontrent moins souvent dans les décorations de ce genre de céramique; les scènes de combats de gladiateurs, de pugilateurs, les chasses, les fleurs et autres

Digitized by Google

ornements étaient, ainsi que nous l'avons déjà dit, le plus communément employés.

Disons pour finir que tout le périmètre de la fouille est occupé aujourd'hui par les maisons qui portent les nos 16 de la rue Royer-Collard; 9 *bis* et 11, rue Gay-Lussac; 3, 5, 7 et 9, rue Le Goff et enfin 17 et 19, rue Malebranche.

Ici se terminent nos investigations.

Vers la rue Malebranche se trouvait la dernière limite de cette voirie romaine, témoin, dans notre vieille Lutèce, de ces âges antiques qu'elle nous a permis de reconstituer dans leurs coutumes et dans leurs différentes manifestations tant industrielles qu'artistiques et dont il ne reste plus aujourd'hui que la simple description d'un explorateur soucieux d'apporter de nouveaux documents à l'histoire de sa ville natale.

Eug. Toulouze.

Digitized by Google

ERNEST RENAN

La *Revue archéologique* a perdu le plus illustre de ses collaborateurs. Ernest Renan, à plusieurs reprises, avait bien voulu, au moment même de la découverte, nous donner la primeur de textes phéniciens importants qui lui étaient communiqués et des premières explications qu'il croyait pouvoir en présenter avec cette réserve prudente qui était un des caractères de sa méthode ; on trouvera son nom plus d'une fois dans les tables de notre recueil. Pour rappeler ce qu'il fut, quelle place il tint dans la science contemporaine et quelle influence exercèrent sur le développement de son esprit ces sévères études de philologie par lesquelles il avait débuté et qu'il n'abandonna jamais, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire dans la *Revue*, parmi les articles qui ont été consacrés à sa mémoire dans la presse périodique, les trois qui nous ont paru rendre peut-être le mieux sa vraie physionomie, le mieux définir ce que le brillant écrivain, là même où il semblait se livrer le plus librement à sa fantaisie, a toujours gardé des habitudes et du fonds solide des méthodes de l'érudition la plus rigoureuse et la plus précise.

(*La Direction.*)

« Te souviens-tu, du sein de Dieu où tu reposes, de ces longues journées de Ghazir, où, seul avec toi, j'écrivais ces pages inspirées par les lieux que nous venions de parcourir? Silencieuse à côté de moi, tu relisais chaque feuille et la recopiais sitôt écrite, pendant que la mer, les villages, les ravins, les montagnes se déroulaient à nos pieds. Quand l'accablante lumière avait fait place à l'innombrable armée des étoiles, tes questions fines et délicates, tes doutes discrets, me ramenaient à l'objet sublime de nos communes pensées... Tu dors maintenant dans la terre d'Adonis, près de la sainte Byblos et des eaux sacrées où les femmes des mystères antiques venaient mêler leurs larmes. Révèle-moi, ô bon génie, à moi que tu aimais, ces vérités qui dominent la mort, empêchent de la craindre et la font presque aimer. »

Digitized by Google

Ces phrases si suaves et si douces, les plus mélodieuses qui aient jamais bercé des oreilles françaises, chantent autour de moi, comme un tintement de cloches lointaines, au moment où j'écris ce que savent déjà tous ceux qui me lisent : le plus aimable génie du XIXe siècle vient de s'éteindre; Ernest Renan n'est plus.

Aimable! On voudrait qu'il n'eût jamais servi, ce mot charmant, qu'il eût conservé toute sa fraîcheur, toute sa vertu expressive, comme une médaille à fleur de coin, et qu'on pût le tirer aujourd'hui des profondeurs du vocabulaire pour en parer la mémoire du grand homme de bien que nous pleurons! Car, s'il fut un savant épris de la vérité, un philosophe aux intuitions perçantes, un écrivain qui sut faire résonner la prose au diapason de la plus divine poésie, il fut plus que tout cela et mieux encore : il ne garderait pas une place si sûre dans nos âmes s'il n'avait été un génie aimable et qu'on ne pouvait connaître sans l'aimer.

La sérénité dont il s'était fait une douce sagesse ne l'a pas quitté aux dernières heures de sa vie. L'hiver dernier, il commençait à se sentir gravement atteint, mais s'il parlait souvent de la mort, c'était pour la saluer de son bon sourire. Quand il présida, le 5 mai, le banquet de l'Association des Études grecques, il nous dit très simplement, mais d'un accent auquel on ne pouvait se méprendre : « Vous avez voulu, Messieurs, jeter un rayon de soleil sur mes derniers jours. Ce sera aujourd'hui probablement la dernière fois que je présiderai une de ces fêtes. Il y a une heure encore (telles sont les misères qui m'assiègent), je ne savais si je pourrais venir à votre réunion. Dieu soit béni, puisque me voilà, pas trop invalide, au milieu de vous! » Un instant avant de prononcer ce discours, qui devait en effet être le dernier, Renan s'était trouvé mal; il avait fallu que son gendre Psichari lui fît prendre l'air. Dans les applaudissements enthousiastes qui saluèrent son admirable éloge de l'hellénisme, qui de nous n'a mis un peu de son cœur, courbés comme nous étions sous le pressentiment douloureux que nous ne devions plus entendre cette belle voix!

Dans sa modeste villa de Bretagne, berceau de tant de chefs-d'œuvre, où il était allé chercher le repos dans l'intimité des siens, Renan comprit que la vie lui échappait. Il demanda qu'on le ramenât à Paris, voulant, disait-il, mourir au Collège de France. Car le Collège de France, dont il a été si longtemps administrateur, où il professa une première leçon si retentissante il y a près de trente ans, était pour lui une patrie privilégiée, l'enceinte où depuis tant de siècles, comme il le disait sur la tombe d'Ernest Havet, on combattait le bon combat, le combat pour le vrai, pour la raison. Et c'est là qu'il est mort, celui qui restera l'illustration la plus glorieuse de cette maison, le dernier — espérons-le, du moins — qui, en y enseignant ce qu'il croyait être la vérité, aura réveillé les échos des vieilles haines sous lesquelles succombèrent Ramus et Denys Lambin.

I

Renan s'est parfois fait un scrupule de nous avoir trop parlé de lui-même.

Digitized by Google

Dulcia vitia, répondait-il à Sandeau, qui lui disait avoir trouvé plaisir à ses délicieux *Souvenirs d'enfance*. Savait-il lui-même que, parmi tant de belles choses, il n'avait jamais rien écrit de plus achevé? Et, quel qu'ait été le succès de ces pages exquises, ne peut-on pas dire qu'il est resté encore très au-dessous de leur incomparable beauté?

Grâce à ces *Souvenirs*, grâce aux *Feuilles détachées* qui leur font suite, nous pénétrons dans l'âme même de Renan : nous assistons à cette enfance bretonne qui, avec ses années d'études à la maison d'Issy, explique sa vie et éclaire toute sa doctrine. « Ma mère, avec laquelle j'ai été si pauvre, à côté de laquelle j'ai travaillé des heures..., mes petites amies d'enfance qui m'enchantaient par leur gentillesse discrète, ma sœur Henriette, si haute, si pure, qui, à vingt ans, m'entraîna dans la voie de la raison et me tendit la main pour franchir un passage difficile, ont embaumé le commencement de ma vie d'un arome qui durera jusqu'à la mort. J'ai été élevé par des femmes et par des prêtres : l'explication de mes qualités et de mes défauts est toute là... Dans ma manière de sentir, je suis femme aux trois quarts. » Ainsi écrivait-il à la fin de 1891, dans cette préface aux *Feuilles détachées* qui vivra aussi longtemps que notre langue et suffirait à une autre renommée.

II

Il avait quinze ans quand il arriva à Paris pour faire sa seconde et sa rhétorique au petit séminaire de Saint-Nicolas. Trois ans après, il entrait à la succursale de Saint-Sulpice, à Issy, où l'abbé Le Hir l'initia à l'hébreu. Pendant qu'il apprenait à lire la Bible dans le texte original, une révolution s'opérait dans son esprit. Les *solvuntur objecta* des traités de théologie lui avaient ouvert les yeux. C'étaient les contradicteurs qui disaient vrai, parce qu'ils déniaient à la superbe humaine le droit de se tailler un empire dans l'inconnaissable. On sait le reste : la rupture avec la théologie de l'école, rupture respectueuse mais irrévocable, se produisit en 1845. C'est là le « passage difficile » où la main secourable de sa sœur Henriette soutint sa conscience et affermit sa volonté.

Il fallait vivre. Renan fut d'abord, dans une petite pension, répétiteur *au pair*, c'est-à-dire qu'on ne le payait pas, mais qu'il y trouvait à se nourrir et à se chauffer. Il n'était même pas bachelier! La grande porte de l'Université menaçait de rester close pour lui, comme elle le fut pour Désiré Nisard, qui dut chercher un fauteuil d'académicien pour tenir lieu des diplômes qui lui manquaient. Mais Renan prit ses grades d'assaut : il était premier agrégé de philosophie en 1848. Bersot, qui n'était fier que de cette bonne action, lui céda en 1849, pendant quelques mois, sa chaire de philosophie au lycée de Versailles : c'était le premier pas dans l'enseignement public.

Cependant l'Académie des inscriptions, qui avait couronné ses brillants travaux de linguistique, lui confiait, en 1849, une mission dans les bibliothèques italiennes, où il acheva sa thèse de doctorat sur l'Averrhoïsme. A ce moment, bien peu de personnes soupçonnaient encore le philosophe qui dormait sous

Digitized by Google

l'érudit. M. Hauréau était conservateur de la Bibliothèque nationale. Il fit entrer Renan en 1851 au cabinet des manuscrits. Là, dans le milieu qui convenait le plus à son ardente curiosité, il termina son premier chef-d'œuvre, cette *Histoire générale des langues sémitiques*, dont l'esquisse avait été présentée par lui en 1847 au concours du prix Volney. L'Académie des inscriptions l'appela à elle l'année suivante (1856) : il n'avait encore que trente-trois ans.

Philologue, il l'était dans le meilleur sens du terme, et philologue il restera jusqu'à la fin, avec cette passion pour les solutions précises dans les choses qui sont du domaine de la connaissance, égale en lui à l'aversion pour le dogmatisme en matière ontologique. Mais, dès 1857, avec ses *Études d'histoire religieuse*, il aborda un terrain où la philologie n'est plus qu'une auxiliaire, où elle devient, ce qui est sa mission la plus haute, la servante de l'histoire, *ancilla historiæ*. Il connaissait les langues et les livres; il connaissait aussi l'âme humaine, en ayant vu près de lui, dans sa laborieuse jeunesse, quelques types accomplis qui lui devront l'immortalité. Il lui manquait de connaître les lieux d'où la pensée religieuse moderne a pris son essor pour aller à la conquête du monde. La mission dont il fut chargé en Phénicie et en Palestine l'y conduisit avec sa sœur Henriette, qui devait mourir entre ses bras. Son « bon génie » l'avait quitté en chemin, mais la *Vie de Jésus* allait paraître. Jamais plus triste retour ne fut suivi d'un plus brillant lendemain.

III

Trente ans ont passé depuis que la *Vie de Jésus* mit en émoi le monde littéraire et religieux de l'Europe; peut-être ne saisit-on plus aisément les causes de cette prodigieuse sensation. Au moyen âge, des chrétiens mystiques avaient conté avec plus d'émotion encore l'idylle de Galilée et la tragédie du Calvaire; au XVIIIe siècle, les Voltaire et les Diderot avaient apporté une autre fougue dans la négation du surnaturel. Qu'y avait-il donc là de nouveau? Il y avait l'exégèse moderne, faite de passion pour la vérité et d'amour pour la beauté morale, élevée par l'esprit historique au-dessus des polémiques grossières, trouvant, comme on l'a dit de Bossuet, la sérénité dans la hauteur et l'impartialité dans l'intelligence. C'en est fait désormais de ce que Renan appela plus tard le « créationisme mesquin »; mais c'en est fait aussi des plates épigrammes du voltairianisme, et les dernières pages de la *Vie de Jésus* sont comme l'annonce, à trente ans de distance, de cet état d'âme contemporain qu'on a défini d'une formule si heureuse : la piété sans la foi.

Car, de tous les penseurs dont on dit qu'ils ont agi sur leur siècle, aucun ne l'a imprégné, ne l'a pénétré plus profondément que celui-là. Que d'autres cherchent à se faire passer pour chefs d'école; lui seul, qui ne s'en est jamais targué, mérite ce nom dans la seconde moitié du XIXe siècle. Et ce que notre génération lui doit, ce qu'elle a puisé dans ses écrits et dans ses leçons, c'est assurément ce qui est en elle de meilleur, ce qu'elle devra conserver comme la partie la plus précieuse de son patrimoine : la tolérance, la liberté

Digitized by Google

scientifique, le sentiment des bornes du savoir, le respect de la pensée humaine à travers les âges, même dans ses illusions, même dans ses erreurs.

IV

Entre la *Vie de Jésus* et le dernier volume du grand ouvrage de Renan, l'*Histoire des origines du christianisme*, vingt-six ans se sont écoulés, et pendant ce long espace de temps l'homme qu'on a dit quelquefois si capricieux, si inconstant, si variable, est resté fidèle aux doctrines que l'on peut dégager de ses premiers livres, qu'il avait exposées, dès 1848, dans son ouvrage sur l'*Avenir de la science*. Il l'a été encore dans cette belle *Histoire du peuple d'Israël* qu'il considérait comme le couronnement de son œuvre et dont il écrivait l'an dernier : « L'*Histoire du peuple d'Israël*, jusqu'à l'apparition du christianisme, est finie. Il me faudra beaucoup de temps encore pour en corriger les épreuves ; mais si je venais à mourir demain, l'ouvrage, avec l'aide d'un bon correcteur, pourrait paraître. L'arche du pont qui restait à jeter entre le judaïsme et le christianisme est établie. » Renan a eu la satisfaction suprême, en fermant les yeux, de laisser achevé le plus imposant édifice que la science, fécondée par le génie psychologique, ait élevé à l'étude des religions.

On sait que la *Vie de Jésus* avait été une révélation pour les uns, un scandale pour les autres. La funeste politique qui devait perdre l'Empire faisait déjà sentir ses effets en 1863. Il fallut que le ministre de l'Instruction publique privât le Collège de France d'un enseignement qui l'illustrait aux yeux de l'Europe. Le professeur frappé aurait pu chercher dans l'opposition une popularité bruyante : Renan n'y songea pas, n'en voulut même pas au régime impérial et se remit à travailler. Quand il reprit son enseignement, après le 4 Septembre, il avait donné, dans l'intervalle, deux nouveaux volumes de ses *Origines du christianisme*, et, sauf une courte incursion dans la politique libérale en 1869, il pouvait se flatter de n'avoir pas perdu de temps.

V

Depuis 1870, il n'y a eu que deux événements dans son existence : son élection à l'Académie française et le mariage de sa fille. Cet homme accueillant et d'humeur toujours égale, qui prêchait la vie douce et souriante, travaillait comme un bénédictin. Le gros public, qui s'est égayé de l'*Abbesse de Jouarre*, délassement innocent d'une pensée toujours profonde, ne soupçonne pas le laborieux ascète que fut Renan. Pour le savoir, il faut avoir fréquenté le Collège de France et la petite chambre de l'Institut où s'élaborait, sous sa direction, un des plus grands travaux de ce siècle, le recueil général des inscriptions sémitiques. Bien qu'admirablement secondé, il voulut, surtout dans les premiers temps, faire tout par lui-même : démarches, correspondances infinies pour obtenir l'estampage d'une inscription de deux lignes, rien ne lui coûtait, rien ne lui semblait au-dessous de lui. C'est qu'il comprenait que ce recueil était, pour la science française, ce que le chef-d'œuvre de Canova fut pour le Musée

Digitized by Google

du Vatican, lorsque l'Apollon du Belvédère eut été porté au Louvre par la victoire : *il Consolatore*. Par la faute d'un collègue qu'il aimait jusque dans sa paresse, le recueil général des inscriptions latines, conçu, préparé en France, avait été exécuté par l'Académie de Berlin, déjà fière, à juste titre, d'avoir donné au monde le recueil général des inscriptions grecques. En réunissant à son tour, au nom de l'Institut, les textes lapidaires du monde sémitique, dont la plupart étaient sortis ou allaient sortir d'une terre devenue française, Carthage, Renan revendiquait pour la France sa part de fatigues et d'honneur dans ce vaste inventaire des documents épigraphiques dont la mise au jour est une des gloires scientifiques de notre temps.

Et comme la science trouvait en lui un serviteur à la fois zélé et modeste! Un jour, quelqu'un lui demanda s'il savait l'hébreu. « Mon Dieu! répondit Renan, voilà vingt-cinq ans que je l'enseigne au Collège de France; mais je ne puis me flatter de le savoir. » Ses beaux commentaires des inscriptions phéniciennes n'étaient appréciés que des autres : il savait trop ce qu'il y a encore d'incertain dans ces études presque débutantes. Il avait voulu que toutes les inscriptions sémitiques connues, même les plus minces, fussent reproduites par l'héliogravure, au lieu de se contenter, comme on le fait pour les inscriptions grecques et latines, de les transcrire en caractères spéciaux. Mommsen lui demandait un jour devant moi pourquoi il avait adopté un système aussi coûteux. « C'est, dit Renan, parce que nos explications feront peut-être sourire nos enfants, quand la science aura fait des progrès par de nouvelles trouvailles; mais nos héliogravures seront toujours bonnes; c'est la part de vérité définitive dans notre recueil! »

VI

Dirai-je encore qu'il était affable envers les plus humbles, qu'il ne contredisait presque jamais, de crainte d'offenser, sauf, quand il entendait soutenir une erreur, à la réfuter en commençant ainsi sa phrase : « Vous avez mille fois raison! » Ce qui suivait n'était pas d'accord avec le début, mais passait sans froisser l'amour-propre; et c'était le secret de cette nature prodigalement aimable de concilier toujours le respect du prochain avec le respect de la vérité.

Maintenant qu'il n'est plus, ce serait trop peu dire que sa pensée continuera à vivre en nous. Elle y a jeté depuis longtemps de si profondes racines qu'une révolution morale pourrait seule nous en séparer. Mais il faut que cette pensée fructifie, que les fleurs qu'il a semées se renouvellent. Il sera bon de nous rapprocher de lui par une étude constante, de puiser à la source même de ses écrits la sève dont il les a vivifiés, de nous faire ses disciples reconnaissants et pieux, parce que l'hommage que méritent tant de bonté et d'intelligence, c'est la piété. Adieu, adieu, cher maître! Votre mort n'est pas un deuil national, mais un deuil humain. Déjà, d'un bout à l'autre de la terre, un voile de tristesse s'est étendu sur les fronts. L'admiration éplorée du monde qui pense sera le cortège qui vous conduira au Panthéon!

SALOMON REINACH.

(*La République française*, lundi 3 octobre 1892.)

Digitized by Google

Les lettres, la philosophie et les sciences historiques viennent de faire une perte qui atteint trop directement le *Journal des Débats* pour que nous n'enregistrions sans une vive douleur l'événement qui vient d'enlever à notre pays un de ses plus grands hommes. Notre illustre collaborateur Ernest Renan est mort dimanche matin, à six heures. Sa santé, ébranlée depuis de longues années déjà, avait été, il y a quelques mois, gravement compromise. Ceux qui l'ont vu, l'hiver dernier, au Collège de France, à ces réceptions du vendredi où il faisait à ses amis un si cordial accueil, ont été péniblement frappés d'un brusque changement, survenu dans ses traits, dans sa conversation, dans son humeur. On avait peine à reconnaître, dans le visage affaissé et comme détendu, cette physionomie forte, épanouie, tout illuminée naguère par l'esprit qui l'animait ; les yeux avaient perdu leur flamme, leur gaieté, cette expression de pénétration aiguë qu'ils prenaient soudain, lorsque le philosophe s'entretenait des sujets qui lui étaient chers. Sa parole, d'ordinaire si abondante et si pleine, si féconde en faits précis, en souvenirs personnels, en aperçus rapides sur les hommes et sur les choses, était devenue un peu lente, difficile et découragée. La conscience de son état, le pressentiment d'une fin prochaine ont attristé profondément cette intelligence qui est restée jusqu'au bout en possession d'elle-même. Non pas que Renan eût peur de la souffrance et de la mort. La souffrance, il la connaissait de longue date, et ceux qui ont eu l'insigne honneur d'être admis dans son intimité savent avec quelle sérénité stoïque il a supporté les maux de toutes sortes, qui n'ont pas attendu sa vieillesse et son déclin pour l'assaillir et le tourmenter. La mort, il y était résigné d'avance, et ce sage avait pénétré trop avant dans le mystère des choses pour récriminer contre la loi de rénovation et de dissolution qui régit et renouvelle l'Univers. Mais ce robuste ouvrier ne croyait pas avoir fini sa tâche. Le dernier volume de l'*Histoire du peuple d'Israël*, dont la rédaction était achevée depuis l'année dernière, était resté sur le chantier; il ne lui semblait pas qu'il eût encore atteint le point de perfection auquel il voulait porter le livre qui sera le couronnement de son *Histoire des origines du christianisme*. Il le remaniait sans cesse, avec cette admirable conscience et ce scrupule infini, qui étaient les vertus de son génie. L'année dernière, dans cette petite maison du pays de Tréguier, où il aimait à respirer le parfum de la terre bretonne, il consacra toutes ses vacances à cette revision. Et ce n'était pas un médiocre exemple, que de voir ce vieillard, chargé de gloire, s'asseoir, dès l'aurore, à sa table de travail, pour donner à l'achèvement de son œuvre ce qui lui restait de temps, de souffle et de volonté.

Sa vie a été un long effort, que sa dernière maladie a ralenti, et que la mort seule a pu interrompre. L'exquise facilité de son style, la magie de sa phrase, le sortilège de cet écrivain, dont le langage était un enchantement, le charme de sa pensée, qui était assez souple, subtile et délicate pour se plier aux aspects multiples et presque insaisissables des choses, ont pu faire illusion aux esprits frivoles et superficiels. En réalité, Renan fut toujours et avant tout un historien, un savant. Le gros du public n'apercevait de ce merveilleux esprit que le décor extérieur et en quelque sorte la façade; il en ignorait les dessous infiniment compliqués et les origines lointaines. On est quelquefois obligé d'aller

Digitized by Google

en Allemagne pour entendre dire que Renan est un hébraïsant et un linguiste. On oublie volontiers que cet esprit si rare s'est formé non point parmi des gens de lettres, mais dans les ateliers scientifiques et dans les laboratoires d'érudition. Le plus accompli de nos écrivains était, en même temps, un des plus complets, un des plus patients et le plus profond de nos érudits. L'ensemble de ses travaux d'érudition pure est la partie la moins connue de son œuvre ; ce n'est pas la moins considérable. Il faut souhaiter que toutes ces monographies, éparses dans la collection du *Journal asiatique*, de l'*Histoire littéraire de la France*, des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, soient réunies en un recueil. On verra que ce briseur d'idoles était un bénédictin ; que cet artiste était un philologue ; que ce penseur était un grammairien ; que cet homme, d'une imagination si vive et si séduisante, était le plus minutieux des épigraphistes. C'est l'honneur des études de critique et d'histoire d'avoir fait éclore et s'épanouir pleinement une pareille pensée, et d'avoir formé, en quelque sorte, la substance de ce merveilleux talent.

C'est qu'en effet Ernest Renan a toujours professé, sur les sciences historiques et philologiques, une doctrine très nette. Il les regardait comme les plus parfaits instruments de recherche et comme les meilleures ouvrières de certitude qui puissent nous aider à apercevoir le passé. Il les considérait comme les « sciences de l'humanité » et pensait qu'elles peuvent aboutir, dans l'ordre des phénomènes moraux, à des résultats comparables à ceux qu'obtiennent les « sciences de la nature » dans l'ordre des phénomènes physiques. La philologie était, à ses yeux, la connaissance exacte des choses de l'esprit. Il a toujours préféré aux tentatives prématurées d'explication universelle de patientes investigations sur des points de détail. Il n'a jamais caché sa répugnance pour les spéculations purement rationnelles, pour le jeu aride des formules simples, les généralisations hasardées et les puérilités des faiseurs de phrases ou de syllogismes. Chercher la vérité, y travailler avec passion, la trouver méthodiquement, pardessus tout augmenter le nombre des données précises grâce auxquelles nous pouvons déchiffrer l'énigme du monde, telle est l'œuvre à laquelle il a constamment travaillé. Mais, dans l'infinie complexité de la vie morale, il a choisi un domaine précis, où s'est concentré son infatigable labeur. L'amour pur de la science avait brisé en lui, de bonne heure, les liens de toute croyance révélée. Il s'appliqua, dans la suite, à étudier un ou deux moments de l'histoire des religions. Plus encore que les détails visibles de la vie matérielle, les événements décisifs qui se passent dans les âmes ont attiré et retenu sa sympathique curiosité. Les religions l'ont séduit, parce qu'il lui a paru qu'elles étaient « les œuvres les plus complètes de la nature humaine ». Il a voulu connaître les rêves et les subterfuges par où l'humanité a essayé de tromper son ennui ou de voiler sa misère, les tentatives que les hommes ont faites pour définir l'infini et pour exprimer l'ineffable. Mais, fidèle à la sévère méthode de la critique générale, il a circonscrit sa recherche à des cas particuliers, et son œuvre consiste surtout en une grande monographie. Quelles sont les origines du christianisme, d'abord dans la vie et les actes de ses premiers fondateurs, ensuite dans l'âme obscure du peuple choisi dont le farouche monothéisme se plia peu à peu aux

Digitized by Google

douceurs de l'Évangile? Ernest Renan a consacré toutes ses forces à résoudre scientifiquement cette question, sans irrévérence pour des croyances respectables et sans concession à des préjugés séculaires. Ce n'est pas le lieu de résumer son enquête et de raviver les passions diverses qu'elle a excitées. On sait comment son vaste récit, conduit sans défaillance par un effort d'esprit si long et si soutenu, a pris les allures d'une véritable épopée; nous avons vu, dans les fragments épars des traditions lointaines, l'idée d'une obligation se former, la morale entrer dans la religion; nous avons assisté à la naissance et au premier rayonnement de l'idée divine, d'abord si obscure et si menacée, puis à sa fortune miraculeuse, à la façon dont elle s'est maintenue, malgré des éclipses passagères, dans l'âme d'une peuplade prédestinée, jusqu'au jour où elle devait s'épanouir pleinement dans la personnalité sublime de Jésus.

Cette tentative hardie pour expliquer l'évolution religieuse sans avoir recours au surnaturel fut l'occupation principale d'Ernest Renan. Il a vécu pour cette œuvre, dominé et possédé par le ferme espoir que la conception rationnelle finirait par avoir raison du mystère dans le domaine des sciences morales comme elle en avait eu raison dans le domaine des sciences positives. L'ardeur passionnée avec laquelle il s'est donné, corps et âme, à cette tâche, venait de son invincible confiance dans la bonté et (disons le mot) dans la sainteté de la recherche désintéressée. Un de ses livres, qui date de sa jeunesse, et qu'il a publié, dans ses dernières années, comme son testament intellectuel, est un acte de foi à la science, écrit d'un ton grave et pénétré, presque mystique. Il considérait comme des vertus cardinales l'application de la méthode expérimentale, l'inquiétude des hauts problèmes, le sens du réel, l'impossibilité de croire à des traditions religieuses conçues en dehors de toute critique. Avec quel enthousiasme il parlait de cette marche victorieuse de la science moderne qui, « suivant la ligne toujours de son inflexible progrès, renversait une à une toutes les superstitions du passé » ! Il protestait contre cette affirmation de quelques-uns, qui prétendent que la science est une vaine curiosité. Il pensait qu'il y a quelque chose de victorieux et de grand dans la conscience de *savoir*, dans la satisfaction d'égaler le monde par une prise intellectuelle à laquelle le désordre des apparences sensibles ne peut se dérober. L'essentiel, disait-il, « c'est de réfléchir en soi une portion de plus en plus grande de ce qui est, et d'approcher de notre fin, qui serait d'être en parfaite harmonie avec l'universalité des choses. » Il estimait que nous devons tendre à réaliser ici-bas et non dans un ciel fantastique la vie de l'esprit. Loin de s'affliger des déceptions momentanées que nous inflige la science, il la bénissait, parce qu'elle est un recours contre la foi « qui est là, derrière l'humanité, attendant ses moments de défaillance, pour la recevoir dans ses bras et prétendre ensuite que c'est l'humanité qui s'est donnée à elle ». Il a vécu dans le culte pur de la haute science. Il est visible que son idéal moral, c'était la *perfection intellectuelle*. C'était là sa religion. Elle en vaut beaucoup d'autres.

Ainsi, sous des dehors charmants et faciles, à travers les mille nuances d'une pensée si flexible, et parfois si prompte à fuir nos définitions et nos formules, cette philosophie, comme celle de tous les grands rationalistes de ce siècle,

Digitized by Google

aboutissait à l'acceptation stoïque des lois inévitables, à l'abandon viril des frêles soutiens dont les hommes ont eu longtemps besoin pour étayer leur moralité, appuis factices qui lui semblaient dangereux, parce que, le jour où ils cèdent à l'assaut des passions, ils entraînent tout dans leur chute. Il estimait, comme Pascal, que « toute notre dignité consiste en la pensée ». Mais, bien penser, à ses yeux, c'était conformer son esprit et son cœur à la sujétion des lois éternelles et se résigner, sans faiblesse, à l'absence d'illusions. Sans doute, il rêvait une humanité future, capable de vivre en harmonie avec les données de la science, assez courageuse pour ne point se révolter contre le réel, et pour continuer d'agir, sans le mirage du surnaturel, sans l'attrait du mystère, devant la claire vision des effets et des causes. Le commun des hommes est-il capable de traverser la vie avec un simple viatique de vérités démontrées ? Pouvons-nous, tous sans exception, supporter ce « vin des forts » et préférer à la joie de croire l'ivresse de savoir ? L'avenir dira si les prévisions de Renan étaient justes. Mais on peut affirmer que le meilleur argument qu'il ait donné en faveur de sa doctrine n'est pas dans ses livres ; il est dans la vie irréprochable et laborieuse de cet impitoyable négateur.

Seulement ce stoïcisme pratique, sur lequel nous ne saurions trop insister, parce qu'il est peu connu, n'avait ni raideur ni morgue. Il était enveloppé, adouci, caché aux yeux des profanes par une bonne humeur souriante qui a donné aux adversaires de Renan, et parfois à ses amis, l'occasion de se tromper sur la vraie nature de son esprit et de son caractère. Tout en s'écartant le moins possible du programme scientifique qu'il s'était tracé, il aimait « à prêter sa pensée aux accidents de la vie environnante ». Il cédait parfois (c'est encore lui qui le déclare) à la tentation de « pousser sa pensée dans toutes les directions, de battre tous les terrains, de secouer et de creuser toutes choses, en regardant se dérouler successivement les flots de cet éternel océan, en jetant, de côté et d'autre, un regard curieux et ami ». En dehors de son *Histoire des origines du christianisme*, qui était le but central de son activité et où il cherchait des résultats positifs, son intelligence s'est répandue, de tout côté, comme pour se reposer et se distraire ; et, dans ses échappées vers la politique, la philosophie, a poésie, dans ces fantaisies et ces esquisses où il regardait, tantôt sous un angle, tantôt sous un autre, les formes fugitives de l'être, il a déconcerté, plus d'une fois, par l'imprévu de ses démarches, ceux de ses contemporains qui ne sont pas familiarisés avec les méthodes des sciences historiques et qui ne savent pas que l'historien des choses morales doit, par habitude professionnelle, se défier des théories trop rapides et des affirmations prématurées. En même temps, s'il réservait sa doctrine à quelques initiés, il est évident que, par une règle de politesse à laquelle il s'était soumis dès son jeune âge, il avait le souci de plaire. Il se mettait volontiers au niveau de ceux qui l'écoutaient, et il ne dédaignait pas d'égayer ceux qui n'étaient pas tout à fait en état de comprendre. Le ton de sa causerie changeait notablement, selon qu'il s'adressait à des auditeurs frivoles, ou qu'il parlait de ses sujets favoris avec ses confrères et ses disciples. Autant il était passionné, précis, affirmatif avec ceux-ci, autant il semblait détaché, désabusé, indifférent avec ceux-là. De là, quelques paroles mal

Digitized by Google

comprises, dont la malveillance s'est emparée, et sur lesquelles l'enfantillage des foules s'est gauchement appesanti. De tous les aspects de cet esprit si riche c'est là le moins important ; mais c'est là le plus accessible aux sens grossiers du vulgaire.

Au delà de ce prétendu « dilettante », dont on a recommencé si souvent l'impossible portrait, il y a le chercheur qui a travaillé jusque dans ses derniers jours, le penseur profond, l'admirable écrivain, qui, en modifiant notre façon de comprendre le passé de l'humanité, nous permet d'entrevoir quelques coins de l'avenir, et dont il faut chercher l'action efficace non pas dans les cénacles de littérature, mais partout où des esprits désintéressés et libres s'appliquent à discerner *l'exacte nuance de ce qui est.*

Du moins, les dernières paroles qu'il ait prononcées en public n'ont pas été livrées à d'indiscrètes curiosités. C'est dans une réunion de savants et d'amis de la science qu'il a dit, avec une mélancolie sereine que nous n'oublierons jamais, ces hautes et graves paroles, qui furent pour beaucoup d'entre nous son dernier adieu :

« Vous avez voulu jeter un rayon de soleil sur mes derniers jours. Ce sera aujourd'hui probablement la dernière fois que je présiderai une de ces fêtes. Il y a une heure (telles sont les misères qui m'assiègent), je ne savais si je pourrais venir à votre réunion...

« Il y a dans l'histoire un miracle (j'appelle miracle ce qui n'est arrivé qu'une fois), c'est la Grèce antique. Oui, cinq cents ans environ avant Jésus-Christ, acheva de se dessiner dans l'humanité un type de civilisation si parfait, si complet, que tout ce qui avait précédé rentra dans l'ombre. C'était vraiment la naissance de la raison et de la liberté. Le citoyen, l'homme libre, faisait son apparition dans les choses humaines. La morale, fondée sur la raison, s'affirmait dans sa vérité éternelle, sans mélange de fictions surnaturelles. L'homme, délivré des folles terreurs de son enfance, commençait à envisager avec calme sa destinée. La science, c'est-à-dire la vraie philosophie, était fondée. Le système mécanique du monde fut, par moments, entrevu; on ne sut pas s'y tenir; mais, après tout, le principe était trouvé. Copernic, Galilée et Newton ne feront que tirer les conséquences d'un ordre d'idées qui enlevait à la terre sa position centrale et faisait entrevoir l'infinité de l'univers...

« La vie de l'individu est courte, mais la mémoire des hommes est éternelle, et c'est dans cette mémoire que l'on vit réellement... Il faut vivre en vue de l'estime d'une élite...

« Je vous remercie de m'avoir plongé un moment, par les souvenirs, dans cet air pur d'un autre monde. Voilà les pensées qui font oublier la souffrance et qui consolent de vieillir. Verrai-je encore l'Acropole d'Athènes? J'en doute, je ne l'espère pas. Je crois que nos vilaines brumes du Nord seront le dernier horizon que chercheront mes yeux. Mais je vous devrai un moment de beau rêve...[1]. »

Son œuvre ne périra pas, et sa trace n'est pas près de s'effacer si, comme

1. Discours prononcé au banquet de l'Association des études grecques, le 5 mai 1892.

Digitized by Google

il aimait à le croire, le *divin* naît et grandit peu à peu dans l'univers par l'accumulation de nos volontés bonnes, de nos idées justes, de nos sentiments généreux.

Nous, qui l'avons connu et qui l'avons aimé, nous défendrons sa mémoire et sa doctrine contre l'intolérance des fanatiques et les sottes parodies des pharisiens. En même temps que le noble et fécond initiateur, nous nous rappellerons le collaborateur illustre et dévoué, qui, pendant près de quarante ans, est resté fidèle au *Journal des Débats*, et qui ne viendra plus animer nos réunions de sa forte et charmante parole. A notre admiration pour Ernest Renan, il se mêle un sentiment de pieuse reconnaissance pour l'ami qui a bien voulu donner à notre maison un peu de cette gloire, qui appartient désormais au pays tout entier.

GASTON DESCHAMPS.

(*Le Journal des Débats*, 3 octobre 1892.)

M. Renan. Souvenirs intimes d'un de ses élèves.

Je ne veux pas faire l'éloge de M. Renan; on en a parlé à cette même place mieux que je ne saurais le faire, et on en parlera encore longtemps; mais qu'on pardonne à un de ses élèves, qui l'a beaucoup aimé, d'apporter ici le témoignage de sa reconnaissance et de dire quel maître excellent nous avons perdu.

Il y aura bientôt vingt ans que M. Renan m'avait appelé à partager ses travaux. Je ne le connaissais encore que de nom. Un de mes souvenirs d'enfance est d'avoir entendu, un jour, un grand bruit de foule, mêlé d'acclamations, dans la rue de Vaugirard, où nous habitions. On se mit aux fenêtres, et je vis défiler un cortège interminable de jeunes gens, d'hommes de tout âge, qui marchaient en rangs serrés en criant : « Vive Renan! » Son cours venait d'être suspendu au Collège de France, et c'était une manifestation en l'honneur de la liberté de la parole qui passait.

J'étais resté sous cette impression, quand je me mis à suivre, en 1872, ses cours d'épigraphie sémitique au Collège de France. Rien de plus sobre et de plus austère que ces leçons. Il prenait les inscriptions l'une après l'autre, pesait la forme des lettres, éclairait un mot par un autre, mettait tout son soin à cerner les difficultés, de façon à limiter de plus en plus le champ de l'inconnu. C'était la méthode scientifique dans toute sa rigueur, mais aussi avec ces satisfactions profondes que donne la lumière qui jaillit tout à coup et éclaire une difficulté rebelle jusqu'alors à tous les modes de traitement. Il aimait à associer ses auditeurs à son travail et à provoquer en eux l'esprit de recherche : « Que voyez-vous là? Que pensez-vous de ceci? » Et, quand l'expérience n'avait pas réussi, on recommençait. Il appelait son cours un laboratoire, où se préparait le déchiffrement des inscriptions sémitiques.

Digitized by Google

Peu de temps après, un mot de lui m'invita à venir le voir. Le cœur me battait quand j'entrai pour la première fois dans son cabinet de la rue Vaneau. Il était assis à son bureau et me demanda si je voulais être son auxiliaire. L'émotion fut si forte, qu'elle faillit me faire tourner la tête. Je crus que j'étais devenu, du coup, un autre homme, et il me fallut quelque temps pour retrouver le sentiment de mon ignorance et m'apercevoir que c'était sa main qui me guidait, tant il était indulgent, et tant il excellait dans l'art d'accoucher les esprits et de vous mener, sans qu'on s'en aperçût, au point où il voulait vous conduire.

Depuis ce moment, j'ai eu le rare privilège de travailler sous ses ordres et sous sa direction, et de vivre avec lui dans un commerce presque quotidien, car cet homme, dans lequel le public ne voit souvent que l'écrivain merveilleux, le philosophe et le poète, était un grand homme de science; il ne tenait à aucun titre autant qu'à celui-là; il considérait les recherches exactes et minutieuses et l'étude consciencieuse des textes comme le seul fondement solide de l'histoire. C'est à son *Histoire générale des langues sémitiques* qu'il dut le commencement de sa célébrité; et quand, à la suite de ce travail magistral, il fut entré à l'Institut, une de ses plus constantes préoccupations a été le *Corpus inscriptionum semiticarum*, dont il aurait tant désiré de voir l'achèvement, et auquel il a consacré une grande part de ses forces et de son étonnante activité.

C'est en 1867 que l'Académie des inscriptions, sur son initiative et celle de M. W. Waddington, avait adopté le principe de cette grande publication. Grâce aux travaux des savants français et allemands, l'intelligence des inscriptions sémitiques était assez avancée pour qu'on pût tenter l'entreprise. Les recueils de Gésénius, de Lévy, du duc de Luynes, avaient déjà groupé un grand nombre de textes. Les belles recherches du marquis de Vogüé avaient posé les fondements d'un classement historique des alphabets sémitiques; mais il fallait réunir tous les textes, provoquer de nouvelles découvertes. Une commission composée des plus illustres orientalistes de l'Académie se mit à l'œuvre. M. Renan en était l'âme.

Ce travail de préparation, travail souterrain et invisible, qui n'est ni le moins long ni le moins difficile, c'est lui seul qui en a supporté tout le poids. Il y portait l'exactitude la plus scrupuleuse, faisait démarches sur démarches, écrivait lettres sur lettres pour obtenir une meilleure reproduction d'un texte perdu dans un coin ignoré de l'Europe ou de l'Asie. Il n'a pas cessé, jusqu'à ces dernières années, d'y déployer la même ardeur.

Jamais je n'ai vu de maître plus bienveillant et plus encourageant, mais en même temps plus sévère pour lui-même et pour les autres. Il faisait une guerre impitoyable aux traductions aventureuses et fantaisistes. Il combattait surtout cette manière si répandue d'expliquer l'incertain par l'incertain, *obscurum per obscurius*, comme il disait. Sa critique était extrêmement sobre et prudente. Cet homme, doué d'une faculté de conception si puissante, était l'esclave d'un texte.

Sa vue s'étant affaiblie, il avait recours à mes yeux : « Voyez bien, ne pouvez-vous pas lire cela? » Et il me persécutait jusqu'à ce que j'eusse trouvé. C'était surtout le soir qu'on faisait de bonne besogne. Il aimait à dire que, le matin, son esprit sommeillait, qu'il s'éveillait dans la journée et que, le soir, il était en

Digitized by Google

pleine possession de lui-même. Mais alors il était infatigable. Quand il rentrait de soirée, il se remettait encore à l'œuvre. Je me rappelle un jour, où nous faisions un travail pressant auquel il portait un grand intérêt; quand il vit minuit approcher, il me chassa en me disant : « Laissez-moi tout cela, je vais encore un peu travailler. » Le lendemain matin, il avait travaillé jusqu'à trois heures, mais la besogne était achevée.

Toute sa manière d'écrire portait la marque de ces habitudes d'esprit. Il cherchait longtemps, la plume en l'air, soulevée par un léger balancement de la main; puis, soudain, elle s'abattait sur le papier, comme un aigle fond sur sa proie, et traçait quelques lignes, d'une belle écriture, ferme et bien moulée. Son premier jet était très brillant. Il lançait sur le papier, sur son sous-main, n'importe où, les formules qui se présentaient à son esprit. Mais comme il retravaillait tout cela! Il couvrait ses marges de corrections, par un système de renvois très clair et très ingénieux; et, quand les marges étaient pleines, il ajoutait des feuilles supplémentaires à l'aide de pains à cacheter. Aussi ses livres, que l'éclat incomparable de la forme fait paraître faciles, sont le produit de la plus solide érudition. Il n'est pas de citation qu'il n'ait vérifiée deux fois plutôt qu'une.

Cette conscience admirable, il la portait au *Journal des Savants*, à l'*Histoire littéraire de la France*, à la Société asiatique, dans ces travaux, moins connus du public, mais non moins importants à ses yeux, qui prenaient une bonne part de son temps. La Société asiatique surtout lui tenait à cœur. C'est un trait, entre beaucoup d'autres, qu'il avait de commun avec Eugène Burnouf. Il est remarquable de voir deux grands esprits placer si haut un titre qui ne pouvait guère ajouter à leur gloire. Rien ne prouve mieux à la fois et l'importance des recherches désintéressées et le rôle capital qu'ils assignaient aux études orientales dans l'ensemble de nos connaissances. M. Renan avait acquis, dans ces études, une autorité qui s'étendait bien au delà de nos frontières, et il l'employait tout entière à en assurer la bonne direction, dans un esprit de justice et de paix.

Il était, en effet, et avant tout, l'homme du devoir. On l'a bien vu dans ces cours du Collège de France, auxquels il a consacré jusqu'au dernier souffle de sa vie, et dans lesquels il nous livrait les matériaux de cette merveilleuse *Histoire du peuple d'Israël*. Ceux qui l'ont vu sortir du lit et se traîner péniblement en bas de son escalier pour venir faire sa leçon savent quelle haute portée il attribuait à cet enseignement. C'eût été singulièrement se tromper que d'y chercher des développements oratoires et des phrases bien cadencées. C'était une conversation familière qui pouvait paraître parfois décousue, une sorte d'improvisation reposant sur une longue étude du sujet. Il ne craignait pas de se répéter, de se reprendre, de se corriger. C'était sa pensée qu'il apportait à ses auditeurs, ses doutes qu'il leur soumettait, sa méthode qu'il cherchait à leur inculquer. Mais comme il savait la faire passer dans leur esprit! Il y déployait toutes les ressources de la science la plus étendue et toute la souplesse d'un esprit qui savait embrasser l'ensemble des choses. Il multipliait les rapprochements empruntés aux différentes périodes de l'histoire et aux différents règnes de la

Digitized by Google

nature; les images se succédaient et les mots jaillissaient, ouvrant à chaque instant des aperçus nouveaux au public avide de l'entendre. On peut dire que l'âme du Collège de France avait passé dans ses leçons, et ses leçons étaient sa vie. Il ne les a interrompues que le jour malheureux où sa grande voix s'est éteinte.

Depuis longtemps, en effet, sa santé était ébranlée. Les premières atteintes de son mal remontent très haut. Il habitait encore rue Vaneau. J'ai sans cesse présent à l'esprit le jour où, entrant chez lui, je le trouvai sur son lit, en proie à de vives souffrances. Il me disait : « Que je souffre! Si cela devait durer, je ne pourrais le supporter. Mieux vaudrait mourir! » Il s'y est habitué pourtant. Depuis ce temps, le mal s'est reproduit, attaquant tantôt un organe, tantôt un autre; tantôt plus aigu, tantôt plus sourd et plus endolent : il avait pris l'habitude de le raisonner, il en suivait la marche et en analysait les sensations; il vivait ainsi avec son ennemi, le prenant par la douceur, croyant du reste peu à la médecine.

Il avait d'abord été demander le soulagement au doux climat de l'Italie; les boues chaudes d'Ischia lui faisaient grand bien. Un voyage en Sicile fut pour lui l'occasion d'une longue ovation. Puis, l'âge avançant, il tourna les yeux vers son pays natal, la Bretagne, qu'il avait toujours aimée. C'est là qu'il a passé toutes ses vacances, dans les dernières années de sa vie. Et l'on ne saurait le méconnaître, l'air natal lui rendait la vie et presque la santé, pour quelque temps du moins. Il s'y retrouvait, comme aux jours de sa jeunesse; nulle part, il ne se sentait aussi bien à l'aise.

Jamais je n'oublierai cette maison de Rosmapamon, si simple et si hospitalière, et la terrasse où il aimait à s'asseoir, entouré de ses petits-enfants, et d'où l'on découvrait, derrière un rideau d'arbres, la mer bleue qui fraîchissait, une bouée ballottant au gré des flots, et les vagues qui venaient battre les rochers de la baie de Perros. Il était la bonté et la simplicité même; mais jamais il n'était aussi gai, aussi libre de préoccupations que dans ces moments qui réunissaient toute sa famille autour de lui. Et quelles promenades, le long du ruisseau dans le bois de la ferme qui était derrière la maison! On marchait doucement, pendant près d'un kilomètre : c'était sa plus longue course; on franchissait une clôture d'ajoncs dans laquelle la main de M. Berthelot avait ouvert un passage exprès pour lui, on s'asseyait sur l'herbe et l'on causait.

Un jour, nous allâmes nous promener en voiture à Port-Blanc, un petit village adossé à un promontoire d'où l'on apercevait la mer couverte d'îles et l'entrée de la petite rivière de Tréguier. La route pour y arriver est très pittoresque et c'était une des promenades qu'il affectionnait. En arrivant, comme nous faisions quelque espace de chemin à pied, on eût pu voir tous ces braves Bretons accourir, se ranger sur son passage et se découvrir devant lui. C'est qu'ils l'aimaient et qu'ils respectaient en lui une des gloires de leur pays.

Cette année encore, il est retourné dans sa chère Bretagne, mais pour lui faire ses adieux. Il y a dix mois, il avait été pris subitement d'un zona violent. Ce qui n'eût été, pour une constitution moins épuisée, qu'un accident, était grave, pour lui. Il le sentit, et il en fut un moment vivement frappé. Il me dit un jour :

Digitized by Google

« Ce n'est pas le zona, le mal est plus profond ». Puis il n'en parla plus. Il voulait lutter jusqu'au bout, et il vécut ainsi, s'enfermant de plus en plus en lui-même, au milieu de ses amis qui le voyaient décliner et n'osaient en parler, trompant ceux qu'il aimait et peut-être se trompant lui-même sur son état véritable, cette inactivité forcée étant pour lui la plus dure des épreuves, avec cela trouvant par moments encore la force de travailler. La veille de son départ pour la Bretagne, en allant lui dire adieu, je le trouvai à sa table. Il avait devant lui une épreuve en bon à tirer, et me dit avec un air de satisfaction que je ne lui avais plus vu depuis longtemps : « Voici la dernière feuille de mes *Rabbins*. Je m'étais imposé cette tâche; c'est fini. Maintenant je vais mettre la dernière main à mon *Histoire d'Israël*. Je vais travailler, je le sens. J'aurai recours à vous. Je vous enverrai des vérifications à faire. » Ce sont les derniers mots qu'il m'a dits.

Hélas! les vérifications ne vinrent pas. Quelque temps après il m'écrivait : « Je ne vais guère bien encore. Cette névralgie est vraiment indéracinable; elle trouble toutes les fonctions; elle me fatigue et m'affaiblit. Il y a des jours où la mauvaise influence se porte sur la voix, et, ces jours-là, je ne puis dire un mot. Je puis travailler dans une certaine mesure à mon quatrième volume d'Israël; mais que de temps perdu! Plaignez-moi. » Et il terminait sa lettre par ces mots, que je garde comme un legs précieux : « Je suis heureux de ce que vous me dites des progrès du *Corpus*. Il est capital que ce second volume soit enlevé le plus tôt possible. Et puis, allons au plus sûr : travaillons pendant que nous sommes jeunes. La vieillesse! Oh! cher Monsieur Berger! ne vieillissez pas; ne vieillissez pas! »

Et puis ce fut le grand silence, que je ne comprenais que trop, et qui n'a été interrompu que par la nouvelle foudroyante de sa mort. Il a beaucoup souffert encore avant de mourir, mais il a supporté ses souffrances avec une sérénité qui ne s'est pas démentie jusqu'à la fin. C'est que sa philosophie était faite de convictions scientifiques très arrêtées et d'un sentiment profond de la grandeur de l'infini et de la petitesse de l'homme. La veille de sa mort, il disait à sa femme : « Courage, il faut nous soumettre aux lois de la nature dont nous sommes des manifestations : le ciel et la terre restent. » Et les derniers mots qui revenaient sur ses lèvres étaient des réminiscences du cantique de Moïse : « Les jours de l'homme sont de soixante-dix ans. » Il y avait en lui de l'âme de ces grands sages de l'Orient qu'il a si bien compris, un mélange de la philosophie résignée de l'Ecclésiaste et des doutes de Job.

De quelque façon qu'on juge son œuvre, il faut s'incliner devant cette fin si digne, simple, comme avait été toute sa vie, éloignée du bruit, et réservée au cercle le plus intime de la famille. Demain quand il aura reçu des funérailles dignes de lui, dans ce Collège, où il a voulu mourir, on sentira le vide immense qu'il laisse dans la science, et parmi ceux qu'il aimait, qu'il encourageait et qu'il soutenait de sa haute autorité, et dont il a toujours été le conseil et l'appui.

PHILIPPE BERGER.

(*Journal des Débats*, 7 octobre.)

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 15 JUILLET 1892

M. de Barthélemy communique un mémoire de M. le colonel de la Noë, de la Société des Antiquaires de France, au sujet d'une montre solaire trouvée à Cocheren, près Forbach, sur une éminence que les archéologues lorrains appellent le Hiéraple. C'est la première fois, peut-être, que l'on signale une montre solaire. La colline dite du Hiéraple est déjà célèbre par le grand nombre des objets antiques qui y ont été trouvés. Le vrai nom de ce lieu, dit M. de Barthélemy, est Hérapel ou Hochrapel; celui de Hiéraple a été fabriqué par des érudits, qui ont voulu y découvrir une antique *Hierapolis*.

M. Julien Havet, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, communique des observations sur un point de toponymie gauloise (voir plus haut). — Reprenant et développant une remarque due à M. Lièvre, bibliothécaire de la ville de Poitiers, M. Julien Havet énumère un certain nombre de bourgs ou villages des diverses provinces de France, qui portent les noms d'Ingrande, Ingrannes, Aigurande, Eygurande, Yvrandes ou autres analogues. Il montre que presque toujours les localités qui portent ces noms se trouvent à la limite de deux diocèses épiscopaux de l'ancien régime, c'est-à-dire à la frontière de deux cités de la Gaule romaine et, avant la conquête de César, de deux nations gauloises. Il en conclut qu'il a dû exister en gaulois un mot *igoranda* ou *icoranda*, dont la signification était « frontière ». — La Délivrande (Calvados) s'appelait autrefois Notre-Dame-de-l'Ivrande. En ce point se trouvait la frontière entre le peuple gaulois des Baiocasses (Bayeux) et celui des Viducasses (Vieux).

M. Bréal rappelle le mot allemand *rand*, qui signifie « bord » ou « marge ». Ce mot appartient apparemment, soit au fonds commun des idiomes germaniques et celtiques, soit aux termes que les Germains ont, en assez grand nombre, empruntés aux Gaulois.

M. Théodore Reinach lit une note sur un fragment d'un historien inédit d'Alexandre le Grand, découvert par M. Papadopoulos Kérameus dans la bibliothèque du patriarcat de Jérusalem. C'est un récit très abrégé des événements, depuis la bataille du Granique jusqu'à celle d'Arbèles. On y trouve quelques anachronismes et beaucoup de fables. Le seul détail nouveau qui paraisse authentique est le nom du jeune fils de Darius, fait prisonnier à la bataille d'Issus : il s'appelait Ochus. Six lignes, relatives aux chars armés de faux, étaient déjà citées dans le lexique de Suidas. M. Th. Reinach, par des considérations tirées à la fois du fond et de la forme, montre que l'auteur doit avoir vécu sous l'empire romain, vers la fin du IIe siècle. Il y a des raisons sérieuses d'y reconnaître un certain Amyntianus, auteur d'une biographie d'Alexandre mentionnée par Photius.

Digitized by Google

SÉANCE DU 22 JUILLET 1892

M. Bréal propose des corrections au texte de l'inscription sur rouleau de plomb, trouvée à Tunis et communiquée récemment à l'Académie par M. Héron de Villefosse. Ce texte a été lu ainsi : « Adjuro te demon quicunque es et demando tibi ex anc ora, ex ac die, ex oc momento, ut equo prasini et albi crucies, ocidas, et agitatore Clarum et Felicem et Primulum et Romanum ocidas, collidaneave spiritum illis lerinavas. Adjuro te per eum qui te resolvit temporibus, deum pelagitum aerium. Iaô. Iasdaô. Oorió. Aêia. » M. Bréal pense qu'au lieu de *collidaneave* il faut lire *collidas nervos*, et, au lieu de *larinavas*, *extinguas*.

M. Boissier communique une inscription trouvée par MM. Carton et Denis à El-Matria (Tunisie). La pierre est brisée, mais en rapprochant les morceaux on peut lire l'inscription entière. C'est la dédicace d'un temple du Capitole de la ville de Numlulis, ville jusqu'ici inconnue. Le citoyen qui a élevé le temple, en son nom et au nom de son fils, énumère les libéralités qu'il a faites à sa patrie, celle-ci notamment : dans un moment de disette, il a cédé à ses compatriotes, au-dessous du cours, tout le blé qu'il possédait. L'inscription est de l'an 170 de notre ère.

SÉANCE DU 29 JUILLET 1892

M. Alexandre Bertrand lit au nom de M. d'Arbois de Jubainville un mémoire sur *le Serment celtique*, qu'il compare au serment grec de l'Iliade. Selon lui, le serment des anciens Celtes, par le ciel, la terre, la mer, et non par les dieux, répond logiquement à la période historique primitive où les États n'exercent pas la vindicte publique pour les crimes commis par un citoyen contre un concitoyen, et où il n'y a pas de magistrats pour contraindre un citoyen à exécuter les contrats formés avec son concitoyen. La vengeance privée est un droit en ce monde, et l'autre vie est conçue comme celle-ci. On n'a pas l'idée d'une justice divine réparant, dans la vie future, les iniquités de la vie présente; cette idée, au contraire, était familière aux anciens Égyptiens et aux Romains sous les empereurs chrétiens. Un serment analogue à celui des Celtes a été relevé dans l'Iliade, et même dans l'Évangile (saint Matthieu, v, 34-35). Quant au serment par les dieux, c'est le témoignage d'une période intermédiaire, où, sans croire déjà à la justice divine dans l'autre vie, on croit à une vengeance des insultes adressées aux dieux; la violation du serment était une insulte au dieu par qui on avait juré.

M. Gsell fait une communication sur les fouilles faites par M. l'abbé Saint-Gérand et par lui-même à Tipasa (Algérie). Ces fouilles ont déjà été signalées à l'attention de l'Académie par M. l'abbé Duchesne. M. Gsell s'attache particulièrement à préciser les différentes époques que l'on peut distinguer dans la basilique de la martyre sainte Salsa. Cette basilique, élevée à l'est de la ville, sur la tombe de la sainte, fut commencée au IVe siècle, embellie au Ve par Potentius (probablement un évêque), agrandie dans la première moitié du VIe; au VIIe siècle encore elle était un objet de vénération. M. Gsell parle ensuite de la chapelle

Digitized by Google

funéraire construite, à l'ouest de Tipasa, par l'évêque Alexandre, pour contenir les restes de ses prédécesseurs ; d'un sarcophage chrétien, trouvé par M. l'abbé Saint-Gérand, où sont représentés le Christ donnant la loi, les Quatre Saisons et Moïse frappant le rocher ; enfin d'une épitaphe métrique de Ras-el-Oued, au sud-ouest de Sétif, où sont reproduits des vers d'une des Silves de Stace.

SÉANCE DU 5 AOUT 1892

M. Anatole de Barthélemy lit une note sur l'origine du monnayage gaulois de la Belgique. Les statères d'or macédoniens, apportés par le commerce sur le littoral septentrional de la Celtique, furent imités, vers le commencement du Ier siècle avant l'ère chrétienne, dans la partie de l'île de Bretagne peuplée par des colonies venues de Belgique ; celles-ci transmirent l'usage de cette monnaie à la Belgique continentale. Plus tard, pendant le premier tiers du Ier siècle de notre ère, les Bretons se mirent à frapper des monnaies d'argent et de bronze, et pour celles-ci ils s'inspirèrent des types romains; en cela encore ils furent imités par les Belges et les Celtes du littoral. De là le contraste qu'on remarque, dans le monnayage du nord de la Gaule, sous les Romains, entre les monnaies d'or d'une part, d'argent et de bronze de l'autre : les premières conservent jusqu'à leur disparition les types du temps de la Gaule indépendante; dans les dernières seules se reflète l'influence romaine.

M. Halévy rend compte de l'examen de deux inscriptions sémitiques du IXe et du VIIIe siècle, découvertes à Zindjirlî, dans la Syrie du nord, par les soins du Comité oriental allemand, et récemment incorporées au Musée de Berlin. Ces textes sont mutilés et en grande partie effacés; néanmoins, M. Halévy croit être parvenu à en comprendre l'ensemble. Ils émanent de deux rois du pays de Yadî, séparés par un intervalle d'environ un siècle, qui ont porté l'un et l'autre le nom de Panammou. Panammou II était vassal de Tiglatpileser, roi d'Assyrie, qui opéra la première transportation des dix tribus d'Israël. La langue des deux inscriptions, qu'on avait prise pour de l'araméen, est un dialecte phénicien ; c'est, suivant M. Halévy, celui du peuple appelé Hatti, Hittites ou Hétéens, qu'on a cru étranger à la race sémitique et auquel on a attribué à tort, dit-il, les textes hiéroglyphiques trouvés à Hamath et à Alep.

M. Toutain communique des observations sur le théâtre romain de Simitthu ou Chemtou (Tunisie), dont il a entrepris l'exploration. Le monument n'est ni adossé à une colline, ni complètement isolé; il offre des particularités de construction qui paraissent intéressantes. La partie inférieure de l'hémicycle est bien conservée. Dans l'orchestre est un pavé de mosaïque multicolore, où sont représentées toutes les nuances du *marmor Numidicum ;* le déblaiement n'en est pas terminé. Divers petits objets, trouvés au cours des fouilles, semblent indiquer que le théâtre aurait été plus tard transformé en habitation.

SÉANCE DU 12 AOUT 1892

M. Menant met sous les yeux de ses confrères les empreintes d'une intaille asiatique trouvée dans le lit de l'Oued-Youks, au point où cette rivière traverse

Digitized by Google

l'ancienne station *ad Aquas Caesaris*, aujourd'hui Hammâm-Youks, à 18 kilomètres de Tébessa. Ce petit monument appartient à M. le capitaine Farges, chef de bureau arabe à Biskra. On peut présumer qu'il aura été apporté en Afrique par quelque vétéran de la troisième légion romaine, dite Augusta, qui avait son dépôt dans ce pays.

M. Heuzey, au nom de M. de Sarzec, présente des remarques sur l'un des plus antiques monuments de l'art chaldéen, la stèle dite des Vautours. Des comparaisons et des observations minutieuses ont permis d'établir que le prince qui a consacré la stèle est Eannadou, roi de Sirpourla, fils d'Alkourgal et petit-fils d'Our-nina. Il y est représenté en avant de ses guerriers, frappant les ennemis; l'armement qui est figuré rappelle par plusieurs points celui des Assyriens. D'après l'inscription, les vaincus appartiennent au pays de Isban-ki ou pays de l'Arc. On lit aussi le nom de la ville d'Our, qui était probablement alliée de Sirpourla. Sur l'autre face de la stèle, on voit une grande figure royale ou divine, tenant d'une main l'emblème héraldique de Sirpourla, l'aigle à tête de lion, et de l'autre abaissant une masse sur des prisonniers qui se débattent dans une sorte de nasse. M. Heuzey rappelle à ce propos un passage du prophète Habacuc, sur le peuple chaldéen, « qui ramasse les hommes dans son filet comme des poissons ».

SÉANCE DU 19 AOUT 1892

M. Héron de Villefosse signale des sculptures romaines trouvées par M. Graffin, ancien élève de l'École pratique des Hautes-Études, à Belval-Bois-des-Dames (Ardennes), sur le parcours de la voie romaine de Reims à Trèves, dans un terrain appartenant à M. Philippoteaux, de Sedan. Deux grands groupes représentent, l'un, un lion terrassant un taureau, l'autre, Hercule étouffant le lion de Némée. On a trouvé aussi une tête d'empereur, une tête de jeune fille, un dauphin, le corps d'un bélier, un bas-relief représentant une femme qui joue de la lyre, etc.

SÉANCE DU 26 AOUT 1892

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, donne des renseignements sur les fouilles et les voyages exécutés cette année par les membres de l'École. MM. Ardaillon, Couve, de Ridder se sont partagé l'exploration des îles de la mer Égée, dont M. Homolle songe à publier les inscriptions. M. Chamonard dégage le théâtre de Délos; les inscriptions, qui contiennent sur cet édifice des détails très circonstanciés, permettent d'en donner les descriptions et les restaurations les plus précises. M. Joubin a fouillé la ville de Stratos; il a déblayé l'agora et le temple et trouvé des terres cuites et des inscriptions.

M. Maspero décrit divers monuments qui viennent d'être découverts à Memphis, dans les ruines du temple de Phtah, par M. de Morgan, directeur des fouilles d'Égypte, savoir : une grande barque de granit, analogue à celle du Musée de Turin, plusieurs colosses fragmentés de Ramsès II, et surtout deux figures gigantesques, dédiées par ce pharaon, qui représentent le dieu de Mem-

Digitized by Google

phis, Phtah à la belle face, debout, enveloppé du linceul des momies, tenant un sceptre à deux mains; des statues isolées, dressées dans une cour ou dans une chambre. Ce sont les premiers monuments dont la découverte réfute péremptoirement le préjugé suivant lequel les Égyptiens n'auraient pas eu de statues de dieux dans leurs sanctuaires.

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 1892

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie une note de M. Georges Doublet, ancien directeur du Service beylical des antiquités et des arts, sur une mosaïque découverte, il y a quelques années à Sousse, l'antique Hadrumète, par M. Espina, vice-consul de France; il met en même temps sous les yeux de ses confrères une photographie due à M. le lieutenant Hannezo, du 4e régiment de tirailleurs indigènes, qui reproduit un dessin de cette mosaïque, appartenant à M. A. Gandolphe, agent-consulaire d'Autriche-Hongrie à Sousse. La mosaïque a été détruite depuis sa découverte, et la seule trace qui en subsiste est le dessin possédé par M. Gandolphe. Elle représentait le Labirynthe, Thésée et le Minotaure.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, annonce qu'il a reçu une lettre de Hamdi-bey, directeur des Musées impériaux de Constantinople, qui l'informe de son prochain départ pour Lagina et l'invite à envoyer un membre de l'École pour assister aux fouilles du temple d'Hécate. Les résultats de ces fouilles seront, grâce à la libéralité scientifique de Hamdi-bey, publiées par l'École française. M. Chamonard, qui a découvert l'an dernier, en compagnie de M. Legrand, un grand nombre de fragments inédits de la frise de Lagina, sera chargé de cette mission.

M. Alexandre Bertrand commence la lecture d'un mémoire de M. Henri Lechat, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, sur le sculpteur Endoios. Ce prétendu élève de Dédale a vécu, des témoignages épigraphiques le prouvent péremptoirement, dans la dernière partie du VIe siècle avant notre ère et la première partie du Ve. Sa statue d'Athéna ne peut donc, quoi qu'on en ait dit, être plus ancienne que la fin du VIe siècle.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1892

M. Oppert reprend l'étude de la table chronologique cunéiforme dont il avait, il y a sept ans déjà, entretenu l'Académie. Cette table donne dix-sept séries de dix-huit ans chacune, soit de 306 ans, depuis la 19e année de Darius II (405 ou 406 avant notre ère) jusqu'à l'an 213 des Séleucides (100 avant notre ère). Le P. Strassmaier a vu dans ces périodes de dix-huit ans un cycle d'intercalation des mois embolismiques. M. Oppert repousse cette opinion pour s'en tenir à celle qu'il a déjà exprimée : ces périodes de dix-huit ans, dit-il, mènent tout droit à la grande période lunaire de 1,805 ans, qui finit en l'an 712 avant notre ère. La combinaison du cycle lunaire de 1,805 ans, ou 361 lustres et du cycle sothiaque de 1,460 ans ou 292 lustres se retrouve partout dans l'antiquité.

Digitized by Google

Ainsi la Genèse compte, du déluge à la naissance d'Abraham, 292 ans, et de là à la fin de la Genèse 361 ans. On trouve des exemples des mêmes chiffres chez les Grecs et chez les Romains. Quant au cycle de coordination de dix-huit ans pour les années lunaires et solaires, supposé par le P. Strassmaier, il ne saurait exister. La seule période connue chez les Chaldéens est le *saros* de 223 mois, la période de Halley, dont chaque révolution ramène, dans le même ordre, la série des éclipses.

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 1892

M. Albert Caise membre de la Société des gens de lettres, à Blida (Algérie), adresse à l'Académie des observations sur l'utilité de pratiquer des fouilles et sondages dans l'hypogée du monument des environs de Blida, connu sous les noms de *tombeau de Juba II* ou *tombeau de la Chrétienne*. — Renvoi à la Commission de l'Afrique du Nord.

M. Menant communique à l'Académie l'estampage d'un bas-relief hétéen trouvé à Angora, qui lui a été envoyé par M. Alric, drogman de l'ambassade de France à Constantinople. On y voit deux personnages, et une inscription, en caractères hétéens, renfermant une invocation au dieu Sandu. Il explique, à ce propos, le sens qu'il attache au nom d'art hétéen ou d'écriture hétéenne. Il entend par là rattacher cette écriture et cet art non pas nécessairement aux peuples que la Bible appelle Hittim, mais aux peuples qui furent tour à tour les alliés ou les adversaires des Égyptiens sous le nom de Khétas et des Assyriens sous celui de Khatti.

M. Victor Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, communique les premiers résultats des fouilles du champ de manœuvres de Cherchel, qu'il a entreprises pour le compte du Comité des travaux historiques, avec le bienveillant appui de M. le général Swiney et la collaboration de l'autorité militaire. Il rend hommage au concours de M. le capitaine Hetet et de M. le lieutenant Perrin, qui ont conduit les fouilles en ces derniers temps. Il met sous les yeux des membres de l'Académie le dessin de trois chambres pavées en mosaïque, consciencieusement relevé par M. le lieutenant Perrin (dessin géométrique), l'estampage d'une inscription (délicace au gouverneur C. Octavius Pudens Cæsius Honoratus) et quelques spécimens de bronzes nouvellement découverts (base de candélabre et anse de verre ciselée, décorée d'un buste de Rome casquée, d'époque byzantine). Les fouilles continuent et promettent d'être fécondes, surtout en petits objets (poterie, bronzes, monnaies). Les fouilles précédemment entreprises dans le palais des Thermes n'avaient fait rencontrer que du marbre (piédestaux et statues).

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1892

M. Clermont-Ganneau communique, de la part du Frère Paul, du collège de Terre-Sainte, à Alep, deux dessins représentant un cachet hétéen, en pierre noire, à deux faces, trouvé aux environs de Balkis, à une heure et demie environ de Biredjik. Le Frère Paul annonce l'envoi prochain de deux empreintes.

Digitized by Google

M. Pierre de Nolhac communique une note sur le *Gallus calumniator* de Pétrarque. On lit dans les anciennes éditions des œuvres latines de Pétrarque un écrit intitulé : *Invectiva cujusdam Galli anonymi in Petrarcam*, et une réponse, *Apologia*, où Pétrarque attaque violemment la France et les Français, coupables de perpétuer le grand schisme en s'efforçant de maintenir la papauté à Avignon. M. de Nolhac établit que le « Français anonyme » est un théologien de Paris, Jean de Hesdin, sur lequel il donne quelques détails biographiques. Jean de Hesdin mérite une place dans l'histoire littéraire, ne fût-ce que pour avoir fait entendre, dans l'unanime concert d'éloges et d'admiration qui résonne autour de Pétrarque, la seule voix d'opposition dont l'écho nous soit parvenu.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1892

M. Maspero présente à l'Académie la photographie d'un bas-relief chaldéen qui provient de Constantinople. C'est un monument consacré par le roi Naramsin, qui régnait à Babylone et dans la Chaldée du nord vers l'an 3800 avant notre ère. Il est très mutilé ; mais ce qui reste est d'un travail très pur et très délicat. On y voit un personnage debout, vêtu, comme certains personnages des intailles les plus anciennes, de la robe passant sous un bras et sur une épaule, coiffé du bonnet conique entouré de cornes. L'aspect général rappelle d'une façon singulière les monuments égyptiens contemporains. Naramsin, comme son père Sargon Ier, avait laissé la réputation peut-être légendaire d'un conquérant. On lui attribuait une campagne au Magan. On pourrait à la rigueur attribuer à des rapports directs avec l'Égypte la technique et le faire tout égyptiens d'apparence du bas-relief ; mais M. Maspero ne croit pas devoir s'arrêter à cette conjecture. On remarquera en revanche, ajoute-t-il, les différences qu'il y a entre ce monument et les reliefs de Tel-loh (Tello) : ceux-ci, qui sont de beaucoup postérieurs, sont d'une main maladroite et d'un style grossier, comparés à notre relief. Celui-ci, qui vient d'une des plus grandes villes de la Chaldée, représente l'art d'une cour très policée et très puissante ; les autres, qui ont été découverts dans les ruines d'une cité secondaire, représentent un art provincial.

M. Menant fait remarquer qu'il existe dans la collection de M. de Clercq un cylindre chaldéen en pierre dure (intaille), d'un travail très remarquable, qui porte une inscription en caractères de même style que ceux de ce bas-relief. On y lit le nom de Sargani, roi d'Ayadi, antérieur de quelques générations au roi Sargon l'Ancien. Nous avons ainsi deux monuments, d'un travail différent, qui présentent, chacun en son genre, les plus beaux spécimens d'un art qui n'a jamais été surpassé en Assyrie et en Chaldée.

M. Salomon Reinach soumet à l'Académie un essai de classification des désignations populaires attachées aux monuments mégalithiques et des légendes dont ces mêmes monuments sont l'objet dans les divers pays. Les unes et les autres présentent une singulière uniformité sur un domaine géographique très étendu. Ainsi les dolmens, nommés *caves du diable* en Allemagne, s'appellent *maisons du diable* au Japon. En Angleterre et en Bretagne, comme dans l'Inde, les cercles de pierres passent pour des troupeaux pétrifiés. Malgré les efforts du

Digitized by Google

clergé pour « christianiser » ces monuments en les surmontant de croix, ils restent encore l'objet de pratiques superstitieuses qui sont des survivances authentiques du paganisme. Un caractère frappant des noms populaires qu'ils ont reçus, c'est la très petite part faite à l'élément chrétien : les géants, les nains, les fées figurent partout comme les auteurs ou les habitants de ces mystérieuses constructions. Dans les légendes, la Vierge et les saints interviennent; mais on se rend bientôt compte que c'est par l'effet d'une substitution de date assez récente et l'étude comparative de ces légendes ne fait qu'attester plus clairement la vitalité d'un polythéisme très primitif, analogue à celui des Pélasges orientaux, qui, chassé des villes avant même l'avènement du christianisme, s'est réfugié dans les campagnes et s'y maintient.

MM. Paul Meyer et Deloche présentent des observations sur quelques-unes des explications onomastiques proposées par M. Salomon Reinach.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1892

M. Alexandre Bertrand, président, rappelle la perte considérable que l'Académie vient de faire en la personne de M. Renan, dont les obsèques ont eu lieu le matin même.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1892

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, écrit qu'il est sur le point de se rendre à Delphes avec M. Couve, membre de l'École, pour y commencer les fouilles. Il rend hommage à la bienveillance et à l'énergie du gouvernement de M. Tricoupis, qui a bien voulu donner à l'École française, à cette occasion, son concours le plus empressé.

M. Heuzey communique une étude comparative sur une bague d'or gravée, trouvée à Mycènes, et sur un bas-relief du Louvre, qui appartient à la catégorie des sculptures dites hétéennes ou hittites et qui provient de Kharpout, dans la région du haut Euphrate, aux frontières de l'Arménie et de la Cappadoce. Le bas-relief est surmonté d'une inscription de deux lignes de caractères idéographiques en relief. Le sujet représenté sur l'un et l'autre monument est une chasse au cerf : le cerf est couru en char, comme cela devait se faire avant qu'on eût commencé à employer le cheval comme monture, c'est-à-dire avant le VIIIe siècle. Le bas-relief présente une déviation rustique du style assyrien; divers détails permettent de le rapporter au IXe siècle. Le cerf est de l'espèce appelée par les Arabes *hamour*, caractérisée par des bois palmés à l'extrémité. Sur la bague, les attitudes sont incomparablement plus vives et plus hardies; mais l'identité du sujet représenté n'en est pas moins frappante.

M. Senart donne lecture d'une note envoyée par M. Adhémar Leclère, résident au Cambodge, qui relate les recherches et les fouilles faites par lui au village de Sambau, l'ancienne Çambhapura. M. Leclère a mis au jour des statues ou des fragments de statues, des restes d'édifices religieux, et plusieurs inscriptions.

Digitized by Google

Ces dernières ont été envoyées par lui à M. Aymonier. Elles ne peuvent manquer d'être intéressantes, en raison de l'importance ancienne de la ville où elles ont été recueillies.

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1892

M. Toutain, chargé de l'exploration des ruines de Simitthu, aujourd'hui Chemtou (Tunisie), adresse à l'Académie un rapport sur les fouilles conduites sous sa direction. Le déblaiement de la scène du théâtre est très avancé, la plus grande partie de la mosaïque de l'orchestre est presque découverte. Le forum de Simitthu est entièrement dégagé. C'est une place d'environ 20 mètres de large sur 25 mètres de longueur, toute pavée en grandes dalles de granit ou de schiste bleu verdâtre, limitée au sud par une exèdre monumentale, dont les substructions en pierre de taille sont encore en place, et au nord par deux constructions, que sépare une petite rue dallée. Sous la place est un égout antique, dont l'examen semblerait indiquer que les habitants de Simitthu pratiquaient le système dit du « tout à l'égout ». Plusieurs indices donnent lieu de croire que les édifices publics de la ville ont été habités et remaniés à l'époque byzantine.

L'Académie met au concours les sujets suivants pour les prix à décerner en 1895 :

1° Prix ordinaire : « Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois. Les concurrents devront exposer l'organisation de cette chancellerie et faire connaître les divers fonctionnaires qui ont pris part à la rédaction et à l'expédition des actes. »

2° Prix Bordin : « Étudier quels rapports existent entre l'Αθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote soit pour les idées, soit pour le style. »

M. Heuzey continue la série de ses communications sur les fouilles de M. de Sarzec à Tello, en Chaldée. « La première période des découvertes, dit-il, avait mis au jour des monuments appartenant à la belle époque de cet art très antique, particulièrement les célèbres statues et têtes de diorite, parmi lesquelles les connaisseurs admirent de véritables œuvres de maîtrise, d'une technique superbe, d'un style sévère et puissant. La suite des fouilles nous apporte des résultats différents, mais non moins précieux : ce sont, au contraire, des ouvrages d'un travail rude et primitif, qui nous font remonter de plus en plus vers les origines de cette première civilisation, mère de toute la civilisation orientale. Si réellement la date du règne de Naram-Sin, calculée par les Chaldéens eux-mêmes, reporte la belle époque de la sculpture chaldéenne jusque vers l'an 3700 avant notre ère, quelle antiquité reculée faut-il attribuer à des ouvrages qui représentent l'enfance du même art? Voici aujourd'hui d'autres débris sculptés, qui permettent à M. de Sarzec de reconstituer une personnalité royale plus antique encore que celle du roi Eannadou, le roi de la stèle des Vautours. C'est l'image de son aïeul Our-Nina. Ce patriarche des dynasties orientales revit à nos yeux, tantôt portant sur sa tête la corbeille sacrée, tantôt assis et levant dans sa main la corne à boire. Autour de lui sont alignés ses enfants et ses serviteurs,

Digitized by Google

tous ayant leur nom gravé sur leur vêtement. Dans le nombre, on distingue Akourgal, qui doit succèder à son père, en remplaçant un autre prince son aîné. La réunion de ces morceaux reconstitue pour nous un document historique et archéologique de la plus haute antiquité. »

M. Oppert ajoute quelques mots sur les inscriptions cunéiformes qui accompagnent les monuments décrits par M. Heuzey. Ce sont, à ce qu'il semble, des invocations aux dieux, pour le bonheur du roi.

M. Salomon Reinach termine la lecture de son mémoire sur les légendes populaires qui restent attachées aux pierres sacrées, en particulier aux dolmens et aux menhirs. A côté de ces légendes, il y a des pratiques superstitieuses qui, dans certaines parties de la France, présentent une singulière vitalité. M. Reinach énumère, entre autres, des localités où l'on fait passer des malades ou des membres malades par les trous de certaines pierres ; d'autres fois, il s'agit de se glisser dans l'étroit couloir entre une pierre sacrée et le sol. Le christianisme a souvent marqué son empreinte sur ces pratiques, en substituant à la pierre, objet de croyances païennes, une table chargée de reliques ou la dalle du tombeau d'un saint. « On est obligé, écrivait en 1825 un chanoine de Vannes, de tolérer des pratiques qui ne sont que bizarres, pour combattre avec plus de hardiesse et de succès celles qui sont criminelles. » C'est à cette politique conciliante du clergé que nous devons la conservation, non seulement de beaucoup de monuments antiques, mais des usages si curieux pour le *folklore*, dont ils sont témoins depuis une dizaines de siècles.

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1892

M. Maspero rend compte des travaux de la Mission française au Caire. Il analyse le contenu des derniers fascicules des *Mémoires* publiés par la Mission. « C'est d'abord un fascicule de textes grecs : le papyrus mathématique d'Akhmîm, que M. Jules Baillet a expliqué et commenté avec un soin minutieux et une intelligence remarquable des procédés de la science antique ; puis un très long fragment du texte grec du livre d'Énoch, des restes de l'Évangile et de l'Apocalyse apocryphes de saint Pierre, que M. Bouriant a reproduits scrupuleusement avec l'orthographe du manuscrit. Les theologiens et les historiens de la première Église accueilleront avec intérêt et reconnaissance ces œuvres importantes, dont M. Renan avait promis d'entretenir l'Académie.

« L'archéologie arabe est représentée par les mémoires de M. Casanova sur une sphère arabe, sur seize stèles arabes, et surtout par le grand ouvrage de M. Bourgoin sur l'art arabe en Égypte. Le P. Scheil nous a introduits dans le monde assyrien par sa publication de quelques tablettes de Tell el-Amarna : nous espérons pouvoir étendre bientôt nos recherches sur la Syrie et sur la Mésopotamie comme sur l'Égypte. L'Orient entier nous appartient, non seulement l'Orient ancien, mais l'Orient moderne, et la Mission entend bien n'en laisser aucune partie inexplorée.

« Dans le domaine égyptien, je signalerai, — outre les fragments thébains de l'Ancien Testament et les restes des Actes du concile d'Éphèse, — l'apparition

Digitized by Google

de la première livraison de l'*Edfou* de M. de Rochemonteix. C'est un temple entier que nous livrons aux égyptologues, et non plus des fragments d'un temple. La religion égyptienne en ressortira entière, dans tous ses rituels, ses rituels de la fondation, du sacrifice, des fêtes d'Osiris. M. Bénédite a commencé de même la publication des temples de Philæ.

« L'honneur d'avoir mené à bien tous ces travaux revient à M. Bouriant, le directeur de la Mission, et à M. Xavier Charmes, qui nous a soutenus sans cesse de ses encouragements et de ses subventions. »

M. Alexandre Bertrand, président, dit qu'il faut placer à côté de ces noms, et au premier rang, celui de M. Maspero lui-même, à qui est due la meilleure part de tout ce qui a été fait par la science française en Égypte depuis ces dernières années.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1892

Le président annonce la mort de M. le marquis d'Hervey Saint-Denis. La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1892

M. Salomon Reinach, terminant une communication commencée aux séances précédentes, développe des considérations générales sur les légendes qui s'attachent aux monuments mégalithiques. Il pense que ces légendes sont apparentées à celles qui formaient la mythologie pélagisque avant la constitution du panthéon grec, et il fait remarquer que précisément la civilisation matérielle de la Gaule à l'époque mégalithique ressemble à celle de la Grèce pélasgique. De part et d'autre on voit des constructions en blocs énormes, des poignards triangulaires d'un type particulier, des vases ornés d'incisions remplies avec une substance blanche. La décoration peinte de certains vases de Mycènes rappelle les demi-cercles concentriques gravés sur le dolmen de Gavr'inis et sur un vase trouvé dans un dolmen près de Quiberon. « Il est donc permis de croire, dit M. Salomon Reinach, que plusieurs dizaines de siècles antérieurement à la grande unité réalisée par la conquête romaine, il a existé une autre unité, dont la cause nous restera toujours inconnue. » La conjecture la plus plausible qu'on puisse proposer pour l'expliquer, c'est que le courant de civilisation dit pélasgique s'est porté d'Occident en Orient, et non inversement, comme on l'a cru.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du P. Delattre, la photographie de soixante-douze empreintes d'intailles, sur terre cuite, choisies dans une collection de plus de trois cents empreintes analogues, qui avaient été exécutées dans l'antiquité même et qui ont été découvertes dans la partie basse de Carthage, entre la colline de Saint-Louis et la mer. On y remarque des types monétaires, une tête d'Hercule semblable à celle de certaines pièces d'argent attribuées à Jugurtha, la tête de Silène de face des monnaies de Cyzique, la galère des monnaies de Sidon, etc., le tout du style grec le plus pur; des têtes

Digitized by Google

de femmes, qui rappellent les monnaies grecques de Sicile; des figures debout, une Minerve, un Pan, un Mercure attachant ses talonnières, un Marsyas, une amazone, une femme nue attachant sa sandale, qui rappelle les monnaies de Larisse en Thessalie; des groupes, un homme terrassé par un lion, un lion dévorant un cheval, un homme debout tuant une femme agenouillée, un épisode du combat d'Achille et de Penthésilée ; enfin des types purement égyptiens, tels que des scarabées portant des cartouches royaux. Cet ensemble était probablement une collection de modèles formée par un industriel qui se proposait de les reproduire.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Bulletin de Correspondance hellénique, 15e année. Supplément à la livraison de décembre : Séances de l'Institut de Correspondance hellénique. — Nouvelles et correspondance.

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 16e année, janvier-mars 1892 : G. Cousin, *Inscriptions d'Œnoanda.* (C'est à la suite de visites répétées faites à cette ville de la Pisidie par plusieurs membres de l'École française d'Athènes, MM. Holleaux, Paris, Diehl et Cousin, qu'ont été réunis, l'un après l'autre, les morceaux épars du long et curieux document dont l'étude et la publication ont été confiées à M. Cousin. Le texte, transcrit en caractères courants, ne tient pas dans le *Bulletin* moins de 23 pages; c'est, autant que l'on peut en juger, des fragments de deux lettres d'un philosophe épicurien, qui contiennent des citations des œuvres d'Épicure.) — Néroutsos, *Inscriptions d'Alexandrie.* — Léon Heuzey, *La danseuse voilée d'Auguste Titeux* (pl. IV, premier article). — Giannopoulos, Δύο ἀνέκδοτοι βυζαντιακαὶ ἐπιγραφαὶ Δράμας. — A. Joubin et A. Wilhelm, *Inscriptions de Chalcis.* — L. Kambanis, *Le desséchement du lac Copais par les anciens* (très curieux renseignements sur des travaux d'endiguement et de canalisation qui paraissent avoir être exécutés à une époque très reculée, probablement du temps où les Minyens d'Orchomène étaient les maîtres de ce district, et qui devaient avoir eu pour résultat de livrer à la culture la plus grande partie de l'espace qu'ont ensuite recouvert les eaux. Une description très bien faite et un plan dressé avec grand soin, pl. XII, permettent de se faire une idée très nette de ces travaux). — E. Legrand, *Inscriptions d'Astypalée et d'Anaphi.* — G. Doublet, *Bas-relief et inscriptions de Délos.* — J. Toepffer, *Nouvelles remarques sur l'inscription de Cos.* — E. Legrand, *Statue d'Hermès trouvée à Damala* (pl. II et XVII). — Kondoléon, Ἐπιγραφαὶ Ἠπείρου.

— *Bulletin de Correspondance hellénique.* Seizième année. Avril-août 1892 : — H. Lechat, *Statues archaïques d'Athènes.* Premier article. (Effort intéressant pour partager en groupes ces statues et mettre ensemble celles qui paraissent l'œuvre d'un même auteur ou tout au moins être sorties d'un même atelier. M. Lechat

Digitized by Google

est plus en mesure que personne d'arriver à des résultats qui présentent une grande vraisemblance.) — V. Bérard, *Inscriptions d'Olympos en Lycie.* — E. Pottier, *Les sarcophages de Clazomène et les hydries de Cæré* (publie quelques nouveaux fragments des sarcophages qui appartiennent au Louvre et fixe à ce propos la place que ce genre d'ouvrages occupe dans la série des produits de la céramique). — Th. Homolle, *Contrats de prêt et de location, trouvés à Amorgos.* — A. Joubin, *Urnes funéraires crétoises* (nouveaux échantillons, moins beaux que ceux qui ont été publiés par Orsi). — G. Fougères, *Inscription de Salamine.* — B. Latyschew, *Notæ marginales ad aliquot inscriptiones metricas nuper repertas.* — Diamantaras, Ἐπιγραφαὶ ἐκ Λυκίας. — L. Heuzey, *Un prototype des taureaux de Mycènes et d'Amyclées* (Pl. I. Publie en photogravure un débris de plaque sculptée, en schiste vert, trouvée en Égypte, mais qui doit être l'œuvre d'un peuple soumis aux influences de l'art chaldéo-assyrien et vraisemblablement établi en Syrie. M. H. avait déjà publié un fragment du même genre, et les observations qu'il joint à la description de ces pièces curieuses contribuent à jeter du jour sur les origines de l'art mycénien). — L. Lucovich, *Inscriptions de Kios en Bithynie.* — Fustel de Coulanges, *Inscriptions de Chios* (textes trouvés dans ses papiers). — Th. Homolle, *Deux bas-reliefs néo-attiques du Musée de Lisbonne* (se prononce pour l'authenticité, qui a été contestée).

— *Bulletin de Correspondance hellénique.* Seizième année, septembre-novembre 1892 : M. Holleaux, *Bronzes trouvés au Ptoion* (pl. X-XI, XIV-XV). — G. Doublet, *Décrets de la communauté athénienne de Délos.* — A. Fontrier, *Le monastère de Lembos près de Smyrne et ses possessions au* XIII*e siècle* (pl. XVIII). — S. Reinach, *Le sanctuaire d'Athèna et de Zeus Meilichios à Athènes.* — V. Bérard, *Inscriptions d'Asie Mineure.* — M. Collignon, *Tête virile en marbre d'ancien style attique.*

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 12e année, fasc. 3, juillet 1892 : — A.-L. Delattre, *Inscriptions de Carthage* (*Épigraphie payenne*, 1890-1892). — E. Courbaud, *La navigation d'Hercule. Scarabée de Corchiano* (vignette dans le texte). — L. Dorez, *Le cardinal Marcello Cervini et l'imprimerie à Rome* (1539-50). — C. Rolland, *Le dernier procès de Louis de Berquin* (1527-1529). — *Archéologie sarde. La collection de Léon Gouin* (pl. V). — Bibliographie : *Liste des publications de M. Rod. Lanciani* (Archéologie et topographie romaines). — Maxime Collignon, *Histoire de la sculpture grecque.* (Courbaud), etc., etc. — Chronique : Salle de consultation à la Vaticane. — Mosaïque de Lyon, etc.

— *Revue des Études grecques*, t. V, n° 18. — Partie administrative : *Vingt-cinquième anniversaire de l'Association. Banquet du 5 mai.* — Discours prononcés. — *Assemblée générale du 28 avril.* — *Séance du 12 mai.* — Partie littéraire : Henri Weil, *Hypéride. Premier discours contre Athénogène. Texte et traduction.* — J. Darmesteter, *Aelxandre le Grand dans le Zend-Avesta.* — Th. Reinach, *Inscriptions de Samothrace.* — P. Tannery, *Psellus sur la grande année.* — H. Omont, *Le Glossaire grec de Du Cange.* — Notes et documents : Th. Reinach,

Digitized by Google

L'année de la naissance d'Hypéride. Encore un mot sur l'inscription de Cos. — CHRONIQUE : *Correspondance grecque* (X.). — BIBLIOGRAPHIE : *Comptes rendus bibliographiques. Corrigenda.*

— *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, publié sous la direction de M. Maspero, t. XII, livraisons 3 et 4. 1892 : Von Bergmann, *Inschriftliche Denkmæler des Sammlung ægyptischer Alterthümer des æstereichischen Keiserhauses.* — E. Amélineau, *Lettre à M. Maspero sur la prononciation et la vocalisation du copte et de l'ancien égyptien.* — A. Baillet, *Monuments des VIIIe-X^e dynasties.* — G. Maspero, *La pyramide du roi Pepi II.* — A. Amiaud, *Notes de grammaire assyrienne* recueillies et publiées par V. Scheil, O. P. — U. Bouriant, *Une stèle du tombeau d'Anna.* — *L'inscription de la statue* B *de Goudéa*, transcrite par A. Amiaud, publiée par Fr. Scheil, O. P. — Daninos-Pacha, *Note sur les fouilles d'Aboukir. Deux documents relatifs aux fouilles de Mariette.*

— Depuis que l'École américaine d'Athènes a renoncé au règlement bizarre qui en faisait changer tous les ans le directeur, ses travaux, conduits par M. Ch. Waldstein, prennent tous les ans plus d'importance et d'intérêt. On en jugera par le tome V des *Papers of the American School of classical antiquities at Athens*, 1886-1890, qui vient de paraître. Il contient les résultats des fouilles et des recherches entreprises par l'École pendant quatre années. En voici le sommaire : I. *Fouilles au théâtre de Sicyone* par MM. Mac Murtry et Mortimer Lamson Earle (pl. I-III). — II. *Découvertes dans le dème attique d'Ikaria*, 1888 (pl. IV-IX). — III. G. B. Hussey, *Couronnes grecques sculptées sur les monuments et inscriptions des couronnes* (pl. IX et X). — IV. Ch. Waldstein, *La tête nouvellement découverte de l'Iris du Parthénon* (pl. XII). — V. F. B. Tarbell, *Les décrets des Demotionidai, étude sur la phratrie attique.* — VI. Ch. Waldstein, et F. B. Tarbell, *Rapport sur des fouilles faites près de Stamata, en Attique* (pl. XIII). — VII. Rolfe, Buck et Tarbell, *Découvertes à Anthédon en* 1889 (pl. XIV). — VIII. Rolfe et Tarbell, *Découvertes à Thisbé en* 1889. — IX. Ch. Waldstein, Rolfe et Tarbell, *Découvertes à Platées en* 1889. — J. C. Rolfe, *Inscription d'une dalle funéraire de Béotie.* — XI. Waldstein, Washington et Irving Hunt, *Découvertes à Platées en* 1890 (pl. XVII). — XII. Ch. Waldstein, *Les bas-reliefs de Mantinée* (pl. XV-XVI). — XIII. Th. Mommsen, *Un fragment grec de l'édit de Dioclétien, trouvé à Platées* (XVIII). — XIV. *Appendice*, par A. C. Merriam. Outre les planches auxquelles nous avons renvoyé, il y a six cartes ou plans, et quarante-une figures tirées dans le texte. Le volume offre un contenu très varié : il sera bien accueilli.

— Le dix-septième fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* que la maison Hachette publie sous la direction de MM. Saglio et Pottier vient de paraître. Il va de *Eup* à *Fas*. Nous y remarquons les articles suivants : *Eupatrides* (Lécrivain); *Exagium* (Babelon); *Exèdre* (P. Paris); *Exégètes* (S. Reinach); *Exercitus* (P. Monceaux pour la Grèce et R. Cagnat pour Rome); *Expositio* (Glotz et Humbert); *Exsilium* (Lécrivain et Humbert); *Faber* (C. Jul-

Digitized by Google

lian); *Falsum* (Glotz et Humbert); *Fanum* (Bouché-Leclercq); *Fascinum* (Lafaye). — La première partie du t. II est terminée par ce fascicule.

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts, Athenische Abtheilung*, t. XVII, 1er cahier : — P. Wolters, *Représentations d'Asklépios* (pl. 2-4). — K. Buresch, *La source et la grotte de la Sibylle à Érythrées.* — B. Sauer, *L'art archaïque du marbre à Naxos* (pl. 7. Important pour l'histoire du premier âge de la sculpture grecque : rend aux ateliers de Naxos nombre de sculptures qui avaient été attribuées à Samos ou à d'autres centres de production). — B. Græf, *Tombeau de Bithynie* (pl. 5). — P. Kretschmer, *Inscriptions grecques de Balaneia, en Syrie.* — Bibliographie : Découvertes (Notices sur les fouilles entreprises par l'Institut archéologique allemand à Athènes, entre l'Acropole, la Pnyx et l'Aéropage, sur celles de la Société archéologique à Daphni, de M. Tsoundas à Mycènes, sur celles de Kavvadias à Épidaure, celles de l'Institut américain à l'Héræon d'Argos et celles de l'Institut anglais à Mégalopolis, dans le théâtre).

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts, Athenische Abtheilung*, t. XVII, 2e cahier : E. Kalinka, *Un vase béotien avec alphabet* (pl. 6). — O. Kern, *Les statues des déesses d'Eleusis dans le sanctuaire.* — J. Wackernagel, *Inscription de Téos.* — St. N. Dragoumis, *Sur les leschés et particulièrement sur celle qui a été découverte récemment à Athènes.* — Th. Mommsen, *Fragments de l'édit de Dioclétien, provenant de Gythion.* — A. Dœrpfeld, *L'ancien Parthénon* (pl. 8 et 9. Article d'une haute importance. C'est une discussion et une réfutation des idées exposées par F. C. Penrose dans le *Journal of Hellenic Studies*, 1891, p. 275. Montre que l'édifice projeté avait ou plutôt devait avoir 6m,45 de plus en long et 0m,36 de moins en large que le Parthénon de Périclès, qui en a utilisé les substructions; trouve les raisons de cette différence; expose des conjectures très vraisemblables sur les causes et le moment de l'interruption des travaux, commencés par Cimon et poussés par lui assez loin, mais non probablement jusqu'à la mise en place des colonnes et de l'entablement). — A. Wilhelm, *Sur des inscriptions grecques.* — J. Ziehen, *Sur la position du temple d'Asklépios à Trikka.* — M. Tsakyroglou, *Inscriptions inédites de la Lydie* (en grec). — P. Wolters, *Inscriptions de Périnthe.* — *Bibliographie.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIV, 22e session, 5e séance, 1er mars 1892 : P. Le Page Renouf, président, *Le Livre des Morts. Chapitre* I. — J. H. Gladstone, *Le cuivre, l'étain et l'antimoine dans l'ancienne Égypte.* — Prof. Robert Austen, *Remarques sur la communication précédente.* (Il semble résulter des faits communiqués par M. Flinders Petrie et des analyses et observations des deux auteurs de ces notes que, dès le temps de la IVe dynastie, on possédait en Égypte le bronze avec proportion normale d'étain, 9 pour 100, et que l'on y employait l'étain à l'état de métal et non de minerai.) — Prof. E. Revillout, *Un papyrus bilingue du temps de Philopator*, partie III (suite). — W. F. Ainsworth, *Marques de maçons à Al-Hadr (Hatra).* — F. L. Griffith, *L'ancienne année égyptienne.* — P. Le Page Renouf, *Note.*

Digitized by Google

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIV, 22e session, 6e séance, 5 avril, 1892 : P. Le Page Renouf, *Le livre des morts*, ch. II-XIV. — R. Brown, *Recherches stellaires euphratéennes*. — Maspero, *Notes au jour le jour* (suite), partie V. — L. Griffith, *Coupe avec inscription en écriture hiératique*. — Dr A. Wiedemann, *Sur quelques inscriptions égyptiennes du Musée Guimet, à Paris*. — Prof. A. Eisenlohr, *Remarques sur un papyrus bilingue du temps de Philopator*.

— *Procedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIV, 22e section, 7e séance, 3 mai 1895 : P. Le Page Renouf (président), *Le Livre des Morts égyptien. Sens de certains mots primitifs*. — *Le Livre des Morts. Traduction et commentaire. Chapitres* XIV, XV et XVI (2 planches). — Prof. Dr A. Eisenlohr, *Un monument phénicien sur la frontière de Palestine* (gravures dans le texte). — J. Offort, *Le mythe d'Osiris et d'Isis*.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIV, 8e séance, 14 juin 1892. — Le Page Renouf, président, *Le Livre des Morts. Chapitre* XVII (4 planches). — *Une seconde note sur un titre royal*. — L. Griffith, *Note sur des poids et mesures égyptiens* (1 planche). — *Fragments de vieilles histoires égyptiennes* (5 planches). — W. E. Crum, *Un autre fragment de l'histoire d'Alexandre*. — Dr A. Wiedemann, *Note sur l'interprétation d'un cartouche par le docteur Yung*. — Griffith, *Analyse de la relation publiée par M. Flinders Petrie sur les fouilles de Meidum*. — K. Piehl, *Note*.

— T. XV. Première séance, 1er novembre 1892 : P. Le Page Renouf, président, *Le Livre des Morts. Chapitres* XVIII-XX (suite). — Pinches, *Yâ et Yâwa* (Ian et Iahweh) *dans les inscriptions assyro-babyloniennes*. — A.-J. Delattre, *Lettres de Tell-el-Amarna*, 5e série. — Karl Piehl, *Notes de philologie égyptienne*. — C. J. Ball, *Un idéogramme chaldéen*. — *Un hymne bilingue*.

— *The Journal of Hellenic Studies*, 2e partie, 1891, in-8°. F. C. Penrose, *On the ancient Hecatompedon which occupied the site of the Parthenon* (pl. XVI-XVIII. Très important : M. Penrose combat par des arguments qui paraissent très sérieux la théorie de Doerpfeld, d'après laquelle l'Hécatompédon antérieur au Parthénon de Périclès serait le *temple archaique* dont les substructions ont été mises au jour par les dernières fouilles, entre le Parthénon et l'Érechthéion. D'après Penrose, l'ancien Parthénon occupait le site même du Parthénon de Périclès, et c'est à lui qu'auraient appartenu les fragments d'architecture encastrés dans le mur nord). — J. A. R. Munro, *Fouilles de Cypre. Résultats de la troisième campagne. Polis tis Khrysokhou* (pl. XIII-XVA. (Résultats médiocres. Quelques inscriptions cypriotes. Un ou deux très jolis vases, dont un lécythe attique.) — P. Hartwig, *Héraklès et Eurytos sur une cylix à Palerme* (pl. XIX). — J. Harrison, *Études mythologiques*. I. *Les trois filles de Cécrops*. — L. Dyer, *Idées de Vitruve sur le théâtre grec*. — H. Stuart Jones, *Deux vases par Phintias* (pl. XX-XXIII). — Sidney H. Barnsley, *La porte septentrionale de l'Érechthéion*. — W. H. D. Rouse, *Une inscription de l'Égypte*. — E. A. Gardner, *L'Archéologie en Grèce*, 1890-91. Additions et corrections.

Digitized by Google

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, XXe année, série 4, 2e fascicule, avril-juin. — R. Lanciani, *Les murs d'Aurélien et de Probus, à Rome.* (Article plein de renseignements intéressants sur la construction et la disposition de cette enceinte.) — H. Cantarelli, *Le vicariat de Rome.* — D. Marchetti, *Fragment d'un pilastre ancien qui servait à mesurer la hauteur des eaux du Tibre, et autres notices topographiques* (pl. VI). — R. Lanciani, *La question du Panthéon* (fait ses réserves sur quelques-unes des conséquences que l'on a proposé de tirer des fouilles récemment exécutées par M. Chédanne). — D. Marucchi, *D'un pavé en mosaïque avec figures égyptiennes découvert près de la voie Flaminia* (pl. VII-VIII). — Fr. Azurri, *Deux chapiteaux singuliers découverts sur la rive du Tibre* (pl. IX). — G. Gatti, *Notices sur les découvertes relatives à l'épigraphie de Rome.* — C. L. Visconti, *Découvertes d'objets d'arts et d'antiquité figurée.*

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma :* — L. Cantarelli, *Le vicariat de Rome.* — Comtesse E. Caetani Lovatelli, *Deux statuettes de ministres du culte mithriaque.* — Gherardo Ghirardini, *Le Satyre qui verse à boire* (pl. XI-XIV). — C. L. Visconti, *Découvertes relatives à la topographie de Rome.* — L. Cantarelli, *Compte rendu de* L'Armée romaine *de M. Cagnat.*

— *Bulletino di archeologia cristiana del commendatore G. Battista De Rossi*, 5e série, seconde année, n° 1 : *Avis* (M. De Rossi fait remarquer que, s'il a donné dans ce numéro du bulletin une place plus considérable que d'ordinaire aux comptes rendus des séances de la Société d'archéologie chrétienne, c'est à cause du haut intérêt qu'ont présenté plusieurs des communications qui y ont été faites. Il a d'ailleurs ajouté à plusieurs de ces communications des notes qui sont comme autant de courtes dissertations). — Comptes rendus des conférences d'archéologie chrétienne. — *Tabula lusoria avec une inscription qui fait allusion à un événement historique, employée pour fermer un tombeau près de la basilique de Saint-Silvestre.* — *Épitaphe contenant des dates des années* 350 *et* 368, *trouvée dans l'église de Santa Maria ad Pineam, dans le Transtevere.* — Planches : I-II. *Sarcophage qui vient d'être acquis par le Musée de Latran* (p. 10). III. *Lampe de terre cuite trouvée en Afrique* (p. 17-18).

— *Bullettino di archeologia cristiana*, 5e série, 2e année : *Pyxis d'ivoire provenant de Carthage, sur laquelle est représenté le Christ distribuant les pains qu'il a multipliés* (pl. IV-V). — § 1. Description de la pyxis et de ses bas-reliefs. — § 2. Interprétation symbolique des reliefs iconographiques. — § 3. De l'aigle dans l'ancienne iconographie chrétienne. — *Très ancien sarcophage chrétien qui vient d'être placé au Musée du Latran.* — § 1. Rareté et importance du nouveau sarcophage du Latran. — § 2. Du lieu d'origine du nouveau sarcophage. — § 3. Interprétation iconographique du nouveau sarcophage. — *Arc de tabernacle en marbre trouvé en Mauritanie et orné de l'image de Daniel parmi les lions et d'autres symboles chrétiens.* — *Recueil d'inscriptions romaines relatives aux artistes et à leurs œuvres pendant le moyen âge, formé vers la fin du* XVIe *siècle.*

Digitized by Google

— *Bullettino di archeologia cristiana*, del com. G. Battista de Rossi, 5e série, 2e année : Avertissement. — Couvercle de sarcophage trouvé près de Ravenne avec une sculpture qui représente une croix dont les bras portaient des cierges (pl. VII). — Lampe africaine avec l'image d'un homme en costume perse portant le poisson sur un disque (pl. VI). — Les douze apôtres figurés sous la forme de six agneaux sur un marbre de Spalato (pl. VIII). — Petit disque de verre, employé comme médaillon chrétien, trouvé dans un tombeau près de la via Portuensis. — Capsule représentant un cavalier armé d'une longue haste cruciforme; elle se portait suspendue au col en guise d'amulette (vignette). — Chaînes de métal, avec figuration du monogramme du Christ, qui servaient à suspendre les lampes dans les basiliques (pl. IX). — Moules antiques trouvés à Carthage où étaient coulées en plomb des médailles de piété et des croix qui se portaient sur la poitrine (pl. IX). — Inscription du corps de saint Pigmenius martyr récemment retrouvée à San-Salvatore in Corte (pl. X). — Calendrier brescian inédit dans un manuscrit du collège des Pères Barnabites à La Querce près Florence. — Corrections et additions à l'article intitulé : *Arc en marbre de tabernacle retrouvé en Mauritanie*. — Explication des planches.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, XLV, fasc. 4. — Kresmárik, *Le droit de wakf d'après le rite hanéfite* (les fondations pieuses musulmanes). — Huth, *Le Sûtra bouddhique des Huit Manifestations*. — Homme, *L'origine et l'âge des noms des étoiles et des mansions lunaires chez les Arabes*. — Stackelberg, *Iranica*. — Schmidt, *La Çukasaptati* (contes indiens du perroquet). — Bradke, *Sur les éléments pré-védiques dans le Véda*. — Goldziher, *Les Djinns des poètes arabes* (l'inspiration poétique et le δαιμόνιον). — G. Jacob, *Les Arabes ont-ils vraiment connu l'ambre de Sicile?* — Bibliographie.

XLVI, fasc. 1. — Goldziher, *Le divan de Djaroual, fils de Aus el-Huteya* — Bühler, *Étude critique sur les inscriptions d'Asoka*. — Erman, *Sur les rapports de l'égyptien et des langues sémitiques* (grammaire et lexique). — Kohut, *Le jeu d'échecs mentionné dans le Talmud* (sous le nom de *eskounderi*, qui aurait pour origine le nom d'Alexandre le Grand). — Noeldeke, *Remarques sur le livre pehlvi Yâtkari Zarérân, traduit par Geiger* (du vie siècle, source indirecte du *Châh-nâmé*). — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLVI, fasc. 2. — Goldziher, *Le divan de Djaroudl ben Aus* (suite). — Hübschmann, *Mots d'origine sémitique dans l'arménien ancien*. — Jolly, *Contributions à l'histoire du droit indien*. — Justi, *Observations sur des légendes sigillaires pehlvies*. — Bartholomae, *Études sur diverses questions de linguistique aryenne*. — Otto Francke, *Contributions à la grammaire pâli*. — Mordtmann, *Explication d'inscriptions himyarites*. — Hübschmann, *Armeniaca*. — Socin, *Sur le « Tartufe », en arabe moderne*. — Nestle, *Sur l'origine graphique de la voyelle hébraique kameç*.

— *Zeitschrift der deutschen Palästina-Vereins*, vol. XIV, fasc. 2. — Benzinger, *Sur l'état actuel des monuments antiques en Syrie et en Palestine*. — Socin, *Rapport sur les manuscrits relatifs à la géographie de la Syrie et de la*

Digitized by Google

Palestine trouvés dans la bibliothèque de feu Gildemeister. — Röhricht, *Cartes et plans anciens de la Palestine* (fac-similés des dessins du ms. de Bède le Vénérable). — Kersten et Chaplin, *Le climat de Jérusalem* (observations météorologiques de 1860 à 1880). — Neumann, *Additions à la* Bibliotheca geographica Palæstinæ *de Röhricht.*

Fasc. 3. — Röhricht, *Plan de Jérusalem du* XIIe *siècle et carte routière de la Terre Sainte du* XIIIe *siècle* (fac-similés)[1].— Schumacher, *La Pierre de Job* (découverte très intéressante d'une stèle égyptienne en basalte, très effacée, dans un *wely* musulman du Haurân, placé sous l'invocation de Job (dessins: un estampage sera envoyé prochainement en Europe). — Dalman, *Sur un Guide hébreu de la Palestine* (le total de la population juive est évalué à plus de 42,000, dont 25,000 à Jérusalem même). — Hartmann, *La province de Laodicée* (relevé complet des localités).

Fasc. 4. — Hartmann, *La province de Laodicée* (carte).

— *Zeitschrift der deutschen Palästina-Vereins*, vol. XV, fasc. 1. — Kampffmeyer, *Les anciens noms géographiques de Palestine et de Syrie* (commence par établir les principes phonétiques en vertu desquels les noms hébreux et chananéens ont été transformés ou maintenus en arabe). — Röhricht *Cartes et plans anciens de Palestine* (5 fac-similés). — Blanckenhorn, *La Syrie dans son passé géologique.* — Schumacher, *Notes d'un voyage à l'est du Jourdain* (annonce qu'il a relevé un grand nombre des inscriptions grecques et latines de Djarach).

— *Zeitschrift der deutschen Palästina-Vereins*, vol. XV, fasc. 2 et 3. — Kampffmeyer, *Les anciens noms de lieux en Palestine et en Syrie* (suite). — Benzinger, *Rapport sur les publications relatives à la Palestine, parues en* 1889 *et* 1890. — Röhricht, *Anciens plans et cartes de Jérusalem et de la Palestine* (quatre plans de Jérusalem, de l'église du Saint-Sépulcre[2], de la *via Dolorosa* et de la basilique de Bethléem, en fac-similé d'après les originaux du XVIIe siècle conservés à Gênes et à Plaisance).

C. C. G.

1. Le *Carnelium S. Johannis, ubi sepeliuntur Anglici*, que M. R. dit ne pouvoir identifier, aux environs de Jérusalem, doit être, je pense, le Haceldma traditionnel, le *Charnel*, que les Arabes appellent encore aujourd'hui *Chournein*.

2. Ce plan offre un intérêt particulier parce qu'il indique exactement l'emplacement des tombeaux des rois de Jérusalem, Godefroy de Bouillon et Baudouin, qui ont disparu à la suite de l'incendie de 1808, mais qu'il n'est pas impossible de retrouver d'après des renseignements que j'ai recueillis à Jérusalem en 1867.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Fouilles dans la nécropole de Vulci, exécutées et publiées aux frais de S. E. le Prince Torlonia, par Stéphane Gsell, ancien membre de l'École française de Rome, chargé de cours à l'École supérieure des lettres d'Alger. Paris, Thorin, 1891, gr. in-4°, 568 pages et 22 pages hors texte.

Parmi les villes étrusques dont l'emplacement est connu, il y en a peu dont le sol ait été plus retourné que celui de Vulci. Depuis soixante-dix ans environ, on n'a presque jamais cessé d'y pratiquer des fouilles, soit d'une façon clandestine, soit ouvertement sous les auspices du prince de Canino ou de sa famille. Les recherches de Campanari en 1828, celles de Noël des Vergers et François en 1857 sont demeurées particulièrement célèbres. Les tombes découvertes jusqu'à ces dernières années peuvent être évaluées à plusieurs milliers, et l'on sait que les plus grands musées céramiques de l'Europe doivent à la nécropole de Vulci la majeure partie de leurs vases peints. Faire des fouilles nouvelles sur un terrain aussi bouleversé et littéralement mis au pillage était, ce semble, une entreprise hasardeuse : M. Gsell, membre de l'École française de Rome, l'a tentée cependant. Fort de l'appui du prince Torlonia, qui lui avait libéralement ouvert ses domaines de Vulci et qui avait pris à sa charge les frais des travaux, il s'est enfermé avec courage, pendant quatre mois, dans ces solitudes malsaines, et, au milieu de difficultés de toutes sortes, qu'il est d'autant plus juste de rappeler qu'il a eu la discrétion de les taire, il a résolument poursuivi sa campagne, une des plus fructueuses qui aient été faites en Italie dans ces derniers temps. Sans doute elle n'a pas donné un grand nombre de vases peints ou de bijoux et elle paraîtra pauvre à qui ne considère que la valeur intrinsèque des objets recueillis. Mais, si elle n'a pas contribué à enrichir des vitrines, elle a fourni à la science une ample moisson de faits et d'observations. Jusqu'ici la nécropole de Vulci n'avait guère été que saccagée, même par la plupart de ceux qui croyaient la fouiller avec conscience. Pour la première fois elle a été, on peut le dire, méthodiquement explorée. En déblayant 136 tombes qui avaient échappé aux recherches antérieures, M. Gsell nous en a plus appris, à lui seul, sur le passé de Vulci, que tous ses devanciers.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à la description des sépultures. C'est un procès-verbal aussi précis que minutieux, qui fait connaître l'orientation, la profondeur, la disposition de chaque tombe et de ses abords, ainsi que la nature et la place de tous les objets qui s'y trouvaient; des croquis sommaires complètent les indications du texte et mettent sous les yeux du lecteur la topographie des fouilles dans tous ses détails. On ne saurait trop féliciter M. Gsell de cette exactitude scrupuleuse. Dans les enquêtes archéologiques comme dans les instructions judiciaires, les moindres constatations matérielles ont leur importance et, s'il est intéressant de contempler de beaux vases ou de belles statues, il n'est pas moins intéressant de savoir où, comment, à quelle profondeur, à quelle place, au milieu de quels débris ces objets se sont

Digitized by Google

rencontrés. Pour ne parler ici que de l'archéologie étrusque, bien des problèmes sont encore obscurs, qui seraient sans doute depuis longtemps résolus si l'on avait songé plus tôt à publier des procès-verbaux analogues à ceux de Gozzadini et de Zannoni pour Bologne, de Ghirardini pour Cornéto, de Pasqui pour Bisenzio, de Falchi pour Vetulonia, et de M. Gsell pour Vulci.

Les tombes découvertes par M. Gsell n'appartiennent pas toutes à la même période archéologique. Réduit à explorer dans la nécropole les seules parties qui avaient jusqu'alors été respectées, il a dû se transporter de place en place, et ainsi le hasard l'a conduit à rencontrer des groupes de sépultures d'âges très différents. Les unes sont fort anciennes et remontent plus haut que le VIIe siècle avant notre ère ; d'autres se rapportent à la belle époque de la civilisation étrusque, au Ve et au IVe siècles ; d'autres enfin confinent au temps de la conquête romaine. De là une multitude d'observations très diverses qu'il était nécessaire de classer. La seconde partie de l'ouvrage (*Étude des fouilles*) a pour objet de présenter dans un ordre méthodique les résultats acquis.

Jusqu'ici quelques trouvailles isolées permettaient de croire que le type de la sépulture dite *a pozzo* avait existé à Vulci, comme à Cornéto, à Chiusi et dans mainte nécropole étrusque. Désormais le fait est bien et dûment établi. Les *pozzi* de Vulci sont d'ailleurs analogues, et comme disposition et comme matériel funéraire, à ceux des autres localités de l'Étrurie, sauf peut-être qu'ils sont généralement plus pauvres que ceux de Cornéto. Les comparaisons minutieuses qu'établit M. Gsell sont à cet égard fort instructives. On sait que les *pozzi* ont soulevé de nombreuses discussions, qui sont encore pendantes : les archéologues se partagent sur la question d'origine, qui serait étrusque suivant les uns, italique ou ombrienne suivant les autres, les Étrusques n'ayant, dit-on, pratiqué que l'inhumation et les *pozzi* étant toujours à incinération. M. Gsell se prononce catégoriquement pour l'origine étrusque et je ne puis, pour ma part, que souscrire à ses conclusions. Cette discussion l'amène incidemment à dire un mot d'une autre question, également controversée, celle de savoir d'où venaient les Étrusques et par quel chemin ils sont entrés en Italie. Sur ce point il se montre plus réservé, se contentant de résumer les pièces du procès ; mais il semble qu'il soit peu disposé à accepter de confiance le texte d'Hérodote et qu'il penche vers l'hypothèse d'une immigration par terre au nord de la péninsule.

Les tombes à fosses primitives, qui succèdent immédiatement aux *pozzi*, sont encore peu nombreuses à Vulci. M. Gsell n'en a trouvé que quatre. Mais ces quatre tombes nous fournissent de précieux renseignements. Elles montrent d'abord, ce qu'on avait déjà remarqué dans d'autres nécropoles, qu'il n'y a pas de solution de continuité entre la période des *pozzi* et celle des fosses ; elles montrent de plus que l'usage de l'inhumation ne s'est pas établi en Étrurie tout d'un coup par suite d'une révolution ethnographique, mais qu'au contraire le passage d'un rite à l'autre s'est fait graduellement, sans secousse : deux des quatre fosses découvertes à Vulci sont en effet à incinération. Dans les fosses de date plus récente on retrouve la même simultanéité des deux modes de sépulture et un fond d'objets qui rappelle le contenu des fosses primitives et des *pozzi*.

Digitized by Google

Il est vraisemblable que ces tombes appartiennent au même peuple que celui qui dans un âge antérieur enfermait, dans des *pozzi*, les cendres de ses morts. Seulement ce peuple a fait des progrès. Il a perfectionné son industrie et notamment son industrie céramique. On voit se développer et se préciser peu à peu la technique de cette poterie noire qui deviendra le *bucchero nero*. En même temps les formes s'allègent, grâce à l'imitation des céramiques et des vases de bronze importés de l'étranger.

De même qu'il n'y a pas de solution de continuité entre les *pozzi* et les fosses, de même entre les fosses et les tombes à chambre, la transition est presque insensible. Les progrès déjà constatés ne font que s'accentuer. L'Étrurie continue à faire son éducation avec les modèles qu'elle reçoit de l'étranger. Elle continue aussi à pratiquer simultanément l'inhumation et l'incinération. Les limites, forcément restreintes, de ce compte rendu ne nous permettent pas de suivre ici M. Gsell dans le détail. Aussi bien avec les tombes à chambre nous entrons dans une période archéologique mieux connue et sur laquelle les fouilles de Vulci n'apprennent pas beaucoup de choses nouvelles. Signalons cependant des observations intéressantes sur un type de sépulture particulier à Vulci, la tombe à *cassone*, ainsi que sur le développement du *bucchero nero* à Vulci.

Un mot maintenant sur la chronologie. Selon M. Gsell, la plupart des fosses récentes seraient à peu près contemporaines des tombes *Regulini-Galassi*, *Bernardini*, *del Duce*, *grotte d'Isis* et se placeraient dans la deuxième moitié du VIIe siècle avant J.-C. Mais aucune de ces fosses ne contient une profusion d'objets de style oriental comparables à ceux qui proviennent de ces tombes fameuses. La date paraît trop basse. Il paraît plus naturel de remonter pour les fosses récentes jusqu'au VIIIe siècle, d'autant plus qu'elles ne contiennent aucun vase du type corinthien.

Somme toute, l'ouvrage de M. Gsell est de ceux qui feront honneur à la science française. C'est une monographie excellente, composée avec beaucoup de soin et de méthode et où l'auteur fait preuve d'une érudition aussi sûre qu'étendue. Nous appelons de tous nos vœux le jour où nous aurons sur toutes les nécropoles étrusques des travaux aussi bien faits. Ce jour-là bien des hypothèses se dissiperont et l'archéologie étrusque reposera sur des bases solides.

Jules MARTHA.

PALLU DE LESSERT, **Vicaires et comtes d'Afrique. Paris et Constantine, 1892.**

Grâce aux travaux de Tissot et de M. Pallu de Lessert, l'Afrique romaine est certainement le groupe de provinces dont les fastes administratifs nous sont le mieux connus. Le travail de M. Pallu de Lessert sur les vicaires et comtes d'Afrique, publié d'abord au tome XXVI du *Recueil de Constantine*, vient de paraître en volume.

L'introduction retrace l'histoire des deux fonctions de vicaire et de comte d'Afrique et détermine la compétence qu'elles conféraient. Je la résume brièvement : les vicaires furent d'abord perfectissimes ; ils devinrent sans doute cla-

Digitized by Google

rissimes à partir de 320 ; ils ont sous leurs ordres les gouverneurs de toutes les provinces africaines hormis la Proconsulaire ; ils ne jugent en premier ressort que dans des cas exceptionnels ; comme juges d'appel, ils connaissent de toutes les décisions des gouverneurs ; ils tiennent ces attributions juridiques, non du prince, mais du préfet du prétoire ; leurs arrêts, d'ailleurs, sont susceptibles d'appel à l'empereur ; jusqu'en 357 ils ont la police du service des postes, et, jusqu'à Julien, peuvent délivrer des permis de circulation. Les comtes ont le commandement militaire de toutes les troupes d'Afrique ; seuls, deux *praepositi militum* de la Tripolitaine paraissent soustraits à leur direction. — M. Pallu de Lessert s'efforce d'identifier les *limites* énumérées par la *Notice des Dignités*. Il étudie l'*officium* des comtes et des vicaires.

L'objet du travail est le catalogue des comtes et des vicaires dont les noms sont venus jusqu'à nous : l'auteur consacre à chacun d'eux une notice biographique, aussi détaillée que le permettent les textes conservés. Quelques détails intéressants méritent une mention spéciale. P. 36-37 : les Actes de saint Mammaire affirment que le proconsul Anulinus aurait chargé Alexandre, comte d'Afrique, d'instruire le procès du saint. Ne pouvant expliquer les impossibilités juridiques auxquelles se heurte ce récit, M. Pallu de Lessert estime qu'Anulinus est resté étranger à l'action et qu'Alexandre, seul, y intervint. L'exemple du Rictiovarus gaulois, devenu dans un grand nombre de légendes le type du magistrat « martyriseur », me ferait volontiers admettre que l'activité persécutrice d'Anulinus pût être pareillement l'objet d'une sorte de cycle. — P. 57 et suiv. Ursacius, appelé *dux* dans la passion des donatistes qui termine les œuvres de saint Optat, paraît à M. Pallu de Lessert le premier comte d'Afrique ; et Leontius, désigné dans le même écrit sous le titre de *comes*, serait, d'après lui, un fonctionnaire civil. Annius Tiberianus est appelé *comes* en deux lois de 326 et 327 : l'objet de ces constitutions semble prouver qu'il en est de Tiberianus comme de Leontius. M. Pallu ajoute : « C'est le même fonctionnaire qu'à l'autre extrémité de l'empire on appelle *comes Orientis*. Seulement celui-ci gardera son titre, tandis qu'en Afrique celui de *vicarius* prévaudra, et le nom de *comes Africae* passera aux commandants militaires ». Cette comparaison avec l'Orient est plus instructive encore que ne semble le croire M. Pallu de Lessert. En Afrique, on hésite au sujet du nom dont on désignera les hauts fonctionnaires civils. En 325, le gouverneur civil, en Orient, s'appelle encore *vicarius* ; et le titre de *comes Orientis* se rencontre pour la première fois, d'après M. Mommsen, dans l'inscription de Placidus, qui remplit cette charge quelques années avant son consulat de 343, et dans une constitution de 342 (*Mémoire sur les provinces romaines*, trad. Picot, p. 31). — P. 118 : Saint Augustin, *Contra litteras Petiliani*, II, 83, parle d'un Seranus vicaire ; *Contra Cresconium*, IV, 48, d'un Seranus proconsul : Tissot et M. Seeck contestent le premier renseignement. M. Pallu de Lessert me paraît avoir raison, lorsqu'il admet un Seranus vicaire aussi bien qu'un Seranus proconsul et refuse de corriger la prétendue contradiction de saint Augustin.

Certaines questions de chronologie sont heureusement élucidées : M. Pallu de Lessert place vers l'an 340 les efforts de Taurinus contre les circoncellions ;

Digitized by Google

il établit que la mission de Paul et Macaire en Afrique, si terrible pour les donatistes, ne fut ni postérieure à 350 ni antérieure à 343, et eut probablement lieu en 347 ; corrigeant Idace, il rapporte au printemps de 413, non à 412, le début de la rébellion d'Heraclianus.

A peine adresserais-je quelques quelques légères critiques. — P. 3. « Aurelius Victor, 40 » est une indication insuffisante; il faut ajouter *De Caesaribus*. — P. 47. Je trouve le nom *Ablavius* donné au préfet du prétoire de Constantin. Cependant l'inscription d'Orcistos (*C. I. L.*, III, 352) prouve que la forme correcte est *Ablabius* (voir, à cette inscription, le commentaire de M. Mommsen). — P. 88. En écrivant que les *purpurarii* sont une « industrie tout africaine », M. Pallu de Lessert veut-il indiquer qu'on ne rencontre point de *purpurarii* hors d'Afrique? Ce serait une erreur. — P. 94. Au sujet des lois de Valentinien, et, en particulier, de la loi XIII, 6, 3, du *Code Théodosien*, M. Pallu de Lessert aurait utilement consulté l'article de M. Krüger dans les *Commentationes in honorem Mommseni*. — P. 103. Le nom ancien de Thimgad paraît être *Thamugadi*, non *Thamugas*.

Ce nouveau travail de M. Pallu de Lessert, comme les précédents, témoigne d'une science exacte et féconde.

Georges Goyau.

M. Hoernes, **Die Urgeschichte des Menschen** (*Histoire primitive de l'homme*). Gr. in-8 de 672 p., avec 350 gravures, Leipzig et Vienne, 1892.

L. Niederle, **Lidstvo v době prědhistorické** (*L'homme préhistorique en Europe, spécialement dans les pays slaves*). In-8 illustré, 1re livraison, Prague, 1892.

I. Il a déjà été question (*Revue*, 1891, II, p. 135) du premier de ces ouvrages, dont le rapide achèvement fait honneur à l'activité de M. Hoernes. Sans être aussi propre à orienter les débutants que les *Premiers hommes* de M. de Nadaillac, le manuel du savant autrichien rendra de grands services, d'autant plus qu'il est le seul jusqu'à présent où l'on trouve exposées dans leur ensemble les questions relatives à la civilisation dite de Hallstatt. Si j'ai fait ailleurs (*Revue critique*, 1892, I, p. 255) certaines réserves sur le plan suivi, l'absence de références et quelques inexactitudes de détail, ces critiques ne m'empêchent pas de reconnaître la dette que les études *préhistoriques* et — pour parler comme Broca — *protohistoriques* ont contractée envers M. Hoernes. Quant aux titres proprement scientifiques de l'auteur, ce n'est pas là qu'il faut aller les chercher, mais dans les *Mittheilungen* de la Société d'anthropologie de Vienne, où il ne cesse de publier des mémoires d'un grand intérêt sur cette période de Hallstatt qu'il connaît aujourd'hui mieux que personne.

II. M. Niederle a bien voulu m'envoyer le début d'un manuel du même genre, où il insiste davantage, semble-t-il, sur l'anthropologie et l'âge de la pierre. Malheureusement, il écrit dans une langue que j'ignore et je ne puis juger que de ses gravures. Celles-ci sont empruntées à des ouvrages pour la plupart sérieux (j'en excepte celle qui représente une chasse au mammouth); ce sont d'ailleurs, en général, de vieilles connaissances, ce qu'expliquent assez les facilités excessives qu'offre la zincogravure pour la reproduction d'anciens clichés. D'après le prospectus, l'archéologie des pays slaves doit être l'objet d'une attention particulière dans ce travail; raison de plus pour y regretter l'emploi d'un idiome que les archéologues d'Occident n'ont ni l'occasion ni le temps d'apprendre.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Août—Décembre

1° PÉRIODIQUES

THE ARCHAEOLOGICAL JOURNAL, 1892.

P. 176 et suiv. Haverfield. Inscriptions d'Angleterre.

P. 180. Tuile trouvée à Honeyditches (Devonshire).

95) ƎVA II ƎIIJ

Leg(io) II Aug(usta).

P. 182. Rondelle de bronze découpée à jour, trouvée à Silchester; au centre, un aigle sur un foudre; autour, les lettres :

96) 8 COH OPTIM 8 *maxi*M

M. Haverfield rapproche ce monument, dont l'explication est incertaine, d'une rondelle semblable trouvée à High Rochester.

Cf. aussi *C. I. L.*, VII, 1160.

P. 190. Tuile trouvée à Chester.

97) *le*G XX ANTO

[*Le*]*g*(*io*) *XX Anto*(*niniana*).

P. 191. Autel trouvé près Castleford.

98) DEAE VIC
TORIAE
BRIGANT
A·D·AVR·S
EN*o*PIANVS

Deae Victoriae Brigant(*iae*) ou

Digitized by Google

Brigant(ium) a(ram) d(edicat) Aur(elius) Sen[o]pianus.

P. 196. Fac-similé photographique de l'inscription consacrée aux *Deae Ollototae sive transmarinae* (*Année épigraphique*, 1891, n° 147).

P. 215 et suiv. Remarques sur certaines inscriptions déjà connues.

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH, 1892.

P. 122 et suiv. Premerstein. Inscriptions de Pettau.

P. 125.

99)

D E V S O · A G I S
F · V · F · SIBI · ET · ADBVG
IOVNAE · ATNAMATI · F ·
C O N I V G I · S V A E
PRIMIO · F · EOR · ANN · XXXIII
H ⌀ S ⌀ E

Deuso, Agisi fil(ius), v(ivus) f(ecit) sibi et Adbugiounae Atnamati f(iliae), etc.

P. 130. Domaszewski. Diplôme militaire trouvé près de Tirnova.

Faces extérieures.

I

100) IMP CAES DIVI ANTONINI MAGNI PII
FIL DIVI SEVERI PII NEP
M AVRELLIVS SEVERVS ALEXANDER PIVS FE
LIX AVG PONTIFEX MAXIMVS TRIBVNI
(sic) CIAE POTESTES V COS II P·P·
NOMINA MILITVM QVI MILITAVERVNT
IN COHORTIBVS PRAETORIS SEVERIANIS
DECEM I·II·III·IIII·V·VI·VII·VIII·VIIII·X
PIIS VINDICIBVS QVI PIE ET FORTITER MI
(sic) LITIA FVNCTI SVM IVS TRIBVI CONVBII
DVMTAXAT CVM SINGVLIS ET PRI
MIS VXORIBVS VT ETIAM SI PEREGRI
NI IVRIS FEMINAS IN MATRIMONIO
SVO IVNXERINT PROINDE LIBEROS
TOLLANT AC SI EX DVOBVS CIVIBVS
ROMANIS NATOS A D VII IDVS · IAN
IMP M AVRELLIO SEVERO ALEXANDRO PIO
FELICĒ AVG II C AVFIDIO MARCELLO II COS
COH X PR SEVERIANA P V
M AVRELIO M F VLP MARCO
NICOPOLI
DESCRIPT ET RECOGNIT EX TABVLA AEREA QVE FIXA EST
(sic) ROME IN MVRO POS TEMP DIVI AVG AD MINERVAM

Digitized by Google

II

M·AVRELI LONGINI
P·AELI RVFINIANI
M·AVRELI VLTHI
P·AELI CARI
M·AVRELI VALENTIS
C·VALERI GAIANI
M·VLPI CEPIANI

Comme toujours les faces intérieures reproduisent le même texte, moins la signature des témoins. La date de ce diplôme est l'année 226.

P. 144. et suiv. Domaszewski. Bloc de pierre trouvé à Kosovo (Bulgarie). Sur le côté on lit :

101) *gymasi*ARCHA EM
PORI PIRETENSIVM
DE SVO POSVIT

Sur la partie supérieure sont creusées des cavités en forme de cône de capacités différentes, à côté de l'orifice desquels sont inscrits les mots suivants :

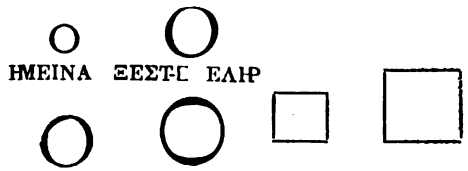

c'est-à-dire Ἡμεῖνα, ξέστης ἐλῃρ(ός), ξέστης οἴν(ου), σημόδι(ο)ν, μόδ[ιος..]

Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente cette table et les mesures qui y sont aménagées pour l'étude de la métrologie romaine[1].

P. 193 et suiv. Kubitschek. Inscriptions de Carnuntum.

P. 157.

102) D M
SEXTO GELLO
VRBICO MIL
LEG I ADIVT
CHOR VI NĀIO
NE·CILIX·VIX
AN·XXXIIII·MIL
AN·XVI·GELLA
NICA·F·PĀRO
NO

l. 3 et suiv. *mil(iti) leg(ionis) I Adjut(ricis) chor(te) VI, natione Cilix, vix(it) an(nis) XXXIIII, mil(itavit) an(nis) XVI. Gellia Nica f(ecit) patrono.*

P. 204 et suiv. Herm. et Karl Scorpil. Inscriptions antiques de Bulgarie.

P. 205. Dans des ruines, près de Mezdra.

103) ΑΓΑΘΗΙ Τύχηι
ΤΟΝ ΜΕΓΙΣτον
ΚΑΙ ΘΕΙΟΤΑΤον
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟρα
Μ αὐρ σεούηρον
ἀλέξανδρον
ΕΕΒ ΗΓΕΜονεύ
ΟΝΤοΕ ΤΗς θρακ
ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ..σα
ΤΟΡΝΕΙΝΟΥ πρεσβ Σεβ.
ΑΝΤΙΣ·Η ΛΑμπροτά
ΤΗ ΣΕΡΔωΝ Πόλις
ΕΥΤΥΧῶς

1. Une table à peu près semblable a été trouvée dernièrement à Assos (*The*

Digitized by Google

Ce Saturninus πρεσβευτὴς Σεβαστοῦ ἀντιστρατήγου (gouverneur de Thrace) pourrait, d'après les auteurs, être M. Ulpius Senecio Saturninus.

P. 207, n. 76. A Slatina.

104)

D M
AEL · IVSTINVS QVAESTI
ONARIVS LEG · XI · CL · QVI MI
LITAVIT ANNIS XXIIII VIXIT
ANNIS · XXXXV AEL INGENVS
B F LEG LEG HERES
B M P

l. 6. *b(ene)f(iciarius) leg(ati) le(gionis) heres b(ene) m(erenti) p(osuit).*

P. 207, n. 77. Même provenance.

105)

eT VLPI LVCIAE MATRI ET VLPI
MARGO CANA ET VLPI IIRIO LIBR FRATRIBVS
VLP MARCELLVS PRVM PARENTIBVS DIGNISSIMIS

... [e]t *Ulpi(ae) Luciae matri et Ulpi(o) Mar[c]o cana(liclario) et Ulpi(o)...o libr(ario) fratribus; Ulp(ius) Marcellus [f]rum(entarius).*

P. 209, à Nedan.

106)

D M
L VAL L F PROCLVS
MIL LEG V M B LEGA
OPT AD SPE ORDIN
7 LEG EIVSD D TOR AR
PHAR BEL DAC 7 LEG I
ITAL 7 LEG XI CL 7 LEG
XX V V 7 LEG VIIII HISP
MIS H MIS VIX·AN LXXV
H S E

D(is) M(anibus). L. Val(erius) L. f(ilius) Proclus mil(es) leg(ionis) V M(acedonicae) b(ene)f(iciarius) lega(ti), opt(io) ad s(pem) ordin(is), c(enturio) leg(ionis) ejusd(em), d(onatus) tor(quibus) ar(millis) pha[le]r(is) bel(lo) Dac(ico), c(enturio) leg(ionis) I Ital(icae), c(enturio) leg(ionis) XI Cl(audiae), c(enturio) leg(ionis) XX V(aleriae) V(ictricis), c(enturio) le(gionis) VIIII Hisp(anae), mis(sus) h(onesta) mis(sione), vix(it) an(nos) LXXV. H(ic) s(itus) e(st).

P. 210. A Pavlikieui.

107)

IOVi
Ø S A B A Ø
DIO
ET MERCVRO
M SERVILI
VS VERECVN
DVS PRO SE ET SVOS
VOTVM POSVIT
I M

l. 4. *Mercur[i]o.*
l. 9 [*l*]*(ibens) m(erito).*

American Journal of archaeology, 1891, p. 440 et suiv.). Elle intéresse surtout la métrologie grecque; il suffira d'en faire ici mention en quelques mots.

Digitized by Google

P. 86. Près de Dolna Lipnica.

108)

ΤΟΝ ΓΗC ΚΑΙ ΘΑΛΑCCΗC ΔΕσ
ΠΟΤΗΝ
ΕΥΤ CΕΒ
ΤΕΙΙΚΟΝ ΜΕΓΙCΤΟΝΠΑΡΘΙΚΟΝ
ΜΕΓΙCΤΟΝΚΡΑΤΙCΤΗΒΟΥΛΗ
ΚΑΙ Ο ΙΕΡΩΤΑΤΟC ΔΗΜΟC
ΤΗC ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝ προC ΙC
ΤΡΟΝΠΟΛΕΩC ΑΝΕCΤΗCΑΝ
ΕΥΤΥΧΩC ΥΠΑΤΕΥ
ΚΛ ΑΝΒ Ν α τ Α Λ Ι Α Ν Ο
ΠΡΕCΒ CΕΒΒ ΑΝΤΙCΤΡ
ΕΠιΜΕΛΟΜΕΝΟ ΑCΚΛΗ
ΠΙΟΔορΟΥ ΑCΚΛΗΠΙ
ΑΔΟ ΑΡΧΙΕΡΑΤΙΚΟΥ

[Τ]όν γῆς καὶ θαλάσσης δ[εσ]πότην..... Εὐτ(υχῆ) Σεβ(αστὸν) Γ[ετ]ικόν? μέγιστον Παρθικὸν μέγιστον ἡ κρατίστη βουλὴ καὶ ὁ ἱερώτατος δῆμος τῆς Νεικοπολειτῶν [προ]ς Ἴστρον πόλεως ἀνεστησαν εὐτυχῶς, ὑπατεύ(οντος) Κλ. Αν(νίου) Ν[α]ταλιάνου πρεσβ(ευτοῦ) Σεβ(αστῶν) αντιστρ(άτηγου), ἐπ[ι]μελουμένου Ασκληπιοδόρου Ασκληπιάδου αρχιερατικοῦ.

Le nom de l'empereur reste incertain. C'est un de ceux qui ont régné avec un collègue et qui ont porté le surnom de *Parthicus Maximus*.

P. 212. Près de Teuča.

109)

D M
SI MODO SVNT MA
NES SENTIANT SPES VI
TE NOSTRE FVERAS NV (*sic*)
C QVIS VBI IACEAS INDI
CAT · ISTE · LAPIS · L · SPVRENI
VS HERCVLANVS RATR ET (*sic*)
II PAVLA MATER · L · SPVREN
NIO · RVFO · B · CHR MATTIA
CORVM · MILITANTE AN XX
BENE · MERENTI · POSVE
RVNT · VALETE VIATORES

l. 5 et suiv. *L. Spurenius Herculanus* [*p*]*at*[*e*[*r et Fl*(*avia*)? *Paula mater*.

l. 9. *b*(*ucinatori*) *c*(*o*)*h*(*o*)*r*(*tis*) *Mattiacorum militant*[*i*] *an*(*no*) *XX*.

P. 216. Près de Jalar.

110)

....ΗC ΒΟΥΛ ΚΑΙ ΙΕΡΕΥC ΡΩΜΗς ζΩΝ ΚΑΙ ΦΡΟΝΩΝ ΕΑυτου
και ΤΟΥ ΠΑΤΡΟC ΚΑΙ ΜΗΤΡΟC ΜΝΙΑC ΧΑΡΙΝ ΕΠΟΙΗCεν

l. 1. βουλ(εύτης) καὶ ἱερεὺς Ρώμης.

P. 218. A Leskovec.

111)

D M
SEVERO · SE
VERI · FILIO
BVL · VIX · AN
XLV DENTV
SVGV SGERV
LONIS FIL CO
NIVNX ET SL
VANVS ET
MARCVS FL
H F C

Digitized by Google

l. 4. *bul(eutae)*.
l. 5. *Dentusugu Sgeluronis fil(ia)*.
l. 11. *h(eredes) f(aciendum) c(uraverunt)*.

ATTI DELLA REALE ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, 1892.

P. 1076. Ferrero. Inscriptions nouvelles relatives à la flotte (commentaires de textes déjà publiés ailleurs).

BULLETIN ARCHÉLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1892.

P. 79 et suiv. Carton. Inscriptions funéraires de Bulla Regia.

P. 87 et suiv. Gauckler. Inscriptions d'Algérie. Inscription du Musée d'Alger.

112)

M · Q · AL · FL · SEVER*us*.....
VS · GORDIANVS · CLVV*ius*....
TVS MODIVS RVSTICVS.....
MVS · LVCIVS · GEMINIVS · AV...
ANVS · AVRELIVS · IANVARIVS
(a. 207) A*pro* ET MAXIMO · COS ∅

Le dédicant avait, on le voit, toute une suite de noms et de surnoms.

P. 93. Inscription de Cherchel. (Voir *Année épigraphique*, 1891, n° 168.)

P. 94.

113)

C . T*E* R E N T I V *s a*
STHENES HIC S*it. est*
MEDICVS OCVLA*rius*
ΓΑΙΟΣ ΤΕΡΕΝΤΙΟΣ ἀσθέ-
ΝΗΣ · ΙΑΤΡΟΣ ΟΦΤΑΛμικὸς
ΕΝΘΑΔΕ ΚΕΙΤΑΙ ΒΙώσας ἔτη...

P. 113. Graffite sur une coupe de Cherchel.

114)

PVLVERIS AVRATI PLVVIA SIT SPARSA PAPYRVS
RESCRIBET DANAE SOLLICITATA VENI

P. 124. Mosaïque de Sétif; cf. pl. XV. (Voir page suivante.)

Notre fac-similé reproduit l'état actuel de la mosaïque; grâce à des copies antérieures on peut la compléter ainsi :

Hec mem [*oria est*] *cl(arissimae) e*[*t*] *sp(ectabilis) f(eminae) Cyp*[*rinae qu*]*i vixsit fid*[*elis in pace an*]*nis* [*XXV mens(ibus) IIII et accept*]*a* [*est XIIII kallendas No*]*ve*[*mbres anno prov*]*incia(e) C*[*CCCXV*] (a. 454).

BULLETIN DE GÉOGRAPHIE DE LA SOCIÉTÉ D'ORAN, 1892.

P. 273 et suiv. Demaeght. Inscriptions trouvées à Laknèze, sur le territoire de la commune mixte de Saïda.

P. 274. (Texte corrigé d'après un estampage que M. Demaeght a bien voulu m'envoyer.) Pierre quadrangulaire.

116)

M
CIA *l. sep*
timius geta nobi
LISSIM *us caes.*
MILIARIAI
PRAETENTVRAE
PONI IVSSERVN
CVRANTE P AELO
PEREGRINO PrOC
AVGGG CO P M
A LVCV M P III

Digitized by Google

115) MOSAÏQUE DE SÉTIF

l. 5. M. Demaeght restitue dubitativement [*et fines*].

l. 9 et suiv. *p*[*r*]*oc*(*uratore*) *Aug*(*ustorum trium*) *co*... *p*(*rovinciae*) *M*(*auretaniae*). *A Lucu m*(*ilia*) *p*(*assuum*) *III*.

P. 278. Borne quadrangulaire.

117)

PIO [redacted]

GV [redacted]

PHILIPPO NOB CAESARI

AVGG [redacted] M

A LVCV MP III

[redacted] PRO [redacted]

Digitized by Google

P. 279. (Corrigé d'après un estampage de M. Demaeght.) Borne quadrangulaire.

118) *trib*V
*ni*CIAE POTCO
s PROCOS A
LVCV M P
V

P. 280. Magnifique gravure. Borne quadrangulaire.

119) IMP CAESAR
M AVRELIVS
SEVERVS ALE
XANDER PI
VS FELIX AVG
P M P P TRI
BVNICIAE P
OT COS PRO
COS A LVCV
M P
VII

Ces bornes permettent de fixer à l'endroit nommé aujourd'hui Timziouine l'emplacement de la ville antique de *Lucu*.

BULLETIN HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LA MAYENNE, 1892.

P. 161 et suiv. Remarques sur diverses inscriptions du département.

P. 163. Milliaire trouvé au Genest.

121) NOBILISSIMO
CAESARI FLA
VIO VALERIO
CONSTANTIO
P·F·INVICTO
*au*G C COR

l. 6. *A*[*ug*](*usto a*) *c*(*ivitate*) *Co*-*r*(*iosolitum*) [*leugae*...].

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1891.

P. 266. Inscription trouvée par M. le docteur Carton à Dougga (texte revu sur un estampage communiqué par le docteur Carton).

121)
TERENTIVS · SABINI
ANVS · FONS · ET · CAME
NA · LITTERIS · SAPI
ENDO · OPIMVS · ET · DI
CENDO · SPLENDIDVS
HOC · PRAETER CETEROS
ETIAM · HIPPO · DICTI
DIARRYTOS · VBI · MAGIS
TER · PRAESTANS · FLORVIT
VIXITQVE · NVMERVM
IN SE DE ANOLOGIA (*sic*)
PYTHAGORAE PRIMA
RIVM · P · V · A · XXX · VI
H · S · E

BULLETINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1892.

P. 112 et suiv. Cantarelli. Étude sur les régions qui formaient le vicariat de Rome, depuis 297 jusqu'à la fin du ve siècle. Liste des *correctores* et *consulares* de Tuscie, d'Ombrie et de Campanie.

P. 179 et suiv. Gatti. Découvertes épigraphiques récentes.

Digitized by Google

P. 179. Trouvée place Cairoli.

122)

FALTONIO PROBO
ALYPIO · VC · PRAEF · VRB
PATRONO PRAESTANTISSIMO

l. 2. *v(iro) c(larissimo) praef(ecto) Urb(is).*

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1892.

P. 65 à 69. Bulic. Inscriptions inédites.

P. 65. Près de Salone.

123)

M P O m P O N I V S
z O S I M u S · N E G O T I
A N S · M A t E R I A R I V S
v · F · S I B I · E T · P O M P O N I
A E · S E M N a E · F I L I A E · O P
T I M A E · D E F V N C T A E
E T P O M P O N I O · S E C V N
D I N O D E F V N C T O
B · M · H I C · L A P I D E · L V
S I T · P O N D E R I B V S
H I S · X X X X · L · C ·

l. 9. *b(ene) m(erenti). Hic lapide lusit ponderibus his : quadraginta, quinquaginta, centium.*

BULLETTINO DI DIRITTO ROMANO, 1892.

P. 11 et suiv. Article de M. Ricci sur les colliers d'esclaves.

P. 23 et suiv. Lettre de Gordien aux habitants de Scaptoparene (plus haut, n 40).

P. 31 et suiv. (**124**). Inscription d'Aïn-Ouassel (plus haut, n° 90). La lecture faite de ce document par M. Mispoulet et par l'auteur du présent article, corrigeant et améliorant celle de M. le docteur Carton, je la reproduirai ici :

[Pro salute Imp. Caes. L. Septi]mi Severi Pii [et Juliae D]omnae Aug. matr. [castr]orum aram legis divi Hadriani Patroclus Auggg. lib. proc. instituit et legem infra sc[r]iptam intulit.

Exemplum legis Hadrianae in ara proposita[e] — Sermo procuratorum — Quid Caesar n. pro i[n]fatigabili cura<tor> per quam adsidue pro humanis utilitalibus excubat, omnes partes agrorum, qua[e] tam oleis.... quae in centu[ris....]is saltus Blandiani...n....s partibus su[nt] quae ex saltu Lamiano et Domitian[o]junctae Thusdritano sunt nec a conductoribus ex centuris qu[a]e... [iis] qui occupaverint possidendi ac fru[endi] heredique suo relinquendi id jus datur quod et lege Ha[dria]na comprehensum de rudibus agris et iis qui per decem an[n]os continuos inculti sunt; nec ex Blandiano et Udensi saltu majores [p]artes fructuum.... [conduct]oribus occupave[rint.....]ent tertias part[es.... dare debe]bit. De his quoque r[eliquis quae].... ex Lamiano et Domit[iano.... jun]cta Thusdritano sun[t... dare debe]bit. De oleis quas quisq[ue...] ribus posuerit aut oleastris [inse]ruerit captorum fructuum nu[lla pars] decem annis proximis exiget(ur).

Digitized by Google

Set nec de pomis septem an[n]is proximis; nec alia pom[a] in divisione unquam cadent qu[a]m quae venibunt a possessoribus. Quas partes aridas fruct[u]um quisque debebit dare, eas proximo quinquennio ei dabit in cujus conductione agr[um] occupaverit; post it tempus rationi...

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1892.

P. 102. Héron de Villefosse. Fragment des actes des Frères Arvales communiqué par M. Helbig.

125)

EM · SERVAVE*ris*
pARTH · MAX · FRATRI · DIV*i antonini pii f.*
VIVM · REM · PVBL · P · R · Q · REGI*onesque*
IC · ET · COMMODO · CAES · CETERISQV*e*
ISTV · EA · ITA · FAXIS · TVNC · TIBI · NOM*ine*
*adfue*RVNT · IN · COLLEGIO · T · FL · SVLPICIANVs
IVS · CELSVS · VALERIVS · IVN*ianus*
i. o. M · B · M · IVNONI · RE*ginae*

l. 6. [*si incolum*]*em servave*[*ris*].
l. 3. *rem publ*(*icam p*(*opuli*) *r*(*omani*) *Quirit*(*ium*) *regi*[*onesque quae sunt sub dicione p*(*opuli*) *r*(*omani*)].
l. 5. *tu ea ita faxis tunc tibi nom*[*ine collegii fratrum Arvalium*].
l. 8. (*Jovi*) *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) *b*(*ovem*) *m*(*arem*).

Le monument est antérieur à la date où Commode fut associé à l'empire (177).

P. 111 et suiv. Découverte par M. l'abbé de Saint-Gérand d'une mosaïque avec inscription métrique à Tipasa. Communication de M. l'abbé Duchesne. Le texte en paraîtra dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1892.

P. 65. A Bonn.

126)

Cavalier.

VELLAVNVS · NONNI
F · BITVRIX · EQVES ·
ALA · LONGINIANA ·
TVRMA · L · IVLI · REGVLI ·
AN · XXXVIII · STIPENDIO
RVM · XVIII · H · S · E
EX *te*STAMENTO · FACTV
CVRARUNT L · IVLIVS · REG
VLVS · DECVRIO · ET · MACER · ASPADI
F · EIVS DE · TVRMA

P. 70. Inscription de Worms conservée par un manuscrit et restituée par M. Mommsen.

P. 81. Hübner. Inscription

Digitized by Google

trouvée à Wallsend, le premier *castellum* du rempart de Hadrien en Angleterre.

127)
I O M
COH IIII LN
GONVM EQ
CV ATTENDIT
IVL · HONOR
ATVS ↄ LEG II
AVG
V · S · L · M

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo)*; *coh(ors) IIII Lingonum eq(uitata)*. l. 6. *c(enturio) leg(ionis) II Aug(ustae) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.

P. 101. Trois autels de Cologne. Copies de M. Klinkenberg.

128)
MATRON
BOVDVNN
M · NIGRIN
SERENV
V · S · L ·

Matron[is] Boudunn[eis] M. Nigrin[ius] Serenu[s] vo(tum) s(olvit) l(ibens) [m(erito)].

129)
M T R O N S
VALLABNÈ
HIABVS
L · ACCONVS
CANDIDVS
PRO SE · ET
SVIS · EX I
P P S · S ·

l. 1 et 2. *Matron[i]s Vallabneihiabus*.
l. 6 et suiv. *pro se et suis ex i[mp(erio) i]ps(arum)? s(olvit) [v(otum)]*.

130)
MATRONS
ALABNEI
ABVS · Q PR
MINVS · API
VS · V · S · L · M

l. 1 et 2. *Matronis [V]alabneiabus*.

P. 103. Waltzing. Trouvée à Foy dans le Luxembourg. Ce texte a été publié plus correctement par M. Waltzing dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1892, p. 375 et suiv.

131)
DEO ENTARABO ET · GENIO
7 · OLLODAG PORTICVM QVAM
VELVGNIVSINGENVVSPROMI
SERAT · POST · OBITVM · EIVS
SOLLAVIVS VICTOR · FIL · ADOPTIVOS
F E C I T

l. 1 et 2. *Deo Entarabo et Genio c(enturiae) Ollodag(i)*.

D'après la forme des lettres l'inscription serait du 1er siècle de notre ère.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1892.

P. 254. Trouvée à Carthage par le R. P. Delattre.

132)
D I S M A *nibus sacrum*
Q · D O M I *tius*
I N V E N T V S
MIL · COH · I · VRB · 7 · B
D O M I T I V S · L I B V R N *us*
H E R E S · F E *cit*

Digitized by Google

MITTHEILUNGEN DES KAISERLICH DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, 1892.

P. 156. (133). Th. Mommsen. Fragment de l'édit de Dioclétien trouvé dans les ruines de l'antique Gythion. C'est un morceau du préambule (*C. I. L.*, III, p. 824, l. 11 à 20).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1892.

P. 63 et suiv. Ferrero. Fouilles au Grand Saint-Bernard. On a trouvé plusieurs nouveaux ex-voto.

P. 68.

134)

TI · BABVLLIVS LATINVS
POENINO · V · S · L · M

135)

I · O · M · POENINO
C · DOMITIVS
CARASSOVNVS
HEL · MANGO
V · S · L · M

l. 4. *Hel(vetius), mango.*

P. 78. Barnabei. Inscription de Ravenne.

136)

*a*NTONIV*s*
. . . . ORV . . .
. . . . AEC . . .
*c i*VITA . . .
*v*IX · A*nn*. . .
MIL · A*nn*. . .
III · NEP*tuno*
BVCINA*tor*
HERE*Des ejus*
MONT*Anius*
PONTI. . . .
ET · LICIN*a cal*
LIOPE · CO*njugi*
PIENTISS*imo*
B · M · *p*

l. 4. et suiv. [*v*]*ix*(*it*) *a*[*nn*(*is*)...] *mil*(*itavit*) *ann*(*is*)... *triere Nep*[*tuno*], *bucina*(*tor*).

l. 15. *be*(*ne*) *m*(*erenti*)[*p*(*osuerunt*)].

P. 105. Tamponi. Trouvée dans la nécropole de l'antique Olbia, en Sardaigne.

137)

C · CASSIO · PAL · BLAESIANO
DEC · COH · LIGVRVM
PRINCIPI · EQVITVM
IPSI · FAMILIAE · POSTERIS
LIBERTIS · LIBERTABVSQVE · EIVS
TI · CLAVDIVS · ACTES · L · EVTYCHVS
AMICO · OPTIMO · EX · TESTAMENTO
EIVS · FECIT (*sic*)

l. 1 et suiv. *C. Cassio Pal*(*atina tribu*) *Blaesiano dec*(*urioni*) *coh*(*ortis*) *Ligurum, principi equitum.*

l. 6. *Ti. Claudius Actes l*(*ibertus*) *Eutychus.*

P. 117. Ponza d'Arcinazzo. Sur

Digitized by Google

des tuyaux de plomb qui menaient l'eau à la villa de Trajan bâtie dans le voisinage.

138)

IMP CAESARIS NERVAE TRAIANI
OPTIMI AVG GERMANIC DACICI

139)

IMP NERVAE TRAINAI CAESARIS AVG
GERMAN SVB CVRA HEBRI LIB PROCur

Sub cura Hebri lib(erti), proc[ur](atoris).

P. 119. Sogliano. A Naples.

140)

D M
C · LYSIO · TERTVLLO ·
MILITI · CLASSIS · PR ·
MISENATIVM · PIE
VINDICIS CENTVR ·
TRIERE · MINERVA
NATIONE · DALMAT ·
STIP · III ·
B A

l. 2. *classis pr(aetoriae).*
l. 5. *centur(io).*
l. 8 et 9. *stip(endiorum) III; b(ene) [m(erenti)].*

P. 159. A Rome.

141)

L · VIRIO · LVPO · IVLIANO · PR ·
ALLECTO · INTER · QVAESTOR ·
LEGAT · PROV · LYCIAE · PAMPHYLIAE
III · VIR · CAP · VI · VIR EQVIT · ROMANOR
SALIO COLLINO · PATRONO · OPTIMO *et*
INCOMPARABILI COLONICVS I

P. 162. A Ostie.

142)

I[illegible]MVS · PLOTIVS · M · F · QVARTIO
A · GENICVS · A · F · ITER · DVO · VIRI
LOCVM · DEDERVNT · COMPITI · AEDIFICANDI
C · CARTILIVS · C · F · POPLICOL · DVO · VIR · VII
CENS · III · COMPITVM · TRANSTVLIT
D · CAECILIVS · D · D · L · NICIA · MEDICVS
L . MARCIVS · L · L · STEPHANVS
P · NAEVIVS P · L · HERACLIDA
MAG · VICI · MACERIEM
ET · COLVMNAM · DE · SVO · FECERVNT
C · CARTILIVS · C · L · HERA

l. 2. *iterum duoviri.* l. 5. *duovir septimum cens(or) tertium.*
l. 6. *D. Caecilius, D(ecimorum duorum) l(ibertus).*

Digitized by Google

P. 166. A Naples.

143)

ANICI · AVCHENI · BASSI V C

ANICIO AVCHENIO BASSO V C ·
PROCONSVLI CAMPANIAE ø
PRAEFECTO VRBIS
OB INLVSTRIA MERITA ET ·
CIRCA PROVINCIALES
PRAECLARA PROVIDENTIA
ORDO POPVLVSQVE
NEAPOLITANVS PATRONO
ORIGINALI

. 2. *v(iro) c(larissimo)*.

Le personnage est déjà connu.

P. 167. Fragment.

144)

CYR · TRIB · PL
LEG · PROV · AC *prov. cretae et haiae*
p · ROCOS · PRO *v*
D I

P. 184 et suiv. Inscriptions funéraires chrétiennes de Cagliari.

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DU DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER, 1892.

P. 117 et suiv. Dareste et Mispoulet. Commentaire de la loi de Aïn-Ouassel (plus haut, n° 90).

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1892.

P. 198 et suiv. Gaidoz. Note sur Dis Pater et Aere-Cura.

P. 214. Inscription du Capitole de Numlulis.

145)

Premier fragment.

i O V I O P T I M O M A X I M O · I V N
p R O S A L V T E I M P · C A E S · M · A V R E L I A N T O N I N I · A V G · A R M E
M E M M I V S P E C V A R I V S M A R C E L L I N V S · C V M · S V O · E T · L · M E M M
f A C I E N D V *m* E X I S XX · M I L · N · P A T R I A E S V A E P A G O E T C I V I T A T I N V M
O P V S P R O C A S S M V L T I P L I C A T A P E C V N I A S O L O S V O E X T R V X I T E T M A
I T E M P O P V L O E P V L V M E T G Y M N A S I V M D E D I T P R A E T E R E A E X I G E N T E A N N O N A F R V

Deuxième fragment.

O N I R E G I N A E · M I N E R V A E ·
N I A C I · M E D I C I · P A R T · M A X · P O N T · M A X · T R I B · P O T · XXIIII · I M P · V · C O ·
I M A R C E L L I P E C V A R I A N I D E C V R I O N I S C · I · K F L A M I N I S D I V I N E R V A E
I V L I T A N A E P R O M I S I S S E T E T O B H O N O R E M F L A M O N I I V N I A E S A T V R N
R M O R I B V S E T S T A T V I S O M N I Q · C V L T V E X O R N A V I T I T E M Q D E D I C A V I T O B
M E N T A Q V A N T A C V M Q H A B V I T P O P V L O M V L T O M I N O R E P R E T I O Q V A M T V N C E R A T B E N I G N I S S I M

Digitized by Google

Troisième fragment.

A V G V S T A E S A C R V M ·
III · P · P · LIBERORVM Q · EIVS · TOTIVSQVE DOMVS DIVINAE
DESIGNATI FILII SVI NOMINE TEMPLVM CAPITOLI LIBERALITATE SVA
INAE VXORIS SVAE EX DECRETO VTRIVSQVE ORDINIS HS IIII M · N · IN ID
VM DEDICATIONEM DECVRIONIBVS VTRIVSQ ORDINIS SPORTVLAS
E PRAESTITIT ITEM LVDOS SCAENICOS ET GYMNASIA ADSIDVE DEDIT

Ces trois fragments doivent se juxtaposer et se lire ainsi :

[J]ovi optimo maximo, Junoni reginae, Minervae Augustae sacrum; [p]ro salute Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli(i) Antonini Aug(usti), Armeniaci, Medici, Par(thici), Max(imi), pont(ificis) max(imi), trib(uniciae) pot(estatis) XXIIII, imp(eratoris) V, co(n)s(ulis) III, p(atris) p(atriae), liberorumq(ue) ejus totiusque domus divinae ... Memmius Pecuarius Marcellinus cum suo et L(ucii) Memmi(i) Marcelli Pecuariani, decurionis c(oloniae) J(uliae) K(arthaginis), flaminis divi Nervae designati, filii sui nomine, templum Capitoli liberalitate sua faciendum ex sestertium XX mil(ibus) n(ummum) patriae suae pago et civitati Numlulitanae promisisset et ob honorem flamoni(i) Juniae Saturninae, uxoris suae, ex decreto utriusq(ue) ordinis, sestertium IIII m(ilia) n(ummum) in id opus proc[uravisset ?] multiplicata pecunia, solo suo extruxit et marmoribus et statuis omniq(ue) cultu exornavit itemq(ue) dedicavit, ob quam dedicationem decurionibus utriusq(ue) ordinis sportulas item populo epulum et gymnasium dedit, praeterea exigente annona frumenta quantacumq(ue) habuit populo multo minore pretio quam tunc erat, benignissime praestitit, item ludos scaenicos et gymnasia adsidue dedit.

REVUE CELTIQUE, 1892.

P. 301 et suiv. Thédenat. Noms gaulois barbares ou supposés tels tirés des inscriptions (suite).

REVUE DE PHILOLOGIE, 1892.

P. 82 et suiv. De Mély. Remarques touchant les noms de collyres mentionnés sur les cachets d'oculistes.

P. 96 et suiv. Fr. Cumont. Remarques sur l'inscription qui accompagne le grand bas-relief mithriaque du Louvre.

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1892.

P. 204. Th. Reinach. Inscription trouvée à Samothrace par M. Champoiseau.

Digitized by Google

146)
λου ΚΙΟΝΙΟΥΛΙΟΝ
κ ΑΙΣΑΡΑ σΤΡΑΤΗγον
α Ν Θ υ π Α Τ Ο Ν
(sic) ρ ΩΜΑΙΟΝ

Ce L. Julius Caesar aurait été, d'après M. Th. Reinach, gouverneur de Macédoine entre 108 et 92 avant J.-C.

REVUE DES PYRÉNÉES, 1892, nos 3 et 4.

P. 313 et suiv. Suite et fin de l'Épigraphie des Pyrénées de Sacaze.

RHEINISCHES MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, 1892.

P. 114 et suiv. Joh. Schmidt. Article sur les *album* de Timgad.

RÖMISCHE QUARTALSCHRIFT FÜR CHRISTLICHE ALTERTHUMSKUNDE, 1892.

P. 261 et suiv. Inscription de Salone (plus haut, n° 32). Article de M. Gatti.

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG, 1891 (XII).

P. 146 et suiv. Mommsen. Article sur deux représentations figurées de *scrinium* comme il s'en trouve souvent au pied des statues viriles romaines. Ce qui caractérise ceux-ci, c'est qu'on y lit l'inscription :

147)
C O N S
T I T V T I
O N E S
C O R P O R I S
M V N I M E N T A

Il faut en conclure que les rouleaux contenus dans ces *scrinium* sont l'image de ceux où étaient écrites les constitutions données par des empereurs aux corporations et gardées dans les archives des collèges intéressés.

ID., 1892 (XII).

P. 244 et suiv. Article de M. Mommsen sur la lettre de Gordien (plus haut, n° 40).

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

Bazin. — NIMES GALLO-ROMAIN (Nîmes, 1891, in-8°). — VIENNE ET LYON GALLO-ROMAINS (Paris, Hachette, 1891, in-8°).

Aperçu historique et archéologique de l'état de ces trois grandes villes de l'antiquité d'après les données des historiens, et surtout d'après les monuments figurés et les inscriptions des musées locaux. Livres recommandables.

Digitized by Google

J.-Ad. Blanchet. — ÉTUDES DE NUMISMATIQUE (Paris, 1892, in-8°).

P. 1 et suiv. Le titre de *princeps iuventutis* sur les monnaies.

P. 64 et suiv. (**148**). Monnaies de Marcianopolis et de Nicopolis portant des noms de gouverneurs de Mésie. A rapprocher de cet article un article analogue, bien que contenant des conclusions souvent différentes, que M. B. Pick vient de publier dans la *Numismatische Zeitschrift*, 1891, p. 32 et suiv.

Fr. Bulic. — AUCTARIUM INSCRIPTIONUM QUAE ANNIS 1888-1892 IN MUSEUM ARCHAEOLOGICUM SALONITANUM SPALATI ILLATAE SUNT.

Supplément au *Corpus* donné par M. Bulic précédemment (1892, in-8°).

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM.

Le supplément du IIe tome (Inscriptions d'Espagne) vient de paraître; il est dû à l'activité de M. Hübner.

Dessau. — INSCRIPTIONES LATINAE SELECTAE (Berlin, 1892, in-8°).

Choix d'inscriptions latines destiné à remplacer l'Orelli-Henzen et même le Wilmanns. Le premier volume seul a paru.

EPHEMERIS EPIGRAPHICA, vol. VIII, fasc. 1 : Suppléments aux tomes IX et X du *Corpus*.

Fasc. 2. Très long commentaire de M. Mommsen sur les inscriptions relatives aux jeux séculaires célébrés du temps d'Auguste et sous Septime-Sévère (plus haut, n° 1). C'est la répétition développée et précisée sur certains points de l'article que M. M. avait déjà consacré à ce document dans les *Monumenti*. M. Dressel a rappelé, dans un article additionnel, les monnaies d'Auguste et de Domitien qui ont gardé le souvenir des jeux séculaires. Le volume se termine par un article de M. Hülsen où sont rassemblées les fragments des Actes des Frères Arvales, récemment découverts.

Espérandieu. — INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LECTOURE (Auch-Paris, 1892, in-8°).

C'est un *Corpus* complet des inscriptions de Lectoure, avec commentaires. Les inscriptions tauroboliques y figurant en grand nombre, l'auteur a été amené à y faire une étude sur le taurobole, où l'on trouvera tous les renseignements souhaitables sur le sujet.

Hans Levison. — FASTI PRAETORII INDE AB OCTAVIANI IMPERII SINGULARIS INITIO USQUE AD HADRIANI EXITUM. (Breslau, 1892, in-8°, chez Preuss et Jünger.)

Travail commode pour dater un

Digitized by Google

grand nombre d'inscriptions du début de l'Empire.

J. Mayor. — FRAGMENTS D'ARCHÉOLOGIE GENEVOISE (Genève, 1892, in-8°).

P. 61. Inscription trouvée dans les travaux de réparation de l'église Saint-Pierre.

149) G E N *N* A E *N* G
AVRELIA · M · FIL
FIRMINA ø
T · S ø P · I

l. 4. *t(estamento) s(uo) p(oni) j(ussit)*.

MÉLANGES DE ROSSI PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1892.

P. 358. Fragments de *ciborium* trouvés à Beni-Fouda (v. plus haut, n°s 45 et 79). L'inscription doit être lue, d'après M. Gsell :

150) DANIEL IN LACV
LEO NVM

P. 127 et suiv. Audollent. Remarques sur la rédaction de quelques inscriptions chrétiennes de Tlemcen déjà connues.

P. 341. Toutain. Borne milliaire de Tunisie datant de Constance Chlore et de Galère.

De Ruggiero. — DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE.

Fasc. 26. Comprend les mots *Augur* (suite), *Augusta* (villes, légions, etc.), *Augustales*.

Fasc. 27. (Commence le deuxième volume). Comprend les mots de *Cabardiensis* à *Caligula*.

De Ruggiero. — SYLLOGE EPIGRAPHICA ORBIS ROMANI (Rome, 1892, in-8°), fasc. 1 et 2.

Contient le commencement des inscriptions de l'Italie, par M. Vaglieri.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

N. B. — Les nombres qui suivent les différents articles renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

I

NOMS ET SURNOMS[1]

Acte, **137**.
Adbugiouna, **99**.
P. Aelius Peregrinus, **116**.
Q. Aemilius Lepidus, **1**.
Agisus, **99**.
M. Agrippa, **1**.
M. Q. Al. Fl. Severus... Gordianus Cluvius ...tus Modius Rusticus ...mus Lucius Geminius Au...anus Aurelius Januarius, **112**.
Anicius Auchenius Bassus, **143**.
Antonius Marcellinus, **8**.
M. Antonius M. f., **63**.
Antonius Paulus, **34**.
Q. Arellius Optatianus, **18**.
L. Arruntius, **1**.
C. Asinius C. f. Gallus, **72**, **1** (*non martelé*).
Atnamatus, **99**.
L. Aur. Avianius Symmachus, **43**.
M. Aurelius Probus, **18**.
Avianius Vindicianus, **42**.
Bullatius Sabinus, **13**.
T. Caesernius Macedo, **17** et **17** *bis*.
Sex. Caesius, Sex [f.] Propertianus, **3**.
Carassounus, **135**.
L. Censorinus, **1**.
L. Cestius, **1**.
Cl. Annius Natalianus, **108**.
L. Claudius M. f. Quir. Honoratus, **39**.
Ti. Claudius Ti. f. Quir. Magnus, **17** et **17** *bis*.
M. Cocceius, **1**.
Cyprina, **115**.
Danae, **114**.
Daniel, **45**, **79**, **149**.
Dentusugu (*femme*), **111**.
Deuso, **99**.
Domitius Leontius, **8**.
P. Egnatius ...s, **70**.
C. Fabius C. f. Q. n. Hadrianus, **64**.
Paullus Fabius Maximus, **41**.
Fabius Titianus, **8**.
Faltonius Probus Alypius, **122**.
M. Fetialis, **52**.
Fonteius Frontinianus, **39**.
Gerulo, **111**.
Q. Hedius L. f. Rufus Lollianus Gentianus, **19**.
M. Herennius M. f. Quir..., **33**.
Q. Herennius, L. f. Arn. Martialis, **46**.
T. Herennius Pollio, **7**.
L. Julius Caesar, **146**.
C. Julius C. f. Quir. Pudens, **81**.
D. Laelius, **1**.
M. Lollius, **1**.
Lossios Veda, **89**.
M. Marcellus, **1**.
Messalla Messallinus, **1**.
Nonnus, **126**.
C. Norbanus, **1**.
Ollodagius, **131**.
Ovinius Fabianus, **10**.
Patroclus, **90**, **124**.

1. Nous n'avons relevé que les noms qui nous ont paru vraiment dignes d'être signalés.

Digitized by Google

L. Petronius Rufus, 1.
C. Plinius L. f. Ouf. Caecilius Secundus, 5.
Polycletes (*sculpteur*), 25.
Pythagora, 121.
Cn. Pompeius, 1.
Potitus Messalla, 1.
Rannius Salvius, 18.
C. Rebilus, 1,
...sius Rufinus, 7.
Rutilius Crispinus, 11.
C. Scaevola, 1.
Scholasticus (*vir spectabilis*), 68.
C. Sentius, 1.
Sentia, Libonis (*uxor*), 73.
L. Septimius, 38.
C. Silanus, 1.
D. Simonius Proculus Julianus, 6.
Sollavius Victor, 131.
C. Sosius, 1.
Statilius Barbarus, 9.
C. Stolo, 1.
M. Strigo, 1.
Q. Tubero, 1.
M. Ulpius Senecio Saturninus, 103.
Vellaunus, 126.
Velugnius Ingenuus, 131.
Vepogenus, 89.
Vespasia L. f. Polla, 4.
L. Virius Lupus Julianus, 141.
Vonatrix, Duconis fil., 35.
Zaba, 14.

II

DIEUX ET DÉESSES

Apollo, 1, 82.
Arausio, 24.
Diana, 1.
Diana ienacra?, 65.
Duiona, 32.
Entarabus (*deus*), 131.
Epona, 83.
Genava Augusta, 148.
Genius centuriae, 131.
Hercules, 74.
Juno Regina, 1, 145.
Junones Augustales, 66.
Jupiter Optimus Maximus, 1, 125, 127, 145.
Jupiter Optimus Maximus Poeninus, 135.
Jupiter Sabadius et Mercurius, 107.
Lithyae deae, 1.
Mars Medocius Campesium, 89.
Mater Deum Magna Idea Aug., 18.
Matronae Boudunneae, 128.
Matronae Vallabneihiae, 129, 130.
Mercurius et Augustus, 67.
Milichei dei, 1.
Minerva Augusta, 145.
Moerae, 1.
Numisius Martius, 75.
Ollototae Deae, 44.
Poeninus, 134, 135.
Sancus Deus Fidius, 80.
Saturnus Balcaranensis, 84, 85, 87.
Saturnus dominus, 87.
Victoria Aug. comes Dominorum sanctissimorum nostrorum, 43.
Victoria Brigantium (*dea*), 98.
Victoria Imperatoris, 89.

III

PRÊTRES

Antistes (matris deum), 18.
Archieraticos, 108.
Dendrofori, 18.
Flamen Cerialis Roma 3.
Flamen Divi Nervae, 145.
Fratres Arvales (*collegium*), 125.
Pontifex (*municipal*), 18.
Pontifex Herculis, 70.

Digitized by Google

Quindecimviri sacris faciundis, 1.
Rector decuriae Herculeae, 70.
Sacerda magna, 14.
Sacerdos (matris deum), 18.
Sacerdos Romae, 110.
Sacrati utriusque sexus, 18.
Salius Collinus, 141.

FÊTES — CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Apollinaria, 83.
Hostiae prodigivae, 1.
Neptunalia, 83.
Sacra cernorum orioboli et tauroboli, 18.
Saturnalia, 83.
Sellisternia, 1.
Septimontium, 83.
Taurobole, 18.
Volkanalia, 83.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Achaia (*legatus*), 144.
Apros, 60, 62.
Asia (*proconsul*), 19, 41.
Augusta, 59.
Benbennesis fundus (*procurator*), 94.
Blandianus (saltus), 90, 124.
Bracara Augusta, 17 et 17 *bis*.
Bithynia (*legatus*), 5.
Biturix, 126.
Britannia prima (*praeses*), 38.
Calata, 48.
Caledo, 89.
Campania (*proconsul*), 143.
Celeia, 61.
Chiniava peregrinorum, 12.
Cilix, 101.
Cirtenses (IIII coloniae), 33.
Coccelani horti, 78.
Coriosolitum civitas, 121.
Cremona, 49.
Creta et Cyrenae, 144.
Dalmata, 140.
Domitianus (saltus), 90, 124.
Emerita, 58.
Gresitae (vicani), 40.
Hadrianopolis (*de Thrace*), 11.
Helvetius, 135.
Hippo Diarrytus, 121.
Karthago (colonia Julia), 144.
Lamianus (saltus), 90, 124.
Lucu, 116.
Lycia Pamphilia (*legatus*), 141.
Macedonia (*leg. pr. pr.*), 146.
Mactaris (colonia), 18.
Mauretania Caesariensis (*exercitus*), 17 et 17 *bis*.
— (*procurator*), 17 et 17 *bis*, 116.
Melii, 64.
Misenum civitas, 27.
Moesia Inferior (*leg. pr. pr.*), 7, 108.
Narbo Martius (colonia Julia Paterna Claudia), 92.
Nicopolis, 100.
Nicopolis ad Istrum, 108.
Numidia, 34.
— (*leg. Aug. pr. pr.*), 39.
Numidia utraque, 33.
Numlulis, 145.
Panhormus, 92.
Pantalia, 40.
Piretenses, 101.
Prostannenses, 63.
Raetia (*leg. pr. pr.*), 52.
Redonum civitas, 55, 56, 57.
Rusicade (colonia), 33.
Scaptoparenenses (vicani), 40.
Scirto, 76.
Serdica, 6, 103.
Sustritanus (*populus*), 91. Cf. Thusdritanus saltus.
Syracusae, 92.
Thusdritanus (saltus), 90, 124.
Trajanopolis (*de Thrace*), 9, 10.
Thermae Himerae, 92.
Theveste, 47.
Titiani horti, 78.
Thracia, 40.
— (*leg. pr. pr.*), 6, 9, 10, 11, 103.

Digitized by Google

Udensis (saltus), 90, 124.
Umbria, Tuscia, Picenum et tractus Campaniae (*proc. XX hered.*), 33.

Rome (*quartiers*).

[de] Amphiteater, 28.
Aquilenses, 28.
Caelimontienses, 28.
Camellenses, 28.
a Caput Porticus, 28.
de Circum, 28.
Clivumpullenses, 28.
Decennenses, 28.
Epictetenses, 28.
Isaci, 28.
Ad lacum longum, 28.
Noenses de Ara Matidiae, 28.
Ad nymfeum Alexandri, 28.
Orfienses, 28.
Pulverata domus, 68.
Statuavalerianenses, 28.
Suburenses, 28.
Tascogenses, 28.
de Teglatu, 28.
Tellurenses, 28.
Trajanenses, 28.
Venerenses, 28.
Vicocorvenses, 28.
Tuscus vicus, 26.

V

EMPEREURS — PRINCES — PRINCESSES

Imp. Caes. Augustus, 1.
Scribonia Caesaris (uxor), 73.
C. Caesar Aug. Germanicus, 4.
Imp. Caes. Nerva Trajamus Optimus Aug. Germanicus, Dacicus, 138, 139 (*sans* Dacicus).
Imp. Caes. Nerva Trajanus, Divi Nervae f. August. Germ. Dac., pont. max., trib. pot. XI, imp. VI, cos. V, p. p., 17 et 17 *bis*.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, pont. max., trib. pot. VIIII, imp. II, cos. IIII, p. p., 16.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, pont. max., tr. pot. XV, imp. II, cos. IV, p. p., 76.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Armeniacus, Medicus, Parth., Max., pont. max., trib. pot. XXIIII, imp. V, cos. III, p. p., 145.
M. Aurelius Commodus Antoninus Aug. Germ. Sarm. Pius, cos. IIII, 52.
L. Septimius Severus Pius, 90, 124.
L. Septimius Severus Pertinax, Felix, Pius, Arabicus, Adiabenicus, 9.
L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Parth., Max., p. p., 91.
Imp. Caes. M. Aur. Severus Antoninus, 7.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus P. Fel. Aug., 91.
Imp. Caes. M. Aur. Antoninus Pius, Aug. Parth. Max. Brit., max. pont., trib. pot. XIIII, cos. III, 53.
P. Septimius Geta, 91.
L. Septimius Geta nobillissimus Caes., 116.
Julia Domna Aug. mater Auggg., 90, 124.
Julia A gusta mater Augg. et castrorum, 91.
Alexander Pius Felix Aug. n., 89.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus Alexander Pius, 103.
Imp. Caes. M. Aur. Severus Alexander, Felix, Pius, Aug., 11.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug., p. m., p. p., trib. pot., cos., procos., 119.
Imp. Caes. Divi Antonini Magni Pii f. Divi Severi Pii nep. M. Aurellius Severus Alexander Pius Felix Aug., pont. max., trib. pot. V, cos. II, p. p., 100.
Julia Mamaea Aug. mater Aug. et castrorum, 11.
C. Julius Verus Maximinus Pius Felix Aug. Germ. Max., tr. p., cons. IIII, procons., p. p., 55.
C. Julius Verus Maximus Ger. Max. nob. Caes., 55.
Maximus Caesar, 6.

Digitized by Google

M. Antonius Gordianus Pius Felix Aug., 40.
Imp. Caes. M. Julius Philippus Felix Pius, 10.
[Julius] Philippus nob. Caes., 117.
Marcia Otacilia Severa, 10.
M. Piavonius (Piavvonius) Victorinus P. F. Inv. Aug., 56, 57.
M. Aur. Probus P. F. Aug., 18.
Nob. Caes. Flavius Valerius Constantius P. F. Invictus Aug., 121.
D. n. Fl. Constans, Victor et triumfator perpetuus Aug., 8.
Valentinianus, Valens et Gratianus Auggg., 34.
Empereur indéterminé, 108.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Dates consulaires.*

C. Asinius, C. f. Gallus, C. Marius L. f. L. n. Censorinus, cos. (a. 8 av. J.-C.), 72.
C. Julio Longino C. Valerio Paullino cos. (a. 107), 17 et 17 *bis*.
C. Novio Prisco L. Julio, Romulo cos. (a. 152), 76.
Q. Servilio Pudente L. Fufidio Pollione cos. (a. 166), 87.
Apro et Maximo cos. (a. 207), 112.
Sabino et Anulino cos. (a. 216), 51.
Imp. M. Aurellio Severo Alexandro Pio Felice Aug. II, C. Aufidio Marcello, II cos. (a. 226), 100.
Fulvo Pio et Pontio Proculo cons. (a. 238), 40.
Fl. Sergio et Fl. Nigriano coss. (a. 350), 31.
D. n. Theodosio Aug. XIII et Valentiniano Aug. bis coss. (a. 387?), 32.
Dd. nn. Valentiniano et Valente Aug. iterum coss. (a. 368?), 31.

2° *Fonctionnaires supérieurs.*

Advocatus fisci, 33.
Clarissima et spectabilis femina, 115.
Curator alvei Tiberis ex s. c., 5.
Judex sacrarum cognitionum, 34.
Legatus (*Achaiae*), 144.
Legatus pro praetore (*Macedoniae*?), 146.
Leg. Aug. pr. pr. (*Bithyniae*), 5.
— (*Lyciae Pamphyliae*), 141.
— (*Numidiae*), 39.
Leg. Aug. pr. pr. (*Raetiae*), 52.
— (*Thraciae*), 6, 9, 10, 11, 103.
Legatus Augg. pr. pr. (*Moesiae Inf.*), 7 108, 148.
Praefectus urbi, 28, 43, 122, 143.
Praefectus praetorio, 8.
Praeses (*provinciae Britanniae primae*), 38.
Praetor, 5.
Praetores qui aerario praesunt, 1.
Proconsul (*Campaniae*), 143.
— (*Asiae*), 19.
Procurator Augg. nn. ad fu... [fru]menti et res populi per tractus? utriusque Numidiae, 33.
Procurator (*Mauretaniae*), 17 et 17 *bis*, 116.
Procurator Imp. a patrim. et heredit. et a libellis, 3.
Procurator ad studia, 33.
Procurator XX hereditatium per Umbriam, Tusciam, Picenum et tractum Campaniae, 33.
Quaestor, 81.
Quaestor pr. pr., 63.
Quaestorii (allectus inter), 140.
Sevir equitum romanorum, 141.
Tribunus plebis, 5.
Triumvir capitalis, 141.

3° *Fonctionnaires inférieurs.*

Ab commentaris Epiri et Achaiae (Aug. lib.), 65.
Agens pro commentaris summarum privatae, 77.

Digitized by Google

Familia Ti. Caesaris quae est in metallis, 23.
Procurator Aug. (*fundi*), 94.
Procurator Aug. (*saltus*), 90, 124.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Legio I Adjutrix (*coh. VI*), 102.
Leg. I Italica (*centurio*), 106.
Leg. II Adjutrix P. F. (*eques*), 59.
— (*miles*), 60, 61, 62.
— (*centurio*), 62.
Leg. II Augusta, 95.
— (*centurio*), 127.
Leg. II Trajana Germanica Fortis (*imaginifer*), 47.
Leg. III Augusta Pia Vindex, 47.
Leg. IIII Macedonica (*trib. mil.*), 1.
Leg. V Macedonica (*bf. leg.*), 106.
— (*centurio*), 106.
— (*optio*), 107.
Leg. VIIII Hispana (*centurio*), 106.
Leg. X Gemina (*briques*), 37.
Leg. XI Cl. (*bf. leg.*), 104.
— (*centurio*), 106.
— (*quaestionarius*), 104.
Leg. XIII Gemina (*briques*), 37.
Leg. XIIII, 49.
Legio XIV Gemina (*briques*), 37.
Leg. XX Val. Victrix (*miles*), 58.
— (*centurio*), 106.
Leg. XX Antoniniana, 97.
Leg. XXII, 48.

2° *Ailes.*

Ala Longiniana (*eques*), 35.
— (*decurio*), 126.
— (*eques*), 126.
Ala I Nerviana Aug. fidelis miliaria, 17 et 17 *bis*.
Ala I Aug. Pannoniorum (*praef.*), 39.
Ala Parthorum, 17 et 17 *bis*.
Ala II Thracum Aug. P. F., 17 et 17 *bis*.

3° *Cohortes.*

Coh. Breucorum, 52.
Coh. I Fl. Breucorum Antoniniana, 53.
Coh. II Breucorum, 17 et 17 *bis*.
Coh. II Brittonum, 17 et 17 *bis*.
Coh. I Corsorum civium romanorum, 17 et 17 *bis*.
Coh. II Gallorum, 17 et 17 *bis*.
Coh. I Fl. Hispanorum, 17 et 17 *bis*.
Coh. III Hispanorum (*praef.*), 3.
Cohors IIII Lingorum equitata (*praepositus*), 127.
Coh. Ligurum (*decurio*), 137.
Coh. II Lucensium (*praefectus*), 7.
Cohors Mattiacorum (*bucinator*), 109.
Coh. I Fl. Musulamiorum, 17 et 17 *bis*.
Coh. Aug. Nerviana velox, 17 et 17 *bis*.
Coh. I Nurritanorum, 17 et 17 *bis*.
Coh. I Pannoniorum, 17 et 17 *bis*.
Coh. IIII Sugambrorum, 17 et 17 *bis*.
— (*praefectus*), 17 et 17 *bis*.
Coh. I Syrorum (*trib.*), 13.

4° *Numeri.*

Numerus Dalmatarum (*circitor*) 20.
Vexillatio Dalmatarum (*eques*), 21.

6° *Flottes.*

Classis praetoria Ravennatium (*centurio*), 22.
— (*custos armorum*), 76.
Classis pr. Misenatium Pia Vindex (*centurio*), 140.
Trieris Minerva, 140.
Trieris Neptunus (*bucinator*), 136.

6° *Troupes de Rome.*

Cohors X praetoria Severiana, 100.
Coh. I Urbana (*centurio*), 132.
— (*miles*) 132.

Digitized by Google

7° *Particularités, grades, emplois, guerres.*

Donatus hasta pura et corona aurea, 3.
Donatus torquibus armilis phaleris bello Dacico, 106.
Frumentarius, 105.
Hospitia militaria, 40.
Lanciarius, 69.
Optio ad spem ordinis, 107.
Praetentura, 116.
Princeps equitum, 137.

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE OU MUNICIPALE[1]

Gymnasiarcha empori, 101.
Nocturni (= *pompiers*), 51.
Ornamenta aedilicia, duumviralia, flamonia et auguralia, 92.

IX

COLLÈGES[1]

Antiquarii, 28.
Constitutiones (*imperatorum*) corporis (= *collegii*) munimenta, 147.
Corpus (= *collegium*), 147.
Gallicarii, 28.
Lupinarii, 28.
Monetarii, 28.
Vestiarii, 28.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Acclamation : Copo, mitte mi conditum, 36.
Advocatus, 40.
Aenatores in funere canere soliti, 1.
Amathystinum ad cicatrices, 48 *bis*.
Ara legis divi Hadriani, 90, 124.
Atalla, 1.
Briques légionnaires, 37.
Cachet d'oculiste, 48 *bis*, 88, 93.
Calendrier rustique, 83.
Calendrier romain (fragment), 71.
Calendrier unique établi dans la province d'Asie, 41.
Capitolium (à Numlulis) exstructum et marmoribus et statuis omnique cultu exornatum, itemque dedicatum, 145.
Carmen saeculare (d'Horace), 1.
Chrisme (an 454), 115.
Cirron, 88.
Collier d'esclave, 68.
Compitum aedificatum et translatum 142.
Daniel in lacu leonum, 45, 79, 149.
Dialepidos, 48 *bis*.
Diazmyrnes, 93.
Diasmyrnes ad veteres cicatrices, 48 *bis*.

1. Pour les municipalités et les collèges nous n'avons compris dans cette table que les faits importants.

Digitized by Google

Dies Saturni, 31.
Diplôme militaire, 17 et 17 *bis*, 76, 100.
Ecclesia catholica, 32.
Édit de Dioclétien (Fragment de l'), 133.
Édit du préfet de Rome, 28 et suiv.
Formule : Non fui et fui, non sum ; quid ad me ? 15.
Frumentum exigente annona populo multo minore pretio quam tunc erat benignissime praestitum, 145.
Jeux séculaires (Procès-verbal), 1.
Jongleur (*huc lapide lusit ponderibus his XXXX, L, C*), 123.
Leges christianorum, 32.
Lex de maritandis ordinibus, 1.
Lex Hadriana, 90, 124.
Liber libellorum rescriptorum ab imperatore, et propositorum Romae in porticu thermarum Trajanarum, 40.
Luctus matronarum minutus, 1.
Maceries et columna facta, 142.
Magister, fons et camena litteris, sapiendo opimus et dicendo splendidus, 121.
Mango, 135.
Medicus, 142.
Medicus ocularius, 103.
Negociator suariae et pecuariae, 27.
Negotians materiarius, 123.
Nectarium, 88.
Numerus in se de anologia Pythagorae primarius, 121.
Pater adoptivos, 54.
Populus romanus Quiritium regionesque quae sunt sub dicione populi romani, 125.
Règlement relatif aux propriétés impériales en Afrique, 90, 124.
Table de jeu, 30.
Table de pierre avec mesures de liquides creusées à l'intérieur, 101.
Theatrum sine sedilibus, 1.
Theatrum ligneum constitutum in Campo, 1.
Theatrum Pompeii, 1.
Trigonum ad aspritudines, 48 *bis*.
Vestiarius tenuiarius, 26.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XX DE LA TROISIÈME SÉRIE

I.—TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 1

Simple conjecture, au sujet d'un passage de saint Augustin, par M. Edmond Le Blant 18

Comparaison entre le serment celtique et le serment grec dans l'*Iliade*, par M. d'Arbois de Jubainville 22

Les chapiteaux romans du Musée de Toulouse et l'école toulousaine du XIIe siècle, par M. Émile Male 28

La déesse des cylindres et des statuettes babyloniennes, par M. Mich.-Vas. Nicolsky 36

Le tombeau de la Crétoise à Redessan (Gard), par M. G. Maruéjol . . 44

Les prétendus notations pythagoriennes. — Sur l'origine de nos chiffres, par M. Paul Tannery 54

Inventaire de la collection Visconti conservée à la Bibliothèque nationale (*fin*), par M. Henri Omont. 66

L'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch. Observations sur plusieurs mesures de l'antiquité (*suite*), par M. C. Mauss 80

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 113

Société nationale des Antiquaires de France. 135

Nouvelles archéologiques et Correspondance. 136

Bibliographie : Pierre Paris. Élatée, la ville, le temple d'Athéna Cranaia (par X.). 138

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique, par M. René Cagnat 140

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 153

**Igoranda* ou **Icoranda* « frontière », note de toponymie gauloise, par M. Julien Havet 170

Digitized by Google

Pages.

Les chapiteaux romans du Toulouse et l'école toulousaine du XIIe siècle (*fin*), par M. Émile MALE 176
Dis Pater et Aere-Cura, par M. H. GAIDOZ 198
L'inscription du temple du Capitole, à Numlulis, par M. le Dr CARTON . 215
La collection Balzan et Galea, à Sousse (Tunisie), par M. G. DOUBLET . 217
L'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch. Observations sur plusieurs mesures de l'antiquité (*suite*), par M. C. MAUSS. 236
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 254
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 269
Bibliographie : 1. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. L'épopée celtique en Irlande, t. V (par Al. BERTRAND) 272
— 2. MUSÉE DE BERLIN. Kœnigliche Museum zu Berlin. Beschreibung der antiken Sculpturen mit Ausschluss der Pergamenische Fundstücke (par G. PERROT) 274
— 3. MAX. COLLIGNON. Histoire de la sculpture grecque, t. I : Les origines, les primitifs, l'archaïsme avancé ; l'époque des grands maîtres du Ve siècle (par Paul JAMOT) . . . 275
— 4. Albert DUMONT. Mélanges d'archéologie et d'épigraphie (par H. L.). 278
— 5. G. WEBER. Guide du voyageur à Éphèse (par G. PERROT). 280
Le nom de lieu gaulois *Ewiranda*, par Aug. LONGNON 282
Bas-reliefs de Laodicée et de Tripolis, par M. G. WEBER 288
Amulettes de style égyptien trouvées dans la nécropole phénicienne de Cadix, par M. L. DE LAIGUE. 291
Hérodote et les bouches du Nil, par M. E. AMÉLINEAU 297
Catalogue sommaire des monuments figurés relatifs au culte de Mithra, par M. Franz CUMONT 306
Un témoin des âges antiques à Lutèce (2e *fouille*), par M. Eug. TOULOUZE 323
Ernest Renan (articles, par MM. S. REINACH, G. DESCHAMPS et Philippe BERGER). 351
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 367
Nouvelles archéologiques et Correspondance 378
Bibliographie : 1. Stéphane GSELL. Fouilles dans la nécropole de Vulci (par Jules MARTHA). 386
2. PALLU DE LESSERT. Vicaires et comtes d'Afrique (par Georges GOYAU) 388
3. M. HOERNES. Die Urgeschichte des Menchen (par S. REINACH) 390
4. L. NIEDERLH. Lidstro v době prědhistorické (par S. REINACH) 390
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique, par M. René CAGNAT 391

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

Amélineau (E.). — Hérodote et les bouches du Nil 297
Arbois de Jubainville (H. d'). — Comparaison entre le serment celtique et le serment de l'*Iliade* 22
Berger (Philippe). — Article sur Ernest Renan 351
Cagnat (René). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique 140, 391
Carton (Dr). — Inscription de temple du Capitole à Numlulis 215
Cumont (Franz). — Catalogue sommaire des monuments figurés relatifs au culte de Mithra 306
Deloche (M.). — Etudes sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*) 1, 153
Deschamps (G.). — Article sur Ernest Renan 351
Doublet (G). — La collection Balzan et Galea, à Sousse (Tunisie) . . 217
Gaidoz (H.). — Dis Pater et Aere-Cura 198
Havet (J.). — **Igoranda* ou **Icoranda* « frontière », note de toponymie gauloise. 170
Laigue (L. de). — Amulettes de style égyptien trouvées dans la nécropole phénicienne de Cadix. 291
Le Blant (Edm.). — Simple conjecture au sujet d'un passage de saint Augustin 18
Longnon (Aug.). — Le nom de lieu gaulois *Ewiranda* 182
Male (Ém.). — Les chapiteaux romans du Musée de Toulouse et l'école toulousaine du xiie siècle 28, 176
Maruéjol (G). — Le tombeau de la Crétoise à Redessan (Gard) . . . 44
Mauss (Ch.). — L'église de Saint-Jérémie à Aboû-Gosch. Observations sur plusieurs mesures de l'antiquité (*suite*). 80, 232
Nicolsky (M.-V.). — La déesse des cylindres et des statuettes babyloniennes. 36
Omont (H.). — Inventaire de la Collection Visconti, conservée à la Bibliothèque nationale (*fin*) 66
Reinach (S.). — Article sur Ernest Renan 351
Tannery (Paul) — Les prétendues notations pythagoriennes. — Sur l'origine de nos chiffres 54
Toulouze (Eug.). — Un témoin des âges antiques à Lutèce (2e *fouille*) . 323
Weber (G.). — Bas-reliefs de Laodicée et de Tripolis. 288

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

XIV. Lampe achetée à Rome. — Moyen bronze de Caracalla. — Lampe appartenant au Cabinet des médailles.

XV-XVI. Chapiteaux romans du Musée de Toulouse : Légende de sainte Marie l'Égyptienne.

XVII. *Id.* : Les Vierges sages et les Vierges folles.

XVIII. *Id.* : 1. Baiser de Judas. — 2. Daniel dans la fosse aux lions.

XIX. *Id.* : 1. La Résurrection. — 2. Les disciples au tombeau.

XX. *Id.* : Histoire de Job.

XXI. Fragment d'une mosaïque d'Hadrumète (Collection Galea).

XXII. Trois fragments d'une mosaïque d'Hadrumète (Musée Alaoui).

XXIII. Monuments de Laodicée et de Tripolis.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

Héliog. & Imp. Lemercier

BAS RELIEFS DE LAODICÉE ET DE TRIPOLIS

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES

DE LA

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CAIRE

TOME I

PREMIER FASCICULE : U. BOURIANT. Deux jours de fouilles à Tell-el-Amarna. — V. LORET. Le tombeau de l'Amxent Amen-Hotep. — U. BOURIANT. L'église copte du tombeau de Déga. — V. LORET. La stèle de l'Amxent Amen-Hotep. — H. DULAC. Quatre contes arabes en dialecte cairote. — V. LORET. La tombe de Kham Ha.

In-4°, avec planches noires et en couleur. 25 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : G. MASPERO. Trois années de fouilles dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis. — U. BOURIANT. Les papyrus d'Akhmim. — V. LORET. Quelques documents relatifs à la littérature et à la musique populaires de la Haute-Egypte.

In-4°, avec 9 planches en couleur, 2 planches noires, 40 planches de musique. 40 fr.

TROISIÈME FASCICULE : U. BOURIANT. Rapport au ministre de l'Instruction publique sur une mission dans la la Haute-Egypte (1884-1885). — P. RAVAISSE. Essai sur l'histoire et sur la topographie du Caire, d'après Makrizi (Palais des Khalifes Fatimites). Avec plans en couleur. — PH. VIREY. Etude sur un parchemin rapporté de Thèbes. Avec une héliogravure du papyrus en 4 planches.

In-4°. 30 fr.

QUATRIÈME FASCICULE : LES MOMIES ROYALES DE DEIR-EL-BAHARI, par M. MASPERO.

In-4°, avec 27 planches. 50 fr.

TOME II

LES HYPOGÉES ROYAUX DE THÈBES, par M. E. LEFÉBURE. 1re partie. Le tombeau de Séti 1er, publié in-extenso avec la collaboration de MM. U. BOURIANT et V. LORET, membres de la Mission Archéologique du Caire et avec le concours de M. ÉDOUARD NAVILLE.

In-4°, avec 27 planches. 75 fr.

TOME III

PREMIER FASCICULE : Les HYPOGÉES ROYAUX DE THÈBES, par M. E. LEFÉBURE. 2e partie. Notices des HYPOGÉES publiées avec la collaboration de MM. ED. NAVILLE et ERN, SCHIAPARELLI.

In-4°, avec planches. 35 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : LES HYPOGÉES ROYAUX DE THÈBES, par M. A. LEFÉBURE. 3e partie. Tombeau de Ramsès IV.

In-4°, avec planches. 25 fr.

TROISIÈME FASCICULE : M. AL. GAYET. Les monuments coptes du musée de Boulaq. Catalogue des sculptures et stèles ornées de la salle copte du musée de Boulaq.

Un volume in-4°, avec 100 planches, dont deux en chromolithographie. 40 fr.

QUATRIÈME FASCICULE : P. RAVAISSE. Essai sur l'histoire et sur la topographie du Caire, d'après Makrizi (Palais des Khalifes Fatimites) 2e partie avec plans. — Supplément aux monuments coptes du Musée de Boulaq, par M. GAYET. — Planches supplémentaires pour les fouilles de Thèbes et de Memphis de M. MASPERO. 20 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 28

TOME IV

MONUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE CHRÉTIENNE AUX IVe et Ve siècles. Documents coptes et arabes inédits, par A. AMÉLINEAU.
Un fort volume in-4°. 60 fr.

TOME V

PREMIER FASCICULE : PH. VIREY. Le Tombeau de Rekhmara.
In-4°, avec planches. 40 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : PH. VIREY. Tombeaux Thébains de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, avec planches. 40 fr.

TROISIÈME FASCICULE : G. BÉNÉDITE, BOURIANT, BOUSSAC, MASPERO, CHASSINAT. Tombeaux thébains, avec planches en couleur. (*Sous presse.*)

QUATRIÈME FASCICULE : Tombeaux thébains, par le P. SCHEIL. (*Sous presse.*)

TOME VI

PREMIER FASCICULE : G. MASPERO, membre de l'Institut. Fragments de la version thébaine de l'Ancien Testament. Texte copte.
In-4°. 20 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : G. MASPERO. Suite et fin des Fragments. — SCHEIL. Tables de Tell-el-Amarna. — CASANOVA. Une sphère arabe. — Notice sur les stèles arabes appartenant à la Mission du Caire.
In-4°, 25 fr.

TOME VII

PRÉCIS DE L'ART ARABE, par M. J. BOURGOIN.
In-4°, avec 300 planches. 150 fr

TOME VIII

PREMIER FASCICULE : Actes du concile d'Ephèse, texte copte, publié et traduit par M. U. BOURIANT.
In-4°. 15 fr.

TOME IX

PREMIER FASCICULE : BAILLET. Papyrus mathématique d'Akhmin — BOURIANT. Fragments du texte grec du livre d'Enoch, et de quelques écrits attribués à saint Pierre.
In-4°, avec planches. 30 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : Le P. SCHEIL. Deux Traités de Philon, publiés d'après le manuscrit de Louqsor. (*Sous presse.*)

TOMES X et XI

(*En cours de publication*)

LE TEMPLE D'EDFOU, publié in extenso, par M. le Mis DE ROCHEMONTEIX, avec nombreuses planches.
1re livraison. In-4°. 30 fr.

TOMES XII et XIII

(*En cours de publication*)

LE TEMPLE DE PHILÆ, par M. G. BÉNÉDITE, et Recueil des inscriptions grecques, par M. BAILLET.

TOME XIV

(*En préparation*)

LE TEMPLE DE LOUXOR, par M. GAYET.

TOME XV

LE TEMPLE DE MÉDINET-ABOU, par U. BOURIANT. PREMIER FASCICULE comprenant environ 50 planches. (*Sous presse.*)

TOME XVI

(*En préparation*)

LE TEMPLE DE DÉIR-EL-MÉDINEH et LE TEMPLE DE BEHENI (Wadi-Alfa), par G. BÉNÉDITE.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEC 26 1893

DUE OCT 14 '40

JAN 23 1907

DUE JAN 31 1927

~~DUE JUL 10 '38~~

~~DUE OCT 14 '40~~

~~JAN 26 '62 H~~

Digitized by Google

3 2044 098 932 775

Digitized by Google